REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI.— HAMELIN FRÈRES

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME ONZIÈME

TOME XXV DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXIV

20524

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES MODERNES

LES POETES DE LA LANGUE D'OC

Portraits littéraires

I

WILLIAM-CHARLES BONAPARTE-WYSE

(*Suite*)

Voici maintenant la seconde des pièces[1], par laquelle nous terminerons l'examen trop rapide de ce charmant volume des *Parpaioun blu*.

C'est, sans contredit, l'une des inspirations les plus heureuses de notre poëte, celle où sa personnalité, son tempérament, son *moi* poétique, se dégage avec le plus d'originalité, de verve, de grâce et d'ampleur. Le poëte est seul. Temps affreux au dehors. L'ouragan mugit à sa porte, et la pluie verse à flots l'ennui et la tristesse. On sonne le dîner, mais voilà qu'à son coude...,écoutons-le plutôt :

A moun couide vaqui de galanti boutiho
Dóu bon vin d'Azaïs ;
Mai quau me vejara dins lou vèire que briho
Soun flo de paradis ?
Anen, d'aut ! iéu t'envite, o ma gènto Museto !

[1] *La Felibrejado soulitario,* tel est son titre.

Idolo de moun cor!
Davalo de toun cèu 'me ti ròsis aleto,
E toun galoubet d'or,
Emé ti long péu blound cascaiant en anello
Subre toun còu de la,
Emé toun mamèu nus, mamèu de vierginello,
Faroutamen quiha.

Iéu soul emé tu souleto...
Amigueto!
Beven, plouren e canten,
E galejen,
O ma tant amado Muso,
Bello e nuso!
Coumo lusènt cascavèu
Au gai soulèu.
An, mignoto, que lou vèire
Dóu bevèire,
Emé lou tiéu dinde lèu,
Dinde
Linde;...
Chut! un brinde!

Le premier brinde, ou *cigau* (littéralement: coup de vin, rasade), est en l'honneur de la Jeunesse :

La lagno dins lou cor, béurai proumieramen
I souvenènço
De la Jouvènço,
Que s'esquiho, ai! ai! ai! coume un souffle de vènt...;
A la Jouvènço, au galant tèm,
Quand, la roso sus la tèsto,
Touto la vido èro fèsto;
Au tèms tant dous e trelusènt,
Quand tau que d'aiglo fiero au soulèu regardavon,
Quand tau que de lioun auturous caminavon
Nòstis espèr, nòstis amour;
Ai! ai! ai! quand tout èro estello, e perlo, e flour;
E que li regardello
Eron causo plus bello
Que la realita:
Mai tout acò s'es esvarta,
Coume nèu dins la flamo,
O cant de roussignòu dins la founso calamo;

E noun revendra plus, ai! ai!
Jamai! jamai! jamai!

Iéu soul emé tu souleto...
Amigueto, etc.

La deuxième rasade est pour l'Amour; l'autel paré, voici le dieu :

A l'Amour, lou dous glàri,
Lou bèu diéu benesi,
Que semound à Lazàri
De Crèsus li plesi;
A l'Amour, lou cassaire,
A l'Amour, samenaire
Peramount, peravau,
De doulour e de gau!
Lou grand diéu tourmentau,
Que se nourris d'uiau,
A la forço dóu quau
Lou terrible Mistrau,
Quand bacello li nau,
O bourroulo la Crau,
Empourtant si frejau,
Es segur inegau;
A l'Amour lou gigant, que de soun orro chasso
Furo, fouito, brusis, councho, trauco, matrasso;
A l'Amour, l'enfantoun,
Que douno de poutoun,
E jogo à l'abandoun
Coume un miste catoun;
A l'Amour, à l'Amour, à soun ten de poumeto,
Sa douço pèu de flour, si sedóusi treneto,
Si pourpàlis aleto...:
E, ma Muso, peréu,
Brindaren, turtaren, ispira, pensatiéu,
Is amado que nous a douna lou Bon Diéu,
I chato mai que bello,
I vesino em' i liuencho, i bloundo em' i brunello,
Que pèr nautre l'amour a tendramen ajoun;
A Lùci em' à Lidìo,
A la sajo Soufìo,
Que me dounè pamens milo e milo poutoun;

A la lisco Adéugiso emai à soun petouo[1];
A ma Malen; à tu, certo, la plus poulido
Que jamai ague vist, uno fado coumplido,
Emé lis iue d'un ange e d'un ange lou cor,
E l'amourous regard e li péu lusènt d'or,
Frederico la bloundo ; à Lullis em' à Liso,
A la gaio Enriqueto emai à si chatiso,
I vistoun cantarèu
De l'auto Roso-bello,
Que, coumo lou Persan qu'adoro lou soulèu,
Me jiton à geinoun e plegon mi parpello[2]!...
Mai, o Muso, ounte soun
Li caresso e poutoun?
Li poutouno de mèu e li tèndri caresso?

LA MUSO

Pàuri bello ! La Mort o l'Oubli lis an presso !!!

IÉU

Mai 'ncaro de moun cor me rèsto la princesso.
Me rèsto encaro Ellen !
Encaro pode, iéu, respira soun alen ;
Encaro, pèr toujour....

LA MUSO

Es ansin ; e la vèire,
De mis iue sounjarèu,
Pode, coume ma caro en un mirau de vèire,
Alin, dins toun castèu
I ribo de l'Avon... Eila, moun bèu pouèto,
Pènso à tu, pèrso à tu,
E pèr tu prego Diéu dins sa chambro secrèto,
Lou cor tout esmougu.
Mai iéu soul em tu souleto
Amigueto! etc.

Maintenant (cigau III et IV) au Soleil et à la Gloire :

Emé de labro cantarello,
Emé de vistoun clarinèu,

[1] *The foot of Adelgisa*, une des plus jolies pièces des *Scattered Leaves*, traduite avec une variante à la dernière strophe par Anselme Mathieu, sous ce titre: *lou Petoun d'Adéugiso*. (V. *Parpaioun blu*, p. 132 et 133.)

[2] Nous n'arrivons pas aux *mille e tre* de don Juan ; mais c'est un bon commencement.

Abrasama, brinden, ma bello,
Au rèi dis astre, au grand Soulèu,
Coume se dèu!
Au grand Soulèu,
Au sèmpre bon e sèmpre bèu!...

. . . . . .

LA MUSO

Emé, segur, de cansoun santo,
De coupo escumouso e versanto!...

IÉU

Segur, amigueto, e nega
Dins l'endoulible de sa glòri,
Vole esbrudi, iéu, si vitòri;
A bèl-èime lou countempla,
De mis óumage fièr lou faire
Dins soun pountificat lusènt,
Coume àutri-fes sìs adouraire
Au founs de l'ilustre Ourient:
Canten, canten: « O Rèi dis astre!
» O grand vistoun de l'univers!
» Sèns tu noun isto que malastre,
» La terro n'es qu'un trauc d'infer.
» O paire de l'Amaduranço!
» O toumple d'or de l'Aboundanço!
» Diéu-merci tu, li cènt mamèu
» De la Naturo bello
» Soun de sourgueto cascarello
» D'òli, de vin, de mèu:
» Diéu-merci tu, la mar immènso es azurenco,
» E li roso e li nivo e li gauto rousenco:
» O siegues, siegues tu beni
» A l'infini!
» Fas creisse lou paumié, fas daureja l'arange;
» Fas lou mounde espandi coumo uno mar de flour;
» Nous bandisses ti rai coume un eissame d'ange;
» Emplisses l'univers d'alegresso e d'amour:
» Tu, la raço oumenenco,
» Tu, la gènt vermenenco
» Mestrejes emé gau,
» Li pougnènt, li beisant, de tis escandihado;
» Dóu coundor celestiau

» A la perco que nado
» Tout ressènt lou poudé
» De toun fio benurous,— majourau, manidet!
» O siegues de longo e sèns cesso
» L'Amour, la Glòri, l'Alegresso !...
» Quand te lèves, la creacioun
» Es uno liro de Mennoun ;
» Serre, campagno, bos, sebisso,
» Es cant, cansoun e cantadisso !
» E, quand tu voles t'aploumba,
» Languisoun, tristesso e negruro
» Acaton la santo Naturo :
» Dins tout lou mounde, ve, rèn i'a
» Que posque à tu se coumpara ;
» O caro idolo!...»

LA MUSO

O car troubaire!
Sies quasimen (lou sabe, iéu),
Dóu grand Soulèu un adouraire:
(Que te perdoune lou Bon Diéu !)

Mais iéu soul em tu souleto
Amigueto..., etc.

Où trouver une plus belle poésie, plus simple, plus naturelle et plus grandiose à la fois, que celle qui déroule ses flots majestueux et limpides avec cette ampleur sonore :

O paire de l'Amadurançó !
O toumple d'or de l'Aboundançó !
Dieu-merci tu..., etc.,

et tous les détails si jolis qui suivent, avec leur rhythme aux ondulations gracieuses comme la pensée, reprenant bientôt son grand vol harmonieux à la manière de Racine :

« Fas creisse lou paumié, fas daureja l'arange ;
» Fas lou mounde espandi coume uno mar de flour ;
» Nous bandisses ti rai coume un eissame d'ange ;
» Emplisses l'univers d'alegresso e d'amour....

Après le père, la fille (cigau V, à la Poésie):

Brinden, dinden,
Dinden, brinden

À la noblo Pouësìo!
A la fiho
Dóu soulèu!
A la benesido abiho
Que cuei lèu
Tant de mèu!
A la douço Encantarello
Que fai l'amo cantarello!
An! zòu! dinden,
Larguen un brinde
Ardènt e linde,
Coume un voulcan
Esbarlugant
Que trais en flamo
Touto soun amo
Superbamen.
O, brinden, dinden à la Fado,
Pèr quau la terro di mourtau
Es plenamen embausemado,
Coume soun li colo, li vau.....
.....
A tu, meravihouso Essenço
Qu'emplisses l'univers de Diéu,
Coume lou linde Etèr sutiéu
L'espàci de la vòuto inmènso!...
O, t'ai amado à l'infini
Dins ma jouinesso!...T'ame encaro!...
O, forço amigo, forço ami,
Las, ai leissa; mai tu, ma caro,
Jamai, jamai!...
Envirounado de ti rai,
Quand t'entrevese bloundo e claro,
Sus ma tèsto d'uiau se fan;
Mi bras, coume d'alo, brassejon,
E mi dos prunello flamejon;
Ma fiero voues s'aubouro en cant;
E quatecant em' alegresso
Boule[1] poumpousamen lou sòu...
O, dins l'angòni, dins lou dòu,

[1] Cf. ce mot au sens de *fouler* avec le berrichon *bouler*, remuer en tous sens, rouler, surtout sous les pieds. (*Dict. du patois saintongeais*, par P. Lanain. Paris, Maisonneuve, 1869.)

Me mostres sèmpre ta tendresso ;
E ti poutoun e ti caresso
Soun aquéli d'uno divesso.
Moun ourguei sies e moun soulas,
Ma regalido dins lou glas,
E touto ma vido eiçabas ;
Moun ourguei au mitan d'arlèri,
Moun soulas dins lou cementèri,
Ounte m'escride : « O cros negras !
» Se la Pouësio divino
» S'envolo jamai de moun cor,
» Que siegue manja de vermino
» Dins li cafourno de la Mort !... »
Cadun lou saup, la Pouësio
Es uno alo que porto amount ;
Es lou noum que lou mai briho
De noste Diéu di milo noum !

Mai iéu soul em' tu souleto..., etc.

Enfin les deux dernières rasades (cigau VI et VII) unissent dans un même amour la Provence et la Liberté, et se terminent par un trait d'*humour* bien anglais, qui vient à propos mêler la note gaie, inséparable du culte du divin Dionysos, au concert de hautes pensées que nous venons d'entendre :

Dóu Bon Vin grando es la puissanço,
Car nous enauro en Paradis ;
E nosto amo, es éu que la lanço
Dins li draio dóu camp d'Alis !...
De l'espino éu fai la floureto,
Dóu vènt d'iver l'alen de mai,
E d'un embriago un proufèto ;
Iéu vese l'Aveni !...

LA MUSO

Pouèto?

IÉU

Iéu vese l'Aveni, parai?
Aperalin, gardo, Museto !
Avau, d'amount,
Queto visioun !
Lis an soun esvarta de caire

Coumo de nivo. Clarinèu
Vese lou soubeiran soulèu
Que trelusis sus un terraire
Raiant de la, raiant de mèu,
Pèr toui sis enfant bon e bèu ;
Vese de mountagno pourpalo,
De gràndi vilo capitalo.
Caduno un pichot nis reiau !
Un flume fièr qu'escarrabiho ;
Uno blavenco mar qu'esbriho
Pleno de drapèu, e de nau...
Oh ! qu'es aquelo terro, mio,
Sabes ?... Coume de milo abiho,
Lou vounvoun ause d'eilalin
Dóu galoubet, dóu tambourin ;
Ause de fòli farandoulo,
Que rèn tracasso, rèn treboulo ;
E lou vounvoun
E li cansoun
Dóu pacan sieguènt soun araire.
E, sus la mar, dóu blanc pescaire :
D'amount, d'avau, d'eici, d'eila,
Soun li cansoun de Liberta,
De Liberta, de quau la caro
Dins noste mounde, las ! es raro ;
Es lou lengage bèn-ama,
Que, ma Muso, te fai trepa...
Qu'es dounc aquelo terro, amigo ?
Bèn lou sabes, — oh ! digo, digo !

LA MUSO

Es la Terro de —
(*Quaucun pico à la porto.*)
Ta-ra-ra !

IÈU

Qu'es acò ?... diable !...
(*Mai à la porto.*)
Ra-ta-ta !
(*Un garçoun intro.*)
Monsieur a sonné ?

IÈU

Noun ! fiéu de quauco saumeto !
Mai tu fas fugi ma gènto museto !

Passo-me 'ila :
Fas envoula
Moun cieune blanquinèu, — ma douço bessouneto !

Ansindo, l'autre sero, emé li tres boutiho
Dóu bon vin d'Azaïs,
Felibrejave soul em la Muso, ma mìo,
Que perfés me sourris !

Cette pièce est bien le joyau du livre, et nos lecteurs nous sauront gré, sans aucun doute, de ne pas leur avoir épargné les citations.

Le volume est clos par cette belle *Felibrejado soulitario*, — solitaire à demi, puisqu'il y a la Muse qui parle, sans compter les trois bouteilles, qui ont bien leur éloquence ; — mais on peut lire encore à la suite, et non sans plaisir, une pièce de poésie catalane : *A mos amichs de Barcelona*, et deux pièces de poésie dans le provençal des anciens troubadours.

On trouvera encore, dans un Supplément ou *Apoundoun*, quelques-unes des poésies anglaises de l'auteur, choisies parmi les plus remarquables du recueil que nous avons cité, et dont les traducteurs provençaux sont les maîtres-félibres qui se nomment : Aubanel, Mathieu, Mistral et Crousillat. Aubanel a traduit, avec les couleurs de sa palette vénitienne : *Souvenir d'une promenade aux bords du Rhône* et *li Troubaire*, idée ingénieuse, qui fait défiler devant la crèche de l'Enfant-Dieu les poëtes de toutes les nations, Rois Mages de la lyre, n'ayant que des chants pour offrande et leur génie pour présent. Anselme Mathieu, le félibre des Baisers (*di Poutoun*) en a fait un de plus au *Pied d'Adalgise*, poésie déjà citée comme une des gracieuses inspirations des *Scattered Leaves*, et quelques autres pièces ou sonnets. Crousillat a fait passer dans le provençal le grand souffle qui anime le Sonnet à Moïse. Enfin Mistral[1] a fidèlement interprété une religieuse et chrétienne inspiration, qui serait bien faite pour nous étonner, si nous ne connaissions le caractère à la fois rabelaisien et contemplatif de notre auteur. On sait que les extrêmes se touchent, et c'est

[1] C'est par erreur que la traduction de cette pièce a été attribuée dans le volume à Félix Gras; elle est de Mistral.

fort heureux pour la poésie, où, plus qu'en toute autre chose, l'uniformité est mère de l'ennui. La pièce dont nous voulons parler a pour titre : *Quatrains of Holy Love,* ou *li Quatren dóu Sant Amour,* et elle est telle, dans sa forme parfaite et dans son élévation de sentiments chrétiens, qu'on pouvait l'attendre de celui qui respirait à Assises même, — nous l'avons vu, — avec tant de bonheur, le parfum mystique des *Fleurettes de saint François.*

Ajoutons que les notes des *Parpaioun blu,*—en langue française, —celles notamment sur Pétrarque et sur saint François d'Assises, qui sont traduites des *Scattered Leaves* par l'auteur lui-même, nous révèleraient des connaissances aussi variées qu'étendues dans les littératures étrangères, si nous ne les connaissions déjà par sa biographie, et nous n'aurons rien omis, croyons-nous, de ce qui fait le charme ou l'intérêt du livre qui mit, dès son début, William Bonaparte-Wyse au premier rang des poëtes de la Renaissance provençale.

Avant de passer à l'examen du nouveau recueil de notre poëte, reprenons encore avec lui, pour un instant, le cours de ses voyages.

Anvers et Bruges le possédaient du mois d'août au mois de décembre 1852. L'année suivante, durant les quatre premiers mois, il s'enferme à Dublin avec ses livres. Mai, le beau mois, qui n'est pas toujours le symbole des réputations usurpées, comme l'a dit Voltaire, le rappelle sur le continent. Il s'arrête à Huy, sur la Moselle, et plus tard à Cologne. Pendant tout l'été, il donne libre carrière à son goût prononcé pour les promenades à pied, en courant de Cologne à Côme, par le Splügen, et de Côme à Venise. On serait bien étonné, pensons-nous, si cette dernière ville, le rêve fait marbre, lumière et poésie, ne l'avait pas retenu longtemps. Ici, nos propres impressions, si nous ne craignions de nous y attarder, se confondraient souvent avec celles du touriste irlandais. Les promenades au Lido, à Murano, au doux bercement de la gondole et du rêve, entre les deux azurs du ciel et de l'eau ; les splendeurs artistiques et les souvenirs du palais des Doges et de Saint-Marc, les incendies féeriques, au lever du soleil, qui inondent de lumière rouge le quai des Esclavons, le haut des mâts des grands paquebots, et *San-Giorgio* avec la *Dogana di*

mar au fond du tableau : que d'impressions, que d'éblouissements plutôt, à indiquer sinon à décrire ! . . . Trieste, Corfou, Zante, enfin Athènes, l'attirent ensuite avec leurs séductions diverses. Obligé de revenir bientôt sur ses pas, notre poëte voyageur ne rebrousse pas chemin sans avoir fait les excursions consacrées à Marathon, Éleusis, Corinthe, et sans avoir été reçu en audience particulière par le roi Othon et la reine ed Grèce. Puis il retourne par l'Allemagne, par Vienne et Dresde, à Dublin, à ses chers livres, ces amis sûrs que l'on quitte parfois, mais qu'on retrouve toujours avec plus de bonheur.

En 1851, lord Carlyle, étant vice-roi d'Irlande et se trouvant être un grand ami de sir Thomas Wyse, père de notre auteur, accueille celui-ci avec distinction et le nomme haut sherif du département de Waterford pour l'année 1855[1]. Des amis veulent aussi le marier à une riche héritière, parente de la belle-tante dont nous avons parlé. Mais les goûts du poëte étaient ailleurs, et, quoiqu'il fréquentât à ce moment la haute société irlandaise, quoiqu'il eût été élu conseiller général, — ou de la Grande Jurée, — du comté, son amour de l'indépendance et de la vie libre, l'éloignaient bientôt de l'Irlande. Il part de nouveau, visite la Grande Chartreuse, qui lui inspire une pièce de ses *Scattered Leaves*, qu'il a traduit, plus tard pour ses *Parpaioun blu*[2], et se rend en Corse. Là, le capitaine Wyse, — il était depuis peu capitaine d'artillerie dans le régiment du comté de Waterford, — se souvenant de la vie héroïque, prodigieuse et tragique du patriote corse Sampiero[3] quel terrible

[1] Les fonctions de *haut sherif*, dans la Grande-Bretagne, sont très-importantes, donnent beaucoup d'influence et de considération, mais exigent aussi une grande fortune, car elles sont gratuites et entraînent d'assez grandes dépenses. Les hauts sherifs sont tous nommés par la couronne. Leurs attributions principales consistent à représenter la couronne, présider les élections parlementaires, dresser la liste des jurys, maintenir la paix publique et tenir la main à l'exécution des jugements. Ils accompagnent les juges (grands dignitaires dans la Grande-Bretagne) dans leurs tournées d'assises. Le haut sherif a le droit de siéger l'épée au côté. Il peut déléguer une partie de ses fonctions à un ou à plusieurs sous-sherifs.

[2] Vers escri à la Grand Chartrouso, p. 91.

[3] Ce Sampiero, de Bastelica, était entré sous François Ier au service de la France. Il devint sous Henri II colonel général des Corses qui servaient notre pays. C'est à lui, en grande partie, que la Corse dut d'être incorporée pour

drame on pourrait en tirer, soit dit en passant! . cherche en vain une trace publique de cette existence vouée tout entière à son pays, et, n'en trouvant pas, s'indigne, et pose lui-même, au milieu d'un grand concours de peuple, une plaque de marbre commémorative sur « le fronton de la porte de la maison où le héros vit le jour », à Bastelica. Le *Journal de la Corse* du 3 décembre 1855, rendant compte de la cérémonie d'inauguration, louait chaudement « le capitaine Wyse, petit-fils du prince » Lucien, dont le cœur palpite à la façon des Bonaparte, et » sur le visage duquel on reconnait facilement le type napo- » léonien, d'avoir conçu cette admirable pensée, afin de rap- » peler ainsi aux siècles à venir quel fut l'homme que Jean de » Médicis, chef des *Bande nere*, appelait *le brave parmi les* » *braves*, et que M. Wyse appelle à juste titre *le plus Corse des* » *Corses*[1]. »

la première fois à la France, de 1557, date de la conquête de l'île, à 1559, date du traité de Cateau-Cambrésis, trop défavorablement apprécié par la majorité des historiens. (Voir Guizot, *Hist. de France*, t. III, p. 249).

[1] Cet épisode de la vie de notre poëte, que nous ne pouvions passer sous silence, nous fournit l'occasion de reproduire l'inscription même qui figure sur la maison de Sampiero à Bastelica, non-seulement comme document historique, mais comme un monument du dialecte corse, qui tient de l'italien, mais où l'on remarquera les finales en *u* = *ou* de certains mots, comme dans la langue roumaine (Cf. le *Chant de la race latine* d'Alecsandri), et, comme dans nos dialectes languedociens, l'article *lu* = *lou*. Voici cette inscription, que nous trouvons dans l'appendice du recueil des *Scattered Leaves*, où est aussi reproduit l'article du journal cité ci-dessus. Ajoutons encore, pour donner un intérêt de plus à cette citation, qu'il serait difficile de la retrouver aujourd'hui, tous les exemplaires des *Scattered Leaves*, sauf deux ou trois, ayant été détruits par l'auteur dans un accès de dégoût profond, inspiré, nous dit-il (lettre du 8 mars 1883), par un de ses critiques.

Cette inscription, traduite en français, est citée par Adolphe Joanne dans son *Itinéraire général de la France* (Provence, Alpes-Maritimes, Corse). Paris, Hachette, 1877, p. 549 :

A lu piu Corsu di li Corsi,
Sampieru,
Eroe grandiosu fra l'innumerevoli eroi,
Che
L'amore de la patria
(Madre superba di virtu maschie)
Ha nutritu
In ste muntagne e turrenti,

En cette même année où notre poëte honorait le patriotisme d'une façon peu commune, un petit groupe d'hommes commençait en Provence une publication qui devait aussi réveiller des sentiments analogues. C'est en 1855, en effet, que parut le premier numéro de l'*Armana prouvençau,* et nous devons d'autant plus le mentionner ici, que William Wyse se souvient parfaitement d'avoir vu, en passant à Marseille, à son retour de Corse, des annonces de cette publication, où les noms tout nouveaux de Roumanille et du Félibrige, — qui devaient exercer plus tard une si grande influence sur sa destinée, — n'excitèrent en lui, à ce moment, aucune espèce de curiosité.

Les trois années qui suivirent furent remplies, sauf une interruption en 1857 par suite de licenciement provisoire, par les exigences de la vie militaire. Après avoir tenu garnison avec son régiment en diverses villes, ou comme commandant avec sa compagnie seule, en différentes forteresses (Drake's Island près de Plymouth, Southsea près de Portsmouth), le hasard l'amena encore à Plymouth en Angleterre, ville et campagne délicieuses, dit-il lui-même, ainsi qu'il les célébrera d'ailleurs dans ses *Piado,* et où il devait trouver la compagne de sa vie, celle à qui il doit, après une vie agitée d'épreuves de toute sorte, tout ce qu'il a de bonheur et de sérénité dans l'âme (Lettre du 8 mars 1883).

Nous arrivons enfin aux *Piado de la Princesso.*

Ce nouveau recueil, disons-le tout d'abord, est dédié au poëte national de la Roumanie, Vasile Alecsandri, en souvenir du voyage de ce dernier en Languedoc et en Provence, au printemps de l'année 1882. Celui qui « a tant fait pour la muse et pour la liberté de son pays », ainsi que s'exprime cette dédicace, a répondu à Bonaparte-Wyse par un sonnet français d'un tour heureux et spirituel, comme on pouvait s'y attendre

William Wyse,
Catolicu irlandese,
Nipote di Napulioni lu grandi,
Colmu d'ammirazione,
De lica stu marmaru,
VIII decembre, giornu de la Cuncezione M DCCC LV.

de l'auteur de la Comédie en vers français, *les Bonnets de la Comtesse*. On trouvera ce sonnet en tête du livre. Après ce salut cordial, M. Roque-Ferrier nous fait pénétrer au cœur même de l'œuvre et de l'écrivain par un avant-propos des plus intéressants. Les médaillons littéraires de Roumanille, Mistral, Aubanel et Tavan, finement modelés et d'une ressemblance parfaite, s'y enchâssent au milieu de détails d'une élégante précision sur le caractère général des poésies de notre auteur. Son action « sur l'organisation du Félibrige, sur ses manifestations extérieures », y est aussi étudiée largement. « L'habitude de boire à la même coupe et de prononcer, avant d'y porter ses lèvres, des vers à la louange d'un homme, d'un fait ou d'un sentiment particulier, qui a si poétiquement transformé les banquets méridionaux, a été surtout généralisée, dit-il, par M. Bonaparte-Wyse. » Il indique, à ce sujet, une coutume analogue en Angleterre, où la municipalité de Londres, « à la fin de ses festins d'apparat, fait circuler la *loving Cup* ou Coupe d'amour, à laquelle les convives boivent tour à tour en grande cérémonie. » Ceci amène M. Roque-Ferrier à se demander s'il n'y aurait pas dans cette coutume, à la fois britannique et provençale, un souvenir confus des traditions bardiques et du St-Graal (Cf. *greal, grazal,* de nos langues romanes), à la recherche duquel les chevaliers bretons et français consacrent leur existence dans les gestes du moyen âge ? Il est difficile de le préciser, comme le constate M. Roque-Ferrier lui-même ; mais il est néanmoins certain que l'usage de boire à la même coupe se retrouve dans beaucoup de pays, et qu'il est lié à des institutions d'une importance capitale dans notre histoire. Ainsi, dans les associations de l'ancienne Scandinavie, appelées *ghildes*, c'est-à-dire *banquets à frais communs*, et aussi *associations* ou *confréries*, lesquelles existèrent également dans les pays germaniques, d'où elles se répandirent, après être devenues chrétiennes, de païennes qu'elles étaient d'abord; chez les Anglo-Saxons, en Danemark, en Norwége, en Suède, en Angleterre, et qui persistèrent chez nous, malgré les édits prohibitifs de Charlemagne, jusqu'à la création des communes jurées, l'une des trois coupes qui se vidait « en l'honneur des parents et amis dont les tombes, marquées par des monticules de gazon, se voyaient çà et là dans la plaine », se nommait *la*

Coupe de l'amitié. Ce que nous disons là, d'après Augustin Thierry (V. *Cons. sur l'hist. de France,* chap. VI, p. 167, édit. Furne), prouverait une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que ce qui est considéré parfois comme un usage récent pourrait bien avoir plus de vingt siècles d'existence.

C'est aussi à Bonaparte-Wyse que M. Roque-Ferrier fait honneur de la diffusion des idées de confédération latine, que nous avons développées ailleurs[1]. Enfin l'avant-propos se termine par des considérations élevées sur les destinées du *Félibrige,* auxquelles l'intervention de Bonaparte-Wyse aura, dans tous les cas, donné un essor inespéré au delà de ses frontières naturelles. Nous ne saurions entrer dans d'autres détails au sujet de cet avant-propos, intéressant à plus d'un titre; nous en recommandons d'autant plus la lecture à tous ceux qui voudraient faire une connaissance complète avec le mouvement littéraire méridional, qui compte déjà plus d'un quart de siècle.

Nous devons, toutefois, formuler une réserve au sujet d'un passage de cet avant-propos. M. Roque-Ferrier n'a-t-il pas exagéré un peu, et même beaucoup, en affirmant (p. x) « que l'expansion linguistique du français devait rencontrer un de ses instruments les plus sûrs dans l'Académie française et la mission qui lui fut confiée de préparer le Dictionnaire, la Grammaire, la Poétique et la Rhétorique de la langue. » Ne pourrait-on pas lui faire observer tout d'abord que, de cette quadruple mission, l'Académie française n'a rempli que la première? Et comment l'a-t-elle remplie? Dans un article intitulé *de la Langue française,* et qui figure dans l'édition de ses *Portraits littéraires,* publiée en 1836 (Paris, librairie Werdet, t. II, p. 453), Gustave Planche débutait ainsi : « Il y a aujourd'hui cent quatre-vingt-dix-neuf ans que Richelieu demandait à l'Académie française le Dictionnaire de notre langue, et, après deux siècles de travaux et d'efforts collectifs, ce Dictionnaire n'est pas encore prêt. » Et, après avoir signalé sans malveillance, mais avec sa rigueur et sa méthode ordinaires, les nom-

[1] V. *le Félibrige et l'Idée latine à Marseille.* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), 1883.

breuses erreurs, lacunes ou défectuosités, de la nouvelle édition de ce Dictionnaire ; après avoir formulé, à côté de ses justes reproches, des *desiderata* que Littré seul devait réaliser trente ans plus tard, le savant critique concluait : « La langue française n'est pas encore à la veille de mourir ; mais, si elle n'avait, pour entretenir ses forces et pour prolonger sa vie, que les auteurs du nouveau Dictionnaire, je la plaindrais de toute mon âme. »

D'un autre côté, et à l'appui de la thèse, trop facile à soutenir, de l'influence absolument négative de l'Académie française sur les destinées de notre langue (tout au plus l'Académie, en dépit des hommes éminents qui la composent, pourrait-elle être considérée comme une chambre d'enregistrement, très-insuffisante d'ailleurs, des édits formulés par les écrivains et par l'usage), nous pourrions citer le *Discours sur l'universalité de la langue française,* de Rivarol, — un nom qu'on ne s'attendait guère à trouver ici. M. Caro, dans le *Journal des savants* (novembre 1883), a donné de cette œuvre, ainsi que des idées philosophiques très-personnelles et très-remarquables du célèbre pamphlétaire, qui apparaît ainsi sous un jour tout nouveau, une analyse des plus curieuses et des plus intéressantes. En ce qui concerne notre sujet, il ressort du Discours en question que l'universalité de notre langue, ou son expansion, suivant l'expression de M. Roque-Ferrier, est due, entre autres choses, à des qualités qui lui sont propres et au génie de la race qui la parle, mais nullement à l'influence de l'Académie française, qui n'y est pas même mentionnée. Si c'eût été un oubli ou un parti pris de Rivarol, il faut croire que M. Caro, de l'*Académie française*, n'aurait pas manqué de le signaler.

Dans une invocation à celle qui inspire ses vers et son culte provençal, l'auteur des *Piado de la Princesso* nous explique le titre de son œuvre et nous dévoile ses hautes aspirations :

AUTO Idealo ! Idolo subre-bello !
Fiero Princesso ! O tu, Fado ESTERELLO !
Encarnacioun de toun païs !
Pèr forço baus e forço vàsti vabre,
Tonjour ardèn e mai que mai alabre,
Veici toun troubadou que sèmpre te segais !

Niflant de liuen toun alen balsamique,
Ve, siéu aquéu, lou Felibre eisoutique,
Qu'a canta LI PARPAIOUN BLU....
Encuei, ma barbo es blanco, e la Vieiesso
Vendra lèu-lèu m'espoutriga, Princesso!
Qu'enchau? pèr tu mi pèd, moun cor, tout es alu!

Voilà donc bien renseignés ceux qui pourraient se demander quelle est la princesse dont le poëte suit les traces. Nous allons voir où le mène son guide et quels chants il lui inspire.

C'est d'abord *lou Cantico de Santo Estello,* l'Étoile du Félibrige, pareille à l'étoile des Rois Mages, telle que la comprend l'auteur et que nous la comprenons nous-même, sorte de guide céleste, purement idéal, et non une vraie sainte du martyrologe chrétien, en dépit du titre, et comme paraîtrait l'indiquer l'avant-propos.

Di sournuro toumbarello
Un trelus s'espandiguè!...
Ero tu, la Santo Estello!
E lou campas sourriguè.
Santo Estello tres fes bello!
Resplendènto Santo Estello!

Ve, toun lume benfasènt
A travès li baus, li vabre,
A coundu li rèi alabre,
Dòu fin founs de l'Ouriènt,
A la fàci dóu Messìo,
A la lus que toujour briho,
Liuen, oh! liuen di mescresènt.

COR

Santo Estello tres fes bello!
Resplendènto santo Estello!
Te seguiren mai-que-mai,
A travès li baus, li vabre,
Ardènt, arderous, alabre,
Coume li Rèi, sènso esfrai!

Un Dimenche dòu mes de Mai est aussi un cantique, mais chanté par la nature toute seule sur son « orgue universel »,

Liuen di gleiso poumpouso ount lou prèire s'aclamo,

et où passe un souffle panthéiste des plus vibrants. Cette pièce

est d'une grande élévation. Forme et idée s'unissent dans une harmonie pure, et l'on sent, dans les strophes qui la terminent et la résument, l'élan souverain d'un cœur qui veut, à toute force, s'élever au-dessus des horizons terrestres.

Septentrioun est un charmant petit poëme, inspiré par une inscription d'Antibes, qui est elle-même un bijou, une perle enchâssée dans une pierre antique. La voici : « *Diis Manibus pueri Septentrionis annorum* XII *qui Antipoli in theatro biduo saltavit, et placuit.* » C'est tout, et il n'en faut pas davantage pour inspirer un chef-d'œuvre ravissant de grâce et de finesse, sans fadeur. Latour ou la Rosalba, s'ils étaient de ce monde, pourraient seuls signer ce ravissant pastel. On trouvera à la fin du volume une très-fidèle traduction de cette pièce en vers français, par M. Constant Hennion, de Tours, l'auteur d'une traduction de *Mireille*, en vers français également, et qui est, dit-on, très-exacte. Il nous sera peut-être permis de regretter que cette traduction ne soit pas dans le domaine public.

Voici trois pièces d'une fantaisie charmante : *li Tres Flour*, joli dialogue en tercets monorimes, qui marque d'un signe poétique la pervenche, — *pervenco, prouvenco, prouvençalo*, — la fleur des félibres ; *la Cabèladuro d'or*, vers fluides et doux comme un chant de fauvette, qui se terminent par ce grand vers, moins grand encore que la pensée :

S'es lou grand Soulèu bèu, la grand Bèuta 's divino ;

enfin *lou Calignaire*, au rhythme musical et chantant, comme presque tous ceux que le maître emploie (nous l'avons déjà fait remarquer à propos des *Parpaioun blu*), avec une variété et une abondance singulières.

La pièce *A Mounseigne Dubreuil, archevesque d'Avignoun, « en souvenì dóu batisme bèn-astra de moun enfantoun Napoulèoun-Estello »*, est une page à ajouter à l'état civil d'Avignon, où naquit le quatrième fils de l'auteur, en 1876, le jour même de la Sainte-Estelle.

Lou Roumieu dou Soulèu a fait chez nous un double pèlerinage. La plage de Maguelone et les ombrages de Clapiers peuvent se renvoyer l'harmonieux écho de ses vers. C'est une des plus belles pièces de l'auteur.

A la Vierge de Mount-Serrat, ode superbe, cri d'un cœur exalté par la foi ; ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, car nous savons que toute âme élevée, à ses heures de recueillement et face à face avec le néant de notre être, éprouvo le besoin de croire et de sonder les mystérieuses profondeurs de l'*au-delà* de ce monde.

Voici encore deux fantaisies: l'une familière, *li Frisoun perdu ;* l'autre héroïque, *la Vilo d'Aigo-Morto,* et deux pièces dédiées *I Felibre d'Avignoun,* légères et gracieuses comme un chant d'alouette qui descend et remonte dans l'espace, — l'arrivée et le départ.

On connaît *Magalouno,* cette pièce tout imprégnée de la poétique tristesse des lieux déserts, qui eut toujours tant d'empire sur l'âme du poëte, et dont M. Lambert a si heureusement traduit en musique le caractère mélancolique, pareil au balancement d'un rêve sur des flots tranquilles.

Après les *ombres* du passé, voici les *rayons* d'une vie puissante et agitée: *Lord Brougham e Cano.* Le politique, l'homme de science, le grand orateur, l'apôtre infatigable de l'abolition de l'esclavage, de la réforme parlementaire et de l'instruction publique, revivent dans ces strophes graves, que vient égayer l'enchanteresse vision des côtes de Provence, et de ce cap d'Antibes, baptisé d'un mot éloquent : *lou Cap Incomparable.* Cette pièce valut, du reste, à l'auteur un rameau d'olivier d'or, premier prix d'un Concours ouvert à Cannes en l'honneur de lord Brougham, au mois d'avril 1879.

Nous n'avons pas de grands efforts à faire pour donner une idée de la variété des pièces qui composent le recueil des *Piedo.* Il nous suffit de suivre l'ordre même du livre. Ainsi, après la grande pièce qui précède, et sous la forme d'humbles noëls, — qui certes ne se trouvent pas souvent à pareille fête, — nous voyons défiler *la Famiho de la Comtesso,* gracieuse caravane qui chemine encore sur la même rive ensoleillée et embaumée, entre Nice et Antibes. Là se traine également le héros du second noël, *lou Quiéu de bos,* un triste cul-de-jatte, que la fée Poésie, en le touchant de sa baguette, transforme presque en chérubin radieux.

C'est en montrant le rayonnement de l'âme à travers les misères et les difformités de l'enveloppe humaine, que les poë-

tes prouvent qu'ils ne sont pas seulement des artisans de vers, et que le monde moral a pour eux des splendeurs sans rivales.

Notons, en passant, *la Jacènt*, dont le sous-titre : *Mi Premiè Vers prouvençau*. — 1860, — dira l'intérêt, augmenté encore par le sentiment personnel et douloureux qui l'a dicté.

N'oublions pas *lou Sounge de Zenoutèmis*, belle pièce, pleine de cette adoration des grâces de l'enfance, qui a servi de thème inépuisable et charmant à plus d'un grand poëte. On y trouve aussi des souvenirs de l'antiquité et des détails sur le vieux Marseille, très-attrayants, malgré leur caractère archéologique.

Chaque chant de ce recueil appellerait un commentaire, et nous aurions vite épuisé toutes les formules d'une admiration aussi vivement ressentie que difficile à préciser. La poésie, ce souffle impalpable qui se dégage d'une œuvre d'art, vers, bronze ou marbre, se sent, en effet, plus qu'elle ne se raisonne. Cependant, comme, après le plaisir d'être ému soi-même, il n'en est pas de plus grand que de communiquer son émotion à ceux qui sont faits pour sentir les mêmes beautés, nous allons transcrire, tout uniment, les notes prises par nous au courant de la lecture, et sous le coup d'une première impression, toujours la bonne.

La Deïficaciouu dóu Vènt-terrau : ici tout est vigueur, énergie, force irrésistible ; la langue et le rhythme résonnent comme les coups du forgeron sur l'enclume. Qu'on en juge par les dernières strophes :

Car aquéu es un Diéu de puissanço terriblo,
A l'aprôchi dóu quau e crussis e se giblo
Tout lou terraire espavourdi,
E que fai au-davans de sa bouco invesiblo
Li pont et li tourre ferni,
Lis aiglo e li grignoun fugi.

Mai es tambèn aquéu qu'i raço de Durènço
Ispiro l'estrambord, e l'eterno jouvènço,
Li fort pensamen majourau,
E que fai ressali, pèr sa voio e sa tènso,
Coume d'un gaudre li frejau,
Li muscle di bras prouvençau.

Envòutas-me d'enfant, vers tendres et gentils comme le sujet :

Venès m'envirouna, mi pichot, mi pichoto,
O mi ròsi gauteto, o mi sedòusi floto !

Vòsti rire argentin, vòsti mot beluguet
Me soun verbe d'Amour, d'Esperanço, de Fe ! . .

Dintre la Fourèst de la Santo Baumo, souvenir historique [1], dédié par le petit-fils à la mémoire vénérée de l'aïeul maternel qu'il appelle :

« *Lou sublime inchaient dóu scetre dis Espagno.* »

La Mantiho, spirituelle et badine protestation contre le délaissement des costumes nationaux par tous pays, et particulièrement en Espagne.

Lou Cap Incoumparable, nouveau dithyrambe en l'honneur du cap d'Antibes, dont nous avons déjà dit les séductions sans égales pour notre poëte.

A prepaus de la mort di dous pichot Grihet de Mlle Ernestino de Bornier : rhythme ailé, grâce précieuse et délicatesse exquise, telles sont les qualités dominantes de cette charmante fantaisie. Citons, à ce sujet, l'opinion flatteuse d'une des illustrations littéraires et sociales de l'Angleterre. Dans une lettre dont notre poëte a bien voulu nous communiquer une copie, — texte et traduction, — lord Lytton, fils du célèbre romancier Lytton Bulwer [2], littérateur lui-même des plus distingués

[1] V. l'Avant-propos des *Parpaioun blu*, où ce souvenir est raconté par Mistral. Puisque ce titre du premier recueil de Bonaparte-Wyse revient sous notre plume, voici ce qu'en disait M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) dans une lettre du 8 mars 1882 : « J'ai reçu avec plaisir vos poëmes des *Papillons bleus*, que je ne puis lire que dans la traduction. Le titre de l'ouvrage m'a rappelé que j'avais publié, en 1840, quatre livraisons d'un petit pamphlet humoristique, politique et littéraire, intitulé *les Papillons noirs.* »

[2] La liste des œuvres de cet écrivain célèbre est très-longue. *Rienzi, le dernier des tribuns*, est regardé par beaucoup de critiques comme son chef-d'œuvre. Suivant une autre opinion, *Rienzi* et *les Derniers Jours de Pompéi* sont loin de valoir *Pelham* et *Eugène Aram.* »

Son fils lord Lytton, diplomate et poëte, a été successivement attaché d'ambassade à Washington, à Florence et à Vienne, et en 1876 vice-roi des Indes. Sous le pseudonyme d'Owen Meredyth, il a fait paraître des poëmes et

et ancien vice-roi des Indes, exprime d'abord d'une manière générale l'étonnement et le charme que lui a causés la lecture des *Piado*, dont les poésies « lui semblent toutes marquées d'une grâce singulière de forme et pleines de vraie génie lyrique. » L'étonnement se comprend chez un homme qui confesse n'avoir pas la moindre idée « que la langue du GAY SABER eût une place quelconque dans la littérature moderne, ni ses maîtres aucuns héritiers dans ce XIXe siècle, — qui n'est ni gai ni sage. » Le noble écrivain ajoute : « L'introduction de M. Ferrier aux *Piado* a été pour moi une révélation ; les poésies qui les suivent une série de révélations : tout « un essaim de planètes nageant dans mon œil[1]. » Et, après avoir frotté mes yeux plusieurs fois, je ne sais pas encore si j'ai lu ou rêvé. Mais je pense que, si je recevais demain de Guillaume de Loris un exemplaire du *Roman de la Rose*, imprimé à Plymouth, à la date de 1883, et ayant l'autographe de l'auteur sur le titre, je ne me sentirais pas plus ahuri que je ne le suis, en vous demandant de faire parvenir à l'auteur des *Parpaioun blu* l'expression de mes félicitations sincères pour le don précieux de son très-intéressant livre. » Quant au charme ressenti, en voici l'expression on ne peut plus vraie et gracieuse. « Le petit poëme sur *la Mort des deux Grillons*, dit lord Lytton, est un pur bijou, et plus ressemblant à une poésie lyrique grecque qu'aucune chose que je puisse à ce moment me rappeler dans la littérature française, anglaise ou latine. Catullo n'a rien écrit de mieux en ce genre[2]..... »

Il n'y a rien à ajouter à un éloge venu de si haut et si élégamment formulé.

Les illustrations littéraires de l'étranger n'ont pas été les seules à saluer le talent de notre William. A côté des noms

des recueils de chants nationaux. On connaît de lui *Clytemnestre et autres petits poëmes, le Vagabond* (*the Wanderer*), choix de légendes de divers pays, qu'on dit remarquables par la grâce ; *Lucile*, roman en vers, paru en 1860 ; *Serbski Pesme* (1862), collection de chants serbes, etc.

[1] Vers du poëte *Keats*.

[2] La dédicace de cette pièce à Mlle de Bornier amène lord Lytton à faire, en quelques mots, un éloge très-senti de la *Fille de Roland*. C'est avec un véritable plaisir que nous le transcrivons ici : « Ce drame-là, dit lord Lytton, par la noblesse de la conception, est le plus beau que j'ai vue sur la scène moderne. »

d'Alecsandri, de Balaguer et de lord Lytton, on serait étonné sans doute de ne rencontrer aucun grand nom de France. Nous pouvons empêcher cet étonnement, en citant la lettre suivante du plus grand de nos poëtes, répondant à l'envoi des *Parpaioun blu :*

« Hauteville-House, 14 avril 1868.

» J'ai lu votre beau recueil.

» C'est de la poésie vraie, parfois touchante. J'aime cette langue provençale, qui a pour frontières au sud la langue latine, au nord la langue française ; au sud Virgile, au nord Voltaire. Vous écrivez à merveille, et avec une noble aisance, dans ce vivant et lumineux idiome. Je vous remercie de m'avoir envoyé votre livre, et je vous envoie mon applaudissement. Nous sommes frères dans la grande fraternité de l'idéal.

» L'idéal, ciel de l'art, est la patrie des poëtes.

» Je vous serre la main.

» Victor Hugo. »

Après le maître, le disciple. Et voici ce qu'écrivait à Wyse, à propos des *Parpaioun blu,* l'auteur des *Odes funambulesques,* qui est aussi celui de *Gringoire :*

« J'ai relu dix fois vos odes si fraîches, si pures, si vivantes... Je comprends l'ardente sympathie qui vous a fait courtiser cette Muse provençale, jeune, libre, parée de sa seule grâce, et glorieusement étrangère aux corruptions civilisées[1] ! Un tel amour purifie ceux qui l'éprouvent, et c'est revivre déjà que d'aimer à voir s'épanouir cette fleur de sang ! »

A ces citations empruntées à une brillante étude d'un jeune Lyonnais, M. Paul Mariéton, sur William Bonaparte-Wyse, succèdent les lignes suivantes : « C'est des troubadours que M. Wyse a appris la langue d'oc. Dans sa soif de Provence, il

[1] Cette même idée a été exprimée, à quinze ans de distance, par un autre poëte parisien, le délicat, le profond Sully Prudhomme (voir sa lettre à Jasmin fils pour les Félibres de Paris). Et nous sommes heureux d'opposer ce jugement, venu de haut, au pédantisme de certains hâbleurs, qui se prétendent champions de l'unitarisme à outrance. (Note de M. Paul Mariéton, brochure citée. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, novembre 1882.)

a voulu boire aux sources et en a rapporté cette originalité suprême et cette *indépendance*, pour employer le mot de M. de Villeneuve, à laquelle le portait déjà sa nature d'artiste et de grand seigneur. En lisant certains vers de Wyse, la fière prose du duc d'Aumale m'est revenue à la mémoire. A ces esprits de grande race, ne trouverait-on pas quelque fraternité?.....»

En reprenant notre examen, nous rencontrons *li Funeraio*, seule pièce qui touche à la satire; encore le fait-elle de la manière la plus digne et la plus contenue. Pour l'apprécier, il nous faudrait entrer dans le domaine de la politique; nous devons nous en abstenir ici. Disons seulement qu'il s'agit des funérailles des antiques devoirs envers Dieu et envers la société. La devise « Ni Dieu, ni maître », qui préside à ces funérailles, dit clairement leur caractère antisocial, contre lequel proteste l'auteur.

Lou Roussignòu è la Luseto, jolie fable traduite de l'anglais, dont la moralité est à l'adresse de deux éminents félibres, que chacun reconnaîtra facilement.

Autre fable, mais dans un genre tout différent : *Fablo eromico*. C'est *la Roco de Dom et lou Mount Ventour*, échangeant dans l'azur un dialogue curieux et frappant. Cette fable montre ὁ μῦθος δηλοῖ ὅτι) qu'il ne faut pas chercher la « petite bête » dans les œuvres du génie et s'adresse à tous

Li maudisènt di glòri fièro
Que van reglant, li foutissoun !
'Me si mesuro *pèd-de-nièro*[1],
Touto ilustracioun auturiero. —
Li Cesar, Byroun, Mirabèu,
Lis Hugo, Hildebrand, Croumvèu,
Coume s'eron de bourgés glabre. —
Moussu Dubois, o moussu Fabre,
E meton sout lou meme arnés
Qu'aquéu de *Grisoun o Blanqueto*
(Lis ai que tiron de carreto)
Eous, Flegoun, o Piroués,
Aquéli fougous caucigaire
Di camp desmesura de l'aire,
Que tiron, boufant de belu,
Dóu blound Soulèu lou càrri alu !

[1] Voir Aristophane, *les Nuées*.

Cette fable est dédiée au comte de Toulouse-Lautrec, « *simpati descendènt di comte de Toulouso* », qui est bien digne, par la largeur de son esprit et le caractère élevé de son talent d'écrivain, de s'associer à ces sentiments.

La Darriero Vitòri de Louis Vue, sans contredit l'une des plus nobles inspirations de l'auteur, célèbre « un triomphe moral que Bossuet aurait dit plus méritoire que ceux d'Alexandre et de César » (avant-propos de M. Roque-Ferrier [1]). Cette pièce fut lue pour la première fois à Montpellier, à la réunion de la Maintenance du Languedoc du mois d'avril 1879, où elle obtint le plus vif succès.

La prose est aussi représentée dans les *Piado*. A part une lettre écrite au nom du fils de l'auteur, Frédéric-Lucien, à son parrain Mistral, et qui est charmante, il y a une épitre à *Na Laureto de Mountpavoun*, dont le mari, Gui de Mountpavoun, a quelque renom dans le Félibrige. Cette épître est aussi courte que gracieuse, et précède une chanson extraite d'une scène dramatique inédite : *Peire Cardinau au vilage*, qui fait désirer vivement la publication entière de cette œuvre. Le discours en prose que Bonaparte-Wyse écrivit pour les Fêtes latines internationales de Forcalquier, au mois de mai 1881 (dont le brillant compte rendu par M. Charles d'Ille, paraissait naguère ;—Gap, imprimerie Richaud), est aussi un morceau à citer dans les œuvres de notre poëte, tant pour la maîtrise de la langue que pour l'élévation et le tour original des idées. Il y a encore, en prose, dans les *Piado*, une dédicace à M. de Berluc, pour s'excuser de lui adresser une fantaisie d'un nouveau genre, — du moins en provençal. C'est une double pyramide, — qui n'a rien de commun avec celles des Pharaons, et à qui nous n'oserions promettre la même durée, — faite d'un vers monosyllabique au début, allant jusqu'à l'alexandrin et décroissant par degrés syllabiques jusqu'à un nouveau vers d'une seule syllabe. L'auteur s'est inspiré des poëtes fantaisistes de l'an-

[1] L'avant-propos de M. Roque-Ferrier aux *Piado* vient d'être publié en entier, sous ce titre : *Un Félibre irlandais*, dans une nouvelle Revue internationale, *les Matinées littéraires de Madrid*, dirigée par la sœur de Bonaparte-Wyse, Mme de Rute (Rattazzi), dont le talent bien connu d'écrivain et de poëte ne peut manquer d'assurer le succès.

cienne école alexandrienne, et l'on trouverait aisément ses modèles, quant à la forme, dans les *Poetæ minores græci*. Une fantaisie pareille produisait aussi « ces caprices des poëtes du XVIe siècle, qui, rompus à toutes les difficultés de la prosodie, assouplissaient les vers et en faisaient une pâte malléable, si propre à s'adapter à toutes les formes, que certaines de leurs chansons bachiques prenaient la forme d'un vase à boire [1]. » C'est de la curiosité poétique ; cela rentre dans le *bibelot* ; mais nous ne dédaignons pas, tant s'en faut, ces petites choses, quand la matière en est précieuse et le tour de main heureux. L'esprit, d'ailleurs, sauve tout, et des « riens », grâce à lui, deviennent quelque chose. La double pyramide dont nous parlons est un de ces « riens » charmants.

La Counfidènci de N' Eisabèu de Mount-oulièu à sa sorre Na Rosobello, à prepau dóu Troubaire En Peire Vidau, est la mise en œuvre poétique des souvenirs relatifs à ce poëte, qui n'était pas seulement le pauvre fou de la tradition, mais qui était capable d'émouvoir par sa renommée et par ses vers le cœur des châtelaines de son temps.

A-n-Anfos Roque-Ferrier :

Ro-Ferrié
Chivalié
Dóu parla de Mountpelié...

est une lettre d'excuses pour un trop long silence sur un mètre de Guilhem de Berguedan.

Erin est la traduction provençale de quatre strophes roumaines d'Alecsandri. L'imagination orientale, qui anime tout ce qu'elle touche, fait souvent dialoguer entre eux les éléments. Ici, c'est un lac qui demande à Erin (l'Irlande) si elle veut s'endormir, heureuse et calme, sur son sein tranquille.— Non, dit Erin, je serais gênée sur tes ondes, ton sein est trop

[1] Champfleury, les *Romantiques oubliés*. Ce n'étaient pas seulement les poëtes qui avaient de ces fantaisies au XVIe siècle, témoin Rabelais, qui a composé une *épilénie* ou chant de vendanges suivant les contours d'une bouteille. « On trouve dans plusieurs anciennes éditions de Théocrite des pièces : *l'œuf, les ailes, la hache, la flûte de Pan*, décrits dans des vers inégaux, qui reproduisent la forme de ces divers objets. » (V. Rabelais, éd. Burgaud des Marets et Rathery, t. II, p. 503.)

étroit.— Veux-tu être belle ? lui dit le Soleil, monte sur mon char. — Non, dit-elle, je me méfie de tes clartés, car au jour la nuit succède. — Mais le vent : Veux-tu avec moi l'empire du monde, nul obstacle devant moi :

Vos dóu mounde agué l'empèri ?
Eilamount m'oupauso rèn.
Boufe en liberta dins l'aire !...
Vos que devèngue toun fraire ?
Bramo Erin : « Lou vole bèn ! »

Rien de plus éloquent que les allégories, quand elles sont claires et précises comme celles-ci : ajoutons rien de plus poétique. La matière animée, n'est-ce pas le triomphe de l'art ?

L'*Éloge de Plymouth* nous rappelle, au milieu de ses jolies descriptions, qu'un lien étroit du cœur unit le poëte à cette charmante ville anglaise :

Dins la lengo encantarello,
Bono, e lindo, e melicouso,
Dins uno rimo amourouso,
Cantarai la vilo bello
Entrounado subre l'oundo
De la blavo mar prefoundo
Qu'es lou cap de Devounìo,
Qu'es lou païs de ma mio !

Plymouth (vilo de ma Bello !)
Bourda de calanco urouso,
Gai de colo souleiouso,
L'auro d'Eden t'enmantello !
Bèuta rodo dins ta roundo,
Bonur sus ta bouco abound o ;
A mis iue, à mis auriho,
Portes lum e meloudìo !

Quand lou tèms di primadello
Fai flouri ti raro oumbrouso,
E sus ti prado óudourouso
S'escampihon milo estello,
E mai l'eiglantino blounde
L'baragno se deshounde.
Tout moun cor s'escarrabiho,
Iéu te bèle emé ma mio !

Car ma mio, car aquelo
Avenènto, e franco, e blouso,
De ma vido fastigouso
L'ange claro e cantarello,
Que mi bon desir segoundo,
Que mi pàuri vers fegoundo,
Déu à tu soun biais que briho :
Es de tu, Plymouth, la fiho !

Qu'ajouter à cet éloge d'une compagne aussi chère que dévouée, sinon que Mme Wyse est une amie du Félibrige, et une amie de la première heure. Elle était de la félibrée historique de Font-Segugne, où elle conduisit, dans tout l'éclat printanier de ses vingt ans, la farandole provençale qui déroula ses spirales légères et bondissantes à travers les jardins du castel provençal. Elle n'a cessé depuis lors de s'intéresser au mouvement félibrin. Elle mérite bien cet hommage, aussi délicat que vrai, du poëte et de l'époux reconnaissant.

Nous n'avons plus qu'à citer une pièce assez étendue et qui fourmille de jolis détails : *lou Caut de cieume de Belaudoun*, qui ne sera pas le chant du cygne de l'auteur, quoiqu'on puisse se demander « si le félibre de Waterford ne s'est pas réfléchi dans ses œuvres au point de laisser deviner que la figure de Belaud de la Bellaudière cache par moments la sienne propre. (Avant-propos[1] des *Piado*.)

Le recueil se termine par un essaim de sonnets (*Eissame de sounet*) qui s'envole, joyeux ou triste, dans toutes les direc-

[1] P. XXIII. Bellaud de la Bellaudière est, parmi les vieux poëtes provençaux, le Benjamin de notre auteur. Il a même ressuscité, en l'honneur de sa mémoire, l'*Arquinige*, ou Société des plus secrètes et des plus dangereuses pour la tranquillité.. des *dives bouteilles*. Quelques amis choisis, dont Bonaparte-Wyse est le père spirituel, — aux deux sens du mot, — en font partie et ont chacun leur blason et leur devise, composés et octroyés par la main généreuse du *Paire dis Arquin*. C'est ainsi que s'appelait La Bellaudière lui-même, dont un de ses biographes nous dit « qu'il était à Aix, à la tête d'une troupe de joyeux compagnons, lesquels pensaient que la jeunesse produit des fruits qu'il faut s'empresser de savourer.... Ces écervelés, ajoute M. Augustin Fabre (Louis Bellaud de la Bellaudière. *Étude historique et littéraire*, p. 28), s'appelaient *Arquin*. Sur l'origine et la signification de ce mot, M. Fabre ne nous apprend rien. D'après Mistral (*Dict. prov.-franç.*), il se rattacherait au vieux sens du mot français *narquois* (V. *Dict. de Littré* à ce mot.)

tions et par tous pays. Quelques-uns, tels que *lou Cimié de Waterford, la Mar latino, lou Diéu vivènt*[1], sont de vrais petits chefs-d'œuvre par le fond et par la forme.

Comme dans son volume des *Parpaioun blu*, l'auteur a mis en un supplément, avec des notes toujours intéressantes, quelques traductions anglaises[2], françaises[3] et catalanes[4] de ses poésies.

Tel est ce recueil, où l'on pourra constater les progrès du talent de son auteur. Sans rien perdre de sa force, le poëte a un peu calmé cette exubérance de pensées, et d'expressions qui se fait jour parfois dans ses premières poésies[5], et qui est, paraît-il, un produit du sol natal. C'est l'œuvre de l'âge mûr, c'est-à-dire de la pleine et forte possession de soi-même, succédant à l'œuvre primesautière de la jeunesse. En compensation, si toutefois une compensation est nécessaire, le poëte a affiné encore ses grâces juvéniles, et a produit ces bijoux admirablement ciselés de *Septentrioun* et des *Dous Grihet*, en-

[1] M. Jemmett Browne, à qui est dédié ce beau sonnet, n'est pas seulement un ami de l'auteur, c'est aussi un ami des Félibres. Il a écrit sur ces derniers une sorte de roman littéraire, encore inédit et très-intéressant, d'après Bonaparte-Wyse. Il y est beaucoup parlé de Mistral, Roumieux, entre autres, et surtout de Mathieu, que M. Browne avait pris en grande affection pendant son séjour à Avignon, il y a un ou deux ans. C'est l'auteur des *Piado* qui lui avait donné des lettres d'introduction auprès des Félibres. Il est à souhaiter que le public ne soit pas longtemps privé du plaisir de connaître l'œuvre d'un auteur, — poète et musicien, — des plus sympathiques.

[2] L'auteur a traduit lui-même en anglais le *Cantique de Ste-Estelle*, l'*A propos de la mort de deux petits Grillons*, et quelques autres.

[3] L'auteur a également traduit en français la pièce sur *les Deux Petits Grillons*, et M. Constant Hennion, de Tours, celle qui est intitulée *la Dernière Victoire du roi Louis VIII*.

[4] M. Hyacinthe Verdaguer, l'auteur du poëme remarquable de l'*Atlantide*, a traduit en catalan, avec une vigueur d'expressions appropriée au sujet, *la Déificació del Vent-terral*.

[5] Dans une étude de Gustave Planche sur l'écrivain irlandais Maturin, nous relevons ces lignes caractéristiques : « Ce qui frappe d'abord dans les plus belles pages de Maturin, c'est une sorte d'exubérance fastueuse, particulière à son pays ; car l'Irlande est, dans la Grande-Bretagne, la même chose à peu près que la Provence pour nous. » Ce rapprochement n'est-il pas curieux à propos d'un poëte irlandais, dont la *pas-ion* provençale semble ainsi le résultat d'un entraînement de race, et en quelque sorte d'une véritable prédestination ?

tre beaucoup d'autres. Quant à la langue, de plus en plus maîtrisée, elle est merveilleuse de souplesse et de coloration. La rime aussi, détail secondaire, sans doute, pour l'auteur comme pour nous, et dont nous ne parlons que pour mémoire, la rime est plus riche, en général, dans les *Piado*[1]. Pour les formes du rhythme, nous en avons fait remarquer plusieurs fois l'heureuse et inépuisable variété. C'est là ce qui constitue la poésie, c'est son essence même, car c'est de là que découle la musique des vers. Et que sont des vers sans cette musique ? Rien autre chose que de la prose rimée.

Nous ne terminerons pas cette étude sans formuler une critique. Quoique nous n'ayons pas besoin, nous nous plaisons du moins à le croire, de justifier ainsi de notre sincérité, comme après tout nous n'avons pas eu l'intention d'écrire un panégyrique, il ne nous déplaît point que notre poëte lui-même nous fournisse l'occasion d'une petite querelle. Ce sera, si l'on veut bien nous le permettre, à propos d'une pièce dont nous n'avons pas parlé, et qui a pour titre la *Cansoun capouliero*. Certes, le poëte est dans son droit quand il proclame ses préférences pour le dialecte provençal-arlésien dont Mistral a fait la belle langue de *Mireille*, de *Calendal* et des *Iles d'Or*. Mais, sans vouloir faire montre d'une susceptibilité déplacée pour les autres dialectes de la langue d'oc, qui ont eu aussi leurs grands poëtes : Goudelin dans le passé, et de nos jours Fabre d'Olivet, Lafare-Alais et Jasmin, nous aurions préféré un peu moins d'âpreté dédaigneuse dans l'expression de tels sentiments. Ce n'est là qu'une nuance sans doute, mais

[1] L'auteur nous disait un jour à ce sujet que la rime riche n'avait des fanatiques qu'en France. — Encore une originalité à notre actif ! — En aucun pays, ajoutait-il, en aucune langue, les rimes riches ne sont ni recherchées ni estimées. Il y a longtemps qu'Alfred de Musset s'était spirituellement élevé contre cette manie, qui devait être portée plus tard à son paroxysme :

Gloire aux auteurs nouveaux, qui veulent à la rime
Une lettre de plus qu'il n'en fallait jadis !
Bravo ! C'est un bon clou de plus à la pensée.
La vieille liberté par Voltaire laissée
Était bonne autrefois pour les petits esprits.

(*La Coupe et les Lèvres.*)

elle a son importance ; et l'auteur l'a si bien senti qu'il a cru nécessaire de s'en expliquer dans une note assez longue, où il se déclare aussi l'admirateur des poëtes qui ont illustré d'autres dialectes du Midi. Nous n'aurions certainement jamais douté de ses intentions, lui sachant un esprit libre et non exclusif; mais il n'en est pas moins vrai que la chanson peut se chanter, et que la note ne se chantera pas[1].

Cela dit, pour l'acquit de notre conscience languedocienne, nous n'aurons plus qu'à louer le poëte de ce qu'il nous présente son livre sous une forme aristocratique, avec la livrée bleu de ciel qu'appelle l'étoile du Félibrige, éclairant de ses uniques rayons le titre du livre. Cette recherche dans l'exécution typographique nous renseignerait sur les goûts du poëte bibliophile si nous ne les connaissions déjà, et elle fait aussi le plus grand honneur à l'imprimeur Keys, de Plymouth. C'est là une habitude constante chez notre auteur, dont les brochures : *l'Arc de Sedo dòu Chaine verd, In Memoriam, Epistle to Frederic Mistral, On occasion of Roumania,* etc., etc. (v. la liste de ses œuvres anglaises dans l'avant-propos des *Piado*) sont éditées avec le luxe digne des impressions privées (les *privately printed*) les plus remarquables, suivant l'usage anglais. Notre auteur n'a pas à craindre pour cela qu'on lui applique ce que Catulle, dans un de ses plus jolis poëmes (XXII), dit de ce *Suffenus,* « homme d'esprit, de bon ton et charmant, *venustus, dicax et urbanus,* qui faisait beaucoup de vers, et ne se contentait pas, pour les tracer, du « banal palimpseste », mais à qui il fallait :

> . . . . . chartæ regiæ, novei libri,
> Novi umbilici, lora rubra, membrana
> Derecta plumbo, et pumice omnia æqueta.

c'est-à-dire :

[1] Notre poëte a été mieux inspiré, à notre avis, en composant *La Balado di Diatèite de la Lengo d'O,* de l'original recueil intitulé : *Uno siblado is Arquion, o set peço de vers prouvençau dins la manièro de Fr mçois Villon.* Dans cette pièce, l'auteur a su avec beaucoup de tact et de charme marquer ses préférences, bien naturelles, pour le parler de Maillane, tout en adressant gentils sourires et doux propos aux autres variétés de la langue du Midi.

...papiers royaux, cylindres neufs, charnières neuves, le tout tenu par de rouges lanières, à droit fil, avec soin par la pierre poncé.

Mais si, par malheur, on lisait ces vers :

> .....ce Suffenus aimable,
> Exquis, n'est plus soudain qu'un chevrier pesant,
> Un rustre, tant il est changé, méconnaissable [1],

« *tantum abhorret ac mutat !* »

Quelque belle et soignée, en effet, que soit la parure qu'il met à ses livres, — et nous sommes de ceux que cette question de forme ne laisse pas indifférents, — le fond, c'est-à-dire la poésie, éclipsera toujours, par sa beauté idéale et souveraine, la beauté matérielle de l'extérieur.

La langue provençale peut périr, emportée, comme tant d'autres choses, par les souffles unitaires et centralisateurs, les œuvres de Bonaparte-Wyse resteront comme une des preuves les plus éloquentes de ce que put produire, en plein XIXe siècle, un idiome remarquable, surpris et arrêté en pleine décomposition. Ce sera la gloire du poëte, et l'honneur du Félibrige qui l'inspira [2].

Frédéric Donnadieu.

[1] Traduction de M. Eugène Rostand. Paris, Hachette, 1882.

[2] Une derniere note en terminant : les pièces *la Cabeladuro d'or, lou Dimenche dóu mes de mai, lou Cant de ciéune de Belaudoun, la Deificacioun dóu vent-terrau, la Vilo d'Aigo-morto, A prepaus de la mort di dous Grihet, Envòutas-me d'enfant,* etc., etc., ont pour la première fois vu le jour dans la *Revue des langues romanes.*

BIBLIOGRAPHIE

Paul Reimann, die declination der Substantiva und Adjectiva in der Langue d'Oc bis zum Jahre 1300, 8°, 84. — Danzig, 1882.

Dans ce travail, fait avec soin, M. Reimann étudie les lois qui ont réglé la déclinaison des substantifs et des adjectifs dans la langue d'oc jusqu'au commencement du XIVe siècle. Dans l'introduction, l'auteur établit les critères qui servent à déterminer la flexion du substantif. Ce sont : 1° la conséquence dans la manière d'écrire des mss., de sorte qu'on peut aussi tenir compte des documents en prose ; 2° le nombre des syllabes du vers ; 3° la rime qui en général est très-exacte chez les troubadours. M. R. ne cite que sept exceptions ; on pourrait en augmenter le nombre considérablement en y ajoutant tous les cas où les troubadours font rimer *e* ouvert et *e* fermé (cf. *Romania*, VIII, 160; X, 268, et *Litt. Blatt für rom. und germ. Phil.*, 1883. p. 319), *Gormonda Mahn Werke,* III, 122 : *esperitz : mendies ;* Peire Cardenal, *Mahn Werke,* II, 205, *esforsas : deportas : remordas ;* ib. *enduras : dejunas ;* ib. *tempre : ventre;* ib. *emblas : rendras ;* ib., p. 206, *esmendes : cossentes; Jaufre,* Lex. Rom., I, 76 b, 1 *petita : estampida ;* ib. 77 b, 7-8, *fenestra : testa,* et de même ib., vers 29-30; ib. I, 91 b, 25, *donzellas : empresas ;* Peire de la Cavarana *resembla : venga* (*Giorn. di fil. rom.*, 1880, n° 7, p. 7), *Ste Enimie*, 468, *comba : prionda ;* ib. 503, *monda : colomba ;* ib. 521 *fons : dos ;* ib. 530 *miracle : mirable,* etc.

L'hiatus ne peut pas être regardé comme critère, puisqu'il n'est pas défendu dans la poésie provençale. M. R. cite un grand nombre d'exemples pris des poésies de Guillaume de Cabestanh, Ponz de Capduolh, Bertrand de Born, Peire Vidal, du moine de Montaudon, de Guilhem Figueira, Daude de Pradas, Folquet de Lunel, Matfre Ermengau et du roman de *Flamenca*, exemples qui prouvent que l'hiatus était permis chez les troubadours ; et ils ont d'autant plus de poids, que M. Reimann exclut avec rigueur chaque passage où l'on pourrait éviter l'hiatus en changeant l'ordre des mots ou en évitant les formes enclitiques des pronoms et de l'article. Les exemples abondent dans le roman de *Flamenca*, chez Matfre Ermengau et chez Daude de Pradas. M. Reimann en tire une double conclusion : 1° l'hiatus n'était pas défendu en principe dans le vieux provençal ; 2° il est rare chez les meilleurs troubadours et devient plus fréquent chez les poëtes du XIIIe siècle. La première conclusion est juste ; la seconde est erronée. Le nombre des exemples cités par M. R. est beaucoup trop

restreint. Une fois qu'on a constaté que l'hiatus est permis, on n'a plus le droit de le faire disparaître en déplaçant les mots ou par quelque autre moyen, s'il se trouve dans les mss. et s'il n'y a pas quelque autre motif important pour justifier le changement. C'est donc à tort, je crois, que M. R. propose de changer un assez grand nombre de passages dans Bertran de Born, où M. Stimming, dans son édition critique a admis l'hiatus. Chez Guilhem de Cabestanh [1], M. R. ne compte que trois cas d'hiatus, mais il y en a six. N° 4, f 2, *qu'en rejam tol d'autra amor* (s.), car cette leçon est assurément la bonne ; n° 7 a 3, *per la bella a cui m'autrei em do ;* n° 7 g 4, *e cum mos cors s'aficha e s'atura ;* c'est ainsi que lisent tous les mss. qui contiennent cette pièce.

Si c'est une erreur de dire que l'hiatus est rare chez les bons troubadours du XIIe siècle, c'en est une autre de dire qu'il est plus fréquent chez les troubadours du XIIIe siècle. Les poésies de Guilhem Figueira, que M. R. par erreur ne met pas parmi les poëtes du XIIIe siècle, n'offrent qu'un nombre restreint d'hiatus ; Folquet de Lunel n'en

[1] En parlant d'un passage de la chanson, *Ar vei qu'em vengut als jorns lonc* (éd. Huffer, n° III), M. Reimann remarque avec raison (p. 6, note) que l'éditeur a mal compris le commencement de la cinquième strophe. M. Huffer l'imprime comme il suit :

Eu am tant que meinz n'a morz trops
E sem que sia lo jorns props
Qu'amors m'es car' eu li sui vils,
Ni ges aitats nom fora ops.

M. Reimann, outre le changement de *nom fora ops* en *no foram ops* pour éviter l'hiatus, propose de lire : *qu'a mors mes, car eu.....* et il traduit le passage comme suit : *Ich liebe so sehr, dass weniger als das (meine Liebesglut) der Tod Wærme hat, und ich fürchte, dass der Tag mir nahe sei den der Tod geselzt (= bestimmt) hat, denn ich bin ihr niedrig sie erhort micht*. Je ne peux accepter qu'à demi la correction proposée et la traduction donnée par M. R., la traduction du premier vers n'a pas de sens, et si l'on accepte pour le troisième vers la correction *qu'a mors mes*, je ne saurais dire à quoi le mot *li* pourrait avoir rapport. Je propose de lire :

Qu'amors mes, car eu li sui vils

et de traduire : J'aime tant que moins eu (i. e. d'amour) a tué beaucoup (d'amants), et je crains que le jour (de ma mort) que l'amour a fixé ne me soit près, car je lui suis vil (il me dédaigne).

N° 5 a 13. M. Hüffer écrit : *Domna on beutatz gensa*. M. Reimann propose d'écrire selon la leçon de tous les mss. : *Domna cui beltatz gensa*. C'est probablement un lapsus. Les mss. B. C. E. H. J. R. lisent : *domna en cui ;* cf. Bartsch, *Chrest.*, 372.

a qu'un seul exemple dans ses sept pièces lyriques. M. R. n'a pas pourtant émis son opinion à la légère ; il la fonde sur les *Quatre Virtutz principals* de Daude de Pradas, sur le roman de *Flamenca* et sur le *Breviari d'amor*, qui, en effet, offrent en grand nombre des exemples d'hiatus. Mais M. R. a eu tort, je crois, d'en chercher la raison dans l'époque de la composition de ces poëmes ; ce n'est pas, il me semble, parce que ces poëmes ont été composés au XIIIe siècle qu'il y a une telle différence entre elles et les chansons de Guilh. de Cabestanh, de Jaufre Rudel, etc., quant à l'emploi de l'hiatus : c'est parce qu'ils appartiennent à un tout autre genre de poésie. Je trouve, du moins, un très-grand nombre d'hiatus dans d'autres compositions du genre narratif ou didactique : par exemple, dans le *Débat d'Izarn*, éd. P. Meyer, v. 14, 19, 27, 83, 103, 144, 173, 176, 179, 236, 330, 357, 359, 360, 373, etc. ; dans la *Passion du Christ*, édit. Edström, 8, 13, 55, 69, 86, 205, 240, 288, etc ; dans le *Castiagilos* de Raimon Vidal Bartsch, *Lesebuch*, 29, 36 ; 30, 13, 33, 48 ; 31, 48, 58 ; 32, 9, 22, etc. ; *Ste Enimie*, 8, 33, 65, 78, 105, 111, 186, 248, etc.

Conclusion : l'hiatus était permis chez tous les poëtes provençaux jusqu'au XIIIe siècle. Il est employé d'une manière modérée dans les poésies lyriques, et il est beaucoup plus fréquent dans les compositions narratives ou didactiques.

M. R. a donc raison de ne pas admettre l'hiatus parmi les critériums employés dans son étude de la déclinaison.

Ces critériums, M. R. les applique d'une manière rigoureuse. Toutes les formes qui ne sont pas assurées ou par la rime, ou par le nombre des syllabes du vers, ou par une stricte analogie graphique dans les monuments en prose, ne trouvent point de place dans son travail. Je crois qu'il a été un peu trop exclusif et qu'il aurait dû quelquefois mentionner des formes rares, lors même qu'elles se trouvent dans l'intérieur du vers et ne peuvent en conséquence être considérées comme absolument sûres. Il est, par exemple, à noter qu'il y a encore un autre exemple du cas sujet *dias*, quoiqu'il se trouve à l'intérieur du vers (cf. Diez, Gr., II, 39), que le seul cité par M. R. du *Breviari d'amor*. Comme tous les autres exemples donnés par M. R. du cas sujet singulier de la première déclinaison en-*s* proviennent du même *Breviari d'amor*, on pourrait croire que ce n'est qu'une particularité de la langue de Matfre Ermengau ; il est donc important de noter tout autre exemple, quand même il n'est pas assuré par la rime. Mais, si M. R. a laissé de côté des exemples qui auraient dû être mentionnés, ceux qu'il cite ont du moins l'avantage d'être tout à fait certains.

M. Reimann, suivant Diez, divise les substantifs, quant à leur flexion, en cinq classes.

1re Classe

Paroxytons en *a*.

M. R. s'occupe en particulier des substantifs en *a*, qui désignent une personne masculine, par exemple *papa*, *ermita*. Toujours masculins en latin, ces substantifs sont en provençal tantôt masculins, tantôt féminins. Quant ils sont féminins, leur déclinaison est naturellement la même que celle des autres féminins en *a*, par exemple *rosa ;* quand ils sont masculins, ils prennent la flexion de la deuxième classe au cas sujet pluriel, c'est-à-dire qu'ils terminent en *a ;* au cas sujet du singulier, ils suivent, selon M. R., tantôt la première, tantôt la deuxième classe, c'est-à-dire qu'ils terminent tantôt en *a*, tantôt en *as*, par exemple *us ermita, lo planetas*. Mais *planeta* ne désigne pas une personne masculine, et je ne connais pas un seul exemple d'un substantif de ce genre prenant *s* au cas sujet. M. Weisse, *die Sprachformen Matfre Ermengau's*, Halle, 1883, cite, il est vrai, *patriarchas* au cas sujet du singulier (*Breviari*, v. 11214); mais c'est une erreur, car le mot est là au pluriel.

Voici, au contraire, deux autres exemples où le cas sujet est en *a* :

Una gleiza assatz petita
On servia un sans ermita.
(Jaufre, *Lex. Rom.*, 109a, 35.)

et

Lo propheta o autorgua c'anc no menti de re (12 syllabes).
(*Débat d'Izarn*, v. 41.)

Le substantif *planeta* est en général féminin : seulement, chez Matfre Ermengau, il est, ce semble, toujours employé comme masculin prenant un *s* au cas sujet.

Le substantif *dia* est, selon M. R., toujours masculin, et prend en conséquence la flexion de la deuxième classe : et c'est seulement à cause de sa désinence que M. R., comme il le dit lui-même, en parle dans sa première partie (p. 18). Mais M. R. se trompe : *dia* appartient aussi à la première classe : il n'est pas toujours masculin, et la forme *dia* au cas sujet est plus fréquente que *dias*, dont il n'y a qu'un exemple sûr, cité par M. R., dans le *Breviari d'amor*, et un autre à l'intérieur du vers cité par Diez, *Gram.*, II, 39.

Dia est féminin dans *Boèce*, v. 79 :

Plor *tota dia*

Et Jaufre, *Lex. Rom.*, 119b 10 :

Sancta Maria ! Sancta Maria !
Abaissatz en *aquesta dia*
La fellonia de Taulat.

Il y a un troisième exemple chez Joan Estève, dans les *Troub. de Béziers*, par Azaïs, p. 111 :

Quan er la dia (mia, sia)

Mais, comme l'article pourrait facilement être changé en *lo*, cet exemple ne pourrait tenir ferme devant une critique rigoureuse ; aussi n'insisté-je pas : les deux autres exemples suffisent.

La forme *dia* au cas sujet se trouve dans le passage de Joan Estève que je viens de citer.

Voici quelques autres exemples, dans le premier desquels *dia* est masculin, tandis que dans les autres le genre reste indécis :

Mays es menifestatz del savi us sol *dia*
Que la tota etatz de ceyl qui sec folia.
(Bartsch, *Chr.*[3], 304, 39.)

Mas nos taing c'om son chant afil (ms. asil)
Ab tan prima maestria
Que no sia clars com dia.
(Mahn, *Ged.*, 551, 1.)

Doussa res s'esser podia
Que ja mais alba ni dia
No fos, gran[s] merces seria.
(Mahn, *Werke*, III, 148.)

Qu'ab sa resplandor
Tud' autra clardor
Quol dia (: tria, amia, lia, sia, etc.).
L'estela d'albor.

Donc *dia*, étant tantôt masculin, tantôt féminin, appartient décidément à la première classe, la plupart des exemples offrant la forme *dia* sans *-s* au cas sujet singulier. Quand *dia* est masculin, il prend tantôt la flexion de la première classe, tantôt celle de la seconde.

IIe Classe (p. 19)

Substantifs masculins parisyllabiques avec accent fixe.

Flexion. Cas suj. sg. *-s* pl. —
Cas obl. — *-s*.

M. Reimann étudie d'abord les documents poétiques qui montrent cette flexion employée rigoureusement, puis les monuments en prose

qui montrent une flexion vacillante. Suit l'étude de quelques passages des poésies des troubadours, où la règle semble être violée. M. R. prouve que, sauf dans quelques cas, cette faute n'existe qu'en apparence et que la flexion régulière ou se trouve dans les mss., ou est facile à rétablir par une correction. Les corrections proposées par M. R. sont, en général, très-ingénieuses et prouvent qu'il connaît bien le provençal. Plusieurs d'entre elles donnent lieu à quelques remarques.

Guilhem IX, 5, 8 :

Deus te salve, dom Pelegri.

Dom Pelegri est le vocatif dans la forme du cas oblique. M. R. a tort de dire que cette forme est contraire à la règle. Les exemples n'en sont pas rares ; par exemple : *N'Ugo senes drudaria* (78). Mahn, *Werke*, II, 99 ; *N'Ugo pus lo miellhs me laissatz* (88): M., W., II,145; *Aram digatz Gaucelm Faidit* (*chausit, joc partit*) Suchier, *Denkmlr.*, I, 331; *Pos anc nous vale amors senh' En Bertran* (*derenan, ausiran, prezican*) M. G., 543, 1; *Guiraut Riquier* (*per laguier*) Mahn, *Werke*, 4, 238. Cf. Beyer, *die Flexion des Vocatics im Altfranz. und Prov.* dans la *Zeitschrift für rom. Phil.*, VII, 40.

Jaufre Rudel, 3, 10 :

La correction *bordens* pour *bordeitz* a déjà été faite par M. Suchier, *Jahrbuch Neue Folge*, I, 33.

Bertran de Born, 17, 3 :

E car es lag garnitz e mal estan
Ab queus n'anes farai vostre coman.

La troisième et la quatrième strophe de cette pièce étant, comme M. Stimming l'a déjà remarqué, presque verbalement les mêmes que la première et la seconde du n° 4, M. Reimann croit que la composition du n° 17 est due à la négligence du copiste, qui, séduit par la conformité de la forme et des rimes, a réuni des strophes appartenant à deux chansons différentes. Selon son opinion, les deux premières strophes du n° 17 forment le commencement d'une chanson dont la fin est perdue; les dernières strophes appartiennent au n° 4 de Bertran de Born. La dernière strophe du n° 17 serait à placer à la fin du n° 4. Cette proposition me semble très-acceptable, car il n'est pas à croire que Bertran ait employé les mêmes strophes dans deux chansons différentes.

M. Reimann croit que les deux premières strophes du n° 17 et aussi le n° 16, tous les deux adressés à un jongleur *Fulheta*, tous les deux conservés seulement dans le ms. M. (Bibl. nat., f. fr., 12474) et tous les deux montrant la règle de la flexion violée (le passage du n° 17, cité en haut, et n° 16, 3-7), n'appartiennent pas à Bertran de Born.

Mais les raisons qu'il donne à l'appui de cette hypothèse ne suffisent pas. Dans le n° 17, il y a trois hiatus dans onze vers, et ce serait trop pour Bertran. Mais c'est une raison bien futile, quand même ces hiatus seraient absolument sûrs, ce qu'ils ne sont pas. En mettant *quez ieu* au lieu de *que ieu*, l'hiatus disparait au premier vers, et au vers onze on pourrait corriger comme l'a fait M. Reimann lui-même au n° 10, 24 (cf., p. 9, note), c'est-à-dire insérer *et* entre *sap* et *engema*. Quant au troisième vers qui offre l'hiatus, il est incorrect, car le verbe manque. Voici le passage :

Mas vos o tenetz a joya,
Amta ab pro mais que honor ab dan,
Et avetz mal chausit al mieu semblan.

Il manque un verbe dont *amta* dépend. Je propose de lire *Amt' ab pro prezatz mais qu'honor ab dan*. Alors le sens est bon, et il n'y a plus d'hiatus. — Pour le n° 16, M. R. donne une autre raison qui n'est pas meilleure que celle qu'il a alléguée pour le n° 17. La chanson offre la même construction et les mêmes rimes qu'une chanson de Raimbaut d'Aurenga (Mahn, *Ged.*, 376), qui était antérieur à Bertran de Born. Si l'on attribue la chanson à B. de Born, dit M. R. (p. 38) cet homme si fier et si indépendant se serait servi de l'invention d'un autre, ce qui est peu conforme à son caractère. Mais il y a quatre, peut-être même six chansons de Bertran de Born, dans lesquelles il a imité les chansons d'autres troubadours, et dans deux cas justement des poésies de Raimbaut d'Aurenga (cf. Bartsch, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, III, 409, 10). Donc cette imitation de Raimbaut ne peut pas servir comme preuve contre l'authenticité de la chanson de Bertran ; au contraire, elle pourrait servir à la confirmer. En outre, le senhal *Na Tempra*, qui se trouve dans le n° 16, se trouve aussi dans deux autres poésies de Bertrand, ce qui est un nouvel argument en sa faveur. Cette circonstance n'a pas échappé à M. Reimann ; mais il en conclut que le n° 16 est une imitation de la poésie de Bertran. C'est juger un peu superficiellement ; car, quelques lignes plus haut, M. R. dit lui-même que la pièce présente la construction et les rimes d'une pièce de Raimbaut d'Aurenga ; elle ne peut donc pas être une imitation de la pièce de Bertran. Jusqu'à ce qu'on trouve des raisons plus solides, on doit donc continuer à regarder les chansons en question comme appartenant à Bertran de Born, et c'est à sa charge qu'il faut laisser les deux passages défectueux, 16, 3 4, et 17, 3, cités par M. R., et pour lesquelles il ne sait pas de remède. Ni moi non plus.

Guilhem Figueira, 2, 161:

Per quel diableus apella
Comals sieus privatz.

Je ne crois pas que la correction proposée par M. R. (*a cura* pour *apella*) soit admissible, quand même *diable* ne compterait que pour deux syllabes. On dit en prov. *aver cura de* et non *aver cura per*. (Cf. Mahn., *Ged.*, 1048, 1; ib. 1083, 5; ib. 1332, 5; Guir. Riq., 9, 42: Mahn., *Werke*, IV.) Quant à la forme *diable* sans *s* au cas sujet singulier, voyez ci-après, page 50.

Guiraut Riquier, 9, 42:

Com moric Guiraut Riquier.

M. R. regarde *Guiraut Riquier* comme cas régime et prend *moric* dans la signification *tua*. Mais c'est seulement le participe passé de *morir* qui s'emploie en prov. dans le sens actif. Il y a donc ici une violation de la règle.

Guiraut Riquier, 78, 30:

Mas totz es embarrat
Lo mons.

M. R. prend *embarrat* pour le cas sujet d'un participe et y voit une violation de la règle. Il se trompe. Barrat est substantif. Lisez:

Mas totz es em barrat lo monz.

Cf. Guir. Riq., 53, 24:

Quel mons es quays totz en barrat.

Voici quelques autres exemples où la règle n'est pas observée et que je ne sais comment corriger:

Non laissarai qu'als molheratz
Non diga lors forfatz saubutz,
Non sai la quals auctoritatz
Lor essenha que sian *drutz*.
(Marcabru, Mahn *Werke*, I, 58.)

E pueis escrida tant con pot:
Iesca defors aquel *arlot*
Que contra mes fai batailliers.
(Jaufre, *Lex. Rom.*, 152 a, 22.)

combatre a me.
Seiner, ieu soi, so dis *Jaufre*,
De la cort del bon rei Artus.
(*Ib.*, 152 b, 21.)

Cavallier, so li a dig *Jaufre*,
Trop vos metetz desobre me.
(*Ib.*, 154 a, 21.)

E vengron tro pres del portal.
Ab aitant Quecx *lo senescal*
S'es apareillatz e garnitz.
(*Ib.*, 157 b, 18.)

D'autres exemples se trouvent dans les poésies du troubadour Zorzi. Cf. mon édition, 3, 115, note.

Flamenca, 467 :

L'endema fo la Sanz Joans,
Una festa rica e grans.

On attend *la San Joan*, puisque il y a là une ellipse pour *la* [*festa*] *San Joan*, cf. vers 6657 : *tro a la festa San Andrieu*. Je suppose qu'il y a ici comme un mélange de deux expressions différentes. On désignait la fête aussi seulement par le nom du saint, par exemple, *Flamenca*, v. 748 : *Ges quec jorn non er Sanz Johans*. Il y avait donc deux noms pour la fête : *La Sant Joan* et *Sanz Joans*. Peut-être le poëte a-t-il confondu ces deux notations et en a-t-il formé celle qu'il a employée.

P. 47, M. Reimann parle du mot *hom*. Au cas oblique, la forme *hom* se trouve quelquefois au lieu de la forme régulière *home*. Par exemple :

Non sai hom tan sia en Dieu frems (8 s.)
(Arn. Daniel, éd. Canello, 14, 25.)

Molher bel' e plazen avia
E cela que anc no falhi (8 s.)
Vas nulh *hom* ni anc no sufri
Precx de nulh hom de s'encontrada (8 s.)
(Raimon Vidal, Bartsch *Lesebuch*, 29, 55 ss.)

Mas negus *hom* no vei don m'es pezan
Qu'a son manjar negun paupre apel.
(Raimon Gaucelm de Béziers, Azaïs, p. 25.)

C'est ici que devrait figurer le mot *coms*, et non parmi les substantifs de la quatrième classe (mots imparysillabiques avec accent mobile), où M. Reimann l'a placé (p. 75). Les formes sont :

Cas sujet sg. *coms* pl. *comte*.
— obl. — *comte* — *comtes*.

Exemples :

Ab que dures aissi mos soms
No volria esser reis ni *coms*.
(Mahn, *Werke*, 1, 154.)

E qar sai q'a nostre *comte*
De Proensa rendra comte

Qis coronera lonc clau (?)
Mas ja ieu los colps non conte.
(M. G., 324, 5.)

Qui volc auzir diverses comtes
De reis, de marques e de *comtes*,
Auzir ne poc tan can si volc.
(*Flamenca*, v. 610.)

Il y a quelques rares exemples de *coms* au cas oblique. Cf. Paul Meyer, *Crois. albig.*, II, CXIV, et *ib.*, note 7.

Ensuite, M. Reimann parle de la déclinaison des infinitifs employés comme substantifs. Les infinitifs en *ar* et *er* ont, selon lui, la flexion régulière de la deuxième classe, tandis que les infinitifs en *ir* et *re* tantôt ont l's au cas sujet sg., tantôt ne l'ont pas. C'est une erreur : les infinitifs en *ir* prennent toujours la flexion régulière. M. R. cite, il est vrai, un exemple de cas sujet en *ir*. Mais cet exemple est loin d'être sûr. C'est un passage d'une pièce attribuée par quelques mss. à B. de Born, par d'autres à Guilhem de San Gregori (Stimming, n° 2, 41) :

Eus dic que tant no m'a sabor
Manjar ni beure ni dormir
Cum a quant auch cridar : A lor !

M. Stimming regarde *a sabor* comme un verbe impersonnel, ce qui ne semble pas probable à M. Reimann, parce que cinq des quelques mss. qui contiennent cette pièce (A B I K d) lisent *manjars* au lieu de *manjar*. Mais on sait bien que d n'est qu'une copie de K et que I et K proviennent d'une même source. Puis, *aver sabor* étant impersonnel au troisième vers, n'est-il pas probable qu'il l'est aussi au premier ? Quoi qu'il en soit, un exemple qui n'est pas probant ne suffit pas pour fonder une règle. Mais peut-être y a-t-il d'autres exemples ? M. Reimann n'en cite pas, et je n'en connais pas non plus. La rime *ir* pourtant est très-fréquente en provençal. Il y a plus de soixante chansons dont le premier vers rime en *ir*, et la plupart d'entre elles ont des *coblas unisonans*, c'est-à-dire qu'elles offrent les mêmes rimes dans toutes leurs strophes, et pourtant je n'ai pas rencontré un seul exemple de l'infinitif au cas sujet sg. en *ir*. La rime *irs*, au contraire, est assez rare ; je ne connais aucune chanson dont le premier vers présente cette rime. Pourtant j'ai noté plusieurs exemples du cas sujet de l'infinitif dont les deux derniers ont déjà été notés par M. Stimming, *Bertran de Born*, 2, 19, note.

Aimeric de Belenoi, Mahn, *Ged.*, 895 :

str. 1. No conoys quelh valha *raubirs*.
Aissim fai amors e sospirs
Languir.

str. 3. Qu'a leys creys vezers et *auzirs*
Grat dels pros et a mi sospirs.

str. 4. Quar mais mi platz honratz *morirs*
Que vilhs entremesclatz *jauzirs*.

Forn. Dona Na Margarid' *auzirs*
E vezers e gens *aculhirs*
Provon que res no vos sofranh.

La rime *irs* est assurée par str. 5: *mos cossirs* et *l'albirs*.

Guiraut de Bornelh, Mahn, *Ged.*, 332, selon le ms. 1749. Le texte est corrompu dans plusieurs passages:

str. 2. Pero mos sens e mos sabers
E mos parlars e mos *ben-dirs*,
Mos esperars e mos *sufrirs*
E mos celars e mos temers
M'agron lonc temps donad' amor.

str. 3. Si li (ms. sill) plagues mos enquerers
Ni mos prejars ni mos *servirs*,
Jal trop velhars nel pauc *dormirs*
Nil mal qu'ieu trai matis e sers
Nom pogron ja partir de lor.

str. 5. Eram combat sobrevolers
E sobramars e loncx desirs
E fam cassar *sobrenardirs*
E folejar e non-devers
So que nos tanh a ma valor.

str. 6. [Qua]r mos semblans e mos parers
E mos [cui]dars e mos albirs
M'aun dig tostems [c'a]utr' *enrequirs*
[Ni] autr' onors ni autr' av[ers]
Nom podon dar tan de ricor.

Arnaut de Maruelh, Bartsch, *Chr.*[3], 93, 7:

Quel loncs espers el loncs consirs
El trop velhars el pauc *dormirs*
Me ten aissi.

Guir. de Bornelh, *Ops m'agra*. Bartsch, *Chr.*[3], 103, 4. Le quatrième vers de chaque strophe rime en *irs*. 1. *vestirs*. 2. *grazirs*. 3. *l'escendirs*. 4. *servirs*. 5. *aculhirs*. 6. *forbirs*. 7. *l'apedirs*. 8. *escarnirs*. Comme ce sont tous des infinitifs au cas sujet, la flexion n'est pas assurée par

la rime, mais bien par la conséquence dans la manière d'écrire ; car dans les quatre ms. A B C N, dont le texte est imprimé, Mahn, *Ged.*, 870, 871, 872, 1360, la rime *irs* est toujours fidèlement conservée. On pourrait, du reste, déjà, *à priori*, supposer que les infinitifs en *ir* doivent toujours avoir l'*s* au cas sujet sg. Les infinitifs employés comme substantifs doivent suivre la flexion des substantifs en général. Or les substantifs parisyllabiques avec accent fixe ont toujours l'*s* au nominatif, excepté les mots en *e* atone ; en conséquence, ce ne sont que les infinitifs en *re* qui n'ont pas constamment l'*s* au cas sujet, tandis que les infinitifs en *ar, er, ir,* ont la flexion régulière. C'est donc ainsi que se divisent les infinitifs quant à leur flexion, comme l'a déjà dit M. Stimming dans son édition de Bertran de Born, 2, 19, dans une note que M. Reimann a eu tort de ne pas mentionner.

Les substantifs et adjectifs en *re* (= lat. *er*) tantôt ont l'*s* au cas sujet singulier, tantôt ne l'ont pas (p. 52). Du cas sujet avec *s*, M. R. ne donne que trois exemples ; en voici quelques autres :

on plus vale Alexandres (: en Flandres)
(Arn. Daniel, éd. Canello, 13, 21.)

Ans que veinal nou frug tendres...
Et son aixi resc e tendres...
E qui parra greus l'apenres... (: dos genres)
(Guiraut de Bornelh, Mahn, *Ged.*, 865.)

Mais la désinence (lat. *-re*) n'est pas obligatoire. M. Reimann donne lui-même un exemple de *repaires*. C'est la même chose avec *astre*. Je ne connais pas un exemple décisif de la forme *astres ;* mais elle se trouve souvent à l'intérieur du vers. Du reste, elle n'a rien de remarquable : c'est la flexion régulière, *s* au cas sujet singulier. Ce qu'il nous faut, c'est un cas sujet singulier sans *s*. Le voici :

El a nom N' Amfos de Barbastre,
Er aujatz, senher, cal desastre
Li avenc per sa gelozia.
(Raimon Vidal, Barsch, *Lesebuch*, 29, 50.)

La rime *astre* est assurée par *Barbastre : astre* (cas oblique), *ib.*, 31, 81.

La même inconstance de l'*s* au cas sujet singulier se remarque dans les substantifs en *atge* (p. 55, ss.). M. R. en donne un assez grand nombre d'exemples. Le premier passage pourtant ne prouve rien. *Salvatges* n'est pas du tout nécessaire ; il pourrait y avoir aussi bien *salvatge*, car la flexion des adjectifs présente naturellement la même variété que celle des substantifs. *Salvatge*, sans *s* au cas sujet, se trouve, par exemple, Mahn, *Ged.*, 943, 4.

Non posc mudar que non sia salvatge
(: per lo follatge, tener autre viage.)

Et Mahn, *Werke*, 1, 42:

Qu'ieu avia fait follatge
C'a totz era ades salvatge (: de mon dampnatge).

Dans un passage de Raimbaut de Vaqueiras, Mahn, *Ged.*, 610, il y a dans le ms.:

Qu'ancta e danz
Me par e vol pillages

M. Reimann écrit *evol pillages* (p. 56) et propose en note de corriger *avols*. Lisez simplement : *e volpillages*.

Mais ce ne sont pas seulement les substantifs en *re* et *atge*, cités par M. R., qui montrent cette inconstance de la flexion : ce sont tous les mots en *e* atone. Voici du moins des exemples en *le, ce, etge:*

Morta fora sil *metge*
No fos que venc d'Uzege...
Tal colp lo det sotz petge
C'a pauc nol parec *fetge*.
(Mahn, *Ged.*, 161, 6.)

Per que vostre *pobl'* er sals (7 s.)
Si que le *princ'* enfernals (7 s.)
Non ha poder com solia.
(Mahn, *Ged.*, 988, 3.)

Diable au cas sujet chez Guilh. Fig., 2, 160.

M. Reimann n'a pas parlé des substantifs en *i* provenant de subst. neutres latins en *ium*, tels que *juzizi, emperi, sacrifizi*, etc. Ces mots se trouvent très-rarement à la rime, et je n'ai noté que deux passages où ils se trouvent au cas sujet. Les voici:

Emperol dig *testimoni*
Que fetz ab cor malenconi
No val ges de dreg una glan.
(*Brev. d'amor*, 28112.)

Us lochs es estrehs sobr' el fluvi
On fo fachs aquest *esdeluvi*.
(St. Enimie (éd. Sachs), v. 1240.)

Doit-on en conclure que ces substantifs ne prennent jamais l's au cas sujet singulier ? Non, car les exemples avec *s* se trouvent trop souvent à l'intérieur du vers pour permettre une telle conclusion. Ces substantifs montrent donc la même inconstance de la flexion que les substantifs en *e*. Le vers de Guilhem IX:

Que plus etz blanca qu'evori

ne donne donc lieu à aucune objection, et il n'est pas nécessaire de corriger *d'evori*, comme M. R. propose page 32.

Les substantifs de la deuxième déclinaison (subst. masc. parisyllabiques avec accent fixe) se divisent donc comme il suit :

a. Les substantifs oxytons : l'*s* est constante au cas sujet du singulier. Les quelques exemples où l'*s* ne se trouve pas doivent être regardés comme des négligences du poëte.

b. Les paroxytons en *e*. Le cas sujet singulier tantôt a l'*s*, et tantôt ne l'a pas.

c. Les infinitifs se divisent en deux parties : les infinitifs en *ar*, *er*, *ir*, suivent la flexion du groupe *a*; ceux en *re*, celle du groupe *b*.

d. Le substantif en *i* provenant d'un substantif latin neutre en *ium*. L'*s* n'est pas constante au cas sujet singulier.

e. Les substantifs *hom* et *coms*.

(*A suivre.*)

Émile Levy.

CHRONIQUE

—

Le Bureau de la Société pour l'année 1884 a été constitué de la manière suivante : président, M. Ferdinand Castets, doyen de la Faculté des lettres ;— vice-président, M. Etienne Gleizes ; — Trésorier, M. Louis Lambert ;— secrétaire, M. A. Roque-Ferrier.

⁂

Communications faites en séance de la Société. — 9 janvier. Proverbes, comparaisons populaires, énigmes et contes recueillis sur le plateau de l'Espinouse, par M. Vidal ;

Lo Somni d'Isabel, fragment de l'*Atlantida*, de M. Verdaguer, traduit en vers languedociens (Alais et ses environs), par M. Albert Arnavielle ;

Un rousàri de Camado, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. William-C. Bonaparte-Wyse.

23 janvier. — Etude de mœurs provençales par les proverbes et les dictons : *l'Average, li Pastre, lis Arè en riage, lou Bestiari menu, li Chin de pargue*, etc., par M. Jean Brunet ;

La Mort de Simoun de Mount-fort, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. l'abbé Malignon.

6 février. — *De l'Utilisation des dialectes provinciaux pour l'enseignement du français*, par le frère Savinien ;

Le Saut de Roland et de saint Guilhem, notes sur une tradition populaire, par M. A. Roque-Ferrier.

⁂

Livres donnés a la Bibliothèque de la Société. — Annuari

lemouzi per lou bel an de Dieu 1884. Se vend à Tulle, chez tous les libraires; à Périgueux, chez Cassard frères [1884]; in-12, 48 pages (don de M. Marcelin Caze);

Bacaloglo (Em.): Espositiunea de la München din anulŭ 1882. Bucuresci, Typografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 4 pages (don de l'Académie roumaine);

Baritiŭ (George): Raportŭ asupra călĕtorieĭ la ruinele Sarmisagetuseĭ şi a informaţiunilorŭ adunate la faţa loculuĭ, în anulŭ 1882. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 12 pages (don de l'Académie roumaine);

Felix (Dr I.): Dare de Sémă asupra congresuluĭ alŭ patrulea internaţionalŭ de igienă ţinutŭ la Geneva în luna septembrie 1882. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 16 pages (don de l'Académie roumaine);

Felix (Dr I.): Prophylaxia Pelagreĭ. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 44 pages (don de l'Académie roumaine);

Gantelmi-d'Ille (Ch. de): Rapport sur le Concours d'agriculture entre les instituteurs de l'arrondissement, lu en séance publique à l'Athénée de Forcalquier, le 11 novembre 1883. Forcalquier, Masson, 1883; in-8°, 18 pages;

Guillibert (Hippolyte): Fêtes latines de 1882. Cour d'amour de Provence. Rapport de M. Hippol. Guillibert. Gap, Richaud, 1882; in-8°, 22 pages;

Marianu, Ionescu, Maioresçu şi Jacob Negruzzi: Mănunchiŭ din manuscrisele lui G. Săulescu. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 60 pages (don de l'Académie roumaine);

Marienescu şi Urechiă: Viĕţa şi Operele luĭ Petrŭ Maioru. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-8°, 122 pages (don de l'Académie roumaine);

Melchisedecu (Episcopulu): Despre icónele miraculóse de la Athon de proveninţă română. Bucuresci, Tipografia Academieĭ romane, 1883; in-4°, 4 pages (don de l'Académie roumaine);

Mistral (Frédéric). A Madamo Frederi Mistral. Li Grihet, ponësio de Frederi Mistral, musico d'Elzear Jouveau. Avignon, Lagier-Fornery [1884]; in-4°, 4 pages (don de M. Jouveau).

*
* *

Souscription au buste de Boucherie. — *Cinquième liste*

MM.	André Balaguer y Merino, à Barcelone (Espagne). Fr.	10
	Fontaine, professeur à la Faculté des lettres, à Lyon.	10
	Milá y Fontanals, professeur à l'Université de Barcelone (Espagne).	10
	Montagne (Edmond), à Villiers-le-Bel.	5
	Ruelle (Ch.-Emile), à Paris.	3
	Total de la cinquième liste.	38
	Montant des listes précédentes.	1.974 50
	Total général au 20 février. Fr.	2.012 50

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin

DIALECTES MODERNES

MONOGRAPHIE DU SOUS-DIALECTE

LANGUEDOCIEN

DU CANTON DE LA SALLE-SAINT-PIERRE (GARD)

Grâce à leur position géographique, nos Cévennes, autrefois dépourvues de routes, étaient d'un difficile accès pour les étrangers et les envahisseurs, qui, d'ailleurs, à en juger par l'intrépide résistance que les Camisards opposèrent à Louis XIV, y auraient été fort mal reçus. Nos montagnes jouirent donc presque en tout temps d'une indépendance relative, et le langage de leurs habitants dut à cette situation particulière de se conserver plus pur que celui des plaines du bas Languedoc. Cette pureté s'altéra très-sensiblement, non pas quand disparut la langue littéraire illustrée par les troubadours, car cette dernière, cultivée seulement dans les petites cours de notre Midi, était à peu près complétement ignorée dans les, campagnes qui, après comme avant la catastrophe terrible, gardèrent leurs patois divers, — mais au XVIe siècle, quand le français s'introduisit dans la région cévenole, porté par les disciples de Calvin.

A partir de ce moment, notre sous-dialecte languedocien fut envahi par les gallicismes, et il y a lieu d'être étonné aujourd'hui, quand on le voit subsister encore relativement riche pour servir d'organe à beaucoup de Cévenols, surtout si l'on se souvient que le nouvel ordre de choses inauguré par la Révolution de 1789 a fait tomber en désuétude bon nombre de ses vocables les plus expressifs.

Mais subsistera-t-il longtemps, assailli qu'il est par le service militaire, les journaux et l'école primaire ?

Sans vouloir être prophète de malheur, nous croyons que ses jours sont comptés. Voilà pourquoi, avant que ne s'évanouisse pour jamais ce monument du passé, c'est faire œuvre utile que d'attirer sur lui l'attention. D'ailleurs, comme tous les sous-dialectes nés en Gaule de la décomposition du latin populaire, le nôtre, étudié systématiquement, peut jeter quelque lumière sur la phonétique et la grammaire du français.

La contrée dans laquelle il est usité, à quelques variantes près, comprend, outre la commune de la Salle, celles de Colognac, de Soudorgues, de Sainte-Croix-de-Caderles, de Saint-Bonnet, de Thoiras, de Saint-Félix-de-Palhières, de Vabres et la vallée de Valestalière, qui fait partie de la commune de Monoblet ; puis tout le canton de Saint-Hippolyte-du-Fort, moins la commune de Pompignan ; enfin dans le canton de Sumène et dans la partie de la commune de Saint-Roman-de-Codières contenue dans le bassin du Vidourle.

Purement parlé à la Salle, à Colognac, à Soudorgues, à Sainte-Croix-de-Caderles, à Saint-Bonnet, à Valestalière, à Cros et à Saint-Roman-de-Codières (Cotarias), dans les limites que nous lui assignons, ce sous-dialecte commence à s'altérer à Bouzon, écart de la commune de Colognac; à la Lironenque, écart de la commune de Soudorgues ; à Thoiras, à Saint-Félix-de-Palhières, à Vabres, à Cambo, à la Cadière, à Conqueyrac et à Saint-Hippolyte, mais sans perdre les traits essentiels qui le caractérisent. C'est seulement dans quelques mots et dans quelques expressions que l'on peut noter des différences de prononciation et le changement de quelques lettres, de V en B ou de A en O.

Notre étude comprendra trois parties :

La première contiendra la parabole de l'Enfant prodigue et quelques fables de La Fontaine traduites aussi littéralement que possible ; — des proverbes, quelques contes populaires, les formes de l'article et des pronoms, la conjugaison de huit verbes languedociens.

La seconde fera connaître, avec quelques-uns des caractè-

res du sous-dialecte étudié, ses principaux éléments constitutifs.

Et la troisième offrira des groupes de beaucoup de formes simultanées, montrant les différences qui existent entre le languedocien de la Salle et celui des cantons qui l'avoisinent.

PREMIÈRE PARTIE

Dans cette première partie, après chacun des textes destinés à donner une idée du languedocien parlé dans le canton de la Salle, nous nous bornerons à traduire en français les mots employés dont la signification pourrait paraître obscure.

Première Section

Semblanso de l'Efan bourgal (prodigalis)

Un ome avié dous efans. Lou mendre li diguet : « Paire, bailo-mi ce que deu mi revenì de toun be » ; e lou paire lus despartiguet soun avedre. A cauque tems d'aquì, quand aguet amassat tout ce qu'avié, lou mendre s'enanet ièn din l'estrange, ounte debouriguet soun deque e visquet din lou mau gouvern. E quand aguet tout degavahiat, uno carestié folo cazet sus la countrado. S'atroubavo sens res. Intret adoun pèr sirven acò d'un del pais, que lou mandet à sa borio garda lous poucels. Aurié be viergut aquì manja soun ramplimen de las couroubios que si trajieu as quèchous, mès degus noun l'en tenié. A la fi, si remembran, el diguèt : « Que de travahiadous à l'oustau pairoulau qu'òu de pan mai que soun prou, e ieu mourisse de fam ! Vau partì : anarai trouba moun paire e li dirai : « Paire, ai pecat cronto lou ciel e cronto tu ; noun amerite que mi dìgou toun filh ; fai-mi coumo à l'un de tous sirvens. » Piei partiguet e anet trouba soun paire, qu'en lou devistan de ièn, seguet tout pietadous, couriguet à soun endavan, si traguet à soun col e l'abrasset. — Mès soun filh li diguet : « Paire, ai pecat cronto lou ciel e cronto tu, e noun amerite que mi dìgou toun filh. » — Adoun lou paire diguet à sous sirvens : « Anas quèrre la pus poulido raubo e cargaz-lo-

li ; mettèz-li uno bago al det e bailaz-li per si caussà. Menaz aicì lou bedel gras e aucisèz-lou. Mangen e larguejen, quar moun filh que vesèz ero mort e es revieudat, ero perdut e es retroubat. E coumencèrou de largueja.

Sus aco, soun majou qu'ero per chestres tournet, e, si sarran de l'oustau, auziguet que s'i cantavo e que s'i dansavo. Sounet sus lou cop un des sirvens per saupre d'el deque ero tout acò. Aqueste li diguet : « Toun fraire es tournat; e toun paire o fatz sanna lou bedel gras, peroc que o retroubat soun filh en bon pourtamen. Lou jouve ni seguet escoufès e noun vierguet intra. Adoun soun paire sourtiguet per l'en prega ; mès el repouteguet à soun paire : « Io sai pas quan que ti servisse sens avedre jammai fatz qu'à toun voulé, e pamen noun m'as jammai bailat un cabrit per largueja embé mous counpans. Mès, quand tourno toun autre filh qu'o fatz putofì embé de descabestrados, tu fas sanna per el lou bedel gras ! » — « Moun filh, li respoundeguet soun paire, sièss toutjourn embé ieu e tout ce qu'ai es tieune ; mès cahié be fa regalo e roio, peroc que toun fraire que vezes ero mort e qu'es revieudat, qu'ero perdut e es retroubat. »

Bourgal a pour synonymes : *larguié, boubancié, degahié, degavahiadou, degahiou, degatiboul, manjaire, manjarèl*, etc.

Degavahia, « dissiper, prodiguer. » (par le latin *gabalus*)

Couroubios, « carouges », se dit aussi *esparx*.

Quèchou, cochon, porc, = sp. GOCHO.

Soun deque, « son avoir. » — Au lieu de *semblanso*, on dit aussi *paraulo (parabola)*.

Si traguet à soun col = *l'acoulet*.

Sirven. On dit aussi *doumège* (domesticus).

Peroc que = ital. *perroche* × *persoque* = ital. *perciocche*.

Dansa = *balla*, ital. *ballare*.

Lou mendre, le plus jeune (minor).

Majou, « l'aîné » d'une famille (majorem).

Lou Casse e lou Rauzèl

Lou Casse un journ diguet al Rauzèl :
Avèz be rasou d'encoulpà la naturo.
Un petirey, per vous, es pa 'no manido cargo :

La mendre auro que, per fourtuno,
Fo frounzì lou dessus de l'aigo,
Vous coustren à baissa lou cab;
Mentre que moun fron, al Caucase parié,
Pas counten d'arrestà la rajo del sourel,
Si ris de las espèros de las bourrascos.
Tout vous es aguielas, tout mi semblo ventoulet.
Encaro se veniaz à l'abric de moun fichatje
Que couvrìs lou vezinat,
Aurias pas tant à patì,
Vous apararìei cronto lous auristres;
Mès venez souvendet
Sus l'imourouso abro des reiaumes de l'auro.
La naturo, per vous, mi semblo be mairastro. —
Vostro pietat, li faguet l'aubrot,
Vèn d'un bo couret; mès n'aguez curo,
Men que vous deve cregne las auros :
Plegue mès noun deroumpe.
Avez, fins à aro,
Cronto lus assauts espaventables,
Tengut cop sens clegna l'esquino ;
Mès veiren à la fi.
Encaro parlavo,
Quand, del pus ièn que si pot veire, courrìs emmaligat
Lou pus tarrible des efans
Que lou Nord aguesse jammai coungreiat.
L'aubre s'enredeno, lou Rauzèl plego ;
L'auro s'encourousso encaro mai,
E fo tant que derazigo
Aquel de cau la testo adeja lou ciel tustavo,
E de cau lous pezes toucavou à l'emperi des Caunitz.

Nord se dit aussi *auro*, *auro dreche* : « de l'auro = du côté du nord. »

La Lacheiro e lou Tarou del lach

Pereto, su sa testo pourtan un tarou del lach,
Be pausat sus un coussinet,

S'emmagenavo que s'agandirié sens embaisso à la villo ;
Lesto e court-vestido, aloungavo lou pas :
Es qu'avié mes, aquel journ, per estre pus isnèlo,
Jupèl simple e souhiès plats.
Nostro lacheiro ansin atufegado,
Countavo adeja dins sa pensado
Tout lou pretz de soun lach, n'emplegavo l'argen:
Crounpavo un cent d'iòus, triblavo sa cougado ;
La causo abastavo be per soun souenh daligen.
Aizadamen pourrai, si dizié,
Acoutì de poulastres à l'entour de moun oustau.
Lou reinar serò be fi
Se m'en laisso pas prou per avedre un quèchou.
Lou porc per s'engraissa coustarò pauc de bren ;
Ero, quand l'aguère, poulidamen avengut.
Aurai, el revendut, d'argen poulit e bo.
E cau m'empacharò de mettre en nostre estable,
Se regarde à soun pretz, uno baco e soun bedèl,
Que sauta ieu veirai al mitan del troupèl?
Pereto, sus aco, sauto atabé trelepan :
Lou lach chai, adieu bedèl, baco, quèchou, cougado.
La mestro d'aqueles bes, quittan, l'ièl triste,
Sa riquesso ansin espandido,
Vo s'escusa davan soun ome,
Pas sens risca d'estre batudo.
Lou raconte en farço seguet fatz :
L'apelèrou lou tarou del lach.—
Quante esperit noun bat la campagno ?
Cau noun fo castèls en Espagno ?
Picrocol, Pirrous, la lacheiro, enfì toutes,
Tant lous senutz que lous folhs,
Cadun raivassejo en vehian : i o pas res de pus douz.
Uno errado amistairo enflusco adoun nostros armos :
Avèn tout l'avé del mound,
Toutos las ounous, toutos las fennos.
Quand sui soul, desfize lous pus vahiens ;
M'escabarte, m'en vau destrouna lou Sofì:
Mi fòu rey ; moun poble m'aimo ;

Las ccurolos cazou en plejo su ma testo ;
Mès, se cauco desfourtuno mi fo cuja sensiadamen,
Sui Gros-Jan coumo de davan.

Tarou = sp. *tarro*. — On dit aussi *sehiou*, *trapou*, *gaudo*, *gatto*, *gaulo*, etc.

Isnèl, *isnèlo*, agile, leste, vif, gaillard ; = allem., *schnell;* suéd., *snell ;* island., *sniall ;* ital., *snello, snella*.

Lous Animaus malautes de la pestenensio

Un mau qu'en s'espandigu en espavento,
Mau que lou ciel enfurounat
Faguet naisse per castia las forfaituros de la terro, —
La pestenensio (per que cau vous dire soun noum),
A mesme d'enrequezì dins un journ l'Aquerou,
As animaus fazié la guerro.
Toutes mourissien pas, mès toutes èrou nafratz ;
S'en vezié pas d'afairatz
Per cerca lou soustenemen d'uno mourento vido ;
Ges d'alimens noun lus fazièu lego ;
Ni loubs, ni reinars, n'agaitàvou
La dousso e tendro proio ;
Las tourtouros si fugissièu :
Pus d'amour, per so pus de joio.
Lou lioun tenguet counselh e diguet :« Cambarados,
Creze que lou ciel o permés,
Per nostres pecats, aquelo malo bouzeno.
Que lou pus encoulpat de n'autres
S'abandoune as materous de l'iro celestialo :
Acò belèu nous vaurò d'estre toutes sanatz.
L'istorio nous appren qu'en de talos bouzenos
Si vei de parieiros auferendos.
Seguen pas doun eissegatz : veguen sens nous flaugnardeja
L'estat de nostro coussienso.
Per ieu, countentan ma gouludige,
Ai debourit fosso moutous.
De que m'avièu fatz ? — Pas res.
Mesme m'es arrivat per fes de gouloufi

Lou pastre.
Mi lieurarai doun, s'ou cau ; mès m'es avìs
Qu'es bo que cadun s'acupe coumo ieu ;
Quar si deu dezira, per razou de justisso,
Que lou pus damnable perigue.
—« Segne, dis lou reinar, sès trop bon rey ;
Vostro ansio fo veire qu'azimas trop dalicadamen.
Ebe, manja moutous, canahio, estoudo meno,
Acò 's pecat ? Nou, nou, segnou,
En lous mourfian, belcop lous oundrez ;
E per lou pastre, si pot dire
Que toutes maus s'ameritavo,
El qu'ero d'aquelos gens que sus lous animaus
Si fòu un gimeric emperi.»
Aitau diguet lou reinar, e agatisseires d'apelaudì.
Ges ausèrou pas trop aprigoundì,
Del tigre ni de l'ours, ni de las autros pouissansos,
Las mens perdounablos coulpos :
Toutes lous cerco-brego, fins as simples mastisses,
Al dire de cadun, èrou de santets.
L'aze à soun tour venguet e diguet : « Ai souvenenso
Que, passan per un prat de mourgue,
Lou talen, l'aucaizou, l'erbo tendro e, cuge,
Cauque diable atambé mi butan,
D'aquel prat toundeguère larc coumo ma lengo ;
D'acò fa, ere ièn d'avedre lou drech, per que cau parla franc.
Sus aquel ditz cadun escridasso l'ariat.
Un loub cauque pauc clergue moustret din soun arengo
Que cahié martiria 'quel maudit animau,
Aquel pialat, aquel rougnous, d'ount venié tout lou mau.
Soun escapado seguet jutjado un cas damnable.
Manja l'erbo des autres ! Quante mescab ourrible !
Res que la mort noun poudié
Espourgà soun maufatz. Ou li faguèrou be veire.
Segoun que serez apouderat ou despouderat,
Lous jutjamens des omes de ley vous blanquiròu ou vous ennegreziròu.

Pestenensio = ital., *pestilenza, pestilenzia ;* latin, *pestilentia ;* v. lang., *malobosso*, peste.

Ariat, âne, = lang., *aze, bourrou ;* celtique, « *ari* », *âne*.

Agatisseire, de *agati*, « amadouer, flatter », formé de *cat, gat*, chat (catus).

Escapado = ital., *scappata*, escapade, sottise, action imprudente = lang., *manit mancamen*.

Lou Pagés del Danubi

Cau pas jutja de las gens sus la semblanso.
Lou counsel n'es bo, mès n'es pas nouvèl.
Alabets l'errado del furou
Mi serviguet à prouva lou ditz qu'avance :
Ai per lou founda des aro
Lou bo Socratès, Isoup e certan pagés
De las abros del Danubi, ome dount Marc-Aurèl
Nous fo lou retrach pla fizèl.
Counouissen lous prumiés ; per l'autre, vej'aicì
Lou pressounage brieumen :
Soun mentou nourrissié 'no barbo ramado ;
Touto sa pressouno pelouso
Retrazié 'n ours, mès un ours mau licat ;
Jout uno usso fournido el avié l'ièl rescos,
Lou reguard guerlié, nas tos, grossos boucos,
Pourtavo saioul de pèl de cabro
E cencho de jouncs de mar.
Ansin atufegat, aquel ome seguet tramés per las vilos
Que lavo lou Danubi. I avié pas cab de recèsses
Ount l'avarezo des Roumans
Noun intrèsse adoun e noun pourtèsse las mans.
Lou tramés venguet doun e faguet aquesto arengo :
« Roumans e vous, Senat, setuds per m'escouta,
Supplique davan tout lous dieus de m'ajuda.
Vièrgou lous Sempre-vieus, menaires de ma lengo,
Que ieu digue pas res que deugue estre reprezo!
Sen lus ajudo, noun pot intra din lous esperits
Que tout mau e touto engano :
Cau manco de mettre aquì sa recourso, jaupigo lus leys.
A prouvo nautres que castio la roumano avarezo.

Roumo es per nostres fourfatz, mai que per sas prouessos,
L'estrumen de nostros penos.
Cremetaz, Roumans, cremetaz que lou ciel cauque journ
Noun tresporte mest vautres lous plous e la patironso,
E que metien en nostros mans, per un just cambiamen,
Las armos dount si servìs sa venjazou reddo,
Noun vous fague, en soun iro,
Nostres soumesses à vostre tour.
E per que sèn lous vostres ? Que mi dìgou
En de que valez mai que cent autres pobles ?
Quante dretz vous o rendutz mestres del mound ?
Per que venì treboula uno escleto vido ?
Travahiavian en paz de camps pazibles ; e nostros mans
Sabièu fa obros d'art coumo mena l'araire.
De qu'avez apprés as Germans ?
Eles òu adresso e couratge :
S'avièu agut lou remoulige
Coumo vous e la raubarié,
Belèu à vostro plasso aurièu la pouissanço
E saupriéu s'en servì sens crudeltad.
La que vostres prevostz òu sus nautres praticado
Intro embé peno en la pensado.
La magestad de vostres autas
N'es elo mesmo outratjado :
Quar saupiaz que lous Sempre-vieus
Nous regàrdou. Gramecìs à vostres eizemples,
Òu pas à veire que de cauzos ourriblos,
Lou menesprés d'eles e de lus temples,
L'avarezo butado fins à la frenetego.
Res n'abasto à las gens que nous vènou de Roumo :
La terro e l'obro de l'ome
Fòu per las assadoulà d'esfosses vans ;
Reprenez-los : voulèn pas pus
Travahia per elos las campagnos.
Quittan las cieutatz, raidan vès las mountagnos ;
Laissan nostros aimados counpagnos,
Nous entretenen pas qu'embé d'ourses espaventables,
Lasses de mettre al journ de desfourtunatz,
D'apoboula per Roumo uno countrado qu'elo afravo.

Per nostres efans adeja nascuts,
Deziran de veire lus jours arriva be lèu à terme :
Vostres prevostz al malastre nous fòu apouni lou crim.
Reprenez-lous : nous ensegnaròu pas
Que la flaquige e que lou vice ;
Lous Germans, coumo eles, devendròu
Gens de raubarié e d'avarezo.
Es tout ce qu'ai vist din Roumo en m'en sarran.
I o ti pas de dous à faire,
De pourpro à douna ? Vanamen si cerco
Cauco tuto en las leys : encaro lus mestié
O-ti tout ple d'alonguis. Aquelos paraulos un pauc rustos
Dèvou accoumensa de vous desplaire;
Fenisse. Punissez de mort
Un planh un pauc trop sancer.»
Acò ditz, el s'estenihio ; e cadun estabourbit
Es meravihat del gran couratge, de las justos razous, del parla soubrié
Del sèuvatge ansin abauzat.
Ni faguèrou un ome de paratge ; e seguet acò la venjazou
Qu'à lus ime soun parlamen ameritavo. Cauziguèrou
D'autres prevostz, e, per escritz,
Lou Senat demandet ce qu'avié ditz aquel ome
Per servì de pairou as parlaires avenidous.
Saupieguèrou pas longtemps à Roumo
Fa dura aquel parla soubrié.

Grossos boucos. On peut dire aussi *boucarut*.
Recès = ital., *ricetto;* latin, *receptum*.
Esclet, eto ; ital., *schietto, ta*, pur, simple : allem., *schlecht ;* holland., *slegt ;* angl., *slight*, aplani, simple, ordinaire.
Estenihia = *extendiculare* (exten'ic'lare).

Deuxième Section

Proverbes et Dictons populaires

1 A tu lou rabe (à toi de parler).
2 Dans l'Ardèche, celui qui a bien dîné dit souvent :

« Ai manjat que veze Juezo.» (Joyeuse, nom de ville.

3 Après pretz fatz,
Ni mour, ni gratz.

4 On dit d'un travail qui est à refaire :
Acò 's lou travalh de la Bemio.

5 A fiho jouve soun parelh.

6 Al mes de febrié,
Touto bestio cerco soun parié.

7 On dit d'une maison où tout est sens dessus dessous :
Acò 's lou pous de las Mascos.

8 Barbié pietadous fo la plago vermenouso.

9 Bo chaval es pas jammai rosso.

10 On dit des boiteux :
Cambo courto e lengo longo.

11 Ce que fo de mau à d'us fo de be à d'autres.

12 On dit d'un homme fort âgé :
Quouro que mourigue, mourirò pas de la brezego.

13 Cade païs fournìs soun mounde.

14 Court e bo.

15 Cau vieure per veire.

16 Ce qu'es pa 'n matable es en campano.

17 Cano justo fo bon joc.

18 Camiso negro al carbounié.

19 De pratz e de devezes,
Tant que ni vezes.

20 On dit d'un homme cité comme le plus coquin de son village :
Es pas la flou de l'amenlié.

21 On dit de quelqu'un qui persuade facilement les autres :
Emmascarié las serps.

22 Fres coumo la flou des pezes.

23 On dit d'une femme qui gagne peu :

Gagno pas per sala 'n iòu.

24 Gens de Saumano,
Fosso brutz e pauc de lano.

(Saumane, village du canton de St-André-de-Valborgne.)

Cf. prov.-allem. :

« Viel geschrei und wenig wolle.»(«Beaucoup de cris et peu de laine », beaucoup de bruit et peu d'effet.)

25 Ièn de la taulo, ièn des platz.

26 I o pertout uno lego de mischan camì, setat à Cantobre que tout n'es. (Cantobre, nom de lieu (Aveyron.))

27 Jouventud
Passo vertud.

28 Jammai chaval jaratié
Noun laisso soun mestre en bourbié.

29 On dit des maris :

Lous jouves badinou,
Lous vièlhs roundìnou.

30 On dit d'une femme prompte à s'irriter :

La cau mena coumo uno novio.

31 La recolto fo pas gau dous cops.

32 Lous darriès gàgnou pas la cousso.

33 Lous pastres pàrlou de sounahios. Cf. Navita de ventis, de tauris narrat arator; enumerat miles vulnera, *pastor oves*.

34 L'erbo de la vermeno
Fo coula lou sanc sens doubrì la veno.

35 L'antouno
A toutes maus douno.

36 La pèl del reinar
Vau mai que sa car.

37 Lou laire
Fo lou praire.

38 La man drecho es sorre de l'esquèro.

39 L'un fo l'araire, l'autre las escampadouiros.

40 L'aze maudit
Es lou pus poulit.

41 A un joueur de boules qui vise une boule de son adversaire, on crie :

La peco, la meco, la manco.

42 Las majoufos sou pas maduros (il n'est pas temps de raconter cela).

43 Lou prumié de Mars marco lou temps per lou mes de Mai ;

Lou dous de Mars lou marco per lou mes d'Abrieu,
E lou tres de Mars marco lou sieu.

44 Lou courbatas canto, plòurò lèu.

45 On dit à Saint-Hippolyte-du-Fort :

— Moun filh, veni à la messo.
— Que l'o messo que la lève.
— Veni escouta lou sermoun del curat.
— Que l'o sermat que lou begue.
— Lou bon Dieu ti done l'Esperit.
— E à tus lou Perairou, que seren vesìs.

(L'Esperit et le Perairou, noms de lieux près de Saint-Hippolyte.)

46 Martì,
Soun cat, soun chi,
Soun aze e soun moulì.

47 Ounte i o la paz, Dieus abito.

48 On dit d'un fils unique qui hérite de tout l'avoir de ses parents:

O concos e pairolos.

49 De Martrou en Martrou (une année).

50 Ounte pai, la cabro languìs pas.

51 On dit de quelqu'un qui dort profondément :
Peso de meletos.

52 Plòu pas toutjourn al mesme endrech.

53 Que de soun ventre fo jardì,
O pas besoun de medecì.

54 Quand Brion met soun capèl,
Lou pastre de Roubiho met soun mantèl.

(Brion, Rouville, lieux élevés, aux environs de Saint-Jean-du-Gard.)

55 Quand l'Ausseletto met soun capèl,
Lou pastre pot mettre soun mantèl.

(L'Ausselette, montagne à Roquedur, canton de Sumène.)

Les montagnards observent comment les nuages se groupent sur les lieux élevés, pour en tirer des pronostics météorologiques, et ils traduisent leurs observations avec originalité et concision. Non-seulement dans les Cévennes, mais partout, lorsque les nuages s'étendent sur les sommets et les flancs des montagnes, on s'attend à la pluie. On dit en Auvergne :

Si Pilate met son chapeau,
Mets ton manteau.

Et dans le canton de Lucerne (Suisse), où se trouve un autre mont du nom de Pilate :

Hat der Pilatus einem Degen,
So gielot es Regen.

56 Que pot pas poudà, bediho. (Qui ne peut tailler la vigne, la lie, l'attache à l'échalas avec du pleyon.)

57 Que gagno temps, gagno tout.

58 D'un vêtement ample on dit :

Se mau mi vo,
Be mi fo.

59 Que salejo lou dilus,
Salejarò pas pus.

60 Qu'o pauc garbos o lèu liat.

61 Que sardo manjo, sardo vèn.

62 Regret d'amour, regret d'estable,
Se vos pas m'aima, vai-t'en al diable.

63 On dit du mois de juillet:

S'al vint e dous boùfou lous vents,
Empourtaròu las figos emb sas dents.

64 Se voulen pas qu'ane la campano, la cau pas mettre en branle.

65 Se la mento flourìs, noun grano.

A propos de ce proverbe, une dame très-âgée de Roquedur, canton de Sumène, nous a raconté la légende suivante:

« Pendant la fuite en Égypte, des moissonneurs cachèrent la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus, poursuivis par les gens d'Hérode, sous un tas de javelles. Les saints pèlerins étaient à peine soustraits à tous les regards, que les envoyés du prince cruel arrivèrent, cherchant Jésus. Alors la menthe, qui poussait près d'un gerbier, leur dit, et depuis lors elle est maudite:

A la primo gavèleto
I o la pelerineto,
Al segoun garbieret
I o lou pelerinet.

Mais la sauge, voisine de la menthe, arrêta les recherches des inquisiteurs, en leur disant:

« Escoutez pas la mento, que se flourìs noun grano. »

Cf. le prov.:

Fiho que parlamento
Vau pa 'n brout de mento.

66 On dit d'un faux dévot:

Sant ome aicì, dannat al ciel.

67 Toupit languit
O pas jammai boulit.

68 Un trasso emb' un bo

(Se dit des bœufs de Barres, bourg de la Lozère.)

69 Vau mai dire : « Tiro », que tira.

70 A quelqu'un qui veut par trop faire l'entendu, on dit :
Vai en Pouètou ferra de cavalos avuglos.

71 A la Crous de Mai, semeno las favos escalairos.

72 Aven pas que ce qu'espargnan.

73 On dit de quelqu'un qui se met à l'écart pour manger des friandises :
Enterro sens canta.

Troisième Section

Lou Reinar e lou Sabau

Lou reinar e lou grapau counvenguèrou 'no fes, d'ensemble travahia uno terro de fosso espandido e carrado de fourmo, per i semena de blad.

Al tems viergut la semenso sourtiguet, e tout fazié 'spera 'n bon revenge.

Quante damnatge, si disié lou reinar, de cale partatja 'mbe lou sabau !

E, pensadis, anavo de çai de lai quand, per fourtuno, atroubet soun coumpagnou d'obro. Après las amistousos acoustumados, lous dous afrairats parlèrou de sous afaires un brieu. Anàvou se quitta, quand goupilh dis à soun ajudo :

— « Açà, m'afourtissou que courrisses coumo uno lèbre, ce qu'ai peno à creire. Mès, que que ni siegue, se vos, jougaren à cau anarò pus vite. Soulamen, coumo lous baus, nous acoussaren pas per coucon que vaugue pas 'no corgno. Se vos, arrestaren que lou qu'aurò lou pus lèu fatz lou tour de nostro semenado, n'aurò soul touto la meissou. S'acò ti vo, ensatjaren quand voudras. »

— « Dise pas de nou, respoundeguet l'animau as iellhs rouges, e, se dissate à la primo aubo ti counvèn, digos-ou. »

— « Dissate siegue », fo manjo-galino en si lipan, e s'en vo coumo de coustumo mandrouneja.

De soun coustat, sens perdre tems, lou grapau fo saupre à touto la grapaudarié des envirous ce que vèn de si decida, e

prego sous couzìs lous pus evehiats de si devezì lous ròdous lous pus en visto de la terro à blad, per aquì respondre en soun lioc e plasso quand soun rusat counpan passarò.

Al jour ditz, lous escoumeteires si retròbou à l'endrech d'ounte devou partì. A la primo aubo delàmpou, e camino que caminaras.

Al prumié caire, lou reinar si viro, roudiho darriès el e crido : — « Ounte siès, grazan ? »

« Tiou ! aicì davan », urlo uno voutz grapaudino.

Tout perprés, lou reinar repren soun escourrido, e, lèu esfalenat, agandìs lou segoun caire per recrida : — « Ounte siès, grazan ? »

« Tiou ! aicì davan », glatìs encaro uno voutz grapaudino.

E mai lou reinar si perfosso per mettre darriès el lou sabau. Mès en bado, al caire trezen e pertout, quand demando : « Ounte siès, grazan ? » toutjourn grazan dis : « Tiou ! aicì davan ! Tiou ! aicì davan ! »

Aquel refranh fenìs per acoura lou paure goupilh, que, afahioucat, de guerro lasso, davan touca à la fi del camp, s'arresto tout embalauzit d'avedre perdut ce que tant crezié gagna.

Saupre-fa passo sienso.

Réponses énigmatiques

Per si fà paga 'n deute, un ome anet dins un village vezì del sieu ; mès à l'oustau de soun deuteiren atroubèt pas qu'uno fiho encaro jouveneto per li respondre.

— Ounte es toun paire ? demandet el à la manido.

— Moun paire, moussu, n'es anat doubrì 'n trauc per nl tapa 'n autre.

— E ta maire ?

— Ma maire fo à sa vezino ce qu'aquesto pourrié pas li fa.

— E ta sorre ?

— Ma sorre plouro lous rires d'anton.

— E de que gargato din toun oulo ?

— De mountans e de davalans.

Per lou cop, lou vezitaire restet quet, e, quand sourtiguet de soun enbelinamen, seguet per ansin parla :

— S'es vrai, manido, ce que dizes. ieu vole ti douna coucon de poulit.

— Ebe, brave ome, ou poudez fa, respon lou mestre de l'oustau, que despiei un sessis escoutavo à la porto. Ma fiho vous o pa 'nganat. E d'abor, per ce que mi toco, vène de manleva per vous pagà, de fa 'n traue per ni tapa 'n autre. Per ce qu'es de ma fenno, es en trin à mettre al suzari sa vezino, servis que la morto pourrié pas li rendre. Piei, ma fiho ainado plouro lous rires d'anton, en fihan d'aquesto ouro. Enfi, lous mountans e lous davalans de l'oulo sou de cezes que fazen perboulì.

L'Efan baujas

Uno fes i avié 'no fenno à cau soun ome, en mouriguen, laisset un garsounet.

Quand aqueste seguet bèl, sa maire li diguet : « Escouto, manit, mi fau adejà viehio e deuras lèu acoumensa de fa nostres afaires ; serò també necite que cerques à ti marida. Cujo, t'en prègue, à ce que ti dise.

Per iei, pos fa veire toun saupre-fa. Sabes qu'avèn besoun d'un vestid de sedo. Ti cau doun ana à la fieiro e ni crounpa un.

L'ai pode b' ana, maire.

L'ai anet, e, sens perdre tems, si rendeguet al mercat des porcs, roudihet, cauziguet e crounpet un poulit quèchou. Aqueste pagat, el reprenguet lou camì de sa borio, butan sa bestio. Mès, coumo lou poucèl ero las e marchavo embé peno, soun nouvel mestre, sens guaire azima, lou ganeet per las pattos, lou carguet e lou pourtet à coulono fins à la maiiou.

En lou veguen venì ansin arneissat, sa maire enfurounado li diguet : « Mès, paure endemezit, siès encaro à saupre que devèn pas pourta lous porcs ! S'aquel poudié pas s'ai agandi, per lou tira, ti cahié l'estaca emb un senglou.

L'efan proumeteguet tant de mihou fa, que quand venguet uno autro fieiro, sa maire li diguet : A ça, manit, aro aven b' un porc, mès nous manco lou pairòu per l'abeura. S'anavos à la fieiro ni crounpa un ?

L'ai pode b' anà, maire.

E l'ai tournet. — Sus lou fieirau cauziguet lèu un pairòu

luzen, lou crounpet sens trop mercandeja, e tanbé un senglou per lou rebala.

Al brutz que fazié en si sarran, sa maire sourtìs esfalenado, e lous brasses li tòmbou : « Peracò ! li dis elo ; mès, beligas, de que vos que faguen d'un pairòu traucat ? E de que vos que fague de tus, bajanèl ? T'aviei ditz de tira lou porc, mès noun pas lou pairòu, qu'auriés deugut pourta sus l'espanlo.

Lou tèc aproumeteguet encaro d'aproufecha de la lissou, e quand, un mès après, sa maire veguet lous vezìs s'adraia vès la fieiro, si souvenguet qu'avié besoun d'aguhios e diguet à soun dronle : « Se m'en anavos querre per un sòu ? »

L'ai pode b' anà, maire.

E tapoun s'encamino. A la vilo, quand aguet crounpat las aguhios, sabié pa 'nte las mettre. Mès soun embarras seguet pas long. Un carretié que devié passa davan soun oustau, empourtavo dos balos de fe, e el si diguet : « S' i pounissiei mas aguhios ? — E las i pouniguet. A soun arrivado, sa maire li crido : « E mas aguhios ? — « Maire, las ai pas assoublidados ; mès, coumo crenissiei de las perdre, las ai picados dins las balos de fe d'aquel ome emb cau vène. — Per eizemple, aisso n'es uno fièro ; mès, talòs, poudiès pas las ti fa plega dins un papié e las mettre din toun boumbet ? — Ou vouhiei be fa, mès ai agut pòu que trauquèssou lou papié. — Las ti cahié doun pounì à ta vesto. — Maire, uno autro fes ou farai.

Tout aco si delembret d'un jour à l'autre ; e, coumo soun garsou avié 'ncaro mestié d'acampà d'ime e d'estucho, la maire lou mandet uno fes de mai à la fieiro per crounpa 'n araire.

L'efan partìs d'auzido, arrivo à la fieiro, cronpo l'araire e lou pounìs à sa vesto, que s'estripèt pas pauc, mès prou. S'agandiguet pamen à sa demouranso, e, tre lou devista, sa maire si metteguet à fa d'espèros. « Ai ! boudieu ! ... s'esclamet ; ai d'aquel emperit, e coumo esperecat lou cau veire ! ... » Poudié pas si descoufla, la pauro elo !

Coumo peracò es pas aizit de si pas souvenì de soun sanc, un jour la maire s'azardet à dire : « Aga, manit, es mai qu'ouro de ti marida ; sabes qu'es estat questieu per tus d'uno fiho fricaudeto, e qu'o de mionso, per lou segu. La ti cau ana veire.

L'ai pode b' anà, maire.

Après caucos vezitos, sa maire li diguèt : « Ebe, coussì lai

ti ressàbou? Cau sab s'i lus counvènes e se la jouve ti regardo embé plazé : vezes, ti cau estre un pauc intran, ti sarra d'elo, li parla dous, la fringa, e prou souven li baila cauque cop d'ièlh.

Aubacò, maire!

E, quand aguet soupat, davalet à la jasso des moutous, ounte curet lous ielhs à fosso de sas pauros bestios, per ni fassì sas pochos. Piei, esperlugat, courris acò d'aquelo que fringavo. « Dieu s'ai sié ! dis en si faguen veire à la porto, e, sans cerca miejour à quatorze ouros, vo s'asseta cronto la fiho de l'oustau, li parlo, li ris, e elo es avinento, per so que sab qu'o à faire à un bon partit. Nostre galan nado en dos boutehios, s'engauziho, pot pas si retene, tiro d'ielhs de sas pochos, e de moumen en moumen ni trai à la jouve que, founmi, fenis per perdre pacienso : « Aça, mès digo, toupinèl, as doun recatat toun pauc de sen...»—« Eh! nou, ma lifro, sui pas neci ; fau ce que deve fa : ma maire m'o ditz de ti baila prou souven cauque cop d'ielh....

— « Taizo-ti, dourdo-moutos, li cridèrou lous de peraquì ; fosso nous estounaras se jammai fourehios ; mes entremen vai vite veire se sèn pas deforo, e

Que Dieu t'acoumpagne,
Que sa plèjo ti bagne !

Endemezit (latin, *indemissitius*).

L'Ugre

Uno fes i avié 'n ome paire de tres efons. Aquel ome avié din soun ort un perié que fazié cad' an de peros à balafi, mès jammai poudié pas las tasta : coucon las prenié.

Uno annado que n' i avié à rebala, lou paire diguet à soun majourau : « Acò mi vèn en odi de poudre pas jammai saupre de que manjo las peros ; vas doun prene uno arcobuzo, mounta din las brancos del perié e gacharas aquì per veire de que vèn.

L'efan pren l'arcobuzo e l'ai vo. Cabit dins las brancos, espèro un brieu. Su las nòu ouros, si fo de brutz ; el o pòu, davalo e s'en vo. A l'oustau, soun paire li dis : Ebe, de qu'as vis?

— Oh ! pas res ; mes ai entendut coucon, ai agut pòu e sui vengut.

L'an d'après, lou paire diguèt: « Peracò, es pas just! avedre de tant poulidos peros e poudre pas ni fa nouvèl ! Aga, faguet à soun cadé, l'ai ti cau anà, tus.

Sens repoutega, lou cadé pren l'arcobuzo e lai vo. Cabit din las brancos, espèro un brieu. Su las nòu ouros, si fo de brutz; el o pòu, davalo e s'en vo. A l'oustau, soun paire li dis :« Ebe, de qu'as vis ? — Oh ! pas res; mes ai entendut coucon, ai agut pòu e sui vengut.

Sus acò, lou mendre diguèt à soun paire: « Aça, l'an que vèn, ieu l'ai vole ana. — Nou pourras pas, seras pa 'ncaro prou belet.— Paire, ti dise que l'ai vole ana.—Veiren, veiren, d'aicì à un an de que pos fa.—Mès, l'an acabat, lou cougatras si desdiguet pas, e, après l'avedre be amounestat, à la fi finalo lou cauguet laissa partì. Armat d'uno lanso, anet à l'ort, mountet sus lou perrié, si cabiguet dins las brancos e esperet un brieu. Su las nòu ouros, si faguet de brutz ; el aguet pòu, davalet e s'anet mettre darriès uno paret. D'aquì veguet venì 'no bestiasso pus bèlo qu'un ome, mès qu'avié pas formo umano. Aquelo bestiasso, que fazié tremoula lou sòu en marchan, si sarret de l'ort, mountet sus lou perrié, amasset toutos las peros, las metteguet dins un sacas e delampet. D'un pauquet mai, l'efan li courissié après per la tuia ; mès si cujet qu'enan cahié veire ounte gandissié la faramio e s'ero soulo. Si levet doun, la seguiguet de tras en tras fins à uno espesso bouscarasso ounte elo s'arrestèt. Adoun la veguet sounleva 'n lauzas, que retounbet darriès elo quand seguet avalido. Après avedre be regardat aquel ròdou per s'en souvenì, l'efan tournet à soun oustau.

Counten de lou reveire, soun paire li diguet:« Ebe, de qu'as vis, moun efantet. Saique atambé as agut pòu ? — Mai pòu que n'autres, diguèrou sous fraires en si trufan, e de segu lou bajanèl n'o pas res vis. — De qu'es acò, pas res vis, diguet l'efan ; vous dize qu'ai vis ce qu'enflusco nostros peros : uno bestiasso bèlo, bèlo, pus bèlo qu'un ome, mès qu'o pas formo umano. L'auriei mesme tuiado, s'aviei pas viergut saupre enan s'ero soulo e ounte anavo. Aro ou sabe, e cau tost partì toutes tres, prene de cordos, glissa din sa baumo, l'assuca e pourta las peros.

En l'auziguen, sous fraires espaumats lou prenguèrou per un lòcou e aurièu viergut lou saupre ièn. Pamen, cronto lus grat e per pareisse tan afrits que lus regord, si levèrou e faguèrou lous marjasses.

En bado lou paire vierguet retène soun mendrigoulet: aqueste gibet e petouneget tant que lou cauguet laissa partì.

Quand seguèrou din lou bos, al lauzas de l'orro bestiasso, lous dous màjous n'aussèrou la peiro. Piei l'ainat si faguet estaca, e pauc e pauc lou davalèrou dins la baumo. Quand seguet prou bas, sous fraires li cridèrou : De que vezes? — Pas res; laissaz venì un pauc mai de cordo.— Encaro davalet e li cridèrou tournamai: « De que vezes ?—Pas res, mès mountaz-mi tost qu'ai pòu. » — Lou mountèrou.

Adoun lou cadé si faguet estaca, e l'ainat e lou pus manit li tenguèrou la cordo. Quand seguet da valat prou bas, li cridèrou : « De que vezes?—Pas res; laissas venì 'n pauc mai de cordo.»— Fòu ce que demando, e lèu après : « De que vezes? —Pas res, mès mountaz-mi tost qu'ai pòu. » —Lou mountèrou.

Aça, diguet lou mendre, à ieu! Estacaz-mi.— Noun farem, respoundeguèrou sous fraires, que nostre paire nous jarparié. —Estacaz-mi, vous dize ; coste que coste, vole ana veire.—Faguet tant e tant que, per ni fenì, l'estaquèrou e piei lou laissèrou davala. Quand seguet prou bas sous fraires li cridèrou : « De que vezes?—Pas res ; laissaz venì 'n pauc mai de cordo. —Fòu ce que demando, e lèu après : De que vezes ?—Veze un bel fioc, mès brunlo aval bas, bas! Laissaz venì 'n pauc mai de cordo.— N' i o pas pus. — Ebe, Dieu m'afourtune! E laissaz m'ana. — Lou làissou ana e l'entèndou fa 'n grand patassau aval sus lou fioucas.

Quand lou paubarèl, que s'ero pas trop fatz mau, si seguet remés e recounougut, si levet e roudihet.

I avié aqui 'no vièhio que si caufavo. Ero uno fado, que li diguet: « Paurot! ounte sièss-tu vengut! Aissò 's la cabourno des ugres e ti manjaròu! » — « Qu'avaliscou! » faguet l'efan. Piei diguet cau ero e de que vouhié : « Ai pas pòu, vesez, e mi trigo de tuia l'ugre per li prene mas peros.»

Sui countento de tus, li respoundeguet la fado e ti vole baila aquesto lanseto d'or. Emb elo vai ailai dins aquelo baumasso, emb elo toco lous ugres, e toutes lous que toucaras mouriròu. »

L'ai anet. A l'intrado ni veguet un bèl, bèl, un porto-esfrai. Mès l'efan noun aguet pòu e viaz lou touquet de sa lanseto : l'ugre toumbet mort. Marchet encaro e de sa lanseto toucavo, toucavo toutes lous ugres que vezié. N'avié tuhiat uno coutrihiado que ni restavo encaro fosso ; mès el engrés, aferit, brandissié toutjour sa lanseto, e tant la brandiguet que toutes lous ugres toucats per elo toumbèrou sens vido, reddes coumo de palamars.

A la pus loundano baumo atroubet enfì sas peros, las prenguèt e si reviret. Mès de que devisto lèu ?

Al lioc ounte i avié lou fioucas e la viehio, ero un mirabèl palai roudat de jardis e ple de doumèges, de chavals e de carris. « Aissò 's per tu, li cridet uno voutz de sai pa 'nte, aissò 's à toun servìs. »

Pamen de tout acò vierguet pas gauzì soul, e, tout coutinen per uno routo plano que lou menet davan soun oustau, anet querre soun paire. Toutes dous din lou plazé e la joio aquì visquèrou ; mès lou vinceire des ugres amioutet pas guaire sous fraires que l'avièu desprezat.

Piei lou gal cantet
E la sourneto feniguet.

(A suivre.)

FESQUET

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(*Suite*[1])

X

L'étude d'un simple patois de la langue d'oc, de notre humble rouergat, par exemple, peut faire découvrir de nouvelles lois de linguistique générale, tout comme les recherches que les maîtres de notre science dirigent, avec une préférence presque exclusive, sur le domaine des langues historiques. Les patois ont même cet avantage sur leurs nobles sœurs, qu'ils offrent à l'observateur des productions plus *naturelles* où, ainsi que dans les plantes sauvages comparées aux plantes cultivées, la pureté des caractères spécifiques s'est conservée plus intacte, où les procédés de la Nature, non entravés et non faussés par l'intervention de l'art, se montrent plus nettement. Il faut toutefois convenir que la physiologie des idiomes romans est une terre où le grand Diez a moissonné si abondamment, qu'il n'y reste plus guère que des épis épars à ramasser. J'ai déjà présenté au lecteur quelques-unes de ces glanes; en voici encore qui me paraissent n'être pas dénuées d'intérêt scientifique.

L'influence de voisinage que les langues exercent les unes sur les autres est le plus souvent celle de l'imitation, qui tend à multiplier entre elles les liens de la ressemblance ; mais il en est une autre dont l'action, à la vérité beaucoup plus restreinte, opère précisément dans le sens opposé, c'est-à-dire avec une tendance à la différenciation. Que deux dialectes géographiquement juxtaposés se distinguent entre eux par la prononciation de certaines lettres, par la forme de certains mots, on se piquera parfois de part ou d'autre, ou des deux côtés, d'observer cette différence avec un soin si jaloux qu'on en viendra à l'exagérer, à l'outrer, à la faire sortir de ses limites

[1] Voir *Revue des langues romanes*, février, mai et juillet 1882, octobre et novembre 1883.

premières et légitimes. On arrive de la sorte à corrompre sa langue en mettant un zèle inintelligent à la purifier d'une contamination étrangère apparente.

Ce phénomène s'est produit sous plusieurs formes dans les divers parlers locaux de mon département ; je vais indiquer les principales.

A. — Le CH et le J provençaux se prononcent, suivant les régions ou districts, de deux manières très-différentes : ici ils sont *chuintants (ch* ayant alors la même valeur phonique qu'en espagnol, et *j* celle du *gi* italien suivi d'une voyelle), là, ils sont *zézayants* (prenant à peu près le son du *z* allemand ou italien). En Rouergue, les deux prononciations rivales se partagent le territoire de la province d'une façon singulièrement remarquable, déjà signalée par moi à la *Société d'anthropologie de Paris,* il y a près de vingt ans[1].

Le chuintement et le zézayement occupent deux aires continues, à peu près d'égale étendue, qui, bien que se contournant et se pénétrant l'une l'autre, quelquefois profondément, par les innombrables détours, sinuosités et échancrures de leur frontière, ne cessent pas de coïncider, à peu près exactement, avec les deux grandes divisions géologiques que présente le département de l'Aveyron (une partie de l'arrondissement de Villefranche exceptée). Sur tout le plateau jurassique, Causse de Rodez, Causse de Séverac, Causse Noir, Causse Méjan, Larzac, etc., et dans ses vallées triasiques, et enfin sur les montagnes volcaniques qui bornent au nord cette région calcaire, jusqu'à la Trueyre (rivière), le chuintement règne sans partage ; l'empire du zézayement s'étend à son tour sur l'entier massif granitique ou *Ségalar (Secalaris pagus,* pays à seigle), qui forme l'autre moitié du territoire rouergat. Or, aux deux prononciations différentes et aux deux sortes de terrains et de produits agricoles auxquels elles se trouvent diversement associées, correspondent en outre deux populations

[1] Voir les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* et une brochure que j'ai publiée sous le titre de l'*Influence des milieux sur les caractères de race chez l'homme et chez les animaux,* Paris, 1868 (Germer-Baillière, éditeur).

très-nettement séparées par le développement du corps humain, par la richesse, les mœurs et le caractère des habitants. Tandis que l'homme des plateaux calcaires, le *calcicole*, puise dans les aliments et les eaux de son habitat les principes constitutifs d'une forte charpente osseuse, d'une belle stature, d'un système musculaire puissant, le *silicicole* du Ségalar, dans le sol duquel la chaux fait défaut, qui boit des eaux acides, et autour duquel toute la population animale est marquée d'un cachet d'infériorité physique, est au contraire petit, chétif et pauvre (Faisons remarquer, toutefois, que la pratique du chaulage a déjà très-avantageusement modifié cet état de choses). De ce contraste est né un sentiment de mépris, chez l'Aveyronnais qui chuinte, pour son voisin qui zézaye. Ce sentiment était porté si loin, jusqu'à ces dernières années (où le pays du seigle et des châtaignes s'est transformé par l'emploi de la chaux), qu'une fille du Causse ne consentait à aucun prix à se marier dans le Ségalar. Eh bien ! il se trouve que, sur le bord chuintant de la sinueuse frontière des deux territoires, et principalemeut dans la ville de Rodez, assise au confin du Causse, sur le sommet d'une butte triasique au pied de laquelle coule l'Aveyron, dont le cours sépare en ce point les deux pays, les deux populations et les deux parlers ; il se trouve, dis-je, que du côté *caussenard* de cette limite s'observe le phénomène linguistique suivant : Crainte de faire acte de prononciation *ségaline*, les gens de la rive chuintante suppriment dans leur parler le son *ts*, qui existe partout dans la langue du Causse, où il est même d'un emploi très-étendu, mais avec une toute autre origine étymologique et dans une toute autre application que le *ts* du zézayement ségalin de *ch* et *j*, avec lequel il est, d'ailleurs, phonétiquement identique.

Le son consonne rouergat que j'exprime ici, pour l'intelligence du lecteur français, par la notation *ts*, se compose de deux sons élémentaires, dont le premier n'est pas le *t* français, espagnol, italien, allemand, le *t dental* en un mot, mais quelque chose comme le *t* anglais, émis par l'application du bout de la langue, non contre les dents, mais contre le palais, c'est à-dire le *t palatal*, qui se rapproche sensiblement du *k*. Cette sifflante composée, qui n'est pas particulière à l'alphabet rouergat, mais appartient généralement à la langue d'oc, dont

elle sert à caractériser la phonétique (car elle n'existe dans aucune autre langue à moi connue), est rendue, dans l'orthographe du provençal classique, par diverses notations qui correspondent à ses divers rapports étymologiques, mais qui, chez certains auteurs, se confondent toutes dans le signe *x*, lequel, je le répète, n'est pas l'équivalent de *ks* dans la langue d'oc, mais de quelque chose *sui generis* intermédiaire entre *ks* et *ts*, bien que moins rapproché du premier que du second. Dans les deux catégories de dialectes, les chuintants et les zézayants, la sifflante en question répond étymologiquement : 1° à l'*x* primitif, comme dans *pax*, paix ; *lax*, lâche ; *laxar*, lâcher ; 2° à *cs*, comme dans les nominatifs singuliers et les pluriels obliques des noms et adjectifs en *c* et *g* guttural, tels que *fuocs, sacs, trucs, secs ;* — 3° à *chs*, nominatif singulier ou pluriel des noms, adjectifs et participes en *ch ;* ainsi : *cluechs, liechs, empachs, fachs ;* — 4° à *ds* et *ts*, désinence nominative singulière ou oblique plurielle des noms, adjectifs ou participes en *d* ou *t ;* exemples : *blads, dets, fats, perits, aguts, ponchuts ;* — 5° à *dç*, dans les nombres *dotze* = *dodce*, du lat. *duódecim ; tretze* = *tredce*, du l. *trédecim ; setze* = *sexdce*, du l. *séxdecim ;* — 6° à *bs* et *ps*, comme dans *lobs, caps, crups, acapsar*. Ces six différentes expressions orthographiques répondent, répétons-le, à un seul et même son dont le signe alphabétique propre est l'*x*.

Et maintenant, pour les dialectes zézayants, la sifflante en question répond en outre aux signes *ch, j*, et au *g* non guttural. Ajoutons que, dans certains manuscrits provençaux du moyen âge, les consonnes chuintantes zézayées se trouvent figurées par la lettre *z*, et que les écrivains patois les représentent le plus souvent par *x*.

Ce qui précède étant posé pour l'intelligence de ce qui va suivre, disons maintenant que les *x, cs, chs, ds, ts* et *bs, ps*, réguliers du rouergat chuintant, sont tous sacrifiés chez celui-ci sur la frontière phonétique et tous remplacés indistinctement par la chuintante *ch ;* de telle sorte que *pax*, paix, devient *pach ; laxar, lachar ; excellents, echellent ; sacs*, pluriel de *sac, sach, luocs*, pl. de *luoc, luoch ;* que *empachs, liechs, befachs*, pl. de *empach, liech, befach*, sont ramenés à la forme du singulier ; que *blads, dets, ponchuts*, pluriels de *blad, det, ponchut*, sont tout surpris

de se voir changés en *blach, dech, ponchuch ;* que *dotze, tretze, setzé,* ont quelque peine à se reconnaître dans *doche, treche, seche ;* et que *lobs, caps, crups, acaptar,* ne sont pas moins méconnaissable dans *loch, cach, cruch, acachar.*

Cette transformation bizarre serait une énigme indéchiffrable en dehors de l'explication que je viens d'en donner, et qui défie toute critique.

Ajoutons que ce qui se passe en Rouergue se voit aussi dans d'autres régions chuintantes du domaine provençal, *sur les limites* qui les séparent de provinces zézayantes. Ce phénomène peut, notamment, s'observer dans les départements de l'Aude et de l'Hérault, qui chuintent, sur la frontière de l'Albigeois, qui zézaye.

B. — Par une particularité singulière, mais qui n'a rien en soi que de naturel, le suffixe latin *arius,* représenté respectivement par *iere, ero, ier, ier, er,* dans l'italien, l'espagnol, le français, le provençal et le catalan, a produit, dans le patois de l'arrondissement de Millau, la forme *iar.* Ainsi, dans ce district rouergat et jusque dans la Lozère, qui le borne à l'est, on dit : *obriar, fustiar, peiriar, febriar, papiar,* pour les *obrier, fustier, peirier, febrier, papier,* des autres dialectes.

Notons ensuite que, dans ce suffixe milhavois *iar,* l'*r* est muette, ainsi qu'elle l'est d'ailleurs dans le *ier* français et provençal (et non pas seulement de nos jours pour ce dernier, mais au moins depuis le XVe siècle). Notons, en outre, que l'*a* de *iar* est un *a* fermé. De là s'ensuit que ce *iar* milhavois, du lat. *arius,* est identique pour l'oreille au *ià* provençal procédant du suffixe latin *ianus.* Ainsi la terminaison milhavoise de *obriar, peiriar,* etc., est la même pour l'oreille, quant au son en soi, que celle des mots *Crestià, Cebrià, Jolià,* de *Christianus, Cyprianus, Julianus.* Cela posé, il est arrivé que les Rodanois de la frontière qui sépare l'arrondissement de Rodez de celui de Milhau ont été frappés de cette singularité idiomatique de leurs voisins, et que, mus par un purisme dialectal mal entendu, ils ont proscrit de leur propre idiome le suffixe *ià* = lat. *ianus,* le confondant maladroitement avec le *ia(r)* = lat. *arius* des Milhavois, et ont remplacé cette désinence par la forme *ié,* disant *Crestié, Cebrié, Jolié !*

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer à ce propos que la forme milhavoise *iar* (écrite *ia*) pour *arius* se rencontre dans des documents en langue d'oc des archives municipales de Milhau, qui ont été publiées par M. Affre dans la *Revue des langues romanes*.

C.— Dans le rouergat du Nord, de l'Est et du Centre, où la règle classique de l'*a larg* et de l'*a estrech* s'observe encore dans toute sa rigueur, la diphthongue exprimée par le signe *au*, en bonne orthographe, suit les variations d'amplitude de sa constituante *a*. Cette diphthongue est donc *larga* ou *estrecha*, comme le remarque formellement Huc Faidit ; or le deuxième cas se présente quelquefois, bien que rarement, quand la syllabe est tonique, et invariablement quand elle est atone. Et maintenant il se trouve que le *au estrech* ou fermé se confond auriculairement avec une autre diphthongue, celle qui s'écrit *ou*, ainsi que cela avait lieu déjà au XIVe siècle, comme l'atteste un passage des *Leys d'amors* déjà signalé ici dans une précédente Note[1]. D'autre part, nos voisins du Sud et de l'Ouest sont, comme on sait, étrangers à la pratique de la règle de prononciation sus-visée. Aussi trouvent-ils notre *au* fermé fort bizarre, et, dans leur oubli des principes de la vieille langue, ils nous le reprochent comme une faute, comme un usage vicieux, comme un trait de rudesse et presque de barbarie montagnarde. Dans leur dégoût pour notre prétendu vice de prononciation une portion de nos congénères de l'Ouest n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'amputer leur langage de la diphthongue *ou* primitive, où l'*o* dérive directement du latin par *o* ou par *u*, et d'employer à sa place la diphthongue *au* à *a* ouvert, ce qui fait qu'aux mots *nou (novus, novem)*, *sou (solidus)*, *fou (fulvus)*, *poumò (pulmo)*, *outratge (*ultraticum)*, ils substituent dans leur parler les barbarismes *nau, sau, fau* (au sens de neuf, sou, fauve)[2], *paumò, autratge*.

D. — Seul, si je ne me trompe, entre tous les parlers mo-

[1] Voir *Leys d'amors*, t. II, p. 374.

[2] Ces trois mots, toutefois, appartiennent régulièrement à notre langue, mais dans les acceptions respectives de navire, sauf et hêtre.

dernes de langue d'oc, le rouergat de nos trois arrondissements du Centre, du Nord et de l'Ouest précités, a conservé pure et entière la forme du féminin du nombre deux. Les autres patois méridionaux, le très-grand nombre d'entre eux tout au moins, ont remplacé cette forme classique et régulière par une autre qui doit sembler tout d'abord inexplicable. Dans ces patois, deux est traduit par *dos* avec *o* fermé (*dous* dans l'orthographe francisée des félibres) pour le masculin, et par *dos* avec *o* ouvert pour le féminin. D'où est donc sorti cet étrange féminin *dos* par *o* ouvert, qui ne peut pas évidemment dériver du classique *dóas,* dont l'*o* est fermé, ni procéder du masculin *dos,* où l'*o* est également fermé ? D'où vient cet *o* ouvert, d'où vient le féminin bizarre qui se sépare nettement de son masculin sans revêtir pour cela aucune forme féminine connue ? L'énigmatique genèse d'un tel mot, la voici, je crois

Le rouergat et d'autres rares parlers du Nord et de l'Est du domaine de la langue d'oc ont ceci de propre qu'ils diphthonguent plus ou moins sensiblement l'*o* ouvert, lui donnant le son que les Italiens, qui ont en partie la même habitude, figurent par l'expression *uo,* par exemple dans *uomo,* homme. Ainsi, dans les modes dialectaux en question, *home, vol, rosa,* sont prononcés de telle sorte que, sur l'audition, des Italiens, des Espagnols, des Allemands, les écriraient *huome, vuol, ruosa.* Cela posé, rappelons que le son voyelle rendu par *u* chez ces trois peuples, et en français par *ou,* est exprimé dans l'orthographe provençale régulière par ce que les grammairiens provençaux appellent l'*o estrech,* l'*o* étroit ou fermé. En second lieu, faisons remarquer que l'*a estrech* ou fermé de la désinence féminine a un son tellement rapproché de l'*o* ordinaire des autres langues romanes, de l'*o* français notamment, que nos écrivains patois et félibres, qui orthographient leur idiome en s'inspirant de la phonographie française, figurent communément cet *a estrech* par le signe *o*. Or, dans le nombre féminin *dóas,* deux, encore phonétiquement conservé en Rouergue, l'*o* est *estrech,* et l'*a* nécessairement *estrech* aussi, comme atone. *Doas* devait donc sonner, et sonne, en effet, comme *dos* sonnerait en rouergat si l'*o* était *larc,* ouvert, et conséquemment diphthongué. Nos voisins non diphthongants ont alors pris leur *doas* et le nôtre pour une diphthongaison rouergate, ou

dauphinoise, ou marseillaise, d'un *dos* à *o* ouvert, auquel ils devaient rendre sa valeur de simple voyelle, pour respecter la loi de leur dialecte, et, en croyant restituer ce *dos* primitif imaginaire, ils se sont donné en lui un barbarisme.

Le sort de *doas* a été partagé par son analogue *Joan*. Par une méprise semblable à celle qui vient d'être exposée, les Rouergats de la portion de la province qui prononce l'*o* ouvert comme voyelle simple ont substitué à cette forme celle de *Jon*, par l'unique raison qu'ils ont cru voir dans l'*oa* de la première une diphthongaison de l'*o* ouvert voyelle à la façon des gens de Rodez, Espalion et Milhau.

Dès le moyen âge, certains scribes peu littéraires de nos districts diphthongants, certains consuls boursiers de Milhau notamment, écrivaient parfois *oa* pour *o* quand il s'agissait d'un *o* ouvert ; c'est ainsi par exemple que *dona*, femme, dont l'*o* est ouvert, se présente sous la forme *doana* dans quelques-uns des documents en langue d'oc des archives de la ville de Milhau qui ont été publiés par M. Affre. Dépourvus tous également de critérium étymologique, les uns effaçaient de leur langage parlé, comme exotique, une diphthongue qui lui appartenait cependant légitimement, et les autres introduisaient mal à propos cette diphthongue dans l'écriture de leur idiome, parce qu'ils confondaient un accident, une particularité de leur phonétique dialectale, avec une forme classique et de tradition inhérente à la langue commune.

E. — Dans notre rouergat, *obbe* = *oc be*, oui bien, l'*o*, quoique ouvert, ne se diphthongue pas, par exception. Quelques-uns de nos limitrophes de l'Ouest, habitués à nous entendre diphthonguer généralement l'*o* ouvert, ce dont eux s'abstiennent, et prononcer l'*a* en *a* fermé dans le corps des mots, ce qu'ils ne font pas non plus, se sont pris à voir dans *obbé* une altération à nous propre d'un imaginaire primitif *abbé* (écrit par leurs patoisants *apé*), qu'ils ont alors introduit dans leur parler, à l'exclusion du vrai titulaire et par un choquant mépris de l'étymologie.

F. — Ce ne sont pas seulement les patois de la langue d'oc qui

se corrompent eux-mêmes par le soin malheureux de se purifier de prétendus exotismes qui sont en réalité des formes indigènes très-régulières confondues, par une fausse ressemblance, avec des formes étrangères tout autres ; la même cause d'altération se montre encore dans l'influence de ces patois sur la prononciation de la langue française parlée par nos Méridionaux.

Aujourd'hui, grâce au progrès de l'instruction publique, le français qui se parle dans le Midi, même chez les paysans de la génération nouvelle, peut être entendu sans grande peine par nos compatriotes du Nord. Il en était tout autrement, il n'y a pas plus de cinquante ans. Dans ce temps, nos lettrés campagnards, nos curés de village notamment, pouvaient bien avoir une certaine connaissance littéraire, *a book knowledge*, de la langue française ; mais, quant à la prononciation naturelle de cette langue, c'était pour eux lettre close, comme celle des langues mortes. Et, de même que de nos jours chaque peuple applique au latin et au grec la prononciation de son idiome propre, pareillement nos Méridionaux d'autrefois s'étaient façonné à leur usage particulier une manière de parler le français à laquelle l'influence de la langue d'oc avait beaucoup participé naturellement. Le son voyelle rendu en français par le signe diphthongue *eu* n'existant pas dans le provençal, il fut d'abord remplacé généralement par celui de l'*u*. Mais cette prononciation, qui était enseignée de bonne foi par les magisters de l'époque, ne tarda pas à s'attirer les critiques et les railleries des *Francimans* qui visitaient nos pays, et de leurs élèves. On se mit alors à apprendre à articuler l'*eu* français, mais cela avec un zèle qui fit dépasser le but : on ne se borna pas à éviter l'ancienne faute de convertir *eu* en *u;* les *u* naturels furent à leur tour impitoyablement changés en autant de *eu!* Humiliés et vexés d'avoir si longtemps vécu dans l'erreur de croire parler en bon français quand ils disaient très-gravement *nuf, buf* et *uf*, pour neuf, bœuf et œuf, ils font volte-face, et, prenant un moyen radical pour ne pas retomber dans la même faute, ils font table rase de tous les *u*, et à leur place mettent *eu*. C'est alors qu'apparaissent ces vocables amusants qui ont fait fortune sur le théâtre aux dépens des Gascons et des Marseillais : *Teur, meur, verteu, mo-*

reue, qui ont la prétention de remplacer avantageusement *Turc, mûr, vertu, morue.*

G. — Dans l'ouest du domaine provençal (probablement la région jadis occupée par les Ibères), le son du *v* français est étranger à la phonétique indigène, et on lui substitue le son le plus voisin, celui de *b*[1]. Il allait donc de soi que, lorsqu'on commença à lire et baraguiner la langue d'oïl dans cette portion de notre Midi, le signe *v* des Français fut interprété par le son du signe *b*, comme cela devait d'ailleurs déjà se pratiquer à l'égard du *v* de l'orthographe provençale classique. Quand cette faute fut démontrée, quand l'organe de nos Gascons se fut formé à prononcer le *v* à la française, eh bien ! alors, crainte de retomber dans l'ancien travers, on se jeta sur la pente opposée : on supprima et remplaça invariablement par des *v* les *b* légitimes eux-mêmes, et l'on prononça les mots français : bête, baril, bobèche, tout comme s'ils étaient écrits *vête, varril, vovèche.* Nous avons connu cette prononciation de transition ; elle était commune dans notre enfance parmi les Rouergats d'une demi-éducation.

H. — Nous venons de voir à l'œuvre la *réaction différenciatrice* défigurant la prononciation de la langue du Nord dans les bouches méridionales ; voici, comme pendant, un fait de corruption de notre orthographe provençale imposé à la plume de nos scribes de la fin du moyen âge par l'invasion conquérante du français. Quand, vers le milieu du XVIe siècle, l'emploi de cette langue devint obligatoire dans les actes officiels et certains actes publics, nous eûmes des scribes bilingues écrivant, suivant le cas, en langue d'oc et en langue d'oïl tour à tour. Or ce dernier langage était le vainqueur, l'autre le vaincu ; celui-ci eut par conséquent des flatteurs, et celui-là fut traité avec négligence. Le tabellion se faisait donc honneur

[1] Notre vraie prononciation indigène du *b* est celle du *b* et du *v* espagnols ; chez nous, cette consonne n'est pas *explosive*, comme en français ; c'est un souffle labial qui se distingue du *v* français en ce qu'il se produit, non par l'application des incisives supérieures sur la lèvre inférieure, mais par le rapprochement des deux lèvres sans pression de l'une contre l'autre.

de libeller en bon français, et rien ne craignait-il tant que de laisser passer son bout d'oreille méridionale à travers sa rédaction française. Les provençalismes, c'est ce qu'il s'appliquait surtout à éviter. Or il en était parmi ceux-ci auxquels il était plus particulièrement exposé : certains mots, identiques ou quasiment identiques dans les deux idiomes en tant que parlés, différaient par l'orthographe d'une langue à l'autre. Ainsi au français *jour, tout, vous,* répondaient les mots provençaux *jor, tot, vos,* qui, très-distincts de leurs homonymes français pour la vue, se confondaient avec eux pour l'oreille. On était donc exposé, quand on écrivait en français, à orthographier les mots à la provençale. Préoccupés de se mettre à l'abri de ce lapsus redouté, que firent nos pères ? Dans la défaillance de leur patriotisme méridional, ils ne craignaient pas d'infliger l'orthographe française à ces homonymes phonétiques en écrivant en provençal ! Les documents rouergats de l'époque sont à cet égard très-instructifs et très-concluants; tandis que les mots qui n'ont pas leurs similaires phonétiques dans le français y conservent leur orthographe nationale ; tandis que, par exemple, le son exprimé en français par *ou* continue dans ces mots à y être représenté par *o* (*o* fermé), et qu'ainsi on y lit *lo, bo, pagador, vendedor,* et non pas *lou, bou, pagadour, vendedour* (qui ne se voient que plus tard), nous trouvons à côté, et invariablement, « *tout* », « *vous* », « *jour.* » Pourquoi cette exception, qui paraît au premier abord si énigmatique ? Je viens de l'expliquer.

Je tiens à rappeler à ce propos une vérité de grande importance linguistique qui a été méconnue, du moins en grande partie, par les provençalistes les plus en renom (sans parler des félibres, qui se piquent trop peu de posséder une connaissance critique de leur langue). De l'énorme différence qui s'observe entre le provençal écrit du moyen âge et la langue écrite de nos patois considérée dans la littérature félibresque, ou même dans certaines productions des XVIIe et XVIIIe siècles, on conclut à une différence proportionnelle entre les deux âges de la langue sous le rapport phonétique. C'est là une pure illusion que j'ai depuis longtemps signalée[1],

[1] Voir mes deux brochures *le Félibrige* et *Études de philologie et de linguistique aveyronnaises* (Maisonneuve et Cie, éditeurs).

sans avoir réussi à détromper ceux qui en sont dupes. Je le répéterai encore une fois, dussé-je continuer à prêcher dans le désert, les changements considérables, les véritables révolutions, on peut le dire, qui se sont successivement produites, à partir du XVIe siècle jusqu'à ce jour, dans l'*écriture* de notre idiome indigène, ne sont aucunement la conséquence et l'image de révolutions ou changements correspondants qui seraient survenus dans sa *parlure*, car ces derniers changements n'ont aucune réalité et n'ont existé que dans notre imagination. La vraie et unique cause de ces apparentes métamorphoses, soudaines et multiples, de la langue d'oc depuis sa dépossession officielle par le français, cette cause est seulement et entièrement dans l'influence exercée par cette dernière langue, non sur notre manière de parler la langue de nos pères, mais, d'une part, sur la manière de lire, de prononcer, la langue des documents provençaux de l'époque littéraire, et, d'autre part, sur notre manière d'écrire nos patois. La valeur représentative des signes alphabétiques n'étant pas pour les Français ce qu'elle était pour les Provençaux, quand ceux-ci perdirent leur tradition littéraire, quand ils cessèrent d'apprendre à lire et à écrire dans leur langue maternelle, et que l'école fut toute française, ils appliquèrent à la lecture des écrits provençaux antérieurs à cet événement le système conventionnel de la phonographie française, tel du moins qu'ils se le figuraient, et, dès lors, le lecteur des vieux documents en défigurait le langage en le faisant passer par sa bouche; et, d'un autre côté, l'écrivain à qui prenait la fantaisie de s'essayer dans la langue proscrite et devenue patois, l'habillait d'une orthographe étrangère qui, pour les yeux, la défigurait, la faisait paraître tout autre qu'elle-même, et créait l'illusion de deux langues distinctes. Et, maintenant, la *succession* dans les changements en question, qui se rattachent à plusieurs époques déterminées, s'explique, nous l'avons déjà dit, par les différentes manières, pour la plupart erronées et fantaisistes, dont les Méridionaux comprirent successivement et appliquèrent la prononciation du français suivant les différentes périodes de leur éducation française, encore inachevée à l'heure présente.

J.-P. Durand (de Gros).

(A suivre.)

LI SÈT POUTOUN

—

A Pau Mariétoun

Sus li cimo e dins la Crau
Quand tout clino à l'auro que bramo,
Aut lou front, auto moun amo,
M'agrado lucha 'mé lou vènt-terrau.
E dins la rafalo
Alor prene d'alo,
Tresane quand ven
M'embrassa lou vènt.

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.

Fai un jour galoi e blu,
Lou soulèu d'ivèr escandiho,
Soun dardai ris dins l'erbiho
E trauco li pin de milo belu.
Que la calo es dougo !
Coucha sus la mousso,
Caresso-me lèu,
Poutoun dóu soulèu !

LES SEPT BAISERS

—

A Paul Mariéton

Sur les cimes et dans la Crau — quand tout s'incline à la bise qui hurle, — haut le front, haute mon âme, — il me plaît de lutter avec le grand vent. — Et dans la rafale — alors je prends des ailes ; — je tressaille quand vient m'embrasser le vent.

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Il est un jour joyeux et bleu. — le soleil d'hiver resplendit, — ses rayons tiennent dans l'herbe — et trouent les pins de mille étincelles. — Que l'abri est doux ! — Couche sur la mousse, — caresse-moi vite, — baiser du soleil.

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.

Li blad verd se soun daura ;
L'aire brulo e la caud acraso ;
Ges de nivo, plòu de braso ;
Li bèstio, li gènt, lou sause e lou prat,
De set tout barbèlo.
Oh! que l'aigo es bello !
Oh! qu'es fres e bon
Lou poutoun di font!

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.

Mai un flasque de vin vièi
Enca mies lèvo la pepido;
Lou vin, lou vin es la vido ;
En joio, en amour, lou vin es lou rèi !
Vejas rouge e linde,
Agoutarai l'inde ;
Farai quatre-vint,
Cènt poutoun au vin.

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Les blés verts se sont dorés; — l'air brûle et la chaleur écrase : — point de nuage, il pleut de la braise : — les bêtes, les gens, le saule et le pré, — de soif tout languit. — Oh! que l'eau est belle! — Oh! qu'il est frais et bon — le baiser des fontaines!

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Mais un flacon de vin vieux — encore mieux ôte la pépie ; — le vin, le vin c'est la vie ; — en joie, en amour, le vin est le roi! — Versez rouge et clair, — j'épuiserai le broc ; — je ferai quatre-vingts, — cent baisers au vin !

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Souto lis amelié blanc
Li bèlli chato cremesino,
Boumbet riche e taio fino,
S'espasson à courre emé si galant.
Cercas-vous, poutouno
Di bouco bessouno ;
Pàuris amourous,
Embriagas-vous !

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.

Uno maire, sus soun cor,
Bresso l'enfant de lònguis ouro;
Tre que se reviho e plouro,
D'un flot de poutoun l'assolo e l'endor.
O poutoun de maire,
Sies lou mai amaire !
Poutoun lou meiour
Di poutoun d'amour !

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.

Tu, que fas que galoupa,
E ti grands os fan li clincleto

Sous les amandiers blancs — les belles filles empourprées, — corset riche et taille fine, — se récréent à courir avec leurs galants. — Cherchez-vous, baisers — des lèvres jumelles ; — pauvres amoureux, enivrez-vous !

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Une mère, sur son cœur, — berce l'enfant de longues heures ; — aussitôt qu'il se réveille et pleure, — d'un millier de baisers elle le console et l'endort. — O baiser de mère, — tu es le plus aimant ! — baiser le meilleur — des baisers d'amour !

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Toi, qui ne fais que galoper, — et tes grands ossements claquetent

Sus toun chivau, Mort-peleto,
Regardo ma porto e t'arrèstes pas.
De toun poutoun orre
S'un jour fau que more,
T'espère en cantant:
Vène dins cènt an!

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo[1].

Teodor AUBANEL.

— sur ton cheval, ô squelette! — regarde ma porte et ne t'arrête pas.— De ton baiser horrible — s'il faut, un jour, que je meure, — je t'attends avec des chansons: — viens dans cent ans!

Et la terre farandole, — de baisers jamais assouvie.

Théodore AUBANEL.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

LOU PERUSSAS E L'ABELHA

—

Dins la garriga nusa,
Un mingre perussàs
Viveja tout escàs
D'un pauc de terra crusa.

Quand çai ven lou primtems,
Jout sa rusca rougnousa,
Un lamp de saba blousa
Giscla d'un avenent.

Adounc chaca cimeta
Boudenfla sous boutouns,
Imouisses das poutouns
De la tebesa aubeta.

A pignelets, lèu, lèu,
De soun bres de fiolhetas,
Espetoun de flouretas
Blancas couma la nèu.

LE POIRIER SAUVAGE ET L'ABEILLE

—

Dans la garrigue déserte, — un frêle poirier sauvage — végète avec peine — d'un peu de terre stérile.

Quand le printemps arrive, — sous son écorce rugueuse, — un jet de séve limpide — circule tout à coup.

Alors, chaque bout de branche — gonfle ses boutons, — humides des baisers — de l'aurore tiède.

Bientôt, par petits bouquets, — de leur berceau de feuilles, — éclatent des fleurs — blanches comme la neige.

L'aire autour d'el embaima,
L'oumbra tira l'aucel ;
L'insetouna dau ciel
Atroba aquì ce qu'aima.

E lou paure isoulat,
Tant que ten sa flourida,
Ausìs dins l'espandida
Mòure, brounzì, voulà,

Tout ce que de melica,
D'aire e de baume vieu.
Mais lou pus agradieu
Per el, lou mai de frica,

Es quand, à l'enviroun,
D'una genta abelheta,
Frianda e belugueta,
Entend lou dous zounzoun.

Dau pus lion la devigna,
E soun fiolhan fernìs,
Mais pioi, quand s'avalìs,
Lou paure s'enboutigna.

Adieu ! Adieu ! tems imourous,
Aquì l'estieu emb sas secadas.

Autour de lui l'air embaume, — l'ombre attire l'oiseau. — L'insecte du ciel — trouve là ce qu'il aime.

Et le pauvre isolé, — tant que la floraison dure, — entend dans l'espace — mouvoir, bruire, voler,

Tout ce qui de miel,— d'air et de baume vit. — Mais le plus agréable — pour lui, ce qu'il prise le plus,

C'est quand, à l'environ, — d'une gentille abeille, — élégante et sémillante, — il entend le doux murmure.

Il la sent venir de loin, — et son feuillage frémit ; — mais, puis, quand elle disparaît, — le pauvre devient maussade.

Adieu ! adieu ! saison douce et tiède, — voilà l'été avec ses séche-

Pus de coumpagna, pus de flous ;
Pèr lou sòu jasoun tressecadas !

Ie resta qu'un dous souvenì,
L'esper dins l'avenenta prima,
Un pauc de fruch vispre, aganit,
Que lou sourel escauda e rima.

Un jour, per el jour benurat,
— Era aiçai quand l'estieu s'acaba —
Per sas greliadas madurà,
Esquichava sa reira saba.

Quand, tout d'un cop, de lion clantìs
Lou brousin de sa vesiadeta,
De gaud soun brancun trementìs.
Arriba, e touta afrescadeta,

Embé soun gai e dous zoun-zoun
Que retrai lou soun de la viola,
Acoumpagnant genta cansoun,
Ie fai, dau tems qu'à l'entour vola :

— « Moun brave amic,
Me vejaicì ;

resses. — Plus de compagne, plus de fleurs ; — elles gisent par terre desséchées !

Il ne lui reste plus qu'un doux souvenir, — l'espoir dans le printemps prochain, — un peu de fruit sur, malingre — que le soleil consume et brûle.

Un jour, pour lui jour de bonheur, — c'était lorsque l'été s'achève — pour mûrir ses brindilles — il pressurait son arrière-séve.

Quand tout à coup, retentit au loin — le bruissement de sa favorite. — Ses branches frissonnent de plaisir ; — elle arrive et, l'air empressé,

Avec son gai et doux bourdonnement — qui ressemble au son de la viole, — accompagnant gentille chauson, — elle lui dit, en volant tout autour :

— « Mon bel ami, — me voici ; — à l'instant je viens — de m'entre-

D'ara-estant vene
De m'entretene
Emb d'abelhous
E parpalhous
Que, de passage
Un estivage,
T'an atrouvat
Ben à soun grat;
D'aco soui fiera,
Amor à tus.
Adieu, m'espera
Moun poulit brusc. »
A travès l'aire,
Couma un ilhau,
Fusa e, pecaire!
Tout torna siau.»

Dins sa garriga nusa,
Lou triste perussàs
Que viviè, tout escàs,
D'un pauc de terra crusa,

Sent grelhà tout d'un tems,
Despioi aquela vista,
Una presou requista
Que l'aussa e lou manten [1].

A. LANGLADE.

tenir—avec des abeilles — et des papillons — qui, de passage —dans la saison d'été, — t'ont trouvé — à leur gré : — de cela je suis fière, —à cause de toi. — Adieu, ma jolie ruche — m'attend. »

A travers l'air, — comme un éclair,— elle s'élance, et, hélas ! — tout redevient silencieux.

Dans sa garrigue déserte, — le triste poirier sauvage, — qui vivait naguère — d'un peu de terre stérile,

Sent germer tout à coup, — depuis cette visite, — une ardeur précieuse — qui l'élève et le soutient.

A. LANGLADE.

[1] Languedocien (Lansargues et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

BIBLIOGRAPHIE

Altfranzoesische Bibliothek herausgg. von W. Foerster. VI. Band.— Das altfranzoesische Rolanslied, Text von Chateauroux und Venedig VII. herausgg. von W. Foerster.

On sait que la *Chanson de Roland*, dont le ms. d'Oxford et le ms. IV de Venise, dans sa première partie[1], nous offrent la forme la plus ancienne qui soit parvenue jusqu'à nous, a subi, au XIIIe siècle, des remaniements dont les auteurs se proposaient d'approprier le vieux poëme à la poétique nouvelle, qui avait remplacé l'assonance par la rime pleine, et au goût supposé plus difficile, mais en réalité bien moins pur, de leurs contemporains. Ces remaniements, auxquels la connaissance du ms. d'Oxford enlève à peu près pour nous, au point de vue littéraire, tout intérêt, en conservent beaucoup au point de vue philologique. Dérivant en effet d'un prototype différent de celui des mss. d'Oxford et de Venise IV, ils offrent de grandes ressources pour la critique du texte du premier de ces mss., base nécessaire de toutes les études sur le *Roland*. Ils nous sont parvenus dans six mss., formant deux familles, et que M. W. Förster s'est proposé de publier diplomatiquement, voulant que le public ait d'avance entre les mains tous les instruments[2] de l'édition critique qu'il prépare, et qu'attendent avec impatience ceux qui savent tout ce que le texte du *Roland* lui doit déjà d'améliorations. Le volume que nous annonçons reproduit fidèlement le texte du ms. de Chateauroux[3] et en interligne les variantes du ms. VII de Venise. Un second volume, qui est sous presse, donnera le texte des mss. de Paris[4], Lyon et Cambridge, avec un fragment, déjà publié par Genin, d'un ms. lorrain ou prétendu tel, qui appartenait à la même famille. Puisse-t-il ne pas trop tarder à paraître, et vienne bien vite ensuite l'édition critique, qui sera le digne couronnement des travaux de M. Förster sur l'«Iliade» française!

C. C.

[1] 3,700 vers environ,

[2] Les mss. d'Oxford et de Venise IV ont été déjà publiés de la même manière le premier par M. Stengel, qui en a aussi donné une reproduction photographique, le second par M. Koerting (Henninger frères, à Heilbronn, 1877-1878).

[3] Déjà publié (1841), mais d'une façon bien différente, par M. Bourdillon, qui possédait alors le ms. Il ne serait pas généreux pour sa mémoire de vouloir comparer les deux éditions.

[4] Publié déjà par M. Francisque Michel à la suite de sa deuxième édition de la *Chanson de Roland* (Firmin Didot, 1869).

Altfranzoesische Bibliothek herausgg. von Wendelin Foerster. — Zweiter Band. Karls der grossen Reisen nach Jerusalem und Constantinopel....., herausgg. von Eduard Koschwitz. Zw. Auflage. Heilbronn. Gebr. Henninger, 1883.

Tout le monde connaît aujourd'hui, grâce à une spirituelle notice de M. Gaston Paris, cette originale et piquante production, l'une de celles de notre ancienne littérature où ce qu'on appelle « l'esprit français » a laissé sa plus vive empreinte. Ce poëme, ou plutôt ce fabliau épique, a été, de la part de M. Koschwitz, l'objet d'études persévérantes et approfondies. Il en a recherché et publié les traductions et les remaniements. Il a fait plus: il a donné de l'original, qu'on ne pouvait lire que dans l'édition de M. Francisque Michel, reproduction pure et simple d'un détestable ms., postérieur de trois siècles peut-être à l'œuvre elle-même, une édition critique des plus remarquables. C'est le texte de cette édition, dont il a été rendu compte ici-même, par notre pauvre ami Boucherie, qui reparaît dans celle que nous annonçons aujourd'hui, mais amélioré en plusieurs endroits. L'introduction et les notes ont reçu aussi quelques changements et des augmentations. Le glossaire a été complété. Enfin M. Koschwitz a imprimé cette fois le texte du ms., avec toutes ses abréviations, en regard du sien, ce qui permet un contrôle perpétuel de ce dernier; contrôle qui, en assurant la confiance du lecteur, profite surtout en définitive à l'éditeur, dont la critique judicieuse et pénétrante peut être ainsi plus immédiatement appréciée. Cette deuxième édition du travail de M. Koschwitz est donc, en réalité, un livre tout nouveau et qui mérite, à tous égards, d'être hautement recommandé à nos lecteurs.

C. C.

Les Lapidaires français du moyen-âge, des XIIe, XIIIe et XIVe siècles réunis, classés et publiés, accompagnés de préfaces, de tables et d'un glossaire par Léopold Pannier, ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes Etudes, avec une notice préliminaire par Gaston Paris. — 52e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Paris, 1882. Grand in-8°, XI-342 pages.

Une introduction de M. Gaston Paris, dans laquelle un juste tribut d'hommages et de regrets est rendu, en termes émus, à la mémoire de Léopold Pannier, qui fut son élève, son collaborateur et son ami, précède, comme le titre l'indique, cet important recueil et en fait valoir, avec l'autorité qui s'attache à tout ce qu'écrit le maître incontesté de nos études, les mérites divers. La principale obligation que nous avons à Léopold Pannier est de nous avoir donné dans ce livre

une édition, non-seulement lisible, mais encore aussi exacte et aussi soignée que possible, de l'un des textes les plus considérables, par la date à laquelle il remonte, de notre ancienne littérature : je veux parler de la première traduction en vers du Lapidaire de Marbode, qui est peut-être, selon M. Gaston Paris, « l'œuvre *littéraire* la plus ancienne composée en France, qui soit arrivée jusqu'à nous. » Ceux qui la compareront à l'édition de Migne, qui reproduit celle de Beaugendre, comprendront mieux que je ne saurais l'exprimer toute l'étendue du service rendu par Léopold Pannier à la philologie française.

Outre cette *première traduction* de Marbode, qui dut être faite vers 1120, le travail de Pannier en contient trois autres, toutes indépendantes et plus ou moins libres, et qu'il reproduit *in extenso* d'après les mss. qui les ont conservées et qui sont, le premier à Modène, le second à Berne, le dernier à Cambridge. Pannier s'occupe aussi des lapidaires en prose qui, comme il est arrivé dans toutes les branches de notre littérature, sont venus après les lapidaires en vers. Mais il se borne à les décrire, en en donnant de courts extraits et en s'étendant un peu plus que sur les autres, en raison de la publicité qu'il a obtenue, sur celui qui porte, à tort du reste, paraît-il, comme Pannier s'attache à le prouver, le nom de Mandeville.

Chacun de ces lapidaires est précédé d'une introduction où sont traitées, quelquefois un peu trop sommairement peut-être, les diverses questions que chacun d'eux soulève. Une préface générale d'ailleurs ouvre le recueil, où est exposé en détail le sujet, avec le plan de l'ouvrage. Car c'est un ouvrage, et non pas seulement une édition de divers textes se rapportant à un même sujet que Léopold Pannier avait entrepris, et que sa mort prématurée l'a empêché d'amener au degré de perfection qu'on était en droit d'attendre de lui.

La seconde partie des *Lapidaires français*, — je ne me suis jusqu'ici occupé que de la première, qui porte le titre particulier de *lapidaires d'origine orientale*, — traite des *lapidaires d'origine chrétienne*, et donne *in extenso* le texte du seul lapidaire en vers de cet ordre que nous possédions et des fragments d'un lapidaire en prose qui dérive de celui-ci.

Par *lapidaires d'origine orientale*, Pannier entend spécialement ceux qui, « bien que composés aux siècles les plus croyants du moyen âge et bien que leurs sources immédiates soient les écrits de Marbode et d'Isidore, c'est-à-dire de deux évêques chrétiens, sont d'une inspiration exclusivement païenne[1] »; par *lapidaires d'origine chrétienne*, ceux dans lesquels « la partie descriptive n'est qu'un accessoire, et

[1] P. 207.

sert seulement à faire accepter, à introduire l'autre, qui est d'inspiration toute différente, » à savoir « la signification symbolique qui, dans ces nouveaux traités, est attribuée aux pierres, et les propriétés morales et mystiques qu'on leur donne, en même temps que les propriétés médicales. Ce n'est plus, ajoute Pannier, à toutes les pierres que nous avons affaire, mais seulement à celles que Dieu a pris le soin de désigner lui-même et qui sont nommées, soit dans l'Ancien Testament, soit dans l'Apocalypse, soit dans certains Pères de l'Église[1]. »

La bibliothèque Méjanes, à Aix, possède un ms. du *lapidaire chrétien* que Pannier n'avait pas connu. Une description de ce ms., due à M. Joret, qui en relève les variantes les plus importantes, est imprimée à la suite du travail de Pannier. Le volume est terminé par une table des pierres, un index des noms propres et un glossaire très-copieux[2], qui est l'œuvre de MM. Gaston Paris et Gillieron.

C. C.

Samlung franzoesischer Neudrucke herausgg. von Karl Vollmoeller. VI. Robert Garnier, les Tragédies, herausgg. von Wendelin Foerster. T. IV. Heilbronn, Gebr. Henninger, 1883.

Le volume que nous annonçons est le dernier de cette nouvelle et excellente édition de notre vieux poëte, bien plus digne assurément de revoir le jour que beaucoup d'autres dont on a réimprimé les œuvres dans ces dernières années. Garnier, en effet, fut un vrai poëte et l'un des remarquables de cette grande école de Ronsard, trop longtemps si mal jugée, mais à laquelle, grâce au mouvement romantique, on a enfin rendu le haut rang qui lui appartient dans notre histoire littéraire. Le savant professeur de Bonn a donc bien mérité, non-seulement des philologues qui forment sa clientèle ordinaire, mais encore de tous ceux qui aiment la poésie et les lettres, en donnant ses soins à cette réimpression. Quand je dis réimpression, il faut bien s'entendre. On n'a pas ici purement et simplement la reproduction d'une édition ancienne. En prenant pour base de son travail la dernière édition collective publiée du vivant de l'auteur, M. Foerster n'a pas négligé les précédentes, et il a relevé exactement les variantes que fournissent celles-ci, tant collectives que particulières à chaque tra-

[1] P. 209. — [2] *Feire* (A 322) qui traduit *hepatis* (corr. *feie ?*), n'y a pas été relevé. Je remarque encore l'omission de *enere* (A 261), traduisant *colorem*, de *se prent* (E 885), au sens de *se compare, peut se comparer*, acception que ce même verbe a aussi d'ailleurs en d'autres textes anciens, tant français que provençaux.

gédie. Un glossaire où figurent les mots et les acceptions qui manquent au *Dictionnaire français-allemand* de Sachs, c'est-à-dire qui sont aujourd'hui hors d'usage, termine ce dernier volume, qui s'ouvre par la vie de Garnier, morceau solide et complet dans sa brièveté. A la suite, M. Förster a donné une notice bibliographique, pour la composition de laquelle M. E. Picot, dont la compétence spéciale est bien connue, lui a prêté son concours, et qui ne laisse rien à désirer.

C. C.

La Danse macabre du Bar, tableau du XVe siècle, peint sur bois, et accompagné d'une inscription en vers provençaux de la même époque, par **A.-L. Sardou.**

Dans cet intéressant mémoire, extrait du t. VIII des annales d'une des sociétés du Midi qui ont rendu le plus de services aux lettres provençales, la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, M. Sardou étudie avec soin un monument des plus curieux, que les divers travaux dont il a été l'objet n'avaient pas fait connaître aussi exactement. J'ignorais, quand je m'en suis occupé moi-même (*Revue,* XIV (1878), p. 161), que ces travaux fussent aussi nombreux qu'ils le sont. Aussi supposais-je, à tort, ce monument moins connu qu'il ne l'était réellement. L'inscription provençale, qui faisait l'objet principal de ma publication, avait déjà vu le jour, non pas une seule fois, comme je le croyais, mais quatre ou cinq fois.

En la publiant de nouveau, M. Sardou s'est attaché à la reproduire le plus fidèlement possible. Les précautions qu'il a prises, et dont il rend compte, p. 7, autorisent à considérer son édition comme définitive. Voici les points sur lesquels elle diffère de celle de M. Henry, que j'avais reproduite, en y faisant seulement quelques corrections.

V. 3. *souven.* — 8. *asperant* (= esperant). — 11. *souven.* — 15. *arma,* comme je proposais de corriger. — 16. *trenblansa.* — 18. *jourt.* — 20. *feria,* comme j'ai corrigé. — 25. *cessansa.* — 26. *vous les* (vobis licet) et non *cives.* — 29. *proufichansa.* — 32. *Pueis toustemps,* et non *Ques' tout temps,* que j'avais corrigé *Qu'en.*

M. Sardou a fait suivre son mémoire du fac-simile des cinq derniers vers de la première colonne de l'inscription et d'une planche lithographiée qui reproduit non-seulement le dessin, mais encore les couleurs du tableau que cette inscription accompagne, et dont les archéologues lui sauront gré, autant que les philologues, d'avoir ainsi donné pour la première fois une description exacte et complète.

C. C.

Das Leben und die Lieder der Trobadors Peire Rogier, bearbeitet von Carl Appel.— Berlin, Druck und Verlag von G. Reimer, 1882 ; 108 pages. in-8°.

Excellent travail, dont nous regrettons de n'avoir pu plus tôt rendre compte. C'est, comme édition, l'une des plus soignées ; comme étude littéraire et biographique, l'une des meilleures qui nous soient venues d'Allemagne dans ces derniers temps. Peut-être M. Appel aurait-il pu s'étendre un peu plus qu'il ne l'a fait, p. 6, sur les rapports d'Ermengarde de Narbonne, que chanta, comme on sait, Peire Rogier, avec les autres troubadours. C'est à elle probablement qu'Azalais de Porcairagues adressait sa chanson *Ar em al freg temps vengut* (Raynouard, *Choix*, III, 39). C'est elle aussi sans doute que Giraut de Borneil fait juge d'une question d'amour dans la chanson *la Flors el verjan* (*Archiv*, XXXIII, 316), chanson que paraissent avoir ignorée ceux qui se sont jusqu'ici occupés des prétendues *cours d'amour*, et spécialement du livre d'André le chapelain, où l'on sait le rôle important qui est attribué à la vicomtesse de Narbonne [1].

M. Appel a étudié tout particulièrement la rhythmique de son auteur, en insistant sur un côté, jusqu'ici trop négligé, de la chanson pro-

[1] Il n'est pas impossible qu'André ait connu cette chanson. Il est probable, en tout cas, que ce sont des jugements de tensons sur des questions amoureuses qui lui ont fourni la matière de la seconde partie de son livre. Ces jugements sont perdus. Ermengarde avait-elle réellement prononcé ceux qu'André lui attribue? Nous ne pouvons pas l'affirmer. Mais nous n'avons pas non plus le droit de le nier; et la chanson de G. de Borneil, si c'est bien d'Ermengarde qu'il s'y agît, nous le défendrait même absolument. Voici le passage de cette chanson que j'ai en vue :

E pois cridaran
Aquist drut truan
Qu'esperars ten dan,
Mas qui ben ames
E mais esperes
Mieills i fora honratz,
Ja sia enganatz.
Eras demandatz
Midons de Narbona
De drut que randona
Nis fais trop cochatz,
Quan l'ave
Qu'una vetz rete
D'amor calque jauzimen,
S'el non en pert plus de cen.

vençale, celui par lequel elle était surtout appréciée des contemporains: je veux dire le côté musical. Il serait fort à désirer qu'on publiât sans trop tarder tout ce que les mss. nous ont conservé des *sons* des troubadours. Je sais qu'un de nos confrères y songe. Puisse-t-il ne pas rencontrer trop de difficultés dans l'exécution d'un dessein si digne d'être encouragé.

Le texte des chansons de Peire Rogier, tel que M. Appel l'a établi, suggère peu de remarques critiques. Il a été d'ailleurs examiné déjà par M. Bartsch[1] et par M. Suchier[2], qui ont dû laisser bien peu à glaner après eux. Voici pourtant une observation bonne à joindre, ce me semble, à celles dont la pièce n° 4, où le poëte, comme il aime à le faire, dialogue avec lui-même, a été l'objet de la part de M. Suchier.

M. Appel imprime comme suit les vers 24-26 :

Folhs yest.— Per que ? — Per Dieu, trebalhas te,
Ni per aquo...— Fai doncx ! — Mas per nien
T'en entremetz—...

Je crois qu'il a tort et que la division doit être celle-ci :

Fols yest.— Per que ?— Per Dieu trebalhas te.
— Ni per aquo...— Fai doncx ! mas per nien
T'en entremetz...

Per Dieu n'est pas ici une exclamation, c'est une locution adverbiale qui a le même sens que *en perdon*, sans profit.

La pièce n° 9 est celle qui a été publiée pour la première fois ici-même, t. XX, p. 139, sur une copie de Boucherie que M. A. Thomas avait bien voulu collationner. M. Appel n'adopte pas la correction que j'avais cru pouvoir faire au v. 3. Peut-être a-t-il raison. J'ai eu tort, d'ailleurs, d'indiquer *redolmen* comme la leçon du ms. Il y a réellement, d'après ma copie, *redolmem* (*redolmein* d'après M. Appel ; mais cela ne tire pas à conséquence.) A propos du v. 7, où M. Appel corrige sans nécessité *sabeos* (= *sabeus* = *sabetz vos*) en *sabchas*, il demande si de pareilles contractions se trouvent aussi chez les troubadours, c'est-à-dire dans la poésie lyrique. Oui, il y en a quelques exemples, mais plus clairsemés que dans les œuvres narratives[3]. Je n'en connais pas à la vérité qu'on puisse faire remonter sûrement

[1] *Litteraturblatt*, 1883, n° 2, p. 66.

[2] *Goettingen Gelehrte Anzeigen*, 1883, n° 42, p. 1339. — Je ne connais pas les autres recensions qui ont pu être faites de la publication de M. Appel.

[3] En voici quatre, que je trouve immédiatement sous la main : Mahn, *Werke*, II, 103 : *gardaus, corbaill* = *corbatz li* ; IV, 327 : *coverteus* ; Meyer, *Recueil*, 97 : *garaus*.

jusqu'à l'époque de Peire Rogier. Ce serait un motif de plus de contester, avec M. Appel (p. 66), l'exactitude de l'attribution qu'a faite de cette jolie chanson au chanoine de Clermont le ms. sans grande autorité qui seul l'a conservée.

Au vers 27, M. Appel a toute raison de rétablir la leçon du ms. que j'avais modifiée à tort. Mais cette erreur, résultat d'une distraction dont M. Levy eut l'obligeance de me faire apercevoir, fut corrigée dans un *erratum (Revue,* XXI, 104).

M. Appel, à la suite des poésies authentiques de Peire Rogier, publie aussi la plupart de celles qui lui ont été attribuées à tort par un ou plusieurs mss. La première est la chanson *Ja no creyray qu'afanz ne cossiriers,* dont nous n'avons plus aujourd'hui que deux copies, l'une dans le ms. 15211 de la B. N., l'autre dans le ms. 3206 de la Vaticane. Ce dernier l'attribue à Aimeric de Belenoi. M. Appel ne sera peut-être pas fâché d'apprendre que cette même pièce se trouvait deux fois dans le *Chansonnier de Sault*, la première au folio 172, sous le nom d'Aimeric de Peguilan ; la seconde au folio 194, sous celui d'Aimeric de Sarlat, et que les variantes qu'il a remarquées et relevées avec soin dans le ms. 15211 de la B. N., fol. 209, proviennent justement de ce même *Chansonnier de Sault*. C'est ce dont il pourra voir la preuve, avant peu, dans mon édition des œuvres de Jean de Nostredame, de la main duquel sont sûrement les variantes en question, ainsi que les autres additions ou corrections qu'on remarque aux folios 102, 109, 110, 128, 130, 131, 132, 195, 198, de ce même ms [2].

C. C.

RECTIFICATION

LA REVUE DU MONDE LATIN

M. H. Thurat, administrateur de cette publication, nous fait connaître que la traduction du conte roumain *Furnica* n'est pas reproduite ; elle a été spécialement écrite pour la *Revue du Monde latin*.

La pièce française *le Signal du Réveil* n'est pas une imitation, mais une composition originale et inédite du grand poëte roumain. Elle n'a de commun que l'analogie du sujet avec celle dont j'ai cité les premières strophes.

Nous enregistrons volontiers les indications de M. Thurat.

A. R.-F.

[1] *Dieus*, au v. 24 de cette pièce, n'est pas une interjection, comme la ponctuation semble l'indiquer ; *parlaria*, au v. 27, est évidemment à corriger *parlara* (*parlera*) ou *parlava*. M. Appel admettrait-il ici une cesure épique ? — Pièce n° 3, v. 46, *non es :* il faudrait, dans le système adopté par M. Appel, *no 'n es.* — 6. v. 8, *s'il*. Lis. *sil*.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(*Suite*)

NOTES. — I

Je ne veux point, à l'occasion de cette publication, entreprendre une étude sur la légende de sainte Madeleine. Ceux de mes lecteurs qui désireront se renseigner sur les discussions auxquelles elle a donné lieu pourront consulter le gros livre de l'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie Madeleine en Provence et sur les autres apôtres de cette contrée*, en se défiant, bien entendu, des conclusions d'un écrivain si dépourvu de critique. Il est regrettable que l'abbé Faillon ait cru devoir exclure de sa publication, comme indigne de foi [1] (le reste en mérite-t-il donc beaucoup plus?), la partie des « actes » latins de la sainte où est raconté le miracle sur lequel Voragine s'étend le plus et qui fut au moyen âge le plus célébré : je veux dire la résurrection de la princesse de Marseille [2]. Ceux qui ont

[1] Il ne donne, en entier, qu'une très-courte vie de sainte Madeleine et une autre au contraire très-développée, qui contient aussi l'histoire de sainte Marthe, mais où l'on ne fait aucune mention ni du voyage du prince, ni de la résurrection de son épouse. Il n'hésite pas à attribuer cette dernière à Rhaban Maur, sur la foi d'un ms. du XIVe siècle, conservé à Oxford, qu'il paraît croire unique. Cette même vie se trouve pourtant ailleurs sans nom d'auteur (par exemple à Montpellier, Bibl. de l'Ecole de médecine, ms. no 1, t. III, fos 117-137).

[2] Il existe, sur cet épisode de la légende de sainte Madeleine, que l'on voit figuré sur les vitraux de quelques églises (Faillon, II, 93 et suiv.), deux poëmes en ancien français, dont l'un, en stances, qui ne nous a été conservé qu'incomplétement, est anonyme. (M. Suchier l'a publié dans la *Zeitschrift* de Grœber, IV, 362), et dont l'autre, comprenant 710 vers octosyllabiques à rimes plates, a pour auteur un Guillaume, qui paraît être Guillaume de Normandie. Deux éditions en ont été publiées simultanément en 1880 : dans l'*Archiv* de Herrig (LXIV, 87), par M. Robert Reinsh ; dans les *Romanische Studien* de Boehmer (Heft XVI, 523), par M. Adolf Schmidt. On cite encore un mystère du XVe ou XVIe siècle (Voy. Douhet, *Dict. des Mystères*, 501),

à leur disposition le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, y trouveront cette histoire en entier, liv. IX, chap. 92-111, avec quelques détails de plus que dans Voragine, ainsi que la vie de sainte Marthe, d'après le récit de la prétendue Marcelle.

J'ai dit plus haut que je considère le ms. fr. 9759 comme la copie provençalisée d'un original catalan, qui me paraît devoir dériver du même prototype que le n°127 (anc. 44) du fonds espagnol, lequel est tout catalan. Une comparaison suivie de ces deux mss. permettrait seule d'établir exactement leurs rapports et de se prononcer sur le degré de probabilité de mon hypothèse. C'est ce que je ne suis pas en mesure de pouvoir faire aujourd'hui. Je me borne, en conséquence, à renouveler l'observation déjà présentée, que les mêmes lacunes et les mêmes contre-sens se remarquent dans le texte catalan et dans le texte provençal, et, quant à ce dernier, à relever ici d'une façon générale les principaux des traits catalans, soit de graphie ou de phonétique, soit de morphologie, que l'on y rencontre, et sur lesquels se fonde l'opinion que j'ai exprimée [1].

1. *ch* pour *c: sanch*, 73; *Achs*, 208, 260; *duch*, 255; *barcha*, 99.
2. *x* pour *ch, j* ou *sc: portxe*, 101; *dexebles* [2], 90, 91, 94.
3. *e* prosthétique supprimé devant l's impure (*sc, sp, st*): 22, 95, etc., etc [3].

dont l'épisode en question fait le sujet principal. Cette partie de la légende fut aussi traitée à part en Italie. Voy. d'Ancona, *Sacre rappresentazioni dei secoli* XIV, XV e XVI, t. I, p. 391, *Un miracolo di S. Maria Maddalena.*

[1] On pourrait aussi supposer que le prototype commun de nos deux mss. était purement provençal. Cette dernière hypothèse trouverait un appui dans ce fait que le ms. catalan présente des traits franchement provençaux, la même parfois où le nôtre se montre le plus catalanisé. Il faudrait alors admettre que le ms. 9759 a été exécuté par un catalan qui, sans dessein préconçu de modifier l'original, y aurait introduit çà et là, par inadvertance, des formes de son dialecte, et que le ms. esp. 127 l'a été également par un catalan, mais que celui-ci, tout en substituant de parti pris son propre dialecte à celui de l'original, a laissé intactes, par distraction, quelques formes de ce dernier. On pourrait encore, pour expliquer les provençalismes du ms. esp. 127, supposer que ce ms., l'original étant catalan, a été exécuté par un copiste provençal. Mais, pour pouvoir se prononcer, il faudrait, je le répète, avoir fait au préalable une comparaison suivie des deux mss.

[2] Dans le ms. catalan, ce mot est au contraire toujours *discipols.*

[3] Cette suppression, si le phénomène était isolé, ne prouverait pas grand' chose. On en rencontre fréquemment des exemples dans les textes provençaux d'une époque récente, comme l'est le nôtre (le ms. est du XVe siècle). Il est à remarquer que, tout au contraire, dans le ms. catalan (celui-ci est du XIVe siècle), la suppression dont il s'agit n'a pas lieu.

4. *a* pour *e* protonique : *dalicada*, 42 ; *faseron*, 206 ; *faselment*, 287.

5. *e* pour *a*, 1° protonique : *levec*, 229 ; 2° posttonique : *noble*, 18; *ere*, 89. — *es* pour *as* posttonique : *dones*, 119; *deysiyaves*, 157; *dies*, 251.

6. *o* pour *au* : *loant (?)*, 272. Inverse : *espausada* = *esposada*, 288.

7. *u* pour *z (s)*: *tu jaus (?)* = **jazs (jaces)*, 121; *noure* (? voy. ci-après la note sur ce passage)= *nozer*, 148.

8. *nh* réduit à *y*: *bayavon*, 58.

9. *mb* réduit à *m* : *coloma*, 329.

10. Aucune distinction des cas, le sujet singulier étant toujours sans *s*[1], le sujet pluriel en étant toujours muni[2].

11. *los*, employé comme datif pluriel du pronom personnel (= *lor*) : 105, 116, 147, 148[3].

12. Prétérit de l'indicatif, première conjugaison, en *a*, au lieu de *et* (*ec*), qui s'y trouve aussi. De quinze à vingt exemples : 17, 30, 54, 55, etc., etc.

13. En ce qui concerne le vocabulaire, emploi de mots exclusivement catalans, ou du moins, — car il serait téméraire de se montrer à cet égard trop affirmatif, — de mots qui manquent dans Raynouard et n'ont pas, à ma connaissance, été rencontrés jusqu'à présent dans des textes provençaux, tandis qu'ils figurent dans les dictionnaires catalans. Voy., outre un grand nombre des notes ci-après, le glossaire qui les termine.

14. Je mentionne enfin, comme dernier trait, certaines fautes qui ne peuvent guère s'expliquer, ou qui ne s'expliquent bien que dans l'hypothèse d'un original catalan. Cf. ci-après les notes sur les lignes 16, 166, 173, 278, 288, 328.

En dehors de ces particularités, notre texte offre peu de traits caractéristiques. Les principaux me paraissent être l'épaississement du *j*, qu'on y remarque presque partout (*gi* pour *j*) : *cugias*, 130 ; *agiam*, 135 ; etc., phénomène que présentent d'ailleurs d'autres textes, par exemple le *Libre de Senequa* (*Denkmæler* de M. Bartsch, pp. 192-

[1] Seule exception : *mestiers*, l. 45. Mais c'est probablement une bévue du copiste. B, à qui la règle des cas est pareillement inconnue, a ici *mester*.

[2] C'est encore là un phénomène qui, à lui seul, serait peu probant, vu l'âge récent du ms. Mais, comme le ms. catalan le présente également partout, il y a lieu de prendre en sérieuse considération l'argument qu'il fournit à notre thèse.

[3] Encore un trait qui, isolé, n'aurait pas la signification qu'il tire ici de sa réunion avec les autres. On en peut dire autant du suivant.

215), et l'emploi constant de la locution *per so coma*[1], pour rendre le latin *quia*. Ajoutons celui de *e donc coma*, expression dont la première partie, d'ailleurs bien connue par d'autres textes, est encore aujourd'hui très-usitée en plusieurs localités, et qui ici revient sans cesse pour traduire le latin *cum autem*, *cum igitur*, *sed cum*, *cum que*, locutions qui, dans le ms. catalan, sont toujours uniformément rendues par *on con*.

Citons encore *iei* pour *ai*, au présent d'*aver* et dans les futurs, 127 144, 157, 233 ; *es*, *ies* pour *est*, *iest* à la deuxième personne singulier du présent indicatif de *esser* et des parfaits, 195, 198, 321 ; la prosthèse de *v* (*vugnec*, 79, 81); *rs* réduit à *s* (*erros*, 105 ; *marinies*, 158); *Carles*, 254 ; *res*, 299 ; *Dieus*, 139, 186, 217, 352, au régime singulier. Tout cela, du reste, plus ou moins fréquemment, se remarque ailleurs, et doit moins servir à la détermination du dialecte qu'à celle de l'âge d'un ms.

J'arrive aux remarques particulières. Je désigne par A le ms. que je reproduis (fr. 9759); par B le ms. catalan (227 du fonds espagnol).

L. 1. « mar o. » Suppléé d'après B. C'est d'ailleurs un contre-sens commun aux deux textes, comme le prouve l'identité du génitif *de las mars*. Lat.: *amarum mare*. Le traducteur a dû lire *marium mare*.

Ibid. « illuminaritz. » La forme correcte serait *illuminairitz*. Cette réduction à *a* de la diphthongue *ai* est un trait catalan. Cf. *pare*, etc. B a ici, comme plus loin, l. 16, *enluminadriu*.

4. « tersa. » Contre-sens. Lat.: *triplici*. Corr. *terna*. B a .III. surmontés d'un *a*, abréviation ordinaire de *tertia*.

7. « no er tolta. » A: *no es t*. B: *nos tolia* (corr. *tolra*). Lat.: *auferetur*.

7-8. « benauransa. » A *benaurada*. Corrigé d'après B: *benayransa*. Lat.: *beatitudinis*.

9-10. « de la.....per raso. » Suppléé d'après le latin : « quia contemplatio vie continuatur cum contemplatione patrie. Tertia ratione sue eternitatis. » B présente la même lacune.

11, 15, 18. « elec. » Corrigé d'après B. A: *stec*.

11. « de penitencia. » B n'a pas cette lacune.

12. « de las mars mar. » Même contre-sens que ci-dessus, également commun aux deux textes.

[1] A cette locution, que je ne me rappelle pas avoir rencontrée en d'autres textes provençaux, correspond dans B *per so cor* (= *per so car*). Mais *per so com* est aussi catalan, et se trouvait sans doute dans le ms. dont A est la translation provençale.

16. « illuminadoyra. » = *illuminairitz*, qu'on a lu plus haut, l. 1, sauf réduction de *ai* à *a*. L'emploi fait ici de ce mot, comme plus loin de trois autres de même désinence (*procuradoyra*, 66; *degastadoyra*, 69; *pecadoyra*, 229), constitue une grosse faute, laquelle est évidemment le résultat d'une confusion amenée par la similitude des formes masculines *ador* = *atorem* et *ador* = *atorium*, entre les formes féminines *airitz* = *atricem* et *adoira* = *atoria*, qui leur correspondent respectivement. Mais, comme la signification de ces dernières formes est toujours restée distincte en provençal, il est probable que nous avons là encore un trait catalan. Dans cet idiome, en effet, aux anciens noms féminins en *aritz adriu* (= *atricem*) se sont substitués d'assez bonne heure des noms en *adora*, par simple addition de la flexion féminine *a* à la forme masculine correspondante. Notre ms. B, qui est du XIVe siècle, en a deux exemples (*procuradora* et *peccadora*). Il y a tout lieu de croire que l'auteur de A a trouvé de plus, ici, dans le ms. qu'il suivait, *illuminadora*, mot qu'il a simplement transcrit, au lieu de le *traduire*, comme plus loin les deux autres, en lui donnant seulement, par l'addition d'un *y*, la forme du mot provençal avec lequel il l'identifiait à tort.

16. Après *illuminadoyra*, le traducteur omet tout un membre de de phrase. De même dans B.

19. « per so.....illuminada. » Lacune commune aux deux textes. Latin : « dicitur illuminata, quia nunc illuminata est lumine perfecte cognitionis in mente. »

20. « foc illuminada. » Contre-sens commun aux deux textes. Lat. : *illuminabitur*. Le traducteur a lu sans doute *illuminabatur*.

22. B : « en quax estant colpable. » Lat. : « quasi manens rea. » — « o. » *Sic* B. Lat. *vel*. A *e*. — 23. « garnida o gran. » De même B. Lat. « munita vel invicta vel magnifica. » Plus bas, l. 29, *magnifica* du latin est encore traduit par *granda* dans les deux textes — « Per de que. » Exemple à noter, — si *de* n'est pas ici une faute de copiste, — du *deque* aujourd'hui si usité pour *que* seul.

24-26. Lacune qui n'est pas aussi considérable dans B. C'est, du reste, un *bourdon* des deux parts. B : « per que es demostrat qual fo ela enans de la sua conversacio. Car enans de la sua conversacio fo ela estant colpable. » Lat. : « per que insinuatur qualis fuit ante conversionem, qualis in conversione, et qualis post conversionem. Nam ante conversionem fuit manens rea per obligationem ad penam eternam. »

27. « conversacio » pour *conversio*. Même forme dans B. Le vieux fr. l'avait aussi. Voy. Godefroy, sous ce mot.

27. « ....penitencia. » B ajoute, conformément au latin, la phrase

suivante, dont l'absence dans A est peut-être due à un *bourdon* : « noblament se garni ab totes armes de penitencia. »

28. « aytans de sacrificis fec. » Corrigé d'après B. A : « aytans de peccatz a a Dieu. » Lat. : « quia quot in se habuit oblectamenta tot de se reperit holocausta. »

34. « Ciri. » *Sic* B. Lat. *Sirus*. Le traducteur a lu *Sirius*.

35-37. Ceci fait double emploi avec ce qui va suivre (38-41) et traduit mal le latin : « hec cum fratre suo Lazaro et sorore sua Martha Magdalum castrum quod est secundo miliario a Genesareth, et Bethaniam, que est juxta Jerusalem, et magnam Hierosolymorum partem possidebat. » B traduit plus fidèlement : « E era senta Maria heretera del castel Magdaleno, ab lo seu frare sent Laer e ab la sua sor senta Marta, es lo castel prop de Nazaret dos milers, e de Betania, que es costa Jherusalem, e gran partida de Jerusalem posseya. » — A : *Genestar*. Corr. *Genesaret*.

38. « a dos milers. » *Miler* a ici le sens spécial de *mille*, mesure itinéraire, qui manque à Raynouard. Lat. : *secundo milliario*. — Cette forme sèche *milers*, pour *miliers*, et quelques autres pareilles qu'offre notre texte (*deletz*, 295, etc. ; *missatgera*, 83, etc.), sont, à cette date, plus catalanes que provençales.

42. « fos mot dalicada de son cors. » Le ms. répète *de*. Lat. : « delitiis corporis se totam exponeret », ce qui n'est pas tout à fait pareil.

43. A : *calvagues* ; B : *cavalereges* ; lat. : *militie vacaret*. On sait que *miles*, au moyen âge, était la même chose que *chevalier* (en prov. *cavalier*).

48. Après *riquesas*, un membre de phrase a été omis dans la traduction. De même dans B.

52. « presicava. » B : *preicava*. Lat. : « audivit eum discumbere. »

53. « justes. » Forme déjà toute moderne. B : *justs*.

54. « en laqual. » Savoir *casa*. Lat. *ubi*. A et B : *lo qual*.

55. Ms. « e am las s. l. los li... »

56. « honch. » Corr. *honch[a]*, pour *honchet*. B : *unta*. — « el seu cap. » Ajouté au texte, mais par A seulement. L'original latin suit saint Luc (VII, 38), qui ne dit rien ici de l'onction de la tête.

57. « e plus... atrobar. » Manque dans B, comme dans le latin.

58. Ms. « e se enbayan soven. » — B : *se bayen*. Lat. : « unguentis et balneis utebantur. »

59. « Symeon. » Corr. *Simon*.

61. « lon repres. » *Sic* B. A : « los es repres. »

62. « Aquesta es donez... » Jacques de Varaggio, ou l'auteur qu'il abrége, semble vouloir, ici comme un peu plus haut, l. 49, repousser

l'opinion de ceux qui distinguent en trois personnes différentes la pécheresse qui vint chez Simon, la femme de qui Jésus chassa sept démons, qui est la seule que l'Évangile appelle Marie Madeleine, et la sœur de Marthe et de Lazare. On peut voir sur la polémique à laquelle cette question a donné lieu le livre déjà cité de l'abbé Faillon, t. I, p. 1 et suivantes.

64. B : « gita VII. demonis... » *Luc.* VIII, 2 ; *Marc.* XVI, 9.

64. « l'ases. » A: *la fes ;* B : *la enses. Ases* = *aces,* prétérit de *acendre.*— 65-66. Ms. *sa p.*

66. « procuradoyra. » *Luc.* VIII, 3.— « humialment. » Seul exemple de cette insertion de l'*a* entre *i* et *l,* si commune dans les textes récents, et qui n'est pas rare en de plus anciens que celui-ci. — 67. Il faudrait seulement *lo farisieu* (comme dans B), à savoir Simon. Lat. *phariseum.* Cf. *Luc.* VII, 40 *seq.* — 68. *Luc.* X, 40-42. — 69. *Joan.* XII, 7. — 70. *Joan.* XI, 35.

73. Ms. A : *del sanch.* B: *de la sanc.*

74. Corr. XII. *ans.* Le latin porte *duodecim,* conformément à l'Évangile (*Matth.* IX, 20; *Marc.* V, 25; *Luc.* VIII, 43). L'identification de la femme dont il est question dans ces passages de l'Évangile, et qui nulle part n'est nommée, avec sainte Marthe, est, bien entendu, un fruit de l'imagination des légendaires, bien qu'elle s'appuie de l'autorité de saint Ambroise. Voy. là-dessus Faillon, *op. cit.,* I, 179 ; II, 165.

74. « per. » Ms. *por.*

74. « sor de la sua sirventa. » *Sic* B. Corr. *sirventa de la sua sor.* Lat. : «Marcillam, sororis sue famulam. » La traduction est du reste incomplète, et aussi dans B. Sur l'identification de Marcelle, auteur prétendu des actes apocryphes de sainte Marthe, avec la femme qui prononça les paroles ici rapportées (cf. *Luc.* XI, 27 , voy. Faillon, *op. cit.,* II, 179.

77. Il vaut mieux mettre un point après *ela.* D'après le latin, l'autorité de saint Ambroise n'est invoquée que pour Marthe et Marcelle. *Hec est, inquam, illa que pedes.*

77-79. *Luc.* VII, 37-38.

79 et 81. « vugnec. » Parfait faible de *onher,* formé, comme le fr. correspondant *oignit,* sur le radical des temps de la première série. La forme normale de l'âge classique est *ois* (*unxit.*)

80. « sient. » Forme plutôt catalane que provençale. Au contraire dans A : *sesent.*

80-81. *Luc.* X, 39.— « mais. » Ms. *am.*

81-82. *Matth.* XXVI, 7. « dison...crisma. » Cette glose n'est pas dans le latin. B : « e unta lo cap del seyor ab crema. »

82. « precioses » Seul exemple dans notre texte de pluriel de nom *integral* allongé.

83. « missatgera. » Lat.: « que *juxta crucem* in domini passione fuit. » B : « e fo en la passio de Jhesu, e aparela los engens... » Comme *missatgera* ici ne signifie rien, il y a lieu de croire que c'est une fausse lecture d'un mot que je ne devine pas et qui devait, dans le prototype commun de A et de B, rendre le *juxta crucem* du latin. B ne le comprenant pas l'a passé, et A l'a servilement copié.

85. « se be » = *si tot* (bien que). Locution qui n'est pas dans Raynouard, mais qu'on peut voir dans Labernia, *Diccionari catala.*

86-7. « e la fec. » A: *foc* ; B: *fo*. Lat.: « et apostolorum apostolam fecit. »

88. « En lo temps... » *Sic* B, qui rattache ceci, jusqu'à *con los juseus* exclusivement, à ce qui précède. Corr. *apres*. Lat.: « Post ascensionem igitur Domini, scilicet anno .XIIII. a passione... »

92. « era. » Ms. *ere.* — « en aquel dia. » Il faudrait au moins le pluriel. B : *en aquel temps*. Lat : *tunc temporis*.

94. « comandava. » B: *comana*, plus conforme au latin (*fuerat commendata*).

97 « lor sirventa. » *Sic* B. Lat : *pedissequa Marthe*.

99. Toute cette ligne manque dans B, qui donne à la place : « .... d'autres per paor s'en vengron à Marsela. »

100. « albregues. » En toutes lettres dans le ms.

101. « pauseron. » Ms. *pausesen*. Le latin ajoute, après *porticum* : « qui fano gentis illius terre preerat. »

103. « port[xe]. » Cf. 101. B : *al porxe*.

103. « sacrefiquesson. » La syllabe *cre* de ce mot, ici et plus loin, 108, est écrite en abrégé dans le ms De même *pre* dans *prencip*, 132, 140, etc. Un autre exemple de *e* pour *i* est *terreblament*, l. 118.

104. Ms. *las belas*. Il eût mieux valu peut-être suppléer *suas*. Lat.: *lingua discreta*[1].

107. « paraulas. » Après ce mot devrait venir la traduction, qui manque également dans B, de la phrase suivante : « Nec mirum si os quod tam pia et tam pulchra pedibus salvatoris infixerat oscula ceteris amplius verbi Dei spiraret odorem. »

108. « de Proensa. » Lat.: *provincie illius*.

113. « Digas a ton marit. » Manque dans B, où on lit seulement : « Per qual raso.... de Dieu, con siatz tan rics ? Sapies.... » — « di-

[1] On lit, dans le passage correspondant de Vincent de Beauvais, *lingua diserta*, ce qui doit être plus conforme à l'original commun.

gas » = *demande*. Acception qui manque à Raynouard, bien qu'elle ne soit pas rare.— « los.» Ms. *les*.

114. « sias. » Seul exemple, dans notre texte, de la réduction à *s* de la terminaison *tz* (lat. *tis*) de la deuxième personne du pluriel. Trois lignes plus haut, *passas* nous offre un exemple, le seul également, — en dehors des mots en *ns*, où le phénomène remonte très-haut, — de la même réduction dans les noms ou participes.

115. « abunda[n]tz. » Rétablir *abundatz*, corrigé par distraction. —« en tantas de riquezas. » Seul exemple ici de l'accord, ailleurs si commun, d'un adjectif de quantité et d'un substantif unis par la préposition *de*.

117. Nouvelle lacune après *marit*. De même dans B. Lat.: « sequenti igitur nocte eidem similia dicens apparuit; sed adhuc viro suo hoc indicare neglexit. Tertio vero sub intempeste noctis silentio apparuit utrique fremens et irata vultu igneo, acsi tota domus arderet, et aït : Dormis ne, tyranne, membrum patris tui Sathane, cum vipera conjuge tua que tibi indicare noluit verba mea?...»

118.« al prencip.» Il faudrait *a cascu*. Lat. *utrique*. Cf. 125.

119. Après *home*, B ajoute : « E dorms? » Lat.: « Dormis-ne, tyranne? » — « coma tu sias.....» B : *con tu sies*.... Remarquer ici *coma*, dans l'acception de la conj. latine *quum*

121. jaus.» Ms. *jauus* (*us* en abrégé). B : *yaus*.

121. « draps. » B ajoute: *de seda*. Lat. : *pannis sericis*.

123.« sapiatz....scaparetz. » Corr. *sapias.... scaparas*, comme le veut le contexte. B :« sapies... escaparas. » —« enamic. » B: *home enemic*. Lat., mais un peu plus haut, *crucis Christi inimice*.

124. Ms. A: *nos as*. B : *nols as*, qui est la bonne leçon.

124. « s'esvalic. » s'évanouit, disparut. Voy. Mistral, *Trésor du Félibrige*. Ce mot manque à Raynouard, qui a pourtant le substantif *evalimen*.

125. « se desperta. » S'éveilla. Manque à Raynouard. Ce verbe, dont Diez ne constate l'existence qu'en espagnol et en portugais, est aussi catalan. Voy. Labernia.

127. « Recompt...era stat. » Ajouté par le traducteur.— Après *el marit*, A ajoute *li marit*.

127-8.« hoc...dis.» Manque dans B, peut-être par suite d'un bourdon. Lat.: «Vidi, inquit, et ammirari et pavere non desino. Quid inde faciemus? »

129. « Ms. *fassan*.— 130. Ms. *vinen*.— 131. Ms. *lostol*.

131. « *li* doneron *els* feseron lor ops. » De même dans B. Faut-il corriger ou admettre ici dans les deux mss. *li* au sens de *lor*, selon l'usage moderne de la Provence? Cf. *Romania*, VII, 372. Aux exem-

ples que j'ai cités en cet endroit on peut joindre les trois suivants, fournis par des textes encore inédits :

« Saluderon las donas e disseron *li*. » (B. N. ms. 25415 f° 16 *a*);

« Mot ploreron las donas car *li* covenia a manjar de l'efan. » (*Ibid. c*):

E sabian be la frachura
Dels paures mendics famolens
A lur portas de fam morens,
E non *li* an acorregut.
(B. N. ms. 1745, f° 133 *a*.)

Dans ce dernier exemple, *li* pourrait s'expliquer par une syllepse. Cf. les vers si souvent cités de Racine :

Entre le pauvre et vous...

132. « E ayssi. » B ajoute : « con un dia. » Lat. : « Cum autem quadam die. » — « dich. » Ms. *dis*.

133. « Cugias te tu. » Remarquer ici le *te* (ailleurs *ti*) interrogatif, aujourd'hui si répandu, après toutes les personnes du verbe, dans le langage de la Provence et du bas Languedoc. Cf. *Romania*, VI, 442.

135. B : « la mia fe. » La traduction est incomplète et, par suite, inexacte dans les deux mss. : « Equidem illam (fidem) defendere presto sum, utpote quotidianis miraculis et predicatione magistri mei Petri, qui Romæ presidet, roboratam. »

136. « nostre. » Ms. *nre*, surmonté d'un tilde, ce qui est peut-être une transcription erronée de l'abréviation de *maestre*. B : *masestra nostra*. Lat. : *magistri mei*. Cette phrase, du reste, ne traduit l'original qu'incomplétement.

137. « de benesir als teus dieus. » B : « d'obesir als teus dits »; ce qui est conforme au latin *dictis tuis obtemperare*.

141-2. B : « ... la fe de senta Maria si era vera fe. » Lat. : « ... si ut Magdalena Christo predicaverat, sic veritas se haberet. »

144. « seretz. » Corr. *etz* ou *setz*. Lat. *cum sis*. B *vos sotz*. — 145. Corr. *demoraretz*. B : *romandretz*. Lat. : *quiesces*.

146. On avait d'abord écrit *no ho volgues far ; far* a été exponctué, mais non pas *ho*.

147. « en los muscles. » Lat. *humeris*.

148. « nols pogues moure. » Corr. *noure ?* C'est la forme catalane de *nozer* qui conviendrait ici parfaitement. Mais ni le latin ni B n'expriment cette idée. B : « per que l'enemic antic nols enpatxes. » Lat. : *ne eos ..... antiquus hostis in aliquo itinere impediret*.

150. Ms. *avien e els jequiron*. Il faut suppléer cet *e*, omis par erreur.

152. « s'enfla. » Corrigé d'après B. A: *fec flar*.

152-158. La traduction est ici abrégée et assez libre dans B comm dans A. Voici le texte latin : « ita ut omnes et maxime matrona gravida et debilis tam seva inundatione fluctuum quassati gravissimis angustiis urgerentur. In tantum quod in eam subito dolor partus irruit et inter angustias ventris et pressuras temporis... »

154. B.: « palpava plorant les tetes. »

155. « que manjar. » B : « que tetar. »

156. A: *hoy home;* B : *oyme*.

157. « deysiyaves. » Corr. *desiyaves ?* Raynouard a le substantif *desig (desieg)*, mais sans le verbe correspondant, qui est en catalan *desitjar* (Labernia).

159. « periscam. » Exemple bon à noter, parce que ses pareils sont rares, de première personne pluriel avec le suffixe *isc*. B : *periam*.

161. Sous-entendre *que* devant *nos*.

162. « o si. » Corr. *e si ?* B: *que*. Lat.:« si forte mulier pre dolore in extasi posita adhuc valeat respirare. »

162. « esmortida » = évanouie, en catalan. Manque à Raynouard. Le mot existe pourtant en provençal, mais je ne l'y connais que dans l'acception d'*amortir, éteindre*.

163 et 166. « mu[n]t. » B: *mont*. Lat.: *collis*.

164. « disseron. » Sic B. Latin : « utilius esse credidit. »

165. Ms. *quel se gitaven*. — « mar. » B ajoute, conformément au latin,« quels menyassen los pexes. » Suit, dans le latin, une phrase que A ni B n'ont traduite :« Et vix a nautis prece et pretio extorsit ut illic applicarent. Cumque illic pre duricia foveam non potuisset effodere, in secretiori parte collis, clamida supposita... »

166. « envolcatz. » B : *envolopatz*. Mais *envolcar* existe en catalan. L'ancien castillan l'avait aussi.

166. « ayssi coma. » Ms. *aqui coma*, mauvaise traduction de *cxi con*, qui est la leçon de B.

167. Ms. A : *pausada*. B: *posava*.

170. Ici encore la traduction abrége le texte. De même dans B. « e mon fil. »B :« *ab* son filh. » *velat* = te la voilà. *asi* = *aici*. C'est une forme catalane, et aussi gasconne. B : *velat ayxi*.

173. « jaqui. » Ms. A: *ela jay aqui*. B: *el la gequi*.

174. « sent. » Seul exemple dans A de cette forme, qui est constante dans B. Le féminin est ordinairement écrit en abrégé (*Sta*). Lorsqu'il l'est en toutes lettres, c'est toujours *santa*.

174. « e sant Peyre..... » Ce membre de phrase n'est pas régi, comme le précédent, par *quant*. C'est une proposition conséquente, et l'on sait combien l'emploi de la conjonction *et*, en tête de pareilles

propositions, est fréquent dans l'ancienne langue. Notre texte nous en fournit au moins trois autres exemples, l. 43, 132 et 150.

178. « cosselh as, tu no sias ..» Suppl. *agut* ou *cresut*? B : « ... as aut, e no sies... » Lat. : « utili consilio credidisti. »

179. Sic B. Latin : « potens enim est dominus cui vult dona donare, data auferre, ablata restituere. » Corr. « tot so que [vol, que o] pot tolre... » *tot so* manque dans B.

180. Ms. A : *que orem ;* B : *oreta.*

184. « per spasi... » B : « .II. ayns foren passats. » Lat. : « biennii spacio jam elapso. » Corr. *de dos ans.*

187. « atanseron se. » Manque dans B. Le verbe *atansar*, que je ne connais pas en provençal, est donné par Labernia (*Diccionari de la lengua catalana*) comme synonyme de *acostar*. La traduction abrége encore ici le texte, dans B comme dans A.

188. « de prop. » B. « issit de la nau. »

190. « la popa a popar. » B : « la teta a tetar. »

198. Ms. *que hoc viva. E son anada.* Cette division, et le latin *vivo equidem* suggéreraient la correction : *que hieu vivi.* B : « que eu son anada. »

202 et 207. Ms. *Māsella,* ce qui montre qu'il faut lire ailleurs *Mansella* comme ici, et non *Mausella,* que le ms. semble plutôt indiquer. *Mansella* peut représenter une prononciation nasalisée de *Massella.* C'est pourquoi je n'ai pas cru devoir corriger.

204. « am los seus. » Corr. *en los seus pes.* B : *en los seus peus.* Lat. : « et ejus pedibus cum lacrymis provoluti. »

210. « per. » Lis. *far,* que porte en effet le ms.

211. « aministreron. » B : *feren.* Lat. : « in loco ab angelis preparato. » — « angels. » Ms. *angēs.*

213. « per que foc manifest. » B, de même : *fo.* Il faudrait *fos.* La traduction est, du reste, incomplète en même temps qu'inexacte. Le texte porte : « ut ex hoc manifestaretur quod redemptor noster ipsam non terrenis refectionibus, sed tantum celestibus epulis disposuerat satiare. »

214. « VII. horas. » Traduction incomplète, ainsi que dans B. Lat. : « in septem horis canonicis. »

215. Ms. *la ayre, ayre* en interligne.

219. Après *venim,* suppl., d'après B : « a santa Magdalena. »

221-3. La traduction est ici très-abrégée, dans B comme dans A.

225. Suppl. d'après B, *rasonal.* Lat. : « vel aliqua rationalis creatura. »

227 et 245. « veyne. » B : *vine.* = *veni inde.* Formes catalanes.

228. « que dis. » *Dis,* ici comme souvent ailleurs, a le sens de *di-*

citur. Cf. *Revue*, IX, 207; XXI, 244. B : « Membrat de l'avangeli... »

229. Ms. *e* après *senhor*.

230. « las lagremas... los pels. » L'article, ici et en d'autres passages de notre texte (44, 61, 284), paraît avoir toute la force d'un adjectif possessif, comme il l'a aujourd'hui souvent, dans plusieurs de nos patois du Midi.

232. Ms. *que ayssi fo si*. Corr. *aysso*? B : *que aquelo fo*. Lat. : *hoc factum esse*. — « hieu. » Lis. *ieu* avec le ms.

233. « hyey ayssi. » Ms. *li yey*.

234. « quem. » Ms. *quen*.

237. « del dimenge. » B : « de Pasca en ora de matines. » Lat. : « proximo die resurrectionis dominice tempore. »

238. « pres J. C. » Addition du traducteur. Manque dans B.

242. « e vic en cara. » B : « e vese estar en tant senta Magdalena en lo cor ab los angels que la avien aduyta. » Lat. : « vidit beatam Mariam Magdalenam in choro adhuc stantem eorum, qui eam adduxerant, Angelorum. »

247. B : *no o poc sostener*. A et B abrégent ici le texte latin.

248. Lat. : « corpus et sanguinem Domini. » B : « rebe lo cors de deu de la ma del bisbe. — « e ela. » Ms. *e als*.

253. « mort. » Après ce mot, quinze lignes environ du texte latin n'ont pas été traduites. De même dans B.

254. Écrire *E*[*n*]. — 255. Le texte latin porte DCCLXIX. — « Britasia. » Corr. *Bergonha*. B : *Bregoya*. — « poc. » Ms. *pot*.

259. « .I. monge. » Ce moine, d'après la légende bourguignonne, repoussée bien entendu par les Provençaux, s'appelait Badilon. Voy. dans Faillon, II, 746-752, un récit détaillé de la translation, dont la rédaction remonte au moins, d'après M. Paul Meyer (*Romania*, VII, 234), aux premières années du XIIe siècle. Le plus ancien auteur qui, à ma connaissance, en ait fait mention, appartient justement à cette époque. C'est Sigebert de Gembloux († 1122), sous l'année 745 (Pertz, *Monumenta*, t. VI, p. 331 [1]).

[1] Dans la chanson de geste de *Girart de Roussillon*, le corps de la Madeleine est apporté à Vézelay, non d'Aix-en-Provence, mais d'outre-mer. Voici le passage, d'après le ms. de Paris, édit. Hofmann (7997-8008):

Anc reïna no vis de tal valor
Ni comtessa * que valha soa seror,
Que tant am Dieu e paubres e son senhor;
E Damredieus lhi fetz tan gran onor
Que lhi det de sas sanhtas la plus melhor,
Acui mostret en terra major onor.

* Berte, femme de Girart de Roussillon et sœur de la reïne.

Remarquons, à cette occasion, que les enlèvements de reliques n'étaient pas rares au moyen âge. Un monastère qui en manquait cherchait par tous les moyens à se procurer une si précieuse source de revenus. La curieuse histoire du transfert à Conques du corps de sainte Foy d'Agen est à cet égard particulièrement instructive. Voy. l'introduction du *Cartulaire de Conques*, pp. vij et suiv. Saint Pierre et saint Paul eux-mêmes avaient failli, d'après la légende rapportée par saint Grégoire, être dérobés aux Romains par des Grecs trop dévots. Pour revenir à sainte Madeleine, je rapporterai ici le récit inédit d'une aventure dont le héros, un moine comme Badilon, fut moins heureux que ce dernier dans son entreprise. C'est un contemporain, Honorat de Valbelle, qui la raconte en ses mémoires :

« L'an que dessus (1505) et lo xvij. de Jenier, que fon un divendres, circa hora de xj. horas o xij., venent sus lo dissate, fon raubat lo cap de la Maria Magdalena dintre la gleiso de sanct Maysimin, et fon fach lodit raubatory per sertans frayres de l'orde des presicados deldit covent de sanct Maysimin, losquals eran Italians, l'un appellat fraire Andreas, e quomo fon la voluntat de Dieu et de la gloriosa Magdalena, aquel que l'enportavo fon pres ....e puis fon menat a Sainct Maisimin e aqui foron messg^os de parlament que lo meneron ambe dos autres fraires a Aix en presson.

» L'an que dessus, et lo jort 16 de jun, que fon ung diluns, fon justiciat fraire Andreas, loqual avia raubat lo cap de la Maria Magdalena, quomo aves ausit desus ; et fon tirasat, e puis apres lo penderon en una torre appellado la torre de la Bonbardo, et ansin aven mal de mal fayre[1]. »

Per sancta vizio en un pascor
Lhi enviet tres morgues e un prior
Que passero la mar ab gran paor.
Cilh la traistro del regne pagenaor,
A Verzalai la meiro, sul puh ausor;
Lai lhi feiro mostier seu servidor.

[1] Bibl. de Carpentras, ms. n° 523, f° 12. Les onze premiers manquent, et avec eux a disparu le nom de l'auteur. L'ouvrage est, par suite, mentionné comme anonyme dans le catalogue de Lambert. Ce qui m'a permis de l'identifier, c'est que j'y ai reconnu, en le parcourant, le « ms. marseillais », où Bouche, qui en nomme l'auteur, a puisé la plupart des détails qu'il donne sur le siége de Marseille par le connétable de Bourbon. J'ai pu aussi retrouver deux des feuillets disparus du commencement. Ils font partie de l'un des recueils conservés dans la même bibliothèque, le n° 9 des add. aux mss. de Peiresc. Il y a lieu d'être surpris que des mémoires si intéressants pour l'histoire de la Provence, et auxquels la langue dans laquelle ils sont écrits suffirait à donner du prix, n'aient pas encore trouvé d'éditeur.

259. « al abat. » *Sic* B. Corr. *el* (= e lo). Lat.: *ipse et abbas*. — Ms. *companho*.

260 et 270. « riquesas. » Corr. *reliquias*, conformément à B et au texte latin. Ce mot était probablement en abrégé dans l'original de A, et le copiste l'aura mal lu.

265. Ms. *portasson*. — 270. « pogron. » Ms. *poc*. B: *no poc*. Lat.: « nullo modo inde reliquias movere potuerunt. » — 272. « loant. » Ms. A: *le aut*. B: *lausant*.

274. « pessegiat. » *Sic* B. Lat.: *occisus est*.

275. « portavon. » *Sic* B. Lat.: *in feretro a parentibus ploraretur*

278. « combregat[1]. » Ms. *coma bregat*. B: *comenegat*. — 282. « reclamec a... » Suppr. cet *a*? B: *reclama senta*. — 284. « lo filh. » B: *son filh*. Lat.: *et filium pareret*.

285. Ms. *lia apparec*.

288. « Disent. » Corr. *disen* ou mieux *dison*. Le transcripteur, trouvant *disen* dans l'original, a cru avoir affaire à un participe présent. Le ms. présente, en deux autres endroits, cette flexion *en*, étrangère à son dialecte (on sait qu'elle est au contraire normale en catalan); mais la leçon est fautive dans les deux cas : l. 98, *pausesen*, où il faut *pauseren* ou mieux *pauseron ;* 162, *gitaven*, où il faut *gitavam* (B : *gitavem*). Cette dernière faute peut servir à prouver, plus encore que *disent*, que le transcripteur de A devait avoir sous les yeux une version catalane; car *em*, pour *am* à la première personne du pluriel, comme *en* pour *an* tonique (*ten*, par exemple, = *tan*), est, à cette date, exclusivement catalan.

288. « esposada. » A : *espausada*. B: *esposa*. — Le latin indique une autre division : «... per molher, adonez coma (c'est-à-dire lorsque, *tunc quando*),.....las nossas. E donc... »

290. Ms. *los apelec*. J'ai rattaché l's au mot suivant pour mieux marquer le sens (*illum sibi*). Lat : « quando de nuptiis Christus eum vocavit. » B : *lo l'apela*.

291. Suppr. *lo* devant *tolt*? Ou est-ce un adverbe ? B : *li avia tolt*.

292. « no foc. » B : *no fos*. Lat.: *congruum non erat*.

294-5. B : « e car elas partic. » Lat.: « quia eam removit. »

296. « Es dich. » B : *es dit*. Lat.: « Quod et de Johanne quidam fatentur... »

298. Ici un autre passage non traduit[2]. Lacune commune aux deux mss.

[1] *Combregat* est un mot tout catalan. Il se trouvait sans doute dans l'original. A, ne le comprenant pas, y a vu deux mots distincts, au premier desquels il a, selon son habitude, donné la forme *coma*.

[2] Le voici dans le texte original : « Hec autem falsa et frivola reputantur, quia

303. « el vic. » Ms. *ela*.

305. « li. » = *ibi*. Forme toute moderne. Mais peut-être est-ce une simple faute de copie, pour *el*, par exemple. B n'a ni ce mot, ni aucun autre de même signification.

305. Ms. A: *los hac fe scritz*. B: *quan los ac escrits, el pausa l'escrit sots...*

309. Ms. *demandec*. Lat.: *pecunie exactionem*. — « deners. » Ou *deniers*. Le mot est en abrégé dans le ms.

310. Corr. *E una nuech?* Lat.: *et ecce quadam nocte*.

311. « pepreysso » Lat. *vincula frangens;* mais plus haut, *compedibus*, que paraît vouloir rendre *pepreysso (pedis prehensionem ?)*. B a seulement *preso*.

315. Passage corrompu, qu'on peut ainsi corriger d'après B et le latin : « e so que era de salut et de veritat li desplasia de ausir e de far. » B donne seulement : « e so que era de salut li desplasia d'ausir e de fer. » Lat : « ea que salutis erant non solum non facere, sed nec audire volebat. »

317. Après *dejunava*, manque dans B, comme dans A, la traduction de *ejus vigilias*.

320. Corr. *confisas?* B *fises*. Lat. « Cur, o Stephane, indigna meis meritis facta rependis ? » — Ms. A: *ni stavas*. Corr. d'après B (*tu steves*) et le latin.

322. « donquas. » Lis. *donques* avec B. A: *donqē he pmet* (*p* barré).

326. Ponctuer et corriger d'après B: « costa lo seu lieg am motz angels stant, *e* la sua arma que....» Lat.: « juxta feretrum cum angelis astitisse et ejus animam, quasi columbam in celum sustulisse. »

327. «....que s'en pogiec. » Sur ce *que*, qui est explétif, cf. *Revue*, XIII, 288 [1]. — A : « coma a la coloma. » B: *ayssi con a coloma*. Cet emploi de la préposition *a*, fréquent en catalan, est au contraire assez rare en provençal, et il n'y a jamais lieu qu'avec *com* ou *con*. Son adjonction à *coma*, dans ce passage, est donc un nouvel indice de l'origine catalane de notre texte.

frater Albertus in proemio super evangelium Johannis ponit, quod hec sponsa de cujus nuptiis vocatus fuit idem Johannes, in virginitate permansit et in societate beate Marie Virginis, matris Christi, postmodum visa fuit et tandem fine bono quievit. » Le jésuite Guesnay, dans sa *Magdalena Massiliensis adrena* (1643), p. 232, après avoir cité ce même passage, ajoute (est-ce la suite de la citation ?) un argument remarquable : « Nec habet verisimilitudinem ut Magdalena opulenta, nobilis et pulcherrima, pauperrimo, ignobili et inculto nuberet.»

[1] Aux exemples cités en ces endroits on peut joindre celui-ci : « Car si l'enperayre avia aquesta vila, aytantost tu creyrias en sa ley, et elh *que* es pagas. » (B. N. ms. 25415, fo 10 vo.)

En terminant, je crois devoir donner la liste alphabétique des mots, des formes ou des acceptions qui manquent à Raynouard. Les chiffres qui terminent chaque article renvoient aux lignes du texte. S'il a été déjà question du mot dans une note, la lettre *n* suit le chiffre indicatif de la ligne qui est l'objet de cette note. L'abréviation Lab. (= *Labernia*) seule veut dire que le mot, ou l'acception, selon le cas, figure dans le *Diccionari catala* de cet auteur. R. signifie Raynouard, *Lexique roman*.

Acabar, obtenir. Lab.: *obtineo, adipiscor*. 138.

Albregar. = R. *albergar*. 100 *n*.

Apelament, appel, action d'appeler Traduit *vocatio* du texte latin. 292.

Asi = R. *aici*. Lab.: *assi*. 170 *n*.

Atansar se, aborder. Lab. 179 *n*.

Cavalgar, exercer la profession de chevalier (*miles*). 43 *n*.

Coma, conj., que. *Adonchs coma*, alors que. 289 *n*. *Per so coma*, parce que. 13 et *passim*. Voyez ci-dessus, p. 108. = Lorsque. 119 *n*. *E donc coma*, lat. *cum autem*, 47, etc., etc. Ci-dessus, p. 108.

Combregar, communier. Lab. 287 *n*.

Conversacio, conversion. *n*, 28.

Costa (de) *de*, à côté de. R. n'a que *de costa* (avec *costa*), sans exemple de la préposition *de* à la suite. 253.

Degastadoyra, dépensière, prodigue. 69. Cf. 15 *n*.

Deletz = R. *deliet* (qui est plus bas, l. 298), *delieg*. Cette forme sèche est plutôt catalane que provençale. 295.

Depintar, peindre, représenter. R. n'a que de *depenher*. Le simple *pintar* est dans Lab. 264.

Despertar se, se réveiller. Lab. 125 *n*.

Dexeble, disciple. Voyez ci-dessus, p. 106, n° 2.

Deysiyar, désirer. 157 *n*.

Dire, demander. 113 *n*.

Enseguiment, traduit *consecutio*. R. et Lab. n'ont que le verbe correspondant, *enseguir*.

Envolcar, envelopper, surtout de langes, un petit enfant. Lab. 166 *n*.

Esmortir, évanouir. Lab.: *exanimor, deficio*. 162 *n*.

Esposada, au sens de *esposa*. Lab. Voy. en un autre exemple dans Suchier, *Denkmaeler*, 78, à la note. 288 *n*.

Esugar, essuyer. R. donne *esugament*, mais, pour le verbe, *eisugar* seulement. 55, 78.

Esvalir se, s'évanouir, en parlant d'une vision, disparaître. 124 *n*.

Humialment, avec bonté. 66 *n*.
Illuminadoyra, qui illumine. 15 *n*.
Illuminaritz. Même sens. 1 *n*.
Li, pron., employé pour *lor*. 131 *n*.
Li, adv., y (*ibi*). 305 *n*.
Miler, mille, mesure itinéraire. 38 *n*.
Misericordiosament. Lab. 294.
Naufrag, naufrage. Lab. *naufrach*. 280.
Peccadoyra, pécheresse. Lab. *pecadora*. 49, 60, 229. Cf. 15 *n*
Pepreysso (?), lat. *compedes?* 311 *n*.
Perdiment, perte. *Sic* Lab. R. *perdemen*. 293.
Portxe = R. *porge*, porche. 101. Cf. ci-dessus, p. 106, n° 2.
Prencip = R. *princep*. 132. Cf. 103 *n*.
Procuradoyra, lat. *procuratrix*. 66. Cf. 15 *n*.
Propiar, approcher. 245.
Quasi (en), comme *quasi* seul. Cf. *en aissi*. R. n'a que *cais, quais*. 22.
Sacreficar = R. *sacri*... 103 *n*.
Sanch, s. f., *sang*. R. *sanc*, masculin seulement. 78 *n*.
Se be, bien que. Lab. 85 *n*.
Tempestat, tempête. Lab. 152.
Terreblament. 118. Cf. 103 *n*.
Voluntat. *Am gran volutat* traduit *larga manu*, généreusement. Lab. *intencio, animo, amor, afecte*. R. seulement *volonté*. Cf. *volontiers, volontairos*. 256.
Vugner = *onher*, oindre. 79 *n*, 81.

II

Il existe une homélie latine sur sainte Madeleine, qui paraît avoir joui au moyen âge d'une grande vogue. La plupart des mss., assez nombreux à ce qu'il semble[1], qui l'ont conservée, l'attribuent à Origène, et elle a été publiée plusieurs fois sous le nom de ce Père, soit dans le texte latin[2] (on n'en connaît point de texte grec), soit dans des tra-

[1] J'ai remarqué les suivants, en consultant quelques-uns des rares catalogues de mss. qui me sont accessibles : Troyes, n° 978; — Douai, n° 141; — Laon, n° 276; — Berne, n° 43; — Boulogne-sur-Mer, n° 15. Dans ce dernier, elle est anonyme. Les quatre autres l'attribuent à Origène.

[2] Pour la première fois, s'il faut s'en rapporter à l'*explicit* de l'éditeur, en 1508, à Venise, dans le recueil intitulé : *In præsenti opusculo infrascrip | ti continentur | Sermones luculentissimi beati | Zenonis veronensis episcopi | Omeliæ et admonitiones beati | Cesarii Arelatensis episcopi | Sermo de*

ductions en diverses langues modernes[1]. C'est là du reste une attribution, non pas seulement très-douteuse, comme l'insinuaient déjà Baronius[2] et Casaubon[3], mais sûrement erronée, comme l'affirme Fabricius[4], avec les critiques les plus autorisés. D'autres mss., un autre tout au moins[5], d'après lequel cette homélie a été publiée récemment, d'une façon assez peu satisfaisante, et d'ailleurs incomplètement, par M. l'abbé L. Bourgain[6], qui la croyait inédite, lui donnent, avec beaucoup plus de vraisemblance, saint Anselme pour auteur.

De cette homélie, dont on connaît une ancienne traduction fran-

laudibus beatis | sime virginis Marie ex au | tenticis sanctorum doctorum dictis compilatus. | Omelia Origenis super evan | gelio: Maria stabat ad mo | numentum foris plorans. La bibliothèque de Carpentras possède un bel exemplaire de ce livre rare, inconnu à Brunet comme à Græsse. Mais ce dernier mentionne, à ce qu'il semble (t. V, p. 48), une autre édition, plus ancienne peut-être, de notre homélie (Londres, sans date, in-16, 10 f.), en renvoyant, pour la description de ce livret, à un ouvrage que je ne puis consulter.

[1] Græsse mentionne (t. V, p. 247) une traduction anglaise publiée à Londres en 1565. Une traduction française a été publiée en 1620. Elle ne m'est connue que par une annonce relevée sur un catalogue de librairie. Je ne sais s'il y en a eu d'autres auparavant, mais la chose paraît probable.

[2] *Martyrologium romanum,* 22 juillet: «.... Inter alia de S. Maria Magdalena Patrum encomia, celebrior habetur oratio ab Origene conscripta, quamquam latinum scriptorem potius redoleat.»

[3] *Exercitationes ad Baronii Prolegomena*, p. 293-294. Sans s'inscrire positivement en faux contre cette attribution, Casaubon montre que les opinions exprimées par Origène, relativement à Marie Madeleine, dans ceux de ses ouvrages dont l'authenticité est certaine, sont opposées à celles de l'auteur de l'homélie, et il conclut que, si cette homélie est en effet d'Origène, ce ne peut être qu'une œuvre de sa jeunesse. Je cite ce passage, parce que l'illustre critique y apprécie aussi avec beaucoup de justesse, au point de vue littéraire, notre document: «Atqui illa homilia, siquidem genuina est (quod ne Bellarminus quidem putat), juvenem sapit, et a scholæ declamationibus recentem vel certe ἀκμάζοντα et ab ætate cum maxime florentem. Commentarios in Matthæum a sene scriptos esse et jam pravis opinionibus corrupto auctor est Hieronymus in vita Origenis. Accidit quod in panegyricis illis laudationibus non tam exquisitæ veritatis quam legis encomiasticæ ratio haberi solet. Itaque præpostere facit Baronius cum veram Origenis sententiam e scripto oratoriis figuris pictu et penicillo Gorgiæ elaborato mavult cognoscere quam ex operè serio, ubi accurata diligentiæ rationum momenta expenduntur.»

[4] *Bibliotheca græca,* lib. V, cap. I, xxvi, p. 228, t. V de l'édit. de 1723.

[5] Ms. lat. 2622 de la B. N.

[6] *La Chaire française au XIIe siècle* (Paris, 1879), p. 373-83.

çaise[1], il existe aussi une traduction provençale. C'est celle que nous avons publiée. Un seul ms. nous l'a conservée : le n° 65 de la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, « petit in-8° de 85 feuillets (au vrai 86), XVe siècle », d'après le catalogue de Lambert (I, 38)[2]. L'homélie commence au folio 39 r° et se continue jusqu'à la fin du ms., c'est-à-dire de ce qui en reste, car il manque au moins un feuillet, où devait se trouver la fin de l'homélie, quelques mots seulement d'ailleurs, auxquels supplée dans mon édition la partie correspondante du texte latin.

Quant à la première moitié du ms., f°s 1-38 r° (le verso est en blanc), elle contient l'office de sainte Madeleine en latin (*Incipit officium de beata Maria Magdalena*).

Je ne sais, n'ayant pas pris le temps de l'examiner ni même de la parcourir, si cette première partie du ms. offre un texte correct et soigné ; mais la seconde témoigne hautement de la négligence et de l'ignorance du copiste. C'est ce que prouveront les notes ci-après, où sont relevées les nombreuses fautes que j'ai dû corriger, et les lacunes qu'il a fallu remplir.

Le ms., on vient de le voir, est du XVe siècle. C'était du moins l'opinion de Lambert, et je n'y contredis pas, n'ayant point, en matière de paléographie, assez d'instruction ni d'expérience pour avoir le droit d'émettre un avis sur une pareille question. J'inclinerais pourtant à le croire un peu plus ancien. Quoi qu'il en soit, la langue appartient sans aucun doute à une époque antérieure, et elle dénote un écrivain qui savait sa grammaire et entendait la suivre. Les traits dialectaux, dont quelques-uns sont assez marqués, tels que l'article masc. *le*, fém. *la*, sujet singulier, les formes pronominales fém. *illi, aquesti*, sujet singulier, l'emploi du pronom *lui* au féminin, de *mais* au sens de *sed*, le maintien de l'*n* instable, l'*n* mouillée figurée *in*, l'*l* mouillée figurée *il, ill*, ou s'asséchant, indiquent un copiste et probablement aussi un auteur de la Provence. Un autre de ces traits, plus notable encore que les précédents, est la substitution à peu près constante de *i* à *e* au subjonctif présent de la première conjugaison, première et troisième personne du singulier, substitution que l'on constate aussi en

[1] B. N. ms. fr. 1788, f° 94 : « C'est l'omélie d'Origenes de sainte Marie Magdelaine, liquele omelie est pleine de parolles desirrables sur l'evangile de S. Jehan : *Maria stabit ad mon. plorans.* » Voy. L. Delisle, *Inventaire des mss. français*, I, 23. Je ne sais ni s'il existe d'autres mss. de cette traduction, ni si c'est celle-là que reproduit, sauf rajeunissement, l'édition de 1620 mentionnée ci-dessus.

[2] Hauteur : 123 millim., largeur : 91.

d'autres textes anciens de la même région, par exemple dans la *Vie de sainte Douceline* et dans un document marseillais de 1365 publié en 1865 par M. l'abbé Albanès[1].

Voici, du reste, méthodiquement et sommairement relevés, les principaux caractères de la langue de notre homélie:

1. L'*i* persiste dans *implit*, 70; *eligit*, 123 ; dans *lagrimas*, 83, 118, 119, à côté de *lagremas*, 26, 27, 28, etc.; dans *costrinia*, 8 ; *viser*, 165 ; *visia*, 259. Mais ces dernières formes sont, je pense, fautives. La même voyelle se substitue à l'*e* dans *aprin*, 380, 4, 6, forme qu'offre aussi (au moins dans le simple *prin*) la *Vie de sainte Douceline*, p. 14, 172.

2. *ŏ* tonique devient *ue* (except. *vols, volc*, 356, 361): *luec*, 165 ; *puesc*, 281; *uels*, 170, 236 ; *pueis*, 102 ; *lucinas (?)*, 103, etc. Cette diphthongue se réduit à *u* dans *vul*, 157, 158 ; *vulla*, 83 ; *vulas*, 139 397; *vulan*, 81.

3. Le *c* qui se vocalise en *i* devant *s* ne se confond pas avec un *i*, précédent : *diis*, 108, 139, etc., etc.; *obesiihs* (**obedicsit* pour *obediscit*). — Le groupe *ct* donne *ch (dalech*, 351), *g (dig*, 67, 69), et *h (dih*, 114 ; *fah*, 111, 311). C'est par *h* seulement qu'est représenté le son provenant de lat. *dj* ou *gj: gauh*, 102, 363 ; *fuh*, 86.

4. Le son du *g* dur est représenté plusieurs fois abusivement par cette lettre seule devant *e* et *i* : 31, 44, 96, 312.— Le *g* de *cognosco* qui, d'habitude, tombe en prov., se vocalise dans notre texte : 250, 269, 273, 274. Il y a une exception, 265.

5. L'*s* dure est figurée tantôt par *ss*, tantôt et plus fréquemment par *s*, *c* ou *sc*. Le copiste en deux endroits a mal lu le *c* de ce dernier groupe, et l'a rendu par *o*, 65, ou par *e*, 183.— Il y a un exemple de la chute, fréquente en d'autres textes, de l'*s* médiale : *maion*, 261. — L'omission de cette lettre devant *m* 10, *p* 160, *t* 99, 122, peut n'être que l'effet de la négligence du scribe. On en pourrait cependant induire que, dans le dialecte de ce dernier, l'*s*, en pareille position, ne se prononçait pas. C'est ce qui avait lieu dès lors dans le Lyonnais.

6. Sauf quelques exceptions, qu'on remarque seulement dans les deux premières pages de notre homélie, le *z* final est remplacé par *s* avec, ou, plus rarement, sans *t*: *morts*, 180 ; *seguits*, 187, etc., etc. *ces*, 144 ; *jas*, 222 ; *vos*, 227 ; *aves*, 320. Cette lettre s'ajoute en plusieurs endroits sans motif grammatical ou étymologique, à un *t* final : 22, 97, 128, 304. C'est un phénomène que présentent, avec plus ou

[1] *Entrée solennelle du pape Urbain V à Marseille en 1365* (Marseille, 1865).

moins de fréquence, un certain nombre d'autres mss. Cf. mon édition des *Psaumes de la pénitence* en vers provençaux, p. 7-8.

7. L'*r* double se réduit presque toujours à l'unité : 69, 108, 169, 203, 268. Il y a deux exemples de la chute de cette lettre devant une *s* finale, phénomène très-commun dès le commencement du XIVe siècle : 8, 73.

8. L'*l* mouillée est représentée par *ill*, *il* : *conseills*, 72 ; *aureillas*, 227, 261 ; *trebail*, 384 ; *veilat*, 117 ; *trebailada*, 152 ; *defaili*, 223. Une *l* double en tient lieu (figure-t-elle le même son ?) dans *defalli*, 31, 32, 73 ; *valla*, 83 ; *vellara*, 115. Elle se réduit à une *l* simple, surtout en finale : *vulan*, 81 ; *trebals*, *trebal*, 30, 188 ; *concels*, 57 ; *uels*, 170, 236 ; *erguel*, 391. La forme *soleal*, 259, d'ailleurs unique[1], montre bien qu'on a affaire ici à des formes sèches.

9. L'*m* passe à *n* dans *nembrar*, qui est ici l'unique forme de *memorare*. Cette forme est commune dans les textes de la Provence, mais elle se rencontre aussi dans ceux d'autres provinces. — L'*m* finale de la première personne du pluriel est une fois (377) changée en *n*. C'est une faute évidente du copiste. Ailleurs elle est représentée par le signe ordinaire de la nasale : *veiã*, 7 ; *acẽ*, 106. Dans le corps des mots et devant une consonne, cette lettre est souvent remplacée par *n*. Je ne change rien à cette graphie, toute fautive et inconséquente qu'elle soit ; mais je rends le tilde par *m*, quand l'orthographe l'exige.

10. L'*n*, dite instable, reste dans notre texte, ce qui est un caractère essentiellement provençal. Cette lettre tombe dans *jors*, 238. L'*n* mouillée est figurée *in*, 26, 91, 222, etc., etc., deux ou trois fois *ni* (dans *senior*), 81, 84, 90. Dans *ensenara*, 221 (peut-être est-ce une faute), elle se réduit à *n*.

11. J'ai déjà noté les formes *le* et *li* de l'article. Il y a trois exemples de *lo* sujet singulier masculin, 167, 357, 360 ; un de *li*, 338, dans le même rôle ; peut-être sont-ce autant de lapsus du copiste qui a pris souvent en d'autres mots *e* pour *o* ou pour *i*.

12. Les règles de la déclinaison sont généralement observées[2]. Je n'ai corrigé que les fautes certaines, laissant ce qui peut n'être qu'une inconséquence, par exemple *sepulcre*, 190, sujet singulier à côté de *sepulcres*, 189, et d'autres formes dont l'emploi dans un rôle (nominatif, vocatif) qui pourrait paraître ne pas leur convenir, est justifié par les *Leys d'amors* ou par l'usage.

13. Aux formes du pronom déjà signalées, ajoutons *questa*, 101,

[1] Dans ce texte, bien entendu. Cf. ma *Grammaire limousine*, p. 354.

[2] Pour *s* substitué a *z*, voy. ci-dessus, no 6.

246, pour *aquesta ;* et notons en même temps *dos*, 35, employé pour *doas,* ce qui est conforme à l'usage actuel de la Provence et du Languedoc, et se remarque en d'autres textes anciens de ces provinces.

Les formes de l'adjectif ou pronom possessif absolu, c'est-à-dire non proclitique, sont assez variées : *seu, mieu, tieu ; mia, toa, soa ; seuas ; tiua, siua ; tieua.*

14. La troisième personne du pluriel dans les verbes a deux formes, *an* et *on*, qui correspondent la première au latin *ant*, la seconde à la fois à *unt* et à *ent*. Exceptions : *escuson*, 301, probablement lapsus du copiste qui, en tant d'autres endroits, écrit *o* pour *a ; volgesan*, 211. Mais, dans ce dernier cas, la présence de l'*a* est la conséquence de la substitution générale de cette lettre à *e* dans la flexion de l'imp. du subjonctif. Cf. *estessas,* 58, et voy. ma *Grammaire limousine,* p. 283, et mon *Histoire et théorie de la conjugaison française*, p. 131. J'ajouterai ici que cette flexion en *a* doit être un produit de l'analogie. On aura voulu à l'imparfait du subjonctif la même terminaison qu'au présent du même mode, le reste de la flexion l'en distinguant suffisamment : *leg-am, legiss-am.*

J'ai déjà noté les formes en *i* du subjonctif dans la première conjugaison. L'*a* reste dans les autres [1] : *pusca,* 218, etc.

15. La conjonction *et* est toujours *es* devant les voyelles, sauf en un seul endroit, 297, où elle garde le *t*. On trouve aussi une fois *et,* en toutes lettres également, 128, devant une consonne.

Que, devant les voyelles, prend un *s* euphonique, que le copiste en a détaché plusieurs fois, par exemple, *que sestava,* 6 ; *que saquel,* 10 ; *que savia,* 38. Dans ces trois endroits, *que* termine une ligne.

16. Au point de vue de la syntaxe, notons deux exemples de l'interversion des rôles de *avoir* et *être,* dans les temps composés de ce dernier verbe, phénomène du reste bien connu par un grand nombre d'autres textes : 188, *Le mieus cors es aguts trebals ;* 239, *era aguda benesida.*

Relevons encore *del mieu freol de cors,* 187. Cet emploi de la préposition *de,* entre l'adjectif et son substantif, est commun, d'ailleurs, comme on sait, tant en ancien français qu'en provençal. Il nous en reste des expressions telles que *cet imbécile de Pierre, ce diable de Jacques,* etc.

M. de Lacombe avait, à mon intention, commencé, il y a quelques années, la transcription de ce texte. Je l'ai achevée moi-même et l'ai

[1] *Vivi*, 217, malgré l'apparence, n'est pas une exception. Nous n'avons là que la trad. littérale du texte latin (*dum vivo*).

collationnée depuis à deux reprises avec le ms. Le digne conservateur de la bibliothèque d'Inguimbert, mon excellent et savant ami, M. Barrès, a bien voulu à son tour en corriger deux épreuves sur ce même ms. Il a eu, de plus, l'obligeance de m'envoyer une copie complète du texte latin, faite sur l'édition de Venise ci-dessus relatée, aucune de nos bibliothèques de Montpellier ne possédant les anciennes éditions d'Origène où l'homélie sur sainte Madeleine a été admise. J'offre ici à mes deux obligeants collaborateurs l'expression de ma vive gratitude.

L. 8. Ms. *costrrinia.*—15. « d'aquesta. » Corr. *d'aquela*? Cf. 17. Lat. : « de *hoc* dolore...nunc autem de *isto*. »

19. *laqueria.* — 24. « tot. » *tant.* Lat. *corpus defuncti totum ungeret.* — 25. « condis. » Traduction servile de *condiret* du texte latin. — 27. « Avia. » *Quia.* Erreur du rubricateur, qui avait dû mal lire la petite lettre indicative.

28. *auras e venia.* On aura remarqué cette forme *auras*, contractée de *aoras*, qui se rencontre déjà du reste dans des textes plus anciens[1]. — 31. « ong[u]ent. » Cf. 91, 107. — 35. « adousar. » *arosar.* Lat. *mitigare.*— 38. *Qui.*— 42. Corr. *plorans*, à cause de *desesperans*, qui suit.

43. « esteran. » Le grand nombre des cas certains de substitution de *a* à *o* qu'on remarque dans notre ms. autoriserait à corriger *esteron*. Je crois devoir néanmoins conserver *esteran*, des formes pareilles, dérivées probablement du plus-que-parfait latin, se rencontrant dans d'autres textes, même récents[2]. — 49. *vivent.*

53. *cre on era cars.* Lat. *sed neque ibi erat ubi erat.*— 63. « desnembrat » (le second). *dō nēbrat. dō* termine une ligne.—65. « aissi. » *arsoi.*

67-68. J'écris *del*, non *d'el*, parce que le texte latin dit seulement *de vivente, de resurgente.— resucitar.*

71. *sentiment.*—74. *doment*[3].— 83. *vulla vos veser.* Corr. *neis?* Lat. *non videtur modo respicere.*

84. « e ren non acabas ab lui. »= *et tu n'obtiens rien de lui.* Lat.

[1] Par exemple dans Guiraut Riquier, Mahn, *Werke der Tr.*, IV, 231, dernier vers de la page. Cf. *Gedichte*, 1267, l. 2.

[2] Par exemple dans la *Chronique provençale* de Jean de Nostredame, dont le récit publié pour la première fois par M. Paul Meyer dans la *Romania*, I, 51, sous le titre de *Tersin*, a été extrait. Voy. mon édition de cet auteur, pp. 205 et suivantes.

[3] Faute due à l'influence analogique des adverbes en *ment* = lat. *mente*.

et non exaudit. Cf. ci-dessus, p. 121, au glossaire *Acabar* signifie proprement *mener à terme, réussir*.

86. *Tan*. Lat. *Heu quam magna*.....— 88. « aiso. » Ce mot fait double emploi avec *lo*. Suppr. ce dernier[1] ou corr. *aisi?* —« partits. » *perits*. Lat. *Iste est Jesus qui recessit a te*. Cette phrase n'est pas suivie, dans le ms., du signe de l'interrogation ; il n'y a qu'un simple point à la suite.— 90. *dausamen*.— *La entras*.— 91-92. « los lavavas....los torc.» *las l... las t.* — 95. Lis. [*Le*] au lieu de [*Lo*]. Le ms. avant *venguts* a deux fois *es*, la seconde (fin de la ligne et du folio) avec une *s* longue.

96. « can viatz. » *cantatz*. —« Can tost. » *Tan tots*. Lat. *quam cito* des deux parts.

97. *gitetz...acostumatz*.

103. *puies*.— 104. *deusor*.— 108. *tan cors*.— *er car*. Lat. *et cum non invenisset*.— *caret*.— 110. *podon*.— 112 *amars*.— *desireiers*. —118. *sciner*.— *las lacrimas las lagrimas*.—119. On pourrait aussi, sans rien suppl., corriger *son*. Le copiste prend très-souvent *o* pour *e*, *u* pour *n*, et réciproquement.— 120. *lui enas*. Lat. *protrahis*. — 121. *gorens*. — 122. *porciet*.— 125. Lat. *si tu es ablatus ab ea*.— 126. « a elegida.» *ailegida*.— 128. *elegitz*.— 133. *tuuts*.

134. Le texte latin a ici plusieurs mots qui n'ont pas été traduits: « quid jam amplius moraris ? quid turbaris? quid tribularis...? »

137. « non ti vol veser.» Lat. *non vult videri a te*.— 138. « fins.» Lat. *modus*. — 139. « es a las autras. » *a selas autras*. Lat. *quod dixit tibi et aliis mulieribus*.

141. « l'ofendas.» *lo perdas*. Lat. *Timeo ut plorando Jesum offendas*. — 144. *abesti*.— 149.« Car il ti dison.» Lat. *Dicunt ei*.

151. « autesa. » Lat. *in excessu mentis*.—155. *Enegus*. Lat. *onerosi*.— 156. *conselador*.— 161. « A la fin.» Lat. *Denique*.

164. « on.» *en*. — *regardei*. Lat. *circumspicio*.

165. *viser*.—« vesi.» *voli*.— 167. « mieus. » *mient*.— 169. *leverai*. J'ai corrigé, bien qu'on trouve ailleurs de ces futurs en *erai*, à la première conjugaison, parce que la substitution de *e* à *a* est, comme celle de *a* à *e*, une faute qu'on remarque plusieurs fois dans le ms. Cf. 53, 144, 185, 336.— 171. *entre...trabi*.— 180. « m'es. » *mas*. Lat. *irremediabilis dolor est*.

181. *gardat*. — 183. *es aisei morra*. Lat. *et hic moriar*.— 185. *quanr (qua* en abrégé).— *beneurats*.— « prob. » *pob*, avec le signe abrév. ordinaire de *ro*, par conséquent *proob*.— 191. *mas repausas*.

[1] Sur cet emploi de *lo*,— s'il faut ici le conserver.—voy. *Romania*, IV, 342 ; VII, 329.

Lat. *erit requies mea.* —192. «vivens.» Je corrige, comme déjà plus haut, 49, à cause de *morens*, qui suit ; car *vivent* pourrait autrement être considéré comme un gérondif et, à ce titre, être maintenu tel quel, comme *consolan*, 89 ; *ploran*, 141; *disent*, 154 ; *perseveran*, 196. — 194. *esgardiai ben.* — 198. *vuele* — 199. « perdiei. » *per dieu* — *vulele*. — 201. « non fos contra la lei. » Lat. *non fuisset legem transgredi sed adimplere.* — 206. Lis. *es aquel [que] queria non ai trobat.* Le ms. porte en effet *queria* et non *queri e.* — 211. *nolgēsan.* — 215. « d'autrament. » Cet emploi de la préposition *de* avec *autrament* n'est pas rare. Il semble indiquer une conscience encore assez nette de la complexité de cet adverbe et des pareils. Dans notre ms., du reste, on lit en deux mots *dautra ment.*

222. *Pres vos.* — 225. *mala legreir.* — 226. *senc.* — 228. *confondes.* — 230. *agne damen.* Lat. *ab expectatione mea.*

232. « e non. » *elien.* — 234. « ploras. » *queres ;* mais un renvoi indique la correction *ploras*, sans que *queres* soit effacé. — 236. *esperansas.* — 240. « vi. » Corr. *vist?* — 241. *sieres quo tot cors.* — 245. *Deus.* — 247. *escomaves.* — «pent.» *pōt.* Lat. *tota pendet in te.*

253. « non metes en son cor e non li dises. » Lat. *non inspiraveris et dixeris in corde suo.*

254. « Pensas ti. » Nouvel exemple de *ti* interrogatif à joindre à ceux que j'ai déjà relevés ailleurs. Voyez ci-dessus, p. 114, note 133.

255. « aitant quant. » Lat. *quamdiu.* — « ti volras. » *nuolras.* — 256. « Es illi. » *E sili.* » *E* termine une ligne. — 257. « portat. » *paiat.*

259. « niol. » *mol.* Lat. *densa doloris nube obcecata.* — *visia la* — 260. « per las. » *plas.* — 263. « li uel del sieu cor. » Ceci est conforme au texte latin du ms. reproduit par M. Bourgain (*oculi cordis*); mais l'édition de Venise donne *oculi ejus*, évidemment préférable.

264. *non salua que fas. sal* termine une ligne. — 267. Lis. *esmas.* — 268. « creses. » *ereses.* — « qu'esta. » Lis. *que sia.* — 277. Corr. *certas?* — 280. *deus e piatas.* — 282. « si pero. » Lat. *sed tamen*, évidemment mal rendu. — 292. *tot cors.* — 294. *ella on* est ici pour *e la on.* Lat. *et ubi perdiderat.* — 293. *meravillas.* Leçon à rétablir. Cf. Suchier, *Denkmaeler*, I, 510-11. — 295. « tos cors e. » *ton cors o.* Lat. *quem habet in se corpus tuum.* — 296. *son cors.* — 297. *per amor dieu.* Lat. *pro te.*

298. *etava sens debte e dic.... debtar.* Avant *debtar*, on avait écrit *en*, qui a été exponctué. Corr. *o dic?* et *d'errar?* Lat. *certe si errabat, indubitanter dico quod ipsa errare se dubitabat.* (Texte de M. Bourgain. L'édition de Venise porte *ignorare se d.*)

299. « erars. » *estar.* Lat. *hic error.* — 301. *el de dolors. de* ter-

mine une ligne.— 302. Lat. *ne attendas ad mulieris errorem.*— 304. *pausatz es sieu. es* termine une ligne.— 311. « so. » *se,* forme que j'aurais conservée[1], si la substitution de *e* à *o* n'était pas une des fautes les plus habituelles à l'auteur de notre ms. Cf. 104, 156, 164, 171, 227, 246, 280.— « era. » *em.* Lat. *quod de te factus* (lis. *factum*) *fuerat.* Édition de Venise. Celle de M. Bourgain présente, à partir d'ici, une lacune considérable qui se prolonge jusqu'aux dernières lignes de l'homélie (310-403 de la traduction), et que cet éditeur n'a ni indiquée, ni probablement remarquée.

312. Suppr. *o* ? Le texte latin est ici un peu plus développé : « *tua enim virtute surrexeras et quod de te factum fuerat tu ipse fueras* (lis. *feceras*). »

314. « torn 'a questa. » Vaudrait-il mieux écrire *torna questa,* avec le ms., ou *torn' aquesta* ? Lat. *dicit tam crebro et repetit verbum istud.*

316. *apmeseis.* — 319. *aiso nas fa. nas.* que j'ai supprimé, serait peut-être à corriger *meseis.* Lat. *et hoc facit ipsa.* Le traducteur, dans cette hypothèse, aurait lu *ipsum.*— 324. « reconta. » Lat. *pronunciat.*— « baia. » Corr. *baisaria.* Lat.: *oscularetur.*

336. *gera.*— 337. « ans a. promet. » *dis a. prometz.* Lat. *sine timore et absolute promittit.*— *pausatz.*—346. *sadolla.*— 348. *vals.* 349. « las entras. » Termine une ligne. Lat. *viscera.* Corr. *entra-[nha]s ?*— 351. « dalech. » Corr. *delech.* La substitution de *a* à *e* et de *e* à *a* est habituelle au copiste.— « poira. » *paire.* — 356. *vole.* —359. *conac.*— Lisez *ques.* — 360. *reviendec.*— 361. *vole.*— 363. « mas. » Mot dont la première lettre est douteuse. C'est peut-être un *c,* un *t* ou un *r ;* mais ce n'est pas une *m.* Lat. *sed.* Il vaudrait mieux corriger *mais ; mas* n'est pas de la langue de notre texte. — 364. « obs. » *olis.*—366. *amars fons.*

369. « tots. » *cats.* Lat. *sanabat omnes.*— 375. « tiua. » *tiuua* ou plutôt *tiuua* (cinq jambages).

378. *seganfaires.*— 380, 384, 386. *aprin.* à rétablir.—381. *forot.* —384-5. Lat. « nullam consolationem extra Jesum accipere. » — *valer.* — 386. *desprissar.*

389. *la podes.*— 390. *las autras.* — 391. « Crist. » *elst.*— 398. « con si mostri. » *con,* ici, = *que,* ce qui n'est pas commun en provençal. Cf. ci-dessus, p. 121, *coma,* au glossaire.

401. *entbnas.* Lat. *inclinaveris.*

402. « de Jesu. » Corr. [*mais*] *de Jesu ?* Cf. 385. Lat. « si..... nullam consolationem aliam quam de Jesu recipere volueris. »— « de

[1] Sur cette forme, voy. *Romania,* IV, 340; V, 235.

lui en foras. » *en faras*. Cf. 45. La substitution de *a* à *o* est la faute que notre copiste commet le plus souvent. Cf. 19, 49, 91, 92, 108, 171, 247, 280, 348, etc., etc. Ce membre de phrase manque dans le latin. — 403 « tu lo trobaras. » *on lo trob*. Lat. *ipso revelante invenies*.

405. « altres. » *alstres*. Ici finit le ms. Les dernières lignes de l'homélie avaient sans doute aussi été traduites. J'en ai donné le texte latin d'après l'édition de Venise. Dans le ms. reproduit par M. l'abbé Bourgain, l'*explicit* est naturellement différent : *Explicit omelia beati Anselmi super Johannem de planctu Magdalene*.

C. C.

(A suivre.)

DIALECTES MODERNES

L'ARTICLE DANS LA LANGUE ROUMAINE

NOTES SUR LA PHONÉTIQUE ROUMAINE

ă, ĕ ont le son d'un *e* muet prolongé ; c'est un *e* muet français prononcé avec la bouche un peu plus ouverte que dans les syllabes françaises *le, me, te.* On trouve ce son dans les mots napolitains : *subeto, me ne vado, amabele.* On le trouve aussi en bas-breton et même en béarnais. Ce son est deux fois plus fréquent dans le dialecte des Abruzzes que dans la langue roumaine.

ŏ se prononce comme *ă*. Nous mettons un *ŏ* lorsque la syllabe correspondante est le siége de l'accent tonique, ce qui a lieu pour les troisièmes personnes au singulier du passé défini des verbes de la première conjugaison. Exemples : *lassă*, il laisse ; *lăssŏ*, il laissa ; *află*, il trouve ; *aflŏ*, il trouva ; *luptă*, il lutte ; *luptŏ*, il lutta. De même nous écrivons *cŏ*, que ; *fŏră*, sans ; *cŏcĭ*, car.

â, ê, î, û se prononcent d'une manière obscure, nasonnée, comme le son que l'on marque en piémontais par un *ë* ou par une apostrophe. Exemples : *për* ou *p'r, volum d'poesie e d'prose ant'l so dialet.* Ce son se trouve aussi, en saintongeais, dans le mot *hâne*, chien. Il se trouve également dans le dialecte des Abruzzes, comme par exemple dans le mot *n'n*, non.

é se prononce comme *éa*, mais d'une seule émission de voix.

ó se prononce comme *oi* en français.

ĭ est un *i* à peine entendu, c'est-à-dire comme l'*i* du mot languedocien *mai*.

ŭ est aussi très-peu sensible. Il a le son de l'*u* dans les mots languedociens *nòu, sòu, ièu, nèu* (neuf, sol, moi, neige).

ù est un *u* (prononcé *ou*, comme en italien) sur lequel est placé l'accent tonique.

ca, ce, ci, co cu se prononcent comme en italien, et *ça, çe, çi*, comme *tsa, tsé, tsi.* — *ţ* a le son de *tsé*.

cë se prononce comme *que*.

d se prononce, en dialecte roumain danubien, comme *z*.

ga, go, gu, ge, gi, gio, giu, se prononcent comme leurs équivalents italiens.

gë se prononce comme *gue*.

che, chi, ghe, ghi, se prononcent comme leurs équivalents italiens, c'est-à-dire *ké, ki, gué, gui*.

h a le même son que dans le mot *hermosa* en espagnol, ou dans *hille* et *her* en gascon.

j a le même son qu'en français.

ş a le son du *ché* en français.

L'ARTICLE DANS LA LANGUE ROUMAINE

(DIALECTE DU DANUBE)

L'article a, dans la langue roumaine, trois formes :

Ire *Forme.* — Article qui est mis à la fin des substantifs et des adjectifs : *lŭ, l, le,* pluriel *i* pour le genre masculin ; *a,* pluriel *le* pour le féminin.

IIe *Forme.* — Article qui est mis devant les pronoms possessifs : *al,* pluriel *aĭ* pour le genre masculin ; *a,* pluriel *alle* pour le féminin.

IIIe *Forme.* — Article qui est mis devant les substantifs et les adjectifs : *ăl,* pluriel *ăĭ* pour le genre masculin ; *a,* pluriel *alle* pour le féminin.

On connaît généralement les deux premières formes ; mais on connaît bien peu la troisième à l'étranger. En effet, cette dernière catégorie d'article ne se trouve pas dans la langue écrite, mais seulement dans la langue parlée *dans les villages*.

Les éléments ethniques étrangers (Bulgares, Grecs, Albanais) ont tellement abondé dans les villes, que certaines formes de langage, comme par exemple l'article mis avant les substantifs, ont presque disparu du parler des gens de la ville.

Dans ce que nous allons exposer, nous aurons en vue le

parler des villages situés entre Bucarest et le Danube, dans le triangle formé par Bucarest, Giurgévo et Oltenița.

Article de la première forme

Masculin	singulier *lŭ, l, le,* génitif et datif *luĭ,* vocatif *le.*
	pluriel *i,* génitif, datif et vocatif *lor.*
Féminin	singulier *a,* génitif et datif *i,* vocatif *o.*
	pluriel *le,* génitif, datif et vocatif *lor.*

Les substantifs et les adjectifs masculins terminés par un *u* ou un *ŭ* prennent l'article *lŭ ;* et, comme l'*u* de la fin est à peine senti, à peine entendu, on écrit cet article aussi sans *ŭ,* c'est-à-dire *l.*

Par la même raison, on écrit souvent les substantifs et les adjectifs terminés en *ŭ,* sans cet *u,* si cette voyelle est précédée d'une consonne et même de deux consonnes. Ainsi, on écrit *omŭ* et *om,* homme ; — *bunŭ* et *bun,* bon ; — *arsŭ* et *ars,* brûlé.

L'*ŭ* ne s'élide pas, s'il est précédé d'une voyelle ; exemple : *boŭ,* bœuf ; — *noŭ,* neuf, nouveau. L'*ŭ* ne s'élide pas non plus lorsqu'il est précédé de deux consonnes dont la dernière est *r* ou *l.* Dans ce dernier cas, l'*u* se prononce de façon à être entendu distinctement. Exemple : *lucru,* chose, travail ; — *acru,* aigre.

L'*ŭ (u* bref ou à peine senti) de la fin des substantifs et des adjectifs devient un *u* entier (c'est-à-dire un *u* prononcé de façon à être entendu distinctement) lorsque l'article *lŭ* ou *l* est ajouté à la fin : ainsi, *omŭ* ou *om, bunŭ* ou *bun* sans article, et *omulŭ* ou *omul, bunulŭ* ou *bunul,* génitif *omu-luĭ, bunu-luĭ,* avec l'article à la fin.

Les substantifs et les adjectifs masculins terminés en *e* au singulier prennent l'article *le.* Ainsi, *câne,* chien ; *câne-le,* le chien ; — *răpede,* rapide ; *răpede-le,* le rapide.

Pour éviter la succession de deux syllabes en *e,* dans le langage parlé, le plus souvent on change l'*e* qui est à la fin du mot ; en *i* lorsqu'on ajoute l'article, et l'on dit : *câne* (ou *câine*), chien, *câini-le* ou *câni-le,* le chien ; — *pesce,* poisson ; *pesci-le,* le poisson ; — *răpede,* rapide; *răpedi-le,* le rapide.

Dans le langage parlé, l'*e* du pluriel des féminins en *a* est changé en *i*. Exemples : *casă*, maison ; *case*, maisons ; *case-le*, dans le langage parlé *casi-le*, les maisons.

Voici maintenant des exemples d'article de la première forme mis à la fin des substantifs et des adjectifs.

Masculin singulier, *omu-lú* ou *omu-l*, l'homme ; génitif et datif *omu-luĭ*, vocatif *omu-le*.

Pluriel, *ómeni-ĭ*, les hommes, génitif, datif et vocatif *ómeni-lor*.

Singulier *câne-le*, le chien, génitif et datif *câne-luĭ* ; pluriel *câni-ĭ*, génitif, datif et vocatif *câni-lor*.

Féminin singulier *cas'a*, la maison, génitif et datif *case-ĭ* ; pluriel *case-le*, génitif et datif *case-lor*.

Singulier *muiere-a*, la femme, génitif et datif *muieri-ĭ* ; pluriel *muieri-le*, les femmes ; génitif, datif et vocatif *muieri-lor*.

Singulier *frumós'a*, la belle, génitif et datif *frumóse-ĭ*, vocatif *frumós'o* ; pluriel *frumóse-le*, les belles ; génitif, datif et vocatif *frumóse-lor*.

Le génitif a la même forme que le datif tant que le substantif au nominatif qui précède le substantif au génitif est lui-même pourvu d'article. Exemples : *mân'a omu-luĭ*, la main de l'homme ; — *păreţi-ĭ case-lor*, les murs de la maison.

Dans ces exemples, les substantifs au nominatif *mân'a* et *păreţi-ĭ* qui précèdent les substantifs au génitif *omu-luĭ* et *case-lor*, ayant les articles *a* et *i*, les substantifs mis au génitif *omulu-ĭ*, *case-lor*, ont seulement l'article mis à la fin, comme pour le datif.

Mais, si le substantif mis au génitif n'est pas précédé d'un autre substantif pourvu d'article, le premier (le substantif mis au génitif) doit être précédé de *al*, *aĭ*, *a*, *alle*, tout en ayant l'article *luĭ*, *i*, *lor*, à la fin. Exemples : *uă mână a omu-luĭ*, une main de l'homme ; — *doĭ păreţĭ aĭ case-lor*, deux murs des maisons.

Dans ces exemples, les substantifs au nominatif *mână*, *păreţĭ*, qui précèdent les substantifs au génitif *omu-luĭ*, *case-lor*, étant dépourvus d'article, les substantifs mis au génitif doivent être précédés des articles *a*, *aĭ*.

En d'autres termes, dans ces cas, l'article complet se compose, pour le génitif, de deux parties : une première partie qui se met devant, et une deuxième partie qui se met à la suite du substantif.

Ainsi, l'article complet est alors comme il suit :

	PREMIÈRE PARTIE de l'article au masculin singulier	PREMIÈRE PARTIE de l'article au féminin singulier	PREMIÈRE PARTIE de l'article au masculin pluriel	PREMIÈRE PARTIE de l'article au féminin pluriel
DEUXIÈME PARTIE de l'article au masculin singulier	*al*.....*luĭ*	*a*.....*luĭ*	*aĭ*.....*luĭ*	*alle*.....*luĭ*
DEUXIÈME PARTIE de l'article au féminin singulier	*al*.....*ĭ*	*a*.....*ĭ*	*aĭ*.....*ĭ*	*o* *alle*.....*ĭ*
DEUXIÈME PARTIE de l'article des deux genres pluriel	*al*.....*lor*	*a*.....*lor*	*aĭ*.....*lor*	*alle*.....*lor*

La partie de l'article qui se met avant s'accorde avec le substantif mis au nominatif, et la partie de l'article qui se met après s'accorde avec le substantif qui est mis au génitif. Exemples :

Un cal al omu-luĭ, un cheval de l'homme ; — *uă casă a omu-luĭ*, une maison de l'homme ; — *nisce caĭ aĭ omu-luĭ*, quelques chevaux de l'homme ; — *nisce case alle omu-luĭ*, quelques maisons de l'homme ; - *un cal al muieri-ĭ*, un cheval de la femme ; — *nisce caĭ aĭ muieri-ĭ*, quelques chevaux de la femme ; - *uă casă a muieri-ĭ*, une maison de la femme ; - *nisce case alle muieri-ĭ*, quelques maisons de la femme ; — *un cal al ómeni-lor*, un cheval des hommes ; — *nisce caĭ aĭ muieri-lor*, quelques chevaux des femmes ; — *uă casă a ómeni-lor*, une maison des hommes ; — *nisce case alle muieri-lor*, quelques maisons des femmes.

On met également l'article au complet si, entre le substantif mis au nominatif et pourvu d'article et le substantif mis au génitif, il y a un autre substantif sans article. Ainsi, on dit *câne-le căpitanu-luĭ*, le chien du capitaine ; *câne-le de vinătór al căpitanu-luĭ*, le chien de chasse du capitaine.

Dans le premier cas, le substantif au génitif *căpitanu-luĭ* n'a que la seconde partie de l'article (*luĭ* à la fin), parce que le substantif au nominatif *câne-le* est pourvu d'article. Dans le second cas, le substantif au génitif *al căpitanu-luĭ* a les deux parties de l'article (avant et après, *al* et *luĭ*), par la raison que le substantif sans article *vinătóre* se trouve placé entre le substantif pourvu d'article *câne-le* et le substantif mis au génitif *al căpitanu-luĭ*.

Toutefois, l'article de la première forme se met au-devant des substantifs : 1° quand il s'agit d'un nom propre masculin et au singulier. Ainsi, on dit : *Calul luĭ Ion*, le cheval de Jean ; — *un cal al luĭ Ion*, un cheval de Jean ; — *uă épă a luĭ Ion*, une jument de Jean ; — *doĭ caĭ aĭ luĭ Ion*, deux chevaux de Jean ; — *doué epe alle luĭ Ion*, deux juments de Jean ; — *am dat luĭ George*, j'ai donné à George.

2° Quand il s'agit d'un terme de parenté au masculin singulier. Ainsi, on dit : *bou-l luĭ fiu meu* (langage parlé *bou lu' fiu meŭ*), le bœuf de mon fils ; *un bou al luĭ fiu meŭ* (langage parlé *al lu' fiŭ meu*), un bœuf de mon fils ; — *mânzu-l luĭ unchiu meu* (langage parlé *mân zu lu' unchiu meu*), le poulain de mon oncle ; *un mânzu al luĭ unchiu meu* (langage parlé *al lu'*),

un poulain de mon oncle ; *věru-l luĭ tată meŭ*, le cousin de mon père ; *un věr al luĭ tată meŭ*, un cousin de mon père ; — *berbecu-l luĭ frate meŭ* (langage parlé *berbecu lu' frati meŭ*), le bélier de mon frère ; *dece berbecĭ aĭ luĭ frate meŭ*, dix béliers de mon frère (langage parlé *aĭ lu' frati meŭ*).

Lorsque le substantif est suivi ou précédé d'un adjectif, l'article se met à la fin de la partie du discours qui vient en première ligne. Ainsi, on a :

omul-l bun, l'homme bon, *bunu-l om ;*
omu-luĭ bun, de l'homme bon, *bunu-luĭ om ;*
ómeni-ĭ bunĭ, les hommes bons, *buni-ĭ ómenĭ ;*
ómeni-lor bunĭ, des hommes bons, *buni-lor ómenĭ ;*
cas' a bună, la bonne maison, *bun 'a casă ;*
case-ĭ bune, de la bonne maison, *bune-ĭ case ;*
case-le bune, les bonnes maisons, *bune-le case ;*
case-lor bune, des bonnes maisons, *bune-lor case*.

Dans le langage parlé, les substantifs féminins au génitif singulier subissent une contraction, et l'on dit *casi* pour *case-ĭ*, *muieri* pour *muieri-ĭ*.

Il en est de même pour le pluriel des substantifs masculins. Exemples : *ómenĭ*, hommes ; *ómeni-ĭ*, par contraction *ómeni*, les hommes.

Dans le langage parlé également, on élide la lettre *l* de l'article au masculin singulier des substantifs et des adjectifs terminés en *u ;* ainsi, *omŭ* ou *om*, homme ; *omul*, par élision *omu*, l'homme ; — *albŭ* ou *alb*, blanc ; *albul*, par élision *albu*, le blanc ; — *capu-l muieri-ĭ*, en langage parlé *capu muieri*, la tête de la femme ; — *uş'a case-ĭ*, en langage parlé *uş'a casi*, la porte de la maison ; — *ómeni-ĭ curţi-ĭ*, en langage parlé *ómeni curţi*, les hommes de la cour.

Dans l'écriture habituelle, on ne sépare pas l'article des substantifs, et l'on écrit *casa*, *omul*, *marginea*, la marge : *cânele*, le chien ; *muierilor*, des femmes, etc.

On a remarqué que l'article est simplement ajouté à la fin des mots ; mais, lorsque le substantif ou l'adjectif sont terminés en *ă*, l'article *a*, qui est ajouté à la fin, fait élider la lettre *ă*. Ainsi, *casă*, maison ; *cas'a* ou *casa*, la maison ; — *bună*, bonne *bun'a* ou *buna*, la bonne.

L'*e* final ne s'élide pas : ainsi, *margine*, marge ; *marginea*, la marge ; — *răpede*, rapide ; *răpedea*, la rapide.

Nous croyons bien faire de récapituler les exemples de substantifs et d'adjectifs suivis de l'article de la première forme.

SINGULIER			PLURIEL		
SANS ARTICLE	AVEC ARTICLE		SANS ARTICLE	AVEC ARTICLE	
	LANGAGE ÉCRIT	LANGAGE PARLÉ		LANGAGE ÉCRIT	LANGAGE PARLÉ
om ou *omŭ*, homme	*omulŭ* ou *omul* génitif *omuluĭ*	*omu* génitif *omuluĭ*	*ómenĭ*	*ómeniĭ* génitif *ómenilor*	*ómeni* génitif *ómenilor*
ursŭ ou *urs*, ours	*ursulŭ* ou *ursul* génitif *ursuluĭ*	*ursu* génitif *ursuluĭ*	*urşĭ*	*urşiĭ* génitif *urşilor*	*urşi* génitif *urşilor*
pesce, poisson	*pescele* génitif *pescelui*	*pescile* génitif *pescelui*	*pescĭ*	*pesciĭ* génitif *pescelor*	*pesci* génitif *pescilor*
câne ou *câĭne*, chien	*câncle* génitif *câneluĭ*	*cânile* ou *câĭnile* génitif *câĭneluĭ*	*câni*	*câniĭ* génitif *cânilor*	*câni* ou *câĭni* génitif *câĭnilor*
casă, maison génitif *case*	*casa* génitif *caseĭ*	*casa* génitif *casi*	*case*	*casele* génitif *caselor*	*casile* génitif *casilor*
muiere, femme génitif *muierĭ*	*muierea* génitif *muieriĭ*	*muierea* génitif *muieri*	*muierĭ*	*muierile* génitif *muierilor*	*muierile* génitif *muierilor*

SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS ENSEMBLE (avec l'article)

Langage écrit :	Langage parlé :
omul bun, — bunul om.	*omu bun, — bunu om.*
ómeniĭ bunĭ. — buniĭ ómenĭ.	*ómeni bunĭ, — buni ómenĭ.*
ómenilor bunĭ, — bunilor ómenĭ.	*ómenilor bunĭ, — bunilor ómenĭ.*
casa bună, — buna casă.	*casa bună, — buna casă.*
caseĭ bune, — buneĭ case.	*casi bune, — buni case*
casele bune, — bunele case.	*casile bune, — bunile case.*
caselor bune, — bunelor case.	*casilor bune, — bunilor case.*

Article de la deuxième forme

L'article qui se met devant les pronoms possessifs est ainsi :

Al, pluriel *aĭ* pour le genre masculin ; *a*, pluriel *alle* pour le féminin.

Al meŭ ou *al mieŭ*, le mien ; *aĭ teĭ*, les tiens ; *a nóstră*, la nôtre ; *alle vóstre*, les vôtres.

Cette forme est employée dans le langage parlé comme dans le langage écrit, dans les campagnes comme dans les villes.

Dans le langage écrit, on a introduit aussi le datif de cet article au pluriel. Exemple : *şi ḑisse allor seĭ*, et il dit aux siens.

Mais ce cas est peu usité même dans les livres.

Article de la troisième forme

Masculin	singulier *ăl*, génitif et datif *ăluĭ*.
	pluriel *ăĭ*, génitif et datif *ăllor*.
Féminin	singulier *a*, génitif et datif *ăleĭ* ou *ăliĭ*.
	pluriel *alle*, génitif et datif *ăllor*.

Cette troisième forme est placée *a*) devant les substantifs, et *b*) devant les adjectifs.

L'article placé devant les adjectifs est usité dans les villes et dans les campagnes, mais non pas dans les livres.

L'article placé devant les substantifs n'est guère usité que dans les campagnes, comme nous l'avons déjà dit.

a) L'ARTICLE PLACÉ DEVANT LES SUBSTANTIFS

Exemples : *ĕĭ vedé tu cândŭ te o prinde ăl vier*, tu verras [ce qui t'arrivera] lorsque t'attrappera le vigneron ; — *muiere, dă 'mĭ a sapă*, femme, donne-moi la pioche ; — *ce s'a făcut Marin?* — *S'a dus în ăĭ munţĭ marĭ*, qu'est devenu Marin ? — Il s'est en allé dans les grandes montagnes ; — *unde 'ţĭ sûnt caĭ? Mi 'ĭ a mâncat ăĭ lupĭ*, où sont tes chevaux ? — Les loups me les ont mangés ; — *orŭ maĭ lucrò şi alle fete*, les filles travailleront aussi (ou : on fera travailler les filles aussi).

Il est à remarquer que l'on contracte les prépositions *cu, în, de* avec l'article de la troisième forme. Ainsi de *cu* et *ăl*, il résulte *cu-ăl*, et, si la prononciation est rapide, on entend *col ;* de *în* et *ăĭ*, il résulte *'năĭ*[1] ; de *de* et *ăl*, il résulte *d'ăl ;* de *cu* et *ăĭ*, il résulte *cu-ăĭ ;* et si l'on parle rapidement, on entend *coĭ*. Ces diverses contractions rappellent les *col, nel, coi, nei, dal, dai*, de la langue italienne.

Exemples : *am fostŭ cu ăl militar* (prononcé rapidement *col militar*), j'ai été avec le militaire ; — *fugì 'n ăĭ munţĭ marĭ* (prononcé rapidement, *'năĭ munţĭ*), il s'est enfui dans les grandes montagnes ; — *vorbimŭ d'ăl măcellar*, nous parlons du boucher ; — *se dusse cu ăĭ berbecĭ* (prononcé rapidement, *coĭ berbecĭ*), il s'est en allé avec les moutons ; — *cu alle oĭ* (prononcé rapidement, *cólle oĭ*), avec les brebis.

Hâtons-nous de dire que *ăl, ăĭ, a, alle*, jouent aussi le rôle de démonstratifs et correspondent à l'italien *quel, quei, quella, quelle*. Il en est de même de l'allemand *der, die, das*, et du languedocien *lou*. Ainsi, ce dernier idiome dit : *lou pastre*, le berger ; — *lou qu'es arrivat*, celui qui est venu ; — *lous d'Erepio*, ceux d'Hérépian, etc.

Il n'en saurait être autrement, car l'article roumain qui se met à la fin des substantifs (première forme) *lŭ, l, le, i, a, le*, dérive ou, si l'on aime mieux, correspond au démonstratif latin *ille, illa, illud*, ce qui est reconnu même pour l'article italien *il, lo, i, la, le*, et pour l'article provençal-français, etc.

Il n'en est pas moins vrai que, dans les exemples cités plus

[1] Ceci serait plutôt une alliance de deux mots, avec chute de la voyelle initiale du premier, qu'une contraction.

haut... *cândŭ te o prinde ăl vier... dă 'mĭ a sapă*, etc., *ăl, a, ăĭ, alle*, sont des articles et non des démonstratifs, comme l'imaginent certaines personnes qui n'ont entendu que le langage des villes.

Ce ne sont pas des démonstratifs, par cette raison que, dans les exemples donnés plus haut, les substantifs précédés de l'article, les personnes et les objets dont on parle, ne sont pas montrés, indiqués ; ils ne sont ni présents, ni visibles.

Ainsi, dans l'exemple : « *muiere, dă 'mĭ a sapă* », l'homme qui demande la pioche à sa femme, ne montre l'instrument ni de près, ni de loin ; il demande simplement « la pioche », la pioche qu'il a et que sa femme connaît.

Lorsque l'homme raconte que ses chevaux ont été mangés par les loups, il ne montre les loups ni de près, ni de loin ; il n'indique pas quels sont les loups qui ont mangé les chevaux.

Dans le langage des campagnards de la région dont nous nous occupons, cette troisième forme d'article a absolument la même valeur que l'article français *le, la, les*, que l'article italien *il, lo, la, i, le*, etc.

Dans les phrases roumaines citées plus haut, l'intention de l'interlocuteur est bien de se servir de l'article. S'il s'agit d'employer les démonstratifs, on dit : *am fostŭ cu militaru ăllu*, j'ai été avec ce militaire-là, avec ce militaire [que vous savez] ; — *fugì 'n munţi ăia mari*, il s'est enfui dans ces grandes montagnes de là-bas ; — *vorbimŭ de măcellaru ăllu*, nous parlons de ce boucher-là, de ce boucher [que vous savez] ; — *mi 'i a mâncat lupi ăia care a venit ast' nópte*, ces loups qui sont venus cette nuit me les ont mangés ; — *dă 'mĭ sapa aia de colo*, donne-moi cette pioche [qui est] là ; — *dă 'mĭ sapa aia care s'a ruptŭ ierĭ*, donne-moi cette pioche qui s'est cassée hier ; — *care vier?— ăl care s'a însurat acum*, quel vigneron ? — celui qui s'est marié maintenant.

Nous devons dire aussi que, dans le langage des gens de la campagne, l'emploi de l'article devant les substantifs donne beaucoup d'énergie au discours ; et c'est surtout en cas de dispute et de contestation que l'on a recours à cette troisième forme d'article. En conséquence, il est moins usité dans le récit que dans l'action et la conversation animée.

b) L'ARTICLE PLACÉ DEVANT LES ADJECTIFS

Dans la langue parlée, on dit : *ăl bun,* le bon ; — *a rea,* la méchante, la mauvaise ; — *ăĭ vechĭ,* les vieux ; — *alle verdĭ,* les vertes ; — *ălluĭ mic,* au petit ; — *ălleĭ grasse,* à la grasse ; — *ăllor răpedĭ,* aux rapides ; — *cu ăl negru* (prononcé rapidement, *col negru*), avec le noir ; — *îl vérsă 'n ălroşiu,* il le verse dans le rouge ; — *se appropie d'ăl caldŭ,* il s'approche du chaud ; — *cu a răiósă,* avec la galeuse, la rogneuse ; — *puneă 'n a rece,* mets-la dans la froide ; — *a venit cu ăĭ negri* (prononcé rapidement, *coĭ negri*), il est venu avec les noirs ; — *a 'nceput cu alle albe* (prononcé rapidement, *cólle albe*), il a commencé avec les blanches ; — *intrŏ 'n alle nouĭ,* il entra dans les neuves.

Nous le répétons, c'est cette forme d'article qu'on met devant les adjectifs qualificatifs dans la langue parlée de la Valachie.

Dans la langue écrite, on emploie, au contraire, une forme usitée dans quelques districts de la Moldavie, mais qui, en Valachie, semble quelque peu factice ; on se sert de l'article *cel, cea, ceĭ, celle,* qui correspond à l'italien *quel, quello, quella,* et au languedocien *aquel* (provençal *aquéu*).

On écrit donc *cel mare,* le grand ; — *cea gróssă,* la grosse ; *ceĭ albĭ,* les blancs ; — *celle frumóse,* les belles ; — *cu cel naltŭ,* avec le haut ; — *în cea déssă,* dans l'épaisse, etc.

Voici le tableau de cette forme d'article :

Masculin	singulier *cel,* génitif et datif *celluĭ.*	
	pluriel *ceĭ,* génitif et datif *cellor.*	
Féminin	singulier *cea,* génitif et datif *celleĭ.*	
	pluriel *celle,* génitif et datif *cellor.*	

Au parlement, au théâtre, devant les tribunaux, quand on fait des phrases déclamatoires, on emploie cette forme d'article devant les adjectifs ; mais on sent bien que c'est empesé, guindé, *serré dans le corset,* gênant.

Et, comme dans les écoles on n'admet pas l'emploi de l'article *ăl, ăĭ, a, alle,* devant les substantifs et les adjectifs, un professeur de grammaire de Bucarest dicte aux élèves des phrases comme celles-ci : *Stefan cel mare fu.....* Étienne le

grand fut...; — *venì cu cel negru,* il vint avec le noir ; — *cea anticĕ,* l'ancienne, etc.

Mais suivons le même professeur chez lui. Sa femme lui demande : « Avec quel paletot sortiras-tu demain ? » Et le mari répond : *cu ăl vechĭŭ* (prononcé rapidement, *col vechĭŭ*), avec le vieux.

Il ne dit pas : « *cu* CEL *vechĭŭ,* » car sa femme le regarderait avec étonnement. Et, s'ils continuent leur conversation familière, nous leur entendrons dire : « *A venit fecioru fierarului. — Care ? — ăl mare,* le fils du forgeron est venu. — Lequel ? — Le grand (l'aîné). »

Ainsi, le professeur dira comme tout le monde : *ăl mare, a négrĕ, ăĭ verdĭ, alle roşiĭ,* le grand, la noire, les verts, les rouges, et il écrira *cel mare, cea négrĕ, ceĭ verdĭ, celle roşiĭ.*

Il en est de même pour l'adjectif *altu,* autre.

Dans le langage parlé, on dit :

Masculin	singulier	*ăl-laltŭ* (rarement *ălă-laltŭ*), génitif et datif *ăllui-laltŭ.*
	pluriel	*ăĭ-lalţĭ,* génitif et datif *ăllor-lalţĭ.*
Féminin	singulier	*a-laltă* ou *aĭ-laltă,* génitif et datif *ălleĭ-lalte* ou *ăllĭĭ-lalte.*
	pluriel	*alle-lalte,* génitif et datif *ăllor-lalte.*

Et dans les livres, on écrit :

Masculin	singulier	*cel-laltŭ* (ou *cel-l-altŭ*), génitif et datif *celluĭ-laltŭ.*
	pluriel	*ceĭ-lalţĭ* (ou *ceĭ-l-alţĭ*), génitif et datif *cellor-lalţĭ.*
Féminin	singulier	*cea-laltă* ou *ceaĭ-laltă,* génitif et datif *celleĭ-lalte.*
	pluriel	*celle-lalte,* génitif et datif *cellor-lalte.*

Est-il plus euphonique d'employer devant les adjectifs l'article du langage parlé de la Valachie : *ăl, ăĭ, a, alle,* ou bien l'article adopté dans la langue écrite : *cel, ceĭ, cea, celle ?..*

Nous allons apporter encore un élément au débat.

On a vu plus haut que *ăl, ăĭ, a, alle,* ont aussi le rôle de pronom démonstratif. Dans le langage écrit, nous trouvons naturellement *cel, ceĭ,* etc.

Pour rendre la phrase « celui qui est venu hier », on dit en

langage parlé : *ăl care a venit ierĭ,* et dans le langage écrit : CEL CE *a venit ierĭ.*

On avouera qu'il n'y a rien d'euphonique dans cette répétition de la syllabe *ce.*

On rencontre dans les livres des phrases, comme les suivantes, où la syllabe *ce* est encore plus fréquemment répétée : CEL CE *a făcut cerul şi pămîntul,* celui qui a fait le ciel et la terre ; — CEL CE CERCE*tédă,* celui qui recherche, qui examine ; — CEL CE *pentru ţérră nu scie sĕ móră* (Bolintineanu), celui qui ne sait pas mourir pour le pays.

Dans le langage parlé, on dirait : *ăl care a făcut cerul şi pămîntul; ăl care cercetédă ;*

Cine pentru ţérră nu scie sĕ móră.

Encore une fois, l'étranger qui étudie la langue roumaine dans les livres ne rencontre que *cel, ceĭ, cea, celle,* devant les adjectifs ; il ne peut donc faire la connaissance de l'article *ăl, ăĭ, a, alle.*

Nous avons voulu lui servir de *cicerone* et l'aider dans cette excursion philologique.

Pour être juste, il faut dire que Héliade a employé, — une seule fois, à notre connaissance, — l'article *ăl* (il l'écrit avec un *ĕ*) placé devant un adverbe pris comme substantif.

Ainsi le vers suivant de Dante :

Ma per trattar del ben ch'i' vi trovai,
(*Enfer,* 1er chant.)

a été traduit par Héliade ainsi :

Ci spre a tractà d'ĕl bine que aflaiu acolo.

Del bene, « du bien », a été traduit en roumain, non pas *de bine-le,* avec l'article à la fin, mais *d'ĕl bine,* avec l'article *ĕl* placé au-devant de *bine.*

On sait que les verbes ont, en roumain, deux formes d'infinitifs, l'une terminée en *re* et l'autre sans *re :* ainsi, *lăudare,* et *lăudà,* louer ; — *vedere* et *vedé,* voir ; — *simţire* et *simţì,* sentir ; — etc.

Dans les temps des verbes qui, en roumain, sont composés

d'un auxiliaire et d'un infinitif, on trouve tantôt une forme de l'infinitif, tantôt l'autre. Exemples : *mâncar 'aĭ foc!* puisses-tu manger du feu ! — *cândŭ ĕĭ mâncà,* quand tu mangeras.

En roumain, les infinitifs sont très-fréquemment pris comme substantifs ; en pareil cas, le substantif est féminin et non pas masculin, comme en français et en italien.

Ainsi on dit, en roumain, *cu venirea mea,* avec mon arrivée, à l'occasion de mon arrivée (*littéralement :* avec mon venir); — *la facerea caseĭ,* lors de la construction de la maison (*littéralement :* au faire de la maison); — *punerea pietre-lor,* la pose des pierres (*littéralement :* le poser des pierres).

A la fin de ces infinitifs pris comme substantifs, on a ajouté l'article féminin de la première forme *a*.

On peut se demander maintenant si l'article féminin *a* est placé quelquefois devant l'infinitif au même titre que devant les substantifs proprement dits, les adjectifs qualificatifs et les pronoms possessifs.

Nous avons entendu, — très-rarement il est vrai, — des phrases comme celles-ci : *Apoĭ cu a venire a Dumitalle, écă ce aĭ făcut!* Mais avec votre arrivée (*littéralement :* avec le venir de votre seigneurie), voilà ce que vous avez fait !

Demandons-nous encore : « devant l'autre forme de l'infinitif, ne met-on pas l'article *a* ?..... Ne dit-on jamais *a venì, a vedé, a ḑice,* venir, voir, dire ?...»

On trouve en effet, en roumain, le verbe à l'infinitif dépourvu de la finale *re* et précédé d'un *a ;* ainsi, on dit : *pentru a vedé,* pour voir ; — *pentru a puté ḑice,* pour pouvoir dire ; et l'on considère cet *a* comme une préposition.

Mais examinons un peu la phrase *a cumpĕrà un cal nu e lucru greŭ,* acheter un cheval n'est pas chose difficile (en italien : *il comprar un cavallo non è cosa difficile*).

Il semblerait que *a* est l'article féminin mis devant l'infinitif ; *a* tiendrait ici la place de l'italien *il* qui précède le verbe : *Il comprar un cavallo...*

Nous trouvons cet emploi de l'article devant l'infinitif italien dès le XIIIe siècle. Ainsi, nous lisons :

« *Più utile è l'acquistare degli amici, che reame.*» (*Volgarizzamenti del libro di Catone,* Milano, 1829, p. 96.)

« *Che 't nominarsi l'uomo savio è vizio di grande arroganza.* »

(Brunetto Latini, *nel Manuale del Rannucci*, 2e ediz., t. II, p. 301-302.)

« *L'avere nelle miserie compagni suole essere grande alleviamento di quelle* [*miserie*]. » (Boccaccio, *Lettere.*)

Comme on le voit, il est permis de se demander si, en roumain, on ne pourrait pas considérer l'*a* comme étant l'article féminin de la troisième forme mis devant l'infinitif, même quand celui-ci n'est pas pris comme substantif.

Lorsque l'infinitif a sa terminaison en *re*, il est facile de le compléter au moyen de l'article final : *vinderea unuĭ cal*, la vente d'un cheval.

Mais, lorsque cet infinitif a perdu sa finale *re*, l'oreille ne lui permet plus de prendre l'article à la fin ; on ne pourrait pas dire *cumpĕràa un cal*, acheter un cheval ; on éprouve donc le besoin de placer l'article devant l'infinitif et de dire *a cumpĕrà un cal.*

Le premier article peut être suivi d'un second article, ce dernier mis à l'accusatif. Dans ce cas, en italien, le second article est mis à la suite de l'infinitif ; et en roumain, il est mis après le premier article. Ainsi, on dit : « *Il comprarlo, non sarebbe difficile* », et en roumain : « *A 'l cumpĕrà, nu ar fi greŭ.* » — « L'acheter ne serait pas difficile », ou « il ne serait pas difficile de l'acheter. »

Nous avons dit plus haut que *cu ăl*, contracté et prononcé rapidement, devient *col.*

Dans d'autres circonstances aussi, *u* suivi d'*ă* produit, en roumain, le son *o*, si les deux voyelles sont prononcées rapidement : *omu ălla*, cet homme-là, se prononce rapidement *om olla ; locu ălla* se prononce *loc olla*, ce lieu-là ; — *luămŭ*, nous prenons (le verbe est *luare*, dérivé de *levare*), est prononcé rapidement *lomŭ*.

Dans *ună*, une, l'*n* ayant disparu, il est resté *uă*, que l'on fait encore sonner en *o*.

DOUBLE EMPLOI DE L'ARTICLE

En roumain, il est fait un double emploi de l'article, lorsqu'un substantif est suivi d'un adjectif.

On met alors l'article de la première forme à la fin du substantif, et l'article de la troisième forme au-devant de l'adjectif. C'est comme si l'on disait en latin *homo-ille ille bonus*, *mulier-illa illa formosa*, *caballi-illi illi nigri*, car on dit en roumain : *omu ăl bun* (langue écrite, *omul cel bun*), l'homme bon ; — *muierea a frumósă* (langue écrite, *muierea cea frumósă*), la belle femme ; — *cai ăĭ negri* (langue écrite, *caĭ ceĭ negri*), les chevaux noirs, etc.

Dans les exemples que nous venons de donner, on voit que les substantifs *omu*, *muierea* et *cai*, sont pourvus d'article, et que les adjectifs qui les suivent, *bun*, *frumósă*, *negri*, sont également pourvus d'article. (Voir dans l'*Archivio glottologico*, vol. III, 1878, un travail de M. Hasdeu.)

Il ne faut pas croire pourtant que ce double emploi a lieu toutes les fois qu'un substatif est suivi d'un adjectif.

On met l'article, mais seulement à la fin du substantif, lorsque l'adjectif sert à qualifier le substantif ; et l'on ajoute encore un article, en le mettant au-devant de l'adjectif, lorsque cet adjectif sert à distinguer, à spécifier quelle est la personne ou l'objet que le substantif désigne, dans le cas où il est question de plusieurs personnes ou de plusieurs objets de la même espèce, mais différant entre eux par un caractère ; ce caractère est indiqué alors par l'adjectif.

Nous nous ferons mieux comprendre par des exemples.

1er exemple. *Omu naltŭ este vḝlut de departe* (langue écrite, *omul naltŭ*.....), l'homme de haute taille est vu de loin ; — 2e exemple. *A venit păstoru ăl naltŭ* (langue écrite... *păstorul cel naltŭ*), le berger de haute taille est venu.

Dans le premier exemple, il n'y a qu'un article, et il est placé à la fin du substantif on a vu plus haut, à propos de l'article de la première forme, que, dans la langue parlée, l'*l* de la fin des substantifs en *u* s'élide, et l'on a : *om* homme ; *omu* au lieu de *omul*, l'homme : que, de même, l'*i* de la fin des substantifs au pluriel s'élide, et l'on a : *ómenĭ*, hommes ; *ómeni* au lieu de *ómenĭĭ*, les hommes ; il n'y a pas d'article au-devant de l'adjectif, parce que cet adjectif sert simplement à qualifier le substantif *om*, à nous faire savoir qu'il s'agit de l'homme haut, de haute taille, de n'importe quel homme qui a une haute stature.

Dans le deuxième exemple, on emploie deux articles, l'un à la fin du substantif *păstor*, et l'autre au-devant de l'adjectif *naltu*, parce qu'il est question de plusieurs bergers différant entre eux par la taille, et que l'interlocuteur veut spécifier, veut déterminer, que c'est le berger de haute stature qui est venu et non pas un autre. On sent ici que la personne qui parle et celle à qui on parle, savent qu'il y a plusieurs bergers, parmi lesquels l'un est caractérisé par sa haute stature, et c'est celui-là que l'on désigne. Dans ce cas, l'adjectif qualificatif précédé de l'article est aussi déterminatif jusqu'à un certain point.

3e exemple. *Casa mare e bună pentru cine are feciorĭ mulţĭ*, la grande maison est bonne pour celui qui a beaucoup de fils.

4e exemple. *Fiŭ meŭ este în casa a mare* (langue écrite, ...*în casa cea mare*), mon fils est dans la grande maison.

Dans le troisième exemple, seul, le substantif *casa* est pourvu de l'article, car il s'agit de n'importe quelle maison qui a la qualité d'être grande. On pourrait tout aussi bien dire : « une grande maison est bonne pour celui qui a beaucoup de fils. »

Dans le quatrième exemple, il y a double emploi, car on spécifie, on détermine que le fils se trouve dans la grande maison, et non pas dans une autre. On sent ici qu'il y a plusieurs maisons de différentes grandeurs, et que l'interlocuteur veut spécifier, veut déterminer, que c'est de la grande qu'il s'agit, et non pas de la moyenne ou de la petite.

5e exemple. *Callu negru e maĭ tare de sănĕtate*, le cheval noir a une santé plus forte (*littéralement :* est plus fort de santé), ou « un cheval noir, tout cheval noir a une santé plus forte. »

6e exemple. *Am vîndut callu ăl negru* (langue écrite, ...*callul cel negru*), j'ai vendu le cheval noir.

7e exemple. *Capra roşie dă lapte maĭ bun*, la chèvre rouge, toute chèvre rouge donne un meilleur lait.

8e exemple. *A murit capra a roşie* (en langue écrite, ... *capra cea roşie*), la chèvre rouge est morte.

Dans les exemples cinquième et septième, il y a un seul emploi d'article, car il s'agit de n'importe quel cheval noir et de n'importe quelle chèvre rouge ; dans le sixième et huitième exemple, il y a double emploi d'article, car on spécifie, on détermine qu'on a vendu le cheval noir et non pas un autre ; on

spécifie, on détermine que c'est la chèvre rouge qui est morte, la chèvre rouge que l'on connaît.

Pour qu'on puisse mieux saisir la différence entre l'article *ăl, ăĭ, a, alle* (en langue écrite, *cel, ceĭ, cea, celle*), mis devant l'adjectif, et le démonstratif *ăla, aia, aia, allea* (en langue écrite, *acella, aceia, aceea, acellea*), mis également au-devant des adjectifs, nous donnons les tableaux suivants.

On remarquera que, lorsqu'on met le démonstratif au-devant de l'adjectif, ce dernier est aussi pourvu d'un article à la fin.

Le démonstratif, qui sert à désigner les personnes et les choses éloignées, est ainsi :

Première forme, qui se met devant les substantifs.

a) *Langue parlée:*

Masculin	singulier *ăl*, génitif et datif *ăluĭ*.	
	pluriel *ăĭ*, génitif et datif *ăllor*.	
Féminin	singulier *a*, génitif et datit *ăleĭ* ou *ăliĭ*.	
	pluriel *alle*, génitif et datif *ăllor*.	

b) *Langue écrite :*

Masculin	singulier *acel*, génitif et datif *acelluĭ*.
	pluriel *aceĭ*, génitif et datif *acellor*.
Féminin	singulier *acea*, génitif et datif *acelleĭ*.
	pluriel *acelle*, génitif et datif *acellor*.

Deuxième forme du démonstratif, qui se met après les substantifs.

a) *Langue parlée :*

Masculin	singulier *ăla*, génitif et datif *ălluia*.
	pluriel *ăia*, génitif et datif *ăllora*.
Féminin	singulier *aia*, génitif et datif *ăleia* ou *ăllia*.
	pluriel *alleà*, génitif et datif *ăllora*.

b) *Langue écrite :*

Masculin	singulier *acella*, génitif et datif *acelluia*.
	pluriel *aceia*, génitif et datif *acellora*.
Féminin	singulier *aceea*, génitif et datif *acelleia*.
	pluriel *acellea*, génitif et datif *acellora*.

L'ARTICLE MIS DEVANT LES ADJECTIFS

a) *Langue parlée :*

Omu ăl bun, l'homme bon, pluriel *ómeni ăĭ bunĭ ; — muierea a frumósă*, la belle femme, pluriel *muierile alle frumóse.*

b) *Langue écrite :*

Omul cel bun, pluriel *ómeniĭ ceĭ bunĭ ; — muierea cea frumósă*, pluriel *muierile celle frumóse.*

LE DÉMONSTRATIF MIS APRÈS LE SUBSTANTIF, ET AU-DEVANT DE L'ADJECTIF

a) *Langue parlée :*

Omu ălla bunu, cet homme-là bon, pluriel *ómeni ăia buni :— muierea aia frumósa*, cette belle femme-là, pluriel *muierile allea frumósele ; — câĭnile 'la marele*, ce gros chien-là. Après le substantif *câĭne*, suivi de l'article *le*, on voit que l'*ă* du démonstratif *ălla* s'élide, et l'on dit : *câĭnile 'la, pescile 'la*, etc., au lieu de *câĭnile ălla, pescile ălla*, etc.

b) *Langue écrite :*

Omul acella bunul, pluriel *ómeniĭ aceia bunĭ ; — muierea aceea frumósa*, pluriel *muierile acellea frumósele.*

Quelques versificateurs qui ont besoin d'une syllabe de plus mettent mal à propos l'article *cel* au-devant d'un adjectif, lorsque le sens de la phrase ne demande nullement le double emploi de l'article. Exemple :

Vallul se 'nalţă şi se afundă
Mugindŭ sub malul CEL de granit.

« La vague s'élève et s'abaisse, — mugissant sous la falaise de granit. »

L'auteur aurait dit *malul de granit*, s'il n'avait pas eu besoin d'une syllabe de plus.

OBÉDÉNARE.

ΘΑΛΑΣΣΑ, ΘΑΛΑΣΣΑ

Cridamen di Gré dins l'*Anabàsi* de Xenefoun.

D'aquéu tèms que lou Dante escapè de l'Infèr
D'ount la Muso emé gau l'empourtè sus sis alo,
Soun cor èro negras, sa caro tristo e palo,
Soun amo tout verin, sa grand voues touto serp.

Mai lèu-lèu is aflat siau e san de l'Etèr,
I souleiado d'or de l'esfero festalo,
Alarguè liuen, bèn liuen sa sournour ivernalo
E, tau qu'un paradis, flouriguè soun desert.

Ansin iéu fugissènt l'Isclasso [1] endemouniado,
Ount moun amar malastre, ai! ai! ai! m'a 'staca,
Ère gounfle de fèu, un viedase seca ;

Mai subran, i sentour de la costo adourado,
I dardai benfasènt dóu parla que m'enfado,
A l'aubo coume un gau, cante : — « Cacaraca ! »

William-C. Bonaparte-Wyse.

Mount-pelié, Dec. 1883.

LA MER! LA MER!

Cri des Grecs dans l'*Anabase* de Xénophon.

Au temps où le Dante s'échappa de l'Enfer, — d'où la Muse avec joie l'emporta sur ses ailes, — son cœur était bien noir, sa figure triste et pâle, — son âme tout venin, sa grande voix serpent.

Mais bientôt, aux caresses suaves et saines de l'Éther, — aux éblouissements d'or de la sphère festale, — il jeta loin, bien loin de lui son hivernale tristesse, — et tel qu'un paradis fleurit son désert.

Ainsi, moi, fuyant l'Ile démoniaque,— où mon destin amer, hélas ! hélas ! m'a fixé, — j'étais gonflé de fiel, un vaurien séché.

Mais subitement, aux parfums du rivage adoré, – aux rayons bienfaisants de l'idiome qui m'ensorcèle, — comme un coq à l'aube, je chante « Cacaraca! »

William-C. Bonaparte-Wyse.

[1] L'Irlando, moun malurous païs.

CHRONIQUE

A l'heure où ces lignes passeront sous les yeux de nos lecteurs, le Languedoc sera sur le point de célébrer à Montpellier le premier centenaire de la mort de l'abbé Favre, le populaire auteur du *Siege de Cadaroussa* et du roman de *Jan-l'an-pres*, dont M. Léon Gaudin a publié, ici même, les trop rares lettres inédites.

A la suite d'une excursion archéologique sur l'emplacement de l'ancienne ville romaine de Substantion, et d'un toast porté par M. Camille Laforgue, président de la Maintenance languedocienne du Félibrige, un comité se constitua à Montpellier afin de grouper autour du buste du poëte les éléments d'une de ces fêtes qu'affectionne le midi de la France. M. Laforgue voulut bien en accepter la présidence; MM. Louis Bazille, le comte Auguste d'Espous, Frédéric Fabrège, Louis Faliès et Rodolphe Faulquier, consentirent à lui prêter leur concours en qualité de vice-présidents; MM. Etienne Gleizes et Roque-Ferrier leur furent adjoints en qualité de trésorier et de secrétaire.

Il est difficile d'indiquer par avance le programme de ces solennités qui ont été fixées aux 22, 23, 24 et 25 mai. Disons seulement que la réunion annuelle de la Maintenance languedocienne du Félibrige aura lieu le 24 du même mois. Le concours de chant et de musique a fait pour la première fois une large part aux œuvres des poëtes et des compositeurs méridionaux. Les noms de MM. Achille Kühnholtz-Lordat, le vicomte Pierre d'Adhémar, Véchot, Vianès et Louis Vergne, président, vice-présidents et secrétaire de la commission de musique du centenaire, resteront attachés à cette heureuse innovation

Mme Demètre Stourdza a bien voulu accepter la présidence d'honneur du concours de chant languedocien, catalan et provençal; M. Marchetti, celle du concours choral; M. Philippe Pedrell, de la musique populaire; MM. Gounod et Paladilhe, des associations musicales du midi de la France.

Le *Chant de la race latine* d'Alecsandri est le morceau imposé du concours choral. MM. Verdaguer, Mistral et Langlade l'ont traduit en vers catalans, provençaux et languedociens pour la fête même du centenaire.

La musique de la cantate en l'honneur de Favre a été composée par M. Paladilhe; les vers sont de M. Albert Arnavielle.

Le buste a été confié à M. Edouard Marsal.

La comédie française des *Bonnets de la Comtesse*, cette œuvre dont Alfred de Musset aurait pu avouer toutes les scènes, prendra place sur le programme des représentations théâtrales, à côté de l'*Opera d'Aubais* et du *Tresor de Sustancioun*, de Favre; du *Testament d'un sarrapiastras* de M. Roux et du *Mau d'Amour* de M. J.-B. Gaut.

Enfin, à l'occasion de ces fêtes, MM. Grollier et fils, imprimeurs, ont eu l'idée de publier une édition populaire des œuvres de Favre, revue et corrigée par M. Paul Chassary, professeur à l'Ecole normale de Montpellier, et un journal illustré, qui n'aura pas moins de quatre numéros de seize pages petit in-folio à trois colonnes (format du *Pa-*

ris Murcie). On trouvera dans cette dernière publication des poésies inédites en roumain, en languedocien et en catalan, par MM. Alecsandri, Mistral, Verdaguer, Bonaparte-Wyse, Pépratx, Tavan, de Berluc-Perussis, Aubanel, l'abbé Roux, Langlade, Fourès, etc., des travaux de critique littéraire et de biographie par MM. Castets ; des dessins de MM. Bonaventure Laurens, Marsal, Carlier et Victor Faliès ; une vingtaine de portraits-médaillons, et enfin deux cents signatures autographes des poëtes, des romanistes et des philologues méridionaux.

—

Livres donnés a la Bibliothèque de la Société. — Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1883. Paris, Imprimerie nationale, 1883 ; in-8°, 236 pages (don de M. le Ministre de l'Instruction publique);

Jochs Florals de Barcelona (de 1859 à 1883). Taula general de les Composicions premiades y dels parlaments pronunciats pels mantenedors, durant los vint y cinq anys primers de llur restauració, publicada per acort dels mantenedors del present any. Barcelona, la Renaixensa, 1883 ; in-8°, 44 pages (don du Consistoire des Jeux Floraux de Barcelone);

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. Année 1883, n° 1. Paris, Imprimerie nationale, 1883 ; in-8°, 64 pages (don de M. le Ministre de l'Instruction publique);

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1882. Tome deuxième, n° 3. Paris, Imprimerie nationale, 1883 ; in-8°, VIII-1763 à 2906 (don de M. le Ministre de l'Instruction publique);

Operele principeluĭ Demetriu Cantemiru, publicate de Academia română. Tomu VI. Istoria ieroglifica (operă originală inedită, scrisă în limba românéscă la 1704). Compendiolum universae logices institutionis, etc. Bucurescĭ, Tipografia Academieĭ române, 1883 ; in-8°, 492 pages (don de l'Académie roumaine);

Operele principeluĭ Demetriu Cantemiru, publicate de Academia română. Tomu VII. Vita Constantini Cantemyrii cognomento senis Moldaviae principis. Collectanea orientalia, publicate dupŭ manuscrisele din Biblioteca museului asiaticŭ din St Petersburg. Bucurescĭ, Tipografia Academieĭ române, 1883 ; in-8°, 2-88-32 pages (don de l'Académie roumaine);

Ortografía de la lengua catalana por la Real Academia de Buenas-Letras de Barcelona Barcelona, Jaime Jepus, 1884; in-8°, 32 pages (don de M. Alvar Verdaguer);

Pravila bisericéscă, numită cea mică, tipărită maĭ întâiŭ la 1640, în mănăstirea Govora ; publicată acumŭ în transcriptiune cu litere latine de Academia română. Bucurescĭ, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-8°, 178 pages (don de l'Académie roumaine);

Sermons du XIIe siècle en vieux provençal, publiés d'après le ms. 3548 B de la Bibliothèque nationale, par Frederik Armitage. Heilbronn, Henninger, 1884; in-12, LVIII-122 pages (don de M. Henninger);

Crouzat (A.): Traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue en langage de Sérignan (Hérault). Ms. in-4°, 4 pages (don de M. Albert Fabre);

Codresco (Jean-Emm.): Recueil des documents, traités et autres actes concernant l'histoire et la langue des Roumains. 1er volume. 1er fascicule. Paris, Reiff, 1883; in-8°, 40 pages;

Guerzoni (Giuseppe): Ugo Angelo Canello, commemorazione funebre letta nell' aula magna della R. Università di Padova, il 3 febbraio 1884. Padova, Drucker e Tedeschi. 1884; in-8°, 48 pages;

Ricoux: lou Bertas e lou Chardinié, fabla (découpée dans un journal de Montpellier). S. D. (don de M. Louis Vergne);

Ricoux: lou Savetié e lou Financié, traductioun dé la Fontaine (1877) (découpée dans un journal de Montpellier) (don de M. Louis Vergne);

Rieux (le R. P. Marie-Xavier): la Cansoun de Marius, pièce qui a gagné la fleur d'or aux Jeux floraux de Forcalquier. Mai 1882. Gap, Richaud, 1883; in-8°, 8 pages.

Verdaguer (Jacinto): la Atlántida, poema, traducido en verso castellano, por Don Francisco Díaz Carmona. Madrid, Tipografía Gutenberg, 1884; in-8°, LXII-146 pages (don de M. Alvar Verdaguer);

Vergne (Louis): Marina, poëme languedocien (sous-dialecte de Montpellier et de ses environs), accompagné d'une traduction française. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 8 pages;

Deux cent quatre-vingts journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Albert Arnavielle (1), Alfred Chailan (1), William-C. Bonaparte-Wyse (3), Charles Boy (2), Henri Bouquet (1), Charles Cavallier (1), Paul Chassary (1), Frédéric Donnadieu (2), Jasmin (1), Frédéric Mistral (55, renfermant des comptes rendus de l'édition illustrée de *Mireille*), Joseph Roumanille (1), A. Roque-Ferrier (200, afférents à l'année 1882) et Louis Vergne (11).

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(*Suite*)

III

[**F° 50 v°**] VITA BEATE MARIE MAGDALENE

Ad onor del senhor que tot lo mont manten
E fai vieure los bons els pecados sosten,
Vuel comensar, sil(i) plas, .I. novel dechament;
Per que ieu li clam merce, soplegant humilment
5 Qu'el espire en me, per sa gran pietat,
Con ieu puesca complir a son laus mon dechat,
Et a(d) lauzor de sela a cu el perdonet
En l'auberc de Simon, cant sos pes li lavet.
So fon la Magdalena, de cu vos vel parlar.
10 Mais, al comensament, merce li vel clamar,
Que no n l(i) sie desplazer [**51 r°**] ni enuegs, si li plas,
Que del sieu falhiment volray tener solas,
Que ieu o diray per so que ella n'aia plarer,
Et aisi con perdon volc [li Dieus] mantener,
15 Et aysi, si li plas, lo nos deja acabar
Ab cel bon Jesu Crist que li volc perdonar.
Aras comens, senhos ; plasa vos de auzir,
No parles ni tosas, ni vulhas escupir ;
Mas entendes la vida, que non fon hanc sa par,
20 De la amiga de Dieu umil familiar.
Qui vol ben encercar lo som de la cadena
Poira saber en ver qui fon la Macdalena.

Et ieu ay tant legit et escrig e atrobat
Que filha fon d'un duc de rial poestat.
25 Sirus ac nom per ver (son paire). Dux fon [el] de Soria,
De Sudon atresi e de Maritinia,
E senher de Betania; si fon de Magdalon
E de tota la tera que li esta de viron.
Ar parlem de sa mayre, don fon ni don isi...
30 Nobla, de gran parage, de linhage de rey,
Onrada de nobleza segon aquela ley.
La major part vos dic de tot Jherusalem
Son sieuas creas, en aysi o legem.
Sirus, Eucaria(s), la dona e lo duc
35 Si agron .III. enfans, bels e grans e cregutz,
Lazer e Marta e Maria Solomes,
Als quals [lo] dux parti teras e païmens,
De que pogeson vieure e estar onradamens.
Betania lur det, Macdalon eisament
40 E trastot lo destreg de Betania aisi.
So son castels e vilas apertenent aisi.
Ar laisem estar Marta e Lazer atresi,
E de la Magdalena comensem atresi.
Permieramens vos dic que fon dona plazens,
45 Bela e drecha et auta, ben facha en tot sens.
Tant fon gran la beleza el(a) leujaria que ac
(Per) que pequet de son cors en aysi con li plac.
Abandonada fon ses tot retenement;
Non gardet jorn ni ora de far [V°] a son talent.
50 De mans, de cara, de uels, dels pes e de sas dens,
E de trastotz sos membres e de (tras)totz los .v. cens,
(Corporals) so es vezer, aurir, celebrar e tocar,
Pequet tant mortalmens, e si fes per manjar,
Que .VII. demonis foron en son cor albergatz
55 Els .VII. peccatz mortals en ela ajustatz,
Que li tolgron vezer e auzir e parlar,
Razon, (et) entendement, Dieus servir et amar.
En totz aquest peccatz et en aquesta folia
Pe[r]ceveret lonc tems la nueg e tot lo dia,
60 De .VII. ardens cadenas estrechamens lasada,
Aysi con pecairis fortment encadenada.

Apres, en aquel temps que Jesu Crist anet
Prezicar los juzieus e[l]s malautes sanet,
Resusitet los mortz, los pecados perdonet,
65 [E] sanet los lebros els paralix curet,
Simon lo Farizieu, que Dieus avie purgat
Son cors de lebrozia entieramens sanat,
Envidet Jesu Crist a taula per manjar
E sos desipols totz, e fes o ben sermar.
70 Apres que Jesu Crist fon en l'auberc intratz
De Simon lo juzieu es el fon asermatz,
La peccayris forfacha recorda sos peccatz,
Plora e crida e braida los falhimens que a fag,
E romp son cap, vai s'en en l'auberc del jurieu,
75 On Dieus fon envidat per aquel fazirieu.
Als pes de Jesu Crist la pecairis s'estent
Aitant longa cant fon, et ac tal pe[n]timent
Quel cos li vol partir de gran dolor que ac
De son greu falhiment e dels mals que fag ac.
80 Ab la boca non poc retraire lòs peccatz,
[**52° r°**] Tant a gran mariment (a) el cor de sos forfag ;
Mais abrasa los pes de son senhor soven,
Bayzant los (li) humilmens, ploran et repentent,
De lagremas los lava els baiza dousamens,
85 [Et] ab sos pels dauratz los eisuga plazent.
Amb engent presios ela li on los pes,
Plorant e repentent de sos peccatz ades.
Simon lo Farizieu remira lo servizi
Que la peccayris fa a Dieu ses mal ni vizi.
90 Enveja n'ac en si e mal(vais) enuejament,
E penset en son cor .I. fol entendement.
En se mereme dis : Si el profeta fos
Tant veray ni tant santz cant si fay entre nos,
Saupra ben e conogra cal es la pecairis
95 Que ll'abrasa el toqua, qu'ela es galiairis.
Apres que Dieus conoc de Simon son fol sen,
[El] sab ben que enveja li fes far aquel pens ;
Dis li apres: « Simon savay, escouta mi ;
(Ieu) ti faray .I. demanda e tu respondras mi. »
100 — « Maïstra, dis Simon, digas ta volontat.

Que ieu ti respondrai, cant tu auras parlat. »
— « Simon, so dis Jesus, lo eron .II. deutos,
E cascun d'aquels .II. devia ad .I. senhor,
E [la] uns [li] devie .V. C. deniers per sí,
105 E l'autra eisament .L. atressi;
E volie lo ric homs d'aquo eser pagat
E nengun d'aquelz .II. non era(n) aparelhatz
Con pogeson penre aquels denies per pagar.
Mas vengron li emsems an. II. merse clamar
110 Que d'aquel deute non li deges grevar,
Qu'els non avian aparelhat con pogeson pagar.
Esgardet lo bons homs, auzi merce clamar
A sos paures deutos, non los volc pegurar;
Mas a cascun d'aquels sos deutes perdonet,
115 Fes lur en bona fin, de bon cor lur o det.
Ar mi respont, Simo, e digas veritat:
Quals d'aquels .II. deutos, [V°] a cu a perdonat
Lo rixs homs sos deniers, cal lo deu mais amar,
Obezir e servir, honrar e tener car? »
120 — « Senher, respondray ti, so li respont Simon,
Segon que ay auzit e segon la razon.
Sel a cu son laysatz (los) .V. C. denies per ver
Deu amar lo senhor ganren plus e temer
Non fa sil a cu son los .L. laisatz;
125 Mas .I. cascun d'aquels segon que li es donat
Es ben tengut d'amar son senhor e servir.
Enaysin se deu far, segon lo mieu albir. »
— « Simon, so dis Jesus, lialmens as jujat.
Aras, vuel que m'entendas, car ieu t'ay escoutat.
130 Simon, en ton alberc m'as volgut reculhir,
Env(u)idat (m'as) per manjar, per onrar e servir.
Tu sabes, pueis que ieu sa vinc, mos pes non mi lavies;
Aiso es veritat, tu sabes que en aisi es.
Aquesta peccairis, que esta tant vergonhoza,
135 A mos pes, so vezes tu, de sos fag doloirora,
Am lagremas ploran mos pes baisa ades,
Umilmens los abrasa, lava los en apres.
Pos vinc en ton alberc, mos pes non eisugiest,
Ni me desist ben o say, ni anc no(ls) mi baiziest.

140 Aras, vejas, Simon, d'aquesta peccayris,
Con mi lava los pes, plorant e repentent,
[Et] an sos pels brunetz los eisuga ades.
Mot a gran pe[n]timent de sos peccatz, so vezes.
Anb engen presios los me on dousament;
145 De l'odor de l'engent, tant dous e tant plazent,
Es ton alberc replet trastot e bon flayrant;
Rix es e presios, nobles et odorans.
E car ieu veg, Simon, que ela a tant gran dolor
De son gran falhiment em vol amar de cor, [mens,
150 (Hieu) li perdon sos peccatz e totz sos [**53 r°**] falhi-
Car veg que dolor n'a e n'es fort repentens. »
Jesus Crist se clenet ves ela e dis li :
« Fenna, vai sus, non plorar, mou d'aqui ;
Car l'amor es tant grans que tu portas a mi,
155 Tos peccatz ti perdon ; vai en pas en aisi,
Car mais non pecaras e tostems me amaras,
Et ieu amaray tu tant cant el mont seras. »
Depart se Magdalena dels pes de Jesu Crist.
Simon aus lo perdon e es dolent e trist ;
160 E .I. de sa mainada en apres a parlat :
« Qui es aquesta dona que en aisi a perdonat?
Aysela peccairis? et es dons perdonaires?
Fay se dieus apelar, ieu cre qu'el sie jugayres. »
Ad aian alegrier sels que peccat(z) auran,
165 Que venran a merce ni se repent[i]ran,
Que Dieus, ver piatos, lur o perdonara
E contra l'aversari el lo[s] razonara,
Aysi con razonet la santa pecairis,
Car Simon, per erguel e per son fol eusis,
170 La blasmet a gran tort, cant el la vi estar
Als pes de Jesu Crist ni sos peccatz plorar.
Va sen la Magdalena alegra e joio[z]a.
De servir son senhor non fon pueis pereroza ;
Ar fon tant gran l'amor e tant ardent d'amar
175 Que dormi[r] non podia ni beure ni manjar.
En tot[z] luocx que saupes on Jesu Crist venges,
Preziques o parles, o manjes, o beges,
Aqui esta dona, arden de gran amor,

Alegramens venie e, ses tota paor,
180 Als pes de son senhor umilmens s'asetava.
Auzie e retenie tot cant el prezicava.
Donc s'esdevenc .I. jorn que Dieus fon albergat
El castel de Betania, ab sos amix privatz.
Lazer, (e) Marta e Maria l'avien envidat,
185 E l'avien pres per oste e per servir en grat.
Marta aminestret los condutz [V°] el manjas.
Fes bolhir los payrols et aportet .I. davantal;
E esgardet Maria als pes de Jesu Crist.
Sembla, aisi l'esgarda, que mais non l'ages vist;
190 Escouta et entent son senhor plasentment,
Del trebal de sa sore non [a] nul pensament.
Cant Marta se regarda, qui non podia complir
E fon fort aniada, non saup que poges dir.
Tantost (s'en) va de gran brieu a Jesu (Crist) e dis li:
195 « Senher, e non as cura ni pensament de mi?
Soleta soy e lasa, tu o podes verer,
Aqui ay vuey tot dia vist ma sore sezer;
Senher, comanda li quem venga ajudar,
Que om te puesca breumens aparelhar de manjar. »
200 —« Marta, so dis Jesus, fort t'iest escomoguda
Encontra ta sore, que non fay nulha bruda.
Tu as cura de paiser e de sadolar mi
De diverses manjas, o de pan o de vin,
Mais ta sore Maria, que es aisi a mos pes,
205 Non vol aministrar, mais manjar vol ades.
Mai se vol sadolar que autra sadolar;
Plus deuria manjar que donar a manjar;
E, car a elegut la melhor part e pres,
Non la li tolray ieu, con que la li creges. »
210 En aquel tems mezeis que ay desobre dig,
Segon que nos trobam en l'Avangeli escrig,
Lo fraire de Maria e de Marta aisi,
Laser de Betania, traspaset e mori.
Manderon la[s] sieuas sores a Jesus que venges,
215 Que Lazer son amic sebelit e mort es.
Auzi Jesus la mort que Lazer es pasatz,
Apela sos disipols e ves lay es anatz.

Cant Marta ac son fraire fort[ment] plan e plorat
E caramens de Lazer son [**54 r°**] maistra pregat,
220 Vay s'en tost a sa sore e dis li an gran plor :
« Cara sore, anas vezer nostra senhor. »
Aus e entent Maria que vengut es Jesus ;
Plorant e sospirant laugieramens vay sus,
Core aytant con poc, vay s'en a son senhor,
225 Aytant longa con fon s'estent, crida e plora :
« Senher, si tu i fosas, san fora e garitz ;
Bels Senher, que faray ? que mon frayre es fenitz ;
Mais ieu say veramens que Dieus tot ti dara
Cant tu demandaras ni can ti plazera. »
230 Regarda Jesus Crist la dolor de Maria,
De piatat que ac ploret em mieg la via.
E a l[i] dig Jesus : « Maria, mostra mi
Lo moniment de Lazer, vay sus et anem i. »
Maria li respont : « Senher, que la fares ?
235 Que huey a .III. jorns que mon frayre es pasat,
E flayra mal, bel Senher, e nol fa bel vezer.
Intrem nos em, bel Senher, si vos ven per plazer. »
—« Non t'ay ieu dig, Maria, si crezes ni as fe,
Veyras el sel ma gloria e seras lay an me ? »
240 Adons s'en vay Maria plorant al moriment,
E Marta sa sore e trastug sos parens.
Cant Jesus fon vengutz al sepulcre davant :
« Ubres, so dis, lo vas, que ieu vos o comant. »
Aqui foron los amixs e feron son mandat.
245 Cant agron del sepulcre lo cubresel garat,
[Jesus] leva sos huels ves lo cel e ploret,
E fay se adenant e Laze[r] apelet,
Per la man lo tiret e dis : « Lazer, vai sus,
Laysa lo [tieu] surari, que non vuel dormas plus. »
250 Aras si leva Lazer e ieis del moriment.
E son si bateiatz dels Juzieus [**V°**] ben .v. c.,
Per lo miracle [gran] que an vist aqui far,
Car an vist a Jesus Lazer resusitar.
Aras podem conoyser e verer e saber
255 Cant grans es la amistat e la amor el plazer
Que porta Jesus Crist a la sieua amiga,

Maria Magdalena, car s'es ben convertida.
Car ela [tan] ploret per dolor de son frayre
E preget son senhor, son amic e son payre,
260 El ac tal pietat que ploret eysamens
E rendet li son frayre, alegres e gauzens.
Apres que Lazer fon resucitat de mort,
Lazer (e) Marta e Maria feron mot gran conort,
Serviron Jesu Crist tro que venc la saron
265 Que fon pres e traïtz e sufri pasion.
Aras parlem del temps que Jesus fon traïtz,
Vendut, liatz e pres, (e) batutz et escupitz.
Ar(as) sabrem de Maria can gran amor (li) portet
A [Dieu] son car senhor ni cant ben lo gardet.
270 Cant fon vengutz lo temps que Jesu Crist fon pres,
(E) estacatz al peyron e batut en apres,
E fon sus en la cros clavelat e nafrat,
Aunit et escupit, (e) d'espinas coronat,
E baysat de la cros et en son vas pauzatz,
275 E per los cavaliers saviamens gardatz,
T[r]obam en l'Escriptura quels desipols trastotz
Joan, P., Andrieu, el major(n)s els menutz,
Fugiron de paor e trastotz s'esconderon.
Adones si poc proar con Jesu Crist ameron.
280 Ligem que (la) Magdalena sola[l] portet amor,
Que cant vi son amic en [**55** r°] aytal tenebror,
Ni penre ni liar ni en la cros levar,
Entro quel vi finit e de la cros baysar
E lo vi el sepulcre sebelir e paurar,
285 Non si departi d'el e volc lo acompanhar.
Apres qu'en lo sepulcre elal vi sebelir,
Adoncas s'en parti e volc lo cors servir.
Anet comprar (d'un) engent mot ric e (mot) presios :
Lo disapte pauret; lo jorn fon doloyros,
290 Car non era depres de son lial senhor.
Mais cant venc ves la nueg, lo seras, ses paor,
Ela pres son engent; tota sola s'en vay
Al glorios sepulcre on son car amic jay,
E, cant venc lay, ves l'alba, leva los vuels e vi
295 .II. angels clas e bels sus el vas e la un dis li :

« Que queres ni que ploras, fenna? que non si es
Sel que tu vas querent ; sapias resusitat es. »
Adonc elas(i) regira e vi .I. ortolan,
E vay (s'en) lay desenada de gran dolor que a.
300 « Senher, so dis Maria, abrarada d'amor,
Se tu avies mogut lo mieu dous car senhor,
Digas on l'as pauzat(z), que ieu l'en portaray,
E jamais nengun temp d'el non mi departray. »
Adoncas Jesu Crist, en forma de ortolan,
305 Ac pietat e dis : « Non plorar, Maria ! »
E ela [ben] l'entent e gieta se a sos pes,
En auta vos l'apella : « Bel maystra, con es? »
Aqui mezis lo conoc, cant hanc l'auzi parlar ;
E Jesu Crist dis li : « Maria, nom tocar ;
310 Encar(a)s non soy pujat al payre sus el sel ;
[V°] Vay t'en en Galilea e digas als fizels,
A Peyre e als autres, que [tu] m'as vist aisi
Resucitat de mort e breumens veyran mi. »
Aras podes vezer e conoyser la onor
315 Que Dieus fes a sa amiga, car portet gran amor :
Davant totz sos disipols li fes onor ayssy :
Quant fon resusitaz, premieramens lo vi,
E li fes tant d'onor c'apostola en fes,
Cant a sos cars amics cochadamens la trames.
320 Tal ren poiria dir de ben del sieu afar,
E cantas prevadezas Jesus li volc mostrar;
Mais intrem el camin e pensem del anar.
Esforsem nos ades con puscam afinar
De santa Magdalena sa vida e sa fin,
325 On fes sa penedensia ni en cal luoc atresi.
Apres l'a[se]nsion en lo quatorzen an,
S'escampon los desipols per lo mont prezicant.
Los juzieus los cas[er]on de la tera de lay;
Fug(ir)on s'en a rescost ; ar son en gran esmay.
330 Vay sen la Magdalena a sant .P. e dis li :
« Payre, que faray ieu? Senher, comanda mi
Ad alcuns dels desipols e ma sore atresi.
Desconselhada soy, senher, ajuda mi. »
Sant .P. li respont plarent et humilmens :

335 « Sore, so faray yeu, non aias espavent.
Los tieus amixs privatz, sore, ti gardaran
De tota mala gent et el ti defendran. »
Aqui fon Maysimin, sant Peyre l'apelet :
« Aysi, frayre Maysimin, si con Dieus comandet
340 A sant Johan sa mayre sus en la pacion,
En aysi ti comant et en aysi ti don
Maria Magdalena e Marta, sa seror,
Car tu iest lur payris ; per que ieu te die aysi [vir,
Que las degas hueymais (amar) [56 r°] governar e ser-
345 E d'elas non ti partas, tro vengon a lur fin. »
Maisimin lo desipol respondet umilmens :
« Frayre P., ben say que esperitalmens
Soy pairins et amixs d'aquestas .II. seros ;
Per que deu eser grans et entiera l'amor,
350 Et ieu prenc las per fillias e per mayre[s] aysi.
Tostems las serviray, tro vengon a lur fin. »
Ar(as) si son comandatz a sant P. trastug,
E senha los en cros, en pas et en salut.
Vay s'en la Magdalena, ardida de parlar.
355 En tot[z] luocxs que el a[fos, vol Jesus prezicar.
En la companha fon Lazer e Maysemin,
[E] Marta e Trofeme e (sant) Fort e Sidoni,
E Marselha i fon e mot d'autres aysi
Que ieu non say nonnar. Vay s'en per lo camin.
360 Anatz son tro al vespre, e foron albergatz
En un castel d'un rey on cujeron paurar ;
E cant (els) agron sopat e volgron si colcar,
Rendut son al senhor e fes los fort liar:
Aquela nueg esteron trastug pres e liatz.
365 (E) cant lo rey los auzi de (Dieus) Jesu Crist parlar,
La santa pasion autamens prezicar,
El(s) fon fels e iratz, (e) fes los encadenar.
En una nau traucada (lains) en mar los fes gitar.
(E) cant foron en la nau, que volgron tug negar,
370 La santa Magdalena pres son senhor a pregar :
« Senher car Jesu Crist, que sufrist pasion
Sus en la santa cros, perdoniest al(s) layron s).
Senher, perdona nos, que pres em de morir.

Salva las armas, Senher, garda nos de delir.
375 Senher, que per merse mi volguist perdonar.
Acores nos, bel Senher, non nos layses negar,
Entro que aiam, senher, lo tieu nom prezicat
Et en lo tieu [sant] nom lo pobol batejat. »
Amb aytant [**V**°] la nau fracha perilhan en la mar
380 Leva sus e fay vela ; comenset ad anar,
Sant Esperit la guira, cels lauzon lur senhor.
Aribon a Marselha, on Dieus lur fay honor,
E son vengutz al port et an laysat lo mar.
Comensan en la vila tot suau ad intrar.
385 Ganren (i) viron de gens que son en la sieutat,
Tug foron sararins, negres e desfeguratz.
Foron fort(z) espantatz et en gran pensament.
Demandon lur albercx, per Dieu omnipotent.
Non trobon quils alberge per Dieu en la sieutat.
390 En .r^a^. nau s'en son aquela nueg pauratz,
Ses colser, ses coysins e ses tot cubertor,
An gaug, quar son en tera, lausan lur car senhor.
Cant venc lo ben matin, cant lo jorn es intratz,
Lo pobol d'aquel luoc s'es [tras]tot ajustat
395 Per aorar lur dieus, aysi con solon far.
Van s'en grans e menutz lur dieus sacrificar.
Cant vi la Magdalena lo gran pobol venir,
Vay s'en lay humilmens, comenset lur a dir
E prezicar fortmens tota la pasion,
400 Et els escouton tug an gran devocion.
Tug remiron la dona per la [sieua] beutat (que a)
Et auron las paraulas e tot quant [a] parlat (an).
Cant venc lo segon jorn c'ayso fon avengut,
Lo senhor de la tera e sieus cavaliers tug
405 S'en van sacrificar sos dieus et aorar ;
E menet sa molher, aychi con solie far.
Pero ses gaug estava e ses tot alegrier,
E si fazia la dona e tug li cavalies,
Car enfant non avia nil podien aver
410 A qui poges la tera apres el remaner.
La santa Magdalena de tot ben adhumplida,
Apostola de Dieu et de parlar [**57 r**°] ardida,

S'en vay ves los barons e fes los asetar.
Enans los saludet, (e) pueis pres lur a parlar
415 De son car amic(x) dous, con si volc encarnar
E nayser de la Verges, per pecados salvar,
Con si fon dieus et homs per gran humilitat,
Con estet en lo mont ab gran humilitat,
Con si fon a la fin vendutz per trasion
420 Clavelat en la cros e batutz al peiron,
Con [si] fon sebelitz ni con resusitet
Al ters jorn que mori, ni con si demostret.
Cant hac la Magdalena prezicat dousamens,
Fama s'es espandida per trastota la gent,
425 E venon paux e grans per vezer sa beutat
Et auzi[r] la paraula qu'ela a prezicat.
Aurit a lo sermon lo rey e torna s'en,
Ab sa molher ensems an trastota(s) sa(s) gen(s).
Cant la regina fon en son palays venguda,
430 De servir los disipols fon fort aperseupuda ;
Apelet son servent e fort sicretamens
Per paor del marit e de la mala gent,
Si volc selar la dona de far aquel prezent.
Ar s'en es la regina laysada de far ben ;
435 Als disipols de Crist non volc trametre ren.
Ar augam dels desipols que poyran devenir.
Non trobon nul consel, paor an de morir.
Lo rey an sa molher, en aysi con sol far,
.I^a^. nueg en son lieg son anatz repaurar.
440 Ar venc la santa Magdalena en esperit
La nueg a la regina ; (ad) aujas con la menasa :
« Regina enrequida de las falsas ricos,
D'argent, (e) d'aur e de seda e de motas honors,
[V°] Nueg e jorn [iest] sadola de diverses condutz.
445 El[s] dis[i]pol[s] de Dieu que son a tu vengutz
Laysas morir deforas [e] de set e de fam,
(E) de freg, (e) de caytevier e d'altre mal que an.
Ar ti comant, regina, e ti fauc mandament
Que digas a lo rey lo matin subtamens
450 Lo sopni que as vist, e non layses per ren
Que non fasas sos obs e tota ren de ben

Als desipols de Dieu, que son fort(z) dezayratz,
Paures e sofrachos, malamens enlasatz. »
Vay s'en la Magdalena ; la dona si levet,
455 Del pantais que ac vist apensada estet,
Es al rey non auzet lo sonni far saber,
Car penset en son cor qu'el n'aurie desplazer.
Mais [en] la nueg segòna aquel sonni semblant
Poc vezer la regina qu'avia vist adenant.
460 Ela pensa folia : atresi li o selet
Al rereire qujtes, que non li o mostret.
Mais en la tersa nueg si venc la Magdalena
En lo palais del rey, lay on jas la regina.
Troba dorment lo rey en los palis dauratz,
465 E la regina i fon que li estet al latz.
Fela fon e irada la amiga de Dieu,
Vermelha et aflamada, tot can l'ac tenc per sieu.
Ad aujas la tenson que an lo rey menet,
Conten tera per el c'aisi lo razonet :
470 « Oy, tirant, dormes tu, menbre de Satanas,
An la serpent regina, que decosta tu jas,
Que t'a selat lo sonni qu'el'a vist per .II. ves?
Ar(as) es (aqu)esta la tersa, que non lo selaras.
Oy, rey tiran, enemic de la cros,
475 Tu jases en ton palais vermel(s), daurat(z) e ros ;
De diverses condug es ton ventre fasitz,
De vins roses e blans es trastotz adzemplitz,
E laisas los desipols de fam, (e) de freg murir,
E d'autres caitevies foras al vent perir.
480 Tu jases en ton palais, en ta cambra fulhada,
E los amicx de Dieu foras a la gitada.
[**58 r°**] Tu pauzas en ton lieg en colses, (et) en lansols,
En cubertos de seda et en aurelhies mols,
E laysas los desipols en las peyras jaser.
485 Nus son e van descaus, a l'aura et al freg,
Afamatz, am gran set, per que estan fort [d]estreg ;
E tu, fals enfernat, non ne as piatat.
Non sera en aisin, fort sera car comprat,
Non remanra per ren que (tu) non aias gran pena. »
490 Anb aytant s'en tornet la santa Magdalena.

Aras si reysidet sospirant la regina
Plora e plan e sospira e fay gran [a]taina.
« Senher, so dis la dona, si dormes, esvelas vos ;
Aves vist lo pantais que es vengutz sobre nos ? »
495 — « Si eu, so dis lo rey, e que poyrem nos far ? »
La regina respont, comenset a plorar :
« Bel senher, ieu conselh que nos fasam venir
La santa Magdalena, nos vulham obezir
Al sieu comandament e que non contrastem
500 Al sieu dieus, si vos plas, vueimais de (bon) cor l'amem,
Car sapias en ver, aquesta vezion
Non s'es a nos mostrada ses alcuna razon.
Servam la Magdalena e fasam li onor,
Pregem li humilmens que prege son senhor
505 Que nos done consebre e[n]s [fassa] enfant aver
Que puesca apres nos la tera mantener. »
Lo rey aus lo consel [et] es s'i aviratz ;
De servir los desipols es fort aparelhat,
E fa los albergar e donar a manjar
510 E vestir e causar e servir et onrar.
En breu de temps apres, aujas la gran vertut,
La regina sent que enfant ac conseuput.
Conoc que la Magdalena ac pregat son senhor.
Quant la gent o saup, tug li feron honor.
515 Lo rey saup lo miracle, fon alegre(s) e joios,
A dig e fort jurat e non pas a rescost,
Mas vezent tot lo pobol, que [V°] la mar pasara(n)
Lay en Jerusalem e [que] lay sercara(y)
Si es ves en aysi con o aus prezicar
520 A santa Magdalena, que Dieus fon turmentatz
E [mes] sus en la cros, ni que resusitet,
Ny que apres sa mort a ela si mostret.
Aras s'es arezat (lo rey) e vol pasar la mar.
La regina li venc, (e) comenset a plorar.
525 « Senher, dis la regina, e que voles vos far ?
Senher, cujas ses mi nulha ren comensar ?
Non, senher, non, si(o)s plas, que hieu la pasaray ;
A l'anar, (et) al tornar, senher, an tu seray. »
— « Dona, so dis lo rey, non es far enaysi.

530 Dieus vos a fag honor, e vos fares la li.
Li viage del mar son greus e perilhos,
E ben leu poyrias l'enfant perir e vos.
El palais remanres ; vieures alegramens,
E gardares la tera de tot amermament. »
535 La regina auri que(l rey) non vol que(la) la an ;
De jenolhons si met als pes del rey ploran.
« Senher, tot la 'naray; non say vuel remaner ;
Hieu ay lo guirardon, lo maltrag deg aver. »
Los prex de la regina e lo rey obezi.
540 La santa Magdalena fes venir tost aqui.
« Maria Magdalena, so li a lo rey dig,
Ieu vuel la mar pasar per aquo que as dig,
Per [en]sercar la fe del rey de magestat,
Si en aysi es ves con tu mi as mostrat.
545 La regina atresi ab nos lay vol pasar ;
[E] car veg que li plas, non li vuel contrastar.
A tu comant ma tera e trastot so que ay.
Dona vuel que [ne] sias aras e tostemps mais.
Dona, benezis nos, dona nos ton senhal,
550 Con nos anem segurs ses enueg e ses mal. »
La santa Magdalena li comanda apres,
Fay la cros en l'espala; [**59 r°**] en la mar si son mes ;
A gens los comanda quels guizon en la mar,
Sans e sals et alegres los fasa[n] retornar.
555 A lur dig, ca[n] sant .P. de part de lay veyran,
E de part los desipols il lo(s) saludaran,
E que el lur declare tota la veritat,
Con fon levat en cros lo rey, de pietat.
Ar s'en va per la mar lo rey vela levada.
560 Cant hac anat .I. jorn e tota .I^a^. vesprada,
Es se lo mar enflat, la nau es trebalhada,
Lo timon es perdut e la vela trancada.
La nau va perilhan, que es per la mar sobrada.
Gran paor an de mort, mala es la vesprada.
565 La dona es greujada per lo trebal de la mar ;
Venguda es al temps qu'ela volc enfantar.
La dolor l'an conquista, enfantat a .I. fil.
Mais la dona es morta per aquel gran peril.

Ar(as) son en pensament de l'enfant qu'en faran,
570 Car la regina es morta, e qui l'alachara?
Ar va querent l'enfant lo pieg de sa mayre ;
Fa gran trebal e plora. E Dieus! que poyra fayre?
Que morta es la mayre ; qui li dara a tetar?
Ar non trobara baila e poyra pron plorar.
575 Mal jornal hi a, que morta es la mayre ,
Es el coven morir, non sa pot durar gayre.
E que fara lo rey? Dolor gran pot aver,
Que l'enfant e la mayre veja aqui morir.
Ar Simon lo nauchier es vengut [dire] al rey:
580 « Senher, fort soy iratz de la dolor que veg,
[Que] morta es la dona e l'enfant atresi ;
Car non es qui lo noyra, fasam o en aysi ;
[Vo] Senher, getem la dona e l'enfant en la mar ;
E si nos non o fam, pres serem de negar;
585 La mar non sufre cors mort sobre si ;
Lo temps aquest o a proat, e deu se far en aysi. »
Ar(as) an pres la regina per gitar en la mar
E l'enfan atresi ; tot o volon negar.
E lo rey si regira qu'es en autra poder;
590 Crida : « Senher, non sia, vulhas merse aver,
Si non voles de me e de la dona eisir,
Aias merse de me e de l'enfant petit,
Car vius es, so vezes ; non lo vuelhas ausir.
En breu de temps de fam nos lo veyrem morir.
595 Sufres vos, bels senhos, de jetar en la mar
La dona ; atendam si poira sospirar,
Ny si per la dolor que a de l'enfantar
Serie [tan] greujada per que estes de parlar. »
Cant lo rey ac parlat, esgarda denant si,
600 Lains denfra la mar .ir. illa el vi.
Als nauchies es vengut, pregalos en aysi :
« Senhos, prenes d'argent e d'aur atresi,
E feres (ses tant) que la dona puscam am son enfant
Sebelir (lay) en sela ila que nos esta denant ;
605 Car mais val, si vos plas, c'ayla la soterem
Que als peis de la mar per manjar la jetem. »
Cant lo nauchiers auzi quel rey daria denies,

Dis li : « Vostra plazer nos farem volenties. »
Aras portan en l'ila la dona e l'enfant,
610 El rey am sa mainada va dolent e plorant.
En l'ila van querent on puescan soterar
La dona, mas non podon en nengun luoc cavar,
Car tera non i a, mais rocas solamens.
Trobat an .ir. balma a lur entendement,
615 Et aqui repauz[er]on la dona e l'enfant,
E fai li far son lieg lo rey mot sospirant.
Cant lo lieg fon asermat [**60 r°**] en la balma prezada,
Semblet cambra de rey mot ben encortinada
Et an pres la regina, en son lieg l'an paurada,
620 El al petit enfant la teta li an donada.
Cant lo rey vi la dona el lieg morta jaser
E vi la teta morta a l'enfantet tener,
Ac piatat e plora et [el] pres son mantel,
Estent lo sus la dona, jon las mans sus el sel :
625 « Oy, lial Magdalena, so dis lo rey plorant,
Per que m'as fag issir de Marsselha la grant?
Per que cresiey anc tant ton amonestament?
Car en sufre dolor, ira e mariment.
A ma grant deisonor et a mon gran dannage,
630 Magdalena, m'a[s] fag issir de mon terage.
Per que ieu, malastruc, ton consel anc creriey?
Per que te obezi ni per que anc passiey?
Enfant m'avies donat, ja non volgra venges,
Car en veg la regina aysi morta jasser.
635 La regina conseup, per tas preguieras grans,
Un enfant que nat es; mas la dolor es grans,
Car ela es perida e l'enfant perira.
Car non a qui lo noyra, vieure non sa poyra.
Auzit ay tas preguieras e fag ton mandament,
640 Comandat t'ay ma tera e tot mon cazament;
Si poderoza iest am lo tieu car senhor,
Tu sias remembrada, per la tieua gran dousor,
De l'arma de la dona e del petit enfant.
Garda lo de perilh, dona, ieu lo ti comant. »
645 Lo rey laysa la dona e lo petit enfant;
(E) es pujat en la nau, mot trist e sospirant.

Complir volc son viage, que per el es comensat,
E vay s'en per la mar regirant apensat.
Aras sen vay la nau e lo(s) nauchiers la guiza.
650 Vengut son al bon port, que la terra a[n] preza.
La nau es aribada el rey es dey-[V°]-sendut,
E va s'en per la tera, entro que es vengut
Lay en Jeruzalem, on Dieus fon mortz e pres.
Es atrobet sant .P. et a sos pes s'es mes.
655 Cant sant .P. vi lo rey en l'espala crozat,
Leva los vuels el sel, comenset Dieus lauzar,
Can conoc quel [sieu] nom era lay prezicat,
Don lo rey es vengut, en l'espala crozat.
« Senher, so dis lo rey, ieu t'aport(e) gran[s] salutz
660 De (la) Magdalena que es lay don ieu soy vengut ;
E es la Maysemin e Lazer e Trofeme,
E Marta si la es e Sedone aysi.
La santa Magdalena prezica autamens [fratz,
Con [si] fon vendut Dieus, (et) apres en (la) cros na-
665 Aunits (vendut) et escupit, e mort e clavelat.
Ieu soy reis de la tera, senher e poestat,
E per saber lo ver, ieu soy aysa pasatz ;
Ieu soy trames a tu que mi degas mostrar
La santa ley de Dieu e trastot son afar,
670 Con nasquet de la Verges, con visquet e mori,
Ni con resusitet ni si anc hom(e) lo vi.
Pero contaray vos lo gran dan que pres ay :
Molher avia regina, que la an me venia ;
(Es) era grosa d'enfant, ajac se en la via,
675 E l'enfant remas vieus e la dona mori.
En .I^r^. illa de mar e nos la repaurem ;
Mort[a] es ; son enfant justa si lol(i) merem.
Senher, en aysi m'es pres en lo viage ;
Jamais tant non perdray ni tant pres de dapnage. »
680 Cant lo rey ac parlat, sant .P. respondet :
« Frayre, pas sie an te de Dieu que la mandet.
Bon conselh as crezut e sera te grans bens ;
Persevera en ben et auras en tostems.
Frayre, non sias iratz, que la regina paura,
685 [61 r°] Ni non aias dolor, ci ela dorm en la balma,

Ni si l'enfant petit amb ela si repaura.
En gran plazer o pren e Jesu Crist en laura,
Car el es poderos, que dona a qui li plas,
E pot tolre e rendre atresi en us pas,
690 E pot la dolor tota en gran gaug retornar,
Ab sol que tu lo servas el sapias lauzar.
Frayre, ieu ay nom .P., que ton compans seray
Et amix e guirayres e non ti laysaray. »
Aras sant Peyre pren lo rey en son guirage,
695 Mena lo per la tera on Dieus fes son viage,
Mostra li on nasquet de la Verges Maria,
Els miracles trastotz que Jesus Crist faia.
A li mostrat lo luoc on Dieus fon turmentats
E sus en la cros mort et en lo vas pauzatz.
700 (E) cant lo rey ac auzit e vist tot cant Dieus fes
E la tera de lay on fon traït e pres,
Foron passatz .III. ans, en aysi o legem,
Que lo rey ac estat lay en Jerualem.
Ar sen volc retornar lo rey en son pais;
705 A sant .P. es vengut et a comiat pres.
La nau a levat vela per la dousor del vent.
Mentra que lo rey fay per la mar sa jornada,
Non li desnembra l'ila on la dona es paurada;
Ans es tant en son cor e tant l'a esgardada
710 Tro que laïns l'a vista denfra la mar salada.
Al nauchier es vengutz e dis li en aysi:
« Amicx nauchier, prenes aur et argent
E menas me, siu(o)s plas, a l'illa que vezem,
Car en aquela illa la regina paurem,
715 E si trobam los oses e nos los culherem;
Can serem a Marselha [V°] lay los sosterarem. »
Las preguieras del rey lo nauchier obezi,
Adreisad' a la nau, e s'es mes el cami.
Cant foron pres de l'ila es en riba de mar,
720 Els viron .I. enfant en la riba jugar,
En la[s] ondas del mar las peyretas gitar
E pueis en la grava comensa de portar.
Quant lo rey vi l'enfant, [el] se merevilhet,
Deysendet de la nau e ves el sen anet.

725 Quant l'enfant vi lo rey seguent tras si venir,
De cors de .IIII. pes comenset a fugir;
Aysi con cadelet fugi de .IIII. pes,
Es vengut a sa mayre, sot lo mantel s'es mes.
Lo rey segui apres, con sil pogues vezer,
730 De l'enfant con auria con lo pogues aver.
Ar es vengut lo rey e vi l'enfant estar
Al(a) costa[t] de sa mayre e las tet(in)as tetar.
L'enfant fon ben azaut e de bela fayson,
Sisclet fort e ploret e menet gran tenson.
735 Cant lo rey vi la dona en son bel lieg jazer,
Bela e ben colrada, ac en si grand plazer.
Auzi la sospirar aisy con si dormis,
E vi los drapz totz nous que desobre li mes.
Si agueson en plecha ni en en l'arca estat
740 Non foron aysi bels ni tant ben colratz.
Dels jenols det en tera e jois las mans hal sel;
Grasias [et] onor rent a [Jesu] son senhor.
En apres pres l'enfant e fes sa orasion.
« Ay lial Magdalena, digna de guirardon,
745 En aysi con ieu cre et ay fe lialment
Que tu aias noirit e salvat fermament
Aquest enfant aisi, et as lo mi rendut,
En aysi ieu te prec, per la tieua gran vertut,
Que la dona mi rendas e la fasas parlar;
750 Pueis seray benastruc e trastot mon afar.
Lo viage ay fag entieramens e ben
E tot cant ay volgut, sol ab aquesta ren
Ab que[m] rendas la maire e lo petit enfant.
Pueis anarem nos en, Dieus Jesu Crist laurant. »
755 Ar(as) vegas lo miracle que fes lo bon Jesus.
La rey sona la dona, et ela [**62 r°**] (vay) esta(r) sus.
Lo rey a pres la dona, et en apres dis li:
«Viva ies tu, regina? Con t'esta conta mi. »
— « Ieu, so [li] dis la dona, viva soy e ben sana;
760 Grasias la Magdalena que ieu soy tota sana. »
Ar se leva en tera la regina plorant,
Fay sa orasion, Dieu Jesu Christ lauzant.
« Ay lial Magdalena, plena de gran amor,

Fort es grans lo poder que as de ton senhor.
765 Dona, quant enfantiey, mon enfant mi prezist,
L'ufizi de la bayla entieramens complist,
La dolor de mon ventra apres l'enfantament
Mi tolguist, coma dona, per ton gran cauziment.
Ab mon enfant plorant, quant querie a tetar,
770 Bayla fust, (e) l'alachiest, volguist lo sadolar.
En l'ila m'as noyrida, en gran delieg tenguda,
E m'as acompanhada, gardada e paguda.
Mon enfant m'as noyrit e gardat nueg e gor ;
Mi e el m'as tengut noblamens en soyiorn.
775 Benezeta sias, dona, de Dieu nostra senhor,
Car sobre totz fizhels li potz [far] gran honor.
Benezeta iest, dona, car Dieus volguist amar,
Car per ta gran amor el ti volc perdonar ;
Benezeta iest, dona, car sol aguist honor
780 D'onher e de lavar los pes del Salvador;
Benezeta iest, dona, car Dieus apres sa mort
A tu premieramens si mostret ins en l'ort ;
Benezeta fust, dona, lo jorn qu'el ti trames
A sos fizels desipols, apostola en fes ;
785 Benezeta iest, dona, en tera e en mar ;
La tieua santa vertut tot lo mont deu mirar.
Dona, per ta vertut en tera prezicava[s],
Convertias las gens, (e) gleisas esdeficavas,
E los dezesperatz en la nau conselhavas,
790 E servias las gens els enfans alachavas.
En l'ila atresi noyrias e sadolavas.
[**V**°] Los pelegrins plorant aconsolavas e guizavas.
Tot aycho, Magdalena, e mais que non ay dig
Compli[s]t tot en .I. jorn, enaysi es escrig;
795 Grans es doncx ta vertut, dona digna d'amar ;
Remembre te de nos e tray nos de la mar. »
Ar parla la regina en aysi :
« Senher cars, entendes, si vos plas, aujas mi ;
Viva soy, so vezes, et alegra e sana ;
800 Grasias n'aga grans la santa Magdalena !
Mon cors, senher, a estat totas oras aysy,
E santa Magdalena m'a portada aysy,

Otra mar el viage on vos aves estat,
Et ay vist et aurit que aves aquabat.
805 Non vos a en luoc sant .P. guizat
En sicutat ni en vilas, ni ren no(n)u(o)s a mostrat
Que ieu non aia vist e non sia aguda,
Que d'aquest luoc ma carn non fon anc remoguda.
Aytal es la vertut de santa Magdalena,
810 [Que] mot es benastruga e de gracia plena.
Non hi a mais consel, mais pensem de l'anar;
(E) cant serem a Marselha, fasam nos bategar. »
Aras pren sa molher lo rey e son enfant,
E vay sen per la mar, Dieus Jesu Crist laurant.
815 Apres en breu de temps et el fon deysendutz
En lo port Marselhes, aqui fon remazut.
Ar fan sòlas juglas [e] trompas issament,
E sisclan annafils e tug li autres estrumentz.
Lo rey es deysendut, vay s'en en son palais.
820 Gran gaug an sicus barons, non cre l'ageson mage.
Cant si fon reculhit lo rey en son palais,
La santa Magdalena non ac pas oblidat;
Ar sen vay tost de (breu) cors lay von sap on ista.
An la dona, an l'enfant, non o volc bestensar.
825 Ar es vengut lo rey, [**63 r°**] troba la Magdalena
Prezicant mot [fortment]; an la gent se demena.
Lay on la vi estar, si vay ajunolhar;
A sos pes humilment comenset a plorar.
« Fort es grans, Magdalena, lo tieu dieu glorios,
830 Que prezicas e crezes, e mot es poderos.
Nos sabem e crezem, confesam isament
Que non es autra dieus mais lo tieu veramens.
Doncas, [o] Magdalena, a tu nos comandam
[E] tot cant [nos] avem a ton poder laysam.
835 Fay de nos, Magdalena, tot quant ti plazera.
Aychi con (co)mandaras, enaysi fag sera. »
Apres lo rey li conta con la dona mori,
Con l'enfant remas vieus ni con la sebelit,
Con paset otra mar, ni con s'en retornet,
840 Con la dona e l'enfant san e vieu atrobet.
Cant aus la Magdalena e los desipols tugt

Lo miracle de Dieu, la sieua gran vertut,
Ajenolh(or)on si tug e junhon las mans sus,
E cant(er)on tug ensems *Te Deum laudamus!*
845 Leva si Maysemin e bateja lo rey,
La dona e l'enfant e totz sels de sa ley.
Ar[as] es batejat [lo reys] e totz li sieus;
Comensa a far gleysas per lauzar trastug Dieus.
Cant agron per Marselha gleyza[s] esdeficadas,
850 E fon fag lo prezic e las mesas cantadas,
An levat en cadiera [et] evesque elegut
Sant Lazer de Betania el major el menutz.
Apres que Lazer fon [a] evesque levat,
Fon [lay] lo noms de Dieus mot soven prezicat.
855 Temon et amon Dieus li novel batejat,
E los desipols tugtz son servitz et amatz.
En apres que la tera fon ben en Dieus fermada,
Foron [**V**°] tug batejatz, (en) la ley de Dieu onrada,
Et adonez si partiro (los desipols) per prezicar la gent
860 Que eran Sarazins [e] mot Dieus descrezentz.
Ar s'en va Maisemin tot solet en Ayxs,
E vay s'en en Arle Trofeme atresi.
De santa Marta vos dic que vene a Tarascon
Per casar et ausire .I. fer ore dragon,
865 Que manjava las gens els enfans emportava.
Esta dona l'ausis, car Jesu Crist amava.
Enaisin si partiron li desipols de Dieu
Per diverses camins, enaysin o liege ieu.
La santa Magdalena era encara(s) a Marselha,
870 Que la nueg e lo jorn en orasion velha.
Ar li fay Jesu Crist .I. mot onrat prezent:
Son angel li trames e fay li mandament
Que lo seguia el crezia, que el la menara
En un luoc fort desert, on el [l]a servira.
875 Vay s'en la Magdalena, l'angel li vay davant;
Pugeron (s'en) a la balma, Dieus Jesu Crist lauzant.
Cant fon la Magdalena en la balma intrada,
De angels fon tota plena; an la gent saludada,
An li dig e mostrat(z) con aqui estara,
880 Soleta ses companha, son senhor lauzara.

Apres que li an dig e mostrat que deu far,
Comenseron s'en tug ves lo sel a pujar.
Ar es la Magdalena soleta remaruda,
Non a paor ni tem ni non es esperduda.
885 Ar comenset lo jorn e la nueg a velhar,
Jesu Crist son senhor azozar e lauzar.
Si voliam aysi de la dona parlar
Cant estet en la balma ni con fes son afar,
A enueg tornarie e volray m'en gequir,
890 Car en breu sera luocx que m'o venra [a] dir.
Aras parl[ar]em doncas con si venc a la fin,
Con isi d'aquel luoc ni qui premies la vi.
Nos trobam en escrig que .I. preire estava,
Religios e sans ; Dieus temie et amava.
895 En .I. petit luget un pauc pobol(s) avia,
Lo cal tenia [**64 r°**] en pas et en Dieus lo noyria.
Aquel luoc era pres (de) .XII. cors de caval(s)
D'aquel luoc on la santa Magdalena trais mal,
On fes la penedensa e .XXX^ta^. ans dejunet,
900 Que nul condug ni pan veramens non manjet.
Aquest sans capelan faie la quarantena.
El mezesme dechet on era (la) Magdalena.
.XII. cors de caval lo capelan (luen) estava
De la balma probenc, on Jesu Crist lauzava.
905 [L']un ni l'autra non sabian que l[a] ages mairon,
Que quascun cuja far solet sa orasion.
E justa l'orador .I^a^. fontaina avia
D'aquest san(s) capelan(s); d'aquela aiga bevia.
Aqui servie Dieus et aqui dejunava
910 Cascun an la carantena, servi Dieus e velhava.
Cant li sans capelans ac per mot[z] ans estat,
A lo Dieus elumenat per bela vezion,
.I. jorn apres Rampal, davant la Pasion,
Que vi angels deisendre desus del sel cantant,
915 Lai vi en lo desert pueis leva[r] antranantz
.I^a^. santa persona ; an la tant aut levada
Non senblet fos tant grans cant [sol] .I^a^. coudada.
E cant l'agron los angels en l'ayre deportada,
Cantant son deisendut, en son luoc l'an tornada.

920 Cant lo sant preyre vi aquela vezion,
Dels jenols det en terra e fay sa orasion,
Preget fort Jesu Crist que [li] venga mostrar
Aquela vezion ni que en devie far.
Ar es vengut lo vespre el sans preires intret
925 En sa orasion e caudamens ploret.
Tota la nueg ploret e preget son senhor
(Que) per la sieua bontat li feresa onor.
[E] cant venc lo matin, quel solelh es levat,
E si fon li sans homs isamens confesatz,
930 Comenset ad anar, fazentz orasion,
Ves aquela montanha on vi la vezion.
Cant fon vengut de pres d'una peira gitada,
Ac paor e tremolet, con si fos en gilada;
Falhiron li las cambas, e vay si asetar,
935 Car non pot adenant ni areire tornar.
[V°] Penset si lo sans homs que sus podie estar
Caura esperital on non podie anar [car;
Om mortal (non hi podie) [ni] venir, per colpa de pe-
Leva los huels el cel, comenset a plorar.
940 Cant ac plorat li preires e fag sa orasion,
Aysi con poc pujet .I. pauc ad en amont:
« Ieu ti conjur, per Dieu, lo Payre omnipotent,
Conjur(e) te per lo Fil, que en cros nos rezemet,
E per lo Sant Esperit que (la cros) nos alumenet,
945 Que, se homs iest ni fem(e)na, o autra creatura,
Que amon sus abitas en aquela autura,
Que ades mi respondas ses tot alongament
E mi digas vertat de tot ton estament. »
Cant lo sans preires ac en aysi conjurat,
950 Tres ves i retornet e pueis non a parlat.
Auzia lo san(s) preire(s) l[a] amiga de Dieu;
Desus la balma crida: « Aujas que diray ieu:
Car tu m'as conjurada per santa Trenitat,
De tot mon estament te diray veritat.
955 Aprobenca ti doncx, e non vuelhas duptar,
Con si puescas auzir so quet(i) volray contar. »
Adoncas lo sans preires en sus s'aprobenquet,
E l'amiga de Dieu en aisi comenset:

« Auzist anc l'avangeli que sant Luc cantet,
960 Con la gran pecayris de la sicutat ploret
Sos peccatz ores e latz, e con lavet los pes
A Dieu nostra senhor e los li ois apres,
En l'auberc de Simon, e los li eysuget
Ab sos pels humilmens, e con li perdonet? »
965 El sant preyres respont: « Tot aycho ay auzit;
A ben .xxx. ans [**65 r°**] passatz que ieu o ay legit. »
— « Hieu soy la pecayris, dis l'amiga [de] Dieu,
A ben .xx[x]. ans pasatz que aisi soy ben ieu,
E per gran dererier de servir mon senhor,
970 Dezempariey lo mont e tota sa onor;
E li mieu senhor [car] dis mi e me mostret
Que ieu venges aysi; son angel m'enviet,
Que me adus em guizet en aquest gran dezert,
On lo poges servir, en aysi es per sert;
975 E per aquel espazi que ieu t'ay mentagut,
Ses vista ni saupuda ieu ay aysi viscut.
Non vi anc ni auzi, ben a pasat .xxx. ans,
Nulh home terenal, [ni] fenna ni enfant;
Non vesti ni causiey, ni non bic ni mangiey
980 Nul condug terenal, pueis que ieu sa intriey;
Mas lo mieu senhor dous m'a aysi sostentada;
Sos angels m'a trames, cascun jorn m'an levada
.vii. vegadas en l'ayre, on me soy sadolada
De lauzar mon senhor, pueys me an aysi tornada.
985 En aysi con ti fon l'autra jorn demostrat
E per Sant Esperit ti fon anonsiat,
Que me vist ab los angels sus en l'ayze pujar,
.vii. vegadas lo jorn e pueis m'en vist baisar,
En aysi verament ay [ieu] fag cascun jorn,
990 Que ay vist sus el sel los angels alegrar
E cantar dousamens e Jesu Crist lauzar.
Ar aquest alegrier ieu mi soy sadolada
vii. vegadas lo jorn, aitals es ma jornada.
Mais, quar mes revelat per lo mieu car senhor,
995 Que tu iest calaus a qui fay Dieus honor,
Sapias veramens qu'en breu (de temps) traspasaray:
[**V°**] Per que ieu prec caramens que m'entendas aysi,

E ses tota bestensa te departras de mi;
E vay tost al san(s) preire(s) glorios Maysemin,
1000 Retray li que as vist ne que as auzit de mi;
Digas li qu'en la ora qu[e] el se sol levar
Per cantar sas matinas e son senhor lauzar,
Dimenege matin, et el si levara,
En lo sieu orador et el s'en intrara,
1005 E veyra mi estar ab los angels cantant,
Amon aut sus en l'aire, Dieus Jesu Crist lauzant. »
Le sant preires auri la paraula sonar,
May vezer non podia (la) creatura parlar.
Mays per la gran dousor que la paraula avia,
1010 Miels semblava vos d'angel(s que) de femra no fazia.
Cant ac parlat la santa e si fon refinada,
Lo preire la sonet, e l'a ganren sonada,
Que non li a respondut, per sonar que feses.
El(s) sans preires alegres en lo camin s'es mes.
1015 Ar sen vay lo sant preires solet per lo camin,
Vengut es mot alegres davant sant Maysemin,
E conta [li] per orde de l'amiga de Dieu,
Con esta ni que fa ni con i lauza Dieus.
Cant lo sant preire(s) auzi de sa filha parlar,
1020 Leva los huels el sel, comenset a plorar.
En apres comenset son senhor a lauzar:
« Senher Dieus glorios, filh de Dieu net e car,
Sobeiranas lauros, grans grasias ti fauc,
Gloria et honor ti rent, bel Senher bons,
1025 Car la mieua vilheza tu as vist alegrada;
D'esperi-[**66 r°**]-tal alegrier, Senher, l'as sadolada.
(De) la tieua santa amiga, bona, benaürada,
Deriran la tot jorn, uey la m'as demostrada.
Lo tieu nom glorios, Senher, sie benezit,
1030 Isaussatz e laurat, car es humil e netz.
Senher, fay me venir per ta gran pietat,
En lo tieu sant palais, davant la tieua clardat. »
Cant ac sant Maisemin facha sa orasion,
E fon vengut lo jorn de la promesion,
1035 Intra en l'orador, en la ora sonada,
Atendet la promessa de la benaurada.

En lo sel esgardet cant ac ganren plorat,
E lauza Jesu Crist umilmens e de grat;
E garda sus en l'ayre, vi los angels cantar
1040 E la sieua cara filha vi entr'els alegrar.
Los angels la servian e sus la deportavan,
Lauran Dieu Jesu Crist et el se sadolavan.
Tant gran fon la clardat que la dona avia,
E tant gran resplandor que de sus deysendia
1045 L'orador del sant preyre n'era tant resplandens
Con sil rais del solel laïns fosa luzens.
Cant lo sant payre vi la santa Magdalena
En tant gran alegrier e de tant de ben plena,
Tremolet, ac paor e sos huels enclenet.
1050 Adons la santa filha umilmens lo sonet:
« Ay, car payre, non fujas ta filha resplandent;
Mais esgarda me, Senher, entrels angels luzens,
E veyras la clardat de que ieu soy vestida,
Per lo mieu amic dous què m'a aysi noyrida. »
1055 [V°] Sant Maysemin adonex d'ela s'aprobenquet,
Issi de l'oratori, ad ela s'en anet,
E cant li fon de pres, quant la vi en sa cara,...
Que plus leugieramens pot om sus esgardar
1060 Lo clar solhel luent e mais pot bestensar
Non fa la plarent quara de l'amiga de Dieu,
Quar sobre totas es clara al(o) servize sieu,
L'amiga de Dieu prega [aisi] son car payrin:
« Oy, sans amiex de Dieu, bels payre Maisimin,
1065 Aujas ta filholeta, si te plas, sopligant,
Acampa tos pr[ev]eires am los messas-cantantz
E digas als clerges et a totz adordenatz,
E cant los auras totz denan tu acampatz,
Comanda lur que pregon nostra senhor per mi,
1070 En l'ora que veiran que ieu seray a la fin. »
Aras sant Maysemin sos clerges a acampatz,
E denant sa filhola los a totz ajustatz.
Ar es venguda l'ora que l'amiga de Dieu
Vol veritar el sel lo dous car amic sieu.
1075 Es venguda ploran al cosans Maysemin.
« Bels payre, si te plas, so li dis, entent mi:

Tu iest mos asivesques e payre esperital,
A tu fuy comandada quem gardesas de mal,
Fag o as totas oras, la tieua gran merse;
1080 Ar ti prec, si te plas, pren(as) gardament [de me],
Prec te cantes la mesa que ieu la puesca aurir,
E pueis, mon senhor, la ves que ieu deg transir,
Car l'ora es breujada que ieu deja pasar,
Cant auras dig la mesa, volray cumenegar. »
1085 Lo sant payre avesque a la mesa es intratz.
Cant ac dig lo mestier, et el s'es regiratz
E santa [**67 r°**] Magdalena.....
Per penre son senhor e per far sa jornada,
E del sant sacrefizi apres es abeurada.
1090 Levada s'es em pes e jois las mans el sel,
Aychi con s'abrases son car amic fizel.
E mentre que estava estenduda en sus,
Vengut es sos amicxs e ssos espos Jesus,
Vengutz i son los angels e Jesu Crist dis li:
1095 « Maria Magdalena, anas an mi;
Abrasa mi, espora, que per amor de tu,
Soy deisendut ades del payre e soy vengut a tu.
Anem sus el palais on te repauraras,
E car m'as tant amat, tostems m'amor auras. »
1100 Apres que l'amic ac s'amiga apelada,
Els angels an pres l'arma, el sel l'en an portada.
Quant l'avesque auzi que l'arma n'an montada
Jesu Crist an sos angels, sus el sel coronada,
Fes sonar las campanas e lo pobol venir,
1105 Els capelans els crerges si fes tot[z] revestir.
En apres lo sant cors, an gran devosion,
Pauzat l'an en .I. vas en sa confesion.
Aisi [lo sant] dimerge esta dona paset,
En l'ora de la prima, quar Dieus o comandet.
1110 Apres que ela fon en son vas sebelida,
Per .VII. jorns de son cors tal odor n'es isida
Que tug n'eron [**V**] repletz aquels que la intravon,
E de lur malautias sals e sans s'en tornavon.
Al(s) san(s) cors venian sex, eran elumenatz;
1115 Quant i venian (los) contrag, els eron redreysatz.

Venian demoniatz et eron deslieuratz.
Tant gran son los miracles que Dieus vol demostrar
Per l'onnor de s'amiga, car el la volc amar,
Que tug sels que venian lo sepulcre tocar,
1120 De qualque malautia la volgeson pregar,
Sans e sals s'en partien e garitz de lur mal,
E, lauran Jesu Crist, tornon a lur ostal.
Ar parlem del sepulcre, de que fon fabregat,
De peira e de fust, ni con es entalhat.
1125 Lo sepulcre deu eser de peyra(s) presioza(s)
On jas la Magdalena santa e gloriosa.
Alabastrum l'apelon et es imagenat
De images corporals e mot ben desboisada,
Cant venc la Magdalena, descausa, repentent,
1130 En l'auberc de Simon, an presios engent,
Con si ufri l'engent plorant al Salvador,
Con el [li] perdonet, car li portet amor.
(Et) en aysi es contat con Dieus fon esta[ca]t
El peiron (e) cruzelmens e con fon corejatz,
1135 Con fon levat en cros et en lo vas pauzat.
En aisi es per sert lo̅ sepulcre talhatz,
Et eisi con si venc la [santa] Magdalena
El sepulcre premiera, que era de dolor plena.
Aisi poira conoiser e sertamens vezer
1140 On jas la Magdalena quin vol saber lo ver...
Que lo sans asi-[**68 r°**]-vesque volc de costa jacer.
Solamens en lo mont non la volc tener car,
Non la volc en sa fin per ren deremparar;
De costa sa filhola si mes lo sieu pairin,
1145 Gran amor li portet lo corsans Maisimin.
Ar(as) son an. II. ensens lo pairin, (e) la filhola,
Andos los vas si tenon, el jas sols, (et) ela sola.
Fort es bels aquest luoc et onrat,
Per onor d'aquels .II. que son aqui pauzatz.
1150 Nengun homs non hi ven dezairatz de nul mal
Que non parta(n) garitz, alegres, sans e sals.
Aquest luoc glorios d'esta confession
Es de tant de vertut e de devosion
Que [nuls] comtes ni reis, ni autres prensipatz,

1155 Sian ducx o barons, o autres poestatz,
Non asage d'intrar en aquel luoc sagrat
An nulhas armaduras, tro que sie desarmatz;
Et quant er desarmat, an gran devosion,
Puesca intrar orar en la confesion.
1160 Nulha dona que sia, per nenguna santeza
Per riqueza que aia ni per nulha nobleza,
Ni petita ni gran, laïns non deu intrar.
Enaysi es escrig, garde si de peccar.
Lo luoc es apellat on jas la Magdalena
1165 Sant Maysemin per ver, et es vileta plena,
El comtat de Marselha, en l'asivesquat d'Aix,
Segon que ieu vos dic et es escrig atrobat.
Ar pregem tug [V°] ensems la santa Magdalena,
Nos quez em en lo mont en trebal et en pena,
1170 (C'ai)si con ella preget e perdon acabet,
Que per Dieus Jesu Crist, que ela tant amet,
Nos acapte perdon de totz nostres peccatz,
Que avem veramens en aquest mont obratz,
E nos aduga lay on es ela anada,
1175 Servida per los angels, denant Dieus coronada;
Car ela o pot ben far, car es de Dieus prevada,
Fameliar amiga, fizel e mot amada;
Et apres la lial Verges benaürada,
Mayre de Dieu lial, regena coronada,
1180 Fon aquesta en tera sobre totas levada(s),
Amiga esperital per Jesu Crist onrada,
Et en paradis de son amic approada,
De cors e de conselh davant totas premiera.
Aras fasam con sels que peccat an.
1185 La santa Magdalena davant los vuels tenran,
E ploron lur peccatz e n'ajon gran dolor.
Pregem la Magdalena c'aempre son senhor
Que gran merse nos aia en(o)s fasa perdonar
Dels mals que fag avem, e dels bens guerdonar.
1190 Que ela o fasa; per so fon perdonada
Que perdon acabes a la sieua mainada.
Doncas nos autres tug que em aysi vengutz,
Per aurir la sieua vida e la sieua vertut,

Li pregem umilmens, que em tug peccadors,
1195 Que(la) nos aia merse en prege son senhor
(Per) quels mals que fag avem e totz los falhimens,
Con que fag los aiam, els (de)desoblidam[ens]
Nos [**69 r°**] perdon(e), si li plas, aysi con perdonet
A la sieua cara amiga, que los pes li lavet,
1200 E nos preste espari con lo puscam servir
En esta prezent vida, amar et obezir,
E, cant venra al jorn que nos deurem issir
D'aquesta mortal vida, elan deja(n) venir
An los angels [vas nos] e nos dega levar
1205 Lay sus en paradis, davant Dieu (e) prezentar.

AMEN.

Anno Domini millesimo .ccc. LXXV. die .IIII. mensis Augusti fuit finitum istud romancium ad honorem Dei et mater (*sic*) ejus et ad honorem beate Marie Magdalene. Quā (*sic*) Bertrando (*sic*) Boysseti escripsit totum et..... (*Abréviation illisible engagée dans la tête de l'une des figures de la miniature qui suit.*)

DIALECTES MODERNES

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(Suite)

XI

Rouergue, en langue d'oc *Roergue* ou *Rosergue*, est le nom de ma province, et son habitant est dit en français *Rouergat*. De cette dernière forme ethnonymique je ne connais que deux exemples, le nom qui vient d'être cité, et *Auvergnat*. Quels sont donc l'origine et le sens élémentaire de la désinence *at* qui distingue ces deux noms dans la nomenclature des peuples et peuplades? Il est probable qu'elle est due à une interprétation inexacte de la terminaison des deux mots provençaux correspondants ; et, quant à celle-ci, il est aisé d'en découvrir la source et la signification : elle n'est autre que notre suffixe péjoratif le plus usité. Nous disons, dans notre gallo-roman méridional, *un Roergàs, un Auvernhàs*. L'ignorance de cette particularité a été cause que le savant traducteur de *Flamenca* y a mal lu notre nom ethnique et l'a laissé introduit dans les vers suivants de ce poëme :

Dans totas partz cavallier venon,
E es granz la brega que menon.
E tuis et buis, e l'uc el crit.
En doas partz se son partit,
E dirai vos la partison :
Tut li Flamenc e Bergonon
E l'Alvernas el Campagnes,
E ben mil cavallier Frances,
Si son mes davan N'Archimbau.
De sa foron eil de Petau,
E Sangomer et Engolmes,
Breton e Norman e Tornes,
E Beruier e Lemosin,
Peiragosin e Cahercin,
Rosergas e Bedos et Got.

Une observation générale que nous ferons avant tout, à propos du curieux passage ci-dessus, c'est qu'il est regrettable que M. Paul Meyer ait cru devoir traduire l'œuvre du spirituel Bernadet d'une manière aussi libre : si la traduction y gagne quelquefois en agrément littéraire, elle y perd souvent de sa valeur philologique, scientifique, qui nous touche particulièrement, et dont le traducteur, philologue de profession, eut dû, ce nous semble, se moins désintéresser.

« De Guienne », c'est sous ce seul nom de province que la traduction résume les trois noms de peuples (ou censés tels) formant la dernière ligne de cet intéressant dénombrement. Sans m'arrêter, toutefois, à défendre les droits plus ou moins méconnus de « Bedos » et « Got », je me borne à relever le grief fait à mon appellatif provincial « Rosengas ! » ; après tout, rien de surprenant à ce que M. P. M. ait enjambé ce mot en traduisant : car, ainsi écrit, le mot n'a aucun sens : on a mis là un *n* pour un *r*, et c'est *Rosergas* qu'il fallait lire et transcrire[1].

Il est à présumer qu'Auvergnats et Rouergats ne se sont pas donné eux-mêmes une appellation de forme désobligeante, et qu'ils la reçurent de voisins peu bienveillants à leur égard. Il est cependant à remarquer que, si la particule *ás* est péjorative, elle est en même temps augmentative, c'est-à-dire qu'elle exprime à la fois le repoussant et le redoutable. Et, d'autre part, un dicton rimé qui a cours parmi nous permet de supposer que la vanité de mes compatriotes ne souffre pas d'un qualificatif qui attribue la grandeur et la force, tout en excluant ce qui rend aimable. Le dicton en question est en dialecte gabalitain[2] ; mais, comme il a été évidemment composé

[1] M. Paul Meyer pourrait à la rigueur me répondre en alléguant la possibilité théorique d'une forme parallèle *rosengas* pour *rosergas*, analogue à *diminge*, *monge*, *canonge*, variantes de *dimergue*, *morgue*, *canorgue*. Cette hypothèse rencontrerait une objection : c'est que le *g*, procédant de la terminaison latine *icus*, n'est pas guttural, mais chuintant. Toutefois, nous voyons dans une des séries voisines, *porgue*, du lat. *porticus*, au lieu de *portge* et *vengar*, pour *venjar*, de *vindicare*.

[2] Le Gévaudan a deux dialectes, celui du nord et celui du sud ; c'est du premier qu'il s'agit ici. Il est caractérisé surtout par le chuintement des CA et GA primitifs : *capra*, *gallus*, y font *chabra*, *jal*. Il ne se distingue guère de

avec le dessein d'affirmer une supériorité de taille et de muscles, et peut-être aussi de courage, chez les gens du Rouergue sur leurs voisins du Gévaudan, ce n'est pas évidemment parmi ces derniers que doit en être cherché l'auteur. Quoi qu'il en soit, voici la pièce. C'est un Lozérien qui est censé parler :

Tres shian
Del Javaudan
Contra'n Roergá
Tot rosselá.
Nos pressava, lo pressavian ;
Se fosshian sieis lo crevasshian!

Trois nous étions — du Gévaudan — contre un *grand diable* de Rouergat — tout blond. — Il nous pressait, nous le pressions ; — si nous eussions été six, nous le crevions !

Comment rendre en français tout ce que renferme *rosselás*, formé du simple adjectif *rossel*, blond, accru de notre intraduisible suffixe *as?* — *Un grand diable de blond*, je ne trouve pas mieux, je ne trouve même pas autre chose, de même que je ne saurais traduire *un homenás* autrement que par *un grand diable d'homme*. « Un Roergás tot rosselás » comporte donc la traduction que nous en avons risquée : « un grand diable de Rouergat tout blond. » Qu'on me permette une courte digression qui m'est suggérée par cette épithète de blond, par laquelle l'homme du Rouergue se trouve caractérisé dans les vieilles rimes populaires qui viennent d'être transcrites. Il y a quelque vingt ans de cela, dans une discussion fort longue (elle dura deux années) et fort orageuse que j'eus avec feu Broca devant la Société d'anthropologie de Paris, au sujet de l'influence des milieux sur les caractères de race, je soutenais, entre autres propositions, que, si le portrait classique des anciens Gaulois, que tous les auteurs de l'antiquité s'accordent à nous représenter comme des géants au teint de lait (*lactea cutis*) et à la chevelure d'or, ressemble si peu à la masse des Français modernes, c'est parce que, premièrement,

l'auvergnat qu'en ce que *l* finale se conserve au lieu de se vocaliser en *u*. Le lozérien du sud ne se différencie du rouergat de l'est que par un seul signe : le diphtongue pas l'*o* ouvert.

les Grecs et les Romains qui tracèrent ce portrait n'avaient pris pour modèles que des chefs, c'est-à-dire des nobles, et, secondement, parce que ces nobles gaulois, de même que ceux dont nous dotèrent plus tard les invasions germaniques, étaient d'une autre race que la masse plébéienne ou esclave, qui offrait, suivant toute probabilité, le type brun et trapu de la généralité de notre population moderne, dont ces plébéiens et serfs inaperçus furent la souche. A l'appui de cette thèse, j'apportais, entre autres arguments, une observation incontestablement très-curieuse, — car le fait en lui-même est de notoriété publique dans l'Aveyron et n'y peut rencontrer de contradicteur : — c'est que, tandis que les Aveyronnais pris indistinctement sur un champ de foire, par exemple, ou dans une caserne, ne présentent que deux blonds sur quinze adultes, ce n'est pas seulement la plupart, mais ce sont *toutes* les anciennes familles de noblesse campagnarde du Rouergue qui offrent le type blond avec tous ses caractères accessoires.

Le témoignage de la *Pharsale :*

Solvuntur *flavi* longa statione Ruteni,

ne me gênait guère dès lors ; cependant si, dans les *flavi Ruteni*, nous nous voyons autorisés à ne voir que les ancêtres ou prédécesseurs de nos gentillâtres du Rouergue, le *Roergàs tot rosselàs*, mis en scène dans le dicton précité, a, il faut en convenir, toutes les apparences d'un gardeur de vaches : ce serait donc le *peuple* rouergat proprement dit qui se ferait remarquer par des cheveux blonds... Nullement : le couplet gabalitain n'est qu'une vantardise rouergate dans laquelle l'homme du Rouergue ne se contente pas d'exalter sa force et sa bravoure aux dépens d'autrui ; il s'y arroge l'un des traits physiques de son aristocratie de race ; il s'y dépeint *tout blond*, ce qui est une qualité singulièrement prisée et enviée chez nos paysans. « Blond, blonde comme l'or », c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de la beauté d'un jeune homme ou d'une jeune fille parmi eux.

Toujours à propos des indications anthropologiques que peut fournir la philologie, et à propos de ma discussion avec le célèbre Broca, je ferai ici un autre rapprochement qui peut in-

téresser. Je soutenais contre mon éminent antagoniste que les milieux, le milieu physique et aussi le milieu moral, social, influent sur la forme humaine, et j'apportais, entre autres faits à l'appui de mon dire, le résultat de milliers d'observations relevées sur la population aveyronnaise, établissant que, tandis que nos paysans sont uniformément, presque sans exception, et énormément *brachycéphales*, l'Aveyronnais originaire de la ville a la tête beaucoup plus allongée d'avant en arrière et la face beaucoup moins large. Un dicton rouergat, consigné dans le dictionnaire patois de l'abbé Vayssier, apporte un témoignage en faveur de ma proposition. C'est un dialogue rimé entre une fille des champs et une jeune citadine, par un jour de marché. Celle-ci interpelle d'abord la paysanne, qui lui riposte sur le même ton, où la politesse et l'aménité des interlocutrices ne brillent guère, par parenthèse :

Días, filha de mas!
Tantolhada davan e detras,
Quan vendes ton formatge gras?
— Eh tu! filha de vila,
Morre d'enguila,
Miral de fenestra e boldras de liech,
Lo pagarás cinq sous e miech.

Dis, fille de hameau! — crottée devant et derrière, — combien vends-tu ton fromage gras? — Eh toi! fille de ville, — *museau d'anguille,* — miroir de fenêtre et bourbier de lit, — tu le payeras cinq sous et demi[1].

« Museau d'anguille! » en jetant ce quolibet à la face de son adversaire, la villageoise marque avec orgueil et mépris le contraste qui existe entre leurs visages, et qu'elle estime tout à son propre avantage.

[1] A « tantolhada davan e detras », il existe une variante dont l'allusion m'échappe : « que tiras davan coma detras. » Au lieu de « miral de fenestra », dont l'idée est que la fille de ville est encadrée dans sa fenêtre, telle que l'image d'une personne dans la glace où elle se mire, on dit encore : « batal de fenestra. » Batal signifie battant de cloche, et, par cette figure, la citadine est représentée dans la fenêtre comme le battant dans la cloche, dans laquelle il peut bien s'agiter, mais à laquelle il est attaché et dont il est inséparable. Ajoutons, à propos du mot *batal,* ou mieux *batalh*, qu'il est la racine du verbe rouergat *batalhar,* qui ne signifie pas batailler, mais babiller.

Rentrons, en finissant, dans la philologie pure.

Que les mots *Auvernhas* et *Roergas* soient des péjoratifs, c'est fort bien ; mais quels sont les substantifs ou adjectifs simples sur lesquels s'est greffée la désinence caractéristique ? Cette question, qu'on peut m'adresser, est très-légitime, et je vais m'efforcer d'y répondre.

Le radical de *Roergas* est *roergue* = lat. *rutenicus*, c'est-à-dire un adjectif, lequel dut, dans le principe, être appliqué à la fois au pays (*rutenicus pagus*) et à l'habitant, ainsi d'ailleurs que pareil usage est devenu définitif pour ce qui est des dénominations adjectives *Lemosi* et *Caherci*[1], = *Lemovicinus, Cadurcinus*, qui désignent jusqu'à ce jour deux provinces et en même temps l'homme qui les habite.

Roergue ou *rosergue* étant la métaphonie provençale du latin *rutenicus*, on dut dire dans le principe *lo Rosergue*, pour le Rouergue et pour le Rouergat. Mais la désinence *ergue* présentant une métamorphose hétéroclite du latin . . . *icus*, où ce suffixe est totalement défiguré et méconnaissable, *rosergue* cessait de s'entendre comme adjectif, et sa double acception de nom géographique et de nom de peuple produisait une équivoque étrange et inexplicable, ce qui n'avait pas lieu pour *lemosi* et *caherci*, qui ont conservé jusqu'à ce jour leur valeur qualificative. Voulant sortir de cette confusion, on ajouta au mot un suffixe supplémentaire, le péjoratif et majoratif *ás*, pour en faire un appellatif ethnique distinct. Il en fut de même pour *Auvernhás*, formé d'un adjectif primitif *auvernhe*, répondant à un prototype latin *arvernius*, ou peut-être *arvenicus*.

J.-P. Durand (de Gros).

(A suivre.)

[1] C'est très-fautivement que les Français ont traduit *Caherci* par *Quercy*; ils devaient dire *Quercin*. L'*y* ou l'*i* provençal de *Caherci* est en effet pour le latin *inus*, car *caherci* fléchit en *cahercina* au feminin. Que ne disent-ils aussi le *Limousy*?

BIBLIOGRAPHIE

Der Troubadour Bertolome Zorzi, herausgg von Emil Levy. Halle. Max Niemeyer, 1883.

Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue des langues romanes* qu'il peut être nécessaire de recommander une publication de M. Émile Levy. Ils ont pu apprécier, dans les travaux que nous a donnés notre jeune confrère, et sa critique pénétrante, et son solide savoir et son excellente méthode. Ces qualités ne sont pas moins sensibles dans cette édition du troubadour vénitien Zorzi que dans celle de Guilhem Figueira, qui fut dès le début si justement remarqué de M. Levy, et dans celle de Paulet, de Marseille, qu'il publia il y a deux ans dans cette *Revue*.

Une étude très-consciencieuse sur la vie et les œuvres de Zorzi, pour laquelle M. Levy a utilisé, outre les deux biographies provençales qui nous ont été conservées et les renseignements épars dans les œuvres de ce troubadour, tous les documents historiques qui lui ont été accessibles[1], remplit les vingt premières pages du volume. Le poëte y est jugé équitablement, sans excès d'indulgence ni de sévérité. Diez, en un endroit, avait trouvé qu'il manquait de délicatesse ; M. Levy montre que cette critique, pour plusieurs raisons, n'est pas fondée, et qu'au contraire Zorzi se montra toujours mesuré dans son langage, comme il se piquait de l'être en effet.

La biographie de Zorzi est suivie de l'examen des dix-huit compositions qui nous restent de lui, au point de vue de la métrique et de la rime. M. Levy donne le *schema* de chacune d'elles, en indiquant, quand il y a lieu, les pièces d'autres poëtes dont la construction est

[1] Il n'a pu malheureusement consulter tous ceux qu'il lui aurait été utile de connaître, et c'est un peu la faute de nos bibliothèques de Montpellier (car c'est ici que M. Levy a préparé son travail), dans lesquelles manquent encore beaucoup des publications les plus indispensables pour l'histoire de l'Italie au moyen âge. L'auteur d'un bon travail sur les troubadours italiens, dont nous rendrons compte ailleurs, et qui a paru bien peu après celui de M. Levy, M. O. Schultz, a pu puiser à des sources plus abondantes, ce qui lui a permis, dans la notice, d'ailleurs très-courte, qu'il a consacrée à Zorzi, d'être sur quelques points plus exact et plus précis que n'a pu l'être M. Levy, particulièrement quant aux dates. Ainsi il résulte des textes cités par M. Schultz que Zorzi dut être fait prisonnier par les Génois en 1266 et rendu à la liberté en 1273. M. Levy plaçait le premier événement en 1263, le second en 1270.

identique. Il fait en passant (n° 18, note) une observation très-juste sur les rimes intérieures et le vrai criterium de ces rimes.

Zorzi est, de tous les troubadours italiens, celui qui a pris avec le provençal le plus de libertés. Il est visible qu'il le savait mal. Il ne distingue pas l'*e* ouvert de l'*e* fermé. Sa langue est sans homogénéité, souvent obscure, émaillée de barbarismes, de solécismes et de néologismes. Il prend les mots et les formes de toutes mains, les détourne parfois de leur signification, et ne craint pas d'en forger lui-même. Les critiques, de son vivant, ne lui manquèrent pas, comme il paraît par une pièce qu'il composa pour se défendre de celles que deux jongleurs, dont il parle d'ailleurs avec courtoisie, faisaient de ses chansons.

M. Levy remarque avec raison que Zorzi, qui fait preuve dans cette pièce d'une assez grande suffisance, aurait dû se montrer plus modeste, et il récapitule rapidement, dans une note, à cette occasion, les fautes les plus ordinaires de son auteur. Une des plus choquantes est l'emploi fréquent des formes de l'indicatif présent pour le subjonctif (*a* pour *e*), dans les verbes de la première conjugaison. M. Levy pense que Zorzi a employé aussi, en quatre endroits, le subjonctif pour l'indicatif. Mais le fait paraît moins sûr. *Revel*, 3, 67, est *rebellem* non *rebellet* (car *a* = *habet*); la perte d'un vers après *desmenta* (6, 74) laisse des doutes sur le sens précis de la phrase; *garenta* (6, 24) était probablement rattaché par Zorzi à un verbe *garentar*, imaginé par lui, d'après *corentar* et autres semblables. Quant à *perda*, 11, 3, cité également par M. Levy, il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Le ms. porte *perdra*, qui peut très-bien rester, et *perda*, d'ailleurs, fallût-il l'adopter, serait là très-correct, puisque l'indicatif ne conviendrait pas.

M. Levy, d'après une communication de M. Gaspary, explique par une influence italienne les subjonctifs en *a* (première conjugaison), dont il vient d'être question. C'est, je pense, à la même influence qu'il faut attribuer l'emploi de *cortes* (17, 15) au féminin (voy. Diez, trad. fr., II, 351 ; peut-être aussi celui de *menra* (5, 87) pour *menara* (cf. *merrò*), de *preisons* (8, 36) au sens de *prisonniers*[1] (cf. *prigioni*), et enfin la singulière confusion des deux genres qui se remarque, en *jois*, dans la pièce n° 1, vv. 37-44. Cf. Gaspary, *die Sicilianische Dichterschule*, p. 81 de la traduction italienne. Ajoutons l'emploi de *valors* (6, 24) comme nom masculin, que M. Levy a d'ailleurs signalé lui-même, et celui de *mia* (15, 44) sans l'article.

D'autres particularités de la langue de Zorzi sont l'emploi de *quar*

[1] On pourrait aussi penser, pour ce mot et pour le précédent, à une influence française. On sait combien, au temps de Zorzi, notre littérature épique était répandue au nord de l'Italie.

au sens de *afin que* (5, 22 ; 7, 90 ; 10, 144, 146 ; 12, 31); du pronom neutre *o* pour le masc. *lo* (3, 73 ; 11, 4 ; 13, 37, 45 ; 14, 2); de l'article féminin *li* dans le rôle de l'accusatif singulier (1, 46 ; 2, 63 ; 18, 13).

A ces remarques générales j'en ajouterai un certain nombre de particulières, soit pour compléter celles de M. Levy, soit pour proposer quelques corrections à son texte.

Biographie, II, 5. Cette biographie a dû être rédigée (comme celle de Ferrari et peut-être aussi l'une au moins de celles de Sordel) par un Italien. Ainsi s'explique qu'on y trouve un italianisme aussi caractérisé que « ven appellatz », sur lequel M. Levy appelle l'attention, et dont, pas plus que lui, je ne connais d'autre exemple dans les textes provençaux. — L. 5. « sa terra. » M. Levy trouvera d'autres exemples anciens de cet emploi de *suus* pour *illorum* (connu aussi de l'italien) dans la *Romania*, IV, 345, et V, 234.

I, 37. Lis. *Quel.* — 40. Lis. *Q'on.* — 65-67. M. Levy confesse n'avoir pas saisi le sens de ces trois vers, et il est certes bien excusable, car c'est là un des passages où Zorzi, si du moins la signification que j'y trouve est bien la véritable, malmène le plus la syntaxe et le vocabulaire. Voici comment je les entends : (Je prie Dieu qu'il me rende obéissant à ses lois), car autrement je ne pourrai échapper (*m'er estiers sals*) au chaud et au froid (c'est-à-dire aux peines de l'enfer [1]), qu'attire [au pécheur] une vie folle telle [que la mienne].

II, 40. *Retrar*, qu'on trouve ici à la rime, et en trois autres endroits notés par M. Levy (IV, 20), se rencontre aussi dans la complainte sur la mort du roi Robert (Bartsch, *Denkm.*, 51, 1) et dans une chanson de Peire Milon (*Gedichte*, 918, 5), troubadour qui emploie parfois, dans la même pièce, *lar* pour *laire*, et ailleurs (*ibid.*, 288) *crer* pour *creire*, en rime avec *vezer, poder*, etc. Un autre exemple de *retrar* est fourni par Raimon de Castelnau dans son *Doctrinal*, v. 61 (Suchier, *Denkm.*, p. 243). Cf. *far*. Ces formes en supposent de moins abrégées, où la diphthongue seulement s'était simplifiée, par rejet de l'*i*, telles qu'on les trouve dans quelques documents de la région orientale de la langue d'oc, par exemple dans le Cartulaire de Romans : *fare, mare, comandare*.

46 et suiv. Le poëte, dans ce couplet, fait peut-être allusion à une *raso*, plus développée que celle qui nous est restée, du sirventes de Bertran de Born : *D'un sirventes nom cal far longor ganda*.

V. 47. Lis. ou corr. *comdar*.

III, 26. Une note n'aurait pas été de trop pour signaler ici l'emploi

[1] Cf. Honorius d'Autun, *Elucidarium*, lib. III, cap. 4.

singulier de la préposition *a* avec *eslonhar*. Zorzi a pu être influencé par *fugir*, qui se construit, comme on sait, avec *a*. — Au vers précédent, *El* est-il pour *E el* (le locatif pour le datif) ou simplement pour *E lo?* M. Levy n'a pas dit ce qu'il en pense.

106. La corr. *no'n*, proposée par M. L., est inutile, *noi* ayant le même sens. *Ne* et *y* échangent en effet souvent leurs rôles. Cf. la note suivante.

115. M. Levy pense que *jujatz* est ici pour *jujat (judicatum)*. Comme la phrase n'y gagnerait rien en clarté, il vaut mieux ne pas mettre au compte de notre poëte une si forte irrégularité (ce serait la seule de ce genre) et traduire simplement ce *jujatz* par *judicatis*. *n'a*, bien entendu, est *inde ad ; si n'a dreg* qu'il faut lire avec A) doit être placé entre deux virgules : « s'il y a droit, si c'est juste. » Il convient ensuite d'écrire *Na Gaug* et *rend'*.

IV, 17. Lis. *Ni* (faute d'impression). *s'ira*, que M. L. a corrigé *m'ira* pouvait, je pense, rester. Le poëte a dû se croire autorisé à dire *s'ira*, (la douleur qu'*elle* me cause) comme il aurait dit *s'amor* (l'amour qu'*elle* m'inspire). — 20. « poiria. » Corr. *poirai?* — 80. Lis. *Apres*. en un seul mot (*j'appris*).

V, 11. Je mettrais un point-et-virgule après ce vers : la phrase n'est pas finie, mais le repos qu'on peut faire en cet endroit excuse jusqu'à un certain point l'auteur de l'infraction aux lois de la rhythmique signalée par M. Levy. — 30. Je lirais, avec IK, *segl 'a plazer*. — 74. « eschan. » M. Levy note avec raison cette forme remarquable, qu'il a constatée en outre dans une chanson encore inédite de Raimon Jordan. *(es)chan* est à *(ex)cadunt* comme *van* à *vadunt*. Cf. *cazo* et *vazo*, qui sont dans un rapport inverse, *cazo* étant la forme la plus ordinaire de *cadunt*, et *vazo*, au contraire, la forme la moins usitée de *vadunt*. — 76. Lis. *si' aprop.* — 78. Corr. *A vos?*

VI, 45. *parlan* est ici, à mon avis, un participe présent. Je mettrais, en conséquence, un point d'exclamation après ce mot et un tiret au commencement du vers. — 55. « qu'ieu dopti. » Exemple à noter de subj. en *i*. Il y en a un autre (*prezi*) au v. 24 de la pièce XII. Des formes pareilles se rencontrent dans des textes de la Provence. Mais dans Zorzi, ce sont peut-être encore des italianismes. — 80. *er*, comme le remarque M. L., ne convient guère ici. En changeant seulement l'*r* en *m*, on aurait *auem* (= *audimus*), formule dont on a d'autres exemples, et qui donnerait un sens parfait.

VII, 22. J'écrirais *pasa* = transgresse. — 98. Je ne sais comment M. Levy comprend ce vers, sur lequel une note aurait paru nécessaire. *ral* est-il *habet illam*, précédé de la particule *re*, si commune en ancien français? ou faut-il corriger *jal? fal? val?*

VIII, 32. Lis. ou corr. *comdat*. — 59. J'aimerais mieux lire *cusegral*, d'après IK. *Treu*, que M. Levy explique fort bien, se trouve aussi avec un sens pareil ou analogue à celui qu'il a ici, dans une chanson de Peire Vidal (édition de M. Bartsch, IX, 47) et dans la *Chanson de la Croisade albigeoise*, v. 4589. Cf. ma note sur ces vers dans la *Revue*, IX, 359.

IX, 31. J'écrirais *Qui*, avec IK, en mettant une virgule à la fin du vers précédent. L'imparfait aurait ici, comme il arrive fréquemment, la signification du conditionnel.

X. Des éditions antérieures de cette pièce, M. Levy ne mentionne que celles de Rochegude (P. O., 210) et de Mahn (*Gedichte*, 556). Il n'aurait pas dû oublier celle de Diez (*Ueber die Minnehöfe*, 1825, p. 109). — 29. J'aimerais mieux *dreg*, d'après I (car je n'entendis rien rapporter sur quoi je me pusse *justement* récuser...). — 39. Lis. *respondia*, avec Rochegude et Diez. — 47. Je lirais, en mettant seulement un point-et-virgule au vers précédent, *Qu'on*... et corrigerais *val* en *vol*. — 76. J'écrirais *devinanz* (*devinanza*) et supprimerais la virgule à la fin du vers précédent, pour mieux marquer la relation de *si* à *chauzir* (on peut difficilement distinguer *si*....) — 83-84. Je ne sais, pas plus que M. Levy, à quel roman (car ce doit être un roman) ces deux vers font allusion. — 86. Écrire *de bon aire*, en trois mots. — 97. « qu'an. » Il faut *qu'a'n*, dans le système suivi par M. Levy. — 147. Lis. *ages?* Diez *agues*.

XI, 7. Lis. *dezir 'entrar*.

XII, 24. Lis. *si l'es* ou *sil es (si li es)*.

XIII, 11. Je m'étonne que M. Levy ait pu voir une obscénité dans ce vers. Le sens est sûrement : « Car il ne convient pas de tenir cachés les mérites d'une dame si parfaite. » Il faut, bien entendu, écrire *domn'a cubrir*. — 13. *quil* pouvait rester. Les exemples pareils de la réduction de *eil* à *il* ne sont pas très-rares. — 16. Lis. *fai?* — 20. Zorzi semble avoir voulu donner ici à *lauzar* le sens d'*inspirer*, qu'il aura déduit de celui de *conseiller*.

XIV, 7. Il suffirait, je pense, de corriger *que : nos conogues* = *ne fut connu*. — 19. Lis. *guerrejans es*. — 46. « grecs. » Note : *grec*. Double faute d'impression? Ce devrait être l'inverse.

XVI, 26. Lis. *s'en*. — 59. Lis. *cuj'om*. — 60. Corr. *Quei* ou simplement *Que?* — 61. La corr. indiquée par M. Levy (*valgr' catrals*) est certainement la bonne, « car autrement il ne vaudrait pas, comme il vaut, plus que les plus prisés. » — 65. Corr. *quey ac*. — « plazenz. » Je ne crois pas que nous ayons là, non plus qu'au v. 19 de la pièce XVIII, une infraction aux règles de la déclinaison, comme le pense M. Levy (note sur III, 115). *Plazenz*, dans ces deux endroits, est adverbe. Cf. ce vers du poëme sur la Madeleine, publié dans ce numéro :

Et ab sos pels dauratz los eisuga *plazent*.

73. Le verbe composé *conreus* paraît employé ici dans la signification du simple. Nouvel exemple des « sens inattendus » que Zorzi impose aux mots dont il se sert.

XVIII, 26. « Lamorat » = *l'Amirat*, probablement Saladin. — 49. Corr. *nols?* — 50-55. Il faudrait au moins un point-et-virgule après *riuran* ; j'en mettrais un autre, ou même un point, au v. 52, après *coz nz*. Ce qui suit serait un vœu de l'auteur : « Puisse Charles *esiz bars*) être honni lui-même pour avoir fait honnir, etc. » Mettre une virgule après *ges* (v. 54). — 58. Corr. *E fai albir?* Zorzi aurait employé ce mot dans la signification de *sens*, et la phrase serait interrogative.

En terminant, j'exprimerai le vœu que M. Levy, pour sa prochaine publication, choisisse, dans son riche portefeuille, les œuvres d'un poète qui mérite un peu mieux d'être mis en pleine lumière que celui auquel il vient de consacrer ses soins : celles de Sordel, par exemple, — s'il veut encore avoir affaire à un troubabour italien, — dont je sais qu'il est on ne peut mieux préparé à donner une bonne édition critique.

C. C.

Paul Reiman, **die Declination der Substantiva und Adjectiva in der Langue d'Oc bis zum Jahre 1300**. In-8°, p. 84. — Danzig, 1882.

(*Suite et fin*)

IIIe Classe (p. 60)

Substantifs féminins parisyllabiques finissant en consonne ou en e.

Flexion. Cas suj. s. *-s*. pl. *-s*.
Cas obl. — *-s*.

Maire et *molher* ne prennent pas d'*s* au cas sujet singulier.

M. Reimann donne un grand nombre d'exemples qui confirment cette règle, et il explique ou corrige quelques passages où elle semble être violée. En parlant des vers 538 et 1950 du roman de *Flamenca*, p. 67, M. R. dit que *amors*, qui s'y trouve au cas oblique, doit être regardé comme pluriel dans la signification de *Liebesgeschichten, Liebschaften*. C'est bien le pluriel, mais la signification donnée par M. R. est inadmissible au vers 538 :

Siei esgart douz e plen d'amors.

C'est tout simplement le pluriel d'un substantif abstrait, qui se trouve si souvent en provençal, comme M. R. lui-même l'a remarqué p. 63, note. C'est la même chose dans un vers de Peirol :

Peirols fai fin e verai
Lo sonet per amors
On sos cors es totz jors.
(Bartsch, *Ch.*[3], 139, 15.)

IV° Classe (p. 68)

Substantifs imparisyllabiques avec accent mobile

Flexion	masc.	fém.
Cas suj. s.	— (—)	— (—)
Cas obl. s.	— —	— —
Cas suj. pl.	— —	— — *s.*
Cas obl. pl.	— — *s.*	— — *s.*

Cette partie du travail de M. Reimann en est la plus faible. D'abord, tous les substantifs de cette classe ne sont pas imparisyllabiques, la majorité même ne l'est pas ; par exemple tous les mots en *aire, eire, ire, pastre, mendre, majer, senher*. Puis la flexion est bien loin d'être aussi rigoureusement observée que le ferait croire le petit nombre des exceptions citées par M. R. Il y a cinq sortes de déviations de la règle, dont les exemples ne sont pas rares. On trouve : 1° le cas sujet singulier avec un *s;* 2° la forme du cas sujet singulier employée au cas oblique singulier et au cas sujet pluriel ; 3° la forme du cas sujet singulier avec un *s* employée au cas oblique pluriel ; 4° la forme du cas oblique singulier avec un *s* au cas sujet singulier, par exemple *menors ;* 5° la forme du cas oblique employée au cas sujet.

Quant aux formes avec *s* au cas sujet singulier, que M. R. passe sous silence, Diez avait déjà noté les formes *emperaires, bars, dracs, falcs* (*Gram.*, II, 40), et M. Chabaneau observe (*Gram. lim.*, p. 136) qu'un *s*, qui n'était ni nécessaire, ni étymologique, fut souvent ajouté par fausse analogie au cas sujet singulier des noms de cette classe, assez rarement aux noms terminés en *e*, mais généralement aux noms dont la désinence était une consonne. Voilà quelques exemples :

Car Jhesu dir vol *salvaires*
Segon los enterpretaires
(*Brev. d'am.*, 21056.)

Si cum es *bars*
Clars
(Azaïs, p. 110.)

Bem meraveill com negus honratz *bars* (: *galiars* au cas sujet)
(Stengel, *Blumenlese der Chigiana*, nº 11.)

La désinence *aires* (= *ator* (*atro*)) se trouve plusieurs fois dans le *Breviari d'amor;* mais, comme c'est à la rime, les exemples qu'offre ce poëme ne peuvent pas être regardés comme des preuves sûres. Pourtant, il n'est pas inutile de les noter. V. 3576, *payres : governayres ;* v. 18370, *jogaires : laires ;* v. 18400, *bauziayres : trichayres*, etc.

De la seconde irrégularité, c'est-à-dire de l'emploi de la forme du cas sujet du singulier au cas oblique singulier et au cas sujet pluriel, M. R. donne quelques exemples page 75. Mais il en aurait pu citer beaucoup plus. M. Stimming, *Bertran de Born*, 5, 40, note, en avait déjà relevé un assez grand nombre, et M. Reimann, qui connaissait cette note, car il la cite, a passé, à tort, sous silence tous ceux de ces exemples qui ne se trouvent pas dans les textes qu'il a pris pour base de son travail. Voici quelques autres exemples que nous avons recueillis nous-mêmes :

Qu'En Marcabrus a lei de *predicaire* (: de bon aire)
(Raimon Jorda, M. *W.*, 30. 2.)

Qu'adon nom sobret d'aitan
La beutatz de la *bellaire*
Qu'es d'onor e de pretz maire.
(Bert. Zorzi, M. *G.*, 556, 6.)

Al repaire
Mi *pecaire*
Metal paire
Reis celestials.
(Azaïs, *les Troub. de Béziers*, p. 114.)

Car dos monumens hi avia,
L'un de sa *sor* lo soteyra
De la filholal sobeyra.
(*Ste Enimie*, 1591.)

Selon M. R., p. 77-8, ce ne sont que les deux mots *laire* et *bar* qui présentent la forme du cas sujet singulier au cas oblique et au cas sujet pluriel, à côté de *baro* et *lairo*. Les autres exemples qu'il cite de cette irrégularité, il tâche de les expliquer de manière à faire disparaître la violation de la règle. Il n'a pas toujours été heureux dans ces explications. Celle qui concerne le passage de Peire Vidal, 16, 38, est bonne, sauf qu'il vaudrait mieux écrire *cens om* que *venson*.

On ne peut pas en dire autant de l'explication de *tornejaire* au cas oblique, chez Bertran de Born, 26, 46; M. R. y voit une confusion de la construction ou peut-être un changement de suffixe (*tornearium* = *torneatorem*). Par le changement de suffixe, il explique aussi *creaire* et *salvaire* ou cas oblique dans le *Brev. d'am. Creaire* aurait été influencé par *salvaire*, ces deux mots étant souvent employés ensemble (*creaire* = Dieu le père, *salvaire* = Dieu le fils), et *salvaire* gardant presque toujours cette même forme au cas oblique, car M. R. ne connaît qu'un seul exemple de *salvador*, dans *Gir. de Rossilho*; la supposition d'un changement de suffixe ne lui semble pas trop téméraire. Mais *salvador* est loin d'être aussi rare que le croit M. R. Cette forme se trouve par exemple dans Mahn, *Werke*, IV, 65; Mahn, *Ged.*, 1041, 3; *Crois. albigeoise*, 5336, 6753, 7760; *Passion du Christ*, éd. Edström, 244, 781, 883; Suchier, *Denkmäler*, I, 216. L'explication proposée par M. n'est donc pas admissible. Quant aux formes *bar* et *laire* au cas oblique, M. R. ne les explique pas du tout. Il est évident que tous ces exemples d'irrégularité apparente doivent être considérés au même point de vue.

Je dis irrégularité apparente; car, si l'explication que je vais à mon tour soumettre au lecteur est admise, ces formes ne sont plus à regarder comme des cas obliques irréguliers de la quatrième classe, mais comme des cas obliques réguliers de la seconde[1]. Je crois qu'on doit expliquer ces formes comme suit. Des formes comme *bar* et *baro*, *salvaire* et *salvador*, étaient si différentes l'une de l'autre que le peuple n'y voyait plus deux cas du même mot, mais les regardait comme deux mots différents, existant l'un à côté de l'autre. A ces mots on donnait la flexion générale des substantifs avec accent fixe. Au lieu de *bar, baro, baro, baros*, on formait:

a) *bars* et	b) *baros*,
bar	*baro*,
bar	*baro*,
bars	*baros*.

Au lieu de *salvaire, salvador, salvador, salvadors*, on formait:

a) *salvaires* et	b) *salvadors*,
salvaire	*salvador*,
salvaire	*salvador*,
salvaires	*salvadors*.

De cette manière s'expliquent les quatre premières déviations notées ci-dessus et les formes citées du groupe *a*.

[1] Cf. Chabaneau, *Gram. lim.*, p. 146-7.

Cas sujet singulier : *bars, salvaires ;* voyez les exemples cités plus haut.

Cas oblique: *predicaire, pecaire* (voyez plus haut), *tornejaire*, dans le passage de B. de Born ; *bar* et *laire,* dont M. R. donne aussi des exemples ; *salvaire, creaire;* cf. M. R., p. 745, etc.

Cas sujet pluriel: *bar, laire* (M. R., p. 77, 78), *servire, galinire,* etc., cités par M. Stimming, B. de Born, 5, 40, note.

Cas oblique pluriel: *enterpretaires, Brev. d'am.,* 21057.

Quant aux formes du groupe *b*, il n'y a que le cas sujet singulier qui n'est pas conforme à celui de la quatrième déclinaison. Voici des exemples:

E que el es plus salvatges
Que ors ni senglars ni leos
Ni lops ni vibra ni *dragos*.
(*Brev. d'am.*, 19265.)

Solh dizia sos *companhos* (: nos)
(*Brev. d'am.*, 23625.)

Quar lo soleilhs es trop majors (: los actors)
Que la terra LXX. vetz.
(*Brev. d'amor,* 4322.)

Ayant donné la flexion de la deuxième classe aux noms masculins il était naturel qu'on donnât celle de la troisième aux substantifs féminins. Je n'ai pourtant pas d'exemples du cas sujet pluriel.

Groupe *a* : cas sujet singulier, *sors, Flamenca*, 4781 ; cas oblique, *sor, Ste Enimie,* 1591 ; *Brev. d'am.,* 19819, 34407. Groupe *b* : *majors (sc. amors), Brev. d'am.*, 709 *menors (sc. amors), ib.*, 718 (exemples cités par M. R.), *belazors*, Bartsch, *Chr.*[3], 91, 19.

Quant à la cinquième irrégularité mentionnée plus haut, l'emploi de la forme du cas oblique au cas sujet, c'est la tendance bien connue du XIIIe siècle, par exemple *senhor*, Guir. Riq., 78, 163 (cité par M. R. : Joan Estève (Azaïs, p. 106-7):

Quo fai la *gensor*
Qu'es de beutas flor...
Nis lia
El mon *bellazor*
E qu'ieu *amador*
Sieus sia (: melhor, cas obl. sg.; d'albor, plor subj. prés.)

D'autres exemples sont dans Stimming, B. de Born, 5, 40, note. Je ne crois donc pas qu'on doive changer *emperador* en *emperaire*, chez Giu-

lhem Figueira, 7, 23 et 46, comme M. R. le propose p. 74. Quant au vocatif singulier *emperador*, Mahn, *Werke*, II, 9, cité comme une irrégularité dans la note de M. Stimming, et au vocatif pluriel *s uhors*, Guilhem de Cabestanh, 701, noté par M. Reimann, p. 78, il n'y a là rien à dire, les exemples de la forme du cas oblique au vocatif n'étant pas rares, comme je l'ai déjà remarqué plus haut.

M. Stimming, dans sa note, cite aussi *pejor* comme cas oblique pluriel (Mahn, *Ged.*, 941, 8), mais c'est le singulier. L'explication donnée par M. Reimann, p. 43, pour G. Figueira, 4, 39, et Folquet de Lunel, *Romans*, 174, 176, s'applique aussi à ce passage de Peire Cardinal. Le poëte s'adresse à une personne quelconque de son auditoire.

Ve Classe (p. 79)

Indeclinabilia

M. Reimann a oublié de noter que les noms de cette classe ajoutent souvent au pluriel la désinence *es*. (Cf. Diez, *Gramm.*, II, 43; Chabaneau, *Gram. lim.*, 137; *Flamenca*, p. xxxv; *Guillaume de la Barre*, p. 36 ; *Leys*, II, 162). Il est bon de noter qu'un exemple se trouve déjà dans un document languedocien de 1178 (Cf. Chabaneau, *Gram. lim.*, p. 137, note). Un autre exemple se trouve chez Gavaudan (environ 1195, Diez, *Leb. u. Werke*, 524).

Dels *falses* cas ses lei marritz.
(M. *W.*, III, 21.)

Et chez Aim. de Pegulha (Mahn, *Werke*, II, 173):

E motz feminis pausatz
En *verses* bos e grazitz.

D'autres exemples se trouvent dans *Brev. d'amor*, *Saint Honnorat*, *Crois. albigeoise*, *Jaufre*, chez Folquet de Lunel.

Selon M. Chabaneau (*Gram. lim.*, p. 365), la désinence *es* se trouve aussi au cas sujet du singulier, et M. Paul Meyer, *Flamenca*, p. xxxv, en note quelques exemples dans ce poëme, par exemple *falses*, v. 4289. Deux autres exemples se trouvent dans le *Doctrinal* de Raimon de Castelnou, cf. Suchier, *Denkm.*, I, 536.

Le substantif *midons* aurait dû être mentionné.

P. 80, M. Reimann remarque que Diez (*Gram.*, II. 43) et Volkmann (Herrigs, *Archiv* XIV, 37 ss.) ont eu tort de placer le mot *sens* dans cette classe, le cas oblique étant toujours *sen* et jamais *sens*.

Si dans les monuments littéraires les règles de la flexion sont généralement observées, il en est tout autrement des chartes. Les dia-

lectes de l'Est, dans ces documents, s'y conforment assez bien ; dans les départements de l'Aveyron, du Tarn, de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, il y a de l'inconstance dans l'emploi des formes du cas sujet et du cas oblique au cas sujet; dans le pays de Comminges et les Landes, la forme du cas oblique est plus fréquente. Dans l'ouest de la Gascogne, la forme du cas oblique est, sauf quelques exceptions, employée régulièrement au cas sujet (p. 82). Les poëtes nés dans des pays dont les chartes montrent la plus grande irrégularité ayant pourtant rigoureusement observé la flexion, M. Reimann en conclut, avec raison (p. 81), que les Provençaux des XII$_e$ et XIII$_e$ siècles ont possédé une langue littéraire conventionnelle et bien réglée.

Émile Levy.

Fribourg-en-Brisgau, novembre 1883.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie.— VI, 4. — P. 501. A. Tobler, *Trois Lettres de Jacob Grimm à Fr. Diez* (1826, 1827, 1836). — P. 506. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française* (suite). 28. *Tout* dans une proposition partiellement négative (*Tout ce qui reluit n'est pas or*, etc.). 29. Passage de la négative de la proposition secondaire dans la principale (extension de la figure appelée *litote*). 30. Emploi d'un datif apparent (substantif ou pronom) avec les verbes *faire, laisser, voir, entendre,* suivis d'un infinitif. 31. Filiation des sens de *Il faut:* explication des locutions impersonnelles *Il fait bon, cher,* etc., suivies d'un infinitif (cet infinitif est régime direct et non sujet). 32. *De* et *a* faisant double fonction (*Molt pert son travail et sa peine, Qui d'amors rimoier se peine*); ce double emploi n'existe réellement pas pour *que* dans les propositions comparatives (*Mielz voeill murir qu'entre paiens remaigne*), où *que* doit être rapproché du lat. *quam* = *quam ut*. 33. Anacoluthe (*Ceste parole ot escoutée Li seneschaux, il et ses frere*).— P. 526. J. Roux, *Prouverbes bas-lemouzis* (traduction française : choix intéressant dû à un félibre correzien, dont les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier le talent. — P. 570. C. Decurtins, *Livre de formules de la haute Engadine* (XVII$_e$ siècle). P. 598. P. Scheffer-Boichorst, *Pétrarque et Boccace sur l'origine de la poésie.*

Comptes rendus. — P. 608. K. Sittl, *die Localen Verschiedenheiten der lat. Sprache* (G. Meyer et Schuchardt, article important). — P. 628. K. Vollmöller, *Octavian* (Mussafia : nombreuses remarques et correc-

tions excellentes : cf. *Revue*, 3e série, IX, 32). — P. 636. Giuliani, *le Opere de Dante Alighieri* (Scheffer-Boichorst).

VII. 1.—P. 1. W. Zeitlin, *les Adverbes de temps en ancien français* (fin). — P. 23. A. Beyer, *la Flexion du vocatif en ancien français et en provençal*. L'auteur démontre définitivement que l'ancien français a toujours employé la forme du nominatif pour le vocatif : les exemples de l'accusatif appartiennent à des textes ou manuscrits anglo-normands ou à des textes qui ont d'autres fautes contre la déclinaison.—P. 45. A. Risop, *l'Influence de l'analogie dans le développement de la conjugaison française*. Dans ce premier article, très-important et généralement bien traité, l'auteur n'étudie que la consonne finale du thème. — P. 66. P. Scheffer. Boichorst, *Encore Dino Compagni* (premier article).

Mélanges. I. — *Histoire littéraire*. 1. P. 94. K. Bartsch, *Une chanson d'enfant au XIe-XIIe siècle*. Il s'agit du passage de Raoul de Caen sur la *Nania puerorum*, « *Franci ad bella, Provinciales ad victualia* », dont la forme originale aurait été *li François a bataille, Provençal a vitaille*. C'est plutôt, ce nous semble : *Franceis bon a bataille, Provencel a vitaille*. — 2. P. 94. C.-M. de Vasconcellos, *Sur le Cancioneiro d'Evora*. — II. *Textes*. — P. 99. C. Decurtins, *Chanson satirique ladine du XVIIe siècle*.—III. *Étymologies*. 1. P. 102. C.-M. de Vasconcellos, *Étymologies portugaises*.—2. P. 115. G. Baist, *Étymologies* (plutôt des hypothèses ou des doutes que des solutions définitives). — IV. *Grammaire*. P. 125 K. Dziatzko, *l'Origine des prépositions participiales en roman*.

Comptes rendus. P. 131. Storck, *Luis de Camoens' Sämmtliche Gedichte* (C. M. de Vasconcellos). — P. 157. Suchier, *Denkmæler provenzalischer Literatur und Sprache*. I (Bartsch). — P. 163. O. Siemt, *Ueber Lateinisches c vor e und i im Picardischen* (Horning).—P. 165. Ul. Robert, *Inventaire sommaire des mss. des bibliothèques de France*, II (Groeber, additions). — P. 166. *Giornale di filologia romanza*, n° 8 (Gaspary). — P. 169. *Il Propugnatore*. anno xv, parte I, disp. 1 e 2 (Gaspary).

L. Constans.

CHRONIQUE

Livres donnés a la bibliothèque de la Société. — Banquet de l'assemblada annala de la Mantenencia de Lengadoc, tenguda en vila de Mount-peliè lou xxiv de mai mdccclxxxiv (avec un menu en languedoc de l'an 1417 à la suite). Mount-pelié, Emprimarié centrala dau

Miejour [1884 ; in-8°. 2 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Catalogue de la bibliothèque historique et scientifique de feu M. le docteur J. Coust. Deuxième partie. Histoire et sciences. Paris, Ch. Leclerc, 1884; in-8°, 210 pages (don de M. Ch. Leclerc);

Centenari de Favre: Menu languedocien du banquet du samedi 31 mai 1884. — J. Azaïs : lou Pastre d'Oulargues, conte languedocien. Montpellier, Grollier et fils, 1884; in-8°, 2 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Exercice du chrétien, pour faire suite aux instructions du catéchisme à l'usage des jeunes personnes. Montpellier, Jean Martel, 1815; in-16, 324 pages (contient diverses pièces en languedocien) (don de M. Charles Gauthier);

La Gènt de l'Emprimarié centrala dau Miejour à l'incoumparable jouglaire J. Martin, de Nimes. Remembrança dau 5 de jun 1884. Gramecis per Louis Roumieux. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 2 pages (don de MM. Hamelin frères);

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1882. T. II, n° 4. Paris, Imprimerie nationale, 1883 ; in-8°, XII-2907-5432 pages (don de M. le Ministre de l'instruction publique);

Orthographia gallica, ältester, Tractat über französische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum ersten mal herausgegeben von J. Stürzinger. Heilbronn, Henninger, 1884; in-12, XLVI 52 pages (don de M. Henninger);

Pèr li noço de Madamisello Tereso Depieds emé soun cousin Marcèu de Brassier, marqués de Jocas. Fourcauquié, 11 de mars 1884; in-8°, 16 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Ville de Montpellier. Centenaire de Favre. Programme général des fêtes des 22, 23, 24 et 25 mai 1884. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1884 ; in-8°, 20 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Alecsandri (V.): le Chant du Latin, traduit en provençal par Frédéric Mistral et en languedocien par Alexandre Langlade, musique de M. Marchetti, arrangée pour quatre voix d'homme, par M. F. Borne. Montpellier, Grollier et fils, 1884; in-4°, 4 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Alecsandri (V.): le Chant du Latin, traduit en provençal par Frédéric Mistral et en languedocien par Alexandre Langlade, musique de M. Marchetti, arrangé pour quatre voix d'homme par M. F. Borne, chanté au festival choral du 23 mai 1884. Montpellier, Boehm et fils, 1884; in-8°, 4 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Arabía y Solanas (Ramon): Homenatje á la memoria de Quintino Sella, fundador y president perpétuo del Club alpí italiá. Barcelona, Ramirez, 1884; in-8°, 8 pages ;

Avoli (Alessandro : Autobiografia di Monaldo Leopardi, con appendice. Roma, A. Befani, 1884 ; in-8°, X-434 pages (don de M. le docteur Obscuenre :

Castelnau (J.-H.): Pantaiage. Mount-peliè, Emprimarié centrala dau Miejour, 1884; in-8°, 8 pages.

Le Gérant responsable : Ernest [illegible]

DIALECTES ANCIENS

POÉSIES INÉDITES
DES TROUBADOURS DU PÉRIGORD

(*Suite*[1])

II. — GIRAUT DE BORNEIL

I

(Ms. 2814, p. 82, de la Bibl. Riccardi, à Florence.)

I. Chant en broil ni flors en verjan,
Ni gentz temps can l'amen' abrils,
Ni vertz herba ni blancha flors
4 Tan nom enanza nim atrai
Vas vers far, com sol lo [co]manz
De mon adreit seignior el jais
Quem fai car ditz qel loncs espers
9 El cujars m'aduira sabers.

II. E sim[2] doil dintz[3] e deforz chan,
Per qem paregra virars vils,
Si tant ferm nom lies amors,
12 Qe m'esseigna q'en son esmai

[1] Voir, dans les nos d'août 1881 et d'avril 1882, les *inedita* d'Arnaut de Mareuil. Dans ce dernier numéro, p. 165, les vers 11 et 12 de la pièce VIII ont été intervertis. Cette erreur a dû être faite dans la mise en pages; elle n'existait ni sur la copie, ni sur la première épreuve qui me fut remise. Je le constate ici, non point pour chagriner notre imprimeur, mais afin de rassurer ceux de mes lecteurs qu'auraient pu inquiéter, relativement à l'exactitude de ma copie, certaines critiques trop générales, dont la faute en question a été le prétexte.

[2] = *sic me*? — [3] Ms. *dimz*.

S'esmera coratjos amanz,
E qem teigna coindes e gais
E sufra, quel[s] plus cars avers
16 Dona bos suffrir[s] ses temers.

III. E sim soil anar corillan,
Car mi semblec murs lo chambrils,
Pero ben conosc q'es follors
20 Qem plagna d'aisso q'ieu non ai ;
C'assatz mi degra bels semblanz
Pagar, pos chascus poingn'al mais,
E cant bos seigner als sieus ders,
24 Es lo noms avinenz e vers.

IV. Mas l'orgoil, s'eu(e) sobredeman,
Abais l'avinenz cors gentils
Ab merce, c'aissi m'aura sors ;
28 E si s'esdeve ni s'eschai [1]
Qem coche mos sobretalans
C'a qalqe trop vir nim eslais,
Fraingnalz orgoilz e(s) [2] non devers
32 Lo sobramars el trop volers.

V. Car sim coil [3] mos precs en chantan,
Non soi pro savis ni sotils
S'a fait nom comti las honors
36 El bon pensamen qem sec sai,
Car ades cug c'aura tres anz
Qem guidet em garic em frais
De preizon tal q'en sol dos sers
40 M'agra delit lo remaners [4].

VI. Q'eram toil de mal e d'engan [5],
E serai ferms amics humils,
Ja n'ai' agutz maints blasmadors
44 Qi dizon q'eu non creirai [6];

[1] Ms. *soschar*. — [2] Ou *e l s?* — [3] Ms. *toil*. Cf. v. 41. — [4] Ms. *reinauers*. — [5] Ms. *dongan*. — [6] Corr. *non ie creirai*

Qe drutz s'enantisc'[1] e s'enanz
Ab orgoil, mais no voil qem bais
Mos bels Segniers, sil fiz plaz(i)ers[2]
48 Loc non demandav' e lezers.

II

(Ms. 856, f° 9 r° de la Bibl. nationale[3].)

I. Razon e luec e cor e sen
E grat de mo senhor e mais
Agr' ieu, si poges avenir
En mi[4] leu chantar conge,
5 Quem dones jai
Ab quem partis d'un folh esmai
Que suelh menar,
Quan cujavals baros rengar
A cobra[r] cortz e messios
10 .....[ar]
E vey que nom seria pros,
Lais lo trebalh quem sol grevar
13 E torn a mas gayas chansos.

II. E tenrai nec lur fallimen,
Que lai don mou lo jois quem pais
M'es dig que l'oblit e l'azir,
E qui jas vol[6].....[onge]
18 Pus que ben sai
Qu'a cors de cosselh trobarai,
Ben dei pensar
Del gen servir e del honrar ;
Qu'aitals captenemens es bos

[1] Ms. *senan lisc.* — [2] Corr. *sils,* et *Locs* au vers suivant ? — [3] Cette chanson se trouve encore, avec la même attribution, dans le ms. 2814 de la bibl. Riccardi, à Florence, et dans le chansonnier de M. Gil y Gil, à Saragosse. Voy. Milá y Fontanals, *Notes sur trois mss.* (*Revue des l. r.*, X, 230.) — [4] Corr. *un?* — [5] Corr. *Quar?* — [6] Un blanc de plus de neuf lettres laissé à dessein par le copiste.

23 A selh quis vol jauzir d'amar,
Que falhimens e mespreizos,
Quan folh trassalh, fai deliurar
26 Covens engans e guizardos.

III. E s'ieu anc muec l'entendemen,
Qu'ades no fos fis e verais
Ves mon Senhor e ses falhir,
Tostemps vuelh quem deslonge
31 So quel querrai ;
Mas per lo bon respieg qu'ieu n'ay
Deg ieu chantar.
E sin cuges plus gazanhar,
Trop meliurerals motz els sos,
36 Que des qu'om a luec d'alegrar
Li dobla poders e razos,
E senher falh quan pot pojar
39 Los sieus els laissa chazer jos.

IV. Cor flac e vuec d'essenhamen
Ag' ieu, s'anc de s'amor m'estrays,
Pos la vi, ni si de mentir
L'ai cor, ni jalh calonge
44 So quel deur[a]i
A autreiar[1] ; quo sim farai,
Que melhurar
En puesc, mai trobe mon afar ;
Quar ditz que mos chantars l'es bos,
49 E s'ieu pogues en trasgitar
Dels sieus digz cortes amoros,
So qu'a chant valh pogra doblar,
52 Si que pueis valgra per un dos.

V. Qu'aissi sap luec[2] tot bellamen
S'amors al cor, quem bruelh' em nays,
Ab que m'a fag jauzen languir,
Qu'al partir de Sanhtonge,

[1] Ms. *deuria autreiar*. — [2] Corr. *s'aluec* (allocel) ?

57 Cum per essai,
No sai sim notz quar o dirai,
Qu'al comensar
En cujei [ieu] plus leu passar;
Mai piegz, per la fe que dey vos,
62 M'es li camjar[1], que del laissar
No sui ni serai poderos,
Per qu'ieu egalh, si no qu'aus[2] par,
65 Los fols els savis amoros.

VI. Quar cum del fuec que s'escompren,
Don nays la flama e pujal[3] fays
E creis tan qu'om nol pot sofrir[4],
Que d'aissi non a monge
70 Tro en Velai
Ves son bon abat ta verai,
Que ses trichar
Tan finamen e de cor clar
No l'am, per que la sospeissos
75 Me fai partir e delonhar
De manhs vilas clams enoios,
E sim nualh quan dei aussar,
78 Camjat m'al nom de Bonafos.

VII. Mai si anc amicx per esperar
Fon bautz ni jauzens ni joios,
Sobre totz[5] ieu deg ben cujar
82 Qu'enquer aurai nom Bonafos.

III

(Mss. 856 (C), f° 25 r°, et 1749 (E.), p. 56 de la Bibl. nationale.)

I. Solatz, joys e chantars
Es aras oblidatz,

[1] Corr. *lo camjars?* — [2] Corr. *quous?* — [3] Corr. *puj'a?* — [4] Il semble qu'il y ait ici une lacune. La phrase est interrompue et les idées ne se suivent pas. Peut-être le copiste a-t-il sauté du troisième vers d'un couplet au quatrième du suivant. — [5] Peut-être vaudrait-il mieux écrire *Sobretotz* en un seul mot, et mettre une virgule à la suite. C'était le surnom d'un ami de G. de Borneil.

Mas tant es aut pojatz
4 Aisso que non ha par
Per que pretz e jovens
E bels captenemens
En son mout descazatz,
8 Si qu'als plus rics baros
En ave mals ressos ;
Et estera lur be
Qu'usquex penses de se,
Quar Dieus als plus prezatz
13 Donet las heretatz.

II. Et anc, per trop donar
Senes autras foudatz,
Rix hom no fon cochatz,
17 Ni per son gent estar ;
E si nulhs ditz : « tu mens, »
Que sia conoissens,
Ieu sui ben assesmatz
21 Que per digz autoros
Farai creire als bos
Qu'ieu dic ver per ma fe,
Per que bos fagz s'ave
E per adregz percatz
26 Honors ab grans rictatz.

III. E donx rics hom avars,
Quan ben es aguizatz
E no viu ges honratz,
30 Si deu ben pauc prezar,
Quar entre bonas gens
Qui mais ha e val mens
Deu esser mens nomnatz,
34 E quan elh er rescos,
N'er gaps entrels plus pros,
Aital cum si cove,
Et elh sapcha dese
Ques anc nulhs rix malvatz
39 Non fon per Dieu salvatz.

IV. Per qu'om si deu gardar,
Mentr' es alhezeratz,
E de far grans peccatz
43 E de tot mal estar,
Quel segles es niens.
Donx per esser manens
Voletz esser blasmatz ?
47 Oc ben, si voletz vos
Aver mais qu'esser pros,
Que pretz no ss'esdeve
Be, quant no fai per que,
E s'ieu ren be no fatz
52 Per que serai lauzatz ?

V. Mas un en sai quem par
Trop be aministratz
De far ric[s] fagz prezatz,
56 De ben dir e de far,
E de bons fagz sabens,
Qu'es cortes e plazens,
Humils, de belh solatz.
60 [E] ja nolh cal a nos
Donar dels esperos,
An[s] es, s'om nol rete
Trop duramen el fre,
Ves pretz tant eslaissatz
65 Qu'un pauc en sembla fatz.

VI. Reis n'Anfos, selh queus fe
Vuelha qu'ades siatz
Plus pros e mais prezatz.

NOTES ET VARIANTES

Le poëte semble avoir voulu faire alterner, de couplet en couplet, au premier vers de chacun d'eux, les rimes *ars* et *ar*, la première restant isolée. Il manquerait, dans ce cas, un couplet entre le quatrième et le cinquième.

V. 1. *joi e chantar* E. — 3. *aut* manque dans C. — 4. *non es par* E. — 7. Corr. *En es?* — 9. *mal* C. — 14. *pro donatz* C ; — 16. *coi-*

tatz E.— 18. *men desmens* E.— 20. *asermatz* E.— 21-2. *dig dels auctors... als meillors* E.— 24. *Per* manque dans E.—26. *gran* C.— 29. *no gueris honrat* E.— 31-4. *Quar sill ne (ve) a las dens La mortz non les guirens Aucos (?) ni rictatz ; Aus quant el er r.* E. — 38. *Cunc* E. A partir d'ici jusqu'à la fin, E présente de nombreuses lacunes, par suite de l'ablation d'une miniature.

IV

(Mss 856, f° 29 v° (C) et 22543, f° 81 v° (R) de la Bibl. nationale.)

I. Tostemps me sol plus joy[s] plazer
En abril, quant s'afranca l'ans,
E quan si raman li verjans
E la flor[s] e la fuella nays ;
5 El gen[s] deport[z] ques lev' es pays
Mostram a far
Un cortes vers, per conortar
Pretz e joven.
9 E ges per so, si me ven len,
Pieitz no mi fai,
Quar tot quant rent fin amic jay
Ni dona gran pretz ni valor
Trop en mon cor, s'aisi s'eschai
14 Cum esperte mon belh Senhor.

II. E s'elh me tol ses mal saber
Mos solas ni l'es bels mos chans,
Tot so que m'era m[als ni dans
M'er] jauzimens e l' [ira jais,
19 E des que] vas mos pretz [s'afrais
Pro tey] cujar
Si bem s[ai chauzir ni gar]dar
Del falhi[men
23 Del sieu [gentil] cors covinen,
[Cortes e gay,
Quem] luenh de tre[balh e d'esmay,
C'aisis] cove de bon s[enhor,
Des quel si]eu leva ni refay,
28 C'o tenga tan quant aya honor.

III. E s'aisim volgues retener
Que nom puesca nozer enjans,
Pus de sai s'afina l'us pans,
De l'autre pens que no s'abays,
33 Qu'aissil serai fis e verays
Qu'ochaysonar
Non cug quem puesc' en ben amar,
A mon viven,
37 Ni de degun galiamen,
Que leu dechai
L'amistat e torn' en afray,
Que.... son galiador,
E per pauc de mescap trasvai
42 Amors d'amic e de senhor.

IV. Mas no mi dol d'autrui tremer
Ni clams dels autruis dezenans,
Quar ai d'amors las merces grans
E pus de joy qu'anc non aic mais;
47 E s'anc rem fali ni m'estrais,
Nim fetz semblar
Vera la faula de Bremar,
Tot bonamen
51 Li o fenisc el grieu turmen
Qu'eras penray
De la malanansa de lai,
Si Dieus me salva mo Senhor,
Ai tal gazardon cum s'eschai,
56 Si fos de pus fin amador.

NOTES ET VARIANTES

V. 5. *que... e p.* R. Corr. *quem l. e p.?*— 18-27. Tout ce qui est placé entre crochets manque dans C, par suite de l'ablation d'une miniature.— 18. *chauzimenz* R.— 19. *safuns* R.— 28. *henor* C; *onor* R. 29. *vol. ges* C. — 33. *Quaissil fai fis* R. — 43. *troner* R. —44. Corr. *Nim clam ? — autrus* R.— 45. *las amors grans* R.— 47. *falhic* R. — 49. *Gormai* C ; *Bermay* R. — Il s'agit probablement du conte de « l'auca de Bremar», auquel G. de Borneil fait lui-même allusion ailleurs (*Per solatz rerillar*) et que cite aussi Guiraut de Cabreira (Ni de Bramar Non sabs chantar De l'auca....). On ignore le sujet de ce conte, qui était sans doute un de ceux de « ma mère l'oie. — 52. *pentay* C.

III. — SAIL D'ESCOLA[1]

(Ms. 856, fo 362 vo, de la Bibliothèque nationale)

Aissi comen[sa] Salh de Scola[2].

I. [Gra]n esfortz fai qui [cha]nta nis deporta[3]
[E] cuy amors no [ma]nte ni coforta.
[Per] mius o dic que [sec] la via torta,
E [car chanti d'am]or d'amia morta,
5 Menhs ai de sen
Que non ac selh que culhic la redorta[4]
Don fon pendutz al ven.

II. Per aisso m'es salvatga et esquiva
Quar l'apelliey morta, sana e viva[5].
10 Enqueras vuelh e no sai si m'o pliva,

[1] Ce nom, comme la plupart de ceux dont *Sail* est le premier élément, paraît être un sobriquet. Il conviendrait très-bien à un clerc qui aurait, comme Arnaut de Mareuil, par exemple, quitté l'Eglise pour le « siècle. » Mais on ne raconte rien de pareil de Sail d'Escola. Cf. Sail de Broil, nom d'un bourgeois de Limoges au XIIIe siècle, Sail d'Agait, Sail de Claustra, nom de la sœur du dauphin d'Auvergne qui fut aimée de Peirol. Mais *Scola* se montre aussi ailleurs que dans des noms composés par exemple, dans *Hugo de Scolla* (Coutumes de Clairaveaux, p. 47), et l'on trouve quelquefois *Sail* (lat. *Salius, Salium*) isolé ou sans nom significatif à la suite.

[2] Cette pièce, la seule qui ne soit pas disputée à Sail d'Escola, car celles qu'on rencontre encore sous son nom dans un ou deux mss. sont attribuées plus justement par un plus grand nombre à d'autres troubadours, se trouve seulement dans le ms. 856 de notre B. N. D'après M. Bartsch (*Grundriss*, 430, 1) elle se lirait aussi dans le ms. 15211 de la même bibliothèque sous le nom de Peire Bremon. Mais on l'y chercherait vainement. M. Bartsch l'a probablement confondue avec une chanson de Sordel qui commence, à deux mots près, par le même vers (*Gran esfortz fai qui chanta per amor*), et qui se trouve en effet, dans ce ms., sous le nom de Peire Bremon. Ce qui prouve bien que la confusion que je suppose a dû avoir lieu, c'est que M. Bartsch, en mentionnant à sa vraie place (437, 17) la chanson en question de Sordel, a omis de citer le ms. 15211 parmi ceux qui la contiennent.

[3] Les lacunes de ce premier vers et des trois suivants, qu'on a remplies ici par conjecture, proviennent de l'ablation d'une lettre historiée dans le ms. — [4] Allusion à un roman ? — [5] « Parce que je l'appelai morte, [bien qu'elle fût] vivante et bien portante. »

Si a lieys platz, qu'elham sia aiziva
Celadamen,
Quar plus s'empren amors quan recaliva[1],
14 E tug mal eyssamen.

III. Hieu[2] cujava, e no sai si m'o digua,
Qu'om se degues venjar de mal' amigua[3],
Mas er vey be que si meteys destrigua
Selh qu'ab amor guerreia ni playdigua[4]
Son escien,
20 E conosc ben que nolh dey mostrar migua[5]
Vas lieys mo mal talen[6].

IV. Truep la dezir, mas no sai cum la segua,
Que denan me s'en va plus d'una legua.
Ben aya selh que a mos ops la pregua,
25 Qu'avenhat m'er qu'en esfrangua la tregua[7]
Don fil coven,
Que re no sen qu'es bes qui 'n amor neg[u]a
Pus qu'en aigua corren[8].

IV. — ELIAS CAIREL

(Ms. 1749, p. 119, de la Bibliothèque nationale)[9]

I. Lo rossinhols chanta tant dousamen
Que negus chans [d]'auzel al sieu nos pren[10],
E quant ieu [a]ug de lui matin e ser

[1] Vers cité par Raynouard, qui le traduit peu exactement, sous *emprendre* (*L. R.*, IV, 631). — [2] Ms. *huey*.— [3] Ms. *mala migua*. — [4] Ms. *playeia*. — [5] Ms. *mingua*.—[6] Ce troisième couplet a été publié isolément par Raynouard (*Choix*, V, 439).— [7] Vers cité par Raynouard (*L. R.*, V, 489).— [8] Raynouard qui cite ce passage (*L. R.*, IV, 308), en a mal compris le sens.

[9] Cette chanson se trouve encore dans le ms. 2814 de la bibliothèque Riccardi, à Florence, qui l'attribue à Peire Vidal. Voy. Bartsch, *Grundriss*, 133, 5. — Les lacunes du premier et du dernier couplet, qu'on a remplies par conjecture, proviennent de l'ablation d'une miniature dans le ms. de Paris.

[10] *Nos pren* = *ne peut lutter, entrer en comparaison.*

Chans e retins, [d]ousas votz e refraitz[1],
5 Adoncx n'oblit [t]otz mos autres pensars,
E pens d'amor, c'aisel pes[2] m'es plus cars,
E membra me de mains bes que m'a faitz.

II. Los guazardos e las merces l'en ren,
Em tenc per sieu en tot bon covinen,
10 E ja non vueill issir del sieu voler,
Quar molt m'en lau, perqu' eu m'i soi afraitz
Per bona fe, que de re noill soi vars,
C'ans es ades mos plus coitos afars
14 Servir celeis on mos cors s'es atraitz.

15 III. So es aquill pros don' ab lo cors gen,
Cui ieu mi do al meils qu'ieu lo enten ;
17 E si jaill puesc servir a son plazer,
Ben soi gueritz et enders e refraitz,
Queill genser es del mon ses totz gabars,
20 Et es saubutz e proatz et espars
Et en mains luecx lo sieus bons pretz retraitz.

IV. De la beutat qu'es en lei solamen
Aurion pro d'autras pros donas cen[3],
Qu'estalbiar deuri 'om[4] son vezer
25 Tro que leis vis, que d'autra es mal traitz,
Quar ges en tant non es la soa pars
Quan cobre cels de terra ni clau mars,
Ni nuils bos pretz no l'es en re sofraitz.

V. Perqu'ieu soi sieus per far son mandamen,
30 C'autra noi a deman ni tenemen
Ni part ni dreg ni respeg ni poder ;
So sap ill be qu'ieu soi a totz trazaitz[5]
Sos fis amicx, vers et humas e clars,
Ferms e segurs e non de re avars,
35 Em soi per lieis d'autras amar estraitz.

[1] Ms. *refranhs*, autre forme du même mot. — [2] Ms. *res*. — [3] Ms. *sen*. — [4] Ms. *deurion*. — [5] Ms. *trazayz*.

VI. E pos ill sap c'aisi m'a ses conten,
Ben dei trobar merce e chauzimen
Ab lieis. — Oc be[1], ges no m'en dezesper,
C'ap gen [ser]vir ai vis mains aturs fraitz[2].
40 — Fors [que] de lieis. Nom[3] tanh asegurars
De nui[lla] re. — Si fai, que desperars
Es falsa fes[4] et [es] dobles forfaitz.

VII. Sapchatz, Miraill, c'aisi es mos amar[s]
44 En liei que totz m'es faillitz mos agaitz.

V[5]. — GAUSBERT DE PUYCIBOT[6]

I

(Mss. 856 (C), f° 192 r°, et 22543 (R), f° 37, de la Bibl. nationale.)

I. Per amor del belh temps suau,
E quar fin 'amor[s] m'en somo,
Don mon cor s'alegr' e s'esjau,
4 Ai comensad'una chanso.
Si tot no m' ai gaya razo,
La belha cuy m'autrey em do
Me poiria leu dar joy gran,
8 Don fossem jay ieu e mey chan.

II. De gaug camgeral marit brau
Per un avinen franc e bo,
Qu'elam bat quan ieu venc ni vau

[1] Le poëte se parle et se répond à lui-même. Il n'a pas plus tôt exprimé son espoir (*oc be...*) qu'il se reprend à craindre (*fors que de lieis...*), puis encore, aussitôt après, à espérer de nouveau (*si fai...*). — [2] Passage mal interprété par Raynouard, qui le cite comme exemple sous *atur* (*L. R.*, II, 141 *b*.). Il faut traduire *résistances brisées* et non *attachements rompus*. — [3] Ms. *non*. — [4] Ms. *ses*.

[5] Copies dues à l'obligeance de M. L. Constans.

[6] Puysibot, hameau de la commune de Saint-Pierre-de-Frugie, canton de Jumilhac-le-Grand, arrondissement de Nontron. Cette localité a été omise par le vicomte de Gourgues, dans son *Dictionnaire topographique de la Dordogne*.

12 Ni sap mon cor en sa maizo.
Dompna, quem tenetz en preyzo,
Vejatz quous fi gran donazo,
Que quan nous puesc esser denan
16 Us sol[s] jorn[z] me sembla un an.

III. Elha ten del mieu joy la clau
Em pot dar del mal guerizo,
Que sol quar la dezir m'en lau ;
20 Jauzens sui de l'entencio.
Mas tan a vas me cor fello
Que no vol dire oc ni no
De nulha res qu'ieu li deman,
24 Et aissi aucim deziran.

IV. Dona on joy[s] e pretz se clau
E tot(z) be(s) complidamen so,
Merceus clam ab fin cor liau,
28 Quel mal qu'ai suffert gran sazo
M'aleugetz ab un guazardo,
Qu'autre joys nom pot tener pro,
Qu'ab un dous bays queus quis antan
32 M'auriatz estort de l'afan.

V. Bona dompna, vostre dan mau
Planc mais que mi el mal resso,
Qu'anc non agues pretz naturau,
36 Don perdetz lo segl' en perdo,
Que la gens ditz qu'anc mala fo
Cors belh[s] ni ab guaya faisso,
Qu'ayssi ses joy d'amor s'en an ;
40 Vos faitz tort, mas ieu prenc lo dan.

VI. Senhen Savaric, larc e bo
Vos troba hom tota sazo,
Quel vostre ric fag son prezan,
44 El dig cortes e benestan.

NOTES ET VARIANTES[1]

V. 4. *comensada ma ch.* R. — 6. *qui* C. — 11. *quela bat* R. — 14. *sens fi* R. — 20. *so de la e.* R. — 21. *Mas es tan savaiab cor felo* R. — 23. *lunha* R. — 25 *Dona gran ioi.... senclau* R. — 26 *bes en vos c. son* (deux syllabes de trop) R. — 31. *Cāt .j. dos bais* R. — 33. *donal vostre* R. — 36. *Si p. lo segle p.* R. — 41. *larc e gran* R. — 42. *totas sazos* R.

II

(Mss. 1749 (E), p. 169 et 12472 (f), f° 6, de la Bibl. nationale [2].)

I. Pres soi ez en greu pantais,
Pero mal[s] ni dan[s] qu'ieu en prenda
Nom tol qu'en joi no m'enprenda
4 E ves chantar no m'eslais ;
C'om no[s] deu per dan, sil pren.
C'aia leu cor ni bon sen,
Dar esmai ni marrimen,
8 E sil gazanh[s] e[s] sobriers
No si tanh grans alegr[i]ers,
Pero cals quem dej 'avenir
11 Nom n' esjau fort nim n'azir.

II. Mas ancar, Amor[s], nom lais
Qu'ieu vos trastot(z) no reprenda
.....
15 Que voillan ges hueimais,
Tan vos sai desconoisen ;
Quar qui consen faillimen
D'autrui, e no l'en repren,
19 Companh n'er e parsoniers ;
Per qu'ieu vostres faitz leugiers

[1] Je néglige, pour cette pièce, comme pour les suivantes, les simples variantes de graphie.

[2] Ce dernier ms. n'a que le premier couplet.

No vueill em patz consentir,
22 Per me gardar de faillir.

III. Qu'estiers m'es enueis e fais,
Pos non am, qu'en chan m'entenda,
Quar per nuill' autra fazenda
26 Non es plazentiers ni gais
Chans, si d'amor non deisen ;
Per qu'ieu chan forsadamen,
[Sol] per far grat a la gen,
30 Qu'ieu vueill esser plazentiers
Tan qu'en sui ves mi guerr[i]ers,
Qu'ieu fauc per els esbaudir
33 So que nom pot abelir.

IV. Tornatz [es] en vil pantais
So que ja fo dreita renda,
E plazer donar en venda,
37 E la dreitura en biais,
Amor[s], per que vos repren,
Et en dan ni jauzimen,
. . . . . .
41 Si c'amars e bos mestiers
Don sol venir pretz entiers,
Quar leialtatz per traïr
44 Se pert, c[o] vers per mentir.

V. Amor[s], dans vos er hueimais
Quel vostre bos pretz deisenda,
E blasme pueg' e perprenda
48 Per avols faitz [e] savais,
Que fai desconoisemen,
Qu'ieu vei, gardatz sius es gen,
Queill fals preiador fenhen
52 Prendon de vos grans loguiers,
El fis amans dreituriers
Non pren per son bel servir
55 Mas plag e pena(s) e sospir.

NOTES ET VARIANTES

V 1. *ez* manque dans E.— 2. *Pero cal conculh (conceilh?) quē p.* f.— 5. *quill pren* f —6 *Saualan cor f.*— *Non sen t.* f.— 10. *Pero alquem* E ; *P. cals quen deya venir* f. — 11. *Non men gaug trop nin marir* f.

15. Manque une syllabe, probablement *no* après *Que.*— 19.« n'er.» *ier* E. Je suppose qu'un jambage de l'*n* a été omis. On pourrait aussi corriger *n'ier*.—23. Ms. *enuers*.— 25. Ms. *nuillaurea*.— 29. Peut-être vaudrait-il mieux suppléer *E*. l'omission d'une seule lettre s'expliquant mieux que celle de trois. —37. Ms. *enbrais*. — 40. La lacune est plutôt peut-être avant le vers précédent. Le suivant semble réclamer une correction. Mais toute conjecture serait vaine en l'absence du vers manquant, qui devait contenir la partie essentielle de la phrase.— 46. Ms. *bon*. — 49. Corr. *faitz?*

III

(Mss. 856 (C), f° 191 r° et 22543 (R), fo 38, de la Bibl. nationale)

I. Si res valgues en amor
Gen servir ses totz enjans,
Mi degra valer enans
4 Per dreit qu'a nulh amador,
Qu'ieu l'ai faitz totz sos comans,
Sufren los maltraitz els dans,
Qu'anc hom mal non trays pejor:
7 E s'ilh sol tan me grazis
Quel fosson dous e plazen
Li mieu dur maltrait cozen,
11 Nom grevera sielh servis.

II. Non es hom qu'anc mais sufris
Per amor tan greu turmen,
Senes qualque jauzimen,
15 Que ja solatz l'abelhis
Ni chantars l'agues sabor ;
Mas ieu suy tan fis amans

Que los mals traitz nils afans,
19 Nil plang nil sospir nil plor
Nom tenon qu'ades mos chans
Nos melhur e no s'enans
22 On plus trac pen' e dolor.

III. E selh qu'es en tal error
Ni suefre aitals mazans,
Si per so val dos aitans
26 Sos chans, noy a gran honor,
Que d'ome qu'es benanans
Non es meravilla grans
Si fai de son joy major
30 Guays sos e motz ben assis ;
Mas ieu chan joyozamen
De so quem te tan dolen ;
33 Non es hom mais non moris.

IV. Mortz fora, so m'es avis,
Mas una res m'en defen,
Quar sap silh en cuy m'enten
37 Cum li suy leyals e fis
E l'am ses cor trichador,
Per que ieu esper q'us ans
Me fassa de plazers tans
41 Cum ar me grev' ab dolor;
E quar ilh es tan prezans,
Val me plus lo sieus soans
44 No fai d'autra sim secor.

V. Ges son sen ni sa valor,
Ni son car pretz nil bobans,
Nils belhs digz, nils faigz prezans
48 Nous sai dir, ni sa ricor,
Qu'ilh es guaya e gen parlans
E de totz faigz benestans,
Et agra mais de valor,
52 Sol que merces non falhis ;

E mas merces solamen
Faylh del sieu ric pretz valen,
55 Gen l'estera sil complis.

NOTES ET VARIANTES

V. 1. *ren...amors* R. — 3. *degran* R.— 7. *s'ilh aitan mi* R.— 10. *Li* manque dans R.—11. *No me uiero* R.— 13. *tal greu* R.— 16. *chantar* C.—19. *Nils plans nils sospirs ab p.* R.— 20. *No t.* C. —24. *E sofre dels mals aytans* R.—26. *naya* R.—27. *benames (?)* C.— 30. *Guay so* C.— 33. « non » = *no en.* R: *no.* — 34. *Tortz* C.— 36. *sap leys en cuy* R. — *esper cun dels ans* R. — 40. *desplazerz* R.— 42. *quar el es* C. — 44. *si ma cor* R. — 46. *Nil onrat p.* R.— *nils faigz* manque dans R.— 50. *De totz bos aibs* R.— 52. « non » = *no en.* R: *noy.*

IV

(Ms. 856, f. 191 v°, de la Bibl. nationale.)

I. Uns joys sobriers mi somo,
Qu'anc mais sos pars joys no fo,
De far joyoza chanso,
Don s'alegron fin aman
5 Cuy fauc honor en mon chan ;
Mas de mon joy vertadier,
Qu'ieu vuelh anar[1] tot entier,
Lur fauc ses saber parier[2],
Lor fauc partida d'aitan
10 Qu'ilh s'en alegron chantan.

II. De mon chan lur abando,
Senes plus, los motz el so ;

[1] Corr. *aver?*

[2] Le copiste a dû substituer, par erreur, aux deux premières syllabes de ce vers celles qui commencent le suivant, à moins, cas plus douteux, que ce ne soit l'inverse. Je ne vois pas la correction.

Mas mon joy e ma razo,
Don chan em vauc alegran,
15 Vuelh a totz cubrir celan,
Quar tem quem[1] fosson parlier,
Qu'amic tenh trop per leugier
Que ditz son car cossirier
A tal ques n'anes guaban
20 So don pueys plaisses ploran.

III. Si amors nulha sazo
Mi fes tort a[2] desrazo,
Ar m'a fait cent tans de pro
Qu'anc nulh temps nom tenc de dan,
25 Qu'en tal qu'a pretz ses enjan
A fermat mon dezirier,
Quem saup ades en primier,
Quan vi son cors plazentier,
Trayr[3] gentet, rizen, joguan,
30 Lo cor el sen el talan[4].

IV. Dieus la fes, quel det del so
Pels blons et huelhs vars en do,
Boqu'e nas, silh e mento
De bon talh e ben estan,
35 E volc en lieys obrar tan
Que l'obra sembles l'obrier,
Qu'ab honrat fait vertadier
Et ab maynt valen mestier
Saup gen s'onor trair[5] avan,
40 Don sos pretz lutz e resplan.

V. E quan Dieus vi sa faisso,
Det li per melhuirazo
Sen e beutat de razo,
Plazen solatz, (e) guay semblan,
45 (E) cors ben fait e ben estan[6],

[1] Corr. *qu'en?* — [2] Corr. *e?* — [3] Ms. *trayt.* — [4] Ce mot est effacé dans le ms. — [5] Ms. *trait.* — [6] Corr.?.. Cf. v. 34.

Color tan fina sobrier
....
Qu'aitals es cum ieu la quier,
Faita d'un nou talh prezan,
50 A compas et a guaran.

APPENDICE

I

ARNAUT DE MAREUIL

La chanson suivante est attribuée à Arnaut de Mareuil par l'une des deux tables du ms. 856 (C) de la B. N. C'est certainement à tort; mais, comme elle n'est pas sans mérite, j'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré de la publier. Dans le corps même du ms. précité, elle est mise sous le nom d'Ademar de Rocaficha ; mais la seconde table de ce ms. l'attribue, plus exactement, d'accord avec les autres mss. qui l'ont conservée, à Guiraut de Calanson. Ces mss. sont les n°s 854 (I), 22543 (R), 12473 (K) de la Bibl. nationale et la dernière partie du chansonnier d'Est (d). d étant un extrait de K, et ce dernier étant pa, reil à I, je ne me sers, pour l'édition que j'offre ici de cette chansonque de C, de I et de R[1].

I. Tant doussamen me ven al cor ferir
D'un grand dezir Amors quem te jauzen
Qu'ieu muer planhen d'una doussa dolor
4 Quem ve d'amor.
Pero si am e cre que si 'amatz,
Que plus destrenh, on hom n'es mielhs privatz,
Lo mals d'amor, cant hom non pot aver
8 Lo domnejar nil baisar nil jazer.

II. Aman sufren pot d'enveya morir,
Al mieu albir, qui ve e res no pren,
Mas pur aten, com yeu fauc la melhor

[1] Elle se trouve dans C, au fol. 269 v°; dans I, au fol. 142 v°; dans R, au fol. 92 v°.

12 E la gensor
Qu'ieu sai ni vey entre totz los regnatz ;
Et am la tant e m'abelis em platz
Qu'on plus mi fai d'amor e de plazer,
16 D'un dezir car mi fai trop plus doler.

III. Som ditz soven Amors quem fai languir :
Com potz soffrir ? Vist anc mais cors tan gen,
Tan avinen ni tan fresca color
20 De nulha flor ?
Quel sieu bels ris, e la boca e la fatz,
Las blancas dens, el sils voutz e delgatz,
El dos esgar[s] val trop mais per vezer
24 Non fai en mar l'estela contral ser.

IV. Mas mal despen s'amor e son servir
Qui pert jauzir per amar lialmen ;
Car nom es gen qu'estranh domneyador
28 Per lor ricor
Ajols bels ditz nil plazer nil solatz,
Que valon mais qu'us jazers car compratz,
El fis amans ques an de luenh sezer ;
32 Panc pot prezar Amors ni son poder.

V. Lo cors me fen d'ira, car per ben dir
Vol don' aucir seluy que nos defen
Nis vai fenhen, tro fals lauzenjador
36 Fan lur amor
Sol pel cujar espandir vas totz latz.
Mas tal[s] me ditz que no suy enjanatz
En leis amar, mas si m'o vol tener,
40 Mercey pot far, e franqueza e dever.

—

VARIANTES

V. 2. *Uns dous d. d'amor* I. — 3. *dona dossa d.* R. — 5. *E per so cug e crei que sia mens amatz* IR. — 6. *E mas pus d.* IR. — 7. *Lo m. d'amar* I ; *Los m. d'amors* R. — 8. *nil tener* I ; *De so c' ama ni b. ni j.* R.

9. *Queman* I ; *Quaman* R. — 10. *A mon a.* R. — 11. *Mas sol* (*sel* R) *caten* IR. — *la jensor* I. — 12. *Ella meillor* I. — 15. *Com plus mi* I ; *On pus mi... d'amors....plazers* R. — 16. *D'un douz desir plus fort mi* I.

17. *Em ditz* R. — 18. *Cot pos* I. — *vis anc* R.— 19. *ab tan f.* I. — 21. *Queill siei beill oill* I ; *Que li siey huelh* R ; *Del sieu belh ris e la bocœ la flor* C. — 22. *eill cil* I ; *els silhs nous e* R. — 23. *fa trop melhor vezer* R. — 24. *lastella* I ; *estela* R.

25. *defen* I. — 27. *domney azor* C.— 29. *aials...eils p...eils s.* I. — 30. *quels j.* C.— 31. *de lay* R ; *Cil fin aman que fan de luin* I. — 32. *e son p.* R. *preiar amor a s.* I.

33. *Hors soi de sen* R. — 34. *Vol hom delir* C.— 35. *Es va f.* I; *E vas f... lauzenjadors* R.— 36. *La lur a.* R.—37. *sespandis* C.— *Sol per anar esp.* IR.— 38. *Camors m'a dit* I. *Mas tan me ditz que noi s.* R.— 39. *que si mo vol t.* IR.— 40. *Merce* IR.

II

BERTRAN DE BORN

I

Le ms. 12474 de la Bibliothèque nationale renferme deux sirventes dont l'un a été fait, sans doute possible, à l'imitation de l'autre. Même construction rhythmique, mêmes rimes, souvent mêmes idées et mêmes expressions [1]. Ce sont deux satires sans ménagement, dirigées l'une contre un jongleur, l'autre contre un baron. L'une est attribuée à Bertran de Born, l'autre à « Lantelmet del Aghillon [2] », troubadour connu par cette seule pièce [3]. Il n'est personne qui les lisant de suite, sans savoir auquel de ces deux poëtes chacune d'elles appartient, hésitât à attribuer la seconde à Bertran de Born. Or c'est justement celle-ci que les mss. précités mettent sous le nom de Lantelmet. Je crois qu'on peut sans trop de témérité supposer que le copiste s'est trompé et que, renversant les rôles, il a attribué l'œuvre du maître à l'imi-

[1] On possède encore, dans le même rhythme et sur les mêmes rimes, deux *coblas* injurieuses échangées entre les jongleurs Guillem Raimon et Mola (*Archiv*, XXXIV, 412).

[2] Peut-être d'Aiguillon (Lot-et-Garonne).

[3] A identifier peut-être avec Lantelm, dont on possède deux tensons (Bartsch, *Grundriss*, 283). Je rappellerai qu'Albertet de Sisteron est aussi appelé *Albert*.

tateur, et *vice versa*. Le lecteur en jugera. Le sirventes contre le jongleur (*Mailolin joglar malastruc*) est imprimé dans l'édition de Bertran de Born donnée en 1879 par M. Stimming, p. 171, et dans les *Gedichte* de M. Mahn, n° 1005. Quant au sirventes contre le baron (*Er ai ieu tendut mon trabuc*), qui est encore inédit[1], on va le lire. Il présente avec les pièces politiques du troubadour périgourdin une analogie si évidente et si étroite, que tout le monde en sera frappé. Qu'on y compare, par exemple, *Un sirventes fatz dels malvatz baros* (Stimming, p. 215), *Volontiers feira sirventes* (*ibid.*, 218), et encore *Un sirventes cui motz non falh* (*ibid.*, 216). En le rapprochant de l'un des couplets ce dernier, on est même conduit à une nouvelle conjecture: c'est que le « mauvais baron » contre lequel est tendu le *trabuc* du poëte est peut-être, si la première hypothèse est fondée, le comte de Périgord « Talairan », c'est-à-dire Helie V († 1205), dont Bertran parle ainsi dans le couplet précité[2]:

Talairans no trota ni salh
Ni nos mou de son arenalh
Ni no geta lanza ni dart,
Anz viu a guisa de lombart;
Tant es farsitz de nualha
Que quan la autra gens s'en part,
El s'estendilh' e badalha.

Les deux compositions seraient, dans ce cas, à peu près du même temps, soit de 1176, selon M. Clédat, ou de 1182, selon M. Thomas. Voy. *Bibl. de l'École des chartes*, t. XL (1879), p. 471.

(Ms. 12474 de la B. N., fo 246 r°.)

LANTELMET DEL AGHILHON

I. Er ai ieu tendut mon trabuc,
Don sueill trair' als malvas baros;
E trairay n'a un de cor blos,
4 Vueig d'onor, plen de nuailha,
Lausengier, bausador, janglos,

[1] Sauf quatorze vers (1-4; 15-17; 22-27) que Raynouard en a extraits (*Choix*, V, 248).

[2] « El era flacs e nualhos », dit du même seigneur la *razo* du sirventes.

Avar ric croy, vueig de fatz bos,
7 Plen d'enjan, vil en batalha.

II. Malvas es dels pes troqal çuc
E flacs del cap troquals talos,
E sos conseills es de garsos,
11 Sa cortz de paupra vitailha,
Sos solatz pensanz[1] e iros,
E sei don paupre sofrachos,
14 Sei fach van con fuecs de pailha.

III. Als enemics son sei hueilh cluc
E contrals amics ve d'amdos,
Per far enjans e tracios ;
18 E per tan no tem far failha,
Qu'el ditz, e non[2] es vergoinhos,
Que sos parenz fo Ganeilhos ;
21 Pero non cal q'el trasailha.

IV. Anc als enemics no fes truc
Que noi laisses sos compainhos
Els cavals e las garnisos ;
25 E fa mal quan porta mailha,
Ni armas mas los esperos,
Que mais l'an valgut a sasos
28 Que lanza ni branz que tailha.

V. Al baro plus cau d'un saüc,
Sirventes, vai tost e cochos,
E no sia en luec tan[3] rescos
32 Qe tu, as auta sonalha,
Nol digas : « ieu veinh çai a vos. »
Pero lai vay a reculos,
35 Q'en aissi tainh c'om l'asailha.

[1] Corr. *pesanz ?*
[2] = *no en.*
[3] Ms. *en tan luec r.*

II

M. Léon Clédat a très-justement revendiqué, à deux reprises[1], pour Bertran de Born le beau sirventés *Bem plai lo gai temps de pascor*, que les critiques allemands s'accordent à attribuer à Guilhem de Saint-Gregori. Aux arguments présentés par mon jeune et savant collègue j'en voudrais ajouter ici quelques autres, qui me semblent de nature à fortifier l'opinion qui nous est commune.

Le sirventés *Bem plai* ne se trouve aujourd'hui, sous le nom de Bertran de Born, que dans quatre mss. I, K, d, T (j'emploie les sigles de M. Bartsch), dont les trois premiers dérivent immédiatement de la même source, ce qui réduit à deux les témoignages en faveur de Bertran de Born. Mais un troisième témoignage, et des plus importants, qui était resté ignoré jusqu'à présent, est celui du Chansonnier de Sault, lequel, d'après Jean de Nostredame (voy. mon édition de cet auteur, p. 160), attribuait formellement ce sirventés à Bertran de Born. Voilà donc en tout trois témoins, absolument indépendants l'un de l'autre, qui déposent pour le troubadour périgourdin.

Mais un autre ms., celui de Venise (V), bien qu'il place, d'accord avec P et U, le sirventés *Bem plai* sous le nom de Blacasset, comme il contient l'envoi *Papiols d'agradatge*, qui est comme la signature même de Bertran de Born, peut encore être allégué en sa faveur, ainsi que l'a fort bien observé M. Clédat ; ce qui porte à quatre le nombre des témoignages indépendants dont Bertran de Born peut se prévaloir.

A ces quatre témoignages Guilhem de Saint-Gregori n'en peut opposer que deux. Trois mss. seulement, A, B, D, lui attribuent la pièce en litige, et, de ces trois mss., deux, A et B, ne peuvent, comme tout à l'heure I, K, d, compter que pour un seul. Nous voilà donc, au point de vue du nombre, quatre contre deux.

Du côté de la qualité, Bertran de Born n'est pas moins bien partagé. L'autorité de I K d'une part, celle du chansonnier de Sault, de l'autre, ne sont pas moindres que celles de A B et de D, et rien ne peut, pour Guilhem de Saint-Gregori, balancer le témoignage de T, qui, outre qu'il attribue formellement la pièce à Bertran de Born, contient aussi l'envoi *Papiols d'agradatge*, qui est, comme je le rappelais tout à l'heure, la marque certaine de son origine.

Mais, si cet envoi est, en faveur de l'opinion que je soutiens, un ar-

[1] *Du Rôle historique de Bertran de Born*, p. 89; *Romania*, t. VIII, p. 268.

gument du plus grand poids, une objection sérieuse est fournie, d'un autre côté, par le couplet adressé à la *Pros comtessa Beatriz* (sans doute Beatrix de Savoie, femme de Raymond Bérenger V, comte de Provence). Je crois que toute difficulté disparaîtra si l'on veut bien admettre l'hypothèse, à mon avis très-plausible, que ce couplet, lequel manque dans tous les mss. qui attribuent formellement la pièce à Bertran de Born, et de plus dans D, est une interpolation, ni plus ni moins que celui qui le suit dans P M, que celui qui le précède dans V, et qu'on trouve isolé et anonyme ailleurs. Le sirventés *Bem plai*, ou la chanson de Giraut de Borneil (*No posc mudar qu'a la dolor*), dont il reproduit le rhythme et les rimes, dut servir de modèle à un grand nombre de compositions [1]. On s'explique facilement que des confusions se soient souvent produites entre ces dernières et leur modèle commun, comme entre les noms de leurs auteurs respectifs. Guilhem de S.-Gregori, Lanfranc Cigala, Guilhem Augier, Blacasset Bertran d'Alamanon (d'après Nostradamus), l'avaient sans doute imitée, et c'est à cette circonstance qu'ils ont dû de se la voir attribuer, à la faveur de telle ou telle interpolation, qui, maintenue dans certains mss., aura disparu dans d'autres copies [2].

III

Un cas tout à fait pareil à celui que je supposais tout à l'heure, pour *Bem plai lo gais temps de pascor*, est celui d'un autre sirventés de Bertran de Born qui, dans le ms. 2814 de la bibl. Riccardi à Flo-

[1] Il nous en reste encore six, sans compter une seconde pièce (*No sai rei ni emperador*) de Giraut de Borneil.

[2] Remarquons en passant qu'une confusion du même genre a dû se produire relativement à la chanson *Dreg e razos es qu'ieu chant em demori*, que la plupart des anciens commentateurs de Pétrarque attribuent, non sans raison, ce semble, à Arnaut Daniel (cf. Crescimbeni, *Vite de' poeti provenzali*, p. 25), et qui, dans l'une des deux seules copies que nous en possédions aujourd'hui (elle est anonyme dans l'autre), est mise sous le nom de Guilhem de Saint-Gregori*. Ce troubadour a composé, sur le modèle de la sextine d'Arnaut Daniel, un poëme du même genre que nous avons encore : il aurait bien pu faire aussi de *Dreg e razos* une imitation dont, grâce, comme pour *Bem plai*, à quelque interpolation, des jongleurs ou des copistes n'auront pas su distinguer l'original. L'inverse paraît avoir eu lieu pour sa sextine, dans un des mss. que Jean de Nostredame a eus à sa disposition. Voy. mon édition de cet auteur, p. 182.

[3] Publiées l'une et l'autre dans les *Gedichte* de Mahn, sous les nos 109 et 437

rence (a de M. Bartsch), est confondu avec une chanson de Peire Vidal, dont il reproduit le rhythme et les rimes. Ce ms. ne donne en entier ni l'une ni l'autre des deux pièces ; mais il a heureusement conservé de chacune d'elles un couplet qui ne se trouve pas ailleurs. La chanson de Peire Vidal *(La lauzet' el rossinhol)* a été publiée par M. Bartsch, dans son édition de ce troubadour, p. 26, d'après le ms. 856 de la B. N. (C), où elle n'a que trois couplets, et par M. Stengel, dans la *Rivista di filologia romanza*, I, 41, d'après le ms. 776 de la Bibliothèque nationale de Florence, qui contient les mêmes couplets que C, et dans le même ordre. Quant au sirventés de Bertran de Born (*Molt m'es descendre carcol*), il se trouve plus ou moins complet dans huit mss., sans compter a, d'après lesquels il a été publié par M. Stimming dans son édition de ce troubadour, p. 178, où il a sept couplets et deux envois. Voici le texte de a. J'imprime en italique ce qui appartient à Peire Vidal, en romain ce qui appartient à Bertran de Born.

[**P. 120**] EN PEIRE VIDALS

I. *Aram va miels qe no sol,*
Cant ieu remir mon anel,
No vei ciutat ni castel
4 *Tug non fasson mon coman,*
E li rei e l'amiran
Me tenon tug per segnior,
Pel gaug e per la douzor
8 *Qem ven davas na Vierna*[1].

II. Q'eu sai un austor tersol
Mudat c'anc non prez auzel,
Coindet e gai e isnel,
Ab cui ieu m'apel Tristan,
12 E tot per aital semblan
M'a pres a emendedor
Et am dat mais de ricor
16 Qe se fos rei de Palerna[2].

[1] C'est ce couplet qui manque dans les deux autres mss. M. Bartsch l'a considéré à tort (*Grundriss*, 364, 5) comme le début d'une pièce différente de *La lauzet 'el rossinhol*.

[2] Ce couplet est le septième dans l'édition de M. Stimming.

III *La lauzet' el rossigniol*
Am mais de nul autre auzel,
Car pel gaug del temps novel
20 *Movon tug primeir(an) lor chan;*
E tot per aital semblan
Co fan l'autre trobador,
Mou ieu mon chan per amor
24 *De ma dona na Vierna*[1].

IV. A(l)ragones fan gran dol,
Catalas e cel d'Ussel[2],
Qe non trobon qils capdel,
28 Mas an segnior fat e gran
Tal qes vana en chantan
E vol mais diners q'onor,
E pendec son ancessor,
32 Don si destruis e s'emferna[3].

V. Pos lo coms Richartz mais vol
Beirmes sai pres Bordel[4]
Qe Conhac[5] ni Mirabel
36 Ni Chartres[6] ni Sain Joan[7]
Grieu cobrera Botenan[8]
Ni feira a son segnior
Bracas[9] moillar per paor,
40 Per q'ieu crei(s) Merlis[10] l'esquerna[11].

[1] Couplet nº 1 dans les autres mss. et dans l'édition de M. Bartsch.

[2] Corr. *Urgel.*

[3] Couplet nº 5 dans l'édit. Stimming.

[4] Corr. *Beiriu e Sai? Bordel,* se trouvant dans le couplet suivant, où la leçon est assurée par l'accord des mss., ne peut être ici qu'une faute. Je n'en vois pas la correction.

[5] Ms. *conhat.*

[6] Peut-être Chastres, près Cognac, siége d'une abbaye de l'ordre de saint Augustin, fondée en 1077.

[7] Sans doute S.-Jean-d'Angely.

[8] Boutavant, château dans le Vexin. Il appartenait alors à Henri II. Philippe-Auguste s'en empara en 1202.

[9] Ms. *bratas.*

[10] J'ignore à quelle prophétie de Merlin cela peut faire allusion.

[11] Ce couplet manque dans Stimming et dans les autres mss.

VI. Quil aguza el esmol
El trencha (come) coma coltel
Lo segnior qe ten Bordel ;
44 Mas trop son espes denan
E mol davas lo trenchan
E plus lejau d'un prior ;
Merce a l'esmoledor,
48 Ben viurai a vi[d' e]terna [1].

VII. Pos la reina d'amor
M'a pres a entendedor,
51 Ben posc far .v. et el terna [2].

VIII. Tristan, per la vostra amor
Mi veiran tornejador
54 A Peitau, qi qes n'esqerna [3].

[1] Couplet n° 2 dans Stimming.
[2] Deuxième *tornada* dans Stimming.
[3] Première *tornada* dans Stimming.

DIALECTES MODERNES

MONOGRAPHIE DU SOUS-DIALECTE

LANGUEDOCIEN

DU CANTON DE LA SALLE-SAINT-PIERRE (GARD)

(Suite)

QUATRIÈME SECTION

L'Article et les Pronoms

a) *L'Article.*— Il y a deux sortes d'articles dans le sous-dialecte languedocien du canton de la Salle : l'article défini, qui s'applique à un objet déterminé, comme *lou chi* (le chien), et l'article indéfini, qui désigne un objet indéterminé, comme *un chi* (un chien).

L'article défini a les deux genres et les deux nombres ; il est :

Lou (le) pour le masc. sing. : *lou loub* (le loup).
La (la) pour le fém. sing. : *la loubo* (la louve).
Lous (les) pour le masc. plur. : *lous loubs* (les loups).
Las (les) pour le fém. pl. : *las loubos* (les louves).

Quand cet article défini, *lou, lous,* est précédé des prépositions *de* et *à* et se trouve devant un substantif commençant par une consonne, l'article et la préposition, se fondant en un seul mot, se contractent. Exemples :

De lou devient *del : lou coutèl del paire* (le couteau du père).
De lous devient *dels, des : lou coutèl des paires* (le couteau des pères.)
A lou devient *al: al prat* (au pré).
A lous devient *als, as : as prats* (aux prés).

L'article défini est sujet à l'élision quand il précède un nom commençant par une voyelle: *ana à l'oustau, à l'ort* (aller à la maison, au jardin).

L'article défini languedocien provient du pronom démonstratif latin *ille, illa;* mais il se dérive de l'accusatif seulement:

Sing. masc.: *lou* (illum).	Sing. fém.: *la* (illam).
Plur. masc.: *lous* (illos).	Plur. fém.: *las* (illas).

De l'accusatif *illum,* le vieux languedocien tirait l'article obsolète *el* (illum). De cet usage, nous avons un reste dans le proverbe :

El foc, fennos amourousos[1]
E la mar.
Sou tres causos damnousos.

L'article indéfini est au singulier *un* (latin unum) pour le masculin, *uno* (unam) pour le féminin ; au pluriel *de* pour les deux genres. Exemples : *un* loub, *uno* loubo ; *de* loubs, *de* loubos, et aussi au masculin *us*[2] (unos), rarement *usses* (*us escloupets,* une paire de sabots ; *us ciseus,* des ciseaux ; *usses cops,* des fois, quelquefois), au féminin, *unos* (unas) et rarement *ussos* (*unos* et *ussos juhios,* des longes ; *resta en unos,* être en repos, ne pas souffler mot).

On dit: *d'us que i'o* (il y en a qui), — acò m'es tout *un* (cela m'est indifférent), et, en proverbe: *Un avertit ni vau dous.*

L'ancien languedocien, employant le nominatif singulier, disait: *us* engendrat « fils unique » (unus ingeneratus), *usquex,* chacun (unusquisque).

[1] Cfr. lang. obs. *El meus fais es leu — S'il just a pena sera salvats, el felo, el pecaire, on aparan ? — Por el deutor sera fadiats* (Cost. d'Alais). — *Els nombres dels ans* (Cost. d'Alais).

[2] — Quand vos-tu gagna, pastouro,
Quand vos-tu gagna
Per mous moutous garda ?
— *Us* escloupets, un davantau
E detz escuts mi cau.
— Acò's un pauc trop, pastouro,
Acò's un pauc trop,
Cau rebattre lous esclots.

b) *Le Pronom.* — Le pronom se met à la place du nom.

Il y a en languedocien cinq espèces de pronoms:

1° Les pronoms personnels, pour indiquer le rôle que les personnes jouent dans le discours. Ce sont:

Singulier:

1re personne, *ieu* (ego),	ieu Jan (moi Jean), quand ieu vole (quand je veux).
obl., *mi* (me), rég. dir.,	mi vole marida (je veux me marier).
— *m'*, *mi* (mihi), rég. ind.,	mi cau de pan (il me faut du pain), m'en cau (il m'en faut).
2e personne, *tu* (tu),	tu faras acò, ieu aissò (tu feras cela, moi ceci).
t', ti (te),	ti vole gagna, vole t'aima (je veux te gagner, je veux t'aimer).
t', ti (tibi),	ti vole fa de be (je veux te faire du bien). t'en cau (il t'en faut).
3e personne, masc., el (illum),	el pot pas (il ne peut pas).
lou (illum),	lou vole (je le veux).
l', li (illi),	li vole fa, l'en vole (je veux lui faire, je lui en veux).
3e personne, fém., elo (illam),	elo vôu (elle veut).
la, lo (illam),	la vole (je la veux), aimo-lo (aime-la).
l', li (illi),	li diguère (je lui dis, je dis à elle), l'en cau.

Pluriel:

1re personne, *nous* (nos),	se supprime devant les verbes: *sèn* (nous sommes), *avèn* (nous avons).
rég. dir., *nous*,	*aimen-nous* (aimons-nous).
rég. indir., *nous*,	*nou'n cau* (il nous en faut), *nous faren tort* (nous nous ferons du tort, nobis).
2e personne, *vous* (vos),	se supprime dans les verbes: *sez* (vous êtes), *avez* (vous avez).
rég. dir., *vous*,	*aimaz-vous* (aimez-vous); *vous aime* (je vous aime).
rég. indir., *vous*,	*vou'n cau* (il vous en faut), *vous farez tort* (vobis).

3e personne, *els, eles* (illos),	se supprime devant les verbes : *sou* (ils sont), *òu* (ils ont).
rég. dir., *lous* (illos),	*lous aime* (je les aime), *aimo-lou* (aime-les).
rég. indir., *lus* (illorum pour illis),	*lus en cau* (il leur en faut), illis.
lus (illorum),	*so lus* (cela d'eux, ce qui leur appartient).
3e personne, fém. pl., (illas),	*elos* se supprime devant les verbes : *sou* (elles sont), *òu* (elles ont).
rég. dir., *las* (illas),	*las aime* (je les aime).
los (illas),	*aime-los* (aime-les).
rég. indir., *lus* (illorum pour illis),	*lus en cau* (il leur en faut, à elles).
lus (illorum),	*so lus* (cela d'elles, ce qui est à elles).

A propos des pronoms personnels, il ne faut pas oublier que si, dans le languedocien actuel, le complément direct se met avant le verbe, ce même complément se mettait après le verbe dans le vieux languedocien. Exemples : *Jehsu dix ad els oc* (Jésus leur dit oui); *oc, Senhor, tu sabs que eu ame te* (oui, Seigneur, tu sais que je t'aime).

Pronom réfléchi de la troisième personne singulier :

S' si (sibi),	*si fa tort* (se nuire), *s'en dono* (il s'en donne), *si fa mau* (se faire du mal).
S', se (sē)	*cad'un per se* (chacun pour soi), *s'aima* (s'aimer), *s'aimàvou* (ils s'aimaient).

Le pronom *en*, qui provient du latin *indè*, employé dans le latin populaire pour *ex illo, ab illo*, sert à remplacer *de* suivi du pronom. Exemples : l'*en* bailarai (je lui en donnerai, c'est-à-dire *de cela*), t'*en* farai veire (je t'*en* ferai voir).

Ce pronom se rend en languedocien par *ni* très-souvent. Exemples : *un som ni meno un autre* (un sommeil en amène un autre); *las Cevenos sou de mountagnos ; n'ai vis la pus nauto* (les Cévennes sont des montagnes ; j'en ai vu la plus élevée).

Le pronom languedocien *i*, y, dérive du latin *ibi* (là), employé par le latin populaire avec le sens de *illi, illis*. Exemples : *i vau* (j'y vais); *se vouhiei i fa de mau* (si je voulais lui

faire du mal, illi); *i done tout moun de que* (je lui donne tout mon avoir), *quantos belos fihos! i lus farai un present!* (ô les belles filles ! je leur ferai un cadeau, illis).

2° Les pronoms possessifs remplacent le nom et marquent la possession. Ce sont, en languedocien :

1re personne	masc. sing., *lou mieu* et *lou mieune* (meum).
	fém. sing., *la mieu* et *la mieuno* (meam).
	masc. pl., *lous mieus* (meos), *lous mieunes*.
	fém. pl., *las mieus, las mieunos* (meas).
2e personne	masc. sing., *lou tieu, lou tieune* (tuum).
	fém. sing., *la tieu, la tieuno* (tuam).
	masc. pl., *lous tieus, lous tieunes* (tuos).
	fém. pl., *las tieus, las tieunos* (tuas).
3e personne	masc. sing., *lou sieu, lou sieune* (suum).
	fém. sing., *la sieu, la sieuno* (suam).
	masc. pl., *lous sieus, lous sieunes* (suos).
	fém. pl., *las sieus, las sieunos* (suas).
	obs., *la sio*.

Une chanson fait dire aux habitants du Gévaudan :

Cal tanja de mìo, Peyre,
Cal tanja de mìo.
— Cal pas faire acò, moun ome,
Cal pas faire acò :
Cal garda cadun *la siò*.

Cfr. ce dire des enfants :

Ai uno cavalo enclarinado
Lou que la desenclarinarò
La clarino serò *siò*.

Du pronom possessif languedocien il faut rapprocher l'adjectif possessif languedocien :

Sing.	*moun* (meum),	*toun* (tuum),	*soun* (suum),
	ma (meam),	*ta* (tuam),	*sa* (suam),
Pl.	*mous* (meos),	*tous* (tuos),	*sous* (suos),
	mas (meas),	*tas* (tuas),	*sas* (suas),

et se souvenir qu'en latin le même mot était à la fois adjectif possessif et pronom possessif.

1re personne	masc. sing., *lou nostre;*	pl., *lous nostres.*
	fém. sing., *la nostro;*	pl., *las nostros.*
2e personne	masc. sing., *lou vostre;*	pl., *lous vostres.*
	fém. sing., *la vostro;*	pl., *las vostros.*
3e personne	masc. sing., *lou lus* ou *so lus;*	pl., *lous lus* ou *so lus.*
	fém. sing., *la lus;*	pl., *las lus.*

Nostre = *nostrum*, — *vostre* = *vostrum* pour *vestrum* et *vostro* = *vostram* pour *vestram*.

Le proverbe dit :

Que *des sieus* vôu parla,
Pichoto bouco ni deu fa.

3° Les pronoms démonstratifs qui servent à montrer la personne ou la chose dont on parle sont passés du latin au languedocien. Ce sont :

Aqueste, *aquesto* (eccistum, eccistam), qui désignent les objets les plus rapprochés.

Aquel, *aquelo* (eccillum, eccillam), qui désignent les objets les plus éloignés.

Aissò, so, ço, ce (ecce hoc), « ce. »

Acò (ecce quod), « cela, ce que. »

Sing. masc.,	*aqueste* (celui-ci),	*aquel* (celui-là).
fém.,	*aquesto* (celle-ci),	*aquelo* (celle-là).
Pl. masc.,	*aquestes* (eccistos),	*aqueles* (eccillos).
fém.,	*aquestos* (eccistas)	*aquelos* (eccillas).

Le languedocien *so que*, « ce que » = ital. *ciocche*.

Dans cette phrase : « Efan, toumbaras, *ou* veze » (Enfant, tu te laisseras tomber, je le prévois), *ou* signifie *cela*, et vient du neutre *hoc*.

Dire ni *oc* ni nou (ne dire ni oui ni non). Ici *oc* signe de l'affirmation en languedocien = neutre *hoc*.

Lang. *oi*, oui, = *hoc illud*.

Lang. *aicì*, ici, = *ecce hic* et lang. *aquì*, là = *ecce hic*.

Lang. *acò's oc*, c'est certain = *ecce quod ist hoc*.

Lang. *an d'acò*, pour cela; *en d'acò*, avec cela, pourtant.

4° Les pronoms relatifs, qui unissent le nom ou le pronom

dont ils tiennent la place à la phrase qui les suit, sont en languedocien :

Que, cau, dount, dont, oun, ont, ount, ounte.

Que, que, quoi (latin quam, quid, quod).

Cau, « qui, quel, lequel et laquelle », est employé pour les deux genres et vient du latin *qualis*. Exemples : Cau es *lou, la* que ven ? (Qualis est illum, illam quem, quam venit ?)—Cau es la que canto ? (Qualis est illam quam cantat ?) — Cau es que canto ? (Qualis est quem cantat ?) — Cau canto ? (Qualis cantat ?)

D'ount, « dont, d'où, de là », vient du latin *de undè*. Exemple: *D'ount davalos ?* (D'où descends-tu ?)

Ount, ount, on, « où. » Exemple : *ount, ounte, on que* (où que ?) Cf. *cauque que cauco que,* qui que ce soit qui. Exemples : *cauque ome que* (quelque homme qui), *cauco fenno que* (quelque femme qui), *quantes* et *quantos*, quels, lesquels, lesquelles.

5° Les pronoms indéfinis, qui désignent une chose ou une personne d'une manière vague et indéterminée, sont en languedocien :

Coucon, « quelque chose », dont le diminutif est *coucoumet,* quelque petite chose.

Caucus, cauqu'uno, quelqu'un, quelqu'une (quisque unus).

L'autre, l'autro, l'autre (du latin *alter, altera*).

Degus, personne (latin nec unus).

Om, om, on, on, homme (du latin *homo*). *Tout om,* « tout homme, tout le monde, chacun. » Tout *on* aici vous fo d'amistousos. (Tout le monde ici a des prévenances pour vous, vous prévient.)

L'un l'autre, l'uno l'autro, l'un l'autre, l'une l'autre (unus alter, una altera). On dit proverbialement des enfants : *un tèn l'autre* (l'un tient l'autre).

Re, res, rien, du latin *rem*.

Pressouno, personne, du latin *persona*.

Nulh, nulho, nul, nulle (du latin *nullus, a*).

La mage part, la plus grande partie, la plupart, etc.

CINQUIÈME SECTION

Conjugaison languedociennne des verbes « Être, Avoir, Aimer, Venir, Fleurir, Savoir, Craindre et Prendre. »

INDICATIF PRÉSENT

sui (lat. sum)
siès (es)
es (est)
sen (sumus)
sèz (estis) = b. lat. *sutis*
sou (sunt).

PASSÉ DÉFINI

seguère
seguères
seguèt
seguèn
seguèz
seguèrou.

CONDITIONNEL PRÉSENT

seriei (essere et habere)
seriès
serié
serian
seriaz
serièu.

IMPARFAIT

ère (eram)
èros (eras)
èro (erat)
èrian (eramus)
èriaz (eratis)
èrou (erant).

FUTUR

serai (essere habeo)
seras (— habes)
serò (— habet)
seren (— habemus)
serez (— habetis)
seròu (— habent).

SUBJONCTIF PRÉSENT

que siègue
que siègues
que siègue
que seguen
que seguez
que siègou.

IMPARFAIT

que seguesse
que seguesses
que seguesse
que seguessian
que seguessiaz
que seguèssou.

PLUS-QUE-PARFAIT

que seguesse estat, etc.

INFINITIF PRÉSENT

estre. lang. obs. *esser, esse*, italien *essere*, sp.-pg. *ser* (du latin vulgaire *essere*. sr. = str.).

INFINITIF PASSÉ

estre estat (essere status).

PARTICIPE PRÉSENT

estien, estien.

PARTICIPE PASSÉ

estat, estado (status, stata).

NOTA. — On dit :
Estaz siau, restez tranquille.
En prou gens per nous defendre.
(*En* = nous sommes.)

IMPÉRATIF

siègues
seguen
seguez, sieguez, estaz, siègou.

INDICATIF PRÉSENT

ai (habeo)
as (habes)
o (habet)
aven (habemus)
avez (habetis)
òu (habent)

IMPARFAIT

aviei (habebam)
aviès (habebas)
avié (habebat)
avian (habebamus)
aviaz (habebatis)
avièu (habebant).

PASSÉ DÉFINI

aguère (habueram)
aguères (habueras)
aguèt (habuit)
aguèn (habuimus)
aguez (habuistis)
aguèrou (habuerunt).

FUTUR

aurai (habere habeo)
auras —
aurò —
auren —
aurez —
auròu (habere habent).

CONDITIONNEL PRÉSENT

auriei
auriès
aurié.
aurian
auriaz
aurièu.

SUBJONCTIF PRÉSENT

que ague (habeam)
que agues (habeas)
que ague (habeat)
que aguen (habeamus)
que aguez (habeatis)
que àgou (habeant).

IMPARFAIT

que aguesse (habuissem)
que aguesses (habuisses)
que aguesse (habuisset)
que aguessian (habuissemus)
que aguessiaz (habuissetis)
que aguèssou (habuissent).

IMPÉRATIF

agues
aguen
aguez
àgou.

INFINITIF PRÉSENT

ave, aver (habere). Cf. *avedre, agudre*, avoir[1].

PARTICIPE PRÉSENT

aguen (habentem).

PARTICIPE PASSÉ

agut, agudo : avut, avudo et *avedut, avedudo* (habutus, habuta et habututus, habututa).

INDICATIF PRÉSENT

aime
aimos
aimo
aiman
aimaz
àimou.

[1] *Avedre* (pour avendre) et *aveu* = latin *advenire*.

IMPARFAIT

aimave
aimavos
aimavo
aimavian
aimaviaz
aimàvou

PARFAIT

aimère
aimères
aimèt
aimen
aimez
aimèrou.

FUTUR

aimarai
aimaras
aimarò
aimaren
aimarez
aimaròu.

CONDITIONNEL PRÉSENT

aimariei
aimariés
aimarié
aimarian
aimariaz
aimarièu.

IMPÉRATIF

aimo
aimen
aimaz
qu'àimou.

SUBJONCTIF PRÉSENT

que aime
que aimes
que aime
que aimen
que aimez
que àimou.

IMPARFAIT

que aimèsse
que aimesses
que aimesse
que aimessian
que aimessiaz
que aimèssou.

INFINITIF PRÉSENT

aima (amare).

PARTICIPE PRÉSENT

aiman, aimant.

INFINITIF PASSÉ

avé, ou avedre aimat.

PARTICIPE PASSÉ

aimat, aimado.

INDICATIF PRÉSENT

vène
vènes
vèn ou vènt
venen
venez
vènou.

IMPARFAIT

veniei
veniès
venié
venian
veniaz
venièu.

PARFAIT

venguère
venguères
venguet
venguen
venguez
venguèrou.

PASSÉ INDÉFINI

sui vengut, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

ère vengut, etc.

FUTUR

vendrai, cf. *vendre*, vendre (au futur).
vendras
vendrò.
vendren
vendrez
vendròu.

FUTUR PASSÉ

serai vengut, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

vendriei, cf. *vendre*, vendre, au conditionnel présent.
vendriès
vendrié.
vendrian
vendriaz
vendrièu.

CONDITIONNEL PASSÉ

seriei vengut, etc.

IMPÉRATIF

vèni
venez
que vèngou.

SUBJONCTIF PRÉSENT

que vengue
que vengues
que vengue
que venguen
que venguez
que vèngou.

PASSÉ

que siègue vengut.

IMPARFAIT

que venguesse
que venguesses
que venguesse
que venguessian
que venguessiaz
que venguèssou.

PLUS-QUE-PARFAIT

que seguesse vengut, etc.

INFINITIF PRÉSENT

venì.

INFINITIF PASSÉ

estre vengut.

PARTICIPE PRÉSENT

venguen.

PARTICIPE PASSÉ

vengut, *vengudo* (venutus, venuta).

INDICATIF PRÉSENT

flourisse
flourisses
flourìs
flourissen
flourissez
flourìssou

IMPARFAIT

flourissiei
flourissiès
flourissié
flourissian
flourissiaz
flourissièu.

PASSÉ DÉFINI

flouriguère
flouriguères
flouriguet

flouriguen
flouriguez
flouriguèrou.

PASSÉ INDÉFINI

ai flourit, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR

aguère flourit, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

aviei flourit, etc.

FUTUR

flourirai
flouriras
flourirò
flouriren
flourirez
flouriròu.

FUTUR PASSÉ

aurai flourit, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

flouririei
flouririès
flouririé
flouririan
flouririaz
flouririèu.

CONDITIONNEL PASSÉ

auriei flourit, etc.

On dit aussi :

aguesse flourit, etc.

IMPÉRATIF

flourìs
flouriguen
flourissez
que flourìgou.

PASSÉ

que ague flourit, etc.

IMPARFAIT

que flouriguesse
que flouriguesses
que flouriguesse
que flouriguessian
que flouriguessiaz
que flouriguèssou.

PLUS-QUE-PARFAIT

que aguesse flourit, etc.

INFINITIF PRÉSENT

flourì (florere).

INFINITIF PASSÉ

avedre flourit.

PARTICIPE PRÉSENT

flourissen, flouriguen, n. pr. Florent (flourentem).

PARTICIPE PASSÉ

flourit, flourido.

NOTA. — On dit :

uno poulido flourido (une belle floraison). Cf. *uno culido, uno espandido, uno espelido,* etc.

INDICATIF PRÉSENT

sai, sabe
sabes
sab
saben
sabez
sàbou.

IMPARFAIT

sabiei
sabiès
sabié
sabian
sabiaz
sabièu.

PASSÉ DÉFINI

sabeguere *ou* saupieguère
sabeguères *ou* saupieguères
sabeguèt *ou* saupieguèt
sabeguen *ou* saupieguen
sabeguez *ou* saupieguez
sabeguèrou *ou* saupieguèrou.

PASSÉ INDÉFINI

ai sabegut *ou* saupiegut, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR

aguère sabegut *ou* saupiegut *ou* saupiut, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

aviei sabegut *ou* saupiegut, etc.

FUTUR

sauprai
saupras
sauprò
saupren
sauprez
saupròu.

FUTUR ANTÉRIEUR

aurai sabegut, saupiegut, saupiut, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

saupriei
saupriès
sauprié
sauprian
saupriaz
saupriéu.

CONDITIONNEL PASSÉ

auriei sabegut, saupiegut, saupiut.

IMPÉRATIF

saupio, saupies et saupiegues.
saupieguez
que saupiou ou saupièguou.

SUBJONCTIF PRÉSENT

que saupie, saupiegue *ou* sabegue.
que saupies
que saupie
que saupien
que saupiez
que sàupiou, saupièguou, sabèguou.

PASSÉ

que ague saupiut, sabegut, saupiegut, etc.

IMPARFAIT

que saupiesse, sabeguesse, saupieguesse
que saupiesses, sabeguesses, saupieguesses
que saupiesse, sabeguesse, saupieguesse
que saupiessian, sabeguessian, saupieguessian.
que saupiessiaz, sabeguessiaz, saupieguessiaz.
que saupièssou, sabeguèssou, saupieguèssou.

PLUS-QUE-PARFAIT

que aguesse saupiut, sabegut, saupiegut, etc.

INFINITIF PRÉSENT

saupre, *obs.* saber, sauber, saver.

INFINITIF PASSÉ

avedre saupiut, sabegut, saupiegut.

PARTICIPE PRÉSENT

saupien, sabeguen, saupieguen.

PARTICIPE PASSÉ

saupiut, sabegut, saubut, saupiegut, sagut, seu, sachut (latin saputus).

INDICATIF PRÉSENT

cregne *et* crenisse
cregnes *et* crenisses
cren *et* crenìs
cregnen *et* crenissen
cregnez *et* crenissez
crègnou *et* crenìssou.

IMPARFAIT

cregniei *et* crenissiei
cregniès *et* crenissiès
cregnié *et* crenissié
cregnian *et* crenissian
cregniaz *et* crenissiaz
cregnièu *et* crenissièu.

PASSÉ DÉFINI

creniguère
creniguères
creniguèt
creniguen
creniguez
creniguèrou.

PASSÉ INDÉFINI

a creń, crenit, crenigut, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR

aguère cren, crenit, crenigut, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

aviei cren, crenit et crenigut, etc.

FUTUR

crenirai, crendrai
creniras, crendras
crenirò, crendrò
creniren, crendren
crenirez, crendrez
crenìrou, crendròu.

FUTUR ANTÉRIEUR

aurai cren, crenit, crenigut, etc.
On dit aussi :
aguesse cren, crenit, crenigut, etc.

IMPÉRATIF

cren, crenìs, crenigues
cregnez, crenissez, creniguez
cregnen, creniguen.
crègnou, crenìgou.

SUBJONCTIF PRÉSENT

que cregne, crenigue
que cregnes, crenigues
que cregne, crenigue
que cregnen, creniguen
que cregnez, creniguez
que crègnou, crenìgou.

PASSÉ

que àgou cren, crenit, crenigut, etc.

IMPARFAIT

que creniguesse
que creniguesses
que creniguesse
que creniguessian
que creniguessiaz
que creniguèssou.

INFINITIF PRÉSENT

cregne, crenì *et* crendre (latin *tremere*).

INFINITIF PASSÉ

avedre cren, crenit, crenigut.

PARTICIPE PRÉSENT

cregnen, creniguen.

PARTICIPE PASSÉ

cren, crenit, crenigut.

INDICATIF PRÉSENT

prene
prenes
pren
prenèn
prenèz
prènou.

IMPARFAIT

preniei
preniès
prenié
prenian
preniaz
prenièu.

PASSÉ DÉFINI

prenguère
prenguères
prenguèt
prenguèn
prenguèz
prenguèrou.

PASSÉ INDÉFINI

ai pres, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR

aguère pres, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

aviei pres, etc.

FUTUR

prendrai
prendras
prendrò
prendren
prendrez
prendròu.

FUTUR PASSÉ

aurai pres, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT

prendriei
prendriès
prendrié
prendrian
prendriaz
prendrièu.

CONDITIONNEL PASSÉ

auriei pres, etc.

On dit aussi :

aguesse pres, etc.

IMPÉRATIF

pren
prenguen
prenez
que prèngou.

SUBJONCTIF PRÉSENT

que prengue
que prengues
que prengue
que prenguen
que prenguez
que prèngou.

PASSÉ

que ague pres, etc.

IMPARFAIT

que prenguesse
que prenguesses
que prenguesse
que prenguessian
que prenguessiaz
que prenguèssou.

PLUS-QUE-PARFAIT

que aguesse pres, etc.

INFINITIF PRÉSENT

prene, *obs.* prendre, pendre, prenre *et* penre.

INFINITIF PASSÉ

avedre pres.

PARTICIPE PRÉSENT

prenen, prenguen.

PARTICIPE PASSÉ

pres, *preso*, obsol. prens, preins : fenno *prens*, femme grosse.

(*A suivre.*)

FESQUET.

UN ROUSARI DE CAMADO

EN ORDRE AUFABÈTI

Dedica i dos chatouneto de F. Dounadiéu, de Beziès

A fuguè 'n bel Aiglas, un trevaire dóu cèu,
Que, sèns parpeleja, belavo lou soulèu.

B fuguè 'n Bastimen enflouca de floureto,
Que la mar miraiavo en sis aigo lindeto.

C fuguè 'n Castelas eilamount sus un ro,
Envòuta d'eurre verd, abita de blanc chot.

D fuguè lou Divet qu'aviè sus lis espalo,
Tau qu'un parpaioun blu, dos aleto pourpalo.

E fuguè 'n Enfantoun, à frisoun de fin or,
Un clerjoun à l'autar, un cantadour au Cor.

F fuguè 'n Felibre, enemi de la proso,
Qu'enfantavo de vers coume un rousié de roso.

UN ROSAIRE DE CAMÉES

EN ORDRE ALPHABÉTIQUE

Dédié aux deux filletes de F. Donnadieu, de Béziers

A était un grand Aigle, un habitué du ciel, — qui, sans cligner, contemplait le soleil.

B était un Navire festonné de fleurs,—que la mer reflétait dans ses ondes diaphanes.

C était un grand Château là-haut, au loin sur un rocher,—environné de lierre vert, habité de blancs hiboux.

D était le petit Dieu qui portait sur ses épaules,— tel qu'un papillon bleu, deux petites ailes purpurines.

E était un Enfant à boucles de fin or,—un petit clerc à l'autel, un chanteur au chœur.

F était un Félibre, ennemi de la prose, — qui enfantait des vers comme un rosier des roses !

G fuguè 'n Gau-galin, au ribas d'un canau,
I petalo escarlato, au vistoun fasènt gau.

H fuguè 'no Letro, i'a long tèms embandido,
Coume un laid pau-de-sen, de la lengo escarido.

I fuguè 'n verd Iscloun au mitan d'un pesquié,
Ounte un ciéune nivous si pichot escoundié.

J fuguè Jacoumar, que sounavo à la vilo :
— « Levo-te boulegouno » e « coucho-te tranquilo. »

L fuguè 'no Lono ounte, i tèms di calour,
Gafavoun de flamènt i rousènqui coulour.

M fuguè 'N Mistral, lou pouëto di Santo,
Lou capèu de travès, la figuro escalanto.

N fuguè 'n Nistoun, amata dins soun nis,
Envirouna de fueio e de boutounet lisc.

O fuguè 'n Oulivié renous e seculàri,
De cigalo clafi, sus un baus soulitàri.

P fuguè lou Grand Papo aubourant si dos man
Pèr beni Dounadiéu e si gèntis enfant.

G était un Coquelicot, à la rive d'un canal,—aux pétales écarlates, réjouissant à l'œil.

H était une lettre, il y a longtemps bannie,— comme un laid bon à rien, de la langue chérie.

I était un Ilot vert, au centre d'un étang, — où un cigne blanc comme la neige cachait ses petits.

J était Jacquemart [1], qui disait à la ville : — « Éveille-toi activement » et « repose-toi tranquillement. »

L était une Lagune où, au temps des chaleurs,— des flamants roses marchaient comme dans un gué.

M était En Mistral, le poëte des Saintes [Maries],—le chapeau de côté, la figure aspirante.

N était un Nourisson, blotti dans son nid, — environné de feuilles et de petits boutons lisses.

O était un Olivier, noueux et séculaire, — comblé de cigales, sur un rocher isolé.

P était le Grand Pape, élevant ses deux mains —pour bénir Dounadieu et ses gentilles fillettes.

[1] Jacquemart, nom qu'on a donné à la figure sonnante de l'horloge de l'hôtel de ville d'Avignon.

Q fuguè 'n bon Quaquer que la gauto clinavo
E lou jour e la niue si pouce reviravo.

R fuguè lou Rose azuren e grandas
Qu'anavo coume un tron, à travès lou campas.

S èro lou Soulèu, aquéu Diéu de Prouvènço,
Que ie largo l'amour e lou vin de jouvènço,

T fuguè 'n Tambourin que noun devié, parai?
Dóu galoi galoubet se desmama jamai.

U fuguè 'n Unicor, au desert fasènt flòri
E dreissant, ufanous, sa grand bano d'evòri.

V fuguè lou bon Vin qu'ai ! ai ! ai ! n'isto plus,
Car lou verme marrit sèns façoun l'a begu !

X fuguè Xercès, lou grand rei que cargavo
D'or e de brassalet un aubras qu' amiravo.

Z fuguè 'n Zefir qu'escampavo pertout
Lou perfum d'un blanc ile em' un poulit flou-flou.

William-C. Bonaparte-Wyse.

Q était un bon Quaker qui penchait la joue, — et le jour et la nuit retournait ses pouces.

R était le Rhône, azuré et vaste, — qui allait comme un coup de tonnerre à travers la plaine.

S était le Soleil, ce dieu de la Provence, — qui lui lance l'amour et le vin de jeunesse.

T était le Tambourin, qui ne devrait jamais, n'est-ce pas? — se séparer du galoubet joyeux.

U était une Licorne, s'épanouissant au désert — et haussant pompeusement sa grande corne d'ivoire.

V était le bon Vin, qui n'existe plus, hélas ! — car le méchant ver l'a bu sans façon.

X était Xerxès, le grand roi, qui chargeait — d'or et de bracelets un grand arbre qu'il admirait[1].

Z était un Zéphyr, qui éparpillait partout — le parfum d'un blanc lys avec un charmant souffle.

William-C. Bonaparte-Wyse.

[1] Voir Élien, *Var. Hist.*, liv. II, ch. 8.

VARIÉTÉS

—

LES PARTICIPES *OSÉ, AVISÉ, ENTENDU*, DANS LES LOCUTIONS *UN HOMME OSÉ, UN HOMME AVISÉ, UN HOMME ENTENDU*.

Dans son savant livre : *Histoire et Théorie de la Conjugaison française* (nouvelle édition, 1878, p. 6), M. Chabaneau explique par un souvenir des déponents latins le sens actif des participes *osé, avisé, entendu*, dans les locutions *un homme osé, un homme avisé, un homme entendu*, etc. Cette opinion, partagée par M. Tobler, a été combattue par Littré dans un article du *Journal des savants* (1869, p. 375), plus tard reproduit dans ses *Études et Glanures*. D'après Littré, *oser, aviser, entendre*, ordinairement transitifs, deviennent intransitifs en changeant de sens, et l'on dit *oser en quelque chose, aviser à quelque chose, entendre à quelque chose*[1], d'où les participes *osé, avisé, entendu*, qui ne doivent pas plus avoir le sens passif que *mort, arrivé, monté*, etc., mais sont synonymes de *hardi, intelligent, habile*.

Cette explication est séduisante, et M. Chabaneau s'y est rallié dans ses *additions*, p. 129. Il me semble pourtant qu'elle ne peut être définitivement acceptée.

En effet, les verbes neutres se divisent en deux grandes classes : ceux qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* et ceux qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. La première, seule, donne naissance à des participes qui peuvent s'employer seuls, à des participes indépendants. On dit *mort, arrivé, tombé*... de *mourir, arriver, tomber*, qui se conjuguent avec *être* ; on ne dit pas *nui, parlé, ri*... de *nuire, parler, rire*, qui se conjuguent avec *avoir*. Littré lui-même, dans son article, explique pourquoi.

Or, *oser, aviser, entendre*, aussi bien comme neutres que comme transitifs, se conjuguent avec *avoir : j'ai osé en..., j'ai avisé à..., j'ai entendu à...*. Comment pourraient-ils former des participes indépendants?

Voici une raison plus subtile et que j'avance plus timidement. Les participes formés de verbes neutres ont un sens passé, très-net le plus

[1] Dans son *Dictionnaire*, Littré ne mentionne pas *entendre à* avec ce sens, mais seulement avec ceux de *être occupé à* et de *consentir*. Au contraire, il consacre à *s'entendre à* un long paragraphe.

souvent, un peu effacé quelquefois, toujours reconnaissable. En est-il de même des participes en question ? Traduisons par des formes temporelles *mort, arrivé, tombé, venu,* nous dirons : *qui est mort, qui est arrivé, qui est tombé, qui est venu*. Faisons de même pour *osé, avisé, entendu*..., et nous dirons : *qui ose, qui avise, qui entend*.

Il semble donc que M. Chabaneau ait fait preuve d'une déférence excessive pour l'éminent auteur du *Dictionnaire,* en acceptant l'explication que nous venons de discuter et en abandonnant celle qu'il avait lui-même émise. Pour nous, s'il nous fallait choisir entre l'une et l'autre, ce serait celle-ci que nous choisirions.

Mais peut-être est-il possible d'en donner une troisième. *Passionné, repenti, conjuré* et d'autres participes du même genre, ont un sens actif analogue à celui de *avisé, entendu ;* pour eux, moins encore que pour *avisé* et *entendu,* on ne saurait accepter l'explication par le neutre. N'est-il pas tentant d'expliquer d'une même manière l'emploi analogue de tous ces mots ? Or *passionné, repenti, conjuré,* se rattachent sans aucun doute aux verbes réfléchis *se passionner, se repentir, se conjurer; avisé, entendu,* viendraient de même des verbes réfléchis *s'aviser de, s'entendre à. S'oser* a-t-il jamais été employé avec le sens de *se hasarder?* La chose est plus que douteuse ; mais nous reviendrons sur *osé* un peu plus loin.

Cette explication tombe-t-elle sous le coup des objections formulées plus haut ? Nous ne le pensons pas.

En effet, quelques verbes *réfléchis propres* ont des participes indépendants : *s'évanouir, se réfugier, s'évader, s'enfuir* (voir Littré, *Dictionnaire*). *Se repentir* est dans ce cas. — D'autre part, on assimile aux *réfléchis propres* « un certain nombre de verbes transitifs qui prennent dans la forme réfléchie un sens différent de celui qu'ils ont à l'actif[4] »; c'est le cas pour *se passionner, se conjurer,* et aussi pour *s'aviser de, s'entendre à,* qui peuvent ainsi former les participes indépendants *passionné, conjuré, avisé, entendu*.

2° Nous avons dit que les participes indépendants formés de verbes neutres gardaient toujours un sens passé. Il en est ainsi pour quelques-uns des participes issus de réfléchis propres, mais non pour tous. Un participe se ressent toujours de son origine, et, le verbe réfléchi marquant une chose faite et subie par le sujet, par conséquent une action toujours passagère et un état plus durable qui en résulte, le participe issu d'un verbe réfléchi peut marquer surtout l'action, c'est-à-dire le passé, ou surtout l'état qui a suivi, c'est-à-dire le présent. Le

[4] Ayer, *Grammaire comparée de la langue française,* 3e édit., p. 189, 452.

sens passé domine dans *évanoui, réfugié, évadé, enfui* (= *qui s'est évanoui, qui s'est réfugié, qui s'est évadé, qui s'est enfui*); *repenti* marque plutôt le présent (*qui se repent*).

De même pour les autres participes examinés : *conjuré* = *qui s'est conjuré* ; mais *passionné* = *qui se passionne, avisé* = *qui s'avise, entendu* = *qui s'entend*. Ils ont pris d'autant plus volontiers un sens présent, — il serait plus juste de dire : un sens durable, — qu'ils marquaient, non un fait matériel, comme *évadé, réfugié, conjuré*, etc., mais un fait intellectuel ou moral, plus porté à se répéter, à devenir un état constant, une qualité. *Passionné, avisé, entendu*, sont ainsi devenus comme des adjectifs de qualité.

La même observation s'applique à *osé*, et *osé*, nous l'avons dit, ne vient pas d'un verbe réfléchi ; mais, en tant que participe indépendant, vient-il, davantage d'un verbe neutre ? Non, sans doute, et nous croyons plutôt que l'analogie a exercé sur ce mot une double influence : l'ancienne langue possédait l'adjectif *os*, dérivé direct du latin *ausum* ; de son côté, le verbe neutre *oser* formait ses temps composés avec un participe *osé* non indépendant. *Os* a disparu devant *osé*, et celui-ci, en revanche, a accepté les fonctions du mot qu'il supplantait. Devenu participe indépendant, il a pris un sens présent, disons mieux, durable, soit par un nouvel effet de l'analogie, soit plutôt parce qu'il a un sens moral analogue à ceux de *avisé* et de *entendu*.

Ainsi le souvenir du déponent latin serait visible dans *osé*, comme dans *juré* = *juratum*, comme dans d'autres mots encore, et M. Chabaneau aurait en partie raison. Littré aussi aurait eu raison de chercher dans notre langue même la raison d'être de l'emploi qu'il étudiait ; de plus, en tirant *avisé, entendu*, de verbes neutres, il ne se serait trompé qu'à moitié, puisque *s'aviser, s'entendre*, sont des réfléchis neutres qu'on doit analyser : *aviser pour soi, entendre pour soi* ; mais les hypothèses des deux savants, toutes deux insuffisantes, devraient être associées et complétées, comme nous avons essayé de le faire. Telles sont les conclusions que nous proposons.

E. Rigal.

CHRONIQUE

Livre donnés a la Bibliothèque de la Société. — Cels Gomis (D.) : lo Llamp y 'ls Temporals. Barcelona, Alvar Verdaguer, 1884; in-16, xxiv-72 pages ;

Constans (L.) : Chrestomathie de l'ancien français (IX-XVe siècles à l'usage des classes, précédée d'un tableau sommaire de la littérature

française au moyen âge et suivie d'un glossaire étymologique détaillé. Paris, Vieweg, 1884; in-8o, XLVIII-372 pages (don de M. Vieweg ;

Fallières : Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 19 avril 1884. Paris, Imprimerie nationale, 1884; in-4o, 12 pages (don de M. le M. le Ministre de l'Instruction publique);

Favre : édition du Centenaire. Œuvres choisies de l'abbe Favre : l'Opera d'Aubai, la Vida de Jan-l'an-pres, lou Tresor de Sustancioun, lou Siege de Cadaroussa, lou Sermoun de moussu Sistre, la Fam d'Erisitoun, Estrena à Mounsegnou de Sent-Priest, Dedicaça de l'Oudisseia, Satyres et Epigrammes. Montpellier, Grollier et fils, 1884; in-4o, à 2 col., 54 pages (don du Comité du Centenaire de Favre ;

Forestié (Ed.) : la Cabreta blanca de Cabrairet, légende quercynoise du XIVe siècle. Montauban, Ed. Forestié, 1884; in-8o, 8 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): la Collection Jourdan et la Station gallo-romaine de Mons Seleucus. Gap, Jouglard, 1883 ; in-8o, 32 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): Documents inédits relatifs à l'Argentière (XIIIe et XVIIIe siècles). Gap, Jouglard, 1884 ; in-8o, 32 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul : Doléances d'un archiviste du XVe siècle et autres documents relatifs à l'Argentière publiés avec dédicace respectueuse. Gap, Jouglard, 1884; in-8o, 12 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): Fragments de l'histoire des évêques de Gap, par Vallon-Corse: Léger d'Eyrargues et Guillaume Forestier (1411-1442). Gap, Jouglard, 1883 ; in-8o, 24 pages ;

Guillaume (l'abbé) : Note sur les dépendances de l'abbaye de Lérins au diocèse de Gap. Gap, Jouglard, 1883 ; in-8o, 20 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): Observations sur l'édition du Mystère de Saint-André de l'abbé J. Fazy, curé à Lettret. Gap, Jouglard, 1884 ; in-8o, 16 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): Origine de l'église de Gap, d'après Vallon-Corse (1720-1791). Gap, Jouglard, 1883 ; in-8o, 24 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): le Registre du bailliage de Gap de 1554 à 1592. Spécimen de l'Inventaire-sommaire des archives des Hautes-Alpes. Gap, Jouglard, 1884; in-8o, 30 pages;

Guillibert (Hippolyte) : les Barreaux latins à la Cour d'Aix. Aix-en-Provence, Illy et Brun, 1884; in-8o, 12 pages ;

Pascal (F.) : Escoro de la mountagno. L'Iliado d'Oumèro. Premie chant, revira en parlar des Autos-Alpos. Gap, J.-C. Richaud, 1884; in-8o, 32 pages ;

Pépratx (Justin): l'Atlantide, poëme catalan de Don Jacinto Verdaguer, traduit en vers français. Paris, Charles Bayle et Ce, 1884; in-12, 236 pages ;

Roque-Ferrier (A.) : les Félibres. Sir Bonaparte-Wyse. Gap, Richaud, 1882 ; in-8o, 12 pages (Extr. de la *Revue des langues romanes*):

Tavernier (Eugène): la Renaissance provençale et Roumanille. Paris, Jules Gervais, 1884; in-8o, 28 pages ;

Vergne (Louis): Prospectus en vers languedociens des « Printanieiras. » Montpellier, Martel, 1884 ; in-8o, 4 pages.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

DIALECTES MODERNES

LE GARÇOU QUE VAI DEMANDA 'NO FILLO EN MARIDAGE

Counte en patois marchois de la partido sud dou cantou de Guéret et de quouquas coumunas vésinas [1].

Le counte que vàu vous dire, po n'àitre pas vieu coumo Vieillas-Rodas [2], n'éi cispendant pas nuvé. Où remounto, en éifet, òu temps déijà bien éilugna que lo museto enflado de Maréix òube de Jabrillas [3], en lançant dins lo campagno sous airs bien counegus, fazhio coure soubre soun passage las fillas mài lous garçous. La jòunesso de còu temps, moins fièro que quello d'hòuro et, m'éi d'avis, mài rasounablo, gandishio bien las sallas de bale plenas de mounde et de fumado de taba.

LE JEUNE HOMME QUI VA DEMANDER UNE JEUNE FILLE EN MARIAGE

Conte en patois marchois de la partie sud du canton de Guéret et de quelques communes voisines

Le conte que je vais vous dire, pour n'être pas vieux comme Hérode, n'est cependant pas nouveau. Il remonte, en effet, au temps, déjà bien éloigné, où la musette gonflée de Mareix ou de Jabrillas, en lançant dans la campagne ses airs bien connus, faisait accourir sur son passage les filles et les garçons. — La jeunesse de ce temps, moins fière que celle d'aujourd'hui et, il me semble, plus raisonnable, évitait bien les salles de bal remplies de monde et de fumée de tabac.

ante i dansant à lo journado d'huneu, òu soun dòu viòuloun òu de la clairinetto, le quadrille, la polka, la mazurka et bien d'òutras dansas éigarouilladas que ne sount méimo pas francèsas. Tout coum' hòuro, l'éimavo à pilâ las rabas[5]; mas, animado d'un esperit pû patriotique, qu'èro las dansas dòu païs, coumo la bourréio, la mountagnardo et l'òuvergnato, que lo dansavo en ple n'air, à l'oumbro dòu vieu téi, soubre le pelou dòu couder[6] où be lo plèço de la glhieso, et tourjou òu soun de la vieillo charmelo à la grosso panse et òu loung bourdou que rejòuvishio tant lous péisans. Còu chéiti Paris ne nous aïo pas dengueras bailla las coutumas, las musicas mài las dansas dòus pelàuds[7].

Po n'en revenî à moun counte, un biàu joû de Trinita, à la ballado[8] de Guéret, Rabillat[3] sounavo de lo museto sous lous arbréis de lo grando plèço. Jean Bos, de la Rebéirolo[9], dansavo coumo dòus camaradas, en baillant soun sòu à chaque virado, lorsqu'òu vài véire 'no bràvo jòuno fillo que li baillet dins l'éu dòu prumi co. Où l'invito à dansâ et ôu li demando soun nou et soun endréi : Lo s'appello Jeannetto Caillàudo, de Villopetout[9 bis], païs de las bounas poumas et de las bounas cerisas. Qu'éi 'no bello bloundo éiveillado coumo cinq

où l'on danse maintenant (à la journée d'aujourd'hui), au son du violon ou de la clarinette, le quadrille, la polka, la mazurka et d'autres danses extravagantes qui ne sont même pas françaises. Tout comme à présent, elle aimait à piler les raves ; mais, animée d'un esprit plus patriotique, c'était les danses du pays, comme la bourrée, la montagnarde et l'auvergnate, qu'elle dansait en plein air, à l'ombre du vieux tilleul, sur la pelouse du Couder, ou bien la place de l'Église, et toujours au son de la vieille charmille à la grosse panse et au long bourdon qui réjouissait tant les paysans. Ce mauvais Paris ne nous avait pas encore donné les coutumes, les musiques et les danses des pelauds.

Pour en revenir à mon conte, un beau jour de Trinité, à la fête de Guéret, Rabillat jouait de la musette sous les arbres de la grande place. Jean Bois, de la Rebeyrolle, dansait avec des camarades en donnant son sou à chaque tournée, lorsqu'il va voir une belle jeune fille qui lui donna dans l'œil du premier coup. Il l'invite à danser et lui demande son nom et son endroit : Elle s'appelle Jeannette Caillaud, de Villepetout, pays des bonnes pommes et des bonnes cerises. C'est

sòus, à la mino lutino, òus éus bleus et furèchéis[10], à l'hussas[11] arroundidas coumo la luno nuvello, à las jòutas couloû de roso, òu nas finoment tailla òu couté paradoû, à lo pitito boucho vermeillo garni lo de dents blanchas coumo dòu léitet, òu bambignou à l'avenant creusa d'uno pitito councho au mitan, et, par dessoubre tout co, 'no[12] taillo fino et déigajado que fazhio divinoment ressurtir un brave paréi de tetéis.

Qu'èro qui mài que n'en fouillio po treblâ lo cervello de nôtre pàubre drôle. Oussi, à partî de còu moumant, òu n'aguiet pû sa této à se et òu fazhio tout de travers : quan òu labouravo, sas rejas èrant tortas ; si òu baquio à lo granjo, òu tapavo soubre le flé de soun vis-à-vis et òu li fazhio charletâ[13] lous déis ; quan òu lhiavo sas vachas, òu mequio lo dent dariro à la pleço de lo dent prumiro[14] ; 'no véi, méimo, òu 'navo[15] las lhiâ dòu coûta de lo quouo, quan 'no vesino li faguiet remarquâ, en éipoufidant de rire, qu'òu se troumpavo. Lo néu òu li réibavo et, mài d'uno véi, le mounde de la méisou l'entenguiant chantâ tout endrumi quello pitito chansounetto bien counegudo dins le paï :

Chatagno grillado,

une belle blonde éveillée comme cinq sous, à la mine lutine, aux yeux bleus et amoureux, aux sourcils arrondis comme la lune nouvelle, aux joues couleur de rose, au nez finement taillé au couteau à parer, à la petite bouche vermeille garnie de dents blanches comme du lait, au menton à l'avenant creusé d'une petite fosse au milieu et, pardessus tout cela, une taille fine et dégagée que faisait divinement ressortir une belle paire de seins.

C'était là plus qu'il n'en fallait pour troubler la cervelle de notre pauvre drôle. Aussi, à partir de ce moment, il n'eut plus sa tête à lui et il faisait tout de travers : quand il labourait, ses raies n'étaient pas droites ; s'il battait à la grange, il tapait sur le fléau de son vis-à-vis et il lui faisait vibrer les doigts ; quand il liait ses vaches, il mettait la dent dernière à la place de la dent première ; une fois même, il allait les lier du côté de la queue, quand une voisine lui fit observer, en éclatant de rire, qu'il se trompait. La nuit, il y rêvait et, plus d'une fois, les personnes de la maison lui entendaient chanter, tout endormi, cette petite chansonnette bien connue dans le pays :

Châtaigne grillée,

Pinto de vi blanc,
Lo Jeannetto éi tant bravo,
Jean Bos la vòut tant;

qu'èro òu point que sous vesis dizhiant qu'òu aïo passa soubre l'herbo fado, ôube que quàucu li aïo jita un sort.

Co duret mài de shié méis coumo co sens que re li faguesso òublidâ quello que, dins soun cœur, òu appelavo sa mio; qu'èro pû fort que se. A la fi arrivet le Carnavàu [15], sazou dòus maridagéis, et, un mati, en se levant, òu disset : « Qu'éi foucita ! li tendrio pû. » Et òu vài trouvâ Piarre Coumbaud soun camarado, po le prejâ de le segre à Villopetout, chiz [16] Francéi Caillàud, po faire so demando de maridage.

Ani ! disset Piarre ; et lous véiqui partis.

En chami, i faguiétant [17] còu coumplot : « Le pài Caillàud vài m'éipiòusounâ, disset Jean Bos à Piarre, po counéitro mo fourtuno. A los quesquiòus [18] qu'òu me foro, li baillarài un chiffre ; te, aïo tourjou soin de le doublâ. » « Shio tranquille, repoundet Piarre, metrài pûtôt mài que moins... » Apré avéi pinta mài d'un véi en routo, i arrivetant [17] anfen òu terme de lou vouyage soubre las nòu houras dòu sê.

Pinte de vin blanc,
La Jeannette est tant belle,
Jean Bois la veut tant.

C'était au point que ses voisins disaient qu'il avait passé sur l'herbe folle, ou bien que quelqu'un lui avait jeté un sort.

Cela dura plus de six mois comme ça, sans que rien lui fît oublier celle que, dans son cœur, il appelait son amie ; c'était plus fort que lui. A la fin arriva le carnaval, saison des mariages, et, un matin, en se levant, il dit : « C'est fichu ! je n'y tiendrais plus. » Et il alla trouver Pierre Combaud, son camarade, pour le prier de l'accompagner à Villepetout, chez François Caillaud, pour faire sa demande en mariage.

— Allons ! dit Pierre ; et les voilà partis.

En chemin, ils firent ce complot : « Le père Caillaud va m'espionner, dit Jean Bois à Pierre, pour connaître ma fortune. Aux questions qu'il me fera je lui donnerai un chiffre ; toi, aie toujours soin de le doubler. » « Sois tranquille, répondit Pierre, je mettrai plutôt plus que moins. » Après avoir pinté plus d'une fois en route, ils arrivèrent enfin au terme de leur voyage sur les neuf heures du soir.

« Que le boun Guiòu[19] saï shie et vous créiche tous! Boun sê tout le mounde et lo coumpagno ! » dissetant[17] nôtréis dous amis en òubrissant lo porto.

— « Boun sê, mous garçous; shiaz vengus ! » disset le màitre de la méisou. « Passaz vous chòuffà ; car ne fàit pas chàud quetto néu[23] et un air de fet vàut be n'air de viòuloun. »

I ne se iòu faguietant[17] pas dire douas véis, et Jean Bos aguiet lo precaushiòu[18] de se mettre tout pré de lo Jeannetto po poudéi ramassâ soun fusé quan òu tournboïo, et li le faire déiréimî mouyennant 'no bijado[20].

Lous veilleus, de pòu de géinâ, se retiretant[17] pû d'abhouro[21] que de coutumo ; lo Jeannetto mài l'autras persounas de la méisou, que se doutavant de ce que tornavo, lous seguetant[17] de foro et anetant chabâ lous veillado chiz le vesi Quine Chatagnou. Ne restet pû òutour dòu fougî que nôtréis dous drôléis et le pài de la jòuno fillo, òu quàu Jean Bos faguiet counéitre le sujî de so vejito. Quelo counversashiòu[18] s'éitablisset, dins còu temps, entre quelas tréis persounas :

Le Pai. — Vous me paréissez un brave jòun'homme ; vous me counvenez bien et vous poréiz be counvenir à mo fillo. Mas

« Que le bon Dieu soit ici et vous comble tous de prospérités ! Bon soir, tout le monde et la compagnie ! » dirent nos deux amis en ouvrant la porte.

— « Bonsoir, mes garçons ; soyez les bienvenus ! » dit le maître de la maison. « Passez auprès du feu (vous chauffer), car il ne fait pas chaud cette nuit, et un air de feu vaut bien un air de violon. »

Ils ne se le firent pas dire deux fois, et Jean Bois eut la précaution de se mettre tout près de la Jeannette pour pouvoir ramasser son fuseau quand il tomberait, et le lui faire dégager moyennant un baiser.

Les veilleurs, de peur de gêner, se retirèrent de meilleure heure que de coutume ; la Jeannette et les autres personnes de la maison, qui se doutaient de ce dont il tournait, les suivirent dehors et allèrent finir leur veillée chez le voisin Étienne Chataignou. Il ne resta plus autour du foyer que nos deux drôles et le père de la jeune fille, auquel Jean Bois fit connaître le sujet de sa visite. Cette conversation s'établit alors entre ces trois personnes :

Le Père. — Vous me paraissez un charmant jeune homme ; vous me convenez bien et vous pourrez bien convenir à ma fille. Mais cela

co ne fàit pas tout ; nous ne viòu pas d'amour et d'àigo fréicho, et un peu de fourtuno àido bien dins le cours de la vido, surtout quan nous arrivo à avéi òutour de sas gounas tréis ou quatre maçares [32] que demandant dóu po. Mo Jeannetto òuro quòuquare, et shio trop juste quelo prenguiesso seloun ello.— Cambe vàut vôtro fourtuno ?

JEAN BOS. — Lo vàut be guiet milo francs.

PIARRE. — Lo n'en vàut be vingt milo, mài pas cher.

LE PAI. — Cambe tenez-vous de vachas dins vôtre be ?

JEAN BOS. — N'en tene quatre, mài 'no vedello.

PIARRE. — Te n'en tene be héut [22], 'no tàuro mài un pitit tòuré.

LE PAI. — Cambe tenez-vous d'ouéillas ?

JEAN BOS. — Vingt, vingto-douas, vingto-cinq ; co déipend.

PIARRE. — Te n'en tenez be cinquanto, mài le bretougnî.

LE PAI. — Cambe ensumençaz-vous de séiquis de terro par éiquiado [24] ?

JEAN BOS. — Cinq à shié.

PIARRE. — Te n'ensumenças be douze.

ne fait pas tout ; on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, et un peu de fortune aide bien dans le cours de la vie, surtout quand on arrive à avoir autour de ses jupons trois ou quatre enfants qui demandent du pain. Ma Jeannette aura quelque chose, et il serait trop juste qu'elle prît selon elle.— Combien vaut votre fortune?

JEAN BOIS. — Elle vaut bien dix mille francs.

PIERRE. — Elle en vaut bien vingt mille, et pas cher.

LE PÈRE. — Combien tenez-vous de vaches dans votre bien?

JEAN BOIS. — J'en tiens quatre et une velle.

PIERRE. — Tu en tiens bien huit, une génisse et un petit taureau.

LE PÈRE. — Combien tenez-vous de brebis ?

JEAN BOIS. — Vingt, vingt-deux, vingt-cinq ; ça dépend.

PIERRE. — Tu en tiens bien cinquante, et de plus le bélier.

LE PÈRE. — Combien ensemencez-vous de septiers de terre par étiade.

JEAN BOIS. — Cinq à six.

PIERRE. — Tu en ensemences bien douze.

LE PAI. — Cambe fasez-vous de gerbas, 'nado [12] coumuno ?

JEAN BOS. — Cinq cents environ.

PIARRE. — Mas tabiàud ! te li sez pu ; l'amour te fàit perdre la boulo. Quetto 'nado te n'as be fàit millo mài un pitit de mài.

LE PAI. — Cambe vôtras gerbas fant las de séiquis las cent?

JEAN BOS. — Quatre, 'nado iuno dins l'àutro.

PIARRE. — Las n'en fasant be héut, mài de bouno mesuro engueras.

LE PAI. — Cambe aculissez-vous de benadas de poumas, mài d'àutro flûto [25] ?

JEAN BOS. — Environ 'no douzeno.

PIARRE. — Te n'aculissez be douas douzenas.

LE PAI. — Co n'éi pas trop ; nous n'en recortans mài que co éici. Qu'éi veràì que, sous còu rapport, la Rebéirolo et Vellopetout fant dous et que gn'io pas de coumparasou à éitablî entre quis dous villagéis. Oussi, passaràì dessoubre, fòut pas vouléi l'empoussible.

LE PAI. — Las poulas poundant las bien à la Rebéirolo ?

LE PÈRE. — Combien faites-vous de gerbes, année commune ?

JEAN BOIS. — Cinq cents environ.

PIERRE. — Mais, tabiaud, tu n'y est plus ; l'amour te fait perdre la boule. Cette année tu en a bien fait mille et passant.

LE PÈRE. — Combien vos gerbes font-elles de septiers les cent ?

JEAN BOIS. — Quatre en moyenne (année une dans l'autre).

PIERRE. — Elles en font bien huit, et de bonne mesure encore.

LE PÈRE. — Combien cueillez-vous de hottées de pommes et d'autres fruits ?

JEAN BOIS. — Environ une douzaine.

PIERRE. — Tu en cueilles bien deux douzaines.

LE PÈRE. — Ce n'est pas trop ; nous en récoltons plus que cela ici. Il est vrai que, sous ce rapport, la Rebeyrolle et Villepetout font deux et qu'il n'y a pas de comparaison à établir entre ces deux villages. Aussi je passerai dessus ; il ne faut pas vouloir l'impossible.

LE PÈRE. — Les poules pondent-elles bien à la Rebeyrolle ?

Jean Bos — Oh ouéi, ma fouéi et ma loi! que n'en jure. Chacu poulo pound soun uòu[19] tous lous jous que le boun Guiòu baillo dins lo 'nado.

Piarre, sens mechà. — Lo n'en pound be dous, iun le joû et l'àutre la nêu[26].

Le Pai. — Las fant mài que las nôtras, que ne poundant mas le joû. Oussi crese be que ma fenno, po n'avéi de l'âvi, vous demandero dòus uòus po faire couà quand vendro lo sasou. — Soumo touto, vous sez un parti avantajous; et, si vous plèsez òutant à ma fillo qu'à me, qu'éi n'affaire fàit et vous lo baille de bien boun cœur.

Jean Bos, òu quàu le bounhur o fàit òublidà la prudanço. — Li òuro beillòu be quòuquare[27] pitit que vous countraiero; mas vale àitre franc aque vous et ne vous re cachà. Dòu resto, qu'éi si peu de chòuso[28] que co ne vàut pas lo peno de dire et que co ne po re déirenjà : i ài un pitit de màu à d'uno[29] chambo.

Piarre — Te n'as be biàuco à toutas douas.

Le Pài Caillàud, en entendant quel aveu, disset d'abord en

Jean Bois. — Oh! oui, ma foi et ma loi! que j'en jure. Chaque poule pond son œuf tous les jours que le bon Dieu donne dans l'année.

Pierre, sans hésiter.— Elle en pond bien deux, un le jour et l'autre la nuit.

Le Père. — Elles font plus que les nôtres, qui ne pondent que le jour. Aussi je crois bien que ma femme, pour en avoir de la race, vous demandera des œufs pour faire couver quand viendra la saison. — Somme toute, vous êtes un parti avantageux ; et, si vous plaisez autant à ma fille qu'à moi, c'est une affaire faite et je vous la donne de bien bon cœur.

Jean Bois, auquel le bonheur a fait oublier la prudence. — Il y aura peut-être bien quelque petite chose qui vous contrariera ; mais je veux être franc avec vous et ne vous rien cacher. Du reste, c'est si peu de chose que ça ne vaut pas la peine de dire et que ça ne peut rien déranger : j'ai un peu de mal à une jambe.

Pierre. — Tu en as bien beaucoup à toutes deux.

Le père Caillaud, en entendant cet aveu, dit d'abord en lui-même :

se méimo : « Còu jòun'homme counvet qu'òu o dòu màu ; soun ami dit qu'òu n'en o be mài de douas véis autant qu'òu n'en avouo ; par me, crese, séi méimo sûr qu'òu éi tout puri. » Et ensuito, tout hàut : « Tout éi roumpu, moun gendre ; pisque qu'éi coumo co, vous n'òuréiz pas ma fillo. Mo Jeannetto éi partout propo coumo 'n uòu ; lo n'o de dècho [30] en degunlet [31] ; votre màu po àitre de mauvas màu, et ne voule pas que vous à li le bailléiz. »

Si nôtre pâubre Jean Bos tenguiesso so lengo dins còu moumant, òu parlesso àutroment. Ou s'en retornet chiz se bien desoula, coumo vous pensaz be, en jurant, coumo lo gràulo de lo fablo, que li le prendriant pu ; mas qu'èro trop tard.

Fillas et garçous que valez vous maridâ, ne seguéiz mas soun éisample à méita. Coumo se, fasez valéi vôtras qualitas et fasez-vous vantà tant que vous poréiz ; fasez méimo créire que vôtras poulas poundant lo nèu [26], si co po vous éidâ ; qu'éi vôtre dréit coumo vôtre intéret, car 'no persouno bien vantado éi à méita maridado. Mas cachaz tourjoû bien tous vôtréis défàuts ; car, si vous n'en léissaz véire iun grand coumo l'ounglhio, vôtréis amis le farant loung coumo le det,

« Ce jeune homme convient qu'il a du mal ; son ami dit qu'il en a bien deux fois autant qu'il en avoue ; pour moi, je crois, je suis même sûr qu'il est tout pourri. » Et ensuite, tout haut : « Tout est rompu, mon gendre ; puisque c'est comme ça, vous n'aurez pas ma fille. Ma Jeannette est partout propre comme un œuf ; elle n'a de tare nulle part ; votre mal peut être du mauvais mal, et je ne veux pas que vous le lui donniez. »

Si notre pauvre Jean Bois eût tenu sa langue à ce moment, il eût parlé autrement. Il s'en retourna chez lui, bien désolé, comme vous le pensez bien, en jurant, comme le corbeau de la fable, qu'on ne l'y reprendrait plus ; mais c'était trop tard.

Filles et garçons qui voulez vous marier, ne suivez son exemple qu'à moitié. Comme lui, faites valoir vos qualités et faites-vous vanter tant que vous pourrez ; faites même croire que vos poules pondent la nuit, si cela peut vous être utile ; c'est votre droit comme votre intérêt, car une personne bien vantée est à moitié mariée. Mais cachez toujours bien tous vos défauts ; car, si vous en laissez voir un grand

et lous àutréis loung et gros coumo le bras. Alors vous siréiz 'no persouno perdudo et degu pû ne vous vòdro.

Guéret (Creuse), août 1883.

comme l'ongle, vos amis le feront long comme le doigt, et les autres long et gros comme le bras. Alors vous serez une personne perdue et personne plus ne voudra de vous.

NOTES PHILOLOGIQUES

A.— *Phonétique.*— 1° Les diphthongues *ài, àu, éi, éu, òu,* se prononcent comme dans les dialectes du Midi en général et, en particulier, comme dans nos patois marchois du Midi et de l'Est.

2° Les syllabes nasales *in* et *en, em,* comme en latin et dans les patois méridionaux ; *an* et *on,* comme en français ; *un* comme dans dun*e* dont on retrancherait *e* final.

3° *Ch, ge, j,* = *tch, dj ; sh* = *ch* français ; *zh* = *ge* et *j* français ; *lh* = *l* mouillé.

4° *S* final, exprimant le pluriel, ne se prononce pas, même devant une voyelle initiale du mot suivant ; il allonge seulement la voyelle ou la diphthongue qui le précède, lorsque le mot au singulier se termine par un de ces deux sens. Il en est de même du *z* final de la deuxième personne du pluriel des verbes et quelquefois de la deuxième personne du singulier. — Le *t* final, laissé le plus souvent pour conserver au mot l'orthographe française, ne se prononce pas non plus.

5° L'*e* muet apparaît quelquefois, mais rarement, à la place d'*e* demi fermé, ou de *o* muet final des patois du Midi. — Les diphthongues méridionales *ài, éi,* sont souvent remplacées par les sons français *ai, é ; àu* par *òu.*

6° L'article et les pronoms possessifs féminins *la, ma, ta, sa,* se prononcent indifféremment comme en français (*le, me, te, se*) ou *lo, mo, to, so,* comme dans une partie du rouergat.

B.— *Observations diverses.*— 1. Ces communes sont : Savennes, St-Christophe, la Chapelle-Taillefer, St-Victor, canton de Guéret ; St-Léger et la Brionne, canton de St-Vaulay, toutes placées sur la rive droite du bassin de la Gartempe, la Chapelle et St-Victor débor-

dant sur la rive gauche.— Ici la partie du nord du canton de Guéret commence à la chaîne de montagnes séparatives des bassins de la Creuse et de la Gartempe.

2. *Vieillas-rodas*, mot à mot *vieilles-roues*, est une corruption de *Hérode*, ou mieux de *Vieil-Hérode*.

3. Noms de *musetaires* (joueurs de musette) en vogue, il y a trente à quarante ans.

4. Troisième personne singulier de l'imparfait du verbe *gandî*, éviter.

5. Métaphore qui rappelle la danse que l'on fait autour du feu de joie de la Saint-Jean, en jetant des pierres sur le brasier dans l'intention de faire venir les raves grosses comme ces pierres. D'où l'expression *piler les raves*, pour danser.

6. *Couder*, place publique du village recouverte de gazon.

7. *Pelàud*, terme de mépris par lequel les paysans désignent les gens de la ville.

8. *Ballado*, fête patronale de la commune. Dans le Limousin, on l'appelle *frérie*, et en Bretagne *pardon*.

9. *Rebéirolo*, Rebérolle, nom de village fréquent dans la Creuse, signifie, à proprement parler, *Petite Ribière*. On appelle *Ribière*, en patois *rebiro* ou *rebiero*, dans le pays, un terrain communal plus ou moins étendu et plus ou moins humide, servant de pacage commun aux bestiaux d'un ou de plusieurs villages. Par extension, le nom a été donné à un grand nombre de villages ou de familles, et les noms de Ribière, Rebière. La Ribière, de la Ribière, etc., appliqués aux uns et aux autres, sont fréquents dans la Creuse.

9 *bis*. Village qui appartient à la région de Sainte-Freyre, renommée par ses bons fruits.

10. *Furêche*, qui exprime le désir amoureux ardent (*furiosus*).

11. *Husso*, sourcil.

12. *'No*, *'navo*, pour *uno*, *anavo*, aphérèse fréquente dans les mots commençant par une voyelle.

13. *Charletâ*, verbe exprimant la vibration douloureuse éprouvée par la main frappant un corps dur avec un bâton ou une tige de fer.

14. La vache *dent première* est celle qui est liée la première à la droite du joug; la *dent dernière* est celle qui est liée la deuxième à l'autre extrémité ; autrement la dent première est à la gauche du bouvier qui la lie, et la dent dernière à sa droite.

15. On dit aussi *carnavâ*. — A Glénie, N. de Guéret : *carnaval*.

16. *Chiz* (chez). *P*. M. = *chaz*.—*P*. E.= *chiez*.*P*. N, à partir de Guéret = *chez*.

17. *Faguietant*, *arrivetant*, *retiretant*, etc., troisième personne pl.

du passé défini. A la première personne du pluriel, *faguietans, arrivetans*, etc. Cette forme appartient à la partie nord du canton de Guéret et, par suite, à la partie du patois du Midi la plus voisine du patois du Nord. P. M. pur.: *faguierent, arriverent*, etc. — P. E. *faguerount, arriverount, retiverount.*

18. *Questiòu* ou *quesquiòu, precaushiòu, counversashiòu*, etc. Environs et nord de Guéret: *questioun, precautioun, counversatioun*, etc., qui vers Dun et Bonnat deviennent, comme en français: *question, précaution, conversation*. — P. M. *questy* ou *quesqui, precauchi*, ou *precauci*, etc.— P. E. *quesquié, precòushié*, etc.

19. *Guiòu, uòu, biòu*, etc. — P. N. à partir de Guéret: *Diéu, eu, bœu*.

20. Dans les veillées villageoises, les jeunes gens se font un devoir de politesse de ramasser le fuseau des jeunes filles filant la laine ou le chanvre, lorsque celles-ci le laissent tomber. Seulement cet acte galant n'est jamais désintéressé; car, pour ravoir son fuseau, la jeune fille est obligée d'embrasser le jeune homme. Les femmes mariées sont affranchies de cette obligation.

21. *D'abhouro*, ou mieux *d'ab'houro*, abréviation de *de bonn' houro*.

22. *Hèut* (huit).— A Glénie (nord de Guéret), *huét*.

23. *Quetto rèu* (cette nuit). — Guéret, St-Fiel, etc.: *quelle neu*.

24. *Eiquiado* ou *éitiado*, est synonyme d'assolement. — Guéret: *estrade*.

25. *Flùto*, corruption de *frùto* (fructus), expression par laquelle on désigne le fruit d'une manière collective.

26. L'opinion du pays est que les poules ne peuvent pas pondre la nuit. En parlant d'un naïf, on dit qu'on lui *ferait croire que les poules pondent la nuit*.

27. *Quòuquare* vient de *quàuquo*, au pluriel *quòuquas*, mot qui signifie *quelque* et du latin *res* (chose).

28. Dans le patois du Midi pur, on dit *chàuso*. Dans cette variété, la brève *òu* remplace très-souvent la longue *àu*. Par la même raison on dit *hòut, chòud*, etc., pour *hàut, chàud*...

29. *D'uno*: le *d* est ici euphonique.

30. *Decho* (tare, défaut, cicatrice).

31. *En degundet (en degu(n)let)* (*n* euphonique). Signifie à proprement *en aucun lieu*.

32. *Maçaré* (enfant). On peut rappeler ici, au moins à titre conjectural, l'irlandais *mac* (fils de) que l'on trouve devant le nom de plusieurs familles d'Irlande.

a. — *Caillàudo*, féminin de *Caillaud*. Dans la Creuse, les noms

propres ont leur masculin et leur féminin. Exemples: *Giràud, Girâudo; Boulàud, Boulàudo; le Souple, lo Souplo;* etc. Le féminin est le plus souvent précédé de l'article. Exemples: *lo Giràudo, lo Boulàudo,* etc. Au pluriel, on dit: *las Giròudas, las Boulòudas, las Souplas,* etc., pour dire les femmes *Giraud,* les femmes *Boulaud,* les femmes *Lesouple.*

F. Vincent,
médecin, à Guéret.

POÉSIES DE DOM GUÉRIN (DE NANT)

(*Suite et fin*)

NOELS

Je crois devoir compléter mes précédentes communications par quelques petites pièces en français ou en langue vulgaire qui terminent le recueil inédit des poésies de Dom Guérin, pièces où le moine nantais, en admettant qu'il en soit l'auteur, comme j'aime à le supposer, se révèle sous un jour entièrement nouveau.

Ce sont des noëls, c'est-à-dire de ces cantiques simples, pleins de naïveté, écrits d'ailleurs sans prétention, comme on aimait à les faire et à les chanter du XVe au XVIIe siècle.

Une tradition locale veut que Dom Guérin ait prêché quelques stations de l'Avent ou du Carême dans diverses localités des Cévennes, à Aulas et à Valleraugue, par exemple.

C'est peut-être au cours de ses missions qu'il a composé ces chants religieux. Comme dans la plupart des textes de la littérature noëlique, il règne ici une extrême confusion de temps et de lieux. Pour notre poëte, Bethléem est un petit hameau situé près de sa ville natale, et les bergères qu'il met en scène reflètent bien l'attitude, les mœurs, le langage des landes du Larzac ou du Causse-Noir.

C'est avant tout de la poésie populaire, et il ne faut pas lui demander la perfection des formes, l'harmonie correcte de la poésie classique, avec laquelle néanmoins elle a plus d'un point de contact. Je ne sais plus quel écrivain a dit que c'étaient deux sœurs jumelles, quoique dissemblables, deux ruisseaux, inégalement limpides et harmonieux, d'une même source féconde. Les noëls de Dom Guérin sont malheureusement tronqués dans l'original que j'ai sous les yeux. C'est qu'il

est arrivé à ce manuscrit ce qui arrive le plus souvent à ses pareils qu'on découvre fortuitement, presque toujours, dans quelque recoin des bas offices, tachés, graisseux, enfumés et présentant des lacunes considérables[1].

Au risque de paraître bien audacieux, je me suis efforcé de réparer ces mutilations, de restaurer les parties perdues, en un mot de reconstituer l'original. Ce n'est pas là une mince besogne, quoi qu'on puisse en penser.

Mais tout ce labeur ingrat sera oublié si je suis parvenu à compléter l'œuvre tronquée de notre poëte au gré des lecteurs de la *Revue des langues romanes*.

D. M.

NOEL

Sur l'air : *Ma Maistresse, fay ten say.*

Dessein

BERNAT

Ay, compairé Bertoumiou,
Levas-vous, au nom de Diou;
S'oun descendès vite,
Adussias, vous quite.

BERTOUMIOU

Que voulez, mon cher vesin ?
Ont anas vous tant matin ?
Yeu m'en[chaute gaire
De venir, compaire ![1]]

NOEL

BERNARD

Hé ! compère Barthélemy, — levez-vous, au nom de Dieu.— Si vous ne descendez [bien] vite, — adieu ! je vous laisse.

BARTHÉLEMY

Que voulez-vous, mon cher voisin ?— Où allez-vous si matin ? — Je ne me soucie pas beaucoup — de venir, compère.

[1] En effet, des strophes entières ont disparu, d'autres sont restées incomplètes, et il n'est pas toujours aisé d'en rétablir le sens et la portée ;

BERNAT

[Levas-vous[1], au nom de Diou,
Vous dise : ai vist l'Enfant-Diou.
Vers el me revire ;]
Ou disé sans rire.

BERTOUMIOU

Ay, Bernart, que me disez ?
Es de bon ou vous risez?
Vous volé ben creiré,
Mais ou voudryé veire.

BERNAT

Yeu l'ay vis à Bethléen,
Couchat sur un pau de fen,
Dins un paure establé,
Coume un miserablé.

Me souy més prez d'un cantou,
Per lou veiré à moun lesou.

BERNARD

— Levez-vous, au nom de Dieu, vous dis-je. — J'ai vu l'Enfant-Dieu. — Je retourne vers lui; — je le dis sans rire.

BARTHÉLEMY

Ah! Bernard, que me dites-vous? — Est-ce tout de bon ou bien riez-vous? — Je veux bien vous croire; — mais je voudrais le voir.

BERNARD

Je l'ai vu à Bethléem, — couché sur un peu de foin, — dans une chétive étable, — comme un malheureux.

Je me suis mis dans (*littéralement* près) un coin, — pour le voir à mon aise. — Joseph et sa mère m'ont appelé, hélas!

ailleurs, ce ne sont plus que des mots isolés, fragmentés même, et quelquefois on n'a sous les yeux qu'une ou deux lettres.

[1] Lacune dans le ms., déchiré à ce passage. Cette lacune et les suivantes, que je me suis permis de combler, sont indiquées et mises entre crochets.

Joseph et sa mairé
M'an soûnat, peccairé.

You tremblave coume un jou :
— « Intrats, m'an dit, sans fassou.
Approchas sans crênte ;
Venez sans contrente. »

.....[1]
(Bernard s'approche de la crêche.)

L'y ai dit : — « Mon Diou, mon thresor,
Vous ayme de tout mon cor.
Que podé you fairé
Per poudé vous plairé ?

» Marie, mere d'amour,
Souy ben vostré servitour.
Recevez per gagé
Mon cor per partagé.

» Vous porté, per amitié,
Quauqués yaux dins un panié ;
Per d'argen, peccaire !
Naoutrés n'avèn gairé.

» Saint Joûseph, bon hoûmenet,

Je tremblais comme un jonc. — « Entrez, m'ont-ils dit, sans façon. — Approchez sans crainte ; — venez librement. »

(Bernard s'approche de la crêche.)

Je lui ai dit : — « Mon Dieu, mon trésor, — je vous aime de tout mon cœur. — Que puis-je faire — pour pouvoir vous plaire ?

» Marie, mère d'amour, — je suis bien votre serviteur. — Recevez pour gage [de mon attachement] — mon cœur en partage.

» Je vous porte, par amitié, — quelques œufs dans un panier ; — pour de l'argent, hélas ! — nous autres, nous n'en avons guère.

» Saint Joseph, bon petit bonhomme, — prenez cet agneau de lait

[1] Lacune. Le ms. est déchiré et une strophe entière manque.

Prenez aquel agnelét ;
Soignas ben, peccairé !
Lou fil et la maire.

» Pregas, per l'amour de you,
La mere et lou fil de Diou
[De prendre aquel gage
De mon paure houmage][1]. »

A genous, plén d'affectiou,
L'y ait dit : — « Adussias, mon Diou !
Brûlas-me mon ame
D'une sante flame ! »

Barthélemy, touché du récit surprenant de Bernart et sensible à tous ses avantages, se met en état d'aller voir le Messie. Son zèle ardent pour le chercher, son impatience extrême de le joindre, ses respectueux sentiments, sa vive douleur, son tendre amour quand il l'eut trouvé, sont les heureuses dispositions qu'il faut avoir et les règles saintes que chaque chrétien doit suivre pour approcher dignement de la crèche de l'enfant Jésus.

BARTHÉLEMY A BERNAT

Yeu t'envéjé ton bonheur

(*littéralement* petit agneau). — Soignez bien, hélas ! — le fils et la mère.

» Priez, par amour pour moi, — la mère et le fils de Dieu, — de recevoir ce gage — de mon faible hommage. »

A genoux, plein d'affection, — je lui ai dit : « Adieu, mon Dieu, — brûlez mon âme — d'une sainte flamme. »

Barthélemy, touché du récit surprenant de Bernard et sensible à tous ses avantages, se met en état d'aller voir le Messie. Son zèle ardent pour le chercher, son impatience extrême de le joindre, ses respectueux sentiments, sa vive douleur, son tendre amour quand il l'eut trouvé, sont les heureuses dispositions qu'il faut avoir et les règles saintes que chaque chrétien doit suivre pour approcher dignement de la crèche de l'enfant Jésus.

BARTHÉLEMY A BERNARD

Je t'envie ton bonheur — d'avoir vu le Sauveur, — et, si tu veux me croire, — tu retourneras le voir [avec moi].

[1] Encore une lacune.

D'avèdre vis lou Sauveur,
Et, se me vos creire,
Tournaras lou veire.

Bernat, per l'amour de you,
Mene-me veiré mon Diou :
Mon cor lou desire,
Mon ame soupire.

[Quand seray près de l'Enfant,
L'y vole faire, en cantant,
Per sa regalade[1],]
Lou mens une aubade.

Per ben fairé mas hounous,
L'y porte dous agnelous,
Une flassadete
Ben propre et ben nette.

El n'a pas besoun d'argen :
Mon cor sera son presen.
Bernat, te seguissé ;
Faguan leû, mourrissé.

[Me dounarai ame et corps ;
El sera moun soul thrésor[2].]
Bernat, te seguissé ;
Faguan leû, mourissé.

Bernard, par amour pour moi, — mène-moi voir mon Dieu :— mon cœur le désire, — mon âme soupire [après lui].

Quand je m'approcherai de l'enfant, — je veux, en chantant, — lui donner, pour son amusement, — au moins une aubade.

Pour bien faire mes honneurs, — je lui porte deux petits agneaux, — une petite couverture [en laine]— bien propre et bien nettoyée.

Il n'a pas besoin d'argent : — mon cœur sera son présent. — Bernard, je te suis ; —faisons vite, je meurs.

Je me donnerai corps et âme : —il sera mon seul trésor.— Bernard, je te suis ;— faisons vite, je meurs.

1-2 Lacune.

Ont sez vous, mon Diou, ont sez ?
Vous trouvaray pas jamais.
Bernat, te seguissé;
Faguan leû, mourissé.

You vous volé, mon bon Diou,
De cor, d'ame e d'affectiou.
Bernat, te seguissé ;
Faguan leû, mourissé.

Vese enfin lou cher endret
Oun mon Diou es à l'estret.
Bernat, te seguissé ;
Faguan leû, mourissé.

BERNAT

entrant dans l'estable de Bethleem, dit à Barthélemy :

En faguan tout doussamen,
Veiren lou despouillamen
[D'aquel bel maitnatge.
Mon Diou ! coume es satge !] [1]

Qu'es poulit ! qu'es incantat !
Quinte air de divinitat !
Sa douçou me charme
Mon cor e mon arme.

Où êtes-vous, mon Dieu, où êtes-vous ? — Je ne vous trouverai [donc] jamais. — Bernard, je te suis ; — faisons vite, je meurs.

Je vous veux, mon bon Dieu ! — de cœur, d'âme et d'affection. — Bernard, je te suis ; — faisons vite, je meurs.

Enfin je vois l'endroit chéri — où mon Dieu est à l'étroit. — Bernard, je te suis ; — faisons vite, je meurs.

Bernard entrant dans l'étable de Bethléem, dit à Barthélemy :

En marchant (*littéralement* faisant) tout doucement, — nous verrons la dépouille de ce beau petit enfant. — Mon Dieu ! comme il est tranquille (*littéralement* sage) !

Qu'il est joli ! qu'il est enchanteur ! — quel air de divinité ! — Sa douceur me charme — le cœur et l'âme.

[1] Lacune.

Les deux pasteurs s'approchent de la crêche et se prosternent a genoux devant l'enfant Jésus :

Dort pas pus, approuchen-nous.
Grand Diou, sen venguts vers vous
De nostre villagé
Per vous rendre houmagé.

Prousternas à doux genous,
Vous prégan, pardounas-nous.
Tous couverts de larmes,
Vous randen las armes.

Bel Enfant, permettez-nous
De baisa vostres penous.
Tous couverts de larmes,
Vous randen las armes.

Hélas ! se vous nous aimas,
Perdounas nostres peccats.
Tous couverts [de larmes,
Vous randen las armes[1].]

[Bénissez-nous, bel Enfant,
Et, ce que désiran tant[2],]
Dounas-nous, per grace,
Au Ciel une place.

Les deux pasteurs s'approchent de la crêche et se prosternent à genoux devant l'enfant Jésus :

Il ne dort plus, approchons-nous. — Grand Dieu ! nous sommes venus vers vous — de notre village — pour vous rendre hommage !

Prosternés à deux genoux, — nous vous en prions, pardonnez-nous. — Tout couverts de larmes, — nous vous rendons les armes.

Bel Enfant, permettez-nous — de baiser vos petits pieds. — Tout couverts de larmes, — nous vous rendons les armes.

Hélas ! si vous nous aimez, — pardonnez-nous nos péchés. — Tout couverts de larmes, — nous vous rendons les armes.

Bénissez-nous, bel Enfant, — et, ce que nous désirons par-dessus tout, — donnez-nous, par grâce, — une place au Ciel !

[1-2] Lacune.

NOEL NOUVEAU

Sur l'air : *des Folies d'Espagne*

Dessein

L'on représente les vœux des patriarches et des prophètes dans l'attente du Messie ; on se sert, pour les mieux exprimer, des ô sensibles et touchants[1] — l'Église chante avec tant de solennité sept jours avant Noël.

O sapientia !
[Ne tardez plus], ô sagesse éternelle !
[Mon ame, en proie à tous les maux,]
Languit, hélas ! dans sa peine mortelle ;
Venez finir ses pénibles travaux.
O Adonaï !
[O] Dieu puissant ! qui parliez à Moyse
Parmy le feu des foudres, des éclairs,
Ah ! paroissez, consolez votre eglise ;
Adonaï, venez briser ses fers.
O radix Jessé !
Fils de Jessé, comblez notre espérance,
L'air retentit de nos tristes accents.
Pressez le temps de notre délivrance ;
Sans vous, hélas ! nos jours sont languissans.
O clavis David !
[O] clef du ciel, ouvrez-nous-en la porte,
Retirez-nous de l'ombre de la mort.
Que votre amour sur nos péchés l'emporte ;
Venez changer notre malheureux sort.
O Oriens !
Bel Orient, percez la nuit obscure,
Ouvrez enfin la barière du jour;
Brillez aux yeux de toute la nature,
Éclairez-nous dans ce sombre séjour.

Sous-entendu : que.

O rex gentium !
[O] des mortels le Sauveur et le père,
Quand viendrez-vous nous ranger sous vos loix ?
Verbe *divin* [1], notre pierre angulaire,
Tout vous attend, les peuples et les rois.
O Emmanuel !
[Oui ! vous serez notre intermédiaire
Près de Celui que l'homme a courroucé [2]].
Emmanuel, qui peut mieux satisfaire
Et le pécheur et le père offensé ?
Veni ad salvandum nos !
Votre bras [fort], pour defendre nos pères,
Ouvrit la mer pour les faire passer.
Nous éprouvons des peines plus amères [3];
Venez, Seigneur, pour les faire cesser.

NOEL

Sur l'air : *Or nous dites, Marie*

Dessein

On fait voir la chute d'Adam avec les moyens dont le fils de Dieu s'est servi pour la réparer.

Adam, par complaisance
Pour Ève sa moitié,
Du fruit de la science
Mangea par amitié.
Son orgueilleuse audace
Irrita le Seigneur ;
La mort, de race en race,
Punit ce transgresseur.

[1] Ms. *Verbe Dieu*.
[2] Deux lignes entièrement rongées dans le ms.
[3] Ms. *sévères*.

Pour calmer la colère
De son père éternel,
Le fils veut satisfaire
Et prendre un corps mortel.
Gabriel, au plus vite,
[Lors part pour Nazareth,
Lieu que Marie habite,
Porteur de cet arrêt[1]:]

L'ANGE GABRIEL A MARIE

De la cour éternelle,
Je viens, dans ce grand jour,
Vous porter la nouvelle
Qu'un Dieu brûlant d'amour
Veut prendre chair humaine
Dans votre chaste sein :
C'est pour briser la chaîne
De tout le genre humain.

L'Esprit saint, de sa flamme
Remplira votre sèin,
Embrasera votre ame
De son souffle divin.
Vous serez vierge mère.
[Un fils naîtra de vous ;
Du ciel il vient sur terre
Pour nous délivrer tous[2]].

Vous rougissez, Marie,
De ce comble d'honneur.
Calmez, je vous en prie,
Votre chaste pudeur.
Cet ordre, Vierge sainte,
Est l'ordre du Très-Haut.
Vous devez sans contrainte
Vous soumettre au plus tôt.

[1-2] Ces lignes manquent dans le ms.

MARIE A L'ANGE GABRIEL

Je suis l'humble servante
Du souverain Seigneur ;
A sa main bienfaisante
J'abandonne mon cœur.
Que sa sainte parole
S'accomplisse en ce jour ;
Son ordre me console ;
J'y souscrirai toujour.

NOEL

Sur l'air : *Laissez paître vos bestes,*
ou bien sur ces [1] paroles :
Reveillas-vous, maynade, canten Nadal alegramen

Dessein

L'ange annonce aux pasteurs l'heureuse naissance du Messie et leur apprend comme ce Verbe Dieu fait chair est né d'une vierge mère et a choisi l'humiliant séjour d'une étable pour son logement.

L'ANGE AUX PASTEURS

Gloire à Dieu, paix en terre
[A tous les humbles comme vous!
Car ce Dieu tutélaire [2]]
Vient pour vous sauver tous.
Le Verbe Dieu s'est incarné ;
Dans Bethléem il vous est né.
Bénissez ce jour fortuné.
Pasteurs, en diligence
Allez voir votre Rédempteur;
Son heureuse naissance
Vous comble de bonheur.

[1] Ms. *ses.* — [2] Lacune dans le ms., rogné à cet endroit.

Dans une pauvre estable,
Sous les débris de ces hameaux,
Ce Sauveur adorable
Endure mille maux ;
Un âne, un bœuf dans ce séjour,
Échauffent ce Dieu tour à tour.
Imitez leur conduite,
Ce doux Messie vous attend;
Levez-vous plus vite,
Ne différez pas tant.

Il est dans une crêche
Couché sur la paille et le foin,
Où son amour vous prêche
Son extrême besoin.
Cet Homme-Dieu, sur le minuit,
Une vierge vous l'a produit.
[Dans de modestes langes
Vous verrez cet enfant divin [1]],
Méprisant les louanges
De l'orgueilleux mondain.

Pour sauver tout le monde
Et pour vous rendre bien heureux,
Il veut qu'on le seconde,
Qu'on réponde à ses vœux.
Tout l'univers, hélas ! sans luy
Gémirait encore aujourd'huy,
Serait perdu sans son appuy.
Pasteurs, ce Dieu demande,
Non pas vos biens mais votre cœur.
C'est là l'unique offrande
Qui plaise à ce Sauveur.

[1] Ce passage manque dans le ms.

NOEL

Sur l'air : *A la venue de Noël, chacun se doit bien réjouir;* ou bien sur le chant de l'Hymne *Conditor alme siderum*

Dessein

LES PASTEURS

A la venue de Noel,
Préparons mille chants nouveaux;
Le fils de Dieu descend du ciel
Pour mettre fin à tous nos maux.

Ce doux Sauveur vient aujourd'hui,
Sous la figure d'un mortel,
Se charger des [péchés d'autrui
Et satisfaire l'Eternel [1].]

Il cache dans ces vieux hameaux
Sa grandeur, sa divinité;
Il naît parmi deux animaux
Pour mieux nous montrer sa bonté.

Tous les démons sont consternés;
Ils poussent mille cris affreux.
Ce Dieu les a tous enchaînés
Dans leur abîme ténébreu.

Que notre sort fait des jaloux !
Ce Sauveur nous donne la paix,
Et, s'il habite parmi nous,
C'est pour nous combler de bienfaits.

Quittons le soin de nos troupeaux ;
Allons voir ce Verbe incarné;
N'oublions pas nos chalumeaux
Pour réjouir ce nouveau-né.

Humbles, contrits, remplis d'amour,

[1] Lignes rongées, illisibles. Actuellement lacune complète.

Allons tous voir ce roy des rois.
Allons lui faire notre cour,
[Allons] nous ranger sous ses lois.

.....son v.[1].
....

Un Dieu pour nous s'intéresse,
Sortons de captivité ;
Son amour et sa tendresse
Nous rendent la liberté.
Célébrons tous sa victoire,
Publions tous notre gloire,
Le Ciel n'est plus irrité.

Notre sort est plein de charmes,
Dieu met fin à nos soupirs.
Ne répandons plus de larmes,
Un Dieu remplit nos désirs.
L'enfer va porter nos chaînes ;
Oublions nos dûres peines,
Goûtons mille doux plaisirs.

Sur le minuit, ce Messie
Nous est né dans ces hameaux :
On voit l'auteur de la vie
Auprès de deux animaux.
Saint Joseph avec Marie
[Qui, dans leur âme ravie,
Ont oublié tous leurs maux[2].]

[Là, dans une pauvre étable
Que de maux, que de douleurs[3]]

[1] Lacune où je ne relève que ce fragment, *son v.*
Tout prouve que c'est encore l'énoncé du Noël suivant, avec l'indication de l'air adapté à ses paroles.
[2] Entièrement déchiré. Un fragment porte : *leur am* .
[3] Lacune de deux vers dans le ms.

On voit ce Sauveur aimable
Endurer pour les pécheurs !
Il nous rend le Ciel propice,
Il appaise sa justice,
Il met fin à nos malheurs.

Si nos maux vous ont fait naistre,
S'ils ont pu vous atendrir,
Pour vous, nôtre Divin Maistre,
Nous voulons vivre et mourir.
Sauveur, que vos saintes flames
Brûlent nos cœurs et nos ames
Jusques au dernier soupir.

NOEL POUR LE JOUR DE LA FÊTE DES ROIS

Sur l'air : *Noël ! pour l'amour de Marie, nous chanterons joyeusement;* ou bien encore sur les paroles anciennes : *Éveillez-vous, belle endormie.*

Dessein

Que du couchant jusqu'à l'aurore,
Nos cris, nos chants, nos doux concerts,
D'un Dieu que tout le monde adore
Publient les bienfaits divers.

Ce Dieu, pour prouver qu'il nous aime,
Ce Dieu pour nous s'est fait mortel.
Ce Dieu vient se donner lui-même
Et mourir comme un autre Abel.

Il nous est né dans une étable,
La crêche lui sert de berceau.
[Il est aux[1]] mondains redoutable,
[Aux humbles doux[2]] comme un agneau.

....[3]

[1-2] Lacunes dans le ms. — [3] Cette strophe et la suivante manquent. Le manuscrit est déchiré complétement.

LOU POUTOUN DE LA PRINCESSO

A MOUN AMI LOUIS ROUMIEUX

E la terro farandoulo,
De poutoun jamai sadoulo.
T. AUBANEL

Dins lou païs d'Anas-ie-vèire,
I avié 'n rèi que, pas qu'en bufant,
Lou viravon dóu biais que voulien sis enfant,
E que vesié toujour ço que ie fasien vèire ;
Un rei bouinas, à mita-mut,
Que menavo gaire de brut.

La pus jouino de si tres fiho
Revertavo un iéli courous.
Mens cande, s'escapant de soun nis óndourous,
L'aucelet dóu bon Diéu fai l'aleto e bresiho.
Tout cantant, risènt e dansant,
Venié de coumpli si quinge an.

LE BAISER DE LA PRINCESSE

A MON AMI LOUIS ROUMIEUX

Et la terre farandole, — de baisers jamais rassasiée.
Th. AUBANEL.

Dans le pays d'Allez-y-voir,— il y avait un roi que ses enfants faisaient tourner de la façon qu'ils voulaient, rien qu'en soufflant, — et qui voyait toujours ce qu'ils lui faisaient voir ; — un roi bonasse, à moitié muet, — qui ne faisait guère de bruit.

La plus jeune de ses trois filles — ressemblait à un lis brillant. — Moins candide, quand il s'échappe de son nid parfumé, — l'oiselet du bon Dieu bat de l'aile et gazouille. — Tout en dansant, en courant, en riant, — elle venait d'accomplir sa quinzième année.

Èro uno court de galejaire.
S'entendeguèron, un bèu jour, —
Pèr faire à nosto chato inoucènto un bon tour, —
Lou rèi e sis enfant. Li sorre emé li fraire,
Tóuti d'avanço se trufant,
Risien d'aquelo pauro enfant.

Acampon de bèus abihage ;
Piei mandon pèr un estafié
Querre dins lou jardin lou fiéu dóu jardinié,
Qu'èro brave e qu'avié tout-bèu-just vint an d'age.
Dins li vièsti riche aguè l'èr
E lou gàubi d'un prince fièr.

Pièi lou menon à la princesso,
En ie disènt : — « Vaqui lou fiéu
Dóu puissant e valènt rei de Pamparifiéu.
Ges de prince jamai n'aguè tant de richesso.
Es vengu demanda ta man,
E vous maridarés deman. »

— « Fugue fa ço que vòu moun paire ! »
Dis la princesso. — « Acò vai bèn,
Ie replicon ; parèi qu'agrado lou jouvènt. »
E, butant lou garçoun vers sa sorre, li fraire

C'était une joyeuse cour. — Le roi et ses enfants s'entendirent un beau jour — pour jouer un bon tour à notre innocente jeune fille. — Ses frères et ses sœurs, d'avance se moquant, — riaient de la pauvre enfant.

Ils préparent de beaux vêtements — et envoient ensuite chercher par un estafier, — dans le jardin, le fils du jardinier, — bon garçon qui avait juste vingt ans. — Dans les riches habits, il eut l'air — et la tournure d'un prince fier.

Puis ils le mènent à la princesse, — en lui disant : « Voilà le fils — du puissant et vaillant roi de Pamparifieux. — Aucun prince n'a jamais eu tant de richesses. — Il est venu demander ta main, — et demain vous vous marierez. »

« Qu'il soit fait comme le veut mon père ! » — dit la princesse. — « Cela va bien, — lui répliquent-ils. Il paraît que le jeune homme plaît. »

Apoundon : — « Zóu ! sènso façoun,
A ta nòvio fai un poutoun ! »

Tant lèu an di, li couloureto
An floureja sus lou front blanc
De la chato, qu'aparo uno gauto au galant.
Èu, auso pas. — « Zóu ! » fai lou rèi. Sus la gauteto
Peto lou poutoun dóu jouvènt,
E la chatouno ie lou rènd.

Alor tóuti, vague de rire !
Lou rèi, que tenié 'n bon raumas,
S'estripavo li costo emé si cacalas.
Cridavon, li princesso : — « Ai ! Dieu ! quinte martire ! »
E, de tant rede que risien,
Sus soun cap si péu fernissien.

Li fraire fasien à sa sorre
De salut e, picant di man,
Galejavon : — « Acò 's un mariage charmant !
Es çò que se pòu dire agué lou blanc dóu porre !
Perdine ! emé lou nòvi qu'as
Lou liéume te mancara pas !... »

Quand enfin s'amaisè lou rire,

— Et, poussant le garçon vers leur sœur, les frères — ajoutent : « Allons ! sans façon, — fais un baiser à ta fiancée. »

Ils n'ont pas plutôt dit, que la rougeur — envahit le front blanc — de la jeune fille, qui tend sa joue au galant. — Lui, n'ose pas. « Allons ! » dit le roi. Sur la joue — résonne le baiser du jeune homme, — et la jeune fille le lui rend.

Alors tous de rire. — Le roi, qui tenait un bon rhume, — se déchirait les côtes à force de rire. — Les princesses jetaient des cris : « Ah ! Dieu ! quel martyre ! » — Et elles riaient si fort que leurs cheveux frémissaient sur leur tête.

Les frères faisaient des saluts à leur sœur — et, frappant des mains, — ils plaisantaient : « C'est ce qu'on appelle *avoir le blanc du poireau !* — Parbleu ! avec le fiancé que tu as, — tu ne manqueras pas de jardinage ! »

Lorsque enfin le rire se calma, — l'aîné se lance et lui dit : — « Pe-

L'eina prend lou vanc e ie fai :
— « Simplasso ! veses pas ço que nous rènd tant gai,
Ço que li cacalas de ti gènt volon dire ?
As pas vist que ço que s'es fa
Èro rèn que pèr se trufa ?

»Aquéu prince de pacoutiho
En quau baières un poutoun,
Vèn de Pamparifiéu coume iéu de Cantoun.
I 'avèn tout douna nautre : abihage e famiho.
Per tout dire, es Pau de Granié,
L'enfant de noste jardinié. »

La princesso aubourè la tèsto ;
Mais adejà, vergougnous, Pau,
En patusclant, avié gagna soun paure oustau.
—« Devès èstre countènt d'aquelo gènto festo ! »
Diguè la chato, e s'embarrè
Dins sa chambro, mai noun plourè.

I'avié d'acò 'n couple d'annado,
Quand aquéu brave ome de rèi,
Sentissènt chasque jour que se faisié bèn vièi,
Avans de faire au cros la grando cabussado,
Entreprenguè de decida
Sis enfant à se marida.

tite sotte ! Tu ne vois pas ce qui nous rend si gais, — ce que signifient les éclats de rire de tes parents ? — Tu n'as pas vu que tout ce qui s'est fait — n'était que moquerie.

Ce prince de pacotille, — à qui tu as donné un baiser, — vient de Pamparifieux comme moi de Canton. — Nous lui avons tout donné, habits et famille. — Pour tout dire, c'est Paul, le fils de Granier, — notre jardinier. »

La princesse leva la tête ; — mais déjà, tout honteux, — Paul avait en courant regagné sa modeste demeure. — « Vous devez être contents de cette fête charmante ! » — dit la jeune fille, et elle s'enferma dans sa chambre, — mais ne répandit pas une larme.

Il y avait de cela un couple d'années, — quand ce brave homme de roi, — sentant chaque jour qu'il se faisait bien vieux, — avant de faire dans la tombe la grande culbute, — entreprit de décider — ses enfants à se marier.

Fuguè pas sènso un pau de peno ;
D'ùni disien o, d'àutri noun :
Lou mariage n'a pas pèr tóuti bon renoum.
Mai aquest cop lou rèi s'encarrè ; prego, reno
E fai tant que tóutis ensèn
Au maridage soun counsènt.

Marida de garçoun, cóucagno !
Lis ome soun proun disavert ;
Sabon de quinte biais se casso, estiéu-ivèr,
E coume un bon cassaire engabio uno coumpagno.
Mais li fiho ! es grèu autramen !
Lou rèi se n'en tirè pamen.

Fai assaupre à tóuti li prince
Qu'èron en age d'espousa
Qu'a tres chato ; que trop noun se poudien lausa
Pèr l'engèni, lou gàubi e lou bèn, qu'es pas mince ;
Qu'an, em' acò, tant d'esperit
Que volon chausi soun marit ;

Qu'adounc, se la causo i'agrado
Di chato d'óuteni l'anèu,
N'an qu'à se capita tau jour dins lou castèu,
Ounte di bèu galant se tendra l'acampado.

Ce ne fut pas sans un peu de peine.— Les uns disaient oui, les autres, non : — le mariage n'a pas auprès de tout le monde bonne renommée. — Mais, pour cette fois, le roi s'obstina ; il prie, il se fâche, — et fait si bien que tous ensemble — consentent au mariage.

Marier des garçons, baste !— Les hommes sont assez délurés ;— ils savent de quelle façon on chasse, hiver comme été, — et comment un bon chasseur met en cage une compagne. — Mais les filles ! c'est autrement difficile ; — le roi s'en tira cependant.

Il fait savoir à tous les princes — en âge d'épouser — qu'il a trois filles ; qu'on ne pouvait trop louer leur caractère, — leur tournure et leur bien, qui n'était pas mince ; — qu'elles ont avec cela tant d'esprit, — qu'elles veulent choisir elles-mêmes leur mari ;

Que donc, s'il en est à qui il soit agréable — d'obtenir l'anneau de ces jeunes filles, — ils n'ont qu'à se trouver tel jour dans le château

— E, pèr dire la verita,
Ie venguèron de tout cousta,

De tout péu e de touto meno :
Fiéu de marqués, de duc, de rèi,
Laid o poulit ; brun, blound o rous ; jouine vo vièi.
La grand salo d'ounour, aquéu jour, fuguè pleno
De galant, de segnour, emai
De tóuti li gènt dóu palai.

Dins l'esplendour de si teleto,
Dins si raubo i rìchi coulour,
Semblavon, li tres chato, uno garbo de flour.
L'einado au premié reng sus lou trone s'asseto ;
Piei, d'un èr sourrisènt e quet,
Pren uno roso à soun bouquet

E la douno à soun pichot page.
Lou garçounet, d'un biais galant,
Au prince Frederi la porto que, tremblant,
A la princesso vèn d'à geinoun rèndre óumage.
—« Sias moun gèndre !» lou rèi diguè,
E tout lou mounde aplaudiguè.

Mai la segoundo di princesso,

—où des prétendants se tiendra l'assemblée.—Et, pour dire la vérité, — il en vint de tous les côtés,

De toute tournure et de toute espèce : — fils de marquis, de duc, de roi, — laids ou jolis ; blonds, roux ou bruns ; jeunes ou vieux. — La grande salle d'honneur — était, ce jour-là, pleine de galants, et en outre — de tous les gens du palais.

Dans la splendeur de leur toilette, — dans leur robe aux riches couleurs, — les trois jeunes filles ressemblaient à une gerbe de fleurs. — L'aînée au premier rang s'assied sur le trône ; —puis, d'un air souriant et tranquille,— elle prend une rose dans son bouquet

Et la donne à son petit page.—Celui-ci galamment la porte au prince Frédéric, — qui, tremblant, vient rendre — à genoux hommage à la princesse.— « Vous êtes mon gendre ! » dit le roi,— et tout le monde applaudit.

La seconde des princesses, — son tour venu, de son doigt blanc —

Soun tour vengu, de soun det blanc
Tiro un superbe anèu d'or fin ; e pièi, sounant
Lou menistre dóu rei, ie fai signe. Éu s'empresso,
Fènd la foulo e baio l'anèu
Au valènt prince d'Aubanèu.

Aquéu vers sa nòvio s'avanço,
La pren au bras e gentimen
Se viro vers lou rèi e ie fai coumplimen.
Quinte couple poulit ! falié li vèire en danso !
An fa, despièi, souco de fiéu
Qu'an l'amo caudo e lou sang viéu.

Quand vèn lou tour de la tresenco,
Tóuti fuguèron espanta
De la vèire dins lou trelus de sa bèuta,
Aubo puro de mai, frucho madalenenco.
E li segnour disien :— « Moun Diéu !
Voudriéu que fuguèsse pèr iéu ! »

— « Que fague tambèn ma chausido,
Paire, diguè, lou voulès dounc ?
Ah ! se me devias pas refusa moun perdoun,
Voudriéu fiho emé vous passa touto ma vido.
Lou que moun anèu gagnara
Bessai noun vous agradara. »

tire un superbe anneau d'or fin ; puis, appelant — le ministre du roi, lui fait un signe. Lui s'empresse, — fend la foule, et remet l'anneau — au vaillant prince d'Aubanel.

Celui-ci s'avance vers sa fiancée, — la prend au bras et gentiment, — se tournant vers le roi, lui fait compliment. — Quel joli couple ! il fallait les voir à la danse ! — Depuis, ils ont fait souche de fils — qui ont l'âme chaude et le sang vif.

Quand vint le tour de la troisième, — tous furent stupéfaits — en la voyant dans le rayonnement de sa beauté, — aube pure de mai, fruit de la Madeleine ! — Et les seigneurs disaient : « Mon Dieu ! — comme je voudrais que ce fût moi ! . . . . »

« Que je fasse aussi mon choix, — vous le voulez donc, mon père ? » dit-elle. — Ah ! si vous ne deviez pas refuser mon pardon, — je voudrais, fille, passer auprès de vous toute ma vie. — Celui qui obtiendra mon anneau — peut-être ne vous agréera point. »

— « Sabe d'avanso que m'agrado !
Anen ! acoumplis toun degu !
Vè ! tóuti aquéli gènt pèr rèn soun pas vengu ;
E fau avans deman que fugues maridado.
Vai ie dounc ! agues ges de pòu ;
Que toun cor parle coume vòu. »

— « Fugue fa ço que vòu moun paire ! »
Dis la chato. S'aubouro alor ;
De soun trone descend... Batien tóuti li cor.
Èron, li fiéu de rèi, li premié di fringaire :
Sènso n'en faire ges de cas,
Elo passo e s'arrèsto pas.

Pièi venien li prince... Elo passo.
De marqués, de comte... Pas mai.
Tout lou mounde disié :— « Mai, moun Diéu, ounte vai ?»
Elo anavo toujour dre ; pèr ie faire plaço,
Davans soun iue pur, à-de-reng,
Se durbissien tóuti li reng.

Tout au founs, coucha pèr la gardo,
Fernissié de pople un grouün ;
Di serviciau dóu rei, n'en mancavo pas un.
La chato arrivo aqui ; dins la foulo arregardo,

« Je sais d'avance qu'il m'agrée ! — Allons ! fais ton devoir ! — Vois, tout ce monde n'est pas venu pour rien. — Il faut avant demain que tu sois mariée. — Va donc, n'aie pas peur ; — que ton cœur parle comme il le veut. »

« Qu'il soit fait comme le veut mon père ! » dit la jeune fille. — Elle se lève alors, de son trône descend. Tous les cœurs battaient. — Les fils des rois étaient au premier rang des prétendants. — Sans en faire cas, — elle passe et point ne s'arrête.

Puis venaient les princes, — elle passe. — Des marquis, des comtes, pas davantage ! — Tout le monde disait : « Mais, mon Dieu, où va-t-elle ! » — Elle allait toujours ; pour lui faire place, — devant son regard pur, à la file, — tous les rangs s'ouvraient.

Tout au fond, repoussé par la garde, — frémissait un amas de peuple, — où ne manquait pas un seul des serviteurs du roi. — La

Eisito, fai tres pas, e vèn
Touto enrouitado à-n-un jouvènt :

— « Vergougno à la que dins sa vido,
Quand d'un ome tèn un poutoun,
Soufris qu'un autre après ie doune lou segound !
M'avès fa lou premié pèr trufarié coumplido ;
Qu'enchau ? Sarai vostro, jouvènt !
O dintrarai dins un couvènt !... »

— « Sara pas sènso que iéu cride ! »
Fai lou rei que la seguissié ;
« Tu ! voudriés espousa lou fiéu d'un jardinié ! »
— « Noun pode espousa qu'éu, se jamai me maride :
Éu aguè moun premié poutoun ;
Ges d'autre n'aura lou segound.

» Sabe bèn que dins la pauriero
Viéu la mouié d'un jardinié,
Paire ! Mai seguirai moun camin tout planié,
Coume pèr li palais, tambèn pèr li cauliero.
Paure oustalet o sant couvènt,
Anarai ounte vous counvèn. »

Alor lou rèi : — « O cor d'evòri !

jeune fille arrive là, regarde dans la foule, — hésite, fait trois pas, et s'adresse, — toute rougissante, à un jeune homme :

« Honte à celle qui dans sa vie, — quand d'un homme elle tient un baiser, — peut souffrir après qu'un autre lui donne le second. — Vous m'avez fait le premier par une tromperie insigne ! — Qu'importe ? Je serai à vous, jeune homme ! — ou j'entrerai dans un couvent. »

« Cela ne sera pas sans que je crie ! » — fait le roi qui la suivait. — « Toi, tu voudrais épouser le fils d'un jardinier ! » — « Je ne puis épouser que lui, si jamais je me marie — Il a eu mon premier baiser, — aucun autre n'aura le second.

» Je sais bien que dans la pauvreté — vit la femme d'un jardinier, — mon père. Mais je suivrai de plein pied mon chemin, — à travers les rangées de jardinage comme à travers les palais. — Pauvre maisonnette ou saint couvent, — j'irai où vous voudrez. »

Alors le roi : « O cœur d'ivoire ! — J'ai fait la faute, je la boirai. —

Ai fa la fauto, la béurai !
Mai n'es pas au pacan que te maridarai :
Pau es d'aqueste jour marqués de Caulet-Flòri ;
Emai, car acò n'es pas proun,
Sara prince dis Agroufioun !»

E coume lou vouguè lou paire
Fuguè fa. — Dins tout lou païs,
De l'innoucènto chato agradè l'umble avis.
Degun se n'en riguè vo n'en riguè pas gaire...
Es de dire qu'aquéu païs
Lou mounde d'iuèi l'a jamai vist[1].

Pèire di MARELLO.

Mais ce n'est pas au paysan que je te marierai. — Paul est de ce jour marquis de Chou-Fleuri,— et même, car cela n'est pas assez,— il sera prince des Cerises. »

Et comme le voulut le père, — il fut fait.— Dans tout le pays,— on approuva l'humble avis de l'innocente jeune fille. — Personne n'en rit, ou, si l'on en rit, ce ne fut pas beaucoup... — Il faut dire que ce pays-là, — les gens d'aujourd'hui ne l'ont jamais vu.

Pierre des MARELLES.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe avignonnaise.

A 'N JAQUES DE JANSEMI

SALUT DEDICAT A SOUN FILH

Jaques de Jansemì, dins le laugè brumatge
Que, de maitì, tremolo e curbìs toun visatge
Naut, bel e dreit coumo un acrin,
Te vesi un bras levat e l'autre que se pauso
Sus toun cor, en ausint ta vous claro que gauso,
Coumoulo de ta muso en trin.

Cantos le tieune endreit, troubaire poupulari,
Dins le brounze adreitat, devès Garouno e barri,
Subre le planal, e vivent
Coumo quand paressiòs, foro de ta boutigo,
Per tout ount se vesiò la pauriero enemigo,
Mai ount fieulavo l' maissant vent.

O Gascou! qu'as un noum de poulido floureto,
Ta pouësìo embaumo ; — es douço, fino e neto
Autant que l' gentì jansemì;
Mais ta vous pouderouso e las tieus brassejados

A JACQUES JASMIN

SALUT DÉDIÉ A M. JASMIN FILS

Jacques Jasmin, dans la légère brume—qui, de grand matin, tremble et couvre ton visage—haut, bel et droit comme un sommet,—je te vois, un bras levé et l'autre qui se pose — sur ton cœur, en entendant ta voix claire qui ose,— pleine de ta muse en train.

Tu chantes ton endroit, poëte populaire, — dans le bronze dressé, vers la Garonne et le faubourg, — sur la place publique, et vivant comme quand tu paraissais, hors de ta boutique, — partout où se montrait la pauvreté ennemie, — même où sifflait le mauvais vent.

O Gascon! qui as un nom de fleurette jolie,— ta poésie embaume ; elle est douce, délicate et pure — autant que le gentil jasmin;— mais

Soun las d'un *jugleor*, e tenoun empachados
Las gens que voulion l'entrumì.

Aro, coumo v'as dit, porto al frount uno estelo
Que trauco finoment de sous belets la telo
Tant vergougnouso de l'escur,
Lenh del maldit cresent que la sieu bavo tuo,
E ten le sieu cap naut coumo toun estatuo,
Aro, dins la lus e l'azur.

Vas parlant de countunh, aquital, en plen aire,
Al porto-berret blu, brave oubriè, travalhaire
Qu'a suen del pruniè tant presat;
A la bruno Ageneso as passes vieus, coufado
Del madras qu'al chignoun nouso sa ma de fado,
Daissant sul' frount le pel frisat.

I tenes dins le cor l'amour grand de la bresso
E del parla mairal mai bou qu'uno caresso,
En i disent les tieus bourdous:
Tous recits emauguts: l'*Abuglo, Françouneto,*
Tres de Mai, Soubenis e manto cansouneto
Que vous daisso le pot audous.

ta voix puissante et tes gestes — sont ceux d'un *jugleor*, et elles tiennent empêchées — les gens qui voulaient l'embrumer.

Maintenant, comme tu l'as dit, elle porte au front une étoile — qui troue delicatement de ses rayons la toile — pleine de vergogne de l'obscurité, — loin du maudit s'imaginant que sa bave tue, — et elle tient la tête haute comme ta statue, — maintenant, dans la lumière et l'azur.

Tu vas parlant sans discontinuer, là, en plein air, — au porte-berret bleu, bon ouvrier, travailleur — qui soigne le prunier si estimé : — à la brune Agenaise aux pas vifs, coiffée — du madras que noue au chignon sa main de fée, en laissant les cheveux frisés sur le front.

Tu maintiens dans leur cœur l'amour grand du berceau — et du parler maternel meilleur qu'une caresse,— en leur disant tes vers,— tes récits émus : l'*Aveugle*, *Françonnette*, — *Trois Mai*, *Souvenirs*, et mainte chansonnette — qui vous laisse la lèvre odorante.

Toun brave paraulì fa que la joio es grando
De l'espacious Graviè dreit la belo garlando,
E de l'oustalas de Mount-luc
A-n-aquel pount de peiro à las vint e tres arcos
Que vei ana, venì, qui sap quantos de barcos
E de barquiès ples d'abeluc.

Balhos as cieutadins le vam que vous enmeno,
Siogue costo Lairac ou dedins la Gareno
Qu'a le sieti d'Escaliger,
— E levos de ressous, pus lenh, per la Prouvenço,
L'Auverni, le Bearn, Parìs, la vilo inmenso,
Per tout ount i a de pople fier.

Troubaire, quand dision que la lengo ero morto,
Fousqueres des prumiès à venì sus la porto
Del païs folh de libertat,
Per crida :—« M'agen dounc, les omes de magagno ! »
E demoros depeds, tal que, dins l'Alemagno,
Un Rouland[1] que gardo cieutat.

Quand se trufo l' bastard e quand le pàntou rouno,
O Jansemì, toutjoun le tieune aram clarouno

Ton bon parler fait que la joie est grande — du spacieux Gravier aux belles Arcades, — et de la maison de Montluc — à ce pont de pierre aux vingt-trois arches — qui voit aller, venir, qui sait combien de barques — et de patrons pleins d'affection au travail.

Tu donnes aux citoyens l'élan qui entraîne, — soit à côté de Layrac ou dans la Garenne qui a la chaise de Scaliger, — et tu réveilles des échos, plus loin, à travers la Provence, — l'Auvergne, le Béarn, Paris, la ville immense, — partout où il y a du peuple fier.

Poëte, quand on disait que la langue était morte, — tu fus un des premiers à venir sur le seuil — du pays fou de liberté, — pour crier : « Qu'ils me prennent donc, les hommes de mauvais travail ! » — Et tu demeures debout, ainsi qu'en Allemagne, — un Roland, gardien de la cité.

Quand le bâtard se moque et quand le lourdaud grommelle, — ô

[1] Dans plusieurs villes de l'Allemagne, on voit encore des statues de pierre qui sont connues sous le nom de *Roland;* elles défendent l'entrée des cités.

Per nostro Franço des Latìs !
Servo forço del pople e vertut de la raço,
Airisso l'ardimand e fa prigoundo traço
Dins cado loc ount restountìs,

E fara sens repaus brounzina la deviso :
Agen ! Agem le cor, l'amo, la valentiso
E l'eime des fortis aujols ;
Agem toutjoun l'amour de la lengo encantairo
Que, memes dins le tems mascarat, nous amairo
De soulelh à grandis rajols[1] !

A. Fourès.

Agen, 14 de decembre 1883.

Jasmin, toujours ton airain claironne — pour notre France des Latins ! — Il conserve la force du peuple et la vertu de la race, — hérisse le hardi et fait trace profonde — partout où il retentit,

Et il fera sans repos bourdonner la devise : — *Agen !* Ayons le cœur, l'âme, la vaillance — et l'esprit des robustes aïeux ; — ayons toujours l'amour de la langue enchanteresse — qui, même par le temps obscur, nous nourrit — de soleil à grands flots !

Agen, 14 décembre 1883. A. Fourès.

[1] Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

LOU BRUGIDOUR

[Lou *Brugidour*, o *Brounzidour*, es un gaudre de la Courrèso, ansindo di pèr amor dóu brounzimen de sis aigo.]

PROBITAS LAUDATUR, ET ALGET
(*Juvenau*, Sat. I.)

Jouvenas inmourtau, nistoun de la mountagno !
Tu, sèns lassige e sènso lagno,
O BRUGIDOUR !
Que taies toun camin à travès lou terraire,
Esbarlugant, abrasama, bramaire,
O BRUGIDOUR ! o BRUGIDOUR !

Coume un autre au dougan de la mar escumouso,
Aloubatido, souloumbrouso,
O BRUGIDOUR !
Au bord de ti courrènt, m'espassejant à l'aise,
Mouralise, pense, pantaise,
O BRUGIDOUR ! o BRUGIDOUR !

LE BRUGIDOUR

[Le *Brugidour*, ou *Brounzidour*, est un torrent de la Corrèze, ainsi nommé à cause du bruit de ses eaux.]

ON LOUE LA PROBITÉ ET ELLE MEURT TRANSIE DE FROID
(*Juvénal*, Sat. I.)

Jeune immortel, fils de la montagne ! — Toi, sans fatigue et sans ennui,—O BRUGIDOUR ! —qui tailles ton chemin à travers le terroir,— éblouissant, ardent, bruyant, — ô BRUGIDOUR ! ô BRUGIDOUR !

Comme un autre à la plage de la mer écumeuse, — furibonde, ténébreuse, — ô BRUGIDOUR ! — au bord de tes eaux, me promenant à l'aise, — je moralise, je médite, je rêve, — ô BRUGIDOUR ! ô BRUGIDOUR !

Mirau dis agnelet, coupo de l'aucéliho
Qu'à toun entour luse e bresiho,
O Brugidour!
Au mitan dis aubras qu'escampon la castagno,
Quand dardaies sus la campagno,
O Brugidour! o Brugidour!

Au mitan dis apènd di verdàli pradello,
Quand toun erso se desfourello[1],
O Brugidour!
Cantarèu, boulegoun[2], fas valé ta vidasso,
Sounanto toujour, jamai lasso,
O Brugidour! o Brugidour!

Fugues, fugues, te prègue, au paure soulitàri
Un grand eisèmple salutàri,
O Brugidour!
— Valon rèn, rèn de rèn, la douçour, lou silènci,
A forço forto intelligènci,
O Brugidour! o Brugidour!

Miroir des agnelets, coupe des oiseaux — qui gazouillent et brillent à ton entour, — ô Brugidour! — Au milieu des grands arbres qui éparpillent la châtaigne,—quand tu te lances sur la campagne,— ô Brugidour! ô Brugidour!

Au milieu des pentes des vertes prairies, — quand ton onde se dégaine,— ô Brugidour! — chantant, empressé, tu fais valoir ta pauvre vie, — résonnante toujours, jamais lasse, — ô Brugidour! ô Brugidour!

Sois, sois, je te prie, au pauvre ermite, —un bel exemple salutaire, —ô Brugidour!— La douceur, le silence ne valent rien, rien de rien, — à mainte forte intelligence, — ô Brugidour! ô Brugidour!

[1] *Littéralement :* Quand ton onde (ou ta vague) sort de son fourreau
[2] *Littéralement :* remuant.

A L'ABAT....

sèmpre cura de campagno, qu'amerito pamens d'èstre canounge, meme evesque, e qu'es, ai, ai, rèn que cura de campagno.

Brassejo, o bras valènt ! Pounchejo dounc, viòuleto !
Sono, o voues, sono la troumpeto
Dóu BRUGIDOUR !
La moudestié 's lausado e pamens jalo à l'aire ;
L'auriho s'atiro au cridaire,
Au BRUGIDOUR, au BRUGIDOUR[1] !

William-C. BONAPARTE-WYSE.

—

SALUT A TEODOR AUBANEL

Pèr faire lis óunour au trelusènt Arquin,
Qu' aloubati nous arribo dóu Rose,
Ves, lou cèu es en flamo, e lou niéu diamantin,
E lou Pounènt un abrasadou rose[2] !

W.-C. B.-W.

Mount-pelié, jour de l'*Arquinejado* dóu 26 Des. 1883.

A L'ABBÉ....

toujours curé de campagne, qui mérite cependant d'être chanoine, même évêque, et qui n'est, hélas ! rien que curé de campagne.

Gesticule, ô vaillant bras ! Montre-toi donc, violette ! — Sonne, ô voix, sonne la trompette — du BRUGIDOUR ! — La modestie reçoit des louanges, et cependant elle gèle à l'air ; — l'oreille est attirée à celui qui crie, — au BRUGIDOUR ! au BRUGIDOUR ! (*Vociférateur.*)

William-C. BONAPARTE-WYSE.

———

SALUT A THÉODORE AUBANEL

Pour faire honneur au brillant Arquin — qui, tout ardent, nous vient du Rhône, — vois, le ciel est en flamme, et la nue diamantine, — et le Ponent un foyer de lueurs roses !

W.-C. B.-W.

[1-2] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe avignonnaise.

A PAU MARIETOUN

—

Aital, tu me ses vengut veire
Trusca dins moun paubre sejourn;
M'as dich bounjourn, t'ai dich bounjourn,
E moun veire a trucat toun veire !

Ieu, ailas ! que migre e qu'omeire
Sens fi ni coumte, nueg e journ,
Can me proumetias del sujourn,
Avia trop de pena a te creire...

As rejauvit moun « niu d'eisilh [1] »,
Decoun, mal moun grat inutilh,
Agache, e me minge lou fege :

Per l'amor d'aco, sias grazit
E requistat, e beneizit,
Oh tu, l'ange del Felibrege [2] !

Josep Rous.

A S.-Alari, XXVIII d'avoust 1883.

A PAUL MARIÉTON

—

Ainsi, tu m'es venu voir — jusque dans ma pauvre demeure : — tu m'as dit bonjour, je t'ai dit bonjour, — et mon verre a choqué ton verre !

Moi qui suis, hélas ! triste et haletant — sans fin ni compte, jour et nuit, — quand tu me promettais du soulagement, — j'avais trop de peine à te croire...

Tu as réjoui mon « nid d'exil », — où, malgré moi inutile, — je regarde, et me ronge le foie [3] :.

A cause de cela, sois accueilli — et choyé, et béni, — ô toi, l'ange du Félibrige !

Joseph Roux.

A Saint-Hilaire, 28 août 1883.

[1] Expression de M. Paul Mariéton. — [2] Limousin (Tulle et ses environs). — Orthographe des troubadours. — [3] Littéralement : *me mange le foie.*

NECROLOGÍA

—

N' ANDREU BALAGUER Y MERINO

Crech que 'ls lectors de la present *Revista* no ignoren la trista nova de la mort del jove escriptor catalá, aixi com també, per sos articles estampats en la mateixa [1], coneixen en part sos mérits literaris. Y dich en part, perque fora de Barcelona es quasi imposible tenir noticia cabal de totes ses compósicions, espargides en moltes y diverses publicacions periódiques. En la excelenta memoria necrológica, obra de son íntim amich N' Antoni Aulestía y Pijoan (*Ilustració catalana*, any IV, nos 99 y 100), se llegeix una copiosa llista de aquelles composicions, de que avem donat un senzill extret al *Polybiblion*, com cosa molt pertanyent á una Revista esencialment bibliográfica. Aqui no farem mes que dir breus paraules de la persona y del talent de nostre estimat compatrici y colega.

N' Andreu Balaguer nasqué â Barcelona lo dia 31 d'octubre de l'any 1848 y morí á la mateixa ciutat lo 5 de igual mes de 1883. Demostrá molt aviat sa especial aptitut pels travalls d'erudició que foren sa passió y ocupació favorites, apres de haver complert ab lo major zel les que li imposava sa professió notarial, de que parlava també ab singular complacencia. En tot lo curs de sa massa breu, pero ben aprofitada, vida literaria, may escrigué cosa ninguna que no fos ab gran amor y conciencia. No s'avergonyía de ser travallador, com molts que pensen que la laboriositat y'l talent estan renyits, com si no fossen abdos necessaris factors per resoldre molts y molts problemes. No perdonava afany ni diligencia quant se tractava d'inquirir y de fixar una veritat histórica y hauria mirat com falta imperdonable no consultar tot, quant podia portar molta ó poca llum á la materia que tractava. Mentrestant no s'oblidava de les que mes endevant se proposava estudiar y per so sempre anava visitant arxius y biblioteques y no passava per ses mans llibre ó revista de que no'n tragués substancioses notes, que tenía 'l do de guardar y arreglar de manera que may li feyen falta l'hora d'aprofitarles.

Un bon exemple nos dona lo Sr Aulestia en lo que'ns diu de la obra: « *De la mort del infant en Carlos... Princep de Viana, ab novas de las solemnials exequias que li feren los Catalans, segons relació d'una crónica*

[1] Los principals y que figuren en los *tiratjes-a-part* son *Un document relatif à la Chronique du Roi Jacme* y *Ordinacions d'Empurias*.

y altres documents contemporáneos. » Pera fer aquesta obra, observa 'l necrólech, consultá no res menys que vint y nou obras de diferents autors, desde el sigle XV al actual, qual ordenada serie porta en una nota, y registrant arxius, en particularlo Municipal, va vestint ab peregrins detalls y singulars tochs la relació extensa que de la mort d'aquell infortunat Princep ne doná Joan Mayans, escrivá de la casa de la Ciutat.

Altre exemple molt á ma tenen los lectors d'aquesta *Revista* en les *Ordenacions y bans del comtat d'Empurias* (tomo V, pag. 18 y seg.), mostra patent de lo que pot lo veritable esperit d'investigació. Abans del últim preliminar que 's refereix directament al document que 's publica, n' hi ha altres dos: un sobre la legislació catalana, l'altra sobre la vila y comtes d'Empurias. Lo primer té poch mes de dues planes, lo segon quatre y be 's pot dir que res hi falta pera son objecte. Mirense les notes y 's trobará un estudi y un travall qu'espanten. Aquesta monografia, que á primera vista pot semblar que no 's proposa mes que la publicació d'un text de llengua, es tota plegada un travall historich juridich ahont hi ha molt que admirar y apendre. Ab un bon nombre de consemblants s'aniria enriquint, engrandint y renovant en part la historia.

Qui no conega nostre malaguanyat amich, sino per la generalitat de ses obres d'aspecte tan serio y de natura especialment cientifica, no 's pot figurar l'home tal com era. Tots los qui de prop lo conogueren creyem que diran á una veu que lo que en ell dominava era 'l sentiment. Això se li veya no sols en les relacions domestiques y socials, sino en lo entusiasme ab que componía sos escrits históriehs, major sens dupte del que sentiren molts poetes pera donar vida á llurs obres. Lo lector atent pot adonarse sovint que Balaguer estimava, al mateix temps que la investigació, la cosa investigada y que al calor del esperit historich afegía l'encés afecte del patrici [1].

Balaguer no feya versos, pero ten a l'anima verament poética. Recordam una de ses composicions (no sabem si publicada), en que parla del sant llas conjugal en termes que no calgué versificar per ferlos estéticament atractívols, que be prou los embelleixen la puresa dels sentiments y la elevació de les idees. Es veritat que l'autor havia sempre begut en la unica font d'ahont rajen tals sentiments y tals idees.

[1] Aulestia, parlant especialment de *la Mort d'en Carles*, obra que per raló de son asumpte mes ho consentia, li aplicá 'l concepte que té foramat d'un genre histórích ensemps critich y pintoresch: concepte que exposa en la Necrología de Balaguer per medi de belissimes imatges y que els mateix realisá, ja fa algun temps, en una narració molt notable.

No solament sos amichs y alguns afectats á l'historia patria tingueren en gran preu los escrits de nostre malaguanyat compatrici. Molt lletrats, italians, portuguesos y francesos, se complagueren en mantenir ab ell docta y amistosa correspondencia y entre los últims anomenats lo famós hispanista Morel-Fatio conegué molt aviat lo que aquell valia. Aixís es que no ha trigat á dedicarli en la *Romania* algunes ben sentides ratlles necrológiques. En elles expresa 'l desitx de que 's fassa un recull de sos millors escrits y aixis creyem que deuria ferse. Seria bona ocasió per que la patria que ell idolatrava y que feu poch per ell, li mostrás son bon recort d'una manera digna y profitosa.

M. Mila y Fontanals.

CHRONIQUE

En corrigeant les épreuves de la notice qui précède, nous ne supposions guère que nous aurions, pour ainsi dire, à la compléter, en annonçant la fin de celui qui y appréciait avec tant de justesse le caractère et les travaux du jeune érudit catalan. M. Milá y Fontanals est mort à Villafranca-del-Panadés, le 15 juillet dernier. La science européenne et, à un point de vue plus particulier, la *Revue des langues romanes*, font en lui une perte que nous essayerons d'apprécier dans un de nos prochains fascicules.

La Société a également perdu à Montpellier un membre qui s'intéressait vivement à sa prospérité et à ses études, M. le vicomte Charles de Vallat, ancien ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, etc., décédé le 7 août, à l'âge de soixante-huit ans. Pendant qu'il exerçait à Barcelone les fonctions de consul général de France, M. de Vallat avait beaucoup connu M. Milá y Fontanals et largement augmenté la bibliothèque méridionale et catalane qu'il a léguée à la ville de Montpellier. Il avait publié dans la *Revue* les poésies languedociennes de Léon Rouvière, et il lui destinait un choix de poésies provençales de Camille Reybaud, de Carpentras.

*
* *

Livres donnés a la Bibliothèque de la Société. — Céntenaira 1884 dé Favré, ancien priou de Cellanoba. Montpellier, Pascou, [1884]; in-16, 8 pages;

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. Séance publique pour la distribution des prix du Concours de l'année 1884. Discours d'ouverture par M. Frédéric Donnadieu, président. Béziers, Granié et Malinas, 1884; in-8°, 16 pages (don de M. F. Donnadieu);

Avril (J.-T.): Epître provençale à M. J.-M. Boyer, en réponse à celle qu'il adressa le 8 juillet 1836 à M. J.-T. Avril, lui demandant le nom français de cent quarante-un mots provençaux. Deuxième édition. Manosque, Demontoy, 1883; in-8°, 8 pages (don de M. Victor Lieutaud);

Bacaloglu (Em.): Ore-cari dispositiunĭ noue din Cabinetulŭ de Fisică alŭ Universităţiĭ din Bucuresci. Bucuresci, Tipografia Academieĭ Române, 1884; in-4°, 8 pages (don de l'Académie roumaine);

Barbu (Nicolae): Istoria Romana de Titu Liviu, tradusa de Nicolae Barbu, publicata de Academia romana, sub priveghérea Domnuliu G. Sion. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-8°, XII-364 p. (don de l'Académie roumaine);

Bertran y Bros (Pau): D'una Cansó popular rumana. Barcelona, la Renaixensa, 1884; in-8°, 8 pages;

Brandza (Dr Demetriu): Vegetaţiunea Dobrogeĭ, relaţiune presentată Academieĭ române. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 44 pages et pl. (don de l'Académie roumaine);

Mariéton (Paul): Souvenances, poésies, avec préface de Joséphin Soulary et lettre de Frédéric Mistral. Deuxième édition. Paris, Lemerre, 1884; in-12, VIII-104 pages;

Sbiera (Ion): Grigoriŭ Urechie, contribuiri pentru o biografie a luĭ. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 96 pages (don de l'Académie roumaine);

Soixante-dix journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Albert Arnavielle (1), Gabriel Azaïs (1), Léon de Berluc-Perussis (1), Firmin Boissin (1), Frédéric Donnadieu (4), Fabry (1), Emile Finestres (1), Clair Gleizes (2), Hippolyte Guillibert (1), Charles d'Ille-Gantelmi (1), Paul Marieton (1), Mary-Lafon (1), Frédéric Mistral (2), l'abbé Moutier (1), Justin Pépratx (2), Roque-Ferrier (37), Louis Vergne (2), François Vidal (2) et Ant. Villié (8).

***

Séances de la Société.— 20 février. — *Jan Bestio* et *lou Filhol de la Mort,* contes populaires languedociens, communiqués par M. Louis Lambert.

5 mars.— Notes de philologie rouergate (*suite*), par M. Joseph Durand (de Gros);

Blancaflor, poésie populaire catalane, traduite en vers montpelliérains, par M. Albert Arnavielle.

Errata du onzième tome de la troisième série

Lous Perussas e l'Abelha.— P. 95, l. 9, greliadas, *lisez :* grelhadas.

Chronique. — P. 155, l. 5, M. M. Castets, *lisez :* M. F. Castets.

Notes de philologie rouergate.— P. 189, l. 19, introduit, *lisez :* intraduit.

Poésies inédites des troubadours du Périgord.— P. 223, n° II, vers 14-15, *lisez :* Non ges per tal c'o entenda — Que voillatz.....— P. 225, notes et variantes, vers 15, *au lieu de* no, *lisez* bem.

La première page des nos de mars, avril et mai, p. 105, 157 et 209, porte la mention de Tome XII au lieu de Tome XI.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin

TABLE DES MATIÈRES

DU ONZIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale (*suite*) (C. CHABANEAU). 105-157
Poésies inédites des troubadours du Périgord (*suite*) (C. CHABANEAU). 209

DIALECTES MODERNES

Les Poëtes de la langue d'oc. I. William-C. Bonaparte-Wyse (*fin*) (F. DONNADIEU). 5
Monographie du sous-dialecte languedocien du canton de la Salle-Saint-Pierre (Gard) (le pasteur FESQUET). 53-239
Notes de philologie rouergate (*suite*) (DURAND de GROS). 77-189
L'Article dans la langue roumaine (OBÉDÉNARE). 133
Le Garçou que vai demanda 'no fillo en maridage, conte marchois (le docteur VINCENT). 261
Poésies de Dom Guérin de Nant (MAZEL et VIGOUROUX). 273
Li Set Poutoun, poésie provençale (T. AUBANEL). 89
Lou Perussàs e l'Abelha, poésie languedocienne (A. LANGLADE). 93
Θαλασσα, Θαλασσα, poésie provençale (W.-C. BONAPARTE-WYSE). 153
Un Rousàri de Camado, poésie provençale (W.-C. BONAPARTE-WYSE). 254
Lou Poutoun de la Princesso, poésie provençale (Pierre des MARELLES). 289
A N' Jaques de Jansemi, poésie languedocienne (A. FOURÈS). 299
Lou Brugidour, poésie provençale (W.-C. BONAPARTE-WYSE). 303
Salut à Teodor Aubanel, poésie provençale (W.-C. BONAPARTE-WYSE). 305
A Pau Marietoun, sonnet limousin (l'abbé Joseph ROUX). 306

VARIÉTÉS

Les participes « osé, avisé, entendu », dans les locutions « un homme osé », etc. (E. RIGAL). 257

BIBLIOGRAPHIE

Die Declination der Substantiva und Adjectiva in der langue d'Oc bis zum Jahre 1300, par M. P. Reimann (É. Levy). 38-200
Das altfranzoesische Rolandslied, text von Chateauroux und Venedig, p. par M. W. Foerster (C. Chabaneau). 97
Karls der grossen Reisen nach Jerusalem und Constantinopel, par M. E. Koschwitz (C. Chabaneau). 98
Les Lapidaires français du moyen âge, par Léopold Pannier (C. Chabaneau). 98
Robert Garnier, les Tragédies, p. par M. W. Foerster (C. Chabaneau). 100
La Danse macabre du Var, par M. A.-L. Sardou (C. Chabaneau). 101
Das Leben und die Lieder der Trobadors Peire Rogier, par M. C. Appel (C. Chabaneau). 102
Der Troubadour Bertolome Zorgi, par M. Émile Levy (C. Chabaneau). 195

PÉRIODIQUES

Zeitschrift fur romanische Philologie (L. Constans.) 206
Revue du Monde latin (A. Roque-Ferrier). 104

NÉCROLOGIE

N' Andreu Balaguer y Merino (Mila y Fontanals). 307

Chronique. 51-154-207-259-309
Table des matières. 311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI — HAMELIN FRÈRES.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME DOUZIÈME

TOME XXVI DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXIV

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES MODERNES

ÉTUDE DE MŒURS PROVENÇALES

PAR LES PROVERBES ET LES DICTONS

A FRÉDÉRIC MISTRAL

L'Average. — Lis Avé en viage. — Lou Bestiàri menu. — Li Chin de pargue.— Lou Pèd-descaus.— La Pòutraio.

« Oh ! vidasso de pastre, que saup pas soulamen lou pater ! »

—« Oh ! vidasso de prèire, respoundeguè lou pastre ! sauprias mouse, vous, alacha lis agnèu, mataia li sounaio, despetourla la cò di fedo, qu'acò 's l'essensiau dòu mestié ? » (*Armana prouvençau*, 1884.)

I

A-pereiça lou mes de Mai, quand lou blad a deja aganta emai souvènti-fes passa la seglo :

Quand vèn lou mes d'Abriéu,
La seglo dis au blad : — « Adiéu ! »

Lou blad ie fai:
— « Laisso veni lou mes de Mai,
T'aurai, emai te passarai. »

Vèn lou tèms que l'average, pourtant viéure e causo necessitouso, es mena dóu païs bas de Prouvènço sus li mountagno e li serre pèr estiva vounte s'atrovo tant d'èrbo prefumado de milo flour. Li pastre d'en-Arle van estiva jusqu'eilamount is Aup emai vèrson sus Itàli.

En autre-tèms, quand li signe anòuncion que la nèu vai mousqueja e revouluna sus li cimo gavoto vo cevenolo, alor, pèr fin de pas se laissa assegi avans que la nèu enmantelle siéis mes la terro, lis agroulimen d'avé soun remena dóu païs aut en païs bas pèr pasturga l'èrbo ivernenco, souto l'iue dóu mèstre :

Lou pastre, l'estiéu ;
Lou mèstre, l'ivèr.

En estiéu, lou pastre trovo de que ; en ivèr, costo que coste, lou mèstre fau que donne.

Quau coumenço l'ivèr sèns pasturo
N'endurara de duro.

Adounc, que fugue au printèms o que fugue à l'autouno, n'èi pas que noun agués fa lou rescontre d'ùni di forto marco d'Arle, coume d'un d'aquéli troupelas bailié adraia dins uno carrairo antico, virant vers lis Aupo fresqueirouso, o coustejant coumo fan lis Lengadoucian, lis apèns valadié di colo escalabrouso de l'Isèro, o dóu cousta gascoun dis Aubero.

Dato de luen que, dos fes pèr an, lis escabot, à cha gràndis escarrado, au din-din di sounaio, dis esparradou e dóu siblage di pastre,

Li fedo se rejouvisson d'ausi l'estifle dóu pastre;

lis escabot trapejon e póussejon, en seguissènt li mémi draio, dóumaçi li pastre tènon pèr lou prouvèrbi :

Fau pas quita viéi camin pèr routo novo.

II

Me siéu laissa counta que lis ancian pople ligouri trevèron belèu dous milo an li ribo de nosto mar bluio ; avien de

gràndi troupelado d'avé e li fasien mounta vers lis Aup, lou printèms vengu, ço que a fa dire :

Lis esquilo fan veni lou nivo ;

autramen l'arribado dis abelié anóunçio li plueio.

E li davalavon, l'autouno, dins li crau pèirouso e tepouso de preferènçi: perqué l'èrbo,

N'en vau mai uno sounaio de la Crau qu'un plen vèntre de Camargo ;

siegue au bord di clar èrbu, siegue dins l'avesinanço de la mar d'entre-terro.

Li pastre, se soun paire èro en èrbo, lou farien manja.

Coume es de visto encaro, pourtant capo e bastoun :

Un bon pastre porto la capo, qu tèms que fague.

Fan li mèstre-baile :

Ni pèr laid, ni pèr soulèu,
Fau jamai laissa soun mantèu.

Li majourau, li vivacié, li fedié, lis anougié, lis agnelié, o couassié, li móutounié, li cabraire, lis asenié, emé l'ajudo di mèndi, di fier menoun banaru, di grand bèu chin de pargue e dis ase cabanié, menavon cregnènco dis escapaduro, mai que cadun sache qu'

Escapaduro noun déu ban[1].

Empacho pas que souvènti-fes :

Escourribando costo caud.

E pèr fin de dóumaja degun, anavon de coumbo en pioch,

[1] Le réglement de poliee, pour la garde du terroir d'Apt de 1574, not. 10, ne prononce nulle peine pour les escapadures, ou escapades (dommages causés par les troupeaux en voyage).

Item a statué et ordonné que, si des brebis de trente en haut ont entré en un deffens, il sera payé cinq sols pour ban ou le gage de cinq sols.

Item, que si elles ont rompu le ban aux moissons ou aux prèds, estant plus de trente, elles payeront trois sols, et cela s'entend de jour : et au cas que les bergers ne donnassent le dommage de propos délibéré, qu'ils payent et remplacent. Mais si de nuit des brebis plus de trente en haut venaient à donner dommage aux deffends ou aux prèds, payeront cinq sols pour le dommage des deffends, deux sols pour celui des moissons et prèds. Ce qui aura lieu si ledit dommage n'est donné par propos à dessein délibéré des bergers.

(*Statuts de Provence*, Extr. du *Reg. appelé Léo*, f° 202.)

de vau torso en vau croso, à travès li païs li mai asprous ;

Païs de loup, païs penable, païs de gus ;

dins li terraire armassi, dins li garrigo, li terro-gasto e li valado fèro, en fasènt pauso de niue dins li pàti e dins li chaumadou à la calourado de miejour, quand lou bestiàri que se marelo, amo de bouta sa tèsto à l'oumbrino pèr se gara dis Isaio :

Isaio,
Marrido parentaio,

e di mouissalo que ié vounvounejon à l'entour e que se fourgougnon dins si narro.

E pièi :

Vau mai chauma que de mau mòure

en esperant de campa dins li relarg.

Ansin s'atrouvè, à la fin, à la forço de s'acamina de-longo dins li mémi piado, anant-venènt, de l'amount à la davalado ; lou trepa dóu bestiàri marquè finalamen aquéli passage que li Prouvençau apèlon encaro li carrairo, camin dis abeié, camin de cadau, o candau.

Vèn d'aqui tambèn que li beret menaire, aquéli que porton au còu la canaulo e la sounaio, e que caminon en tèsto de la ligo soun apela li beret carraire, o li móutoun carreiraire.

III

Pas à cha pas, se vai luen.

Tout èiçò èro pèr n'en veni plan-planet, coume vesès, à vous remiéuteja uno tarrabastiado de prouvèrbi que pretocon li bèsti de lanage; li móutoun, li fedo, lis agnèu ; lou cabrun, bòchi, cabro, cabrit e cabridello. Mai coumprenès, emé iéu, que :

Lou bestiàri, tant menu que siègue, déu èstre garda.

En bono counsciènci :

Quau pèrd, pèco ;
Quau raubo se damno.

Se déu pas garda li fedo à bastoun planta dins lou bèn dis autre.

Fau dounc ajougne tambèn li prouvèrbi di pastre e lou gardage.

Belèu me dirés :

As d'esperit coume un bedigas sènso lano,

vo bèn siés :

Bèsti coume fedo banello.

Pamens lou pastre pòu pas ensigna coume li Vaudés.— Avien si resoun, éli, pèr dire de causo que nous arregardon pas, mai que coumprendrés bèn, sènso que siègue necite de vous faire mai lume ; vèire èiço :

A bono fedo, fau pas gardo.
A bono fedo, ges de pastre.

Acò sarié :

Baia ' garda la fedo au loup.

E

Follo es la fedo que se counfesso dóu loup.

O

Que se counsiho dóu loup.

Perqué pas :

Embarra lou loup dins lou pargue,

pèr

Faire de mau coume un loup gris [1].

En gascoun :

Holo e pègo es l'auelho
Qui au loup va e s'acousselho.

Anas ! tóuti sabon èiçò :

Quau se gardo,
Diéu lou gardo.
Ço que Diéu gardo es bèn garda.

E :

Marrido gardo paisso lou loup.
— Marrit pastre dono souvènt au loup

O

Arribo lou loup.

Es verai ,

[1] Loup gris, homme en bonne fortune.

Em' un pastre sang-fla lou loup cago de lano.

Li marrìdi lengo apoundon :

Tout ço que se fai de mau dins la bòri,
Lou pastre n'en a la glòri.
— De tout lou mau que se fai dins la bòri,
Es lou pastre que n'a la glòri.
— Tout ço que nais dins lou jas es dóu pastre.
— Tout ço que nais dins lou pargue es dóu pargassié.

Es uno messorgo, e fau crèire, coumo es de verai :

Tout ço que nais dins lou jas
Es dóu bedigas.
Tout ço que vèn au pargue es dóu miarro.

Lou Bearnés vèn l'afourti :

Tout ço qu'èi à la court, èi dòu màrrou.

Acò empacho pas que :

Lou bon pastre fai bon avé.
— Sènso pastre milo fedo fan pas un avé.
— Quand lou pastre a mau, l'avé se n'en sènte.
— Quau gardo pèr éu n'es pas pastre,
— Pastre noun es quau gardo soun troupèu.

E, pèr que tout ane bèn, fau :

Pastre vièi e chambriero jouvo.

IV

M'anas dire, belèu, coume lou chivalié de Tristo-Figuro disié à soun escudié : — « Qu e milo demòni emporton ti prouvèrbi, ounte diable li pesques ? »

Ause vous respondre, coumo fasié Sancho : — « Pas pulèu duerbe li dènt pèr vous n'en dire un, n'en escapo talo farandoulo que i'a pas mecho pèr li reteni. »

Ato pièi, maissas ço que vous fara plesi, mai counvenès emé iéu que :

Un pastre sènso chin e sènso bastoun
Es coume un carretié sèns fouit : es qu'un couioun !

Pastre sènso bastoun e gentilome sènso lacai,
Tout acò vau pas uno co d'ai.

Vejaqui perqué, parlant dis avé, li prouvèrbi parlon di pastre ; perqué, parlant di pastre, parlon di chin :

Li chin quiton pas lou troupèu.

Mancarié qu'acò :

Quau a lou loup pèr soun coumpaire

Meno o laisso ana lou chin

Pèr cantoun e pèr caire.
A la raubo !

cridarié lou pastre, se lou chin s'escartavo de l'aquipage [1].

Pamens, istas siau : dirai pas tout ço que sabe sus li chin. Me n'en tendrai i chin de pargue. Faren tambèn ansin pèr li prouvèrbi qu'aregardon lis ase [2].

V

Vous ausisse crida :

Mai d'arcèli ?

Oh ! mai de prouvèrbi ?
Ma fisto ! se despachon d'escapa de la bouco :

A-cha parèu, coumo li esclop.

E quand me n'en vèn un,

L'arrape coumo un pastre aganto un barbesin.

Vous aproumete, bèn-segur, parlarai pas de l'ase dóu

Móunié Cresto-sa,

ni mai de tóuti lis àutri meno d'ase : n'i'en a tant à la fiero,

[1] *Raubo,* butin, bagage, etc.

[2] On ne trouvera dans cette étude que quelques proverbes se rapportant au chien employé à la garde des troupeaux transhumants. Nous présenterons plus tard, sous le titre de *Mescladisso de chin,* un autre chapitre extrait de notre *Sagesso prouvençalo*, comprenant deux cents proverbes ou dictons relatifs à ces animaux. Même réserve est faite pour l'âne ; nous ne mettons en scène aujourd'hui que la *Poutraio,* c'est-à-dire les ânes auxiliaires des bergers transhumants.

emai en d'àutri rode qu'acó nous menarié trop liuen. Mai, parlaren bèn, pèr aqueste cop, d'aquelo bravo bèsti dóu bon Diéu, de l'ase cabanié que porto bast, raubo, viando e lis agnèu d'un jour :

Emé tout acò, sabès ? nous faudra pas óublida que :

Li gavot mounton li loup emai li davalon[1].
Lou loup roudelejo toujour à l'entour di cledo.

Anés pas dire :

Me n'enchaut, coumo un loup d'esquierlo.

N'i en a mai quàuquis-un qu'arribon à prepaus

Coume la moustardo emé la viando de noble[2].
— Quau a d'avé a pòu dóu ped-descaus[3].
— Pèr amour dóu biòu lou loup lipo l'araire
— Avé li costo en long coume li loup[4].
— Lou loup fai jamai mau ounte abito.
— Quau sauprié lou trau
Prendrié l'animau.
— Ome bat femo,
Loup sauto sus fedo.
— Chin coussejo loup.

Es pas coume pèr :

Lou loup de Nòvis, quand èro parti,
Li chin derrabavon li raso.

Fai coumo lou chin de Nòvis : quand lou loup èro parti derrabavo li bouissoun.

Ni 'en a proun pèr aro ! Sian pas encaro à :

Teni lou loup pèr lis auriho.

[1] Manière de dire : les loups suivent les troupeaux à la montée et à la descente.

Certains paysans croyent que les lièvres descendent des montagnes avec les troupeaux.

[2] Les campagnards appellent leur porc *noste noble, l'abiha de sedo,* notre noble, l'habillé de soie, parce qu'autrefois les nobles seuls pouvaient porter la soie.

[3] Le pied deschaus, pour ne pas nommer le loup.

[4] Erreur populaire. On le dit d'un fainéant.

E

Faren de bèu saut après lou loup.

D'autant mai qu'óublidave :

Fau pas parla dóu loup.

Tout acò 's :

Couneigu coume lou loup blanc.

Mai pamens, au bout dóu comte, me sèmblo pas qu'es uno resoun traucado, d'abord que lou loup seguis l'avé, de faire segui li prouvèrbi sus lou loup :

Fau idoula emé li loup.
Emé li loup l'on apren d'ourla.

Pardinche !

Lou loup de marbre manjo tout[1].

E aro !

Fai tira, Marius !

Siés pas sènso saupre :

Lou patèr di loup[2];
S'as pòu, digo-lou.
— Deman fara mai jour !!
— Tè ! Tè ! — Bedet ! Bedet [3]!!!

VI

Lis avoucat parlon de papié marcat.
Li pastre parlon d'esquierlo, e d'avé.

Perdiéu !

D'avé[4],
Se n'en pòu pas trop avé.

Eiçò 's uno verita que nous vèn de liuen. L'avé èro la drudiero di pople pastre. Counèissien pas la mounedo, sabien pas

[1] Est-ce un souvenir de Rome et de sa louve ?

[2] Prière pour écarter les loups.

[3] Du latin *bidens*, brebis.

[4] *Avé* (*ovis*), les brebis et les moutons pris collectivement. On dit *bèsti d'avé,* pour bêtes à laine.

Dans ce proverbe et d'autres qui suivent, on joue avec le mot *avé,* qui signifie à la fois brebis, troupeau, avoir, richesse.

ço qu'èro li dardèno, ni mai lis escut. D'aquéu tèms croumpavon pas, fasien de càmbi : de façoun que, se voulien avedre quaucarèn que ie fasié de besoun, baiavon, acò dependié, un agnèu, un cabri, uno fedo, un beret vo un biòu. La verquiero, autramen dire la doto d'uno fiho, se pagavo emé tant de bèsti de lano. Es d'aqui que vèn :

Femo poumpiero,
Au bout de l'an manjo sa verquiero[1].
— Madamo Fougassoto
Au bout de l'an manjo sa doto[2].

Se devié faire de drôle de pache ! Quau dounavo uno vaco pèr avé 'no femo. Un cassaire abrasama de fam changè bèn soun dre d'eina pèr un bachas de lentiho.

Es de creire que res dounavo

Un biòu pèr avé un iòu.

Pamens, au gardian bravet qu'adus à soun mèstre un agneloun, vo un cabrit nascu dins la prado, se douno, de-que ? Un nisau, un iòu tout caud. D'un saut tournen i tèms pastourau, e diguen mai que l'avé es esta la soulo richesso dis age proumieren.

Plus tard, quand s'estampè o se foundeguè mounedo, en remembrançe dóu tèms passa, estampèron sus li peceto uno fedo, un biòu, un porc vo uno truèio, coumo un simbèu dis avé.

I'a forço gèns que quand dison :

A de pecugno,

sounjon pas qu'èiçò vèn dóu latin

pecunia,

que vòu dire troupèu.

[1] La dot d'une fille s'appelle *la verquiero*, de *verqueria*, portion de champ, selon les uns, ou de *vervix, vervicis*, mouton.

[2] Suivant la coutume grecque, les femmes pétrissaient des gâteaux et se les envoyaient réciproquement à la fin de l'année. — L'usage des gâteaux appelés *poumpo* est toujours en vogue. On fait aussi des *fougasso* au beurre, à l'huile, au lard, pour figurer sur la table de Noël. Les boulangers en envoyaient, il y a peu de temps, en guise d'étrennes, à leurs pratiques.

Ounte l'avé es,
Lano es.
— La lano
Sus la pèu es sano.
— Quau n'a pas lano
Béu à la fountano.
— Emé si gauto de fudo, que póu béure dins li roudan.
Quau n'a pas de lano béu que d'aigo,
— Demouro pauras aquéu que n'a ges de bèsti d'avé.
— Aquéu que nourris pas de bestiàri toujour piéuto,

es toujour mesquin e coustren de demanda is autre.

O :

Bèn sènso bestiàri
Campano sènso martèu.

Peréu :

Semeno e nourris,
Joio auras,

disié l'Espagnòu.

D'enfant e d'avé,
Se n'en pòu pas trop avé.

Eiçò marcarié que lis enfant di pastre coustavon pas tant pèr nourri e abari que li pichot moussirot d'aro. Entendias pas segur lou plagne di vièi parènt :

Tant d'enfant,
Tant de plago.

Mai revenèn d'avis quand s'ausis :

L'avé
Avero.

Acò ven dre di Latin de

avertere

coume poudrian dire : tira de dessouto. Li Prouvençau tambèn dison :

L'avé
Aveno,

valènt à dire emplis la veno, adus la drudiero dedins l'oustau.

Es verai lou nourriguié gagno de jour emai de niue (pèr-çoque lou bestiàri prouficho en touto ouro). Mai :

L'avé vòu avé
E fai avé.

Pardine ! vòu avé de que manja pèr viéure, multiplica e faire l'*avé* dóu mèstre.

Lis avé an la bato d'or ;
Ounte la pauson chanjon la terro.

Se saup proun que lou bestiàri fai de fumadis sus la terro ounte jais.—Es ço que, à primo-visto, vòu dire aqueste prouvèrbi, mai vòu dire autro causo :

Pèrtout vounte passon, long di camin, li fedo laisson de degaiadis, bèu flo de lano en tóuti li roumese e long di baragnado. Ansin li grands atagot atrouvavon de roumese e de baragnado sus soun camin, à tout moumen, e toujour n'en èron dóu pèu. Acò's coumo à :

Nosto-Damo de gourro-gourro,
Quau ie laisso pas de péu, ie laisso de bourro[1].

Acoumençavon, en partènt de Crau, pèr paga lou dre d'anouge à la vilo d'Arle, que prenié quàuqui jouini móutoun.

Venié mai lou dre de touliéu, o toulico, tolonet[2] ; pièi, lou peage, dre que li Rouman, mèstre de l'aut e dóu bas païs, meteguèron sus ço que boutavo lou pèd dins li camin que faguèron de nòu, emai sus aquéli qu'avien trouva tóuti fa, mai qu'avien alargi. Gent o bèsti, falié paga la permessioun de traversa.

Plus tard li segnour de castèu, qu'avien dre de basso e d'auto justiçi, restèron li mèstre. Tout en fasènt valé lis ancian dre rouman, quichèron un pau mai sus la cantarello — coume es encaro e sara de-longo l'acoustumado. — Faguèron paga de mai lou passage, dins li terradou.

Fau apoundre, pèr estre juste, qu'èron sensamen respoundèire de ço que poudié adeveni de mau i gènt de la passado.

[1] Equivalant à : pierre qui roule n'amasse pas mousse.

[2] Droit que les Romains trouvèrent établis dans les ports de la Méditerranée et qu'ils transportèrent dans leurs possessions.

Mai de-longo falié paga.....e se taisa. Mancavon jamai d'apoundre quàuquis entramble nouvèu, que ie disien : dre d'average, de pacage, de pasturo; dre de croumpa lis aubiso. Que i'avié mai ? Dre de maut[1], dre sus li pèd-fourcu, dre de fourestage, dre de cabrage, dre de guidage e de rèire-guidage, emai mai.

A jamai fa bon pleideja contro li que soun juge e partido.

Lou pastre sabié bèn que

Pache fai lèi.

Sabié tambèn que :

Jamai gagno quau pleidejo contro soun mèstre.

Uno fedo pèr s'apara s'assoustè dins la bouissounado ; quand venguè pèr n'en sourti, ie laissè sa lano.

Ansin èro esta di pèr lis estatut dóu comte Beringuié, de l'an 1235, que sarié paga degun dre de peage pèr li bestiàri mena en Prouvènço pèr pastura, fugue en estiéu, fugue en ivèr, fugue en mountant, fugue en davalant, ni mai pèr aucun fruch ou viéure adu pèr li pastre e gardian à-n-éli necessàri, mai sarié paga soulamen lou dre de passage que n'es pas grand.

Vèici uno requesto que fuguè adreissado au rèi, estènt comte de Prouvènço, pèr èiça vers l'an 1507 :

« Item supplican à la dicho majesta, con rasounablament de » touta causa que se porte, ou transferi d'un luec à autre per » us propri, e non per vendre, ni per mercanderia far, non sia » degut dengun vestigal. Empero aucuns d'avers, que s'aduson » en Prouvensa per iverna, e en mountagna per estivar, e non » per vendre, pourtan vieures e causas necessitousos sont » compelliz à pagar passage : que plassa à la dicha majesta, » que d'aissi avant pagant passage sian quitte de peage. »

La responso fugué aprouchant eiçò : — « Acò plais au rèi, mai qu'arresounon li fermié ; autrament li peno establido saran gardado[2].

[1] *Maut*, roman, *meot*, *meota* ; latin *meatus* ; droit qu'on prélevait sur les moutons et les chèvres.

[2] On lit dans les *Statuts de Provence*, sous le titre de *Pastaraiges et Defendues :*

VII

Anas! Tout n'es pas proufié emé lis avé.
— Avèn de bèn, avèn de mau,

coume dins tóuti lis afaire, vous fai l'escribo, escrivan que tèn li comte dóu viage.

Mau-grat la crous de Sant-Jan la grano[1]

lou trescalan

Que gardo di malefìci,

fau coumta 'mé li màli gràci. Boutas,

Quau a tout soun bèn en fiho,
En fedo e en abiho,
Se gratara lis auriho.

De-fes:

Ço que toumbo d'en aut
Fai pòu au bestiau.

De-fes lou troupèu es estravaga ; alors, mai que

Lou grand jas rèste dubert,
La fedo esmarrado s'adus pas toujour.

Item a statué et ordonné que les seigneurs des chasteaux et villages ne peuvent exiger n'y prendre des personnes à qui elles auront loué les pasturages de leurs terres, que justement ce qu'ils auront convenu de louage.

Item que les seigneurs ou personnes qui auront loué leur terre aux cytoyens et à leur bestail et average, ne puissent faire des défendues, si ce n'est qu'ils ayent des bœufs à eux propres ; et au dit cas ne puissent défendre qu'un champ tout seulement comme il a été dit cy dessus.

Item statué et ordonné que l'average qui sera mis à prix d'argent en un terroir pour hyverner, pourra demeurer, s'il veut, audit terroir jusques à un mois après Pasques ; comme aussi ledit average pourra demeurer jusques à la St Michel, au lieu où il aura pasture l'esté.

(Extrait du *Reg.* appelé *Léo*, f° 266.)

[1] On lit dans le dictionnaire de l'abbé de Sauvages que les gens de la campagne, en Languedoc, cueillent la graine de millepertuis le jour de la Saint-Jean, qu'ils la font passer par trois fois dans les flammes du feu qu'on allume ce jour, en disant chaque fois à voix haute : *Sant Jan la grana.* Cela fait, ils forment des croix des branches de cette plante et de sa graine qu'ils attachent aux portes de leurs maisons, à celles des bergeries et des étables, comme un préservatif contre les maléfices.

Rèsto enroumegado :

La fedo que quito sa prado
Es toujour maigro e aquèirado
E risco de s'embouissouna.
— Fedo que s'escarto
Es proche dóu loup.

Autro maluranço : quand la pòu de la bèsti que se dis pas soun noum quand sias soulet dins lou campas :

Ome soulet,
Viando pèr loup.

Quand la pòu destroupello la manado, i'a proun

Escoussuro de loup.

Autramen dire i'a d'agnèu e de fedo desgargamela :

Un loup a lèu goula 'n agnèu.
— De pau à pau lou loup manjo la fedo.
— A pichoto óucasioun
Lou loup manjo lou môutoun.

Quand soun dous, acò 's plus lèu feni :

Dous loup manjon lèu uno fedo.
— Acò vous fai retira coume car de fedo.
— Tau cerco sa fedo qu'atrovo lou loup.

Bonur, quand pòu lou faire courre e sauva un tros :

De la barjo dóu loup, fai bon sauva uno cuèisso.

I'a tambèn li bèsti perdudo que de la pòu barrulon dins li garagai.

Se saup que pendèn l'aupage, tóuti lis an, dins lis escabot qu'estivon en mountagno, i'a tant de bèsti degoulado.

E lou pastre n'en pòu pas tourna la pèu :

Quau a fedeto
A peleto.

Mai :

Se perdès lou môutoun
Aurés plus de lano.

Boutas :

Lis auvàri mancon pas.

Quand sarié que l'èrbo que gamo, o que douno la pourriduro, vo lou gastige di fedo [1].

Fau qu'uno fedo gastado per pèrdre tout lou troupèu
E la marrano, e lou mau-sang [2].

E la rougno? Sabès? I'a proun l'òli de cade, mai arribo que:

La fedo qu'a la rougno
Enrougno lou troupèu.
Uno fedo galouso galo tout lou troupèu.

En aquelo estiganço fau cantouna dins un autre quartié pèr pas gasta lis àutri.

Que ié faren? Es coume à la jouguino:

Tau èro vengu pèr avé de lano
S'entorno toundu.
Diéu me damne,
S'es pas verai!

Iéu que vous charre, ai vist tau pastre malastra
Perdre la marco de sa manado.

Pecaire! acò's tout dire, e s'entourna
Carga d'argènt coume un iòu de lano.

Autri causo fan de mau.
Se curas li fedo lou divèndre, acò ie porto malur.

Poudrié bèn se faire que venguessias à
Rire que d'uno gauto coume li móutoun.

Vous dirien:
Fai coume lou móutoun, ris que d'un cousta.

Coume, pecaire! lou gardian sènso malicio que tuo un galapastre, paure aucelou que rejouvis lou bergié en seguissènt

[1] *Gamaduro, gastige*, cachexie aqueuse, à laquelle sont sujets les brebis et les moutons qui fréquentent les lieux marécageux, qui broutent l'herbe souillée de limon ou mouillée du brouillard, ou qui boivent dans les ornières. (*Tr. du Félib.*)

[2] *Mau-samg*, maladie des troupeaux caractérisée par l'inflammation de l'œil, par l'ardeur des naseaux et par l'oppression.

lou troupèu, pèr acò vèi mouri la plus bello bèsti de l'atagot.

Mai que serve de

Cerca cinq pato à-n-un móutoun.

Acò servirié de rèn,

Lou beret n'a que quatre.

Perdeguen pas noste tèms à bada lis ouro is ensigne di tres rèi[1] :

Davans la ravanèlo[2]	Davans la ravaniho[3]
Fedo que bèlo	Pèrd lou moucèu
Pèrd lou moucèu.	Fedo que babiho.

Bouton acò dins sa saqueto aquéli que babihon à taulo.

Acò fai que bestiàri mau plen.

VIII

Pardine, lechadié ! se n'èro pas li màli-chanço de l'average,

Tóuti ie courririen, coume l'avé à la sau,

ie

Sariàs lèu à la lechiero[4] !

Coume li mòti dóu Milanés.

Mai, pièi, fau pas qu'acò vous maucore[5].

Tóuti li móutoun soun pas pèr lou loup.

— Lou móutoun pago bèn sa nourrituro e sa vido.

[1] Orion et la ceinture d Orion, étoiles qui indiquent les heures aux pâtres.

[2] *Ravanelo, cakile rugola,* famille de crucifères siliculeuses. On donne également ce nom au faux raifort.

[3] Dans cette version où *ravaniho* semble n'être qu'une altération de *ravanaio,* péjoratif de *ravan,* nom d'une espèce commune de moutons des Hautes-Alpes, on paraît faire allusion à la voracité proverbiale de ces animaux, et peut-être sous une forme figurée à celle des montagnards de la Savoie réputés grands mangeurs de raves.

[4] On vous verrait courir à la source efflorescente...

[5] *Se maucoura,* verbe, « se décourager, se rebuter, se dégoûter de la nourriture et se laisser mourir, en parlant des bêtes ovines et bovines qui, après certaines intempéries, tombent dans une sorte d'anémie mortelle. » (*Tr. du Félibr.*)

— A l'Ascensioun,
Gras móutoun.

Mai fau pas trop coumta :

Lou loup manjo li fedo coumtado[1].
— Fedo coumtado lou loup l'a manjado.
— De fedo coumtado manjo bèn lou loup.

Li pastre soun pas sènso lou saupre : em' éli se déu pas coumta lis agnèu de la : fau dire :

N'en aven ùni vint, ùni trento.

Pèr-ço-que

Lou darrié, lou loup lou mord.
— Que degun noun s'adarraire.
— Que vai darrié lis autre passo jamai davans.
— Lou darrié, lou chin lou mord.

Acò's pas acò ; es lou loup :

Lou chin glatis li fedo, mais li manjo pas.

Adounc coumo vesès :

Se i'a quauque foutrau à n' aganta,
Segur soun pèr li darrié coumta.

Pièi, à tout bèn prene,

Se fau fisa 'n pau à la gàrdi de Diéu.

L'ome,

Emé si fum de tèsto,

se boulego tant que pòu, mai vai toujour un pau

À la devinoun-devinaio.

Escoutas ciçò que me countè un cop moun ami Frederi, de Maiano, aquéu que n'en saup long sus tout :

Dison qu'un meinagié anè resta dins la Camargo,
Dins un marrit mas. — Lou gau, en cantant, disié : « Pagaren pas ! »
Lou pijoun disié : — « Pagaren proun !! »
E la fedo respoundié : — « Belèu !!! »

[1] L'Espagnol dit : « De tout ce qui est compté mange bien le loup. »

IX

Se voulès abari, escoutas lou fedié e fasès bèn ço que vous dira :

Fau coumpra li cledo
Davans li fedo.
— Clauso li fedo,
Delargo li biòu.
— Segoun lou bestiàri, la pasturo.
— Pèr li môutoun,
N'i' a toujour proun [1];
Mai pèr li fedo,
Fau li cledo [2].
— Metès chasco fedo emé sa pariero.

Se voulès croumpa, prenès de bèsti jouvo :

Quau noun se counèis en bestiàri,
Au jouvènt s'estaque.
— Quau saup ni vèndre ni croumpa,
Au bestiau jouve déu s'ataca.

Se met

A pichoto fedo,
Pichot siéulet.

Desfisas-vous :

Pichoto fedo
Semblo jouvo.

E :

De bello fedo,
Agnèu fouirous.

Souvènti-fes de bèlli femelo fan de pichot marridoun. « Tota bestia que ha trop grayssh pau habounda en humor seminal. » (Eluc. de las Prop.)

[1] Ils trouvent assez de nourriture en retournant du bout du nez chaque pierre pour trouver dessous un peu d'herbe pâle (P. Arène).

[2] Il faut les clore en bon endroit.

Après les étés très-secs, l'herbe brûlée de la Crau ne suffit plus à la nourriture des troupeaux. On est obligé de parquer les brebis dans les prairies artificielles, où elles trouvent au moins pour se nourrir le regain qu'on leur donne à manger sur pied. Cette nourriture favorise la lactation.

Autre counsèu : achetés ges de

Ravanaio[1]

di Piemountès.

Fedo goulardo
A tèsto pelado.

Nimai d'aquéli fedo que an l'iue eneiga que,

Sèmblon qu'an l'agnèu mort dins lou vèntre.

Croumpés pas de

garcho,

bono tout bèu-just pèr lou coutèu, ni mai de

vièio godo,

que soun toujour à la cò :

Las coumo uno vièio godo.

Oublidés pas que,

Poulit cabri, poulit agnel,
Ven de bouc jouve e d'aret viel

Fagués pas trop de change, sènso saupre :

Escoutés pas lou castejaire.
— Pèr trop chanja on n'a que de goudino.

Lou cambie :

[1] *Ravans,* brebis à laine grossière et à tête pelée, comme autrefois dans le Piémont et dans la Savoie.

Un édit de Jean, duc de Calabre, du 10 décembre 1456, en défendait l'entrée en Provence :

Que l'on n'achète aucuns *ravans* pour tuer aux boucheries de Provence.

Item may supplican à la dicha senhoria de prohibir ou fai prohibir à tota personna que d'ayssi avans non compre ny fassa comprar negun aver appellas rauas, n'y lo fasse entrar directament dedins lo pays de Provença, n'y de Forcalquier per ço que las cars non son utilo als sujets, sus pena de confiscation de tala avers : applicadoire, la mitat al senhor la ou sera troubat, ho à sa cors, e l'autra mitat en aquel que trobara et reveiara tal aver ; attendut qu'en lou pays de Prouvença et de Fourcalquier, a assez avers autras menus, et en mays de resoun que l'argent dals rauas resta à las mans dels subgiets dal Rey, que d'autres personas forestieras, en lequal la habondantia d'aver à la sufficiensa per mangear, et non necessitat de l'adurre de deforas.

Statuts de Provence. Extrait des *Ordonnances* de Jean, duc de Calabre.)

Acò 's lou proufié de Casset, que baiavo tres fedo negro pèr uno blanco.

Pèr vèire li bon mascle, auboura la cò :
Pichot boutoun
Bon móutoun.

Anas plan, se rescontras en fiero quauco bèsti testardo

Marcado au nas coumo lou móutoun dóu Berri;

Que vous fague pas
Turto-bereto.

Anas plan tambèn

Quand l'anounge a bana.

E aro :

Boutas l'agnèu après.
— Fasès lusi, mesclat !

Emé la sesoun, vòsti fedo auran de la emai d'agnèu.

X

Agnèu nascu
Vau un escu.

Digués pas

Aquel agnèu s'es embeta,

laissas-lou un pau brama davans que tete :

Agnèu que bèlo vau teta.
— Plan, que la longo[1] tete pas la maire.

La fedo n'aurié qu'un teté sarié entesso o mancheto.

Fasès que li fedo manjon :
Lou la vèn per naturo,
Enca' mai pèr pasturo.

Tenès d'à-ment li fedo emai lis agnèu.

I'a de pichot galavard qu'avalarien la pousso.
— Maniac coume un agnel.
— Agnèu deforo
E loup dedins.

[1] Le serpent.

E i'a de fedo maniero trop braveto que se laissarien seca.

Fedo aprivadado
De trop d'agnèu es tetado.

Fau pas èstre trop bon en aquest mounde :

A forço de mouse,
Vous levon lou sang.

Es bèn verai :

Quau se fai fedo, agnèu,
Lou loup lou manjo.

Tout n'a qu'un tèms :

Quand lou serpoulet flouris,
La fedo ataris.

Urousamen :

Ounte nais l'agnèu,
Nais lou péu d'èrbo.

Alor fasès d'agnèu de camp.

— Premié nais,
Premié pais.
— Fugués de bon comte, saren bons ami.
Disputés pas la pèu
Avans d'avé l'agnèu.

Lou fedié vous dira finalamen :

Bèn mau aqués noun prouficho.
— Ço que vèn de piho! piho !
S'envai de tiro ! tiro !
— Quand dóu diable vèn l'agnèu,
Au diable torno la pèu.

XI

Emé de la avèn fa froumage.

— Vai bèn !

Lis escoufiaduro soun pèr la mousièro.

— Lou bestiàri es revengu d'amountagno emé sa bello e fino lano : sarié belèu lou moumen de toundre. — Que n'en disès, pastre

— Dise :

Es pas toujour sesoun pèr toundre.

Belèu sarié 'n pau lèu. Mai, basto !

A fedo toundudo,
Diéu mesuro vènt.
— Diéu douno la fre segound la raubo.

Nous douno pas mai de mau que ço que n'en poudèn pourta, disié ma grand.

Fedo, pèr tant que fugues menudo,
Sies seguro d'èstre toundudo.

Enfin :

Vau miés douna la lano que de douna lou móutoun o la fedo.

Tant bèn ! se toundias pas tant ras !

Un emperaire rouman lou disié à si goubernaire de prouvencio :

Toundès la fedo, mais noun la pèu.
— Quand toundès, estrassés pas la pèu.
— Se pòu toundre li fedo, mai li fau pas escourtega.
— Aquéli que amon li fedo rèn que pèr la lano soun pas pastre[1].

Ai !

Pàuri móutoun, sarés toujour toundu.
— Quand vous an toundu, vous mascaron encaro emé de pego.

— Fau bèn gouda li fedo pèr li counèisse, lis ùni emé de pego, lis autro emé d'arcano.

— E aro poudèn garda li bedigo :

Lou móutoun es enverda,
La fedo a sa flapo.
— Adiéu, bèl ami ! i'a plus rèn à toundre :
Falié veni quand toundieu.
— Quand toundien, aurias agu de lano.
Aro, Mars pelo-fedo a passa[2].
— I'a forço crid e pau de lano.

[1] *Na encaro se po conoyser qu'ilh non son bon pastor, car aman la fedo sinon per la toison* (maxime vaudoise.)

[2] Dans le mois de mars, les bêtes mal nourries peuvent perdre leur laine.

XII

Fau laissa pissa lou móutoun.

— D'aquéu tèms, se vous fai plesi, charraren un pau de la cabraio.

— Vous avisarés que fau un bastoun ; ço que reven à dire, un pastre pèr mena quatre cènt bèsti d'avé.

Carculas un pau quand faudrié de bastoun pèr aquéli grands abeié, que chifron pèr tres milo, d'àutri-fes quatre milo e cinq milo tèsto.

I'a pas à dire moun bèl ami ; pastre ni chin li pourrien teni dins lou dre camin, e ie faire passa lou marrit pas segur ; pèr-ço-que :

De tant de péu, marrìdi bèsti [1].

E pièi :

Lou fedan vòu lou plan,
Lou cabrun la mountagno.

Mais aven

Aquè, menoun [2]

bano sus lou su, sounaio au còu e barbo au mentoun, semblon li sapaire dóu regiment. Es éli que menon la troupelado e que laisson degun s'aventura foro de la draio.

Dison :

Lou bestiàri a pòu dóu crestian.

Acò n'es pas lou menoun

Gounfle counne un bouc [3]

que vous embanarié l'arlèri que s'avisarié de veni touca lou troupèu.

[1] Les *abeliè* sont composés de la réunion de divers troupeaux appartenant à divers propriétaires.

[2] Quand la neige est tombée sur le sommet des Alpes et qu'un troupeau transhumant est obligé de franchir un col pour revenir en Provence, les brebis ne veulent plus marcher. Alors les bergers excitent les boucs par le cri *Aquè, menoun! Aquè, menoun!* et les boucs s'élancent bravement dans la neige, et le troupeau suit. (*Tr. du Fél.*)

[3] Le bouc fier de sa corne. (Théocrite.)

Li menoun couneisson que lou mèndi, jouvenet que camino en tèsto. Disèn jouvenet, pèr-ço-que

Passa dès an, i'a plus de mendigas[1].

Acò se coumpren :

Quand on es pastre, on vòu èstre baile.

Nous estouno gaire se lis ancian pople de l'Egito tenguèsson en veneracioun aquel animau (lou bòchi) e n'aguèsson fa 'n diéu.

Nosti vièi pastre n'en tènon encaro pèr lou bòchi, mau-grat li Judiéu que ie boutavon tóuti li mau sus la cabocho, e mau-grat l'Evangile, vounte atrouvas escri que, lou jour dóu jujamen, lis agnèu e li fedo saran mes à despart di bouc.

Lipo-te, menoun,
Se la barbo te poun.

Noste menoun n'es pas la bèsti di masco, n'es ni diéu ni mai diable.

Li pastre tambèn, ie fai rèn de

Senti lou bouc.
— Vai-t-en mouse de bouc

dison en aquéli que an lis èr de se tapa lou nas, amor que lou bouc sènte un pau fort, o que fan de signe de crous en regardan de galis lou bòchi banaru e abarbassi.

Oh ! vé, que vièi bòchi[2] !

Vai-t'en, foutralas,

Vai sauta sus lou bòchi[3] !

Countuniant la galejado, ie cridon encaro de luen :

Chanjamen de bouc met la cabro en sesoun !
— Nosto cabro es boucau !

[1] *Mendi*, le mot viendrait de *mendès*, bouc, à cause que les boucs vont ordinairement en tête du troupeau ; c'est, du moins, l'opinion de Diouloufet.

[2] Le bouc reproducteur, ayant perdu en vieillissant toutes ses qualités viriles, devient bientôt un objet de dérision pour les paysans. Quant au bouc conducteur des troupeaux, il a dû être châtré dès qu'il a été bien encorne, dès sa première année.

[3] Voir notre Etude insérée dans la *Revue* (septembre 1882).

— S'erian eiçu vers Sant-Marti,
Menarian la cabro abouqui !
— Oh ! que bòchi !

XIII

Sian pas eici pèr dire de mau di cabro.

Pecaire ! acò se coumpren,

La cabro es la vaco di pàuri gènt.

Vaqui perqué

Li paure toundon que de cabro.
— Jamai cabro es morto de fam.
— Cabro atrovo à manja pertout.

Mai

Vole pas vous faire garda li cabro,

autramen dire :

Vous faire bada la dragèio.

E tout d'un avenènt, coume fan à Marsiho,

Vous presènte ma cabro,
Qu'a pèd e bano
E banihoun
E barbo au mentoun.

Ah ! coume disien li franchiman,

Se la barbo fasié sage,
Li cabro déurrien l'èstre.

La nostro

Cren pas la fango, coume la cabro qu'a la co courto.
— Es jalouso coumo la cabro de sa coueto.

Vous ie fisés pas trop, arregardas-la de jour.

A la candello,
Cabro soun damisello.

De mai, vous n'en prevène,

Es forço cabro e forço tranleto.
— Vous aurié lèu fa veni cabro.

Vous farié vira la cabocho. Es pèr acò que la fau teni à l'estaco. — Acò vai proun bèn !

Ounte pais, la cabro languis pas.
— Ounte la cabro es estacado,
Fau que rousigue.

O

Que trove soun sadou.
— Fau que la cabro mange ounte es estacado.

Pamens, la fau pas laissa trop souleto.

L'enòdi fai veni li cabro nèsci.

E

Quand li cabro s'enuion, se graton.

Pièi :

Tant grato la cabro, que ie vèn de mau.
— Tant grato cabro que mau jais.

Se l'oublidavias à la caviho, farié, pecaire, coume

La cabro de moussu Seguin : se bateguè touto la niue, pièi lou matin lou loup la mangè.

Aguè bèu

Faire la cabro,

moustra li bano, la paurasso !

Jamai péu de cabro estranglè loup.

Es pas arriba souvènt que

La cabro a pres lou loup[1].

Mai

Avèn d'àutri garbo à liga.
E d'àutri cabro à garda.

Anen-ie coumo se déu, pèr fin que digon :

Li vai de tout soun cor, coume li cabro quand caucon.
— Lou tèms es un pau cabriòu.

Acò fai sauta li cabro... Pamens, fau pas

Sauta de la cabro au perié.

Mai pouden bèn

[1] Elle l'enferma dans une maison de campagne.

Pèr que digon pas :

Acò s'endevèn coumo de peto de cabro.

Sauta coume de cabri.
— Desgourdi coume un cabri de tres mes,

que sauto....senso cregnènço de se faire mau :

Lou mau de cabri
L'endeman es gari.

Emé tout acò lou péussié vous fai assaupre que

l'a mai de péu de cabri
Que de péu de cabro.

Segur, i'a mai d'enfant que moron que de maire.

Aquéu que noun a cabro e que vènd de cabròu
Tiro d'ounte pòu !

Dóu tèms que charravian, aquelo fouligaudo de bèsti,

La cabro a sauta dins la vigno,
Tambèn ie sautara sa fiho.
— Acò soun bèsti à enredouna.

Li fiho van un pau dins li piado de sa maire.
An bèn resoun :

Li fiho e li cabro, marri bestiàri à garda.

Après tout :

Quand la cabro sauto dins l'ort,
Se la cabrido seguis, n'a pas tort.

Coume es la maire, es la fiho.
Sèmblo que

Fai mau fisa lou cabri
A cabro que n'a pas nourri.

N'ie'n a proun coume acò. Parai ?

A douna toustèms, li cabro se secon.

Vous dirai plus qu'aqueste :

Se voulès de bon la, prenès uno cabro negro
La cabro negro fai lou la blanc.

Me taise, donc, car dirien que vole

Faire parla de ma vido,
Coume lou cabrié de Nimes[1]

XIV

Saluden

Lou Lugar, la bello Magalouno[2],

avans que trevale vers lou pounènt.

Gramaci, vous, bello

Estello di pastre,

que lusissès de-vèspre, quand fau embarra l'avé, e que nous revenès,

O Lùçi[3] !

touto belugueto avans l'aubo pèr alarga. Diéu benesigue vòsti fiançò emé voste fidèu

Pèire de Prouvènço[4] :
— Tant vous amo
Que sèt an vous chamo[5].

Au calabrun sian

Entre can e loup,

se pòu pas bèn saupre.

Es jour fali, l'ouro d'embandi li chin.

La niue toumbo :

La niue es la maire di pensamen.
— La niue es facho pèr li laire e pèr li loup.
— La niue es pèr li besti.

Lou

Pèd descaus

[1] Ancien dicton relatif à un chevrier nimois qui, de nostre temps, dit César Nostre-Dame, pour faire parler de soy, lascha ses chèvres dans les vignes de tout le territoire, qui ne faisaient que bourgeonner.

[2] Nom provençal de l'étoile du soir.— [3] Lucifer.— [4] Saturne.

[5] Allusion à la conjonction de Vénus et de Saturne, qui a lieu tous les sept ans.

barrulo aperaqui pas liuen

A la lugano,

autramen dire : au clar de la luno qu'

Es la lantèrno di loup.

Vès, fau pas s'endourmi dins aquéu pantaiage que, pèr li gardaire,

Luno pleno
Es bono aubeno.

O mai :

La luno es à couvèrt di loup.

E quand avès afaire à de boujarroun parié, fai pas bon

Perdre la tremountano[1]

o revasseja en permenant dins

Lou camin de sant Jaque[2],

vo de courre après

L'estello de la bello co[3].

Laissen passa

Lou Càrri dis Amo[4],

emai

Lou bouvié dóu cèu[5].

N'i'en a proun ansin, crese :

Poudèn pas coumta tóuti lis estello dóu cèu.

Signen-se coumo se déu ; vaqui

De bèlis amo que vènon d'intra en paradis[6].

Aro mesfisen-se, tout en charrant.

N'i' en a d'ùni que creson que lou chin o lou loup, acò's tout un. Segound éli, lou chin èro un loup plus brave que lis autre. Se sarié fa l'ami e lou serviciau de l'ome.

[1] L'étoile du Nord.
[2] La voie lactée.
[3] La comète.
[4] La constellation de la grande ourse.
[5] Arcturus.
[6] Des étoiles filantes.

Apoundon que, sènso aquéu bon rescontre de l'amistanço dóu chin, jamai ome soulet aurié pouscu atroupela.

Lou Labri[1] vau un pastre

Vo

Lou Farot vau un pastre.

Pèr nàutri :

Lou chin es dòu Bon-Diéu,
Lou loup es dòu diable.

En Rouergue, quand fai un tèms d'infèr, dison :

Essiro coumo lou paire del loup.

Quand fai sourne, disèn :

Tèms negre coume la gulo dòu loup.

Sènso chin, l'ome n'aurié jamai pouscu travaia la terro, deveni pacan, e garda si bèsti e si bèn dòu ferun.

Ounte i'a ges de chin lou loup es mèstre.

Arregardas un pau ounte anarian pica, pèr quàuqui prepaus sus li chin de pargue.

Paure chin, que s'es acoustuma d'acò

Coume un chin d'ana descaus,
De béure sus li serre quand plòu de biso.

E tout acò pèr manja 'n marrit tros de pan de candello, e quete pan, pecaire !

Aigo e pan,
Viando pèr can.

Es que lou chin de pargue n'es pas d'aquéli chin pigre que

Gagnon soun pan en brandant la coueto.

Es un brave travaiadou que trimo de jour coume de niue pèr ajuda soun mèstre, rufe banard qu'a trop d'obro e pas proun tèms pèr èstre amistadous.

Es-ti estounant que de-fes, quand n'es pas countènt, fague coume lou paure mounde, e que s'entènde se plagne e

Rena coume un chin d'avé.

[1] *Labri, Farot,* noms de chiens.

Ah! pecaire! si proufié soun pas forço espés: de cinq en quatre uno carrougnado perdudo sus li gravo, e de cop de bastoun sus lou mourre per quauco fouteso:

Li cop de bastonn soun lis aubeno di chin.

E se i'arribo de s'óublida, pèr pluèio o per souleias,

Pèr pluèio o pèr soulèu, lou chin laisso lou pastre.

Pamens

Fau pas batre chin davans loup.

Que de causo ie demandon pèr èstre chin!
Fau que n'ague pas pòu.

A marrit chin, l'on pòu pas faire vèire loup.

Fau que siegue pas trop dourmihous, pèr-ço-que

Quand chin dor, loup viho.

Fau que siegue redoun en afaire.

Senoun, dóu tèms que lou chin cago, lou loup s'envai.

N'i'en a que dison:

En tèms que lou loup cago, la fedo s'encourt.

Acò vèn belèu que la pòu i'aura fa prene lou chin pèr lou loup.

Fau que glatigue li fedo, mai que noun li morde.

Tout chin que mord
Merito mort.
— Quau es mort
Mord plus.
— Un mort mord plus.

Acò 's esta di pèr li chin gasta, dise pas de noun; mai fau bèn crèire que lou pastre coussejarié coumo se déu un chin que farié d'auvàri en moussihant li cambo di fedo tout de long dóu viage.

Mai se chamaien pas:

En tèms que li chin se baton,
Lou loup manjo la fedo.

Ansin, quand lou païs es pas de bon acòrdi, l'estrangié rintro e manjo tout.

XV

Lou loup, éu, plus radicau, n'a pas vougu faire pache.

Jamai loup es esta chin de pargue.

Lou loup n'amo pas lou coulas. Éu tèn à viéure dins la liberta dóu bos ; veritable

Manjo quand l'as !

n'en sort quand la fam lou sagato :

Emé la febre dóu loup que poudié pas mańja plan.
— La fam fai sourti lou loup.
— Quand lou loup se campejo,
Es la fam que lou passejo.

O

Coursejo.

Emai li chin :

Pèr fam e pèr chin, loup sorte dóu bos.

Naturalamen, noste

Pèd descaus[1]

es enemi de l'ome, encaro mai di chin, acò's ansin :

Li gendarmo e li bracounié manjon pas uno eiminado de sau ensèn.
— Fau estre chin o loup.

E :

Quau fai lou chin fai pas lou loup.

Se dis eiçò : la loubo, à chasquo cadelado, vo chasquo loupinado, loubado, loubatado, coumo amarés lou miés, fai sièis o vue pichot loubatoun,

Li loup fan pas d'agnèu;

mai, dins chasco ventrado, n'i' en atoujour un qu'es un cadèu veritable, un loubachounet

Tout garni de péu de loup.

[1] Les pâtres superstitieux n'appellent le loup que *lou pèd-descaus*. Il est même prudent, suivant eux, de ne pas en parler.

La farço apound :

Quau se facho pago tout.
— Qu voudra pas sembla lou loup,
Que noun cargue sa pèu,

O

De sa pèu noun se vestigue.

Fin de lou recounèisse, la loubo meno si loupin béure au gourg lou plus proche. Ie van en fasènt

La danso di loup, la co entre li cambo,

Vai bèn ! — Bevès, la loubo fai à sa manado. — E li pichot bevon. — Mai li loup bevon pas coume li chin, li loup tiron, idoulon, e lou chin

Lipo-lapo.

— Ço que vesènt, la marrido loubo mando un cop de dènt crudello au cadèu, e gnac ! l'estranglo e pièi l'estrifo, e pièi lou manjo[1].

Jamai un loup noun manjo l'autre.
— Loup noun manjo car de loup.
— Lou loup manjo de tóuti li viando e lipo la siéuno.
— Li loup se manjon pas.

Li loup soun coume lis ome : i'a tèms que s'espóutisson proun entre éli dins de fourmidàbli batèsto.

La batèsto es forto quand li loup se manjon.

Acò vèn en sesoun.

Marrido sesoun, quand un loup manjo l'autre.
— Quouro un loup manjo l'autre,
Prenguen gardo à nautre.
— Fau que fague bèn marrit, quand li loup se manjon.

Acò vèn peréu que

La loubo es de gros apetis[2].
— La loubo pren lou plus laid que trobo.

[1] L'erreur populaire prétend encore que les chiens loubets sont des petits soustraits à la fureur des louves.

[2] Affamé comme la louve, *Acca Laurentia*, qui allaita Romulus et Remus, avait reçu cette qualification de ses voisins à cause de la voracité de ses appétits charnels. (Quitard.)

A coundicioun que fugue bèn rabla [1]. Mai lis àutri loup jalous l'an lèu espóuti. Es belèu acò que se dis:

Voulès arresta lou loup,
Maridas-lou.
— Voulès adoumena lou loup,
Maridas-lou.
— Voulès faire parla dóu loup,
Maridas-lou.
— E aro! poudès bouta la man dins lou panié [2]
Que soun tóuti de loubatoun.
— Tóuti d'enfant de loup que n'an jamai
Vist soun paire [3].
— Raço de loubatoun,
Lou meiour n'en vau pas un poun.

O:

Loubatoun n'en vau rèn lou meiour.

Mai:

La loubo trovo pouli si loupin
Coume la maire si bambin.
— Emé lou tèms lou loupin vendra loup,
Crentous, aloubi e furious coume un loup de set an,
— Lou loup es toujour loup.
— Lou loup toumbo de péu,
Mai de vìci, jamai.
— Qu naisse loup, noun more agnèu.
— Tout loup mor dins sa pèu.

XVI

Qu'es acò?

Coulègo.

Lou chin japo, reno!

Ounte lou chin japo,

[1] Ràblé en loup, disaient les Grecs d'un homme fort des reins et des épaules.

[2] On prétend que le mâle préféré par la louve est mis en pièces par les autres prétendants.

[3] De là l'expression: enfant de loup, par laquelle on désigne un bâtard.

I'a quicon de travès.
— Quand lou chin reno, quaucarèn i'a.

Lou vièi se n'en mesclo :

Vièi chin baubo pas pèr rèn.

O

En van

Lis ancian amon d'èstre escouta quand parlon.
— I'a mai-que-mai ! — Segur,

Lou loup roudelejo à l'entour di cledo.
— Pèr amor dis agnèu, lou loup vèn lipa li cledo[1].
— Fai qu'ana-veni, coume loup engabia.

Nous esfraien pas sènso resoun, sian pas en loubeto.

Noun se crido au loup que noun siegue dins lou païs.

Sabe que :

Lou meiour à n'espera dóu loup,
Es que vèngue pas.

Avèn agu tort:

Falié pas parla d'éu.
— Quand parlas dóu loup, sorte de la tano.
— Qu dóu loup parlo, de la mato sort.

Bon Diéu ! — E sias tout descara e amudi coume s'avias

Japa au loup.
— Semblas escapa dóu loup[2].

Ai toujour entendu dire pèr moun paire, — davans Diéu fugue —:

Noun te boutes à la goulo dóu loup.
— En oustau de loup noun boutes ta car.

E mai :

Quand cridon au loup, vau mies fugi que s'entourna.

[1] Ironiquement : par amour pour les agneaux, le loup vient lécher les palissades.

[2] Opinion populaire qu'on trouve chez les Grecs, que la vue du loup rendait muet ; la frayeur paralysait la langue.

Les anciens croyaient encore que, si un loup apercevait un homme avant qu'il en fût aperçu, incontinent cet homme devenait enroué et perdait la voix. (Quitard.)

Boutas !

Fan toujour lou loup plus groussas que ço qu'es.

Aqueste cop, es-ti verai, o noun?
Entendès la bramadisso :

Au diable lou loup !
— Au loup ! au loup !

Fiò ! fiò ! fiò ! à la co dóu loup !

Aco lou fai fugi.
— Fugis lou fiò coume un loup.

Quand vous disiéu :

Que parlo dôu loup lou tèn pèr la co.
— Jamai se parlo dóu loup que noun se n'en vegue la pèu [1].

Lou vaqui, vès !

S'envai à pas de loup.

Aquéu gusas :

Es bèn rabla coume un loup.
Fague lèu vèire sa co, saupren s'a fa de mau [2].

Ah ! bonur ! vaqui li chin que lou coursejon.
— L'an pa 'ncaro aganta.

Faran de bèu saut après lou loup.
— Lou loup a l'iue au bos [3].
— Lou loup n'es pas encaro mort.
— Mouririé plus lèu quauque bon chin de pargue.

— Crese que ie vesès pas bèn clar.
Pèr lou cop, li chin an bèu travaia :

Lou tènon pèr lis auriho,
Mai que lis ague courto [4].
Lou loup badaio [5].

Es que :

[1] La personne dont on s'entretient arrive *Lupus in fabula.*

[2] Lorsque le loup passe, il faut en voir la queue pour connaître s'il a fai du ravage.

[3] Le loup, lorsqu'il est poursuivi, se hâte de se réfugier dans le bois. Nous le disons comme les Grecs, en parlant d'un homme circonspect.

[4] Bien qu'on le nomme courte-oreille.

[5] Le loup bâille, disaient les Grecs d'un homme trompé dans son attente.

Farot e Labri

an pas pòu :

An vist peta lou loup.

Acò 's de bèsti qu'anarien sus l'oursę, se li tenias pas coume se déu[1].

Ah ! enfin, lou loup es amata.
— Avèn tua lou loup.

Poudèn èstre siau :

La mort dóu loup es la santa di fedo.
Quand lou loup es mort, li fedo ie manjon lis anco

e li coursejaire fan ripaio.

Loup, loup, manjaras pas de mas fihetos.
Loup, loup, manjaras pas de mous garçous.
— Brave, Farot!
Brave, Labri !!
Bravi, mi chin !!!

Tè, vaqui un tros de pan pèr aro. Anen espeia la bèsti marrido; gardaren la pèu e la pato.

Acò 's sacra coume la pato dóu loup.

Vous autre aurés la car e li fruchaio :

A car de loup,
Dènt de chin.
— A car de chin,
Sauço de loup.

Dirés plus, coulègo :

Lou chin n'a jamai manja lou loup.

XVII

Faren atencioun, se voulès, à noste asenié qu'a toujour quauque countraste emé l'ase cabanié :

[1] Parfois, dans les hautes Alpes, les pâtres reçoivent la visite d'un ours. Dans ce cas, on attache les chiens ; les pâtres se réunissent et chassent l'ours à coups de pierre et à coups de bâton.

Arri[1], moun ai !
Camino, camino : as pòu que la terro te manque [2]?
— Anen avans, e vèiren Berro[3].
— Sian pas encaro ounte lis ai desbaston.

Canto :

Iéu sabe un ai que sènte pas sa cargo,
Iéu sabe un ai
Que sènte pas soun fai.

Cantas, mèstre, fai l'ase; mai en vilo d'Avignoun dison que

Lis augustin canton pas coume li carme.

Tant mai :

Lou cabanié
Canto pas coume l'asenié.
— L'ase penso d'un biais
E l'asenié de l'autre.

Taiso-te, se saup :

Uno fes de jour, l'ase bramo.

Urousamen :

Brama d'ase vai pas au cèu.
— La barbo de Jòvi se chau bèn de ço que dises[4].

D'abord, parlen gaire e parlen bèn.

Qu pèr ase se logo,
Pèr ase déu servi.

— Quau logo soun cuou
S'arrèsto pas quand vòu.

Ah ! mèstre :

Se de travaia l'on venié riche,
Lis ase pourtarien la bastiero d'or.

Taiso-te :

[1] *Arri.* Les Grecs faisaient usage de ce mot pour exciter les chiens ; les Romains pour s'exciter au travail ; les Provençaux l'emploient surtout pour exciter les bêtes de somme.

[2] Expression familière aux voituriers du Midi.

[3] Berre (Bouches-du-Rhône) et son étang, de ce nom, qui se débouche à Port-de-Bouc.

[4] La barbe de Jupiter s'inquiète peu de vos cris.

Viando, fais e bast counvènon à l'ase[1].
— Acô ie vai coume la raubo à l'ai.

Mèstre ! an bèn resoun de dire :

Carga coume un ase de pastre, o coume un pòutre

Taiso-te :

Perqué te fas ase, se noun vos la cargo?

Mèstre :

L'ase soufris la cargo,
Mai noun la subrecargo.

Mèstre :

Quau trop cargo soun ase, lou crebo.
— Chascun saup ounte lou bast lou maco.
— Fau leva lou bast, quand l'ase s'entameno.
— Es au debasta de l'ai que se counèis la macaduro.

Pèr pas dire que m'avès trop carga, faudra pas

Douna la fauto de l'ase à la bardo.

— Te vos taisa, bardot.

L'ase es fa pèr la bardo e noun pèr lou counsèu.

Sies un ase double[2].
Arri ! camino, camino :

Pèr tout païs, i'a sa lègo de marrit camin.

A miejour avèn chauma. T'ai bèn vist :

Cercaves l'oumbrino coume l'ase vermenous.
— Te sies bouta de viéure enjusqu'is auriho.
— Te n'en sies bouta coume un ai dins un canié.

Ah ! parlen-n'en, de que m'avanço ?

Se i'a uno bono ribo, es pèr un marrit ai.

[1] On dit indistinctement *viando, raubo, raubiho,* et dans quelques localités *viéure,* pour toute sorte de nippes, hardes et de provisions, récoltes, grains, subsistance, aliment, etc., ainsi, *prendre si viando* ou *si viéure*, c'est prendre ses beaux habits. *l'an fa vèndre si viando,* on lui a fait vendre ses meubles.

[2] Très-fort.

Que sies foutralas ! Acò arribo tres cop pèr un que li bòni plaço soun pèr li plus couioun.

Dise pas de noun, mai

Me fasès faire lou repas de l'ai, manja sènso béure,

à mens que

Plòugue tant que lis ase poscon béure de dre.
Paure ase de mountagno, que porto lou vin e béu l'aigo.

Taiso-te !

Sies coume lis ase d'Eigaliero que sabon pas béure que noun la pilo verse [1].

Fariés coume l'ase entre dos ribo, que tant barjavo que mourigué de fam.

Oh !

Lou dalicat de Bargemount [2] !
Vai-t'en au païs di dàti, lis ase n'en manjon.

Ailas ! mèstre, sabe bèn que

Lou mèu es pas fa pèr la barjo de l'ase.

Taiso-te :

Moussu l'avoucat dis ase [3],
Sies estila coume l'ase à faire dóu flaiutet.

An bèn resoun, vai :

Quau ase vai
Ase revèn.

Coume aquéli que tornon de Roumo :

Mèstre, nautre vertadieramen pourtan lou fais à l'ana emai au veni, i'a pas de que rire e se mouca dóu paure mounde.

Càspi, moussu !

Vese que

Un ai carga laisso pas de brama.

[1] Eygalière (Bouches-du-Rhône), où l'eau coule de toutes parts.

[2] Bargemont (Var). Les enfants de Bargemont, délicats et gourmands, dicton relatif aux habitants de cette localité.

[3] Pauvre avocat.

— Boutas, mèstre, i'a pas de que rire e se mouca dóu paure mounde. Tenès, vaqui un di póutre que s'acraso pèr lou sòu souto lou fais.

— Acò 's pati-pata-pas-rèn : es un dis ase dóu coumun; s'es embrounca sus lou bord :

Lis ase se troumpon, quand passon au mitan dóu camin.

Es que de galavardige, se viéuto sus l'èrbo, li quatre fèrri en l'èr. — T'auboures, marrido bèsti, o te vau gatiha lis esquino emé moun bastoun.

— Pieta ! mèstre, ai ! las ! pèr lou paure ase de mita.

Ai ! paure ase de mita !

Alor :

De quau es l'ase que lou garde.
— De quau es l'ase que l'auboure pèr la co.

Mèstre :

L'ase dóu coumun es toujour lou plus mau basta.

Aussi :

L'ase partidous la groupiero se roump souvènt.

Co que fai que :

— L'ase de dous mèstre a la co pelado.

Sabe bèn que m'anas respondre :

Vau mai avé la co pelado
Que la tèsto entarrado.

Es pas mens verai que,

A la fin, l'ase de dous mèstre es manja pèr li loup.

A la fin !... A la fin !! Vè, me vènes en òdi !!!

Autant èstre manja pèr lou loup que pèr la loubo.

Pèr ma fisto :

Quau perd l'ai e recoubro lou bast, es à mita counsoula.

Mèstre :

Que diàussi ! agués paciènci.

Paciènci es vertu d'ase.

La paciènci es uno bono causo, mai lis ase à la fin n'en crebon.

Sounjas que,

A la mort de l'ai, lou loup ie perd rèn.

Anen, vese que,

Lou jour dóu jujamen es pas liuen, lis ase parlon latin

Francamen, vos que te lou digue : Iéu m'en fóuti coume de l'an quaranto, per ço que siéu segur que,

Tóuti lis ase de Camargo crebarien-ti, que me laissarien pas un cabèstre.

XVIII

Arresten-se. Hòu! cambarado !

Pas à cha pas, sian ana liuen.

— Aven proun fa de countour e de mounto-davalo,

dempièi Camargo enjusquo is apen italian. Avèn vis lis ourse !

Que faire, d'abord que fau camina ?

Entre Bèucaire e Tarascoun,
Se pais ni fedo ni móutoun[1].
— Bon pastre o marrit pastre,
Pèr un pas n'en fai quatre.

Han !

Fau pas se plagne de cambo sano.

Mai noste viage es acaba.

Sian arriba ounte lis ai descargon.

E aro poudèn bèn

Vèndre la saliero e la capo[2].

Anen rintra dins la bòri, e se pausaren.

[1] Ces deux villes sont séparées par le lit du Rhône. On le dit par plaisanterie.

[2] Souvenir du *salinum*, coupe au sel employée dans le culte domestique, ordinairement en argent, même chez les pauvres gens et dont la famille ne se séparait qu'à la dernière extrémité.

Vendra pas forço arlèri troubla noste repaus, pèr-ço-que,

Coumado de pastre[1],
Camin mau batu.

Vous pourtarés bèn. Enjusquo

A Pandecousto,
Lou pastre soust lou ceireisiè gousto
D'uno cerieiso e d'uno crousto.

Pièi :

Saren mai de revisto, se Diéu lou vòu.

E mai nous enanaren pèr orto e pèr candau, e, de mudando en mudando, aubourant de mount-joio sus la cimo di còsto apasturarello[2].

Adessias ! à vosto coumpagno.

Diéu vous garde de la loubino e de tout ço que lou cors s'acoustumarié[3] !

J. Brunet.

[1] *Coumado,* sorte de tente ou de rideau de chaume dont les bergers se servent pour s'abriter contre la pluie et le vent, lorsqu'ils couchent à la belle étoile. (*T. du Félib.*)

[2] *Mount-joio,* mont de pierres, sorte d'autel rustique fait de terre ou de gazon.

Il est à remarquer qu'en Provence, les propriétaires élèvent aussi des tas de mottes sur le bord de leurs terres, pour indiquer que l'entrée en est interdite aux troupeaux. C'est ce qu'on appelle défendre son bien (*mètre soun bèn en defenso*).

Ces modestes *ara* ne remplacent-ils pas aujourd'hui les autels de pierre taillée et ornés d'inscriptions qu'élevaient jadis les *pagani* aux nombreuses divinités protectrices de leur temps ?

[3] Dieu vous garde de trouver loup
Et choses trop à votre goût.

VARIÉTÉS

UNE QUATRIÈME FORME DU VERBE PROVENÇAL *TUER*

M. l'abbé Xavier Rieux a donné, dans la *Revue des langues romanes* (3e série, t. X, p. 288-289), les flexions de trois formes provençales du verbe tuer : *tua, tuia* et *tia ;* puis il ajoute en note que mon *Istòri de la vilo d'Eiguiero,* employant souventes fois la forme *tia,* contient aussi l'imparfait *tiuguèsse.* Cela vient de ce que dans la région du Mont-Ventoux, et notamment à Mormoiron, le verbe *tia* ne se conjugue pas de la même manière que dans celle du Lubéron. Je reconnais que la conjugaison de cette dernière contrée est plus régulière que l'autre ; mais j'ai employé celle-ci, parce qu'elle est seule connue dans mon pays d'origine.

La voici dans ses différentes flexions :

INDICATIF PRÉSENT

tiuse,
tiuses,
tiuso *et, plus souvent,*
tius,
tiusen,
tiusès,
tiuson.

IMPARFAIT

tiusiéu,
tiusiés,
tiusié,
tiusian,
tiusias,
tiusien.

PRÉTÉRIT

tiuguère.

FUTUR

tiurai.

CONDITIONNEL

tiuriéu.

IMPÉRATIF

tius,
tiusen,
tiusès.

SUBJONCTIF PRÉSENT

Que tiugue.

IMPARFAIT

que tiuguèsse.

PARTICIPE PRÉSENT

tiusènt.

PARTICIPE PASSÉ

tia, tiado.

Si l'infinitif et le participe passé de Mormoiron avaient la forme *tiu, tiudo* (et qui sait si nous ne la possédions pas autrefois), la région du Mont-Ventoux nous offrirait une quatrième forme complète du verbe *tuer*.

Alph. Michel.

BIBLIOGRAPHIE

Bestiolo e rimeto, pèr lou Roumiéu dóu Soulèu, encian felibre majourau, William-C. Bonaparte-Wyse. Au Cap incoumparable d'Antibo, [J. Marchand], 1884; in-16, 28 pages.

Les lecteurs des *Piado de la Princesso* savent que M. William-C. Bonaparte-Wyse a donné le nom de *Cap incoumparable* au promontoire d'Antibes, et qu'une des pièces les plus enthousiastes de son recueil [1] a dignement loué la magnifique nature qui s'épanouit dans cette partie de la Provence maritime.

Mme C.-D. Coote, dont le poëte provençal de l'Irlande a inscrit le nom en tête de *Septentrioun* [2] et de *la Famiho de la Coumtesso* [3], a eu l'idée de fonder à Antibes même, vers la fin du mois de février dernier, un journal hebdomadaire où la langue d'oc fait d'assez fréquentes apparitions. Sous la plume de MM. Arnavielle, F. Donnadieu, Auguste Fourès, de Gagnaud, Gaut, Guillibert et Mistral, le *Cap incomparable d'Antibes* [4] a publié des vers provençaux et languedociens qui recommanderont ses vingt-quatre premiers numéros,— espérons que ce nombre sera largement dépassé ! — aux amateurs de bibliographie méridionale. Dix-sept pièces provençales inédites représentent la part de collaboration de M. Bonaparte-Wyse à une feuille en faveur de laquelle il a, plus que tout autre, payé de sa plume et de ses sympathies.

Cinq de ces poésies : *Miss la chino mouissalo, Bijou lou chin mousco, la Cato mineto, à Madamo la Coumtesso Coote, en remercimen de soun librihoun,* « *les Amours de Minette et de Bijou* », *Plafoun pinta* et *Ame tambèn lis animau,* ont formé, avec un sonnet d'introduction et quelques notes biographiques sur l'auteur, la petite plaquette à laquelle nous consacrons ces lignes.

Pourquoi avoir exclu cependant *lou Plagnun dis auceloun,* cette pièce émue et touchante qui, par la nature de son sujet, avait tant de droits à faire partie des *Bestiolo e Rimeto?*

Escoutas un moumen nòstis acord amable,
Estajan benurous dóu Cap incoumparable !

[1] William-C. Bonaparte-Wyse, *li Piado de la Princesso,* p. 124.
[2-3] *Piado de la Princesso,* p. 12 et 67.
[4] Antibes, J. Marchand ; un an, 6 fr.

disent à ceux-ci, les oiseaux, que rien ne protége plus contre les piéges et le fusil du chasseur.

Sian nautre lis aucèu, lis enfant vouladis
Di pinedo e di bos de voste paradis,

Li verdoun, li rigau i coulour cremesino,
Li roussignòu brunet, li jàuni cardelino,

Li bouscarlo e fifi, li pàuri passeroun,
Li calandro escalanto e li mìsti quinsoun,

Qu'en li fueio escoundu, quiha sus la ramado,
Vous fasèn, lou matin, de poulìdis aubado ;

Que, quand la luno bloundo argento lis aubras,
Vous largan siavamen de tant tèndri soulas ;

Alu coume lis ange, innoucènt, de bon aire,
Aman que de canta, de lusi, de bèn faire,

D'apara vòsti souco e vòsti bèu fruchié
Di verme verinous e de la malautié ;

Mai vautre, malurous, sènso recouneissènço,
Tuias nòstis amour e dòuci jouissènço ;

Nous cassas à sadou, aclapas nòsti nis
E fasès un desert de noste verd Alis.

Emé fusiéu, fielat, emé pèiro e flamado,
Vòsti drole, ai ! ai ! ai ! nous fan de mauparado.

Ah ! fas mau à tu-meme, o pople bèn ama,
Dóu Cap incoumparable abitant crespina !

Car alu tant que sian, innoucènt, de bon aire,
Aman que de canta, de lusi, de bèn faire,

De piéu-piéuta galoi au Bon-Diéu, au soulèu,
D'escampa sus ta terro uno plueio de mèu ;

D'inounda toun èr blu de clàris armounio,
De briha belamen au bèl astre qu'esbriho ;

D'apara vòsti souco e vòstis oulivié,
Di verme verinous e de la malautié [1].

Tous ceux qui n'ignorent point ce que le *Félibrige* doit à M. B.-W. déploreront qu'il ait dû inscrire la mention d'*encian felibre majourau* sur le titre de ses *Bestiolo e Rimeto*.

Alph. Roque-Ferrier.

[1] *Le Cap incomparable d'Antibes*, no du 27 avril 1881.

CHRONIQUE

Livres donnés a la bibliothèque de la Société. — Jocs florals de Barcelona. Any XXVI de llur restauració MDCCCLXXXIV. Barcelona, Estampa la Renaixensa, 1884; in-8°, 208 pages (don de M. Francesch Matheu y Fornells);

La Question du Grand-Galion et la ville de Montpellier (avec un plan lithographié). Montpellier, C. Coulet, 1884; in-8°, 96 pages;

Lege, Statute, regulamente, şi Personalŭ ale Academieĭ române MDCCCLXXXIV. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-12, 66 pages (don de l'Académie roumaine);

Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. Année 1884. N° 1. Paris, Imprimerie nationale, 1884; in-8°, 100 pages (don de M. le Ministre de l'instruction publique);

Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. Montauban, Vidallet, Forestié, 1868, 1883, 9 volumes in-8° (échange avec la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne);

Aubanel (Teodor): lou Castelas. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1884; in-8°, 16 pages;

Bacaloglu (Emanoil): Dare de séma despre Expositiunea de Electricitate de la Viena din 1883. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 20 pages (don de l'Académie roumaine);

Cerquand (J.-F.), Copia, étude de mythologie romaine (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Avignon, Séguin frères, 1884; in-8°, 16 pages;

Felix (Dr I.): Dare de séma despre Expositiunea de Igienă de la Berlin din 1883. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 32 pages (don de l'Académie roumaine);

Mariéton (Paul): Joséphin Soulary et la pléiade lyonnaise. Victor de Laprade, Pierre Dupont, Jean Tisseur, Louisa Siefert, Paul Chenavard, avec héliogravure de Dujardin. Paris, Marpon et Flammarion, 1884; in-12, 152 pages;

Melchisedec (Episcopulŭ): Viéţa şi Scrierile lui Grigorie Tamblacŭ. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 110 pages (don de l'Académie roumaine);

Nadal (Lluis B.): Margaridoya. Vich, Ramon Anglada, 1884; in-12, 250 pages (don de M. F. Mistral);

Papadopolŭ-Calimachŭ (Alexandru): Despre Alexandru Mavrocordatŭ Exaporitulŭ şi despre activitatea sa politică şi literara. Bucuresci, Tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 14 pages (don de l'Académie roumaine).

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin

Dialectes Modernes

MONOGRAPHIE DU SOUS-DIALECTE LANGUEDOCIEN

DU CANTON DE LA SALLE-SAINT-PIERRE (GARD)

(*Suite et fin*)

DEUXIÈME PARTIE

Des matériaux que nous venons de donner il conviendrait maintenant de déduire les caractères distinctifs du sous-dialecte du canton de la Salle; mais, comme ces caractères ne diffèrent pas sensiblement de ceux du languedocien en général qui sont connus, nous ne les exposerons pas en détail. Notons seulement:

Que *a* y devient *ia* dans *biala*, bêler (balare); — dans *quiala*, crier (calare);
i — *ia* dans *pialat*, épilé (pilatus); — *viala*, paysan (villanus); — *fiala*, filer (filare);
o — *io* dans *fioc*, feu (focus); — *lioc*, lieu (locus);
ie dans *niech*, nuit (noctem); — *ièch*, huit (octo); *fièl*, feuille (folium);
u — *oui* dans *ouire*, outre (uter); *couire*, cuivre (cuprum), *louiro*, loutre (lutra);
io dans *miòu*, mulet (mulus); — *miolo*, mule (mula);

Que, dans quelques cas très-rares, il élide la voyelle des adjectifs possessifs *ma, ta, sa*, devant une autre voyelle : *m'amigo*, ma mie ; *m'amour*, objet de mon amour; *à s'abitudo*, à son ordinaire, etc.,

Qu'on y trouve des verbes à double forme dérivés d'un même verbe latin, comme :

Segui et *segre* (sequere), *sourti* et *sortre* (sortire pour sortiri), *escouti* et *escoudre* (excutere), *courri* et *courre* (currere), *respouni* et *respondre* (respondere), *cauzi* et *culi*, ital. *corre* (colligere), *fugi* et *fuge* (fugere), *creni* et *cregne, crendre* (tremere), *destreni* et *destregne* (distringere), *teni* et *tegne* (tingere), *gemi* et *gegne* (gemere), *mouffi* et *mouzi* (mucere), *toussi* et *tosse* (torquere, ital. torcere), *revezi* et *reveire* (revidere), *venci* et *vencre* (vincere), *escoundi* et *escondre* (abscondere), *plani, plagne* et *plandre* (plangere), *aveni* et *avedre* (advenire), etc.;

Que des verbes comme *marfezi, entebezi, esclarzi, estrementi, aflaquezi, canuzi, estabouzi, espavourdi, enluzi* (pour *enluzezi*), *ennegrezi, empudezi, enredezi, ensourdezi, enfourtezi,* etc., y répondent, non à *marcescere, intepescere, exclarescere, extremiscere, adflaccescere, canescere, instupescere, expavescere, illuscescere, innigrescere, imputescere, inrigescere, insurdescere, infortescere ;* mais à *marcidire* (par *marcidus*), *intepidire* (tepidus), *exclaritire, extrementire* (tremens, entis), *adflaccidire* (flaccidus), *canutire* (canutus), *exstupidire* (stupidus), *expavoritire, illucidire, innigritire, imputidire* (putidus), *inrigidire* (avec métathèse), *insurditire, infortitire ;*

Qu'il possède encore :

1° Des restes de la déclinaison à deux cas :

Aimaire, qui aime, ami (amator), et *aimadou,* obs. *amadour,* amoureux (amatorem).

Begueire, buveur (bibitor), et *bevedou,* ivrogne (bibitorem).

Counpan, compagnon (companio), et *counpagnou,* confrère, collègue ; compagnon du devoir (companionem) ; — *crezeire,* créancier (creditor), et *crezedou* (creditorem) ; — *cambiaire, tanjaire,* changeant, inconstant, (cambiator), et *cambiadou, tanjadou,* changeur (cambiatorem).

Degus, nul, personne (nec unus), et *degun* (nec unum); — *drac,* diable, lutin (draco), et *dragoun,* dragon (draconem); — *degastaire,* dévastateur (devastator), et *degastadou,* glouton (devastatorem), *degavahiaire,* mauvais ménager (degabalator), et *degavahiadou,* prodigue, dissipateur (degabatorem, par gabalus).

Emperaire, empereur (imperator), et *emperadou,* impérieux (imperatorem);— *encantaire,* crieur public (incantator), et *encantadou,* enchanteur (incantatorem).

Jutjaire, juge (judicator) et *jutjadou,* qui a la faculté de juger (judicatorem); — *jougaire,* joueur (jocator) et *jougadou,* qui a la passion du jeu (jocatorem).

Menaire, chasse-mulet, valet de meunier, et *menadou,* manivelle (par minare); *maridaire,* qui marie, et *maridadou,* mariable ;— *manteneire* et *mantenedou, mounsegne* et *mounsegnou.*

Pecaire et *pecadou,* — *pescaire* et *pescadou,* etc.;

2° Des restes aussi de l'ancienne terminaison latine qui servait pour les deux genres :

Proverbes. — Pecat vièl, penidenso *jouve ;* — en maguèlo en terro-*penden,* noun boutes toun argen ;—manido fedo semblo *jouve.*

Aigo-couren noun es orro ni *puden.*

— La *jouve,* la bru, la belle-fille.

Figuiero-cabrau, figuier sauvage.

Gramecìs, grand merci. — *Gran* belezo, beauté éclatante (grandis bellitia).

Mage-part, la plupart.

Mage festo, fête patronale.

Ma *gran,* ma *reire-gran,* ma grand'mère, mon arrière-grand'mère.

Fenno prens, empregnans, femme grosse.

Fenno jazen, femme en couches.

Aigo-arden, eau-de-vie. — *Gran* gimèlo, femme longue et fluette.

Terro-fenden, terre qui se crevasse.

Aigo-penden, versant.

Aigo couren, eau courante.

Aigo-puden, bourgépine, arbuste.

Aigo-fort, eau forte.

L'annado avenen, l'an qui vient.

Figo virenc, figue encore verte.

Pruno medicinau, le petit damas noir.

Peiro-frejau, marbre dont on détache du moellon.

La *gran salo,* la grande salle.

La *gran-messo,* la grand'messe.

La *gran-carrieiro,* la grand'rue.

Cfr. *Noms propres.* — Barafort (vara fortis), Cambefort (gamba fortis), Maisonfort (mansio fortis), Grandmaison (grandis mansio), Grandsagne (grandis sagna), etc.

Noms de lieu.—Villaréal(villa regalis),Gard. —Villefort (villa fortis), Gard et Lozère.—Fonsbouillens (fons bulliens), localité entre Sauve et Anduze, Gard.—La Grandterro (grandis terra), près de Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard. — Pierrefort (petra fortis), Cantal. — Fontfort (fons fortis), près de Montbrison. Villevert (villa viridis), etc.

3° Beaucoup de diminutifs gracieux:

Agraulat, petit de la corneille (par bas-latin grua); — *auzihou* et *ausselou,* ital. *ucellone,* oisillon (aucellionem par *avis*); — *ausselounet,* oisillon ; — *anjounèl,* petit ange (par angelus); — *amarèl,* cerisier sauvage (par amarus) ; — *aurivèl,* léger (par bas-latin aurius, de *aura,* vent).

Bounardel et *bounardot,* bonhomme, bonace (par bonus); — *babarel,* bavette d'enfant ; adj. qui fait pleurer (par lang. *babo,* sp. *baba,* ital. *bava,* bave); — *bourniquèl,* qui a la vue faible (par lang. *borni,* ital. *bornio*).

Cambeto, jambette (par gamba); — *calendros,* fête de Noël (calendinas par calendas); — *coudièl,* étui à queux (coticellus par coticulus).

Erbeto, herbette (par herba); — *escaufeto,* réchaud (par excalidare) ; — *estoubloun,* chaume (ital. stoppione, par stipula).

Floureto, fleurette, ital. fioretto (par flos, floris); — *faissolo,* bande de terre (fasciola); — *faissèlo,* ital. *fiscella,* carré de jonc (pour égoutter le fromage).

Gimbanèlo, chalumeau (ital. cembanella); — *gleizolo,* chapelle (ecclesiola); — *gabiou,* petite cage (caveolum); — *gonlo, gollo,* petit berceau (cunula, ital. culla).

Janeto et *janetoun,* hanneton (dimin. de *anas*); — *jasiòu* et *jusiòu,* juif (judæolus).

Lauzeto, alouette (par alauda).

Mandrat, renardeau (par manuarius, « voleur »);— *mounistròu,* petit monastère (monasteriolum); — *maneto,* petite main

par manus); — *marselinos* (Pascos), Pâques dans le mois de mars (ital. marzolino, na, du mois de mars); — *marmouset*, marmouset (par minimus);—*mendrigoul* et *mendrigoulet*, mince, fluet et de petite taille (par minor).

Ourjoulet, cruchon (par urceolus).

Peberou, tithymale, pl. (par piper); — *pastourelet*, petit berger (par pastor); — *paparot*, petit enfant (par pappare); — *paterou*, un béat (par pater); — *pieulèl*, appeau (par *pipilare*).

Qu'enfin, à côté de son langage courant, il a, dans les noms de lieux et les noms propres, un contingent considérable de termes qu'on ne peut qualifier d'obsolètes, puisqu'ils sont actuellement usités. Seulement, en voyant ces noms et beaucoup de ces mots familiers revêtir assez souvent des formes étranges, qu'on ne croie pas qu'il soit impossible de remonter à leurs origines ; car, lorsqu'on les étudie selon les lois de la phonologie romane, il est aisé de voir qu'ils procèdent, pour le plus grand nombre, de la source latine. C'est, en effet, du latin que dérivent en particulier beaucoup de nos termes usuels et la plupart des noms propres de notre Midi, comme on pourra s'en faire une idée d'après les exemples qui vont suivre.

1. Termes usuels. — *Aurés* et *auret*, zéphyr, petit vent frais (auritium, ital. orezzo); — *azagadouiro*, écope (par adaquare); — *asclo*, copeau (assula, asla, sl. = scl); — *aussen*, absinthe (absinthium); — *afistoulat*, éveillé (par fistula); — *avanèl*, éveillé; coquet (par avena); — *arbouliza*, perdre son temps à des riens, herboriser (par herba); — *ana*, v. fr. *aner*, aller (latin méroving. annare, anare par adnare, ital. andare)[1]; — *ale*, souffle (halitus); — *amìs*, hormis (foras missus); — *armazi*, armoire (armarium), etc.

Bauri, précipice, abîme (voraginem); — *bourda* et *boura*, frapper (ital. bordare); — *boudulo*, *bolo*, borne et *boulo*, boule (bodula, dimin. du bas-latin bodina); — *barboutì*, balbutier (balbutire); — *beregno*, gascon *bregno*, vendange (vindemia, vir'enia); — *bressa*, bercer et *vessa*, verser (versare); — *brès*, sp. *verso*, berceau d'enfant (versus), *bristoula*, ital. brustolare.

[1] Pour *d* de ital. *andare* = *n*, voy. lang. *couroundo*, solive = italien *colonna*, latin *columna* ; — *doundoun*, dondon = *dominona*, ital. *donnone*; — l'*Oronde*, riv. affluent de l'Oise = *Oronna*.

griller, dessécher (perustulare); — *bouire*, sp. *buitre, bueitre*, grand mangeur, montagnard du Gévaudan, propr. « vautour » (vultur, vulturius); — *bezau*, canal, rigole = bas-latin *bedale* (dimin. de *bedum*, biez); — *bozo*, masse d'eau, pl. des marais bas-latin, buda), etc.

Coubés, avide (cupidus); — *cruèlos*, écrouelles (scrofellas); — *chatizo*, ruse, finesse (par bas-latin *catus*, fin, rusé); — *caiau*, houlette (bas-latin cajale par *caïa*, verge, baguette); — *chourri*, dessécher, flétrir (torrere); — *carau*, ruisseau, canal, filon (canalis [1]); — *cieugo*, forêt (silva); — *casse*, ital. *querce*, chêne (quercus, rc = ss); — *chauri*, sabbat des sorciers (chorium); — *couscoul*, charançon (curculio); — *courcoussou, coussou*, charançon (*curculionem*); — *caiastre*, jeune porc de belle venue (latin vulg. catulaster, catlaster); — *carda*, carder (caritare de carere); — *coulounbre*, concombre (cucumerem); — *couroundo*, solive (columna); — *courolo*, tresse de cheveux (corolla); — *cis*, gravier, granit (schistus); — *clegna*, incliner (clinare); — *cauquihio*, coquille (conchylia); — *cruèl*, crible (cribellum). — *croto*, grotte (crypta); — *caufa*, chauffer (calidare); — *cinze*, punaise (cimicem); — *cimboul*, ital. *cimbolo*, clochette, cymbale (cymbalum); — *couga*, couver (cubare); — *culèfo*, cosse, gousse, enveloppe. Voy. grec κελύφη, enveloppe, et *cufèlo*, enveloppe.

Dourda, cosser, heurter (tortare); — *dousta*, ôter (abstare, austare, ostare); — *doure*, cruche (urceus); — *dourco*, cruche, (urcea); — *dourno*, urne, cruche (urna); — *douire* et *ouire*, outre (utrem); — *doumège*, serviteur (domesticus); — *dejun*, jeûne (jejunium); — *dam*, dommage (damnum).

Empegna, engager (oppignerare); — *enfounil*, entonnoir (infundibulum); — *emboufina*, gorger (imbucinare par bucca): — *estalizagro*, staphisaigre (staphisagria); — *estarlot*, astrologue (astrologus); — *esclurce*, éclipse (eclipsim); — *s'empinpouna*, se couvrir de pampres, boire à l'excès (ital. impanpinarsi, par pampinus); — *esclau*, ital. *schiavo*, esclave (latin slavus, puis sclavus, sl = scl); — *enic*, inique (iniquus); — *es-*

[1] Pour *r* = *n* voy. *ourdre*, andain (ordinem); — *cofre*, coffre (cophinus); — *arno*, âme (anima); — *beregno*, vendange (vindemia); — *diacre* (diaconem), etc.

truci, autruche (struthio, puis strucio); — *endemesit,* entrepris, embarrassé (demissitius); — *espingo,* épingle, et *espigno,* épine (spina); — *ensible,* ensuble (insubulum); — *estabanì,* tomber en défaillance (par tabanus); — *estourdì,* étourdir (par turdus, grive ; sot, stupide); — *eneguetì,* devenir inique (iniquitire); — *engouisso,* angoisse (angustia).

Frami, grande quantité (fremitus); — *fargo,* forge (fabrica); — *fanau,* fanal (funale); — *fieulèl,* sifflet, pipeau (par sifilare); — *faïno,* fouine (fagina); — *fastiga,* dégoûter (fastidiare).

Gavot, montagnard, habitant du Gévaudan (gabalus, montagnard; ital. *gigello,* montagne) ; — *gavach,* montagnard, homme grossier (sp. *gabacho,* habitant des Pyrénées et, par extension, Français); — *gamacho,* auge de maçon (gabata); — *graile,* hautbois (gracilis); — *gous,* petit chien (ital. cuccio); — *goussa,* pour *doussa,* couler, verser ; doucher (ital. docciare); — *gouver,* gouvernement (ital. *governo*); — *grau,* sp. *grao,* petit canal entre un étang et la mer (gradus); — *gredo,* sp. *greda,* craie (creta); — *galino,* poule (gallina).

Issèr, sp. *ingerto,* ente, greffe (insertum); — *irège,* hérétique, entêté, capricieux (hæreticus) ; — *issarta,* greffer (insertare); — *isclo,* île (insula, is'la, sl = scl); — *issan,* essaim (examen); — *issar,* champ récemment défriché (bas-latin exsarritum, de sarrire, sarcler); — *izagno,* zizanie (zizania).

Jargié, gésier (gergirium, métath. de gigerium); — *jalibre,* givre, verglas (gelidum); — *jambre,* écrevisse (cammarus, cam'rus, mr = mbr); — *jargau,* sarrau (sarcophagus); — *jounego, jourgo,* génisse (junica pour junix, icis); — *jimeric,* ital. *chimerico,* fantastique, chimérique (par chimæra); — *jiscla,* jeter, lancer, éclabousser (jaculare, jas'lare pour jaculari); — *jusclos,* longes, lanières (jaculas, jas'las, jus'las pour *jaculi,* liens du joug) ; — *jouhios,* liens du joug (jugalias); — *jasiòu, jusiòu,* juif (judæolus).

Lambro, grapillon (lamina, lam'ra); — *linde,* clair, limpide (limpidus); — *lèri,* joyeux (hilarius); — *labech,* vent du sud-ouest (libycus); — *lepet,* agréable, charmant (lepidus); — *lunocampano,* aunée, pl. (inula campana); — *luzeto* ou *nivouleto,* luette (uvetta et uvoletta, dimin. de *uva,* luette); — *logre,* lucre (lucrum); — *langousto, lengousto,* langouste et *lingasto,*

tique ; sauterelle (portug. lagosta, sp. longosta, latin et ital. locusta); — *lazer,* lézard (lacerta).

Migou, crottin de brebis, de chèvre (miculus); — *maugo* et *maulo,* mauve (malva); — *marfezible,* facile à se gâter (marcidibile pour marcescibile); — *massivou,* hellébore noir (marcidulus) et *marsioure,* hellébore noir (marcorem); — *meginos,* ital. *le minugia, le minuge,* boyaux, intestins (meginas, métathèse de meningas pour meninges); — *margoul,* plongeon, oiseau et *marcot,* une marcotte (mergulus, dimin. de mergus);— *messì,* merci (mercedem); — *mandrigoulo,* mandragore (mandragora, r = l. v. marjolaine = majorana); — *moulou,* monceau, tas (volumen); — *marfì,* être flétri, languir (marcere);— *moufì,* moisir (mucere); — *manjufa,* ital. *manucare,* pignocher (manducare); — *mandrou,* manivelle (manubriolum, man'riolum); — *mandre,* tourillon tournant sur des crapaudines, manche (manubrium, man'rium); — *mandro,* renard ; rusée (manuaria, man'ria, form. fémin. de manuarius, « voleur »); — *mietou,* le milan (miluvtulus, miltulus, dimin. de milvus); — *malincougno,* mélancolie (melancolia); — *maret,* bélier (maritus, par mas, maris); — *mende,* pur (mundus); *monle,* moule (modulus); — *mericles* et *bericles,* lunettes (vitriculos); — *laupio,* loge (bas-latin laubia).

Nibles, ital. *nibbio,* milan (milvius, par métathèse mivlius v. nappo = mappa); — *niblo,* milan (form. féminine de milvius), voy. dauphinois *nibla,* vautour, milan ; dans l'Isère, *nieble,* buse ; — *nouvis,* novice (novicius); — *nichoulo,* chouette (noctula); — *necoulo,* talc opaque (micula).

Orre, horrible, hideux (horridus); — *ordi,* orge (hordeum, hordium); — *ort,* jardin (hortus); — *ourjòu,* cruche (urceolus); — *ourdre,* andain (ordinem); — *ourgueno,* orgue (organa); — *ourmarié,* armoie (ulmaria); — *oustau,* maison (hospitale).

Peile, pène (pessulus); — *pestèl,* pène (pesselum, dimin. de pessulus); — *pestela,* fermer à clef (pessulare, pesselare [1]); — *pevereto,* tithymale, épurge, pl. (piperita pour piperitis); — *pappaba,* gazouiller, crier comme la perdrix (cacabare); — *pazimen,* pavé (pavimentum); — *perengo,* biset, pigeon sau-

[1] Pour *ss* = *st*, voy. aussi *pantoustié,* boulanger (bas-latin pantosserius).

vage (palumba[1]); — *pahiargos,* rouleaux pour le foin, la paille (palangas); — *piolo,* hachette et *apio,* hache (bas-latin *hapia,* dimin. hapiola); — *pignastre,* opiniâtre (opinator); — *panteno,* filet pour prendre les lapins, pantière (panthera pour pantherum); — *paulet,* pâturage (pabuletum par pabulum); — *paularié,* pacages (pabularia); — *pali,* dais (pallium); — *pepido,* sp. *pepita,* ital. *pipita,* portug. *pevide,* pépie; pituite (pituita); — *pivèl, pivèu,* pivot (fibellum pour fibula); — *pivela,* fasciner (par pipa, ital. piva, cornemuse, subst. verb. de pipare); — *paubarèl, pauparèl,* ital. *poverello,* pauvre petit, infortuné (dimin. de pauper); — *pelitre,* sp. *pelitre,* ital. *pilatro,* pyrèthre, pl. et rac. (pyrethrum).

Randoulo, hirondelle (hirundula); — *raiòu,* royaliste; cévenol (regalis); — *restincle,* lentisque (lentisceulus); — *raufièle,* râler (rauculare, raucellare par *raucus,* rauque); — *remarche* truble, filet (tremaculum); — *roujòu,* cruchon (urceolus); — *remouc,* amarre (remulcus); — *redable,* fourgon de boulanger, (rutabulum); — *rabusa,* radoter (une forme repusare par *pusus,* jeune garçon); — *roufla,* ronfler (une forme ronchulare par *rhonchus,* ronflement[2]); — *rounca,* sp. *roncar,* ronfler (de l'inus. *rhoncare* (rhonchus), d'où le fréquentatif rhonchissare); — *rattori,* ital. *rottorio,* cautère (ruptorium).

[1] Voici la série des modifications phonétiquement légitimes subies par *palumba,* pour devenir *perengo:*

Pelumba (voy. *escouta* = bas-latin ascultare, — *estenenso* = abstinentia, — *estucho* = astutia) a = e.

Perumba (*basari* = basilicum, — *restincle* = lentisculus, — *bourca* = bullcare) l = r.

Peremba (*semousto* = submonita), — *enguen* = unguentum, — *mende* = mundus) u = e.

Perem'a (*pouloumo* = palumba, — *ploumet,* niveau de plomb = plumbetum, — lang. obs. *tom,* tombeau = tymbus, tumbus, — *tuma,* v. fr. *tumer,* ital. *tomare* = tymbare, tumbare, tum'are (tumellus) par tymbus) mb = m.

Peren'a (*nappo* = mappa, — *nesplo* = mespila, — *sendo* = semita) m = n.

Perenga (*espingo* = spina, — *espingolo,* espingole, mousquet = spinula, — *fringo* = fimbria, frimbia, frim'ia, frin'a, — *plonger* = plumbare, plum'are, plun'are) n = ng.

Perengo (*roso* = rosa, — *taulo* = tabula, — *faulo* = fabula) a = o.

[2] Pour *ch* = *f,* voy. sp. *hinchar,* enfler = latin *inflare;* — sp. *marchito,* flétri, fané = lang. *marfit* (marcidus); — v. fr. *trucher* = ital. *truffare.*

Subo, fosse (fovea); — *sansogno* et *sogno,* cornemuse (symphonia); — *souroupa* et *fouroupa,* sucer (ital. sciloppare); — prov. *founfoni* pour *senfoni,*—ital. sorbottare=ital. *forbottare,* frapper de nouveau, outrager); — *serbe,* moutarde (sinapim); — *sampouna,* dormir (symphoniare); — *sirven,* serviteur (serviens); — *sieure,* liége (suber); — *saupignago,* jusquiame (jusquiamus); — *senissou,* seneçon (senecionem); — *sentenio,* dyssenterie (dyssenteria); — *seigno,* cigogne, manivelle, bascule (ciconia, conia[1]).

Tutèl, sp. *tudel,* tuyau (tubellum);—*tou,* sp. *tollo,* bourbier, cloaque (tullius); — *tezic,* ital. *tisico,* phthysique, dégoûté (phthysicus); — *tamperi, temperi,* intempéries (intemperies);— *tenihios,* tellines, coquillage (tellinas, sp. *telinas* avec métathèse *tenillas*); — *toumple,* ital. *tompio,* eau profonde, gouffre (tumŭlus, tum'lus, ml = mpl);— *toni,* ver des châtaignes, propr. Antoine (Antonius, voy. ital. *tonchio,* charançon, ver = antoniculus); — *tapau,* ital. *tampoco,* pas même (tam paucum); — *tristoulo, trestoulo,* tuilot (trita tegula); — *teco,* gousse et *taco d'iel,* taie, pellicule (theca); — *tucle,* myope (cocles, borgne; v. de Sauvages, art. *borni*); — *tampal,* carillon (tympanum); — *tufego,* toux feinte (tussica); — *tourmentino,* ital. *trementina,* sp. *trementina,* térébenthine (terebinthina pour terebinthus); — *taban,* taon (tabanus).

Ugre, ogre (orcus, ital. orco);— *uscle,* hâle, et *uscla,* italien *ustolare,* brûler, être impatient (ustulare, us'lare, sl = scl);— obsol. *ucar,* huer, hucher, appeler (vocare). Pour v = h, voy. aussi lang. obs. *alcavotz,* entremetteur, maquignon, maquereau = sp. *alcahuete ;* — lang. *tahut,* bière, cercueil = nap. *tavuto,* — fr. *ebahir* = latin *expavere,* — fr. *veillaque,* sp. *vellaco,* coquin, fripon = sp. *hellaco ;* — la *Nahe,* rivière, affluent du Rhin, = latin *Nava,* etc.

Verma, diminuer (minimare);—*vermeno,* verveine (verbena); — *vielo* et *vialo,* métairie, maison de campagne (villa); — *veto,* du padou (vitta); — *vige,* ital. *vetrice,* osier (vitex, icis); — *vi-*

[1] Ital. *zirlare,* crier, se dit des grives pour *zinzibulare ;* — napol. *teto-care,* chatouiller, pour *titillicare ;* — fr. *gourde,* pour *cucurbita ;* — prov. *paver,* pour *papaver ;* — sp. *santa Cilia,* pour *santa Cœcilia,* etc.

geiro, oseraie (viticaria), v. *bedisses,* osier, scions d'osier = *vitices,* osiers ; — *vales,* tu vaux (vales).

Noms propres. — Alary (hilarius, gai), — Agusse (Augustus), — Amadieu (amativus, ital. amativo, aimable), — Achéry, Apchier (alvearium, ruche, rucher), — Augier (alvearius, fabricant d'auges, de ruches), — Auquier (aucarius, qui garde les oies), — Agulhon (aculeonem par aculeus, aiguillon), — Amiel, Amieu, Amyot (amicellus, dimin. d'amicus, ami), — Astoul (Astolphus), — Amphoux (Alphonsus), — Aubanel (ital. *albanello,* aubrier, oiseau de proie, dimin. de latin albus).

Boudoul (ital. *botolo,* vilain petit roquet, latin *botulus,* boudin, saucisse, ventru), — Bergoin (verecundus, modeste), — Bergougnous (verecundosus, qui a de la retenue, réservé), — Bergognon (bas-latin verecundionem, réservé), — Bourgoing (Burgundus, Burgundio, Bourguignon), — Bazire (Basilius, royal), — Bontoux (bonitosus, un peu bon, par bonus), — Bonifas (bonifacius, bienfaisant), — Basque (vasco, basque, gascon), — Bost (positus, employé, préposé), — Bovary, Bouvier, Bouhier, Boyer, Bouvard (bovarius, qui garde les bœufs).

Colorgue (colonicus, fermier), — Cournadre (ital. cornatore, celui qui sonne du cor), — Combres (cumulus, bas-latin cumbrus, tas, amas), — Catagne (capitaneus, ital. capitano par caput), — Cabanis et Cabanès (capannitium, ital. capannuccio, petit poste à chasser), — Cazajeux (ital. casoso, peureux, craintif, par latin casus), — Cazalis, Casalès (casalitium, grange par casa), — Campredon (campus rotundus, champ de forme ronde), — Castan et Castagny (castaneus, châtain), — Coussirat (consideratus, considéré, prisé), — Cuche (ital. concio, latin comptius, propre, soigné), — Compan (bas-latin companio, compagnon), — Clergue (clericus, clerc), — Cauvy (calvinus, pour calvus, chauve), — Christol (Christophorus, qui porte le Christ), — Catala et Catalan (Catalaunius, de la Catalogne), — Coulondre (columbulus, colun'rus, pigeonneau, nr = ndr), — Cadel (catellus, petit chien).

Donadieu (donativus, qui donne, libéral), — Danjou (domnionem, donjon), — Doniol (domniolum, petit donjon), — Durantis (durantitius, persévérant), v. Entaizis, immaculé = intactitius, — Dhombres (dominus, dom'rus, maître), — Dombre

(dominum), — Devol (debilis, débile[1]), —Dayre et Dadre (daturus, pour dator, libéral),— Durant (durans, sp. durante, qui dure).

Eyssette (exceptus, ital. eccetto, excepté), — Empeytaz (impeditatus, embarrassé), — Espivent (expavens, effrayant); — Escure (obscurus, obscur), — Espérandieu (sperantivus, qui espère), — Escoube (scopa, balai).

Fourtou et Fourtoul (fortulus, fortin, dimin. de fortus pour fortis),—Ferrieu (ferreus, ferrius, qui est de fer),—Fontanieu (fontanivus, abondant en sources, par fons). — Fesquet, Fisquet, Feschet, Fischet (bas-latin fiscetum, domaine public, grange où l'on recueillait les dîmes, par latin fiscus).

Génissieu (genitivus, qui donne l'être), — Génoyer (januarius, ital. gennaro, janvier),— Gellieu (bas-latin gelivus pour gelidus, gelé), — Gendroz, Gendrouz, Gindroz, Gindraux (generosus, noble, généreux), — Gazagnaire (ital. guadagnatore, qui gagne),— Ginestous (genistosus, où les genêts abondent, par genista).

Le Jemble (gemulus, plaintif), — Jac, Jacq, Jacme, James, Jaulmes (Jacobus)[2], — Jousse (Josephus), — Josselin (Josephulinus, ph, f = s, lang. subo (fovea), lang. signoula (ital. fignolare), — Joulia (Julianus, Julien),— Just (justus, juste).

Luchaire (luctator, lutteur), —Ladet (b.-latin ladetum, hallier), Loyson et Loison (aucionem, oison), — Lalande et Lalanne (bas-lat. *landa*, grande étendue de terre improductive, lande), — Lioure (liberus pour liber, libre).

Mazuc (mansutium, ital. mazuccio, chétif abri pour mansus), — Meynier (bas-latin meinerius, appariteur),— Meynard (bas-latin mansionarius, ital. mansionario, chapelain, qui dessert

[1] Pour *o* = *i*, voy. arroche = atriplica pour atriplex, icis ; — basoche = basilica, — lang. embouloup = ital. inviluppo ; — Genolhac, n. de lieu, Gard = Juniliacum ;—ital. zinzovero = latin zinziberus pour zinziber;—ital. rovistico = latin ligusticum ; — rognon = sp. riñon ; — berrichon cocue, cigüe = latin cicuta ; — lang. agounés = agunnensis ; — Oleron = Lluro ;— ital. manovella = latin manipula pour manipulus ; — fr. armoise = artemisia ; — Clairoix, n. de lieu, Oise = Clarisium, etc.

[2] Pour *b* = *m*, voy. lang. *gimacho* = gabata ;— *tourmentino* = terebintina ; — *vermeno* = verbena ; — latin mandibula = sp. bandibula ; — ital. misleale = ital. bisleale, etc.

une chapelle), — Mayol (bas-latin maiolus, né dans le mois de mai), — Maurel, Morel, Moreau, Mourot (ital. morello, moricaud par maurus, nègre, more), — Marsoul (martiolus, petit marteau), — Mailhol et Maillot (malleolus, crossette), — Meynieu (bas-latin mansionile, magnile, petit domaine avec habitation), — Majou (majorem, aîné, majeur), — Menou (minorem, mineur), — Mégy et Mézin (medicinus, médecin), — Martres (martyrus, pour martyr, « martyr »), — Marzials, Marsal, Marsaud (martialis, martial), — Mège (medicus, médecin), — Méjanel (medianellus pour medianus, moyen).

Niel (nigellus, noirâtre), — Nadal, Nadaud (natalis, qui naît, naturel), — Nègre et Nier (niger, noir).

Pascal et Pascaud (pascalis, qu'on fait ou qu'on peut faire paître), — Paschal (paschalis, pascal, de Pâques), — Poudevignes (putat vineas, taille-vignes), — Ponson (pontionem, dimin. de Pontius, Ponce, Pons), — Peyron (petronem, dimin. de Petrus, Pierre), — Pernetty et Pernessin (Petrinettinus, petit Pierre), — Parléry et Parlier (parabolarius, babillard, causeur), — Priou (priorem, prieur), — Poltrot (ital. puledrotto, poulain, dimin. du latin poledus, bas-latin pulletrus par pullus, poulain), — Parlong et Parlongue (prælongus, fort long).

Roudaire (rotador, ital. rotatore, qui fait tournoyer ou tourner), — Rieul (rivulus, petit ruisseau), — Rieu (rivus, ruisseau), — Razigat (radicatus, qui a des racines).

Sade (sapidus, qui a de la saveur), — Sadoux (sapidosus, savoureux), — Savy (sapius, sp. sabio, sage), — Sambucy (sambucinus, joueur de harpe), — Sugier (sudicarius pour succidarius, ramoneur, par succida, suie), — Sardou (sartorem, tailleur), — Sartre (sartor, tailleur), — Sudre (seniorus pour senior, sire), — Sautter (psalterium, ital. saltero, psautier), — Sarrau et Saraut (bas-latin sarrotus, sarrau, corruption de sarcophagus), — Say (sagum, saie), — Sagous (sagosus), — Soubrier (superarius, supérieur, chef), — Sencier (sincerus, sincère), — Sax (saxum, pierre, rocher).

Ténot (tenellus, encore tendre, très-jeune), — Tardres (tardiorus pour tardior, plus tardif, plus lent), — Tournadre (ital. tornitore, latin tornator, tourneur), — Teule (tegulum, tuile), — Teulet (italien tegoletto, petite tuile), — Teulon (par te-

gula, tuile), —Teyssedre (texitor, ital. tessitore, tisserand),— Tramesaigues (transmissus aquas, qui fait passer les eaux au delà, canal, aqueduc), — Tardieu (tardivus, tardif), — Tavan (tabanus, taon).

Véran (venerandus, vénérable), — Vallier, Valéry, Valry Vaury (Valerius, Valère), — Vigier (viticarius vannier, par vitex, icis, osier), — Vaissier (sp. vaciero, berger d'un troupeau de brebis dont aucune n'est pleine, par vacuus, vide), — Viala (villanus, paysan).

Mais à côté des éléments latins qui ont fourni au languedocien de ce canton tous les vocables d'un usage quotidien et presque toute la matière de sa grammaire, il est possible d'en relever d'autres qui sont en affinité avec l'arabe, les langues celtiques, et surtout avec les idiomes germaniques. Nous devons à ces derniers, par exemple :

Aigledoun, édredon ; — *aigreto* ou *guirau-pescaire*, espèce de héron ; — *auberjo*, auberge ; — obs. *adelen*, de haute naissance; — *ausbere*, haubert ; — *anco*, hanche et *enco*, robinet ; — *aunì*, honnir (ital. onire).

Bouiro, canal, biez ; — *barnage*, fouillis, embarras, désordre ; — *brave*, honnête ; — *bico*, biche ; — *bosc*, bois, forêt ;— *bar*, civière, barre pour soutenir ; — *bran*, lame d'épée, épée ; —*bordo*, baraque ; — *bourg*, bourg ; — *blous*, *blouso*, pur, pure: — *blau*, *blavo*, bleu, bleue ; — *bendo*, bande ; — *basta*, coudre à longs points ; — *banc*, banc ; — *balses*, rochers, précipices.

Cran, chagrin, peine, affliction ; — obs. *cadorn*, amorce ; — *chuf*, poils sur le front, huppe, cime ; — *cancio*, haquenée ; — *crugo*, cruche.

Dansa, danser ; — *eume*, heaume ; — *estoc*, étau ; — *esclau*, piste ; — *esclet*, propre, uni, poli ; — *escorno*, affront ; — *esquino*, échine ; — *espòu*, époulin ; — *estuch*, étui ; — *estournèl*, étourneau ; — *enap*, coupe, hanap ; — *esquinlo*, clochette ; — *esperou*, éperon ; — *esparvié*, épervier ; — *esmirle*, émerillon ; — *escherpo*, écharpe ; — *esquieu*, rude, farouche, timide ; — *escarido*, la destinée ; — *escarado*, troupe ; — *s'escaraia*, se diviser, se séparer ; — obs. *esqueira*, division d'armée.

Faudo, pli, giron ; — *fres*, *fresco*, frais, fraiche ; — *fleco*, *flisco*, flèche de lard ; — *fricau*, éveillé, vif, allègre.

Gatge, gage ; — *gout*, *gaut*, bois ; — *gihia*, se hâter; — *gara*,

garer ; — *garda,* garder ; — *guerro,* guerre ; — *guiso,* guise ; — *guiza* et *guia,* guider ; — *gach,* geai, oiseau, et *gai,* gai ; — *guèche,* louche, bigle ; — *gandahia,* vagabonder ; — *guindre,* tournette ; — *gazagna,* gagner ; — *garni,* garnir ; — *gannacho,* habit de dessus ; — *grepio,* crêche ; — *guincha,* faire signe des yeux.

Jardi, jardin ; — *jappa,* japper ; — *irnèl, isnèl,* alerte, prompt, éveillé, vif.

Lica, lécher ; — *laupio,* toit pour s'abriter, loge ; — *listo,* liste ; — *lisso,* lice, carrière ; — *leio,* route, chemin ; — *l'alò,* alleu, domaine, métairie ; — *lieto,* layette.

Misco-masco, micmac ; — *mous, mousso,* mousse, dont la pointe ou le tranchant est usé ; — *manescau,* maréchal ; — *melso,* rate.

Naret, fou ; — *nap,* écuelle.

Ounto, honte ; — *ourso,* housse.

Pargue, parc.

Rando, haie, clôture ; *à rando,* jusqu'à la fin ; — *roussi,* roussin ; — *raspa,* râper ; — *rafi,* valet de ferme, goujat ; — *re,* riche ; — *rat,* rat ; — *raus* et *rauzèl,* roseau ; — *rauba,* dérober.

Soumac, bousilleur, mauvais ouvrier = allem. *schuhmacher,* cordonnier, savetier[1].

Tais, blaireau ; — *trappo,* trappe ; — *teto,* tette, téton ; — *tasco,* poche, gibecière ; — *toupì,* pot pour faire cuire ; — *touahio,* touaille, linge pour essuyer les mains.

Zigozago, zigzag.

[1] Ce mot date du séjour qu'un détachement de soldats autrichiens fit à la Salle en 1815. L'un d'eux, nommé *Fritz,* s'y maria. Sa femme, morte récemment, était appelée *Frico.*

TROISIÈME PARTIE

Différences entre le sous-dialecte languedocien du canton de la Salle et les sous-dialectes circonvoisins

Ces différences sont nombreuses.

Sans sortir du canton lui-même, on remarque quelques légères variantes.

A la Salle et à Colognac, on dit:	A Soudorgues, on dit:
ailai, d'ailai	*alai* (de là), *d'alai* (de l'autre côté).
la vialo. Cf. *vialaret* = *vilaretum*	*la bièlo,* ferme, métairie (villa).
lardieiro	*larguieiro,* mésange, oiseau.
courbatas	*croupatas,* corbeau (péjoratif de *gorp* et *courbas* (ital. *corbaccio*).

A la Salle et à Colognac, on dit:	A la Lironenque, écart de Soudorgues, et à Bouzon, écart de Colognac, on dit:
bouvet, bano	*boubet,* rouge-gorge, oiseau; *vano,* corne.
bigot, vano	*vigot,* pioche; *bano,* couverture de lit.
amoun, aval	*aboun,* là-haut; *abal,* là-bas, aval.
travalh, viando	*trabalh,* travail; *biando,* viande.
baila, vieu, abihia	*vaila,* donner; *bieu,* vif; *avihia,* habiller.
ariba	*ariva,* donner à manger aux vers à soie, au bétail.
bono, enbala	*vono,* bonne; *envala,* emballer.
envala, vièlh	*embala,* avaler; *bièlh,* vieux.
ariva	*ariba,* arriver.

A la Salle et à Colognac, on dit:	A Monoblet, on dit:
madamo	*ma de,* femme de la classe moyenne.
vendròu	*vendran,* ils viendront.
auròu, fo	*auran,* ils auront; *fai,* il fait.
vo, o, sou de	*vai,* il va; *a,* il a; *soun de,* ils sont de.
vòu, i sen.	*i van,* ils y vont; *i sian,* nous y sommes.

A la Salle on dit:	A Saint-Hippolyte-du-Fort, on dit:
estièlo, moustièlo	*estèlo,* étoile ; *moustèlo,* belette.
vòu à lus oustau	*vòu à soun oustau,* ils vont à leur maison.
bailo-z'ou-mi	*bailo-m'ou,* donne-le moi.
presto-z'ou-mi	*presto-m'ou,* prête-le moi.
se lou ti traze	*se ti lou traze,* si je te le jette.
Clauzel, Martì	lou *Clauzèl* (Clauzel), lou *Marti,* Martin.
Viala (villanus), Clauzèlo	lou *Viala,* Viala ; la *Clauzèlo,* femme de Clauzel.
Martino	la *Martino,* femme de Martin.
Vialano, Vialaro	la *Vialano,* femme de Viala.
Clauzeleto	la *Clauzeleto,* fille de Clauzèl.
Martineto	la *Martineto,* fille de Martin.
Vialaneto	la *Vialaneto,* fille de Viala.
Crouzouno	la *Crouzouno,* fille de Ducros.
al plan	*au plan,* à la plaine.

A la Salle, on dit:	A Saint-Hippolyte-du-Fort, on dit:
al mercat	*au mercat,* au marché.
al Pradet	*au Pradet,* à la promenade du Pradet.

A la Salle, on dit:	A Anduze, on dit:
esquir	*esquirpe,* taupe, grillon.
pourquet ou *truegeto, magnac*	*poucelé,* cloporte ; *magna,* ver à soie.
ardielas	*arjalas,* genêt épineux.
agroutié	*augroutié,* griottier.
sambuc, couloumbre	*sambu,* sureau ; *coudounbre,* concombre.
gramenas, blamarés	*grame,* chiendent ; *blamare,* maïs.
moustièlo, cat	*moustèlo,* belette ; *ca,* chat.
oustau, ragrioule	*estau,* maison ; *ragrioure,* rat d'eau.
lardieiro	*larguieireto,* grosse mésange.
benari, chinchourlo	*sansanfusi,* ortolan.
lupego, perdize	*lepego,* huppe ; *perdrize,* perdrix.
lazer, esterigagno	*luser,* lézard ; *istiragagno,* araignée.

A La Salle on dit:	A Sauve, on dit:
la *padèlo,* lou *rat*	la *sartan,* la poële ; lou *ra,* le rat.

l'*efan* et l'*efon*, *manit*	l'*enfant*, l'enfant ; *picho*, petit.
vendròu, *auròu*	*vendran*, ils viendront ; *auran*, ils auront.
mi cau, *ti cau*	*me fau*, il me faut ; *te fau*, il te faut.
pountet, *joc*	*pounte*, ponceau, petit pont ; *jo*, jeu.
fioc, *res*, *aret*	*fio*, feu ; *ren*, rien ; *aré*, bêlier.
estièlo, *chaval*, *piei*	*estèlo*, étoile ; *chivau*, cheval ; *pioi*, puis.
nouze, *nougo*, *piei que*	*noze*, noix ; *pioi que*, puisque.
esquièl	*esquiol*, bonne apparence.
entrefièl, *cabaret*	*entrefiol*, trèfle des prés ; *cabaré*, cabaret
coucon, *ièl*	*quicon*, quelque chose ; *iol*, œil.
esclop, *vei-lo*, *al prat*	*esclò*, sabot ; *vei-la*, vois-là ; *au pra*, au pré.
trop, *sab pas*	*tro*, trop ; *noun sa*, il ne sait pas.
bedèl, *baila-mi*	*vedèl*, veau ; *baila-me*, donnez-moi.
A la Salle, on dit :	A Sauve, on dit :
ni vole, *nous en cau*, *nou'n cau*	*ne vole*, j'en veux ; *nou 'n fau*, il nous en faut.
aimo-lo, *persegui-los*	*aima-la*, aime-la ; *persegui-las*, poursuis-les.
nous cau ana	*nous fau ana*, il nous faut aller.
oc et *oi*, *bagna*	*oui*, oui ; *bougna*, baigner, mouiller.
brezil et *gravil*, *vo*	*grumèu*, petite pierre, gravier ; *vai*, il va.
fo, *o*	*fai*, il fait ; *a*, il a.
A la Salle, on dit :	A Saint-Jean-du-Gard, on dit :
lunet, *vissano*	*lumet*, petite lumière ; *avissano*, clématite.
agrunas, *vernieiro*	*augrunas*, prunelier ; *barnieiro*, véron, poisson.
tanaridos, *lingasto*	*incantarios*, cantharides ; *lingrasto*, tique.
panatieiro, *rengolo*	*pallatario*, blatte ; *aringolo*, lézard gris.
rouve, *pivou*	*roube*, chêne blanc ; *pibou*, peuplier d'Italie.
dizié, *fazié*, *avié*	*diziò*, il disait ; *faziò*, il faisait ; *aviò*, il avait.
melicouquié, *mespouhié*	*belicouquié*, micocoulier ; *mescouié*, néflier.

avelanié, cade	*abelanié,* noisetier ; *cadi,* espèce de genévrier.
amarinié, tantaravèl	*abarnié,* osier ; *tantarabèl,* houblon.
favo, courau, chaval	*fabo,* fève ; *coural,* poivron ; *chabal,* cheval.
panatario, chalamino	*panataio,* pariétaire ; *charabino,* chalumeau.
viando, efan et *efon*	*biando,* viande ; *efon,* enfant.
levadou, fretz	*lebadou,* claie, clayon ; *fre,* froid.
plèjo, pàure	*pedjo,* pluie ; *pòure,* mauvais.
bravet, caluc, passit	*brabet,* gentil ; *calu,* nigaud; *passì,* flétri.
tarnagasso, chot	*tournagasso,* pie ; *cho,* hibou.
cremau, gambèl	*cremal,* crémaillère ; *troussa,* boiteux.
sentìs, sab, pot	*sent,* il sent ; *so,* il sait ; *po,* il peut.
fenno-jazen, carnaval	*fenno-jassin,* femme en couches ; *carnabal,* carnaval.
mancavo, troubavo	*mancabo,* il manquait ; *trouvabo,* il trouvait.
pourtavo, verquieiro	*pourtabo,* il portait ; *berquieiro,* dot.
vau, vei, arriva	*bal,* il vaut ; *bei,* il voit ; *arriba,* arriver.

A la Salle, on dit :	A Saint-Jean-du-Gard, on dit :
s'en vo, faguet-el	*s'in bai,* il s'en va ; *fasquet-el,* fit-il.
avez, cau	*abez,* vous avez ; *cal,* il faut.
vole, borgno	*bole,* je veux ; *borlio,* femme borgne.
prendrai, vèn	*prindrai,* je prendrai ; *be,* il vient.
vassivo	*bassibo,* brebis non encore mère.
sorre, novi, floc	*suore,* sœur ; *nobi,* fiancé ; *flo,* morceau.
nautres, restet	*nautres,* nous autres ; *restè,* il resta.
pagèu, agroutié	*pagèl,* montagnard ; *augrioutié,* griottier.
se faguèn	*se fasquen,* si nous fîmes.
gramenas	*gramena,* chiendent.

A la Salle, on dit :	A Mialet, entre Saint-Jean et Anduze, on dit :
chaval, escoubo	*tsival,* cheval ; *escouvo,* balai.
oustau, gouvelet	*estau,* maison ; *gouvelé,* verre à boire.
poulit, passit	*poulì,* joli, beau ; *fana,* flétri.
orre et *lour*	*laide,* laid, etc.

A la Salle, on dit :	A Valleraugue, à Saint-André-de-Valborgne, on dit :
la *viando*, la *grano*	lo *biondo*, la viande ; lo *grono*, la graine.
lou *bouié*, *dizié*, *fazié*	lou *bouiò*, le bouvier ; *diziò*, il disait ; *faziò*, il faisait.
avié, *cau que*, *sourel*	*aviò*, il avait ; *cal que*, qui que ; *souguel*, soleil.
nouze, *co*, *vièlh*	*nougo*, noix ; *cougo*, queue ; *bièlh*, vieux.
la *beligo*, *pasturga*	lo *beligo*, la brebis ; *posturga*, faire paître.
à sa mort, *bassarèl*	*o so muort*, à sa mort ; *massarèl*, battoir.
laissa, *antan*	*loissa*, laisser ; *anton*, l'an passé.
charra, *ainat*	*chora*, gronder ; *ainat*, l'aîné.
acò's, *amic*	*ocò's*, cela est, c'est ; *omic*, ami.
boufa, *ivèr*, *al camp*	*bufa*, souffler ; *ibèr*, hiver ; *ol camp* au champ.
al pargue, *Teulou*	*ol pargue*, au parc ; *Tieulou*, Teulon, n. p.
parla, *respondre*	*porla*, parler ; *respuondre*, répondre.
fosso, *porc* et *quèchou*	*fuosso*, beaucoup ; *puorc*, cochon, porc.
estrumen, *chaval*	*esturmen*, instrument ; *chobal*, cheval.
pagés, *espingo*	*pogés*, paysan ; *espillo*, épingle.

A la Salle, on dit :	A Sumène, on dit :
fanabrègou, *la grano*	*fonabregou*, micocoulier ; *lo grano*, la graine ; *un tieule*, une tuile.
la *fenno*, *despreza*	lo *fenno*, la femme ; *descassa*, mépriser.
la cavalo, *lou miòu*	*l'ego*, la jument ; *lou miol*, le mulet.
adouba, la *padèlo*	*saboura*, assaisonner ; lo *padeno*, la poële.
l'*oustau*, la *roumano*	l'*oustal*, la maison ; lou *roumò*, romaine pour peser.
la vòu, *adoubua*	*lo vuol*, il la veut ; *sabourun*, assaisonnement.
l'*arboutan*, *s'asseta*	l'*espencho*, arc-boutant ; *s'assieta*, s'asseoir.
rainar et *goupilh*, *mourtié*	*reinal*, renard ; *sadagnou*, mortier où l'on broie le sel.
tufero	*tufeno*, pomme de terre.
espingo, *lupego*	*espinlo*, épingle ; *lipego*, huppe.

A Sauve, l'article est *lou* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier, *lous* pour le masculin pluriel et *las* pour le féminin pluriel. Ses formes contractées sont *dau* (de le), *des, daus* (de les), *au* (à le), *as* (à les). *Au* et *dau* sont employés à Saint-Hippolyte, mais non d'une manière générale.

A Valleraugue, à Saint-André et à Sumène, l'article est :

Sing. masc.	*lou* (le),	sing. fém.	*lo* (la),
	del (de le),		*de lo* (de la),
	ol (à le).		*à lo* (à la).
Plur. masc.	*lous* (les),		*los* (les),
	dos (de les),		*de los* (de les),
	os (à les).		*à los* (à les).

L'article est, à Nimes :

Sing. masc.	*lou* (le),	sing. fém.	*la* (la),
	dou (de le, du),		*de la* (la),
	ou (à le, au).		*à la* (à la).
Plur. masc.	*li, lis* (les),	plur. fém.	*li, lis* (les).
	di, dis (des),		*di, dis* (des),
	i, is (aux).		*i, is* (aux).

Les formes nimoises *li, lis ; — di, dis ; — i, is,* dédoublent l'article par raison d'euphonie et établissent une séparation bien tranchée entre ce sous-dialecte et les autres sous-dialectes languedociens. A Nimes, on dit *li, di,* quand l'article est suivi d'un mot commençant par une consonne :

li chin (les chiens), *li castagno* (les châtaignes), *encò di fiho* (chez les filles), *i rat* (aux rats);

et *lis, dis, is,* quand l'article est suivi d'un mot commençant par une voyelle :

lis autre (les autres), *lis aussuro* (les hauteurs), *encò dis autre* (chez les autres), *is escoubiho* (aux balayures)[1].

De même en italien, pour donner plus de douceur à la prononciation, l'infinitif de la première conjugaison conserve son *e* final devant une voyelle et il le laisse tomber devant une consonne. Dans le premier cas, on dit :

[1] Pour la comparaison du languedocien de la Salle et de Colognac avec celui de Nimes, voyez *Revue des langues romanes*, 3e série, t. XV, p. 250.

fare un libro — cercare il nodo nel giunco, — il mal come i medici — alzare i panni.

Dans le second :

far nacer il nodo nel giunco — cercar Maria per Ravenna — alzar la voce — far la commedia, etc.

Un simple coup d'œil jeté sur les mots que nous venons de comparer suffira pour faire comprendre que le languedocien du canton de la Salle se rapproche du latin plus que celui des cantons qui l'entourent. Cela est évident pour :

Avelanié (avellanarius), aret (arietem), bagna (balneare), bassarèl (par batuere, battere), chalamino (calamina, pour calamus), chaval (caballus), espingo (spina), estrumen (instrumentum), efan (infantem), fenno-jazen (femina jacens), galino (gallina), lazer (lacerta), lupego (upica), lingasto (locusta), goupil (vulpeculus), novi (novius, pour novus), orre, lour (horridus), mespouhié (mespilarius), paraula, parla (parabolare), perdize (perdicem), paure (pauperus, pour pauper), panatario (parietaria), pagés (pagensis), sorre (soror), sambuc (sambucus), teule (tegulum), tufero (tubera pour tuber), taban (tabanus), viando (vivanda, ital. vivanda), vassivo (vaciva), etc.

Mais Saint-Hippolyte avec *moustèlo* (mustela), *estèlo* (stella); — Anduze avec *grame* (gramen), *vedel* (vitellus) ;— Sauve avec *plojo* (pluvia), *sartan* (sartaginem), *grumèu* (grumellus, dimin. de grumulus); — Saint-Jean-du-Gard avec *coural* (corallum), *fabo* (faba), *pourtabo* (portabat), *roube* (robur), *cremal* (bas-latin cramaculus); — Sumène avec *ego* (equa), *oustal* (hospitale), *saboura* (saporare), *padeno* (patina) : — Valleraugue avec *iber* (hibernum), reproduisent mieux le type latin.

Nota. — A la Salle, à Saint-Hippolyte, à Anduze et à Saint-Jean-du-Gard, le pronom personnel féminin est sing. *la*, plur. *las*, s'il précède le verbe (*la cerque*, je la cherche ; *la seguisse*, je la suis ; *las aime*, je les aime), et *lo*, *las*, s'il suit le verbe (*cerco-lo*, cherche-la ; *aimo-lo*, aime-la ; *fugis-los*, fuis-les, évite-les); — tandis qu'à Sauve ce même pronom est toujours *la*, *las*, avant et après le verbe (la cerque, cerca-la, aima-las, las aima).

Le languedocien de la Salle possède quelques mots qui, sous des formes un peu différentes, sont usités dans des pays

fort éloignés de nos montagnes. C'est ainsi que le languedocien *garcho,* brebis stérile = le normand du Bessin *jerche,* « brebis stérile [1] »; — le lang. *anouge,* agneau d'un an, = le *noge* de l'Aunis, l'esp. *anojo;* — le lang. *lupego,* huppe, = napolitain *luppeca,* huppe ; — lang. *baito,* demeure, cabane = piémontais *baita,* anc. haut allem. *baitan;* — le lang. *tahut,* cercueil, = napolitain *tavuto ;* — le lang. *ego,* jument, = *ego* du bas Valais, de l'Auvergne, du Rouergue ; le gallicien *egua,* portug. *egoa,* sp. *yegua,* v. fr. *ive* (equa); — lang. *gobi, boffi, goffi,* goujon (gobio), = wallon *govion,* à Lille *gouvion,* dans la Vienne *goyon,* limous. *gougou,* bressan *goiffon,* à Montbéliard, *guéfon* (gobionem); — le lang. *Janetoun,* hanneton = *Janitou* dans les Vosges ; — le lang. *caucalo,* corneille, = ancien catalan *cucala,* corneille; — lang. *raus* (plus usité sous sa forme dim. *rauzel*), roseau = gothique *raus,* armoricain *raoz,* allem. *ried,* angl. *reed,* roseau, latin *retae,* roseaux ; — lang. *tachos,* clous très-courts à large tête, = vaudois de Vevey, *taches,* sp. *tacha,* petit clou; — lang. *pessiga, pessuga,* pincer, = ital. *pizzicare ;* — lang. *tremoula* = gascon *tramboula,* chanceler, palpiter (tremulare); — lang. *estabourdit* = gascon *estabournit,* étourdi ; — lang. *luzi* = gascon *lugri,* étinceler (lucere); — lang. *quicos,* noix, = bourguignon *quécas,* — lang. *ourtigo,* ortie, = berrich. *ortruge ;* — lang. *roudiha,* regarder avec curiosité, = berrich. *rœiller,* v. fr. *reoillier ;* — lang. *crema,* brûler, = angoum. *cremer,* (cremare); — lang. *fourbia ,* fourvoyer, = berrich. *forvier;* — lang. *flambo,* flamme, = berrich. *flambe* (flamma); — lang. *encountrado,* contrée, = berrich. *encontrée ;* — lang. *canuzi,* blanchir, = berrich, *chenousir,* moisir (canutire); — lang. *rounga* = berrich. *rouinger,* ruminer (rumigare); — lang. *signouta,* = ital. *fignolare,* se plaindre, — lang. *goudufla,* enfler, boursouffler, cf. Rabelais *guédouffe,* bouteille à gros ventre ; — lang. *bouiro,* biez, canal par où s'écoule l'eau d'un moulin, = ital. *gora;* — lang. *rouna,* gronder, = ital. *rombare* (rom'are, ron'are); — lang. *bourdifahio,* bagatelles, vétilles, = sp *borrufalla ;* — lang. *siscle,* sifflement, = ital. *fischio* (pour fistula); — lang. *toumple,* gouffre, = ital. *tompio* (tumu-

[1] Cf. le beauceron *brahine,* brebis qui n'a point eu d'agneau dans l'année = franç. *brehaigne* (ital. *bretto,* stérile).

lus); — lang. *talouna,* gausser, railler, plaisanter, = ital. *pallonnare ;* — lang. *baudufo,* sabot, toupie, = sp. *galdrufa ;* — lang. *quèchou,* porc,= sp. *gocho;*—lang. *ariat,* âne, =celtique, *ari,* âne ; — *tapio,* mur de torchis = sp. *tapia;* — *tafanari,* le derrière,= sp. *tafanario ;* — lang. *boutifaro,* mollet, le gras de la jambe, = sp. *buttifarra ;* — lang. *tartanis-tartanas,* colin-maillard, jeu, = ital. *farfaniccio,* grand sot ; — lang. *gafeto,* mouette,= portug. *gaivota,* mouette (dimin. du latin gavia);— lang. *gabian,* mouette,= italien *gabbiano,* mouette, oiseau ; — lang. *mirocoutoun,* brugnon, pavie, fruit, = sp. *melocoton ;* — lang. *bagasso,* bagasse,= italien *bagascia,* sp. *bagasa ;* —lang. *patarado,* contes bleus, = sp. *patarata ;* — lang. *sarou,* panetière de berger, = sp. *zurron ;* — lang. *tarou,* pot de terre, terrine, cruchon, = sp. *tarro;* — *tuco, suco,* citrouille, tête,= ital. *zucca ;* — lang. *tap,* bouchon, tampon = ital. *zaffo;* — lang. *chourle,* enfant, jeune garçon, = ital. *zurlo;* — lang. *garbilh* et *garboul,* grabuge, confusion, désordre, assemblée tumultueuse, cohue,= ital. *garbuglio,* sp. *garbullo,* etc.

FESQUET.

ERRATA. — Le lecteur est prié de corriger les fautes suivantes, commises dans l'impression de la première partie de ce travail : T. XI, p. 53, l. 13, effacer la virgule entre *les* et *campagnes.* — 54, 17, après *Sumène,* supprimez *et dans.* — 63, 16, estabourbit, *lisez:* estabourdit. — 67, 24, gielot, *lisez :* giebt. — 68, 21, garbieret, *lisez:* garbieiret. — 68, 31, toupit, *lisez :* toupì. — 69, 19, amistousos, *lisez :* amistonsos. — 69, 21, se, *lisez :* si. — 245, 14, après : *cauque que,* mettez une virgule.

F.

SANTO MARIO DEL SOULEL

—

LEGENDO

Dedicado à Don Jacinto Verdaguer, lou grand poueto de l'*Atlantido*.

Venès toutes, venès ! cridavo uno Roumano,
Venès veire un miracle ! — E la foulo proufano,
Qu'anavo passeja sous languis a l'entour
Del temple de Vesta, s'arrestavo tout court.

« Qu'es acò ? Que se passo ? E que pren nostro damo ? »
Marmoutavo un fum de varlets
E d'esclavos, que de soun amo
Aviòu la couneissenso alors ; — e jouvenets
E tintados Laïs, à sous galants riseires
Souriguent d'un er amistous,
E cieutadins couflats de la grandou des reires,
Lou rufian e lou paure ountous,
Toutes lous badalucs d'uno grand capitalo,
Dins un viral de ma, claufissou l'avant-salo

SAINTE MARIE DU SOLEIL

—

LÉGENDE

Dédiée à Don Hyacinthe Verdaguer, le grand poëte de l'*Atlantide*.

Venez tous, venez ! criait une Romaine, — venez voir un miracle ! Et la foule profane, — qui allait promener ses ennuis autour — du temple de Vesta, s'arrêtait net.

« Qu'y a-t-il ? Que se passe-t-il ? Et qu'a donc notre maîtresse ? » — marmottait un monde de serviteurs — et d'esclaves, qui de leur âme — avaient la connaissance alors ; et jeunes gens — et Laïs aux cheveux teints, à leurs amoureux rieurs — souriant d'un air amical.— et citoyens enflés de la grandeur des aïeux, — le rufian et le pauvre honteux, — tous les badauds d'une grande capitale,— en un tour de

— Ounte lou Dieu nouvèl souris —
Del palais de Dono Chlouris.

Cadun, en dintrant, demando la causo
De l'escaufestre matiniè;
Quand la Damo que Beutat lauso,
Que paro un goubi sens pariè,
Sus la porto de la grand salo,
Amb' uno majestat rouialo,
Parés, — e sul cop un silence entiè:

— « Un miracle ! ai cridat, e n'es un, sans countesto :
Chrestias, vite à ginouls, adouren nostre Dieus
Que s'es manifestat tant de fés, e qu'arresto,
Vivent, ni trahisous, ni lous bourrèus Jusieus,
E, mort, blasphematous ni la pudento pesto
D'hypoucritos e de catieus. »

Adounc. ieu me levabi, e, la parpèlo ouberto,
Gueitavi dessu l' Tibre, a l'aiguo jauno e verto,
Coumo un bel e noble jouvent,
Dardaia Phebus insoulent.
— Lou soul Oulympian qu'aje la vertut raro
De douna la santat, e dount, jamai avaro,

main remplissent le vestibule — où sourit le Dieu nouveau — du palais de Dame Chloris.

Chacun, en entrant, demande la cause — de l'alarme matinale ; — quand la Dame que Beauté loue, — que pare une grâce sans pareille, — sur la porte de la grand'salle, — avec une majesté royale, — paraît, et soudain silence complet :

« Un miracle, criai-je, et c'en est un sans conteste ; — Chrétiens, vite à genoux, adorons notre Dieu — qui s'est manifesté tant de fois, et que n'arrête, — vivant, ni trahisons, ni les bourreaux juifs, — et, mort, blasphémateurs, ni la puante peste — d'hypocrites et de pervers. »

Or donc je me levais, et, les yeux bien ouverts, — je regardais sur le Tibre, à l'eau jaune et verte, — étinceler, pareil à un beau et noble jeune homme, l'insolent Phébus, — le seul Olympien qui ait la vertu rare — de donner la santé, et dont, jamais avare, — la main

La ma largo toutes lous bes, —
Quand, tout d'un cop, vejèri al courrent derrabaire
Quicom que floutejavo,— et ieu musèri gaire
A voure couneisse so qu'es.

Lydio, vai me querre, aqui, sul bord de l'oundo,
Aco menut que floto, e que semblo tenta
La ma per hou gandi, l'uel per hou devista. »

Lydio s'encourris ; l'aiguo, gaire proufoundo,
La daisso s'avansa vers l'oubjet misterious,
E soun det l'aganto, curious.
Me lou porto ; — ai ! ai ! ai ! uno pauro caisseto
De boues sans ournoments, sans fi traval, nudeto,
Talo que n'ajèri regret
D'aveire pas laissat lou flot roundalejaire
Empourta, sans m'en chauta gaire,
A la mar un parèlh oubjet.

Pamens, en lou traucant de mous uels envejaires :
« Que resquos de l'oubri ? » — L'ideo me souris,
E, furgant am mous dets cercaires,
Crac, la caisso s'oubris.

répand tous les biens, — quand, tout à coup, je vis au courant qui arrache tout — quelque chose qui flottait, et je ne tardai guère — à vouloir connaître ce que c'était.

« Lydie, va me chercher, là, sur le bord de l'onde, — ce petit objet qui flotte et qui semble tenter — la main pour le saisir, l'œil pour le regarder. »

Lydie y court ; l'eau, peu profonde, — la laisse s'avancer vers l'objet mystérieux, — et son doigt curieux le saisit.

Elle me l'apporte, hélas ! une pauvre petite boîte — en bois, sans ornements, sans fin travail, toute nue, — telle que j'eus regret — de n'avoir pas laissé le flot qui vagabonde — emporter, sans m'en soucier, — à la mer un pareil objet.

Cependant, en le fixant (littéralement : le trouant) de mes yeux pleins d'envie :

« Que risques-tu de l'ouvrir ? » — L'idée me sourit, et, tandis que je furète avec mes doigts chercheurs, — *crac,* la boîte s'ouvre.

» E subran, — resplendento flamo ! —
Ne gisclo un raioun de soulel
Que m'avuglo, e que dins moun amo
Semblo dintra, coumo s'amb' el,
Nostre-Segne, Dieus adourable,
Lou que nasquet dins un estable
Per sauva lous grands peccadous,
Ero vengut, misericordious.

La foulo se prousterno a-n-aquel mot sauvaire ;
Lou paure, lou richas, l'esclavo de l'araire,
N'òu qu'uno pensado, un tourment :
Es de baisa, bouco piouso,
La reliquo tant mervelhouso
Qu'i presento a-n-aquel moument
Dono Chlouris transfigurado,
E per soun tresor celebrado
D'aro en lai eternaloment.

Al founs d'aquelo umblo caisseto,
Quand pousquèrou, enclausits, enfin baissa lous uels,
Vejèrou uno santo Viergeto
Pintrado amb' un sourire e lous trets lous pus bels.

De Vesta lou temple auguste,

Et soudain, flamme resplendissante ! — il en jaillit un rayon de soleil — qui m'aveugle, et qui dans mon âme — semble pénétrer, comme si avec lui, — Notre-Seigneur, Dieu adorable, — celui qui naquit dans une étable — pour sauver les grands pécheurs, — était venu, miséricordieux.

La foule se prosterne à ce mot sauveur ; — le pauvre, le richard, l'esclave de la charrue, — n'ont plus qu'une pensée, un souci : — c'est de baiser d'une bouche pieuse — la relique si merveilleuse que leur présente à ce moment — Dame Chloris transfigurée, — et pour son trésor célébrée — de ce jour à tout jamais.

Au fond de cette humble petite boîte, — quand ils purent, éblouis, enfin baisser les yeux, — ils virent une sainte Vierge — peinte avec un sourire et les traits les plus beaux.

De Vesta le temple auguste, — devenu l'église d'un juste, — « Saint-

Devengut gleiso d'un juste,
« Sant Estieine l'acairat »
Ero proche e venerat.
La caisseto miraclouso,
Dins uno festo poumpouso,
Aqui la rejounguèrou ambe soulennitat,
E lou Pountife supreme,
Lou Vicari de Dieu meme,
Per garda souveni d'un miracle a soun grat,
Al noum del sant martirisat, pecaire!
Ajustet lou noum de la santo Maire,
Ambe soun plen poudé, la gleiso vourguèt, el,
Nouma: *Santo Mario del Soulel*[1].

Frédéric DONNADIEU.

Beziès, 28 d'abril 1884, jour de Sant Afourdisi, prumier avesque legendàri de Beziès.

Étienne le lapidé» —était proche et vénéré. La boîte miraculeuse,— dans une fête pompeuse, — fut recueillie là avec solennité, — et le Pontife suprême, — le Vicaire de Dieu même, — pour conserver le souvenir d'un miracle à son gré,—au nom du saint martyrisé, hélas! — ajouta le nom de la sainte Mère, et, de son plein pouvoir, il voulut, lui, nommer cette église: *Sainte Marie du Soleil*.

Frédéric DONNADIEU.

Béziers, 28 avril 1884, jour de saint Aphrodise, premier évêque légendaire de Béziers.

Languedocien (Béziers et ses environs).

VARIÉTÉS

L'ORIGINE DES VILAINS ET CELLE DES « GAVOTS »

Sous le titre de *Dit sur les Vilains*, M. Paul Meyer a publié, l'an dernier (*Romania*, XII, 14-28) une curieuse poésie gallo-italienne de Matazone, de Calignano, près Pavie, qui lui paraît avoir vécu dans la seconde moitié du XIVe siècle. Cette pièce, dit le savant éditeur, « n'est qu'une grossière flatterie à l'adresse des seigneurs auxquels Matazone se plait à attribuer une origine totalement différente de celle des vilains. La nouveauté de la conception réside précisément dans l'origine bizarre qu'il attribue à deux des trois grandes classes en lesquelles au moyen âge on divisait l'humanité. » « J'ai lu, ajoute M. P. M., beaucoup d'invectives contre les vilains, mais je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré nulle part une facétie analogue à celle que notre auteur raconte aux vers 83 et suivants » de son poëme:

« Là-bas dans une maison était un âne. Il fit entendre par derrière un bruit aussi retentissant que le tonnerre. De ce mauvais vent naquit le vilain puant. Lorsqu'il eut été oint de.....[1] baigné de.....[2] le vent et la tempête vinrent à grand fracas ; la pluie et l'eau suivirent aussitôt. Ce fut l'annoncement de la vie qu'il devait mener. Il est établi qu'il doit avoir pour nourriture du pain de méteil avec du seigle crû, des haricots, de l'ail, des fèves bouillies, de la pâtée froide et de la rave crue. D'une grosse étoffe écrue, parce qu'il naquit nu, il doit avoir braies et chemise faites d'étrange guise. Il doit se ceindre d'une corde ; par derrière un.....[3], la bêche et la pelle pour rompre la terre, la fourche sur l'épaule pour nettoyer l'étable. Mais le vilain, de mauvaise foi, ne croit pas ces paroles. Je veux qu'il sache qu'elles sont pure vérité. En effet, on ne voit jamais un âne aller seul par la voie, sans qu'il y ait après lui un vilain ou deux. Et le vilain le réconforte, lui parle, — car ils sont parents et issus d'une même gent,— [lui disant : « Va, mon frère, tu es tout mon bien ; va tout droit par la route et prends le chemin ferré[4]. »

Le fait que l'âne était surtout à cette époque la monture et le compagnon de travail des agriculteurs et des paysans, tandis que les sei-

[1-2-3] *Guay, Catelagi et ranchayone*, trois mots à signification incertaine laissés en blanc dans la traduction.

[4] J'emprunte la version française que M. M. place en tête du poëme de Matazone, *Romania*, XII, 18.

gneurs montaient seulement les chevaux, a-t-il engagé Matazone à imaginer lui-même cette irrévérencieuse origine, ou bien s'est-il contenté d'amplifier quelque facétie populaire, comme les citadins en créent parfois pour dénigrer les habitants des villages et des montagnes? M. M. ne l'a point recherché, et je ne puis entreprendre ici une étude pour laquelle les éléments d'information font presque absolument défaut. Je me bornerai à signaler l'existence d'un conte provençal sur l'origine des *garots*[1], qui serait de nature à justifier la seconde de ces hypothèses.

La narration dont il s'agit a été publiée dans l'*Armanat prouvençau* de 1872, p. 48. Elle est signée *lou Cascarelet* et sert, dit-on, *i gènt di plano pèr galeja li mountagnòu*.

« Un jour, li sants Aposto, emé noste Segnour, s'enanavon pèr camin, anounciant à tout paure venènt la bono nouvello. Prenèn la retirado vers quau li voulié reçaupre, e manjant quànqui figo à la figuiero dòu draïu, arribèron enfin dins li mountagno de Judèio. Vesien plus que de coumbo e de roucas, de garrigo secarouso, d'ermas, de claparedo, de moure, d'eissariado, e pas uno amo que trevèsse: un desert que fasié pòu.

» — Diéu a bèn fa tout ço qu'a fa, disien li sants Aposto; pamens es de grèu à coumprene coume vai que lou Segnour, en poudènt fai tout de plano, a crea dins sa sagesso aquéli roco inabitablo! Car ounte es lou malurous, tant fèr, tant rapinous, tant aspre de sa vido, que pourrié viéure, Mèstre, dins aquéu païs de nàni?

» — Vous lou vau faire veire, respoundegué Noste Segnour.

» E, toucant de soun pèd uno bòuso de vaco que se trouvavo aqui, pan! n'en sourtiguè un gavot tout abari.

» Em' acò lis Aposto digueron à soun Mèstre:

» — Mèstre, aquel ome dur e rapinous e aspre, a tout l'aire d'un bounias..... Se lou menavian emé nautre? En barrulant, coume fasen, pèr draio e pèr camin, pourrié bessai nous rèndre service.....

» Lou bon Diéu counsentiguè, e menèron lou gavot.

» Coume fuguèron piéi à l'aproche d'un village, lou bon Diéu fai au gavot:

» — Moun ami, passo davans, intraras dins la bourgado, e aqui t'entrevaras se nous voudrien louja.

» Mai vaqui lou gavot qu'en aparant la man replico tout-d'un-tems:

» — Mestre, quant me beilas? »

Ce petit récit, si bien narré par l'auteur qui s'est caché sous le pseu-

[1] Nom que l'on donne généralement aux villageois des parties montagneuses de la Provence. On le retrouve en Languedoc, en Gascogne et en Saintonge.

donyme collectif du *Cascarelet,* est d'une hardiesse de conception satirique autrement vive que celle de Matazone. Jésus-Christ lui-même y crée le *gavot* des déjections de la vache, laquelle a, d'ailleurs, autant de titres que l'âne à être considérée comme l'aide, — on pourrait dire plus, — comme la mère nourricière des villageois.

Les analogies de la Provence et de la Judée, montagneuses et de fertilité moyenne toutes les deux, comme aussi les habitudes d'économie, parfois sordide, des populations qui habitent un sol où la richesse ne s'acquiert qu'à la longue et avec de grandes difficultés, ont été très-finement signalées dans le conte provençal, et surtout dans la question que le *gavot* adresse à Jésus-Christ.

Alph. Roque-Ferrier.

UNE POÉSIE DU PÈRE MARTIN, DE BÉZIERS

(XVIIIe SIÈCLE)

Écrite en langage de Montpellier

La poésie contemporaine du midi de la France a eu la singulière fortune de susciter des poëtes provençaux là où le provençal ne fut jamais écrit ni parlé. Les œuvres de MM. Mistral, Roumanille et Aubanel, ont même produit autour d'elles une contagion linguistique qui ne semble guère destinée à disparaître, maintenant surtout qu'elle a réussi à grouper autour du sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône l'exemple et les noms languedociens, catalans ou irlandais, de MM. Gabriel Azaïs, Paul Gaussen, Barbe, Victor Balaguer, Matheu y Fornells et William-C. Bonaparte-Wyse[1].

Il n'en était pas ainsi autrefois. Chaque poëte se renfermait dans son idiome propre, dans son « patois particulier », pour me servir d'une expression qui était alors courante, et il était bien rare qu'il en sortît. Le langage de Montpellier n'a fourni que trois exceptions à cette règle avant l'année 1870: en 1808, Auguste Guiraud entremêla sa *Font patanela*[2] de vers provençaux qui sont probablement son œu-

[1] J'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, *Revue,* 2e série, III, 124, à propos d'une poésie de M. Bonaparte-Wyse *A Mounsegne Dubreil,* et à la page xv de l'avant-propos des *Pizdo de la Princesso. Li Prado de la Princesso, pèr l'autour di Parpaioun blu,* em' un avans-prepaus francés d'En Anfos Roque-Ferrier. Plymouth, Keys, 1882, xxxvi-252 pages.

[2] Publiée pour la première fois, *Revue,* 1re série, IV, 142 et suiv.

vre, quoique une des pièces liminaires[1] de cette comédie les attribue à une « muse de la Provence unie à une autre de Montpellier[2]. » Un peu plus tard, Auguste Rigaud fit entrer dans son poëme des *Bans de Sylvanez* sept vers en dialecte rouergat assez régulièrement écrit[3]. Il y a vingt ans, enfin, Eusèbe de Salles, en réalité Dessalle, a inséré, dans ses « rimes patoises », trois quatrains imités du roman d'*Antar*, en provençal (d'Aix (?)) et, sous le titre d'*Embriaügos é Rouzélos* (Narcisses et Coquelicots), quatorze pièces en carcassonnais-lauraguais plus ou moins naturel[4].

MM. Antonin Glaize, Chassary et Louis Vergne, ont largement suivi, depuis 1870, la tradition qu'avait créée Guiraud.

Les exemples en sens inverse, c'est-à-dire ceux qui attestent l'em-

[1] *Autre annonce au parterre en vers provençaux*, **Revue**, 1re série, IV, 151.

[2] Etait-ce une formule par laquelle l'auteur prenait ses précautions dans le cas où des critiques auraient signalé les irrégularités de ses vers?

[3] Je crois devoir transcrire ce passage, qui n'a jamais été signalé :

Vésès aquésté péïsandàs,
Qué buou qranta goubélétàs !
Trinqua, visì ! chacun s'en donna.
Sans faouta la claréta és bonna,
5 Car touta la souciétat
Pinta à véntré désboutounat.
Lou diable s'aco lous régreïa.
» *Oh ! plà ! Madamo, qu'avez fach !*
(Dis tout d'un cop un gros gabach)
10 « *Vésé bé qué dé ma boutéia*
» *Avez envalat un bon rach.*
» *Pèr moia, amai vous siàs troumpado,*
» *Ma purgo vous farò pas mal;*
» *Qu'és plà bouno, qu'és coumpaouzado*
15 » *Pèr nostre mestré-maréchal.* »

(*Obras coumplètas d'Augusta Rigaud, et de Cyrella Rigaud*, 3e édicioun, Montpellier, Virenque, 1845; in-12, 115).

Le minimum de correction qu'exigeraient ces vers consisterait à lire : 10, *boutéio ;* 11, *boun*, et 12, *moio,* ou mieux *moios*. *Per moias* (*per moios* en Rouergue) est un jurement dont la signification avait déjà préoccupé Astruc. On peut lire sur ce point ses *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc, divisés en trois parties.* Paris, Cavelier, 1737, in-4°, p. 496.

[4] *Œuvres choisies d'Eusèbe de Salles. Poésies, Théâtre, Sonnets, Poésies diverses, Rimes patoises.* Paris, Pagnerre, 1865; in-12.

La bibliothèque de Montpellier, qui a hérité des manuscrits de l'auteur, possède aussi de lui quelques poésies languedociennes probablement inédites.

ploi du montpelliérain par des poëtes étrangers à ce sous-dialecte, sont plus nombreux. L'*Embarras de la fieiro de Beaucaire,* de Michel, de Nimes, renferme une ou deux pages de vers aussi ignorés que ceux d'Auguste Rigaud, mais qui constituent un mélange curieux de montpelliérain et de lodévois[1]; Balthazar Floret, d'Agde, a écrit, une *Roumansa* dans l'idiome de Montpellier[2]; M. Charles Deloncle l'imita en composant un sonnet, lu le 18 novembre 1877 à Maguelone et reproduit l'année suivante[3] par la *Revue des langues romanes.* M. Louis Roumieux a fait de même en quelques pages de sa *Jarjaiado*[4] et dans son *Branle de las Trelhas*[5]. La *Félibrée de Saint-Maime* contient un sonnet[6] de M. Bonaparte-Wyse, de nature à surprendre agréablement ceux qui avaient lu sa *Cansoun capouliero dóu Felibrige;* enfin les *Iou de Pascas* de 1883 et 1884 renferment des vers montpelliérains de M. Albert Arnavielle, qui jusqu'alors n'avait pas commis la moindre infidélité dialectale à l'égard de l'idiome des *Cants de l'Aubo* et du poëme de *Volo-biòu*[7].

La pièce suivante : *lou Printems, imitation de la quatrième ode d'au premié livre d'Horace, Solvitur acris Hiems, etc., adressade à moussu l'abbé Plomet per soun très humble serviton M**; à Montpellier, chez Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy et des Etats de Languedoc, prés l'Intendance,* 1729, petit in-12, 4 pages, ajoute un nouveau nom à la liste qui précède. Je la dois à l'obligeance de M. l'abbé Cros, grand-vicaire de la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne, qui voulut bien me la communiquer en 1874, par l'intermédiaire de M. Achille Mir.

[1] *L'Embarras de la fieiro de Beaucaire, en vers burlesques vulgaris, per Jean Michel de Nismes.* Amsterdam, Daniel Pain, 1700; in-12 (collection des poëtes gascons). J'aurai, je l'espère, l'occasion de revenir plus longuement sur ce fragment de l'œuvre du poëte nimois.

[2] *La Bourrido agatenco de Balthazar Floret,* etc. Mountpellhè, Gras, 1866; in-12, p. 90.

[3] *Revue,* 2e série, VI, 300.

[4] Voyez *la Jarjaiado, pouëmo eroui-coumique* de Louis Roumieux, etc. (1879), p. 98 à 111.

[5] *Revue,* 2e série, V, 281.

[6] *Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes. Félibrée de Saint-Maime,* 14 *juin* 1880. Forcalquier, Masson, 1880 ; in-8o, 16 pages.

[7] *Iou de Pascas de* 1882, p. 11, et de 1884, p. 16. Je dois, pour être complet, dire qu'une traduction montpelliérainc inédite de l'*Avaro* de M. Melchior Barthés, de Saint-Pons, faite par l'auteur lui même, se trouve aux archives du *Félibrige,* à Montpellier.

Les cas d'adoption intégrale du dialecte montpelliérain par des écrivains étrangers à ce dialecte sont ceux de Pierquin de Gembloux, de Mme et de M. Louis-Xavier de Ricard.

J'ai lieu de la croire très-rare, peut-être même réduite à l'état d'exemplaire unique, car l'*Histoire littéraire des patois* de M. le docteur Noulet ne la signale pas, et les bibliophiles montpelliérains à qui je l'ai montrée m'ont tous déclaré n'en avoir pas connaissance.

La mort de M. Cros justifiera la publication de ce petit texte, que l'initiale M** et la mention qui la suit en écriture du XVIIIe siècle, « *Mr Martin, gesuitte,* » permettent d'attribuer au Père Martin, l'auteur d'un certain nombre de recueils publiés à différentes époques sous le titre de *Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterrois*.

Quatre de ces *Bouquets* et la *Trioumphanto Receptiu de la princesso Mario* accompagnaient *lou Printems* dans l'envoi de M. Cros [1].

Le Père Martin, à qui l'on doit ces poésies, a joué de malheur. L'indication, si bizarrement orthographiée, qu'on vient de lire, montre pour la première fois qu'il appartenait à la Compagnie de Jésus. L'initiale M** du *Printems* est également la seule qui puisse nous mettre sur la trace de son nom, car la *Trioumphanto Receptiu*, les quatre *Bouquets* de 1723, 1726, 1729 et 1738, et probablement aussi ceux que nous n'avons pas entre les mains, sont anonymes. Les dates de la naissance et de la mort de Martin sont inconnues, les détails de sa vie encore plus. M. Sabatier, qui lui a consacré dix lignes dans l'introduction des *Poésios biterouèsos* [2], le qualifie « d'ecclésiastique nommé Martin », et semble croire que le titre de *Bouquet de cauquos flouretos* est celui d'un recueil unique publié en 1723. L'*Histoire littéraire des patois* de M. le docteur Noulet a, pour la première fois, fait connaître en 1874 l'étendue d'une partie des œuvres de notre jésuite [3]. J'espérais trouver quelques indications sur lui dans la seconde édition (1872) de l'excellente *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* des Pères Augustin de Backer, Aloïs de Backer et Charles de Sommervogel, mais cet espoir a été déçu.

La lecture des vers du Père Martin démontre qu'il naquit à Béziers, qu'il fut en relations avec Charles des Alris de Rousset, évêque de cette ville; M. d'Arène, seigneur de Lespignan, et qu'il leur dédia plu-

[1] M. Léon Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier, à qui je communiquai ces pièces en 1875, en fit faire une copie in-4o, par M. Charles Gauthier. C'est sur cette copie que j'ai dressé la table des pièces contenues dans les *Bouquets* de 1723, 1726, 1729 et 1738.

[2] *Poésios biterouèsos des XVIIe et XVIIIe siècles, coumpousados per diverses autous.* Béziers, Eugène Millet, 1842 ; in-8o, 174 pages.

[3] *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle.* Paris, Maisonneuve, 1877; in-8o, 238 pages (avec l'errata). (Extrait de la *Revue des langues romanes*.) La classification bibliographique des poésies du P. Martin se lit p. 172-173.

sieurs pièces Les *Merveillos de Beziés, la Requesto del dius Pan presentado à Peppezuc, dins lou temps que couperou lous aubres dins l'illo e loung de l'Orb ; la Grello del premié jour de jun* 1727 et *lous Gouraus de Pexelicou,* prouvent la vivacité de ses affections à l'endroit des souvenirs historiques et littéraires de sa ville natale [1], de ses usages et des événements de la chronique locale ; l'à-propos sur la peste de Marseille, l'églogue sur le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska, le dialogue et le chant joyeux sur la canonisation de saint François-Régis, attestent l'intérêt avec lequel notre poëte suivit quelques-uns des événements de son temps. Il a chanté les vers à soie un siècle avant le poëme provençal de Diouloufet. *L'Efant proudigo, lou Mauvais Ritche, lous Pelerins d'Emmaüs, la Visito de sant Antoino à sant Pol, harmito,* et *la Providenço,* forment enfin une catégorie de pièces à demi évangéliques, à demi philosophiques, sans équivalent dans la littérature languedocienne de cette époque.

Ai-je besoin de présenter au lecteur l'abbé Plomet, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier, mort au mois d'août 1734, d'après une indication trouvée par M. Léon Gaudin dans un ms. de la bibliothèque de Nimes, laissant après lui plusieurs recueils de noëls français et montpelliérains, et le souvenir du sonnet par lequel son confrère en poésie, Nicolas Fizes, tenta de le ridiculiser :

Ploumet rampa toujours couma una cagaraoula.
De rima couma un baou non es jamay sadoul;
Daou temple d'Apolloun voou leva la cadaoula,
Mès la porta per el es fermada al baroul.

Le *Printems* appartient-il au Père Martin aussi bien comme fond que comme forme dialectale ? En d'autres termes, celle-ci ne serait-elle point le fait d'une collaboration à déterminer ? On pourrait admettre, je crois, que la rédaction montpelliéraine de cette pièce est,

[1] Il n'a garde d'oublier, au début des *Merveillos de Beziés* (*Poés. biter.* 133), un proverbe local bien connu :

Sé la terro fasio des dious lou Paradis,
Restarioou dins Beziés, l'ancien prouverbe ou dis.

L'original latin est rimé : *Si Deus in terris, habitaret Biterris;* les plaisants ne manquent jamais de le commenter ainsi : *pour y être crucifié une seconde fois.*

J'ai fait remarquer déjà (*Revue des lang. rom.*, 3e série, I, p. 303) que ce quatrain avait été, postérieurement à Fizes, imité par le prieur de Pradinas, Claude Peyrot, et par un rimeur montpelliérain dont le nom ne nous a pas été conservé par Brunier.

due à une politesse de l'auteur qui, dédiant sa traduction à un poëte de Montpellier, aura jugé convenable de la composer dans l'idiome de cette ville ; mais on pourrait aussi, sans trop présumer, supposer que cette traduction aura été définitivement revue par Martel ou l'abbé Plomet. Elle ne contient, en effet, aucune forme qui ne puisse être avouée par le sous-dialecte de Montpellier, tel qu'il était écrit et parlé au commencement du XVIIIe siècle.

La finale féminine qui, dans Sage et Roudil, a été notée en *o* est ici marquée en *e*, conformément à une pratique assez générale alors parmi les poëtes du Languedoc et de la Provence. Les noëls de Plomet, presque tous imprimés à Toulouse, de 1705 à 1721, sont orthographiés en *e*.

Comme langue et comme poésie, les vers du Père Martin comptent parmi les plus remarquables de leur époque. *Lou Printems* n'est pas indigne de ses œuvres biterroises, dont on trouvera plus loin un essai de classification bibliographique. En dépit de certains gallicismes inconsciemment fourvoyés çà et là : *enfermat, recoin, mère, meurtre, à pene, peuple,* pour *embarrat, recantou, maire, nerto, tout-escas, pople,* la strophe de dix vers ne semble pas peser trop lourdement sur les épaules de l'auteur. Peut-être le patriotisme du clocher m'illusionne-t-il ; je n'ai pas pu néanmoins m'empêcher de trouver heureusement tournés les passages où Martin parle des marchands qui vont à Cette mettre leurs bâtiments à la mer et des jeunes filles qui dansent le soir sur l'Esplanade ou dans un coin du Peyrou, jusqu'à ce que la voix d'une mère importune les rappelle à la maison. Les vers sur la mort :

Savés qu'espargne pas degus ;
Lou Louvre, embe toute sa garde,
Permet l'intrade à la Camarde
Coume la cabane d'un gus[1];

ceux où il est question du gâteau des rois :

Nous soumetten pas à las leys
D'un chagrin que, se nous tuave,
En la fougasse de la fave,
Pourrian pas pus fayre lous Reys,

sont également d'une facture facile et d'un bon goût local qui ne déplaît point.

[1] Le Père Martin a dû se rappeler involontairement les vers bien connus de Malherbe :

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois !

LOU PRINTEMS

Imitation de la quatrieme ode d'au premié livre d'Horace

Solvitur acris hiems, etc.

Adressade à moussu l'abbé Plomet, per soun très humble servitou M** [1]

Plomet, à la saisoun nouvelle
Un affroux hiver a cedat ;
Enfin, de sa rigou mourtelle,
Lou printems nous a delivrat.
Lou magistrau, la tremountane
Qu'à force de buffa s'escane,
Fan place as airs douces et fins,
Que d'un aimable badinage
Caressaran nostre visage,
May que garden pas lou dedins.

Nostres marchands s'en van à Cette,
Per mettre en mar sous bastimens ;
Lou bestiau que broute l'herbette
Se done mile passe-tems.
Quand ére enfermat à l'estable,
Triste, perclus et miserable,
Reclamave sa libertat ;
La retraite que lou caufave,
Quauques moumens lou soulageave,
Mais aymave may estre au prat.

Lou païsan dins sa tagneyre
Are n'es pas engrepesit;
Au cantou de la chimigneyre
Demore pas pus appigrit.
La barbaste lusente et blanque,
La glace qu'en estieu nous manque,
Coume fara pas aquest' an,
Rescondou pas dins nostre prade
Aquelle verdou tant aimade
D'ounte souven nous égayan.

Venés veyre nostres fillettes
Que trefoulissou de dansa
Sus l'herbe, et las margaridettes,

[1] C'est à la suite de cette initiale qu'une main du XVIIIe siècle a ajouté : *M. Martin, gesuitte* (sic).

Toutes s'empressou de sauta ;
Trovou trop courte la journade,
Incare quau qu'à l'Esplanade,
Ou dins un recoin dau Peyrou,
Proufitou dau cla de la lune,
Jusque qu'une mere impourtune
Ven crida coum' un lougarou.

Que lous faseyres de sarrailles
Buffou lou fioc tan que voudran,
Qu'en lou martel et las tanailles
Tout lou jour exerçou sa man !
Dau printems celebren la feste :
Plomet, courounen nostre teste
De la meurtre qu'à pene nay ;
De las flous dont la terre ouverte
Peuple la campagne déserte,
Quau carga chacun nostre fay.

Lous agnels sou tendres et grasses,
Lous cabrits li devou pas res ;
Dins lou plasé das bons repasses,
Se quau diverti quauque fes.
Proufiten dau tems que nous reste ;
La mor noun sera que trop leste :
Savés qu'espargne pas degus.
Lou Louvre, embe toute sa garde,
Permet l'intrade à la Camarde
Coume la cabane d'un gus.

Pourten pas lion nostre esperance,
Tout-à-cop nous faudra parti ;
Qu'agen richesses, aboundance,
D'aqueste mounde quau sourti.
Mais qu'une maudite tristesse
Cause pas pus nostre paresse ;
Nous soumetten pas à las leys
D'un chagrin que, se nous tuave,
En la fougasse de la fave,
Pourrian pas pus fayre lous Reys.

Quod si me liricis vatibus inseres,
Sublimi feriam sidera vertice.

(Horat., *Ode* 1.)

A Montpellier, chez Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy et des Etats de Languedoc, près l'Intendance, 1729.

Parmi les pièces qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Cros, se trouvait un carré de papier contenant deux épitaphes manuscrites, la première en français, la deuxième en biterrois, d'Étienne Barbut, imprimeur et marchand libraire de Béziers, qui, de l'année 1723 à sa mort, survenue le 16 octobre 1735, fut l'éditeur des productions littéraires du Père Martin. L'écriture de ces deux pièces appartient à la même main qui a complété le titre du *Printems*. Le ton de l'épitaphe francaise et le début de celle qui est rédigée en biterrois : *Ayci jay moun amic*..... sont à l'éloge réciproque du poëte et de son imprimeur.

ÉPITAPHE

de M. Étienne Barbut, imprimeur et marchand libraire

décédé à Béziers, le 16 octobre 1735

par le P. Martin, jésuite.

Cy-git un homme si connu
Par son bon cœur et sa droiture ;
En payant le tribut qu'on doit à la nature,
Il est mort saintement, comme il avait vécu.

Ayci jay moun amic, dount la perto interesso;
Lous que cercou de flous dins lou sacrat valoun,
Apres avé loung tems dounat cours à sa presso,
Dins lou livre des Sants a fach daura soun noum.

Ces deux pièces sont très-probablement inédites.

Ainsi qu'il est dit plus haut, l'essai de bibliographie suivant a été dressé sur la table du manuscrit formé par M. Léon Gaudin, à l'aide des pièces qui m'avaient été communiquées par M. Cros. Il est composé de sept articles qui, je le crois du moins, ne présentent qu'une partie des poésies de Martin.

I

Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso bitterrois. 1723. A Beziers, chez Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque et seigneur de Beziers, avec permission; in-8°, 18 p.

Il renferme les pièces suivantes:

I. A Monseigneur des Alris de Rousset, avesque et seignou de Beziés.

II. A Mounseigneur des Alris de Rousset, avesque et seignou de Beziés, liberatou de la vilo dins lou temps de las Liguos, boutado.

III. L'Efan proudigo.
VI. Lou Mauvais Ritche.
V. Epitro d'un soulitari à un viel peccadou dins lou tens de la darnieiro pesto de Marseillo, l'an 1721.
IV. Epitro de Jean à Alexis. Las Incoumouditats de la vieillesso.
VII. Lou Retour del printens.
VIII. Requesto del diux Pan presentado à Peppezuc, dins lou temps que couperon lous aubres dins l'illo e loung de l'Orb.

Ce Bouquet ne peut être le premier recueil de l'auteur, car la pièce dédicatoire à Charles des Alris de Rousset contient une allusion à des essais antérieurs.

Mentionnons en passant ce fait que le prélat à qui s'adressait Martin devait être un esprit lettré. Le Père Vanière lui a dédié une épître en vers latins, qu'on peut lire p. 130 des *Opuscula* de l'auteur du *Prædium rusticum: Jacobi Vanierii è societate Jesu Opuscula, editio nova auctior*. Tolosæ, Raymond, 1724; in-12, 224 pages. Elle se lit à la p. 164 de l'édition des *Opuscula* faite en 1730.

Martin parle de cet illustre confrère en poésie dans les vers suivants des *Merveillos de Beziés:*

A l'entour de Beziés, d'autres liox de plasenso
Des pus melancoulix foou la rejouissenso ;
Bilonobo, Balras, Perdiguié, Malcourren,
La Founnobo, cadun per sous charmes suspren.
Del castel de Ligno lou soul aspect encanto,
Vaniero finomen ambé rasou lou canto.
(*Poés. biter.*, 137.)

II

Trioumphanto Receptiu de la princesso Mario, reyno de Françe, faito à Moret per Louis XV, soun incoumparable espoux. A Beziers, chez Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseig. l'illust. et reverend. Evêque et seigneur de Beziers. MDCCXXV, avec permission; in-8°, 8 pages.

C'est une églogue entre « Jorgi », « Danis » et des pâtres du bas Languedoc « lougats al vesinatge de Moret. »

III

Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso bitterois. 1726. A Beziers, chez Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque et seigneur de Béziers, avec permission; in-8°, 26 pages.

Il renferme les pièces suivantes :

I. Lou Boullech.
II. Visito de sant Antoino à sant Pol, harmito
III. L'Estiu.
IV. L'Autouno.
V. L'Hiver.
VI. Lou Jour.
VII. La Neit.
VIII. La Pipo.
IX. La Gouto.
X. Boutado sus un nis de viroundellos bastit pres de la cambreto de dous soulitaris.
XI. Lous Pelerins d'Emmaus.

Ce *Bouquet* est mentionné par l'*Histoire des patois* de M. le docteur Noulet, p. 172-173.

IV

Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterrois, dounados per estreno lou premié jour de l'an 1729. A Beziers, chez Estienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseig. l'illustr. et reverend. Evêque et seigneur de Beziers. MDCCXXIX; in-8°, 8 pages.

Il renferme les pièces suivantes :

I. Estreno fayto per uno muso biterroiso à sous coumpatriotes l'an 1729.
II. Las Merveillos de Beziés.

Las Merveillos de Beziés ont été reproduites par M. Sabatier, p.133-140 des *Poésios biterouèsos dés XVIIe et XVIIIe siècles,* avec une orthographe souvent différente de celle de Martin.

Dans son introduction aux *Poésios,* M. Sabatier attribue par erreur *las Merveillos* au *Bouquet* de 1723.

V

Lou Printems, imitation de la quatrieme ode d'au premié livre d'Horace : Solvitur acris hiems, etc., adressade à moussu l'abbé Plomet, per soun tres humble servitou M**.

A Montpellier, chez Jean Martel, imprimeur ordinaire du Roy et des Etats de Languedoc, près l'Intendance. 1729; in-8°, 4 pages.

VI

Épitaphe de M. Etienne Barbut, imprimeur et marchand libraire, décédé à Beziers le 16 octobre 1735 (ms. communiqué par M. l'abbé Cros). 1 page.

VII

Bouquet de cauquos flourettos cueillidos sul Parnasso bitterois. 1738. Beziers, chez la veuve d'Etienne Barbut, imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Evêque et seigneur de Beziers, avec permission; in-8°, 18 pages.

Il renferme les pièces suivantes :

I. Lous Maignans.
II. Lou Trou.
III. Boutado contro las mouscos.
IV. Boutado contro las nieyros.
V. Cant jouyoux sur lou retour de las virondellos.
VI. Cant sus la Prouvidenço.
VII. Eglogo à l'hounou de la canounisatiu de sant Jan Francés Regis, missionnari de la Coumpagnié de Jésus, célébrado à Roumo lou 16 jun, l'an 1737, dialogo.
VIII. Cant jouyoux à l'hounou de la canounisatiu de sant Jean Francés Regis, missiounari de la Coumpagnié de Jésus.

L'*Eglogo* et le *Cant joyoux* ont, dans ce *Bouquet*, une pagination particulière. A la fin se trouve une *Oraison du bienheureux J.-F. Régis*.

Après avoir signalé ce *Bouquet*, M. le docteur Noulet ajoute:

« Un cahier manuscrit que j'ai acquis après la mort de M. Boudard [1] possède les onze pièces citées et dans le même ordre, puis viennent les compositions suivantes :

12. La Probidenso, cant.
13. Epitre d'un biel à la fi de sa course, à un de sous amis.
14. Las Merbeillos de Beziés.
15. La Casso à la xoto.
16. Sul Retour del soulel.
17. Boutado contro las mouscos.
18. Boutado contro las mouscos et leur entiero derouto à l'intrado de l'hiver.
19. Boutado contro las gnieiros.
20. Lou Retour de las biroundellos.
21. Lous Magnans.
22. Lou Tounerro.

[1] Il s'agit de l'auteur de la *Numismatique ibérienne* et de l'*Inscription étrusco-latine du tombeau de Publius Volumnius*. Il fut assez longtemps secrétaire de la *Société archéologique de Béziers*, et surveilla en cette qualité la réimpression des œuvres dramatiques de l'ancien théâtre biterrois.

23. La Grello del premié jour de jun 1727, noubel fleou de Beziés.
24. Lous Gouraus de Pexelicou.
25. A Messius lous Pouliciens de Beziés.
26. Cansou à beoure.
27. Charrado.
28. Tablo [1].»

En élaguant de cet ensemble les pièces que renferment les *Bouquets* déjà cités, il resterait les poésies suivantes à ajouter à l'avoir littéraire du Père Martin :

1. La Probidenso, cant.
2. Epitre d'un biel à la fi de sa courso, à un de sous amis.
3. La Casso à la xoto.
4. Sul Retour del soulel.
5. Boutado contro las mouscos et leur entièro derouto à l'intrado de l'hiver.
6. Lou Retour de las biroundellos.
7. Lou Tounerro.
8. La Grello del premié jour de jun 1727, noubel fleou de Beziés.
9. Lous Gouraus de Pexelicou.
10. A Messius lous Pouliciens de Beziés.
11. Cansou à beoure.
12. Charrado.

Mais ce total de douze pièces est plus fictif que réel, car les n°s 1 (*la Probidenso, cant*), 6 (*lou Retour de las biroundelles*) et 7 (*lou Tounerro*), sont très-probablement formés au moyen des pièces qui figurent dans le *Bouquet* de 1738 sous les n°s VI (*Cant sus la Prouridenço*), V (*Cant jougoux sus lou retour de las viroundellos*) et II (*lou Trou*).

A Messius lous Pouliciens de Beziés est vraisemblablement à identifier avec le fameux *Placet à Messius lous Pouliciens de Beziés*, que la tradition attribue au Père Cléric et que M. Sabatier a réédité, p. 85-92, des *Poésios biterouèsos*.

L'épître d'*Un biel à la fi de sa courso* a été publiée par le même (*Poés. bit.*, p. 121-123), comme étant l'œuvre de Martin ; tandis que *la Casso à la xoto*, publiée aussi (*ibid.*, p. 127-130), est attribuée à un auteur inconnu.

Enfin le titre de la pièce : *la Grello del premié jour de jun* 1727, et surtout son complément : *Noubel Fleou de Beziés*, démontrent d'une manière à peu près certaine l'existence d'un *Bouquet de cauquos flou-*

[1] *Essai sur l'histoire littéraire des patois*, p. 172-173.

retos, ou tout au moins d'un recueil quelconque, entre le *Bouquet* de 1726 et celui de 1729. La date de 1728 doit être celle de son impression.

On voit, par ces détails, que la bibliographie des œuvres du Père Martin est encore fort obscure sur certains points.

Alph. Roque-Ferrier.

QUELQUES CAS D'EMPRUNT RELIGIEUX

A LA POÉSIE PROFANE ET A LA POÉSIE POPULAIRE

à propos d'une imitation montpelliéraine de la romance languedocienne de Florian :

« AÏ, S'AVÉ DIN VOSTRE VILLAGÉ »

Mon collègue et ami M. l'abbé Paul de Terris a écrit, il y a quelques années, un travail rempli de remarques intéressantes et curieuses sur les noëls [1]. La lecture de cet ouvrage fait regretter qu'on n'ait pas encore eu l'idée d'étudier une partie plus directement religieuse de la littérature du midi de la France : je veux parler des recueils de cantiques en langue d'oc et même en français des diocèses méridionaux pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. L'examen de ceux du XIXe ne serait pas non plus inutile, car on y rencontrerait les caractères de leurs aînés. Des imitations fréquentes des pièces des diocèses voisins, l'habitude d'emprunter à la littérature populaire, à la littérature savante et souvent à la littérature profane des opéras du temps, leur notation musicale ; l'appropriation chrétienne d'un thème amoureux, philosophique, politique ou satirique, sont les points principaux que pourrait mettre en lumière celui qui aurait la patience de dépouiller le nombre très-considérable des livres de littérature pieuse du midi de la France. Ce n'est pas sans une surprise assez vive que l'on voit, par exemple, dans les *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais* [2], les airs de *Charmante Gabrielle* et de *Biranne, mes amours,* indiquer au lecteur de quelle manière il doit chanter des

[1] *Les Noëls, essai historique et littéraire.* Paris, Palmé [1880]; in-8°, 204 pages.

[2] *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais, avec les prières du matin et du soir, l'abrégé de la croyance,* etc., nouvelle édition. Avignon, Claude Delorme, 1736 ; in-12, 192 pages.

vers languedociens sur le Paradis (*Demorou rarissento*) ou le cantique français : *Je crois en Dieu le père tout-puissant*. L'air des paroles sur la naissance de Jésus-Christ est celui du *Système*, et un cantique en l'honneur de la Vierge est précédé de cette phrase indicatrice : *Prends ma Philis, prends ton verre*[1]!!!

Ces habitudes littéraires étaient anciennes dans les diocèses du midi de la France. On serait même tenté d'en reporter les origines écrites à la période médiévale, lorsqu'on voit le début du *Cocir de la Mort* (*la Pensée de la Mort*), que les *Leys d'amors* nous ont conservé en entier (I. 212 et s.), devenir le commencement d'une sorte de préambule aux psaumes de la Pénitence :

[1] Ces indications ont disparu des recueils de certains diocèses. On n'en trouve aucune dans les *Cantiques à l'usage des missions du diocèse de Montpellier*. Montpellier, Virenque, 1827; in-12, 64 pages, où on lit, entre autres pièces, le *Triomphe de la religion* (p. 48-50), dont le chœur est presque textuellement celui du *Chant du Départ :*

La Religion nous rappelle,
Parmi-nous faisons-la fleurir ;
Un chrétien doit vivre pour elle,
Pour elle un chrétien doit mourir. } (*bis*)

Le thème de ces deux vers n'appartient pas, il est vrai, à Marie-Joseph-Chenier, qui le trouva tout fait dans les formules de la littérature religieuse son temps.

Les dernières strophes du *Triomphe de la religion* indiquent qu'il a été composé après la conclusion du Concordat.

Il est, par contre, bien difficile d'émettre un avis sur les points de contact qui existent entre la poésie religieuse de nos diocèses et leur poésie populaire. Le refrain d'un cantique bien connu *Sur la Mort* (*Cantiques d'Alais*, p. 36, et *Cantiques de Montpellier*, p. 18) :

ALAIS	MONTPELLIER
—	—
A la mort, à la mort (Pêcheurs, ce temps viendra), A la mort, à la mort, Tout finira.	A la mort, à la mort, Pêcheur, tout finira : Le Seigneur, à la mort, Te jugera.

Ce refrain de cantique, dis-je, rappelle involontairement le chant languedocien des crieurs de nuit, publié par M. Louis Lambert (*Revue*, 1re série, III, 122-126) :

A la mort ! à la mort ! à la mort !

Quan la troumpeto sounara,
L'ange dal cel ne descendra, etc.

Una spina m fier,
Que nueg e jorn m'acora ;
Am gran cocirier,
Dedins mon cor demora.
Per lunh alegrier,
No la puesc gitar fora,
D'on soy for languitz
Et espaoritz.
La sua razitz,
Tant me punh e m trasfora,
Que 'n soy esbaytz !

(Une épine me blesse, — et nuit et jour m'enlève tout courage [1] ; — en même temps qu'une grande inquiétude, — elle demeure en mon cœur. — Par aucune allégresse, — je ne puis l'en chasser, — et j'en suis fort alangui — et plein de peur [2]. — Sa racine — me point et me perce tellement — que j'en suis épouvanté !)

Philosophique et morale plutôt que religieuse, cette poésie se transforme de la manière suivante dans la préface de la *Paraphrase des Psaumes de la Pénitence,* publiée en 1581 par M. C. Chabaneau, d'après le ms. 308 de la bibliothèque d'Angers :

Una 'spina cruzel
Dedens mon cor demora,
Plus amara que fel,
Qui neyt e iorn m'acora,
D'on fe m languir
He esbayr
Per sa punctura [3].

L'imitateur ne semble pas s'être soucié de pousser plus loin son emprunt, car les cinq strophes qui suivent ne laissent plus rien apercevoir des huit strophes complémentaires du commencement du *Cœur de la mort.*

L'appropriation religieuse de notations profanes ressort assez bien du *Mystère de sainte Agnès,* qui fait chanter la plainte de la mère de

[1] *Acorar,* qui manque au *Lexique roman* de Raynouard, est l'équivalent méridional du vieux français *acorer* et du verbe *écœurer,* que la prose des journaux politiques a si déplorablement vulgarisé depuis vingt ans. Quoiqu'il ait omis cette forme, Raynouard enregistre cependant (II, 477) *encorar,* affliger, exciter.

[2] Cf. le verbe français *apeurer,* déjà presque aussi fréquent dans la presse qu'*écœurer*.

[3] *Revue des langues romanes,* 3e série, VI, p. 69.

la martyre (vers 495-506) sur l'air d'une aubade de Giraud de Borneil : *Reis glorios, verais lums e clardat,* où les priviléges d'une poésie aussi brillante qu'harmonieuse ne sauraient absoudre la moralité douteuse des motifs que ce troubadour a mis en œuvre. Une seconde notation de *Sainte-Agnès* (vers 1112) est empruntée à Guilhem IX, comte de Poitou. Aux autres airs d'origine populaire ou savante, indiqués dans le même mystère :

El bosc clar, ai vist al palais Amfos
A la fenestra de la plus auta tor [1];

Bel paires cars, non vos veireis am mi [2];

Al ped de la montaina [3];

Vein, aura douza, que vens d'outra la mar [4];

Lassa, en can grieu pena [5];

Da pe de la montana [6],

se mêlent des notations empruntées au *Veni, creator Spiritus,* aux *Planchs de sant Estere,* montrant ainsi que les poëtes religieux du XIIIe et du XIVe siècle avaient, en fait d'emprunt littéraire, les mêmes habitudes que ceux du XVIIe et du XVIIIe.

Il nous faut maintenant du moyen âge passer au siècle de Louis XIV. Il y avait alors dans le diocèse de Lectoure une dévotion populaire qui devait être très-suivie, car on publia à Toulouse, en 1669, chez G. Robert, maître ès arts et imprimeur, une petite plaquette qui lui est consacrée. Le dernier cantique de la seconde édition qui en fut faite contient trois strophes que l'on retrouve avec de légères modifications dans le choix de poésies envoyé, en 1790, à l'abbé Grégoire, par la *Société des Amis de la Constitution* de Carcassonne :

Texte de la « Manière de faire saintement le pélerinage de Notre-Dame-de-Protection ou de Tudet »	*Texte envoyé à Grégoire par les « Amis de la Constitution » de Carcassonne*
Jutge de ma conscienço, Jésus crucificat, Dounats-me repentencio Per ploura moun pecat : Que moun cor pecadou Se horre de doulou ! (*bis*) (1re strophe)	O ma douço esperenço, Jesus crucifiat, Beni en bostro presenço Per ploura moun peccat : Dounats m'en tant d'hourrou Qu'en mourio de doulou. (1re strophe)

[1-2-3-4-5-6] Voyez les pages 19, 23, 24, 39 et 51, de l'édition de M. Bartsch : *Sancta Agnes, Provenzalisches geistliches Schauspiel,* herausgegeben von Karl Bartsch Berlin, Weber, 1869; in-12, XXXII-76 pages.

Dins le se de Marîo
Bous bous éts incarnat;
Deguens la santo oustîo
Tout bîu bous éts dounat :
Perqu'éi trattat atau
Un Dîu tant liberau !
(6e strophe)

Dins le sé de Mario
Bous siots aneantit;
De bostro santo houstio
Cent cops m'abés nourrit;
Et you, et you, ingrat,
You bous ai ouffensat.
(5e strophe)

Moun Dîu ! misericordo
A moun cor pecadou:
Si boste amour m'acordo
La pax é lou perdou,
Jamés, tant que biuré,
Nou bous aufensaré [1].
(9e strophe)

Moun Diu, misericordo
A un grand peccadou :
Se bostro amour m'accordo
La gracio et le perdou,
Jamai, tant que biurai,
Nou bous ouffensarai [2].
(14e strophe)

Arrivon à Florian :

« Un jour qu'Estelle et sa fidèle Rose s'étaient égarées du côté de Cardet, et que, fatiguées d'une longue marche, elles s'étaient assises sous un térébinthe, Estelle, en regardant de loin les cabanes du hameau, commença cette chanson [3]:

Ah ! s'il est dans votre village
Un berger sensible et charmant
Qu'on chérisse au premier moment,
Qu'on aime ensuite davantage,
C'est mon ami : rendez-le moi ;
J'ai son amour, il a ma foi.

Si, par sa voix tendre et plaintive,
Il charme l'écho de vos bois ;
Si les accents de son hautbois
Rendent la bergère pensive,

[1] Ces trois strophes sont empruntées à la réédition de l'*Histoire abrégée de la dévote chapelle de Notre-Dame-de-Protection ou de Tudet,* comprise par M. F. T[ailhade] dans le tome second des *Poésies gasconnes* qu'il publia, en 1869, à la librairie Tross.

[2] *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (1790-1794), publiées par M. A. Gazier. Paris, Pedone-Lauriel, 1880 ; in-8°, p. 30. (Extrait de la *Revue des langues romanes*). J'avais déjà eu l'occasion de montrer dans la *Revue* la parenté des deux cantiques précités. M. Achille Mir, qui voulut bien annoter avec moi quelques-unes des pièces adressées à Grégoire, a signalé d'autres cas d'emprunt ou de modification, à propos de textes carcassonnais compris dans l'envoi des *Amis de la Constitution.*

[3] On lit cette romance aux pages 76-77 de la petite édition d'*Estelle, pastorale,* par Florian, publiée en 1820 par Ant.-Aug. Renouard; in-12 ; je corrige au quatrième vers du deuxième couplet *plaintive* par *pensive.*

C'est encor lui : rendez-le moi:
J'ai son amour, il a ma foi.

Si même, en n'osant rien vous dire,
Son seul regard sait attendrir ;
Si, sans jamais faire rougir,
Sa gaîté fait toujours sourire,
C'est encor lui : rendez-le moi ;
J'ai son amour, il a ma foi.

Si, passant près de sa chaumière,
Le pauvre, en voyant son troupeau,
Ose demander un agneau
Et qu'il obtienne encor la mère[1],
Oh ! c'est bien lui : rendez-le moi ;
J'ai son amour, il a ma foi.

Telle est la romance, aujourd'hui trop démodée, que Florian met sur les lèvres d'Estelle. Presque tous les contemporains du fabuliste rapportent que la vogue de ses productions survécut aux dix années de tourmentes de la Révolution française, et qu'elle s'étendit même, par voie de traduction et d'imitation, au delà des limites de notre pays[2]. La version languedocienne que Florian avait placée au bas du texte de sa chanson fut sans doute très-goûtée à Montpellier, car on en lit une variante religieuse p. 303-304 de l'*Exercice du chrétien pour faire suite aux instructions du catéchisme à l'usage des jeunes personnes*. Montpellier, Martel, 1815 ; in-16, 324 pages :

Texte languedocien de l'« Estelle » de Florian	*Texte languedocien de l'« Exercice du Chrétien »*
Ai ! s'avé din vostre villagé	Ai ! s'avès din vostré jouin' agé
Un jouin' é téndre pastourel,	Un cor téndré fà per aimà,

[1] Ainsi que l'a déjà fait remarquer M. J. Bauquier (*Revue*, 3e série, II, 193), Fabre d'Olivet avait, dans la pièce *lou Retour d'Elyz en Prouvensa* (p. 214 du t. I des *Poésies occitaniques du XIIIe siècle* (1803)), imité de la manière suivante ces quatre vers de Florian :

Se sap qu'un pastourel, pecaire !
Ague, al bos, perdut soun agnel,
Li ballio, emb' un autre plus bel,
La maire !
E, s'el plouro un de sei moutous,
En liogo d'un li 'n torno dous.

[2] M. Bauquier a signalé comme exemple de ce fait une traduction italienne d'*Estelle* faite à Lyon en 1790. La romance qui nous occupe y a été rendue à la fois en vers italiens et en vers piémontais (*Revue*, 3e série, II, 193).

Qué vous gagn' au premié cop d'iel
E piei qu'à toujour vous éngagé,
Es moun ami : rendé-lou mé ;
Ai soun amour, el a ma fé.

Sé sa voix pléntiv' é doucéto
Fai soupira l'éco d'aôu boi,
E sé lou soun de soun aoûboi
Fai soungea la pastouréléto,
Es moun ami : rendé-lou mé;
Ai soun amour, el a ma fé.

Sé, quan n'aouso pas ren vous diré,
Sa guignado vous attendris ;
Piei, quan sa bouqueto vous ris,
Sé vous déraub' un dous sourire,
Es moun ami : rendé-lou mé ;
Ai soun amour, el a ma fé.

Quan lou paôuret s'én vén, pecaire !
En roudan proucho soun troupel,
Li diré : Baila-m'un agnel,
Sé li lou bail' embé la maire;
Ai qu'es ben el ! rendé-lou mé ;
Ai soun amour, el a ma fé[1].

Aimas lou Diou que vous à fà,
Qué sa gran' bountà vous éngagé ;
Es nostr' ami ! vòou atabé
Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

S'àousissès bèn sa vouès doucéta,
El vous dis : Baila-mé toun cor ;
Per lou gagnà, vè, yéou soui mor,
Toun am 'és ma Pastouréléta.
Lou bon ami ! vòou atabé
Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

Béléou n'aousàs pas li rés diré,
Coum' és lou mestr' é que punis ;
Més és bon péra, s'aténdris,
Amai sous énfantés fai rire ;
Lou bon ami vòou atabé !
Tou nostr' amour é nostrà fé (*bis*).

Sounjàs quan és véngu, pécairé!
Dé soun san croumpà soun troupèl,
E vous pourtà, perdut agnèl,
Dédin lou sé dé vostrà mairé.
Ai ! quant' ami ! dounén y bé
Tou nostr' amour ë nostrà fé (*bis*).

En plaçant en tête de cette varianet la mention : *sur l'air et à l'imitation d'une romance de Florian,* l'auteur montrait, au moins, qu'il n'entendait pas enlever à qui de droit les mérites de la première invention.

Alph. Roque-Ferrier.

CHRONIQUE

Livres donnés a la bibliothèque de la Société. — Le Centenaire de Favre, journal illustré, publié sous le patronage littéraire du Comité du Centenaire, 22-25 mai 1884. Montpellier, typo-lithographie Grollier et fils, 1884; in-fol. 64 pages à trois et à quatre colonnes, fig. (don du Comité du Centenaire de Favre);

Vie de Pétrarque, publiée par l'*Athénée de Vaucluse,* augmentée de la première traduction qui ait paru en français de la lettre adressée à la postérité par ce poëte célèbre, avec la liste des souscripteurs qui ont

[1] *Estelle,* p. 77-78 de l'édition précitée de Renouard.

concouru à lui faire ériger un monument à Vaucluse, le jour séculaire de sa naissance, 20 juillet 1804. Avignon, veuve Séguin, 1804; in-16 XXII-324 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Arnavielle (A.): les Tonneliers de Languedoc, chœur [français] à quatre voix d'homme, musique de F. Borne. Paris, aux bureaux du journal l'*Orphéon*, 1884); in-8°, 16 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Combes (Anacharsis): Proverbes agricoles du sud-ouest de la France, 2e édition. Castres, Huc, S. D.; in-8°, 168 pages (don de M. Calas, libraire, à Montpellier);

Espagne (le docteur Adelphe) et Picheral (le docteur A.-N.): Notice sur la station thermale des Fumades (Gard). Paris, Baillière et fils, 1884; in-12, 32 pages (don de MM. Hamelin frères);

Gaussen (Paul): Chanson d'été, Estivenco, traduite en vers français par Pierre Barbier, musique de E. Paladilhe. Paris, Heugel et fils, S. D.; in-4°, 8 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Gros (Carles): Narcissa, pouëma en vers lengadoucians (traduction française en regard), emb' una estampa à despart pèr Ed. Marsal. Mount-peliè, Emprimarié centrala dau Miejour. Hamelin fraires, 1884; in-8°, 20 pages;

Hepites (St.-C.): Serviciulŭ meteorologicŭ in Europa. Note de Caletoria. Bucuresci, tipografia Academieĭ române, 1884; in-4°, 164 p. (don de l'Académie roumaine);

Obédénare (M. G.): l'Article dans la langue roumaine (dialecte du Danube). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, Hamelin frères, 1884; in-8°, 28 pages;

Roumieux (L.): lou Desira, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 4 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Roumieux (L.): lou Dissate, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 4 pag. (don du Comité du Centenaire de Favre);

Roumieux (Louis): lou Sounge, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 4 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Roumieux (L.): li Dous Ami, nouvè, musico de G. Borel. Marsiho, Carbonel, S. D.; in-4°, 2 pages (don du Comité du Centenaire de Favre);

Suleau (de): Discours de réception prononcé dans la séance de l'Académie de Marseille, tenue le 7 septembre 1851, par M. de Suleau, préfet des Bouches-du-Rhône. Marseille, Senés, 1851; in-4°, 20 pages (don de M. Clair Gleizes);

Vergne (Louis): Laura, poëme languedocien (dialecte de Montpellier et de ses environs). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 12 pages;

Xuor: la Liberta (14 juiet 1884) as prisouniès de cinquante-dous. Lunel, C. Cros, [1884]; in-8°, 4 pages;

Vingt-trois journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Eustache Fricon (6), Marius Girard (1), A. Guiraud (2), Ernest Hamelin (1), Roque-Ferrier (11), Joseph Roumanille (1) et Alvar Verdaguer (1).

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

III

Vita beate Marie Magdalene

NOTES

La *Vie de sainte Madeleine,* publiée ici pour la première fois, est celle-là même qui fait l'objet de la septième de mes *Notes sur quelques mss. provençaux perdus ou égarés*[1]. Raynouard, comme on l'a pu voir dans cette note, l'avait connue et utilisée[2]. Le ms. d'après

[1] *Revue des l. r.*, t. XXI, p. 215 ; p. 11 du tirage à part.

[2] Il en a tiré d'assez nombreux exemples. J'en avais fait le relevé et le avais réunis et mis en ordre pour les comprendre dans la présente publication, quand la découverte du ms. a très-heureusement rendu mon travail inutile. Voici l'indication de ces exemples, avec celle des endroits du *Lexique roman* où ils sont cités :

Vers 3, t. III, p. 47 *b*, sous *dechament.*
75-6, IV, 94 *b*, sous *longa.*
187-8, II, 94 *a*, *davantal.*
245, II, 424 *b*, *cubresel.*
304-5, IV, 388 *a*, *ortolan.*
317-19 et 411-12, II, 106 *b*, *apostola.*
415-16, II, 342 *a*, *encarnar.*
420, IV, 532 *a*. *peiro.*
622, V, 358 *a*, *teta.*
630, V, 353 *a*, *terage.*
731-2, V, 358 *a*, *tetar.*
767, II, 279, *enfantamen.*

lequel je la publie est aussi le même dont l'auteur du *Lexique roman* avait fait usage. Le possesseur actuel de ce ms., M. Paul Arbaud, d'Aix, qui m'avait déjà communiqué, sur ma prière, quelques-uns des plus rares et des plus précieux volumes de sa riche bibliothèque, avec un empressement et une bonne grâce dont je ne saurais lui témoigner trop vivement ma reconnaissance, l'a mis spontanément à ma disposition, dès qu'il en a eu fait l'acquisition, et il a bien voulu m'autoriser à le publier. J'en donnerai prochainement une description complète et détaillée. Aujourd'hui, je n'ai à m'occuper que de la *Vie de sainte Madeleine*. Ce poëme forme la dernière partie du ms., qui en a cinq. Il commence au verso du folio 50, vers le milieu de la page, et se termine au f° 69 r°. La seconde moitié de la page, restée libre, est occupée par une miniature grossière. Le texte est écrit à longues lignes, comme de la prose ; un double trait oblique marque la fin et le commencement de chaque vers ; mais ce signe n'a pas été mis partout à sa vraie place.

Le ms. tout entier est de la main de l'Arlésien Bertran Boisset, personnage bien connu [1], qui a laissé d'intéressants mémoires [2], et il a été exécuté de 1372 à 1375. Cette dernière date est celle de la copie de notre poëme. Je parlerai ailleurs de Bertran Boisset et des autres mss. que nous lui devons. Ici, je dois me borner à constater, — ce que le lecteur n'aura pas de peine à vérifier, — que sa transcription de la *Vie de sainte Madeleine* est loin de donner l'idée d'un copiste exact et soigneux. Les fautes de grammaire et de versification abondent dans ce texte, et il est de toute évidence que l'auteur du poëme ne saurait en être rendu responsable. D'une part, en effet, il n'est pas possible d'admettre, sans lui supposer une ignorance ou un

863-4, III, 308, *feroce*. Cf. ci-après la note sur le dernier de ces deux vers.
907, IV, 376 *a, orador*.
1011, III 332 *a, refnar*.
1035, IV, 376 *a, orador*.
1049, II, 408 *a, enclavar*. Cf. ci-après la note sur ce vers.
1064-5, III, 328 *a, filholeta*.
1066-8, II, 304 *a, acampar*.
1079, IV, 208 *b, merce*.
1108-9, IV, 643 *a, prim*.
1111-12, IV, 571 *a, replet*.
1116, III, 22 *b, demoniage*.

[1] Mistral l'a mis tout dernièrement en scène avec bonheur dans son charmant poëme de *Nerto*.

[2] Publiés, d'après une copie du XVIIIe siècle, par M. Emile Fassin, dans le *Musée d'Arles*, 3e série (1876-77).

dédain invraisemblable des premiers éléments de son art, qu'il ait lui-même introduit dans son œuvre les vers trop longs ou trop courts, ou ne rimant pas, qu'on y trouve en grand nombre ; et, d'autre part, l'étude des rimes prouve qu'il connaissait et observait les règles de la grammaire, et spécialement celles de la déclinaison. Les paires devers assez nombreux dans lesquelles un sujet singulier a pour correspondant un régime pluriel ou un régime singulier un sujet pluriel, fournissent à cet égard la meilleure démonstration, malgré les altérations que la rime y a pu subir, puisque l'adjonction ou la suppression, selon les cas, de la sifflante flexionnelle, rétablit du même coup, aux endroits dont il s'agit, et la régularité grammaticale et l'exactitude de la rime [1].

Le même remède apporté, non plus à la fin, mais à l'intérieur de quelques vers, où la règle des cas a été violée, et qui sont en même temps trop longs (385, 818), a pareillement pour effet de rendre à ces vers leur juste mesure.

La *Vie de sainte Madeleine* est en vers alexandrins, rimant deux à deux, abstraction faite, comme il convient, des rimes triples, quadruples, sextuples et peut-être même décuples, que l'on y rencontre de temps en temps, et qui peuvent être, aussi bien que des négligences de l'auteur, le résultat soit d'omissions, soit d'interpolations d'un copiste. Raimon Feraud a employé fréquemment cette forme dans sa *Vie de saint Honorat*, ouvrage qui présente, comme on sait, une grande variété de mètres. Des autres vies de saints en vers provençaux que nous possédons, il n'y en a qu'une (et il ne nous en reste que de courts fragments) qui soit, comme la nôtre, en alexandrins : c'est la *Vie de saint Amans*. Mais elle est composée de laisses monorimes d'inégale longueur, à la manière des chansons de geste. La *Vie de saint Trophime*, dont un des mss. subsistants (B. N. 13514) a été transcrit sur une copie qu'en avait faite Bertran Boisset, est au contraire à rimes plates, mais en vers de dix syllabes. Celles de saint George, de saint Alexis, de sainte Marguerite et de sainte Enimie, sont en vers de huit syllabes.

Notre poëme n'a, comme on doit s'y attendre, rien d'original. L'auteur a simplement mis en vers provençaux la légende de sainte Madeleine, telle qu'il l'avait lue [2] dans les *Acta* ou *Gesta sanctæ Magdalenæ* que Vincent de Beauvais et Jacques de Varaggio ont reproduits en les abrégeant. Je ne saurais dire, n'ayant à ma disposition aucun des mss., s'il en subsiste où ces actes se trouvent dans leur

[1] Par exemple aux vers 106, 124, 146, 182, 241, 261, 272-3, 276-7, 333, etc.
[2] Cf. vv. 23, 868, 893.

intégrité, ce que notre auteur a pu y ajouter, dans le détail, en dehors de l'exorde et de la conclusion, qui sans doute lui sont propres. Certains développements, que je ne retrouve ni dans Vincent de Beauvais, ni dans Voragine, peuvent être des produits de son imagination. Mais il ressort de la comparaison que chacun peut faire de son récit avec ceux des deux auteurs précités, qu'il a dû se tenir toujours très-près de son modèle[1].

Le poëme est anonyme, et aucune indication ne s'y rencontre qui permette d'en identifier l'auteur avec ce frère Rostang de Brignolle qui, d'après Jean de Nostredame (les *Vies des plus célèbres poëtes provensaux*, p. 256), avait « redigé et mis par escript, tant en rithme provensalle qu'en prose, les vies d'aucuns poetes provensaux, de la Marie Magdalene, de sainte Marthe et de plusieurs sainets et sainetes. » Ce qui apparaît encore de la langue du poëme, sous la forme rajeunie et la couleur arlésienne dont Boisset l'a revêtue, ne permet pas même de décider si cet auteur était Provençal. Deux paires de rimes seulement, 682-3, 940-1, où une voyelle suivie d'une *n* instable a pour correspondante la même voyelle suivie d'une *n* fixe, pourrait le faire soupçonner ; mais, outre que ces rimes peuvent, comme tant d'autres dans le poëme, avoir été altérées par le copiste, on en trouve d'analogues, sporadiquement, chez des poëtes de la bonne époque, et qui n'étaient pas de la Provence[2]. Ces deux exemples isolés ne sauraient donc rien prouver. Et, d'un autre côté, certaines particularités, que nous relèverons ci-après, indiqueraient plutôt un auteur non provençal.

Quant à l'époque de la composition du poëme, on peut sans invraisemblance la placer vers la fin du XIIIe siècle.

Un grand nombre des fautes contre la rime que présente notre poëme proviennent uniquement, on l'a vu plus haut, d'infractions aux règles de la déclinaison, commises par le copiste, et se laissent, par suite, aisément corriger. Il en est d'autres dues à d'autres causes, et dont le remède n'est ni moins facile, ni moins sûr :

[1] Outre le *Speculum historiale* et la *Legende dorée*, j'ai utilisé, pour la critique du texte, les fragments publiés par l'abbé Faillon, principalement le récit, plus développé chez lui que chez Vincent de Beauvais et chez Voragine, des derniers jours de sainte Madeleine (t. II, p. 572).

[2] Ainsi *gens* (genus : *crezens*, chez P. d'Auvergne (Mahn, *Werke*, I, 102) : *ren : talen*, chez G. Faidit (*Gal.*, 104) : *ten : tenet : pren*, chez Daude de Prades (Bartsch, *Denkm.* 142, 25). — Dans le mystère de la *Passion*, *mon* (mundum) rime avec *salvasion*, *truan* avec *pan*. Mais ce n'est pas là, tant s'en faut, un texte classique.

1. Substitution, dans les adverbes, de la finale *mens* à la finale *ment*. Voy. les vv. 38, 84, 260, 334, etc., etc. [1].

2. Substitution à une forme d'une autre forme du même mot, généralement moins correcte et plus récente. Voyez les vv. 73, 135, 276, 293, 580, 704, 851, etc., etc.

3. Substitution du pluriel au singulier, ou inversement, dans les noms : vv. 310, 372, 428, 642, 897, 1125, etc.

4. Interversion des deux hémistiches ou seulement de quelques mots d'un vers : vv. 229, 232, 235, 245, 725, 826, 836, 861, 877, 1037, 1166.

D'autres cas où la correction ne se présente pas toujours avec le même caractère de certitude sont ceux où le copiste a remplacé le mot final d'un vers par un autre mot exprimant la même idée, de la même espèce ou non; ainsi :

a. Un nom par un nom : vv. 685, 1160.

b. Un masculin par le féminin correspondant : 1128.

c. Une particule par un nom : 820.

d. Un nom par un verbe : 1197.

e. Un verbe par un nom : 795, 1189.

f. Un verbe par un verbe : 323, 577.

g. Un participe par un participe : 981.

h. Une forme verbale par une autre du même verbe : 156, 360, 473, 823, 840, etc.

Il y a enfin des vers, en assez grand nombre, qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, et qui réclament, pour le rétablissement de la rime, une modification plus profonde que n'en exigent ceux qui viennent d'être énumérés. Tels sont les vers 186-7, 342-5, 440-1, 591-2, 741-2, 1023-4, etc. A cette dernière catégorie appartiennent les vers à la fin desquels le mot final du vers précédent est simplement répété ; par exemple, 41, 43, 79, 260, 297, 542, 635, 760, 1018, 1096 ; peut-être aussi plusieurs de ceux où la même rime se répète trois, quatre, six et même neuf fois de suite, comme aux vv. 559-564, 617-620, 707-10, 1025-8, 1174-1182 (rimes en *ada*);— 108-13, 282-5, 365-10, 934-9 (rimes en *ar*), etc., etc.

Je passe à l'examen de la langue du ms. Je le ferai rapidement, me bornant à noter ce qui peut être caractéristique et distinguant de mon mieux ce qui appartient à l'auteur de ce qui est propre au copiste.

1. L'*a* atone de la flexion verbale *ia* (*ias, ian*) s'affaiblit ordinaire-

[1] Pour quelques-uns des vers cités ici et plus bas, la leçon fautive, ayant été corrigée dans le texte, doit être cherchée dans les notes.

ment en *e* : v. 11, 66, 184, 301, etc., etc.; phénomène dont les exemples ne manquent pas dans d'autres mss., surtout provençaux, du XIVe siècle. — L'*a* final de l'article et des pronoms reste souvent sans s'élider, même devant *a* : 256, 315, 467, et, lorsqu'il s'élide, le copiste ne s'abstient pas toujours pour cela de l'écrire : 20, 148, 255, 314.

2. L'*e* final, dans le groupe *tre*, devient *a* (except. *mentre*, en toutes lettres, v. 1096); mais *ra* est toujours dans ce cas exprimé en abrégé : v. 100, 105, 206, 219, 221, 307, 589, 608, 707, 767, 775, 832, 905. Le même phénomène se remarque en d'autres textes (*Récits d'histoire sainte* en provençal, *Vie de sainte Flor*, *Philomena*, diverses chartes gasconnes); mais ces textes ne me sont connus que par des imprimés ou des copies récentes, en sorte que je ne puis dire si dans les mss. originaux la syllabe *ra* est, ou était, exprimée en toutes lettres ou en abrégé.

L'auteur paraît avoir employé, pour la rime, aux vers 650 et 738, les formes peu correctes *prisa* et *mis*, que le copiste aura changées, parce qu'elles lui étaient étrangères.

Un cas inverse est celui de *païs* (v. 704), mis par ce dernier à la place de *paes*, que portait sans doute l'original, puisque la rime exige cette forme, qu'ont employée d'ailleurs plusieurs troubadours de l'âge classique[1].

S'il fallait s'en rapporter à certaines rimes (vv. 132-3, 142-3, 270-1, 551-2, 727-8), l'auteur aurait confondu l'*e* ouvert et l'*e* fermé ; mais l'incorrection de ces rimes ne doit probablement pas lui être imputée. Voy. ci-après les notes qui concernent les vers en question.

3. L'*i* tonique passe anormalement à *e* dans *regena*, v. 1179, forme propre à l'auteur, comme le prouve la rime du v. 463, où il faudrait également *regena* et où le copiste a écrit *regina*[2]. Cf. *cle* (= *clinem*) dans B. de Ventadour. Nous avons de même ici (152), mais à l'atone, *clenet*.

Au v. 715, l'*i* de l'infinitif devient *e* au futur : *culherem* ; modification qui se remarque en d'autres textes, surtout de la Provence[3].

L'*i* palatal, suivant *b* ou *d* après une voyelle, devient *g* : *deg*, *veg*, *nueg*, *nieg*, *enueg*. La rime 579-80 prouve que ces formes sont propres au copiste et que l'auteur écrivait *i*.

[1] Arnaut de Mareuil, Peire Vidal, R. de Miraval, etc.

[2] Cf., pourtant les rimes *digne* : *regne* dans le *Breviari d'amor*, vv. 14415, 14433, et chez G. Riquier, p. 231, v. 888. Mistral fait de même rimer *signe* (signum) avec *segne* (senior), en divers endroits de *Mireio* (pp. 136, 230); et encore *ibid.*, p. 486, avec *cregne* (= *cremer* de l'ancienne langue).

[3] *Saint Honorat*, 93 : *fugera* ; *Sainte Agnes*, 903 : *bulleres*, *iseres*.

Pour *toti*, le ms. a toujours ou presque toujours *tug*[1], au lieu de *tut*, qui devait être dans l'original, comme le prouvent les rimes 276-7, 352-3, 403-4.

4. L'*o* bref tonique donne *uo* devant *c* : *luoc*, 890, 97, 98. Il en est de même dans les mémoires de Boisset. Mais devant *l*, cette voyelle se diphthongue en *ue* (*vuel*, 3; *uels*, 50; *vuey*, 197), et *ue* à son tour se réduit parfois à *e* : *vel* (9, 10).

Vuey (= hodie), que je viens de citer, *vueimais*, 500, et *vuels*, 294, 1185 sont ici les seuls exemples de la prosthèse du *v*. cas fréquents dans les textes tardifs de la Provence,

Les rimes des vers 148-9 semblent indiquer que l'auteur confondait l'*o* ouvert et l'*o* fermé. Mais une correction facile peut les rendre exactes. Voy. ci-après la note sur ces vers.

5. *ct* latin, devenu final, est rendu, dans le ms., comme *bj* et *dj*, par *g*. Mais les rimes 72-3, 80-1, prouvent que l'auteur employait, comme pour *toti*, les formes en *t* et sèches.

ucs., donne *us*, non *uis* (*adus*, 975). Des formes pareilles se remarquent dans les mémoires de Boisset (*destrus*, p. 58) et chez un autre auteur d'Arles, Guilhem de l'Olivier : *costrus*, rimant avec *Marcabrus* (Bartsch, *Denkmaeler*, p. 27).

Le *c* tombe devant l'*s* finale dans *dons*, 162; *adons*, 1050; phénomène analogue à la réduction de *tz* (*z*) à *s*. qui sera constatée plus loin.

6. Le son du *g* dur devant *e* est exprimé ordinairement par *g* seul : *engent*, 86, 144, 145; *deges*, 110; *pogeson*, 111; *venges*, 176; *beges*, 177; *creges*, 209; etc., etc. Cf. *sigent* (sequentem) dans les mémoires de Boisset.

gd, comme *ct*, donne naturellement *g*, non *it*: *freg*.

7. Le son *j* est plusieurs fois représenté, devant *a* et *o*, par *g*: 113, 436, 668, 755, 773. Cf. *digous* dans les *Mémoires* de Boisset.

8. On a un exemple (*segona*, 458) de *nd* réduit à *n* ; trait tout provençal et sans doute propre au copiste.

Adzemplitz (v. 477) nous offre un exemple, également unique, d'un phénomène assez fréquent dans quelques textes languedociens.

9. Le son dur de l'*s* est figuré par une *s* simple : 17, 18, 60. 95, 982, 995, 1081, 1083. De même, mais moins fréquemment, dans les *Mémoires* de Boisset.

L'*s* de *insula* disparaît ou s'assimile : 600, 708, 713, 714.

L'*s* dure (*ss*), précédée de *ai*, passe à *ch* : *aichi*, *aicho*, 406, 1097,

[1] Au v. 841, le copiste a écrit *tugt*, combinant sa propre graphie avec celle de l'auteur.

793, 965. Ceci ne se rencontre que quatre fois et doit provenir du texte primitif, ce qui indiquerait une origine plutôt occidentale qu'orientale.

10. Le *z*, ou l'*s* douce, entre deux voyelles, passe presque constamment à l'*r*. Phénomène déjà constaté dans un autre ms. exécuté par Boisset [1].

Il y a quelques exemples de la chute de la même lettre entre deux voyelles : 172, 697, 702, 901, 1060. 1187. Cf. *coin* = *cosin* dans les *Mémoires* de Boisset, p. 58. C'est là, d'ailleurs, un trait provençal bien connu.

tz final de toute origine (*ts, ci, ce*) est presque toujours ramené à *s*. Les rimes 318-9, 470-1, 474-5, 688-9, 700-1, 783-4 prouvent que l'auteur lui-même pratiquait déjà cette simplification, du moins pour *tz* provenant de *c*.

11. *r* entre deux voyelles est passée au *z* (cas inverse de celui que j'ai noté tout à l'heure, mais infiniment plus rare) dans *fazirieu*, 75; *azozar*, 886 ; *ayze*, 987 ; au *d* dans *ad aian*, 164, *ad aujas*, 441, 468, si cette dernière substitution n'est pas l'effet d'un simple *lapsus calami*.

rs se réduit à *s* (phénomène constaté dans bien d'autres mss.):

1° Dans le corps des mots : *fasitz*, 476 ; *cosans* (= *cors sans*), 1075; *asivesque*, 1077, 1141.

2° A la fin des mots : 2, 17, 64, 78, 102, etc., etc. Les rimes 102-3, 318-9, prouvent que ces altérations ne sont pas du fait de l'auteur.

rr se réduit à *r* (*tera*, etc.): 28, 37, 392, etc.

12. L'*l* mouillée finale s'assèche ordinairement : *consel*, 436, 631, 811; *solel*, 1046; *trebal*, 572; *fil*, 567 ; *peril*, 568 ; trait provençal propre au copiste, comme paraît l'indiquer le maintien de *lh* aux vv. 682, 928, 1183. Au vers 1060, on trouve *solhel*, forme habituelle de ce mot dans les *Mémoires* de Boisset.

13. *m* passe à *n* dans les composés de *memorare*, 708, etc., ce qui est commun dans les textes de la Provence. L'exception qu'on remarque au v. 796 induit à supposer que cette mutation ne remonte pas à l'original.

Cette même consonne est encore changée en *n*, assez fréquemment, soit dans le corps des mots devant une consonne (109, 144, 359, 917, etc.), soit en finale (142), et même, alors, dans la flexion verbale de la première personne du pluriel : 29, 377. J'ai rétabli l'*m* dans ce dernier cas et aussi dans celui où l'*n*, comme au v. 149, tient la place de l'*m* du pronom personnel *affice*, comme l'appelait Raynouard.

[1] Par M. Paul Meyer dans la *Romania*, IV, 468.

Les deux nasales sont du reste exprimées le plus souvent, l'une et l'autre, dans le ms., par le *titulus* habituel. Je rends ce signe par *m* ou par *n*, selon que l'orthographe l'exige.

14. L'*n* est changée en *r* (trait provençal attribuable au copiste) dans *moriment*, 233, 240, 250, et dans *femra*, 1010. C'est par cette dernière forme qu'a passé *femna* pour arriver à *frema*, qui n'est pas rare dans les textes postérieurs et qu'on trouve déjà, d'après le chansonnier Lavallière, chez le troubadour marseillais Bertran Carbonel. Voy. les *Denkmaeler* de M. Bartsch, p. 19, vv. 6 et 13, où l'on a, à tort, imprimé *fermas*, par suite sans doute d'une fausse lecture du signe abréviatif qui vaut *er* ou *re*.

L'*n* instable des groupes *an, en, in, on*, est, dans notre ms., toujours ou presque toujours écrite, même à la rime, en correspondance avec des voyelles pures; ce qui est ordinaire dans les mss. exécutés en Provence, mais ne saurait rien prouver quant à l'origine des ouvrages mêmes.

L'*n* mouillée s'assèche en finale, de même que l'*l* mouillée : *plan*, 218; *on*, 86, 144; *jon*, 623.

L'*n* et l'*u* sont constamment confondus dans le ms., non pas graphiquement, car il y a ordinairement une différence appréciable entre les deux lettres ; mais ces deux signes paraissent avoir eu pour le copiste une valeur égale, en ce sens que *n* et *u* correspondent respectivement aussi souvent à *u* qu'à *n*, à *n* qu'à *u*. Je m'abstiens, en conséquence, sauf en quelques cas particuliers, de relever dans mes notes les substitutions de ce genre, par exemple, au v. 1153, de remarquer qu'on lit dans le ms. *denosion*, parce que sûrement c'est bien *deuosion* que le copiste a voulu écrire. Du reste, cette confusion n'a pas lieu ordinairement en initiale, parce que là le copiste emploie pour l'*u* le second signe de cette lettre (*v*), qui, chez lui, comme en d'autres mss. du même temps, affecte une forme qui, par une confusion d'un autre genre, pourrait le faire prendre facilement pour un *b*.

15. Article. — Notre ms. n'offre aucun exemple des formes de l'article *lo*, *li*, sujet singulier masculin et féminin, caractéristiques des textes de la Provence. Il n'y en avait donc pas de telles dans l'original, sans quoi, une fois ou deux du moins, Boisset les aurait sans doute conservées. Si, d'autre part, il n'en a introduit aucune, c'est que de son temps ces formes étaient déjà sorties de l'usage. Dans ses *Mémoires*, il n'emploie que *lo* pour le masculin, *la* pour le féminin, c'est-à-dire exclusivement, pour chaque genre, la forme du cas régime devenu cas commun, de même que dans les noms.

La contraction de l'article *lo* et de la préposition *a* n'est pas faite en plusieurs endroits (449, 1062). Des cas pareils se remarquent en

assez grand nombre dans la *Vie de saint Trophime*, dont le texte nous vient, je l'ai déjà remarqué, de Boisset lui-même.

16. Nom. — Le copiste a ramené presque partout à la forme unique usitée de son temps, c'est-à-dire à celle du cas régime, le cas sujet de l'ancienne déclinaison ; mais il a laissé en plus d'un endroit les formes originales, sans *s* (919) ou avec *s* 343, 367, 698, etc.), etc.), comme autant de témoignages de la correction de l'auteur, dont il transcrivait si mal l'ouvrage et de preuves de sa propre inconséquence.

Il y a plusieurs exemples de noms *intégrals* allongés au pluriel : *diverses*, 203, 444; *roses*, 477; *oses*, 715.

Notre ms., vv. 72, 80, 476, rejette l'*s* flexionnelle après le *g* (= *ch*), ce qui prouve que cette lettre représentait bien en effet pour le copiste le son chuintant et peut-être déjà sifflant que le *ch* reçoit aujourd'hui en Provence. Il écrit de même *pieg* pour *pectus*. Cette assimilation des noms à *ch* final aux noms *intégrals*, c'est-à-dire terminés en *s* ou *z* radical, se remarque du reste en d'autres textes, et les dialectes qui ont donné des pluriels sensibles à ces derniers, ont traité de même les premiers, disant par exemple *fruches* comme ils disent *passes*.

On trouve plusieurs fois *Dieus* comme régime (57, 60, 777, 848, 895). De même *verges*, 416. Ces formes, dont la dernière est citée et tenue dans ce rôle pour légitime, quand on l'applique, comme ici, à la Mère de Dieu, par les *Leys d'amors*, sont celles qui ont prévalu dans quelques dialectes ; fortune qu'elles doivent à l'emploi continuel de ces noms au vocatif. C'est grâce à la même circonstance que la forme du cas sujet de quelques noms propres et de certains noms de parenté ou de dignité, comme *sor*, *abbas*, *coms*, *dons*, a pu si souvent usurper le rôle du cas régime[1]. Ce dernier n'ayant en effet prévalu généralement, quand la déclinaison s'est réduite à un seul cas pour chaque nombre, qu'en vertu de la loi des majorités, parce qu'il était d'un usage beaucoup plus fréquent que l'autre, on comprend que la même loi, pour les noms dont il s'agit, ait pu amener sur un territoire plus ou moins étendu, le triomphe de la forme rivale[2].

L'auteur du poëme connaissait les deux formes *sor* et *seror*, et il avait fait peut-être de chacune d'elles un emploi conforme à la régularité grammaticale. Le copiste a conservé la dernière en deux endroits (342, 348); mais il l'a ordinairement changée, de même que

[1] L'emploi de *sans* (*sanctus*) comme régime, dans *cors sans*, par exemple, qu'on peut lire au v. 1075 de notre poëme, dans *Sans Esperit* ailleurs, est dû sans doute à la même cause.

[2] Ce triomphe a été général, pour *sor* (*sœur*), dans toute la France.

sor, selon les habitudes particulières de son dialecte, en *sore* (197, 201, 204, 220, etc.), qui est la forme provençale actuelle, et la seule que l'on trouve dans ses *Mémoires*.

17. Pronom. — *Illi* latin (nom. pluriel) est, dans notre mss., *els* ou même *el* (337), formes dont le copiste doit probablement être seul rendu responsable.

cui est réduit à *cu*, qui est la forme provençale actuelle (mais non pourtant exclusivement provençale), dans les vers 7, 9, 117.

La plupart des vers où figurent les pronoms *tieua, sieua*, ont une syllabe de trop (214, 642, 748, 927, 1032, 1040, 1199). Cette irrégularité prouve, ce me semble, que l'auteur ou le copiste, ou l'un et l'autre, mais plutôt le copiste seul (cf. mes notes sur les vers précités), ne donnait aux pronoms dont il s'agit qu'une seule syllabe, conformément à l'usage de la Provence, et prononçait, par conséquent, comme au masculin, *tieu, sieu*. De pareilles contractions sont fréquentes dans la *Vie de saint Honorat* et autres textes de la même région.

18. Verbe. — J'ai signalé le passage de *tz* final à *s*. On le constate plusieurs fois dans la flexion de la deuxième personne du pluriel : 19, 20, etc., etc.

Notre texte offre deux exemples notables de subjonctif présent en *ia : crézia, séguia*, 873. Les formes de ce genre sont fréquentes en Gascogne. On en trouve aussi de pareilles, sporadiquement, dans des textes de diverses provenances.

L'imparfait du subjonctif fléchit en *a* dans *fosas* (= *fuisses*) du v. 226 et *feresa* (= *fecisset*) du v. 927. Cf. dans les *Mémoires* de Boisset, *fosa, batejesan*, etc.

J'ai déjà mentionné la substitution de *ie* à *ia*, et le passage de l'*i* à l'*e* dans le futur *culherem*.

19. Syntaxe. — Au point de vue de la syntaxe, les seuls faits qui paraissent mériter d'être remarqués sont les suivants :

Emploi (au v. 602) de la préposition *de*, sans l'article, dans le rôle de l'article français dit partitif : *prenes d'argent e d'aur*. Cet idiotisme est surtout propre aux dialectes méridionaux de la langue d'oc. Dans celui du limousin, comme en français, l'article n'est exclu que si un adjectif précède le substantif[1].

Lo, pronom neutre sujet (v. 102), placé devant un verbe au pluriel que suit son sujet réel. C'est là un trait tout provençal, introduit vraisemblablement par Boisset. Cf. dans ses *Mémoires*, p. 43 : « lo foron desconfits IX cens homes. »

[1] Cette nuance échappe facilement aux gens peu instruits du Midi quand ils parlent français.

J'appelle aussi l'attention sur l'emploi du pronom neutre *o* aux vers 59 et 115, où ce pronom tient lieu d'un antécédent non exprimé.

Sos, employé pour *lor*, v. 451; peut-être également au v. 405. C'est là encore un trait surtout provençal.

Pronom relatif remplacé (v. 66-7) par ses éléments logiques séparément exprimés :

> Simon lo farizieu *que* Dieus avie purgat
> *Son* cors....

c'est-à-dire : *dont* Dieu avait purgé le corps. On sait que c'est aujourd'hui la manière de parler dans les patois du Midi. Le génie de l'analyse y a fait là plus de chemin que dans la langue française, au moins que dans le français correct, car le peuple dit volontiers : c'est moi *que je* suis un tel.

Signalons enfin au v. 756 un exemple unique (*vay estar* pour *estet*), et certainement dû au copiste seul, d'une périphrase très-commune dans les textes de la Provence (*Saint Honorat*, etc., etc.); et au vers 807 un autre exemple, également unique, de l'interversion des rôles de *avoir* et *être*, déjà signalée dans l'*Omelia d'Origenes*, ci-dessus, t. XXV, p. 127.

Des nombreuses corrections que le ms. réclame, au triple point de vue de la grammaire, de la mesure et de la rime, j'ai cru ne devoir introduire dans le texte même qu'une très-faible partie[1]. Les autres ont été seulement proposées en note. Je me suis abstenu systématiquement de corriger, même à la rime, les fautes contre la déclinaison, et il m'a paru superflu de les signaler dans les notes. Le lecteur saura bien de lui-même les reconnaître. Je n'ai fait d'exception que dans les cas, d'ailleurs très-rares, où la sifflante a été indûment ou attachée à un régime singulier ou retirée à un régime pluriel, parce que ce sont là des infractions à la grammaire de tous les temps, et qui doivent dès lors être considérées comme de simples *lapsus calami*. Les autres fautes, au contraire, sont autant de témoignages qui nous renseignent avec certitude sur l'état de la langue au temps et dans le pays de Bertran Boysset.

J'arrive aux remarques particulières.

V.19. Corr. *que anc non ac sa par?* ou *qu'anc non auzilz sa par ?*

[1] La leçon du ms. est toujours, dans ce cas, donnée en note. Quand la correction consiste seulement en addition ou suppression de mots ou de lettres, sans autre modification, je me borne, selon l'usage ordinaire, à placer ces mots ou ces lettres, dans le premier cas, entre crochets ; dans le second, entre parenthèses.

20. « umil. » Ms. *ninil* ou *uiuil*. Le troisième jambage est surmonté d'un trait comme le sixième. — 23. Corr. *qu'escrig ai atrobat*?

25. Ms. *Situs*.— *seria*. Peut-être vaudrait-il mieux corriger, en mettant seulement une virgule après *paire, e dux fon de*...

26. Plutôt *maritima*. Les *i* ne sont pas marqués. Vincent de Beauvais (*Spec. hist.*, IX, 92): « Syriæ et Maritimæ multarumque orarum... » Dans la vie attribuée à Raban, on lit : « Pater ejus Theophilus, natione Syrus... totius Syriæ et universæ maritimæ regionis dux inclytus et princeps fuit. »

28. Corr. *quey esta?*— Notre auteur ne nous dit pas ce que devint le père de Madeleine. Mais Vincent de Beauvais (*ibid.*) nous apprend qu'il prêcha la foi à Athènes : « qui, post discipulorum dispersionem, Atheniensium civium prædicator fuit fidelissimus. »

29. *parlen*. — Après ce vers, il en manque au moins un, comme la rime l'indique, où l'on devait dire que la mère de Madeleine s'appelait *Eucharia*.

34-5. Corr. *ducs* ou *ducx*. Pour la rime, cf., dans le sirventes de Gormonde (st. 17 et 18), *esperitz : amicx, mendicx, enicx;* et dans le *Breviari d'amor*, 27157-8, *enemicz: esperitz*.

37. « païmens. » Ce mot, qui signifie proprement *pavés, dalles*, est évidemment employé ici, par synecdoque, au sens de *maisons, palais*.

39. « creas. » *sic*. C'est peut-être une transcription erronée de l'abréviation de *teras* (*tas*, avec le signe de *er* ou *re* par-dessus). *cre* termine une ligne et *as* commence la suivante. Corr. *son* [*de las*] *sieuas teras?*

36. « solomes. » Erreur évidente. Le copiste pensait à Marie Salomé. Corr. :

Sant Lazer, e Maria, e Marta solamens.

38. « e estar. » Prononcez *e 'star*.

43. Corr. *en aisi ?* — De ces quatre derniers vers, il y en a peut être deux d'interpolés. Le n° 41 a tout l'air d'une glose.

44. « Permieramens. » En toutes lettres. — 45. Corr. *totz ?* — 58.- Suppr. *en*, ou corr. *esta?*

52. « celebrar. » Verbe inconnu aux lexicographes, évidemment dérivé de *cerebrum* et dont la signification ne peut être que celle d'*odorari*.

58. « aquest. » Régime pluriel. La forme ordinaire est *aquetz*. Mais il arrive souvent qu'au lieu de faire tomber, dans les mots de ce genre, l'*s* précédant le *t*, c'est la sifflante flexionnelle que l'on sacrifie. De là *est* pour *etz (estis), Crist* pour *Critz (Christus)*. Au vers 159 de notre poëme, la rime indique que *trist (tristis)* est bien ce que l'auteur avait écrit.

60. « De. » *Ben*. — 67. « entieramens. » Peut-être pour *e entieramens*. Cf. v. 38.

64. Suppr. *los* ou corr. *peccatz* ?

65. « paralix. » Ce dérivé populaire de *paralyticus* manque à Raynouard, qui n'a que la forme savante *paralitic*.

70. Ms. plutôt *aubert*.— 73. Corr. *Crida e braida e plora?*— 77. Cf. v. 225. Se rappeler le *Paysan du Danube*.

78-79. « que ac.... fag ac. » Corr. *que sent...ac fatz ?* On aurait trois rimes de suite en *ent*, et trois en *atz*.

88. *seruize*.— 89. *maluezi*.— 90. « enuejament. » Corr. *cujament?*

90. Corr. *sos fols sens* ou seulement *sens ?*

98. Peut-être *sa vay;* mais on attendrait plutôt *sa ven*. — 98-9. « mi : mi. » On pourrait corriger, en admettant le mélange, qui est d'ailleurs commun dans les textes du moyen âge, de *tu* et de *vous*.

Simon, escoutar mi vulhas,
.....e tu mi respondras.

99. Corr. *far t'ay I^a ?*

104. « v. c. » Dans le ms., le c surmonte le v.

108. Corr. *con si... los denies*?

110. Ajoutez *lor* après *deute ?*

111. Corr. *Que denies non avian con....?*— 123. Corr. *tener?*— 131. Corr. *envidar?*

132. Corr. *sabs* ou suppr. *que ieu?* — Corr. *m'as lavat* et intervertir les deux hémistiches du vers suivant, pour procurer une rime régulière?

138. « nom. » *nō*. — 139. Corr. *Nim desist:* « *Ben o fay!* » ? ou supprimez seulement *o ? Ben say!* serait aussi une formule de bienvenue.

141. Transposez les deux hémistiches pour procurer une rime régulière (*pès : adès*) ? Le vers 140 resterait isolé, et le vers 143 serait à supprimer comme interpolé.

146. « bon. » Corr. *ben?*

148-9. Rime irrégulière, le premier *o* étant fermé et le second ouvert. Corr. *tan gran dol....e que amar me vol?*

149. « em. » *en*.—153. Vers trop court. Suppl. *Leva* devant *fenna?*

156. *pecares...amares*. — 161. Peut-être faudrait-il corriger :

Qui es doncas aquest qu'aisi a perdonat
Aysela peccairis ?

163. Corr. *jaglayres ?* — 164. *Ad*. ici, = *ar*. De même aux vers 441, 468. C'est peut-être une simple bévue de copiste. Mais ce peut

être aussi une particularité phonique, comme le changement, constaté aussi en notre texte, de *r* en *z*. Cf. dans plusieurs variétés du languedocien moderne, dans le rouergat, etc., les formes telles que *paide, maide,* etc.

169. « eusis. » *Sic* (ou *ensis*). Corr. *enfis?* Ce serait le substantif d'un verbe *enfizar,* correspondant au verbe fr. *enfier*. Le sens serait *folle confiance (en soi-même)*.

174. « Ar. » Corr. *Ans?*— Corr. *d'amor?* ou *s'amors?*

176. Corr. *on saupes que J.?*

178. Corr. *Et aqui?* ou *Aqui aquesta,* malgré la cacophonie?

186-7. Corr. *el manjar...e portet un faudar?* ou *els manjas (= manjars): e portet un faudas? Davantal* a été sans doute substitué par le copiste à un autre mot de même sens, qui n'avait que deux syllabes et qui devait donner une rime régulière. *Faudar* et *faudas* existent aujourd'hui l'un et l'autre, concurremment avec *faudal, cantal, mantal,* et les formes en *au* correspondantes.

190. *plasens mens.* — 193. Corr. *anujada?* — 197. Corr. *seror.* — 199. Corr :

Qu'aparelhar breumens te puesc'om de manjar?

200. Corr. *escomoguda?* —201. « sore. » Corr. *seror.*— 203. Corr. *e de pan e....*— 204. Corr. *Maria ta sor?*

207. « deuria. » Corr. *desira?* Cf. Vincent de Bauvais : « quasi pasci quam pascere malens. » — 209. « con que. » Ces deux mots sont exprimés l'un et l'autre par une abréviation. Corr. *non?* C'est-à-dire : « Non, que je la lui croîtrais [plutôt] »? ou *que ans?*

211. *troban.*—214. Corr. *sas sorors.*—216. « mort. » Ce mot paraît avoir été substitué ici à un autre signifiant *nouvelle;* mais je n'ose pas corriger *novas*.

218. Il y a une *f* isolée, dans le ms., après *fort.*— *ploret.*— 219. *preget*.

224. Corr. *coren?*— 224-5. Corr. : *a son senhor vay s'en:...cridan, ploran, s'esten?*—228. *Dieus ti dara tot.*—229. *Tot can ti plazera ni cant demandaras*.

232. *mostra mi, Maria.*—235. Corr. *passat es,* et suppr. *que?*— 239. *an mi.*—241. Suppl. *i vay* après *Marta?*

244. Corr. *Foron i li a.* ou *sei a.?* ou *Aqui son...?*

245. *garat del sepulcre lo cubresel.* —« agron. » Corr. *el ac.* — 255. *el plazer = e li pl.* — 256-7. *amiga: convertida.* L'original portait probablement *amia : convertia,* formes qui, à la rime (ou leurs pareilles), ne sont point rares.— 259. *fraire,* répétition fautive du mot qui termine le vers précédent.

263. *Conort* a ici le sens de *joie*, que Raynouard n'indique pas. Cf. les dict. catalans.

264. Corr. *tro venc a la sazon*. Cf. vers 1202.

271. « en apres. » Rime inexacte. Il faudrait un *e* fermé. Corr. *e malmes* ?

276. *Toban*. — 280. Peut-être vaudrait-il mieux supprimer *que* que *la*. — 285. « volc lo. » Corr. *el volc?* — 287. *le cors*. — 289. « Elle se reposa le samedi », à cause de la fête. Cf. *Omelia d'Origenes*, lignes 198 et suiv.

291. « lo seras. » L'*s* paraît être ici l'*s* adverbiale, comme dans les locutions analogues *de noitz*, *de dias*. Quant à l'article masculin *lo* qu'il ne faut pas songer à corriger, cf. *Revue des l. r.*, XIII, 117. Dans l'exemple de *Flamenca*, tout à fait pareil au nôtre, rapporté en cet endroit, l'*s* de *seras* est peut-être aussi l'*s* adverbiale.

293. *jas*. — 295. *dis mi*. — Suppr. *clos e bels*, et suppl. *dels* devant *dis?* — 296. « si. » Corr. *sai* ou *sa?* — 297. « resusitat. » Corr. *resors?* Mais la rime exige aussi une correction.

298-304. On sait que sainte Madeleine est la patronne spéciale des jardiniers. C'est sans doute à cette circonstance de sa légende qu'elle le doit.

301. « Se. » *So*. — 304-305. « ortola(n): Mariá. » Rime remarquable, s'il faut l'accepter. Peut-être ce nom avait-il dès lors, comme aujourd'hui, une double accentuation. — 307. *es*, ici, = *etz*, comme la rime l'indique. — 308. « mezis. » Corr. *cis*. — 308. Corr. *can l'ac auzit p.* ou seulement *ac l'auzit p.?* — 310 Corr. *els sels*.

315. « fes. » *portet*. — « car portet. » Corr. *quel p.* ou *car li portet a.?* — 319. Vers trop long. Supp. *mens?* ou corr. *cochamens?* Cf. *mesclamen*.

323. *afinir*. — 325. Corr. *aisi?*

334. Corr. *humilmens e plazent?*

339. « Aysi. » Corr. *Aus?* — 342-45. Quatre vers qui ne riment pas ou qui riment mal. Il n'y en avait peut-être que deux dans l'original, qu'on pourrait restituer ainsi :

> Magdalena e Marta, car tu iest lor païris,
> E d'elas non ti partas, tro vengon a lur fis.

Le reste serait une interpolation.

356. Corr. *En sa?* — 357. « Fort. » Corr. *Front*. Il s'agit de saint Front, premier évêque de Perigueux, d'après la légende. — « Sidoni. » Prononcez *Sidoni*, en déplaçant l'accent, pour que la rime y soit, et supprimez *e* ou *sant* devant *Fort?* Cf. le vers 661, où l'auteur avait peut-être écrit *Trofémi*, en déplaçant pareillement l'accent. Ceci in-

diquerait un auteur étranger à la Provence. Il paraît peu probable, en effet, qu'un Provençal eût ainsi défiguré les noms de ses saints « indigètes »; et, de fait, nous voyons ici que le copiste arlésien leur a restitué, en dépit de la rime, leur accentuation normale.

358. « Marselha. » Marcelle, servante de Marthe.

359. « Vay. » Corr. *Van ?* — 360. « son tro. » *entro.* — Corr. *albergar ? foron* aurait le sens d'*allèrent.*

364. Il paraît manquer un vers après ou avant celui-ci. Peut-être forme-t-il, avec les deux précédents, une interpolation. Cf. 367.

369. « volgron » et 566, « volc. » Exemples à noter (Raynouard n'en cite qu'un) d'une acception remarquable de *voler*, celle de *devoir, être sur le point de*, bien connue encore de quelques-uns, tout au moins, des patois modernes.

370. Suppr. *santa?* — 372. *en la cros santa.* — 377. *aian.* — 379. « perilhan en. » *perriran an.* Cf. v. 563.

382. *Aribat son.* — 386. « sararins. » Cf. v. 860. Vincent de Beauvais : « illa generatio prava. » — 393. « lo ben matin. » Cf. *lo be ma* dans *Boëce*, 133; *al ben matin* dans *Aigar et Maurin*, 711. — 402. « las. » Corr. *sas?* — 405. Corr. — 411. Corr. *e sos dieus a.?* « de tot ben a. » Vincent de Beauvais : « Spiritu sancto plena. » — 409. Corr. *avian.* — 410. Corr. *els* — 417. Corr. *per sa gran pietat?* — 425. *la beutat.* — 431. Lacune après ce vers ?

432. « del marit. » *de bayarit* ou *baxarit.* La lettre finale peut être un *c* et la lettre initiale, à la rigueur, un *v*. Cf. Vincent de Beauvais (*lib.* IX, *cap.* 95): « Itaque matrona præpotens compati cœpit sanctorum inopiæ, ac per sollicitos fideles et familiares jussit eis victualia erogari occulte. Timebat enim viri sui sævitiam, et gentium vicinarum perfidiam. »

433. Peut-être manque-t-il un vers avant celui-ci. La transition est un peu brusque. Il est vrai qu'elle ne l'est pas moins dans Vincent de Beauvais, qui, immédiatement après ce que je viens de citer, passe au récit de la vision de la reine (vv. 438 et suiv.): *quadam vero nocte*, etc.

434. *laysada la regina.* — 440-1. Corr. :

> Ar venc en esperit la santa Magdalena
> La nueg a la regina ; aujas con la malmena ?

ou :

> La santa Magdalena ar venc en esperit
> La nueg a la regina; aujas que li a dit?

445. « que son. » Corr. *que ves ?*

446-7. « de fam : que an. » Cf. dans la complainte sur la mort du

roi Robert (1343), pièce d'ailleurs, selon toute vraisemblance, sensiblement postérieure, *partam: avan* (Bartsch, *Denkm*, 55, 21-2). Plus tard, les rimes de ce genre, même de *m* avec *n* instable, abondent en Provence. Ainsi: *Crestians, mans : Aliscams*, dans *Saint Trophime; generacion : nom*, dans les *Psaumes* d'Avignon.

449. Corr. *que tu digas al rey ?*

461. *Sic*. Corr. *Al rei con premier fes?*

463. Corr. *regena?* Cf. v. 1179.

467. « tot. . . sieu. » *Sic*. (Elle tient pour sien tout ce qu'il y eut là). Peut-être *can* doit-il être corrigé en *con*, *l'* en *s'*; peut-être sous *ac tenc* faut-il chercher à retrouver une forme de *acendre ;* mais *per sieu?* L'auteur lui-même aura peut-être mal lu le texte latin qu'il suivait et voulu rendre l'idée de possession, au lieu de celle d'incendie. Vincent de Beauvais : « vultu igneo ac si domus incenderetur tota. » — Cette violente colère, ces terribles menaces de sainte Madeleine rendraient moins invraisemblable, si nous n'étions pas ici en pleine mythologie, ce que des écrivains ecclésiastiques ont raconté de l'atroce vengeance qu'elle prit, ou que Jésus-Christ prit, pour elle et pour lui-même, dans une circonstance mémorable, de ceux qui incriminaient leurs rapports. Je laisse parler Henri de Sponde, cité par le Père Guesnay (*Magdalena Massiliensis advena*, p. 232). Après avoir rappelé le sac de Béziers en 1209, où « 70,000 hommes » furent égorgés, il ajoute : « Est-que in ea re notandum captam urbem esse die festo sanctæ Mariæ Magdalenæ, die 22 julii, atque intra ipsius ecclesiam occisa esse septem millia hæreticorum, justissima divinæ dispensationis vindicta, quod blasphemarent impurissime et impudentissime Albigenses Magdalenam Christi fuisse concubinam[1]. »

469. *contē ta*, avec le signe abréviatif = *er* ou *re* à droite du *t*. Corr. *tenra?* Mais cela ne satisfait guère. *con ten tera* ne paraît pas non plus, qu'on écrive *con* ou *c'on*, pouvoir convenir. J'en dis autant de *content 'era*.

473. *sclarus*. Il faut forcément mettre le verbe au pluriel, à cause de la rime, bien que Madeleine ne s'adresse ici qu'à la reine. — 474. Suppl. *dormes*, après *oy?* — 475 et 480. Suppr. *Tu* ou corr. *jas?* — 476-7. Vincent de Beauvais : « . . . . variis ciborum potuumque generi-

[1] Théophile Gautier a exprimé plus discrètement en beaux vers (*Magdalena*, p. 247 des *Poésies complètes*, 1845), une idée approchante, celle d'un amour tout humain de Jésus pour Madeleine. Quant au sentiment de cette dernière à l'égard du Christ, des écrivains sacrés n'ont pas douté qu'il n'ait pas été assez épuré. Voy. entre autres Hildebert, commentant les mots *Noli me tangere* (édit. Migne, p. 677) : « Conversio mea sibi non proderit, dum accensa amore meæ humanitatis, immemor fuit meæ divinitatis. »

bus. » — 481. Corr. *gilada*. Cf. v. 933.—484. Manque un vers avant ou après celui-ci.

482. « colses. » Pour *colsers*. Cf. v. 390. Raynouard n'a que la forme *couser*, et il traduit à tort ce mot par *coussin*. C'est un matelas, ou plutôt un lit de plume, *coite* ou *coute* en français. Ce dernier mot vient de *culcita*, le nôtre de **culcitrum*. Le provençal avait aussi et il possède encore une forme féminine venant de *culcitra*, à savoir *cossera* (*colsera, coussera*), que Raynouard ni Rochegude ne mentionnent, mais dont on trouvera un exemple dans un très-joli couplet anonyme, conservé par Matfre Ermengaud (*Breviari d'amor*, vers 31267-74), et auquel je me borne à renvoyer, bien qu'on pût le citer ici sans trop de scrupule ; car Madeleine, avant sa conversion, en avait sans doute reçu et accueilli plus d'un dans le même genre.

495. Remarquer l'emploi de *si*, comme particule affirmative. Je n'en connais qu'un autre exemple ancien, et on pourrait le considérer comme un italianisme, car il se trouve dans un couplet d'Alberic de Romano (Suchier, *Denkm.*, 320). Mais le provençal moderne possède aussi cette particule :

Lou premier dis de noun, l'autre de si.
(D'Astros.)

487. « ne. » *me*. — 493. Corr. *Si dormes, dis la dona, senher, e.?*
500. *amen*. — 501-2. Corr.:

aquesta vezios
Ses alcuna razon non s'es mostrada a nos ?

503. *Servan*.

505. Ou *e tal enfant?* — 512. Corr. *E la r.* ou *senti?* — 513. Suppr. *que?* — 514. Corr. *E quant?* ou *o saubro la gens?*

507. « aviratz. » Vincent de Beauvais : « acquievit ergo vir utili consilio. » Cf. le fr. *atorner*. *Avirar* manque dans Raynouard.

515-16. « joios : rescost. » Le *t*, évidemment, dans ce dernier mot ne se prononçait pas [1]. Cf., dans le *Breviari d'amor* et ailleurs, la chute fréquente du *t* de la flexion verbale *est*.

519-20. Corr. *a predicat : an turmentat?*

529. Corr. *a far aysi?*

531. « es. » *son*. — 532. Corr. *perir, l'enfant e* ? — 537. « tot. » Corr. *ieu*. — 542. Corr. *qu'ai auzit*, et *dit* au vers précédent ? — 551. Corr. *sa* (ou *lor*) *c. a pres?* La rime repousse *apres* particule, dont

[1] De même aujourd'hui dans les mots pareils. Mistral fait rimer, en conséquence, *os* avec *post*, *avis* avec *vist*, etc.

l'*e* est ouvert. — 552. « li. » Corr. *lor ?* — 553. « los. » Corr. *elals?* — 557. Il faut sous-entendre : « et lui demanderont (de la part des disciples). » — 559. *lo rey per la mar.*

561. *Eese la mar.* — Corr. *enflada,* en conservant *la?* — 565. Corr. *del mar ?* ou *pel trebal?*

567. Corr. *Las dolors?* Autrement *an* = *a en (habet inde).* — 569. Corr. *Ar es... fara.*

571. « lo pieg. » Corr. *las tetas ?*

573. « qui » *que.* Prononcez *dara a* en deux syllabes. A la rigueur, *dara* pourrait être un conditionnel (= *dera*); il faudrait alors conserver *que* et mettre un point, ou seulement un point-et-virgule, à la fin du vers.

575. Corr. *Mala jornada?* ou suppl. *Ay !* au commencement du vers?

577. « aver. » Corr. *sufrir ?*

579. « Simon lo nauchier. » Le nocher n'est nommé ni dans Vincent de Beauvais, ni dans la *Légende dorée.*

585. Suppl. *quant es* après *cors?* ou corr. le vers entier :

La mar non vol sufrir cors mort desobre sí?

586. Corr. *o prova, es deu far?* — 588. *volem.* — 589. « autra. » Corr. *autrui.*

591. Vers corrompu, dont je ne vois pas la correction. Vincent de Beauvais : « Et si nec matri adhuc tepidæ nec mihi parcere volueritis. . »

592. « de me. » Corr. *al mens,* et au second hémistiche, *enfantet,* en supprimant *e?* Vincent de Beauvais : « ... misereamini saltem puerili vagientis. »

593. *vozes.* — 600. *densra* (*s* longue). — 602. Corr. *d'argent, prenes d'aur ?*

603. Corr. *E fasas que ?*

617. Corr. *sermat?* Cf. v. 69. — 629. Ou *daunage?* — 631. *creriey anc.* — 632. *passiey anc.* — 633. Lacune de deux vers, rimant en *és, ér,* après celui-ci? Ou corr. *nol v. vezer?*

635-6. « grans... grans. » Corr. ?

637. « perira. » *en peril era.*

642. Suppr. *gran?* — *dousos.* — 647. Corr. *qu'es per el.*

655. Suppr. *sant,* ou prononcez *Peyr?* Ou corr. *lo vi* en supprimant *rey?*

656. Corr. *fortment a Dieu lauzat?*

657. « Can.....nom. » *Can tot quel non.* Corr. *Car ?* Vincent de B. : *novit enim....*

661. Corr. *Maysemin, Lazer e Trofemi?* (cf. ci-dessus, note sur le v. 357) ou *E Trofeme es la, Lazer e Maysemin?*

662. « si la. » *filha*.—663. Manque un vers avant celui-ci.— 673-4. Les rimes de ces deux vers ont dû être altérées. Corr. *que venî am me say* et *en la vi ' ajac si?*

677. *meron*. —678. « lo. » Corr. *aquest?* ou *Bels senher?*

682. « bens. » Corr. *sens?* Comme le sens s'accommode mal du futur, on pourrait corriger *et es a te*, ou simplement écrire *es era te; er* serait pour *es*. — Pour la rime *ens : ems*[1], cf. ci-dessus (446-7), *fam : an*.

684. Après *paurà*, une ligne ondulée rouge, occupant environ la place d'un vers.

685. « en la balma. » Corr. *sus la lauza?* —690. « tota. » Corr *tieua?* Vincent de B.: *mœrorem tuum*.—693. *anim*.—697. *faie*.— 706. Corr., en transposant les deux hémistiches, *vela a levada?*

712. Suppl. *aisi*, ou *atresi*, en supprimant *et?* —722. Corr. *en la graviera com enfant deportar?* Cf. la *Légende dorée*: « Puerulus autem...ad littus maris procedebat et ibidem, ut puerorum moris est, cum lapillis et glareis ludere solitus erat.....» Vincent de Beauvais : « puerum qui, more solito, secus littus lusum venerat, arena involutum lapillulos conchis immiscentem vidit... »

726-30. Suppr. les vers 726 et 730, qui paraissent interpolés, et corrigez ainsi les vers 727 et 729: *de quatre pes fugi; — vezer pogues?* Vincent de Beauvais : «....puerulus .. expavit et, more catulino, palmulis officio pedum fungentibus, ad solita matris ubera recurrit, ac sub chlamyde occulte latitavit. Tunc peregrinus, ut apertius videret qui esset, accessit et puerulum staturæ pulcherrimæ vivum papillasque matris sugentem invenit.»

732. On pourrait aussi, et mieux peut-être, supprimer *de*, en gardant *la costa*. —733. *auzaut;* le second *u* a été ajouté après coup dans l'interligne.

738. Corr. *mis*. —739. « plecha. » Ce mot désigne sans doute une sorte d'armoire à mettre le linge *plié*. Mais peut-être faudrait-il corriger *percha* (*perja*). Cf. Vincent de Beauvais : « Pannosque quos superposuerat corpori adeo recentes atque fragrantes ac si in pertica vel in area ex die qua ibi fuerant positi, diligenter fuissent collocati. »

740. Corr. *aytant?* — « colratz. » On attendrait un mot rendant le *fragrantes* du latin. Mais l'auteur avait peut-être lu *flagrantes* dans le texte qu'il suivait — 742. Corr. *a son senhor fizel*.

[1] Des exemples pareils sont *essems : veramens* dans la pièce morale intitulée *Arlabecca* (Bartsch, *Denkm.*, 75, 20): *falhimens: ensemps* dans le beau *planh* d'Aix (Rouard, 307).

746. « salvat. » *sat.* — 748. Suppr. *gran?* — 750. « e trastot. » Cette forme *e* (= *in*), étrangère à la Provence, résulte-t-elle simplement ici de l'omission involontaire du signe de la nasale sur la voyelle, ou se trouvait-elle déjà dans l'original? — 760. Corr. *mas ieu soy tota vana?* Il faudrait un point-et-virgule après *Magdalena* et une simple virgule à la fin du vers précédent.

768. Ou, plutôt peut-être, *com a dona?*

777. « iest. » *iē.* — 786. Corr. *vertut santa?* — 787. « ta. » *tera* (en abrégé). — 791. Corr. *atressins* ou *atressim.* — 792. Corr. *plorans a-consolan guizavas?* — 795. *d'amor.* — 797. Suppl. *al seu maril,* après *regina?*

798. *me.* — 799. Corr. *e soy d'alegrier plena?* — 801. Corr. *a estat, senher;* ou prononcez *a 'stat?* — 805. Corr. *S.P. non vos a en negun luoc g.?* — 807. « non. » Corr. *noi?* — *sia aguda* = *aia estat.* — 808. « Que. » Corr. *Mais?* ou *Mais que d'est?*

816. « fon. » *son.* — 817. « fan. » *fasam.* — 818. *E fis clamā nafils.* Boisset, évidemment, copiait ici sans comprendre. *Annafil* (*anafil,* esp. *añafil*) est une espèce de trompette. Le mot manque dans Raynouard; mais il est dans Rochegude et dans les dictionnaires catalans.

820. Corr. *n'ageson mais.* Lacune après ce vers?

821-2. Corr. *palatz* et *De s. M. non s'es pas oblidatz?* — 823. Corr. *sol istar,* ou, en suppr. *lay, que sol istar.*

825. *se demena an la gent.* — 831. *saben.*

836. *sera fag.* — 840. Corr. *sans e vieus?* — *ātrobat.* — 843. « junhon. » *uisō.* — 846. *la ley.*

847. Notre poëme, non plus que la *Légende dorée* ni Vincent de Beauvais, ne nous apprend les noms que reçurent à ce baptême le père et l'enfant. Des écrivains postérieurs ont été mieux informés. « L'an XIV, » dit César de Nostredame dans son *Histoire de Provence* [1], « après la glorieuse résurrection du Sauveur, la sainte Mag-

[1] Page 49, d'après « aucuns registres et autres enseignemens trouvez en la thresorerie de Poligny et ailleurs. » Ces fables, dont il serait oiseux et dont je n'ai pas d'ailleurs les moyens de rechercher l'origine, étaient déjà très-répandues au commencement du XVIe siècle, comme il résulte d'un chapitre des *Illustrations des Gaules* de Jean le Maire des Belges, où cet écrivain, pourtant peu sceptique, prend la peine de les réfuter. Ce chapitre (liv. III, fo XXVI de l'édition de François Regnault, Paris, 1528) est ainsi intitulé : « Confutation de l'erreur de ceux qui cuident que du temps de la Magdaleine, il eust aucun prince qui se nommast roy de Bourgogne. » L'auteur y mentionne, comme source de l'erreur qu'il combat, « je ne sçay quel abrégé vulgaire qui s'intitule *les Chroniques des roys, ducz* et *comtes de Bourgogne* », ouvrage sur lequel voy. Brunet, I, 1876. Cf. Thevet, *Cosmographie,* I, 559.

delaine, par sa prédication, convertit à Marseille le roy et la royne de Bourgogne, qui depuis furent baptisez par S. Maximin à la ville d'Aix : et si eurent un fils par la priere de la mesme saincte, ce premier roy de Bourgogne ayant à nom Trophime, que sainct Trophime, premier archevesque d'Arles, nepveu de sainct Paul, luy donna. Le second roy eut à nom Estienne, fut celuy que Dieu à la priere de la Magdelaine fit ressusciter, et la royne sa mere aussi, lequel regna roy de Bourgogne LII. ans. »

848 Corr. *comenson?* — 851. *elegit.* — 856. *sermitz?* (quatre jambages).

858. « amada. » *amādat.* Peut-être vaudrait-il mieux corriger *mandada.* — 861. *vā.* Corr. :

Ar s'en vay tot solet en Ayxs sant Maisemin ?

861. Le nom de la ville d'Aix n'était peut être pas plus familier à l'auteur du poëme que ceux des saints provençaux. (Cf. ci-dessus note sur le v. 357.) S'il ne le connaissait que par le texte qu'il traduisait, on pourrait supposer qu'il avait ici purement et simplement transcrit l'*Aquis* latin, en le prononçant *Aquis*, d'après ce principe des *Leys d'amor* (I, 90) que « l'accens del romans tira a si aquel del lati. »

862. Corr. *El en Arle s'en vay?* ou, dans l'hypothèse indiquée tout à l'heure (*Aquis*) :

Et atressi vai s'en en Arle Trofemis?

cf. ci-dessus, la note sur le v. 357.

863. Suppr. *vos* ou corr. *Martaus?*

864. « fer ore. » *Sic*, très-distinctement, en deux mots. Raynouard a lu *feroce*. Voy. *Lex. rom.*, III, 308 *b*, sous *feroce*, mot dont il n'est pas allégué d'autre exemple.

865. « manjava. » Le dernier *a* est précédé de trois jambages.

872. *mi trames.* — 874. « on. » *en.* — 877. *intrada en la balma.*

890. Corr. *convenra.* — 894. « amava. » L'*u* a un jambage de trop ; on peut lire *m.* — 900. « ni pan. » *uiuā.* — 905. « sabian. » Corr. *saup?*

895. « luget. » Ce diminutif de *loc* manque dans Raynouard et dans Rochegude.

907. Ou *Aquest*, en transportant le point-et-virgule au vers précédent?

910. Corr. *Cad' an.* — « servi dieus. » Répétition du vers précédent. Corr. ? — 911. Manque au moins un vers après celui-ci. — 912. Corr. *Dieus l'a e.*

915. « vi. » Ce mot, qui se trouve déjà au vers précédent, est à changer dans l'un ou dans l'autre. Corr. ici *jus?*

919. « tornada. » On avait d'abord écrit *trobada ;* on a effacé *ob,* et mis seulement une *n* par-dessus.

933. Suppr. *e,* ou pron. *paor* en une seule syllabe comme aujourd'hui? Cf. pourtant v. 1049.

940-1. *orasion : amont.* Sur cette rime, voy. ci-dessus, p. 108. On en trouve de toutes pareilles dans les textes récents de la Provence propre ; *Vie de S. Trophime,* transcrite par Boisset[1]: *perfeccion : mont ; devosion : mont* (mundum) ; les *Psaumes* d'Avignon[2] : *rescon : maison ;* et même dans Bertran Carbonel et Raimond Feraud : *son* (sunt): *mon (mundum); fon (fuit): mon* (*mundum*) Pareillement, chez Mistral, *amount : sermoun; faucoun : pregound ;* etc., etc.

942. Manque un vers après celui-ci ; ou le dernier hémistiche et le premier du vers suivant auraient-ils été interpolés? Cf. pourtant le v. 953. Vincent de Beauvais : « Adjuro te per Deum vivum, recuperatorem mundi, Dominum nostrum Jesum Christum »; et plus loin, simplement :« Quia sic me adjurasti. » De même dans le texte publié par Faillon (II, 448).—« per lo.» Corr. *pel.*

946. *fus abitat.*— 957. *adonce.*— 959. Corr. *recomtet,* ou ajouter *nos* après *Luc?*

961. Corr. *ors* ou suppr. *e?*— 962-3. Dans le ms., *eysuget* termine le vers 962 et *ois apres* le v. 963. Transposition évidente.

971. « li. » Corr. *lo.*— 976. *si saupuda.* —977. Corr. *an p...an ?*

979. *Non mangiey ni non bic ne vesti ni causiey.* — Corr. *Nom vesti.*

981. *sostenguda.*— 989. Manque un vers avant ou après celui-ci. — 992. Corr. *Ar d'aquest ?* Ou *ar* = *az ?*

995. « calaus. » *Sic,* très-distinctement. Je copie sans comprendre et ne trouve aucune correction à proposer. Il faudrait trois syllabes ; la première pourrait être l'adjectif *tal.* Ce vers d'ailleurs parait, en partie du moins, interpolé. Rien n'y correspond dans le latin. Corr., en le supprimant, pour faire rimer ensemble 994 et 996 (ce dernier est isolé):

> Mais quar m'es revelat per lo mieu senhor car
> Que d'aquest segle, en breu de temps, deg traspassar?

997. « que ieu. » Corr. *quet?*

998. « mi. » *me.*— 1000. « mi. » *me.*— 1003. Suppl. *Lo* devant

[1] Exemples analogues, dans le même ouvrage : *sans* (sanos): *sans* (sanctos); *ancians : enfans ; crestian : estan ; crestians, mans : sants, Aliscams.*

[2] Cf. *ibid., pelican : semblant.*

dimenegue, pour réduire ce mot à ses trois syllabes normales? — 1005. « los. » *sos*.

1006. « Amon aut.» Cf. *amon sus* du v. 946. Aujourd'hui on dit *amounduat (ad montem de altum)*. *Amon* seul (écrit *anmunt*) est dans *Sainte Agnès*, 443, et dans le *Ludus sancti Jacobi*, 485, où *amen* est sûrement une faute de copie ou d'impression.

1017-8. « Dieu : Dieus. » Corr. ? — 1018. Le ms. répète *ni que fa*.

1022-4. Ces trois vers, dont l'un rime mal, car *ar* y est pour *ars*, et dont les deux autres ne riment pas, sont peut-être à réduire à deux. On pourrait proposer :

Filhs de Dieu netz e cars, senher Dieus glorios,
Sobeiranas lauzors ti rent, bels Senher bos.

1025. « tu as vist. » Corr. *ieu ai*, ou seulement *vist* en *mot?* Lat.: « senectutem meam lætificas. »

1026. Corr. *De joy esperital?*—1029. Corr. *benezetz?* mais la correction paraît devoir porter plutôt sur la fin du vers 1030. Voyez la note suivante.

1031. « venir. » *vezer*. Voici le passage du texte latin qui justifie ma correction. Il correspond aux vers 1029-1032. « Tu, Domine,... qui pœnitentes suscipis et ab omni vinculo iniquitatis clementer absolvis, et ad tuæ visionis claritatem perducis, sis benedictus, exaltatus, magnificatus et gloriosus, per omnia sæcula sæculorum, Amen. » (Faillon, II 445.)

1034. « lo jorn de la promession. » Lat. « promissæ visionis terminum. » (*Ibid.*)

1037. Les deux hémistiches de ce vers sont intervertis dans le ms. Peut-être ce vers lui-même et le suivant le sont-ils également.— 1044. Corr. *E tant la r.* ?

1047. « lo. » *la*. — 1049. Raynouard, qui cite ce vers (II, 408 *a*, sous *enclavar*), a lu *enclavet* au lieu de *enclenet*. L'*n* est douteuse et pourrait être aussi bien un *u*, mais l'*e* est certain. — 1050. *Andons*.— 1052. Corr. *luzent*.

1057. Manque un ou plusieurs vers après celui-ci, qui devaient correspondre à ce passage du latin : « Ita vultus dominæ illius ex continua et divina visitatione angelorum radiabat » Faillon, *ibid.*

1065. Corr. *qu'a tu ven sopligantz?*

1066. « los. » *las*.

1067. Les corrections *als* [*teus*] *c.* et *tos ordenatz* se présentent d'elles-mêmes ; mais *digas* paraît aussi devoir être changé. Corr. :

E manda los teus clerges e totz tos ordenatz ?

1071. Prononcez *a 'campatz?* ou corr. *clercs?*

1076. « Bels. » L's est empâtée ; mais il ne semble pas qu'on ait voulu l'effacer. — 1078. *quen*. — 1079. Vers cité par Raynouard IV, 208 *b*), qui l'a mal lu et mal compris. — 1080. Corr. *garda de me?*

1082. *lauesque*, en un seul mot. Le copiste entendait peut-être *Monsenhor l'avesque*, au vocatif. — « ves. » Corr. *veg?*

1087. Lacune non indiquée dans le ms. Il manque au moins un vers et demi.

1089. Corr. *s'es?* — 1091. *safrases*. — 1095. Suppl. *vos en?* ou *t'en* seulement, en corrigeant *anaras ?* — 1096-7. Corr. :

....que ieu soy deisendutz
Del paire per t'amor et a tu soy vengutz?

1100 et 1110. *Apes*, avec le signe de *re* au-dessus (= *Aprees*).

1117. « vol. » Corr. *volc ?*

1122. « tornon a lur. » Corr. *tornavo a lur ?* ou *tornavon al?*

1128. Corr. *desboisatz*. — 1133. « contat. » C'est évidemment une mauvaise leçon. Corr. *retrach*, dont *contat* est, en un sens, le synonyme ?

1135. « vas. » *sepulcre*.

1138. Voici le passage du texte latin auquel correspondent les vers 1125-1138 : « Monstratur autem sepulcrum ejus ex candido marmore, continens in se sculptum qualiter in domo Simonis delictorum veniam promeruit, simulque officium humanitatis quod circa ejus sepulturam devota exhibuit. » (Faillon, II, 445, 451, 552). Cf. *ibid.*, 748, la description plus détaillée, mais dont notre auteur ne paraît pas avoir fait usage, que contient le récit de la translation du corps de sainte Madeleine à Vezelay.

1141. Il manque au moins un vers, mais plus probablement trois ou un plus grand nombre, qu'un bourdon (*per ver?*) aura fait omettre, avant celui-ci. Voici le passage de la vie latine auquel ils devaient correspondre : « Imminente denique tempore sanctus Maximinus confessor et pontifex, Sancto sibi revelante Spiritu, ab hac luce se subtrahi cognovit, mercedem laborum suorum a pio judice recepturus, intra prædictam basilicam jussit sepulturæ suæ locum præparari, ac juxta beatæ Mariæ Magdalenæ corpus sarcophagum suum collocari... » (Faillon, II, 446, 558.)

1148. Suppl. *vertut l'an* devant *onrat*, ou, en supprimant *el*, *miracle l'an ?* On préférerait *de vertutz onratz*, si *pausatz*, au vers suivant, pouvait rester. Vie latine : « magnis miraculum virtutibus ambo decorant locum. » (Faillon, II, 446, 558.)

1152-1167. Tout ce passage, qui est du reste littéralement traduit

de la vie latine (Faillon, II, 558), se retrouve, sauf quelques différences que nous noterons, dans un ms. que M. l'abbé Albanés a fait connaître[1], et où il suit une poésie latine sur le même sujet, dont il paraît être une traduction libre. Ajoutons que huit de ces vers, ou plus probablement neuf (1152-7, 1160-2), avaient été inscrits (gravés sur pierre?) à l'entrée de la crypte, ou *confession*[2], de sainte Madeleine, à Saint-Maximin[3].

[1] *Histoire du couvent royal de Saint-Maximin*, pp. 405, 407, 411. Ce ms. appartient à M. le marquis de Clapiers. Cf. *Revue des l. r.*, XX, 102.

[2] Voy. *confessio* 2, dans Du Cange.

[3] Cette inscription a été rapportée par les PP. Gavoty et Reboul, et elle a été reproduite, d'après ce dernier, par Faillon (I, 1102). Notre vers 1156, indispensable au sens, y manque. Le v. 1155 manque également dans la transcription du P. Gavoty. D'après M. l'abbé Albanés, ces huit (ou neuf) vers seraient seulement un fragment de l'inscription. Cela ne ressort pas de ce qu'en dit Faillon. Mais Reboul et Gavoty, que je ne puis consulter, s'expriment sans doute là-dessus plus clairement.

A propos de cette inscription, j'en rapporterai ici deux autres qu'on prétend avoir été trouvées aussi à St-Maximin, et qui n'ont pas assez d'importance pour que je croie devoir en faire l'objet, dans cette publication, d'un chapitre spécial. Elles nous ont été conservées par Honoré Burle († 1692) dans un passage de sa *Chorographie*, encore inédite, de la Provence, qui se rapporte à notre sujet, et que je transcris intégralement:

Honorati Burle *de Provincia*. (Bibl. Méjanes, à Aix, ms. n° 537, f° 206 vo.)

Adhuc Sigeberti historici probatissimi authoritatem adducere licebit. [207] Reffert enim is, ad annum septies centesimum quadragesimum octavum, quod a Saracenis devastata Aquensium civitate, Gerardus Burgundius ossa beatæ Mariæ Magdalenæ magna cum solertia perquirere curavit, ita ut tandem inventa quibusdam filiabus religiosis præbuit custodienda, illisque ob id monasterium edifficavit, in quo paulo post Joannis Octavi, pontificis maximi, decreto, circa annum octies centenum septuagesimum octavum, religiosi monachi subrogati fuere, qui quidem in sæcularem statum deinceps transierunt *. In ipsomet itaque sacello quiescunt, et alia quam plurima sanctorum reliquia, eorum nempe qui navem, cum Maximino, Lazaro et sororibus ejus, ascenderant.

Antiqua marmora, diverso modo inscripta, multæque supulcrales inscriptiones hæc denotant, ex testimonio quorumdam carminum, lingua vernacula, alias in hujus modi sacelli viscera suffosorum, quæ sic se habent, in lapide scripto.

Beat Maixemin qu'embe la troupa
Fouguias mes dins una saloupa,

* Burle ne se gène pas pour accommoder, en bon provençal qu'il est, à la tradition de son pays, le récit de Sigebert, qui est au contraire l'écho de la légende bourguignonne. Voici les propres paroles de ce chroniqueur : « Aquensi vero urbe a Sarracenis desolata, corpus ipsius Mariæ a Gerardo comite Burgundiæ ad cenobium Viceliacum a se constructum transfertur. » (Pertz, *Script.*, VI, 331.)

1152. « d'esta confession. » Leçon de C R.[1]. A: *a tal devosion.* — 1154. « nuls. » Suppléé d'après C R. — 1155. *duxc.*

1156. C : *Non sa ausa intrar, tant i es loc sagrat.* R manque. — 1157. R. *ames nullas armas.*

1158. « que om. » A: *que ane.* C : *E quant es desarmat.* — « devosion. » C : *contricion.* Ce vers manque dans R.

1159. Pour ce seul vers C en a cinq :

Puesca entrar e am devocion
Pregar la Magdalena,

Embe lous diciples de Diou,
Per vouller del pople Judiou,
Et senso vello ni timon,
Diou es istat voustre patron,
Per convertir lous prouvençaux
Et lous garir de tous sous maulx.
Pregas nouestre bon redemptour
Que nous desparte son amour.

[V°] A paucis etiam annis, cum juxta sacellum istud, necessitatis causa, suffosa fuerit terra, inventum fuit saxum quoddam, ubi erat sculptum epitaphium, in quo fit mentio festi translationis quorumdam sanctorum, Menelphii et Armentarii, quorum alter episcopus, alius abbas nuncupatur, quorumque ossa huc sepulta sunt. Eorumque translationis festi diem (*sic*) hoc in marmore legitur expressum. Voluerunt etiam quipiam Beati Maximini ossa huc alias quievisse. Sed mirabile est quod istud sacellulum non ingrediantur fœminæ cœcitatis timore, et licet continuo apperta sit janua, ne quidem extranea fœmina, hujus inscia periculi, ingredi usquam ausa sit. Nec minus tacendum erit, quod adhuc extat nempe ingressus cujusdam subterraneæ criptæ, quæ Christianis servati sacelli adhitum præbebat, juxta quem, dum suffodiebatur terra, inventum fuit alium lapidem marmoreum (*sic*) in tres aut quatuor frustulos fractum, in quo, junctis frustulis, legebatur vernacula lingua :

O Madalena benhurada,
Que dintre un bouesc tota soleta
Trente tres ans nen sias istada,
Un avenc avias per umbreta.
Diou vous vesent de peccatz netta,
En Paradis vous a plassada.
Pregas per nautres, santa armeta !

Le lecteur aura reconnu sans peine que ces vers, non plus que ceux qui sont rapportés un peu plus haut, n'ont rien d'*antique*. Si Burle n'en impose pas, et que les pierres dont il parle portassent en effet ces inscriptions, il faut supposer qu'elles avaient été, à peine gravées, brisées et enfouies, et cela quelques années seulement avant leur découverte.

[1] Je désigne par C le ms. du marquis de Clapiers, par R la copie de Reboul, telle que je la connais par Faillon, par A le ms. de M. Arbaud.

Que fon de vertus plena,
Li acabe perdon e vera penedensa,
Aysi con fes assi, so es nostra creenssa.

Tout cela manque dans R.

1160. « santeza. » Leçon de C R. A : *santetat*.

1162. « lains. » C R: *sains*. R s'arrête ici.

1163. Ce vers manque dans C, qui donne à la place les trois suivants :

Aysso sant Maximin mot manda esquivar,
E si nulha la intra, perdra en aquelh an
Lo mielh amic que ayha, o penra mot gran dan.

1164. C : *Aquest luoc d'esta vila, on jac li.*

1165. C : *A nom sant Maximin.*

1166. Corr.: *et en l'asivesquat*, en rejetant *d'Aix* au commencement du vers suivant? C

E es en lo comtat apellat de Prohensa,
Et en l'arciviscat d'Ax, siutat sa Durensa.

1167. Corr. *et escrig ai trobat?* ou seulement *trobat?* — Ce vers et les suivants manquent dans C, qui termine ainsi :

Qui a la Magdalena ven am gran confisansa
A cent jorns de perdon quascun jorn ses dubtansa.

1168. *pregen.* — 1174. *amada.* — 1175. « prevada », *pre* en abrégé.

1180. « en tera. » *entiera.* — 1182. Suppl. *fon* après *paradis?* — « approada. » Corr. *astrada?* Ms. *appada*, avec une boucle, signe ordinaire de *or* ou de *ro*, qui coupe les deux *p*.

1183. Manque au moins un vers après celui-ci. Ou corr. *prezada?*

1184. Corr. *fasan consels* (en un seul mot, comme dans le ms.) *aisels que p. an*, ou *sels que p. auran?*

1186. « ajon. » *agron.* — 1187. « c'aempre. » *caem* termine une ligne; *pre* est exprimé en abrégé (*p* surmonté du signe de *er* ou *re*).

1189. *bons guirardons.* — 1190. *afasa.* — Corr. *fara?* Ou suppl. *Es drech*, ou l'équivalent, devant *que ela?*

1191. *acabet.* — 1197. *dedesoblidem.* — 1198. Corr. *sil plas*, ou *perdon?*

1205. Corr. *et a Dieu p.?* ou *e davant D. sentar?*

C. C.

(A suivre.)

DIALECTES MODERNES

NOTICE

SUR

LE PASSOTENS MOUNDI

(Le Passe-Temps toulousain)

Lorsque j'eus occasion de signaler en 1859, dans mon *Essai sur l'histoire des patois du midi de la France aux XVIe et XVIIe siècles,* les productions écrites dans l'idiome toulousain pendant la première moitié du XVIIe siècle, je fus frappé de n'avoir à relever, en fait d'œuvres quelque peu considérables, que les cinq éditions du *Bouquet toulousain* (le *Ramelet moundi*) de Goudelin parues dans cet espace de temps. Était-il croyable que, tandis que nous rencontrions hors de Toulouse d'assez nombreuses compositions en vers, écrites dans les idiomes locaux, notre ville n'eût eu que celles de son immortel poëte? Le haut prix de ses productions si variées aurait-il paralysé tout élan poétique au lieu de le provoquer? Ou bien fallait il attribuer l'absence que nous constations au peu de cas que les contemporains firent d'ouvrages dépourvus de mérite et tombés presque aussitôt dans un oubli tel, que nul ne songea à les recueillir?

Un volume, qui aurait échappé à ce naufrage, est venu récemment s'échouer de Bordeaux à Toulouse, d'où il était parti, et me confirmer dans la seconde de ces hypothèses. Relié à la suite de la deuxième édition du *Ramelet moundi* de Goudelin, celle de 1621, et en quelque sorte ainsi protégé, il fut acquis par M. Adrien Lacroix, qui eut la gracieuseté de me le communiquer dès qu'il l'eut reçu, en me faisant prendre l'engagement de le décrire, pensant, avec raison, faire parti-

ciper à sa bonne fortune tous ceux qui portent quelque intérêt à la bibliographie toulousaine.

En voici la description :

Le | Passotens | movndi. | Rebist et corrigeat de noubel. | A Tovlovso, | Per Ian Bovde, à l'Enseigno de Sant Ian,— prep le Couletge de Fouys. | M.DC.XXIV. | Ambe permiciu. |

Petit in-8° de 64 pages, la dernière laissée en blanc, sans nom d'auteur[1].

Le titre est orné d'un fleuron gravé, comprenant un espace carré qui donne la dimension de la planche : hauteur 75 mill., longueur 57 millim.

La gravure proprement dite est ovale ; elle représente, au centre, une femme portant sur la tête un faisceau d'herbes, en même temps qu'elle tient à la main un bouquet de même nature. Tout autour on lit dans l'exergue : HILLES[2]. HE. LEV., QUI. BOL. PASSOTENS. (*Filles, hé! vite, qui veut passetemps.*) Je donnerai plus loin l'explication de cette sorte de rébus.

Le livret s'ouvre par des stances à la glorification de Louis XIII (*Stansos sur les faits de Louys le Juste, rey de Françe et de Nabarro*), dont chacune d'elles, — il y en a trente-sept,— est composée de quatre vers alexandrins. C'est la seule pièce sérieuse du recueil ; elle est consacrée tout entière à célébrer les victoires remportées par le roi sur les dissidents. L'auteur y détaille les tristes luttes dont cette malheureuse époque fut témoin, mais sans élévation, et avec les sentiments passionnés d'un fidèle dévoué à l'autorité royale autant qu'à celle de l'Église.

En voici le début :

Gran e juste Louys, de qui la bertut bolo
Per tout oun del Soulel le bel esclaire par,
A deja ta balou pas-o la de Cesar,
Et al brut de tous faits le gran Souldan tremolo.

Quand aquel gran HENRIC, balent et fourtunable
Tegno le plus fougous joux sa forço doundat,
Le rebelle espaurit s'estajo agourrudat;
Coum' un gous qu'esta couch al couffin d'un estable.

[1] Riendans le livret ne l'indique

[2] L'idiome toulousain exigerait FILHOS.

Mais[1] taleau que la mort ambe sa dailho squerro
L'y coupec traitomen l'herbo dejouts les pes,
Le Muti se carguec le bounet al rebes,
Et al miey de la pax boulhô planta la guerro.

Aquo n'eron deja que crics, qu'esfrais, qu'alarmos,
Que mesprets des pus grans, que mouts, que juromens,
Que menassos ays Dieus, al Cel, ays Elemens,
Et qu'uno libertat d'ana prene las armos.

Mes coumo del Phenix, que soulet on mensouno,
Quant es mort d'aquel memo un autre n'espelis :
D'aquel ta gran Henric, benguegues-tu Louys
Per manteni l'Oulibo, à sa-tibo courouno.

Et besen au taleau que lorre brigandatge
S'anao barreja demest tout aquel brut ;
Coumo fil de balent, de tal albre tal frut,
Courregues al daban fa li bira bisatge.

Après la très-longue énumération des faits accomplis par son héros, l'auteur l'invite à venir visiter les corps saints de l'église de Saint-Sernin et entendre réciter les vers que l'on prépare, aux Jeux floraux, pour lui faire fête :

Mes entretan, Gran Rey, que ma muso azardouso,
Gauso de tous grans faits parla trop bassomen,
Beni t'en, se te play, beny (*sic*) t'en bitomen
Bisita les Cors Sans que soun dins ta Toulouso.

Las Musos fan le drac, et Madamo Clamenço
Douno à sous Escoulhes millo belos lixous,
An de fa Cants Royals, Estansos et Cansous,
Que pey bol fa dicta toutos en ta presenço.

Tout le reste du livre est occupé par des compositions variées, adressées à une maîtresse (peut-être une simple fiction poétique), qui, en tout cas, ne semble pas avoir été sensible

[1] Il faut *més*, comme plus loin. Outre que l'orthographe du livre est peu régulière, on y relève de nombreuses fautes d'impression.

à de telles attentions. L'auteur avertit le lecteur de son projet par le sixain suivant :

AL LEGIDOU

Iou é pres assi moun passotens
Noun pas an de rendre countens
Les esprits ples de mal-disenso,
Ni per countenta moun humou,
Sounque per moustra CATAROU,
Pus aymado qu'ello nou penso.

Parlons d'abord des sonnets, au nombre de dix-neuf, en reproduisant le premier et le dernier de la série, et hâtons-nous de dire qu'on y chercherait en vain le tour relevé et le choix d'expressions qu'exigent de tels poëmes ; on n'y rencontre, en effet, que le style familier, trivial même, qu'affecte d'ailleurs tout le recueil.

SOUNET

Ays els d'uno candou, qu'yeu metis me triado,
Coumo l'ausel al besc mon cor s'es arrestat,
Un sarra de sas mas a pres ma libertat,
Et moun armo à sous pels s'es touto rambulhado.

Sous Els an deys Lugras la clartat amagado
La blancou de sous dits a l'Ibori matat,
Et sous pels coulou d'or, tresor de sa beautat,
An al Soulel del Cel la bloundou fiuletado.

Sous Eillets m'an rabit, sas mas m'an estrengut,
Sous pels daurats et lo[u]ngs m'an l'esprit retengut,
Et bela les journals de moun amour primaigo.

Despey que Cupidoun me fec coumandomen
D'ana de tout moun cor serbi fidelomen
Uno belo CATIN, qu'aquos l'oli su l'aigo.

SOUNET

Se yeu soun atristat, bous ez touto jouyouso ;
Se yeu soun fort jouyous, bous bous attristats fort ;
Se yeu disi qué dreit, bous diset[s] qu'yeu é tort ;
Se yeu parly libromen, bous parlas en minouso.

Se yeu me fauc mal'hurous, bous bous fasets hurouso :
Se yeu sou[n] dins l'houstal, bous boun fugets à l'ort;
Se yeu culhy de flous, et bous de nasitort,
Et en may yeu soun dous, may bous et rig[o]urouso.

Se yeu boly beilha, bous bous anats dourmy;
Se yeu bous lausi fort, bous disets mal de my.
Bref ma countrario en tout, bous me boulets desplaire.

Et disets cada-jour que boun boulets desfa :
Fases ô soullomen, yeu nou sçaurio que fa,
Mes bé-boun pla[g]nirets per aquel sant Esclaire.

La pièce intitulée *Presentaciu de serbici* est composée de sept strophes de six vers, de huit syllabes chacune. On pourra en apprécier le peu de mérite littéraire par les deux premières :

Taleau que le tens aguec meses
Sus bostre bel cap nau bins meses,
Entre milo autros perfeccius,
Bostris souls discours ensucradis
Randeguen d'amour alucadis
Toutis les hommes et les Dius.

Lassus naut las claros Estelos
Foureguen rabidos entr' elos
Quant biguen quicon de ta bel,
Et debalaon beze qu'ero,
Ses que Jupiter de coulero
Las clabelec toutos al cel.

Le *Moutet de remoustranso* comprend, après une assez longue description du printemps, où sont rappelées les amours des oiseaux, la recommandation donnée par l'auteur à sa dédaigneuse maîtresse de mettre à profit ses jeunes années, en lui présentant le disgracieux tableau de ce que lui promet l'importune et inévitable vieillesse.

Goudelin, dans sa *Mascarado d'un orb et de sa guido, per uno descripciu de beautat,* s'était complu à tracer un portrait des jeunes filles toulousaines ; l'auteur du *Passe-Temps* a-t-il eu la prétention d'opposer à ce gracieux portrait, dans sa *Descripciu de beautat,* celui de l'objet de sa passion ? Bien mal lui en au-

rait pris, et rien ne pourrait mieux faire ressortir la trivialité de telles rimes que la comparaison que l'on pourrait en faire avec le poétique jeu d'esprit qu'il aurait visé. Il adressa sa *Description* au peintre toulousain Chalette, dont il défigura le nom, en ces termes :

Moun Cheleto[1] que la naturo
A fait ta docte à la pinturo,
Que pintos ta pla quant te play,
Qu'Apelles ajo fait jamay,
A may se cal que tout au digo,
Apelles pot barra boutigo ;
Car tous oubratges soun pus bels :
Adobo, adobo tous pincels,
Tas coulous blanquos et bermeilhos,
Per fa may que jamay merbeilhos,
A pinta la pus gran beautat
Que Pintre ajo jamay pintat,
Et coumo talo digno d'estre
Pintado per un ta boun mestre.

La *Demando amourouso,* le *Mout de Letro,* le *Discours,* le *Raílhomen à demalos,* cette dernière pièce dialoguée, n'ajoutent rien à la valeur de l'œuvre.

Les *Chansons,* au nombre de trois, sont d'une insignifiance complète ; on en jugera par la première, que je reproduis en entier :

La bello que yeu adori
Ma be ta pla fieuletat
La libertat, la libertat,
Que cent cops le jour yeu mori
Se nou ly soun al coustat.

Le jour quant ello s'airejo,
Et fa boulega le pel
De soun perpel, de soun perpel,
Le bisatge ly clairejo,
Que diriots qu'es un soulel.

[1] Chalette, peintre distingué. Le populaire le nommait-il ainsi, comme il défigurait le nom de Goudelin en celui de Goudouli ?

Sa bouquo de Musc claufido,
Et soun parla dous et bel
Farcit de mel, farcit de mel,
Me perlounguejon la bido,
Coumo le bol à l'ausel.

Sous grumissels de fiel cande
Que cadun remiro tan,
Cada cop fan, cada cop fan,
Que moun el qual que s'alande
Per bese la blancou quan.

Se la Mort que fa d'aquelos
De beni ses la prega
La ben carga, la ben carga,
Al Cel toutos las Estelos
Be se pouyran amaga.

Se ben dounc qu'ello nou m'ayme
De touto soun afecciu,
Aqui metiu, aqui metiu,
Parquos benets et tirayme
D'uno ta grando aflicciu.

Une page du *Passe-Temps* est occupée par les deux quatrains suivants, qui, à mon avis, sont les productions les plus piquantes tombées de la plume de l'auteur :

DEMANDO

Hoey que dins aquestis Ourtets
Touys dous nous en benguts embatre,
Bello presto-me dous poutets,
Et douma ten tournaré quatre.

RESPOUNSO

Certos ce (se) bous mè fachats gaire
Me faré Mounjo per despieyt,
S'enten de l'abit de ma Mayre,
Quatre sabatous jouts le lieyt.

Enfin le *Passe-Temps toulousain* finit par le quatrain suivant, qui, faute de tout mérite littéraire, aura celui de venir ap-

puyer notre interprétation du fleuron qui orne le titre du livre :

Les que soun à rima nascuts,
Passon lour tens quan(d) rimassejon,
Coumo fan les que manjuquejon
Un-per-un les Cezes becuts.

Voici le sens énigmatique qu'il faut attribuer à cette gravure: l'explication porte tout entière sur la dénomination fantaisiste de *Passotens* que les Toulousains ont donnée aux pois chiches (*ceze-becuts*) mangés en vert, un à un. La plante qui les porte est vendue par bouquets ; elle était criée dans les rues, il y a peu d'années encore : *Qui bol passotens?* Outre le goût que bien de personnes montrent pour ce fruit, ceux qui en font usage y trouvent le plaisir, disons le mot, le passe-temps, de faire éclater entre leurs doigts, par une vive et rapide pression, les gousses ou les légumes vésiculaires dans leur premier développement, comme l'on fait pour les gousses du baguenaudier (*Colutea arborescens* L.). De tout ceci il est facile de conclure que la femme représentée dans le fleuron du titre porte sur la tête un faisceau et tient à la main un bouquet de pois chiches, qu'elle offre aux acheteurs, en s'adressant plus particulièrement aux jeunes filles, en chantant : *Filles, eh! vite, qui veut passe-temps*[1]?

Constatons que l'auteur du *Passotens moundi* reconnaît qu'en rimaillant comme il le faisait, on employait son temps, ni plus ni moins, qu'en mangeant et en faisant éclater des pois chiches verts.

Le titre de l'exemplaire qui nous occupe porte : *Rebist et co[u]rrigeat de noubel;* il y aurait donc eu une édition antérieure.

Nous avons suffisamment fait connaître notre opinion sur le peu de valeur littéraire de cette rareté, opinion qui ne sera pas contredite, du moins je l'espère, par le jugement que les lecteurs porteront eux-mêmes en appréciant les nombreuses citations qui leur sont offertes.

[1] Doujat, *Dictionnaire*, a dit : Passotens, *Passetens* (sic): *Un bouquet de poix* (sic) *chiches*.

Touchant l'idiome mis en œuvre par l'auteur, il est aisé de constater qu'il a employé celui de Toulouse, le *moundi*[1]. Son vocabulaire est assez étendu, mais emprunté au langage tout à fait populaire, conséquemment bas et rampant, sans qu'il prenne jamais sous sa plume le tour relevé et poétique qui fait le charme du style propre à Goudelin et à certains poëtes de son école. Je ne pense pas me tromper en l'accusant d'avoir fabriqué force mots, soit pour rendre sa pensée, soit pour les besoins de la mesure et de la rime. Toutefois la lexicographie de l'idiome toulousain pourra s'y enrichir de quelques expressions légitimes et de citations à l'appui des définitions de son dictionnaire.

Dr J.-B. Noulet.

Venerque, le 29 août 1884.

[1] *Mondi, Moundi,* abrégé de *ramondi, ramoundi,* du latin *ramondinus,* dénomination servant à désigner les Toulousains attachés à la cause de leur dernier comte Raymond.

A GABRIEL AZAIS

l'endeman dóu Centenàri de Favre

Aièr s'es aussa cènt vèire
Plen de Castèu-nòu à ras ;
S'es di cènt turta risèire
Au prince di cacalas,

Au rèi di viscàrdi trovo ;
Gènt Soumèire, à toun enfant ;
A toun priéu, vièi Cello-novo ;
E tu, 'n Azais, à toun grand !

Tambèn, pèr tu di *Vesprado,*
A Clarac, quauque bèu jour
Faran pariero asemprado :
Auras cènt an à toun tour.

Mai saras pas tant arlèri
De i'assisti de couija,
E lou galoi Bachelèri
De ta man sara vueja[1].

A. DE GAGNAUD.

A GABRIEL AZAIS

le lendemain du Centenaire de Favre

Hier, on a haussé cent verres — pleins de Châteauneuf jusqu'au bord ; — on a porté cent toasts joyeux — au prince des éclats de rire,

Au roi des récits humouristiques ; — charmant Sommières, à ton enfant ; — à ton prieur, antique Celleneuve ; — et toi, Azaïs, à ton aïeul !

Aussi, pour toi des *Vêprées,*— à Clairac, quelque beau jour — on fera pareille assemblée : — tu auras cent ans à ton tour.

Mais tu ne seras pas si fou—que d'y assister couché [dans la tombe], et le vin réjouissant de Bachelery — de ta main sera versé.

A. DE GAGNAUD.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

A LA FELIBRESSO D'ARENO

Brihavias pas encaro, estello, à l'ourizoun ;
Viòuleto, en nòsti prat sias pancaro espelido,
Qu'aviéu adeja fa, iéu, uno amplo culido
De flour de touto meno e de touto sesoun.

Preniéu tout à-de-reng : — aviéu tort o resoun ? —
Margarido, blavet, rouseto afrescoulido,
Pervenco, boutoun-d'or, courbo-dono palido,
Iue-de-l'Enfant-Jèsus, galancié de bouissoun....

Vuei, de tout acò me siéu mes en tèsto
De faire un bouquet, coume es vosto fèsto,
E vous lou semounde... A l'astre bloundin

Ause óufri de rai, pauro lagramuso :
Eto, ai pres mi flour au jardin di Muso ;
Es valent à dire à voste jardin !...[1]

Louis Roumieux.

A LA FÉLIBRESSE D'ARÈNE

Vous ne brilliez pas encore, étoile, à l'horizon ; — violette, en nos prés vous n'étiez pas encore éclose, — que j'avais déjà fait, moi, une ample cueillette — de fleurs de toute espèce et de toute saison.

Je prenais tout à la file (avais-je tort ou raison ?) : — marguerites, bleuets, fraîches roses-pompons, — pervenches, boutons-d'or, pâles narcisses des poëtes, — myosotis, églantines de buisson.

Aujourd'hui, de tout cela je me suis mis dans l'idée — de former un bouquet, comme c'est votre fête, — et je vous en fais hommage. A l'astre blond

J'ose offrir des rayons, pauvre petit lézard ! — En effet, j'ai pris mes fleurs au jardin des Muses, — c'est-à-dire à votre jardin.

Louis Roumieux.

[1] Provençal (Avignon-Nîmes). Orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

DEUX TRADITIONS LANGUEDOCIENNES
SUR
SAINT GUILHEM DE GELLONE

Si Roland et saint Guilhem, les deux principales figures épiques du moyen âge, appartiennent par leur origine au nord de la France, il est permis d'affirmer que la mort les, a jusqu'à un certain point, naturalisés méridionaux. Le monolithe de vingt mètres de hauteur que le préfet de la marche de Bretagne aurait lancé sur le flanc de l'Anthoule, lorsqu'il voulut intimider les populations espagnoles [1], montre, ainsi que d'autres récits sur un Arolan, vainqueur des Maures, que le souvenir du héros carolingien a été facilement adopté par les cantons basques des Pyrénées françaises [2]. Les populations de langue d'oc ne lui ont pas non plus tenu rigueur : *Faire Rouland, se creire un Rouland. sembla qu'es Rouland Calenda* ou *Rouland la raca,* sont synonymes de «faire l'impossible, d'être présomptueux et riche. » *Lou Palet de Rouland* est le nom d'un dolmen qu'on trouve près de la Valdons (Aude) ; les deux colonnes qui se dressent au milieu du théâtre d'Arles portaient, au XVIIIe siècle, l'appellation de *Fourches de Roland.* Un des arceaux du côté méridional de ce monument a conservé celle de *Tour de Roland*, César de Nostre-Dame affirme même que le paladin fut enterré avec Samson de Bourgogne dans la tombe des rois d'Arles. Une grotte à stalactites des environs de Mazargues (Bouches-du Rhône) est encore aujourd'hui la *Baumo* du héros ; le village de Marcillac (Aveyron) possède une autre caverne qui est sa bouche ; son tombeau enfin est simultanément montré au voyageur dans une grotte de Bedeillac (Ariége) et dans une cavité de la Valdons [3].

[1] Cerquand, *Taranis lithobole, étude de mythologie celtique.* Avignon, Séguin frères, 1881, in-8°, p. 7.

[2] Voyez surtout les *Légendes et Récits populaires du pays basque,* par M. Cerquand, dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.*

[3] J'emprunte la plus grande partie de ces indications à une note de l'*Armana prouvençau* de 1879, p. 71 (*Rouland,* article tira dóu *Tresor dóu Felibrige,* par F. Mistral). On trouvera plus loin, à propos d'un conte sur saint Guilhem, l'indication de quelques autres traditions relatives à Roland.

Quoiqu'il ait longtemps résidé à Toulouse et gouverné l'Aquitaine; qu'il ait combattu, à la tête des milices méridionales, l'invasion des Arabes d'Espagne et qu'il soit mort à l'abbaye de Gellone[1], dans des circonstances d'abnégation personnelle qui frappèrent vivement l'esprit de ses contemporains, Guilhem semble avoir laissé en Languedoc moins de souvenirs que Roland. Vingt-trois gestes furent, au contraire, le résultat de la floraison épique qui se produisit autour de son nom dans la France du nord. On a, il est vrai, supposé que ces poëmes eurent, de ce côté de la Loire, leurs similaires et peut-être une partie de leurs originaux. On pourrait même, en serrant de plus près la difficulté que les recherches de Fauriel, de MM. Léon Gautier, Gaston Paris et Paul Meyer, n'ont pas encore définitivement résolue, fortifier les prétentions du Midi, en réunissant le plus grand nombre possible de contes et de récits sur le duc de Toulouse, et en mettant en évidence leurs points de contact avec les épopées des trouvères.

Les deux traditions qui suivent sont malheureusement les seules que je connaisse. Encore a-t-il fallu, pour arriver à ce total bien élémentaire que M. Poujol (de Montpellier), voulût bien me communiquer la rédaction modernisée de la première. Je n'avais pu en parler que d'une façon très-brève, en rendant compte, en 1881 (*Revue*, 3e série, V, 200), du livre de M. l'abbé Saumade.

M. Poujol a eu l'occasion de noter cette version, sur laquelle quelques indications préliminaires ne seront pas inutiles, pendant un voyage à Saint-Guilhem-le-Désert, au mois de septembre 1883.

On sait les fantaisies de l'imagination populaire en matière de mots, de noms de personnes et de lieux : l'eau de Javelle est devenue l'*aiga d'Isabela* dans tout le Languedoc ; *Fernand* est transformé en *Infernal;* l'*Isaure* des Jeux floraux de Toulouse, en *Isidora*, etc., etc. Le premier de nos deux récits est affecté d'une mutation étymologique à peu près semblable. Le village de Saint-Guilhem-le-Désert est dominé par les restes d'un château que les vieillards nomment encore *lou castel dai giant* (le château du géant), tant on s'explique difficilement la construction de ce nid d'aigle sur un sommet que les touristes ne peuvent gravir qu'avec la plus grande peine. Mais ce géant enlevait les jeunes filles des environs et il n'en fallut pas davantage pour voir dans le terme languedocien que je viens de citer le nom du héros de la comédie de Molière. La demeure du géant, de l'homme fort, peut-être de l'ogre, est donc devenue le *château de don Juan* dans le *Voyage pittoresque* du baron Taylor. Vainement l'abbé Vinas protesta-t-il contre cette fantaisie, au nom de l'appellation locale et du sens

[1] Il est à peine besoin de prévenir le lecteur méridional que Gellone est l'ancien nom de Saint-Guilhem-le-Désert.

très-clair qu'elle présente, les gallicisants du pays, les *Francimands*, si l'on aime mieux, continuèrent à voir dans le *giant* de Gellone un émule ou un homonyme du maître de Sganarelle et de l'emprunteur des écus de M. Dimanche.

Ceci dit, passons à la légende, qui, réduite à sa plus simple expression, peut être formulée de la manière suivante :

« Un géant faisait sa demeure dans le château de Gellone et il enlevait les jeunes filles des alentours. Les parents éplorés allèrent vers Guilhem et le supplièrent de les délivrer du monstre. Guilhem escalada la montagne, et, prenant le géant à bras-le-corps, le précipita dans la vallée, où il fut tué en tombant sur les rochers. »

La substitution du héros de Molière au géant explique que le rapt des jeunes filles, ce thème si fréquent de la poésie épique des peuples primitifs, ait pu être transformé en séduction. La vie monastique de saint Guilhem à Gellone justifie à son tour la procession que l'on introduira dans le récit local et au moyen de laquelle on modernisera davantage, s'il est possible, la tradition.

Ces observations faites, voici la version qu'a recueillie M. Poujol :

« Don Juan, seigneur du village de Saint-Guilhem-le-Désert, faisait, paraît-il, des siennes, et séduisait toutes les jeunes filles. Les parents éplorés, les habitants allèrent en procession implorer saint Guilhem et le supplier de les débarrasser de ce seigneur peu scrupuleux. Le saint monta alors au château de don Juan, situé sur le sommet d'une montagne escarpée, saisit le seigneur à bras-le-corps, le fit pirouetter, et le pauvre don Juan alla finir ses jours au fond d'un précipice[1]. »

A ceux qui s'étonneraient de la transformation du *Giant* en *don Juan*, on pourrait alléguer la curieuse légende sur *Gandelon et Bourmont*, publiée par M. Carnoy dans la *Romania* (XI, 412). Le cas du général de Bourmont, assimilé à celui du traître par excellence de l'épopée carolingienne, démontre avec quelle facilité la tradition populaire utilise toutes les données que lui fournit la conversation ou la crédulité publique.

« Saint Guilhem, dit le second récit, monté sur un cheval noir et bardé de fer, passait le long de la chaîne de Puéchabon, en rapportant à Gellone la relique de la vraie croix. A un détour du chemin, sur un rocher à pic, il entendit des cris et vit tout à coup une troupe de Sarrasins se précipiter sur lui. Il ordonna alors à son cheval de sauter la rivière d'une enjambée. L'élan de celui-ci fut si violent que

[1] D'après une indication que veut bien me donner M. Poujol, cette tradition a été amplifiée dans un numéro du journal *l'Écho de Lodève*.

sa tête et son pied droit marquèrent leur empreinte sur le rocher de la rive gauche, tandis que sa queue en laissait une seconde sur celui de la rive opposée, à la base de la hauteur sur laquelle les ennemis s'arrêtèrent immédiatement, pétrifiés par le regard miraculeux de saint Guilhem[1]. »

La tradition que l'on vient de lire n'est pas dépourvue d'une sorte de grandeur épique ; mais on en trouve de semblables en France et autour de la France, et M. Gaston Paris en a signalé une (*Romania*, XI, 407) appliquée à Roland, aux environs de Fougères, dans l'ancien comté du héros carolingien. M. Paris a même publié plus tard (*Romania*, XII, 113), d'après une communication obligeante de M. Lucien Decombe, directeur du musée archéologique de Rennes, la version complète de cette belle légende:

« Sur le bord de la Cantache, à un endroit où ce ruisseau sépare les communes de Luitré et de Dompierre-du-Chemin, on voit, sur le territoire de cette dernière commune, un énorme rocher qui domine le ravin. Vis-à-vis, sur le territoire de Luitré, est un autre amas de rochers. La distance qui les sépare l'un de l'autre peut être d'environ quatre-vingts à cent mètres : c'est le *Saut Rolland*. Ce nom lui vient de ce qu'un chevalier du pays, nommé Rolland, revenant de la guerre, voulut franchir trois fois le précipice avant de rentrer dans son château. La première fois, il éperonna son cheval en s'écriant : « Pour Dieu ! » et le cheval atteignit facilement la rive opposée. Rolland revint sur ses pas et cria: « Pour la Sainte Vierge ! » et le cheval franchit une seconde fois l'espace. Enfin, Rolland voulut tenter l'épreuve pour la troisième fois : « Pour ma dame ! » s'écria-t-il, et le cheval, glissant sur le bord du roc escarpé, tomba lourdement au fond du ravin, entraînant avec lui son cavalier, qui ne revit ni son château, ni sa dame. Celle-ci fut inconsolable ; elle vint demeurer dans les rochers qui avaient été témoins de la fin terrible de son fiancé. Elle y est toujours, mais invisible ; on ne voit que ses larmes qui coulent continuellement sur le flanc d'une roche qu'on appelle « la pierre dégoûtante », et qui à la fin du monde doit tomber dans le ravin de la Cantache. Quant à la pierre d'où le cheval de Rolland s'élança pour la troisième fois, elle a conservé l'empreinte d'un fer à cheval[2]. »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si des influences chevaleresques ou romantiques n'ont pas déterminé la soudure de l'épisode de la dame à celle du saut proprement dit, et si, pour un motif d'origine peut-être ecclésiastique, le troisième saut du héros, celui-là seul qui est à

[1] J'ai également parlé de ce deuxième récit, *Revue*, 3e série, V, 200, à propos de la *Vie de saint Guilhem* de M. Saumade.

[2] La *Légende du Saut Rolland*, dans la *Romania*, XII, 113.

l'honneur de sa dame, échoue alors que les deux premiers ont réussi. Il doit suffire de constater l'existence de la tradition sur un grand nombre de points de la France ou de l'extérieur de la France, et son attribution assez générale à Roland, pour expliquer, au moyen du fait local de la fondation de l'abbaye de Gellone par saint Guilhem, l'attribution à ce dernier de la légende de Puéchabon.

Une tradition de même nature, mais bien moins poétisée que les précédentes, subsiste encore dans les Cévennes :

« A huit kilomètres d'Alais, du côté du nord, m'écrit M. Albert Arnavielle, se trouve *lou Serre de Roussou*, un mamelon assez élevé qui domine une grande étendue de plaine. Ce mamelon porte sur un de ses flancs le village de Roussou et au sommet les restes d'un château féodal désigné dans le pays sous le nom de *Castèl de Roussou*. Une partie du mont à l'est est taillée à pic Une tradition que j'ai entendu répéter quand j'étais enfant, par d'autres enfants de mon âge, dit que *lous quatre fils d'Aimoun, mountats sus lus grand chival Baiard* (les quatre fils Aymon montés sur leur grand cheval Baiard), vinrent un jour au château de Rousson, et que, en se battant, ils sautèrent avec leur coursier du haut du mont taillé à pic. L'empreinte de l'un des pieds du cheval est restée dans le roc, et on l'y montre encore. »

Quelques indications, malheureusement très-sommaires, de la note de M. Mistral, à laquelle j'ai fait plus haut deux ou trois emprunts, sembleraient prouver que le récit du saut est connu en d'autres localités du Midi, et qu'il y est attribué à Roland.

Voici ces indications :

« *La Piado de Rouland*, nom que porte un monument mégalithique qui offre l'empreinte d'un pied humain, près Belvèze (Tarn-et-Garonne).

» *La Ferraduro dóu chirau de Rouland*, nom qu'on donne dans les Pyrénées et près de Lastours (Aude) à certaines dépressions demi-circulaires qu'on rencontre dans les rochers [1]. »

» *Lou Saut de Rouland*, nom d'un escarpement des Alpilles, près de Fontvielle (Bouches-du-Rhône) [2]. »

Nerto, le dernier poëme de M. Mistral, mentionne une seconde fois cette tradition dans les vers qui suivent :

Èro pas bèn lou mes de jun,
E lou soulèu, que s'enmountavo
Despièi uno ouro, esbribaudavo

[1.2] *Rouland* (*article tiré dóu Trésor dóu Felibrige*) dans l'*Armana prouvençau* de 1879, p. 71-72.

De l'esplendour de si gisclant
La Leco e lou Saut de Rouland[1].

Puissent ces indications susciter à la tradition qui nous occupe un meilleur chercheur que moi ; puissent-elles, surtout, en l'engageant à poursuivre l'étude des récits populaires sur saint Guilhem, lui permettre d'en tirer parti au point de vue de l'origine méridionale des gestes dont le duc de Toulouse est le héros !

Alph. Roque-Ferrier.

UNE POÉSIE DU PÈRE MARTIN, DE BÉZIERS
(XVIIIe SIÈCLE)
Écrite en langage de Montpellier

Additions et Corrections

M. le docteur Noulet a bien voulu, depuis le mois dernier, me communiquer le *Bouquet de cauquos flouretos cueillidos sul Parnasso biterois en l'an* 1726, acquis par lui à la mort de M. Boudard. Il résulte de l'examen de ce manuscrit que les pièces *la Probidenso, cant : lou Retour de las biroundellos* et *lou Tounerro*, sont bien, comme je l'avais supposé (*Revue*, XXVI, 96), celles qui figurent dans le *Bouquet* imprimé de 1738 sous les titres de *Cant sus la Prouvidenço, Cant jouyoux sus lou retour de las viroundellos* et *lou Trou*.

Le placet *A Messius lous Pouliciens de Beziés* est, en outre, celui que la tradition attribue au Père Clérie, et que M. Sabatier a réédité, p. 85-92 des *Poésios biterouèsos*.

Quelques fautes s'étant glissées dans l'impression de mon travail, le lecteur est prié de lire p. 86, 1-2 : *ne sont guère plus nombreux*, au lieu de *sont plus nombreux ;* 87, 30, *démontre*, au lieu de *démontré ;* 88, note 1, l. 5, *si Deus esset in terris, vellet habitare Biterris*, au lieu de *Si Deus in terris, habitaret Biterris ;* 89, 12, après *sont orthographiés en c*, ajoutez *et quelquefois en o ;* 95, 20, au lieu de *après avoir signalé ce Bouquet*, lisez *après avoir signalé le Bouquet de* 1726.

Alph. Roque-Ferrier.

[1] *Nerto, nouvello prouvencalo, pèr Frederi Mistral, emé la traducioun franceso vis-à-vis*. Paris, Hachette, 1884; in-8o, 288.

BIBLIOGRAPHIE

Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe s.) **à l'usage des classes**, précédée d'un *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge,* et suivie d'un *Glossaire étymologique détaillé,* par L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.— Un vol. in-8°; Paris, Vieweg, 5 fr.

Parmi les réformes récemment opérées dans l'enseignement de nos lycées et de nos collèges, il en est une à laquelle ont dû applaudir tous les lecteurs de cette Revue : c'est celle qui a agrandi le champ traditionnel des études françaises et permis à la philologie romane, naguère encore bannie des Facultés, de pénétrer dans nos établissements d'enseignement secondaire. Un premier pas avait été fait dans cette voie, lorsqu'on avait inscrit dans les programmes l'étude de la littérature française du XVIe siècle; le conseil supérieur de 1880 est allé plus loin : il n'a pas voulu qu'on ignorât plus longtemps de longs siècles de notre histoire littéraire, et il en a prescrit l'étude sommaire, avec celle plus approfondie d'œuvres importantes, comme la Chanson de Roland et le livre de Joinville. En même temps, pour rendre possible l'intelligence des textes, il recommandait aux professeurs de donner à leurs élèves quelques notions très-élémentaires sur la formation et sur l'histoire de notre ancienne langue.

Cette double étude, on peut le dire, a été bien accueillie par les élèves. Les professeurs, qui en comprenaient toute l'importance, mais qui, pour la plupart, n'étaient pas préparés à la diriger, s'y sont mis eux-mêmes avec zèle. Mais ni les uns ni les autres ne pouvaient remonter aux sources de la science ; ils ne pouvaient, pour parler seulement de l'étude de la langue, lire les volumineux ouvrages des Diez, des Gaston Paris, des Darmesteter, ou les nombreux articles que publient la *Romania,* la *Revue des langues romanes* et les *Zeitschriften* allemands. Des ouvrages élémentaires étaient nécessaires, avant tout une chrestomathie et une grammaire ; or le recueil publié par M. Merlet, sous le titre : *Origines de la langue française,* avait rendu quelques services, et beaucoup plus la *Grammaire historique* de M. Brachet. Mais le premier de ces ouvrages valait surtout par l'intention et n'était pas d'un romaniste; le deuxième n'a pas été remanié depuis 1868 et ne répond plus du tout aux besoins présents. Pourquoi nos savants français ne se sont-ils pas plus hâtés de les remplacer ?

Nous sommes bien tentés de leur en adresser respectueusement le reproche [1].

Voici enfin un des ouvrages désirés qui paraît, une chrestomathie de l'ancien français du IXe au XVe siècle, et M. Constans avait toute qualité pour l'écrire, entre la publication récente de sa *Légende d'Œdipe* et sa prochaine publication critique du *Roman de Thèbes*.

Ce livre est une œuvre sérieuse et qui peut exercer une heureuse influence sur l'étude de notre ancienne langue; l'auteur y a cherché l'exactitude et la rigueur scientifique demandées par les érudits, et en même temps la simplicité et l'abondance de renseignements demandés par les écoliers. Il est vrai que ces renseignements, on ne les trouvera pas au bas des pages, là où la paresse s'accommode de les voir, mais où, se répétant sans cesse et ne s'éclairant pas les uns les autres, ils servent beaucoup à grossir le volume et fort peu à augmenter les connaissances du lecteur. M. C. n'a guère mis au bas des pages que des éclaircissements historiques et surtout des variantes. Il faudra chercher ailleurs les autres renseignements : ceux qui concernent la littérature, dans le *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge*, qui ouvre le volume; ceux qui concernent la langue, dans le *Glossaire* et le *Tableau sommaire des flexions en ancien français*.

Le *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge* est une revue rapide (44 pages), où, grâce à un style précis et à l'absence de tout *développement littéraire*, l'auteur a fait entrer un nombre de faits considérables, ainsi que d'utiles notions bibliographiques. D'aucuns en trouveront peut-être la lecture un peu aride ; c'est qu'il est et devait être avant tout un répertoire : les élèves n'ont-ils pas entre les mains des histoires de la littérature à la fois plus développées et moins complètes, moins au courant aussi, il faut le dire, de tout ce qui concerne le moyen âge ? Après un chapitre sur *les plus anciens textes*, viennent six chapitres sur les principaux genres cultivés par nos vieux auteurs: la *poésie épique et narrative*, — la *poésie lyrique et pastorale*, — la *poésie satirique, descriptive et didactique*, etc. Nous approuvons cet ordre, qui permet de mieux suivre dans leur développement les diverses facultés littéraires de nos aïeux, et de mieux comparer la *production* du moyen âge à celle des temps modernes ; mais il a aussi un inconvénient, qui est de ne pas donner une vue d'ensemble de notre littérature à telle ou telle époque, et d'empêcher une comparaison en-

[1] Nous ne parlons pas du *Recueil d'anciens textes* de M. Paul Meyer, parce qu'il a été formé pour les élèves de l'École des chartes et ne convient guère à ceux des lycées : — ni de la *Chrestomathie* de M. Karl Bartsch, parce que cet ouvrage est très-cher, sans être beaucoup plus commode pour les commençants.

tre les divers siècles. Cet inconvénient pouvait-il être évité ? Nous le pensons ; au lieu de ranger ses textes, comme il l'a fait, dans l'ordre même du *Tableau sommaire*, M. C. pouvait leur imposer l'ordre chronologique. Que cela offrît des difficultés, nous n'en doutons pas, mais sans doute n'étaient-elles pas insurmontables. Déjà M. C. suit l'ordre chronologique dans l'intérieur de chaque section, et M. Bartsch l'a suivi dans tout son livre ; si cet exemple eût été imité ici, rien sans doute n'eût été plus lumineux et plus instructif que le double tableau littéraire offert par l'introduction et par le recueil même des textes. L'auteur y eût d'ailleurs gagné de pouvoir plus légitimement faire certains rapprochements qui étonnent dans son livre ; certes, il a bien fait de citer, avant le *Roman de Jules César* par Jacot de Forest, l'*Histoire de Jules César* de Jehan de Tuim : mais ce morceau de prose, ainsi que le fragment de *Merlin*, ainsi que d'autres encore, paraît peu à sa place dans une section intitulée : *Poésie épique et narrative*.

Exprimons encore un autre regret. Pour chaque auteur ou chaque ouvrage dont un fragment était cité dans le recueil, un renvoi au passage de l'introduction où il en était fait mention n'eût pas été inutile.

Le *Tableau sommaire des flexions en ancien français* rendra, lui aussi, de grands services ; rien n'avait encore été fait pour les classes d'aussi exact et d'aussi sûr. J'aurais bien un reproche à faire à l'auteur : c'est que son tableau est très-*sommaire*, en effet ; il me répondrait que son livre a déjà XLVIII-372 pages et qu'une chrestomathie n'est pas une grammaire. Il aurait pleinement raison; mais alors j'en reviens à mon vœu du début : je demande aux romanistes en général, et à M. C. en particulier, de nous donner bientôt une grammaire.

Arrivons au *Glossaire*, partie importante du livre (155 pages) et celle dont on sera généralement tenté d'être le plus reconnaissant à l'auteur. Il renferme tous les mots employés dans le recueil, avec leurs différentes formes et leurs différentes acceptions, chacune suivie d'un renvoi exact au texte de la chrestomathie. A ces indications importantes M. C. a ajouté l'étymologie de tous les mots qui viennent du latin ou du grec ; ceux qui viennent d'une autre langue sont marqués d'un signe spécial, de même ceux dont l'étymologie est inconnue. Peut-être les commençants eussent-ils désiré qu'on leur indiquât si le mot est de formation populaire ou savante ; mais, tout bien considéré, M. C. a bien fait de laisser aux maîtres et aux élèves un utile et fécond sujet d'exercices. D'ailleurs, il avait, sous une forme concise, fait déjà tenir tant de choses dans la partie étymologique de son glossaire ! Qu'on en juge quelques exemples pris au hasard : « PLAIRE (placĕre) », c'est-à-dire que le mot latin a passé de la deuxième à la troisième conjugaison ;

— « ESLEGIER (ex-le*vem*-iare)», c'est-à-dire que le radical de l'adjectif latin *levis*, précédé de la préposition *ex*, s'est adjoint le suffixe verbal *iare* ; — « ESPANIR (expan(d)*ire*)», c'est-à-dire qu'il y a eu changement de conjugaison et chute de la dentale : — « RAVISSABLE (rapi[sc]*entem*-abilem)[1] », c'est-à-dire que le verbe *rapere* a pris le suffixe inchoatif, puis que son suffixe participial a fait place au suffixe *abilis*. En voilà assez, n'est-ce pas ? pour comprendre que ce glossaire étymologique, à la fois très-court et très-explicite, doit rendre de véritables services. Il n'était pas toujours facile à faire, et, dans quelques cas (exceptionnels, il est vrai), nous ne trouvons pas qu'il témoigne d'une méthode assez sûre. Ainsi M. C écrit « ESPLOIT (explicitum) » et « ESPLOITIER (*esploit*-iare) » : à merveille, le verbe en effet est évidemment dérivé du substantif une fois formé ; mais pourquoi écrire « PEINTURE (*pi[n]cturam) » et « PAINTURIER (*pi[n]ctum-ur*a*-arium) » ? PEINTURIER n'est-il pas un dérivé de *peinture?* Si au mot HEUREUX, M. C. a raison d'écrire « (*eür, eur*-osum) », pourquoi donne-t-il « (bene-augur*ium*-osum) » comme étymologie de BIENEUROUS ?

Faisons encore quelques chicanes à M. C. Il écrit « APERECIR (ad-pigriti*am*-are)» ; c'est sans doute *ire* qu'il a voulu mettre ; AUDIENCE est dérivé de « audi*re*-antiam », pourquoi pas du latin *audientiam ?* « *tornic*are*-mentum » n'explique pas l'*e* de TOURNOIEMENT ; MAGNE dans CHARLEMAGNE peut-il venir de *magnum ?* Est-il bien sûr aussi que ENSI vienne de *a que-sic* et OUVRIR de *aperire?* P. 312, OÏL est dérivé de *hoc-ille*, étymologie plausible ; mais, outre qu'on aurait pu l'indiquer seulement comme telle, *hoc-illic* ayant ses partisans, pourquoi donner, p. VI, la vieille étymologie *hoc-illud?* Enfin il eût fallu indiquer en tête du *Glossaire* la signification des crochets et des parenthèses, qu'on y trouve si souvent.

Voilà bien des vétilles. Nous les avons signalées cependant, d'abord parce que l'auteur lui-même nous y invitait à la fin de sa préface ; ensuite parce que le livre de M. C. est un bon livre et que M. Vieweg en a fait un beau volume.

E. RIGAL.

[1] Il y a ici une faute d'impression : — *abi-* au lieu de *abilem*). De même, p. VII, composées pour composée, et oridentaux pour orientaux ; p. 230 (benes — *de flex.*— factos) pour (bene — s *de flex.*— factos) ; p. 324 (pocs-*entem, de*... pour (poc*sentem (de*... ; p. 298 et 324, *εἰρομένον* pour *εἰρημένον*. La page XLVIII est numérotée XXLVIII.

CHRONIQUE

—

Nous sommes heureux de mentionner en tête de cette chronique la nomination de M. Théodore Aubanel en qualité de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

On peut dire, en empruntant les paroles de l'*Armana prouvençau*, que cette distinction est la juste récompense de l'éclat que les œuvres de notre collaborateur ont jeté depuis trente ans sur le langage d'Avignon et des rives du Rhône.

M. Ernest Hamelin, l'élégant traducteur de quelques-uns des vers de l'auteur de *la Miougrano*, du *Dies iræ* de M. de Quintana y Combis et du *Chant de la race latine* d'Alecsandri, a reçu presque en même temps la croix de chevalier de la Couronne de Roumanie.

Nous n'ajoutons pas que M. Ernest Hamelin dirige la publication de la *Revue des langues romanes* depuis l'année 1870, car les mérites réels de l'imprimeur disparaissent ici devant ceux du poëte et du lettré.

*
* *

Livres donnés a la Bibliothèque de la Société. — Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution, shoving the operations, expenditures and condition of the Institution, for the year 1882. Washington, Government printing Office, 1884; in-8°, xx-856 pages ;

Cantiques spirituels [provençaux et français] des missions des prêtres séculiers à l'usage de divers diocèses. Marseille, Favet, 1787; in-12, 264 pages (don de M. Clair Gleizes);

L'Iòu de Pascas (à double rousset), armanac rouman per las annadas MDCCCLXXXIV e MDCCCLXXXV. Mount-pelié, Emprimarié centrala dau Miejour (Hamelin fraires), 1884; in-8°, 188 pages (don de la Maintenance languedocienne du Félibrige);

La Lyre de Judée, ou Recueil de nouveaux noëls provençaux et français, suivis de la chanson dialogue entre le soleil et la lune, offert aux amateurs chrétiens de la poésie provençale, par J.-T. Avril, auteur du *Dictionnaire provençal-français*. Nyons, L. Gros, 1840; in-12, 96 pages (don de M. Clair Gleizes);

Litaniæ Sanctæ Consortiæ ad usum castri de Jocis (vulgo Jouques) (contient un cantique provençal: *Cantico à santo Consorço*). Aix, J. Nicot, S.D.; in-16, 8 pages (don de M. Clair Gleizes);

Bernard (Valère): li Cadarau [poésie provençale, avec la traduction française]. Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miéjour, 1884; in-8°, 18 pages (don de MM. Hamelin frères);

Brunet (Jean): Etude de mœurs provençales par les proverbes et les dictons. L'Average, lis Avé en viage, lou Bestiàri menu, li Chin de pargue, lou Pèd-descaus, la Póutraio). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 48 pages ;

Diouloufet: les Vers à soie, poëme didactique en vers provençaux, avec des notes. Aix, Auguste Pontier, 1819; in-8°, VI-XVIII-110 pages (don de M. Roque-Ferrier);

Donnadieu (Frédéric): les Poëtes de la langue d'oc, Portraits litté

raires. William-Charles Bonaparte-Wyse. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, Hamelin frères, 1884; in-8°, 68 pages ;

Espagne (le docteur Adolphe): Mélanges de littérature romane. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 124 pages ;

[Gros (Charles):] As dous Ciprès de Sent-Bertounnieu. S. L. N. D. ni nom d'imprimeur [1884] ; in-4°, 2 pages ;

Guillaume (l'abbé Paul): Fragments de l'*Histoire des évêques de Gap*, par Vallon-Corse (1720-91): Ferald, Pharaud, Gérald ou Géraud (1010-1040). Gap, Jouglard, 1883; in-8°, 16 pages;

Guillaume (l'abbé Paul): Notes sur l'institution des patrices dans les Alpes françaises, étude honorée d'une médaille de vermeil aux Jeux floraux de Provence, tenus à Forcalquier les 14 et 15 mai 1883. Gap. Jouglard, 1884; in-8°, 28 pages ;

Jasmin (Jacques): Mon voyage à Marmande, poëme languedocien de Jacques Jasmin, librement traduit en vers français, par Alexandre Westphal, [avec le texte en regard]. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 20 pages;

Marelles (Pierre des): lou Poutoun de la Princesso, poëme provençal (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 16 pages ;

Mariéton (Paul): Fête de sainte Estelle (Sceaux, 25 mai 1884: Rapport sur le concours des Jeux floraux du Félibrige de Paris. Paris. Charles Blot, 1884; in-8°, 4 pages;

Mariéton (Paul): l'Idée latine, Charles de Tourtoulon. Lyon, Waltener et C°, 1883 ; in-8°, 24 pages;

Mariéton (Paul): les Flamands à propos de la mort de Henri Conscience. Lyon, Georg, 1884; in-8o, 24 pages;

Mariéton (Paul): Théodore Aubanel. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1883; in-8°, 24 pages ;

Mignard (P.): Quelques remarques sur un des héros les plus populaires de nos chansons de gestes en langue d'oc et en langue d'oïl (dans le n° du « Bulletin du Bouquiniste » du 15 mars 1874). Paris. Aubry, 1874; in-8°, 8 pages (don de M. Clair Gleizes);

Mistral (Frédéric): Fête de sainte Estelle (Sceaux, 25 mai 1884). Discours de Frédéric Mistral, prononcé à l'occasion du quatrième centenaire de l'union de la Provence à la France. Paris. Charles Blot. 1884; in-8°, 4 pages (don de M. Paul Marieton);

Villeneuve-Esclapon-Vence (le marquis de): « Left out in the cold »: ou la Préface du marquis de Villeneuve-Esclapon-Vence à « li Piado de la Princesso. » Plymouth, Keys, 1882; in-16, 26 pages (don de M. de Berluc-Perussis);

Neuf journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Théodore Aubanel (1), de Berluc-Perussis (3), Alfred Chailan (1), Ernest Hamelin (1), Roque-Ferrier (2) et Louis Roumieux (1).

*
* *

La *Revue des langues romanes* fera paraître dans ses plus prochains numéros une étude sur le poëme de *Nerto* de M. Mistral, deux récits populaires portugais recueillis par M. Leite de Vasconcellos, et un compte rendu des publications relatives au premier centenaire de la mort de l'abbé Favre, célébré à Montpellier les 22, 23, 24 et 25 mai dernier.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

CANTIQUE PÉRIGOURDIN

EN L'HONNEUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE

On lit dans les *Antiquités de Vesone*, par Wilgrin de Taillefer, t. II (Périgueux, 1826), p. 643-644, les lignes suivantes :

D'UNE SINGULIÈRE FÊTE

« Est à noter que, par les statuts de la ville, Mrs les Maire et Consuls, lors de leur prise de possession, jurent de faire constituer, à chaque an, à la vigile de saint Jean-Baptiste, les officiers d'Empereur, Roy, Duc, Marquis et Abbé, lesquels sont établis selon les quartiers de la ville, à ces fins réglées, savoir: l'empereur vers les Plantiers, le roy au pont, le duc à la Limogeane et l'Aiguillerie, le marquis en rue Neuve, l'abbé à Saint Silain, comprenant partie de Taillefer et de l'Aiguillerie. Auxquels officiers, à chacun, fors que ledit abbé, on donne 7 sous 6 deniers de gages et pension une fois payés, et au dit abbé les bouchers doivent donner chacun deux livres de chair de bœuf. D'abord qu'ils sont mis en possession, chacun doit les honorer par révérence, chapeau ou bonnet en main, depuis la dite vigile jusqu'au dimanche après St-Jean, même lorsqu'ils sont assis. A faute de ce, les contrevenants sont par eux et chacun d'eux mulctés. Leur est dû par les femmes mariées de la ville et banlieue, comme le partage est fait, savoir : par celle qui est mariée dans l'an précédent la dite vigile, une pelotte en quadrature, lozangée de drap ou de cuir de diverses couleurs, garnie de fleurs, et la collation à celle à qui appartient le dit devoir, soit au roy ou autres. Bien en peuvent ils composer en argent. La femme qui est mariée deux fois est tenue de payer un pot de terre, avec 13 batons de divers bois et arbres portant fruit; lequel pot les dits officiers, chacun en son détroit, font planter sur une perche

dimanche après la dite fête, et assez loin[1] y est tiré par ceux qui se présenteroient les yeux fermés, avec les dits batons, et à celui qui le romp est donné pour son souper deux sous 6 deniers. Les autres qui ne l'ont rompu doivent ce qu'ils ont mis au jeu. En outre, est dû par la femme mariée trois fois, une comporte *sive* manauche de cendres barutées *sive* tamisées 13 fois, de 13 cuillers, de 13 bois et arbres divers portants fruits[2]. Et la femme du 4e mari doit une maison sur la rivière de l'Isle, de 13 chevrons, dans laquelle entreront trois hommes habillés de blanc aux dépens de la dite femme. Celle qui aura épousé 5 maris doit une cuve pleine de fiente de géline blanche. Desquels devoirs les hommes sont exempts.

» L'ordre qu'on tient à mettre en possession les dits officiers, outre la dévotion qui y entrevient, est que les maire et consuls font prêter serment à iceux officiers, tel qu'il appartient ; et la vigile de la dite fête, les maire et consuls, en chaperons, s'assemblent en la maison du consulat, avec les principaux habitants et autres, lesquels ayant des rameaux et herbes de St-Jean en main, vont quérir l'un après l'autre les dits officiers, les conduisent avec les haut-bois et tambourins en la place de la Clautre, et iceux font seoir en rang l'un après l'autre, à l'entour d'un arbre Mai, et est dû, à ces fins, de rente par les habitants de Puy-Abry, ayant les dits officiers la face tournée vers les assistants ; et lors, autour, les dits Maire et consuls font la procession en chantant la chanson faite sur la Nativité de S. Jean Baptiste, en langage périgourdin[3]; et tout

[1] Probablement il y avait dans le texte : et d'assez loin. Nous ne pouvons pas le vérifier, parce que le gros Livre Noir, dont, à ce qu'il paraît, ces détails ont été tirés, est perdu. Dans la copie que nous suivons, l'orthographe est mise à la moderne, ce qui est également inexact.

[2] Sans doute il faut lire : et 13 cuillers, et 13 bois et arbres, etc. [Je pense que le second *de* est à maintenir. C. C.]

[3] Cette chanson, imprimée chez Pierre Dalvy, vers l'an 1600, finissait par ces vers :

» E prégen tous la feste
» Que nous gard de tempeste
» Et nous garde lous bladz
» Las vignhas et lous pratz
» Et pax del cel en terre
» Que jamais n'ayan guerre.»

autour de la place, ceux qui ont dévotion prient Dieu, font procession, et y mènent les petits enfants et filles. Ce fait, les dits officiers et habitants vont à la maison du Consulat où la collation est apprêtée aux dépens de la ville. Est aussi dû par les tenanciers de la maison de Ribeyrol des Plantiers, de rente aux dits officiers, un baril de vin et deux grands pains blancs, qui leur seront présentés sur une table ayant nappe en la rue. Avec ce, les dits officiers de St Jean, empereur, roy, duc, marquis et abbé, chantent la susdite chanson autour d'un feu dressé au devant la dite maison, aux dépens des dits tenanciers [1]. »

Voici la chanson dont il est question dans l'extrait qui précède. Je la publie d'après une copie manuscrite, — du XVIIe siècle, à ce qu'il me semble, — qui m'a été obligeamment communiquée par M. de Lamothe, de Sarlat, sur la demande et par l'intermédiaire de mon excellent confrère et ami, Auguste Chastanet, le spirituel et gracieux poëte auquel la muse provençale doit, en même temps qu'à l'abbé Joseph Roux, d'avoir rétabli tout ce qu'elle peut prétendre aujourd'hui de son ancien empire sur le pays, longtemps perdu pour elle, qui fut jadis son berceau et où elle produisit ses fleurs les plus belles.

J'ignore si la copie que je reproduis a été prise sur une autre copie manuscrite ou sur l'imprimé dont parle l'abbé de Lespine. Quoi qu'il en soit, il est évident, à première vue, que l'original était beaucoup plus ancien. Sans parler d'autres indices qu'on remarque çà et là dans le corps des vers, un certain nombre de rimes, telles qu'elles se lisent dans la copie, ou qu'elles se laissent facilement rétablir, indiquent une époque où la règle des cas était encore en vigueur[2]. On peut donc sans témérité faire remonter notre cantique au XIVe siècle. Il sera ainsi contemporain, ou à peu près, sous la forme à laquelle on peut légitimement le ramener, des textes provençaux du même genre, la Cantilène marseillaise de sainte Madeleine, le Trope de saint Etienne, les *Planctus sanctæ Mariæ*, d'Aix et d'Albi, la *Cantinella in natali Domini*, publiée par Damase Arbaud ; et l'historien de la

[1] Cet extrait avait été fait par M. l'abbé de Lespine, avant les destructions révolutionnaires.

[2] Vers 3-4, 7-8, 47-8, 53-4, 57-8. — Aux v. 21, 39, 42, la règle, au contraire, n'est pas observée ; mais il faut remarquer que les mots qui l'enfreignent sont des *attributs*, et que l'attribut n'a jamais été soumis aussi strictement que le sujet à la règle commune.

littérature provençale devra désormais lui accorder une mention, à la suite de ces intéressants documents de la poésie liturgique populaire.

En regard du texte du XVIIe siècle, que je reproduis tel quel très-fidèlement, je donne un essai de restitution, où je me suis proposé non-seulement de rétablir autant que possible la rime et la mesure, mais encore de ramener les mots à une forme régulière. Je n'ai, du reste, introduit dans le texte que les corrections qui m'ont paru suffisamment sûres. J'ai jugé en général inutile de les justifier. Le lecteur en reconnaîtra facilement le motif, et aussi, je l'espère, la légitimité.

La chanson de Monsieur St Jean-Baptiste, faite à l'honneur dudit saint. Et se chante la vigile d'icelle fête à vêpres, sur la fontaine de la Clautre, en la ville de Perigueux, par les Maire, consuls et autres bourgeois de ladite ville, où illec assiste un Empereur, un Roy, un Duc, un Marquis et un Abbé.

Seignour chanten la veilhe
[— eleison[1].—
De la sainct Jean Baptiste —
Diren vous si vous plat —
4 Comme fût annonciat —
Et eyce que vous diren —
De la gesto treyren —
Zacharias lou bar —
8 El temple vol intrar —
Son autar encensar —
Son sacrifici far —
Entau com lou faguet —
12 L'angel ly advenguet —
L'angel lou saludet —
Moult gent lou counourtet —
Diu te gard Zacharias —
16 Del lignage n'auras —
Quand Zacharias lou vid —
Trestout sey cypourit —
Nou te chal aver paour —
20 Ne yre ne timour —
Que you sey sainct Gabriel —

Senhor, chantem la festa
[— eleison. —
De saint Joan Baptista.
Direm vos, si vos platz,
4 Com fo anonciatz ;
E so que vos direm
De la gesta trayrem
Zacharias lo bar
8 El temple volc entrar,
Son autar encensar,
Son sacrifici far.
En ayssi com lo fec,
12 L'angels li aparec.
L'angels lo saludet,
Molt gent lo conortet :
« Dieus te gart, Zacharias,
16 Del linhatge n'auras. »
Quant Zacharias lo vi,
Trastotz s'en espauri.
— « Not chal aver paor,
20 Ne ira ne timor.
Ieu soy saint Gabriel,

[1] Ce mot est répété, comme un refrain, à la fin de chaque vers. Je le remplace ici par un tiret, qu'il a paru inutile de reproduire à la seconde colonne.

Que sey transmeys del cel —
Et diray te quelquore —
24 Dont tu n'auras grand be —
Elisabet ta moulier —
Enfant aura de te —
Et l'enfant que n'auras —
28 Jean nom tu ly mettras —
Et Diu tant l'amoro —
Per sas vertus faro —
Contrats redressaro —
32 Morts ressuscitoro —
Hourbeaux illuminoro —
Et muts parla foro —
Maiour don ly daro —
36 Jesus baptisaro —
Si reypond Zacharias —
Moult n'ay grand mervelhas —
Car vielh sey et chanut —
40 Eyce veyre ne cudi —
Car ou ay mescresut —
Nou mey estaras mut —
L'enfant engenuit —
44 Et lo payre eymusit —
Et quand sortit del temple —
Non pot paraule rendre —
Cougnegueren lou barou —
48 Quavio agut adversiu —
Et que lour a monstrat —
Que ne pot plus parlar —
Avenguts sonts ly dire —
52 Que l'enfant voullio naistre —
Et l'enfant si fust nat —
Si comme sabes et sachas —
Et disen per la terre —
56 Maiour hom nou neytre —
Demandens lous parens —
Diu qual nom ly mettren —
Jean où Hieremias —
60 Daniel où Heliàs —
Elyzabet si reypond —
Jean ly mettren nom —
Demanden lou el payre —

Que soy trames del cel,
E diray t'una re
24 Don tu n'auras gran be:
Elisabet ta molher
Enfant aura de te,
E l'enfant que n'auras
28 Joan nom li metras.
E Dieus tant l'amara
Per el vertutz fara,
Contraitz redressara,
32 Mortz ressuscitara,
Orbs illuminara
E mutz parlar fara.
Major don li dara:
36 Jesus baptisara.»
Si respont Zacharias:
« Molt n'ay grans merevilhas;
Car vielh soy e chanut,
40 Ayso veyre no cut. »
— « Car o as mescresut,
Nou mes estaras mut.»
L'enfant engenuit,
44 E lo payre esmusit;
E quant sorti del temple
No poc paraula rendre.
Conogren li baro
48 Qu'avia agut vesio,
E que lor a monstrat
Que no pot plus parlar.
E vengut son li dire
52 Que l'enfas volia naisser.
E l'enfas si fo natz
Si com uey, so sapchatz;
E disen per la terra
56 Majer hom natz non era.
Demanden li paren:
« Dieus! qual nom li metrem?
Joan o Hieremias,
60 Daniel o Helias? »
Elizabet respon:
« Joan li metrem nom. »
— « Demandem lo al payre»

61 Que de ce vous declare —
Adonc lou payre parlet
Et Diu del cel louvet —
Et pey prophetiset —
68 Benedictus chautet —
Preguen tous lou barou —
Qu'envers Diu fasan rasou —
Et pregen tous la festo —
72 Que nous garde de tempesto —
Et nous garde lous blads —
Las vignas et lous praz —
Et pax del cel en terre —
76 Que jamais n'ayants guerre.
Eleison.

64 Que d'aisso nos esclayre.»
Aral payre parlet
E Dieu del cel lauvet,
Et pueys prophetiset,
68 *Benedictus* chantet.
Pregem tug lo baro
Ves Dieu fassans raso ;
E pregem tug la festa
72 Que nos gart de tempesta,
E nos garde los blatz
Las vinhas e los pratz,
E patz del cel en terra,
76 Jamais non ayam guerra.
Eleison.

NOTES

1. Je suppose que, dans le principe, ce cantique se chantait, non la veille, mais le jour même de la fête du saint. Je corrige en conséquence et ce premier vers et le vers 53. Cf. v. 71.

2. Prononcez *Baptesta*. Cf. *batesme*.

18. On peut corriger *Tots s'en espaori*, si l'on répugne à admettre que la contraction existât déjà dans l'original.

15. Ici, comme au v. 17, *Zacharias* n'a que trois syllabes, et l'accent porte sur l'*a* final. Au vers 37, il en a quatre et l'accent porte sur l'*i*.

25-6. L'un de ces deux vers paraît corrompu; peut-être le sont-ils l'un et l'autre. La mesure et la grammaire indiqueraient l'accentuation *mólher*. Au XVIIe siècle, on prononçait sans doute *Lisabet la moulhé*. Cf. le v. 61, qui a aussi, dans la copie du XVIIe siècle, une syllabe de trop.

30. *Vertut* a ici le sens de *miracle*, commun au moyen âge.

38. « n'ay. » Corr. *auy (audio)?* La rime, ici, se réduit à l'assonnance.

43. Ce vers ou le fait qu'il exprime n'est évidemment pas à sa place ici; c'est après le v. 50 qu'il devrait venir. Quant à la forme, toute latine, et à l'accentuation, qui l'est si peu, du verbe *engenuit* (= engendra), cf. dans l'*Alexandre* d'Alberic de Besançon (ou de Briançon, selon M. Paul Meyer):

Olimpias, donna gentil,
Don Alexandre genuit.

45-6. Encore une simple assonnance.

48. Cf. *Luc.*, I, 22 : « et cognoverunt quod visionem vidisset. »

49. Corr. *Et el lor va mosträr?* Cf. *Luc.*, I, 21 : « Et ipse erat innuens illis. »

51-2. Lacune entre ces deux vers ? Ou corr. *dir : eisir?* Ce dernier mot ne se dit aujourd'hui que de l'éclosion des oiseaux.

56. On pourrait aussi songer à corriger *nasquera*. Mais *natz non era* est mieux d'accord avec les paroles de Jésus (*Luc.*, VII, 28), auxquelles pensait sans doute ici l'auteur de notre cantique.

57-8. « paren : metrem »; 61-2 : « respon : nom. » On trouve des rimes pareilles dans plusieurs textes du XIVe siècle. Cf. *Revue des l.r.*, t. XXVI, pp. 121, 125, notes sur les vers 446 et 462 de la *Vie de sainte Madeleine*.

70. « Fassans raso. » Littéralement : « qu'il nous fasse raison », c'est-à-dire : « qu'il nous défende, qu'il soit notre intercesseur auprès de Dieu. »

C. C.

DIALECTES MODERNES

DOM GUÉRIN

ET LE LANGAGE DE NANT

A Nant, d'Aveyron [1], pays des belles et bonnes noix, au commencement de l'hiver, les propriétaires réunissent chez eux, à la veillée, les voisins et les amis pour éplucher ce fruit destiné à fournir toute l'année la provision d'huile nécessaire au ménage :

> Per l'oulive qu'aven, non cal pas de moulis :
> Mais per de belles nois, aiço n'es lou païs ;
> Quand vau al Lengadoc, or d'une gran fourtune,
> S'on cridon : « Nois de Nant », on ne vendran pas une [2].

Ces noix font une excellente huile, qui donne une saveur délicieuse aux truites frites de la Dourbie et de la Durzon [3].

L'opération qui consiste à enlever le noyau, *lou nougal,* de la coque de la noix préalablement cassée, s'appelle dans la langue du pays : *nougalha*. Femmes, enfants, vieillards, jeunes gens, hommes mûrs, tout le monde est convoqué à cette œuvre importante, qui est plus un divertissement qu'un travail. On arrive après le repas du soir, le feu pétille à l'âtre. Chacun est gai, dispos, joyeux de se trouver en nombreuse compagnie, heureux d'être à l'abri des intempéries de l'air, surtout si, comme il arrive fréquemment, on entend siffler dans le vallon cette bise glaciale qu'on appelle, chez nous, « Madame de Cantobre [4] », parce qu'elle vient en droite ligne de ce village, situé au nord de la contrée.

[1] [2] [3] Voyez la description de la ville et du vallon de Nant, *Revue des langues romanes,* 1re série, t. VII, p. 82.

[4] Cantobre, hameau dépendant de la commune de Nant, est perché sur des rochers à pic, au fond d'une gorge sauvage, au confluent du torrent du Trévezel avec la Dourbie. C'est, d'après Walkenaer, l'ancienne *Condatomago* de la carte théodosienne. On y voit encore les ruines d'un ancien château fort,

Dieu sait si les langues sont déliées, si les conversations s'animent, s'entre-croisent ; si les plaisanteries ont beau jeu et si l'on entend retentir les éclats de rire. Cependant les enfants s'endormiraient à la fin et les motifs d'entretien viendraient à languir, avant qu'on eût servi la collation traditionnelle qui termine la séance, s'il ne se trouvait quelqu'un toujours prêt à ranimer l'attention générale, soit en racontant *une prose*, c'est-à-dire quelque histoire fabuleuse du vieux temps, soit en récitant des vers patois.

Il était rare, il y a peu d'années, qu'il ne se rencontrât pas au milieu des *nougalhaires* un conteur ou un rhapsode dont le répertoire ne fût abondamment fourni. Il savait de mémoire maintes poésies, et il les récitait d'un ton si expressif qu'il était sûr d'enlever les applaudissements de son facile auditoire. Malheureusement Nant se transforme, lui aussi, et il tend de plus en plus à bannir des veillées les contes de Perrault ou des *Mille et une Nuits*, et les vers libres et hardis de la muse populaire. Les *anciens*, qui les savaient, disparaissent sans laisser de successeurs. Bientôt ces soirées de littérature locale ne seront plus qu'un souvenir. On continuera à *nougalha* et à manger des *brasucados* ou grillées de marrons assaisonnées de vins blanc et rouge, mais les muses seront absentes et les rires moins fréquents.

I

Le peuple s'inquiète peu de savoir à qui il doit ses jouissances, et pas plus le conteur que l'auditeur de ces soirées ne sauraient dire actuellement quel est celui qui a écrit ces pièces qu'il entend toujours avec un nouveau plaisir : le *Dialogue entre l'Ombre de Monseigneur l'abbé de Nant et son valet Antoine ; lou Testamen de Couchard; la Fablo del Rey de las bestios à quatre pès ; la Descriptieu de la villo et del valon de Nant*, etc.

Seuls, les rares érudits de la localité savent que Dom Pierre Guérin, religieux de l'abbaye de Nant, en est l'auteur.

véritable nid d'aigle, qui ne semble que trop justifier par son assiette la légende en cours dans le pays sur un de ses possesseurs, le sire de Fontbesses, jadis franc détrousseur de grand chemin, condamné en 1667 à être roué vif (v. le plan topographique). Nous trouvons à Rodez (13 9-1349) un évêque de ce nom, Gilbert de Cantobre, auparavant abbé de Saint-Gilles, qui s'est fait élever un magnifique tombeau dans une des chapelles de la cathédrale. (*Hist de la cath. de Rodez*, par Bion de Marlavagne Paris, Didron, 1875, p. 38 et 254.)

La tradition nous a conservé bien peu de chose sur lui. On voit encore à Nant, dans la rue Droite, attenante à la chapelle des Pénitents blancs, une ancienne maison qu'il aurait fait construire. Cela ressort de l'inscription suivante, encastrée dans le mur de la façade:

†
IHSMA
PAX HUIC DOMUI
P. GUERIN. 1639.

Cette inscription nous apprend qu'il a vécu au XVIIe siècle. Ses vers nous font également connaître qu'il est né à Nant:

Perque dins lou valon de Nant ai pres naissenço,
Vole, per un effet de ma recounouissenço,
Crayouna lou tableu des traits de sa beutat.

dit-il en commençant la description de son pays natal. (*Revue des lang. rom.*, 1re série, t. VII, p. 82.)

On sait aussi qu'il devint bénédictin de l'abbaye de Nant, prieur du prieuré de Saint-Pierre de Revens [1], alors du diocèse d'Alais, et qu'il exerça sur une partie de la ville une sorte de juridiction qu'il appelle un consulat. Parlant, dans la description que nous venons de citer, du couvent des religieuses, il dit:

Leur establissemen es dins mon consoulat [2].

La confiance dont il jouissait auprès de son évêque le fit désigner plusieurs fois pour aller en mission auprès des populations des basses Cévennes, à Aumessas, Arphy, le Vigan et Valleraugue. Nous ignorons le résultat de ces prédications ; mais il reste acquis à l'histoire locale que c'est à Dom Guérin, de retour d'un de ses voyages, que nous devons, dans la vallée nantaise, l'importation de la culture du mûrier. Quelques-uns de ces arbres précieux, plantés par lui aux alentours de son prieuré, existeraient, dit-on, encore.

A en juger par ses œuvres, plus encore que par les souvenirs qui ont été conservés de lui dans sa famille, Dom Guérin fut un de ces hommes doués d'un heureux tempérament, qui savent voir en tout le bon côté des choses et trouvent toujours matière à rire; qui jouissent de la vie d'ici-bas, en attendant la vie de là-haut, sans grand tracas pour le présent ni pour l'avenir. Divers passages de ses compositions poétiques prouvent qu'il avait une foi sincère et même de la piété;

[1] Revens, sur le plateau du Causse-Noir, commune de Trèves, faisait autrefois partie de la viguerie du Vigan et Meyrueis.

[2] *Revue des langues romanes*, 1re série, VII, p. 95.

mais, en le lisant, on ne peut s'empêcher de penser qu'il ressemblait à bien des égards au bonhomme Lafontaine, insouciant et railleur comme lui, aimant un peu, comme lui sans doute, à manger, à boire et peut-être aussi à ne rien faire. Il faut croire que sa vocation religieuse lui permettait de triompher de ses penchants naturels ; mais combien la victoire dut lui être quelquefois difficile!

II

Que s'est-il perdu de ses œuvres?....Il est impossible de le dire. Ce qui a conservé et sauvé d'un irrémédiable oubli celles qu'il nous a été donné de recueillir, c'est qu'elles intéressent presque toutes, de près ou de loin, le pays où elles ont été écrites. Dom Guérin fut avant tout un poëte local. Rien ne semble avoir existé pour lui en dehors de son vallon. A part des souvenirs de l'antiquité, qui lui reviennent à temps et à contre-temps, et quelques rares allusions aux contrées environnantes, il ne voit absolument rien au delà de son clocher. Il parle souvent de la mythologie des Grecs et des Romains; mais, pour lui comme pour les poëtes français ses contemporains, la France et le monde moderne ne semblent pas exister. Il cite une fois pourtant Ronsard et Théophile, qu'il paraît avoir tenus en estime particulière[1]. C'est la seule allusion littéraire qu'il soit possible de relever dans ce qui nous reste de lui[2].

Il eut donc bien les défauts de son temps, ce moine-poëte perdu au fond du Rouergue. Il n'en diffère guère que par un point qui lui donne un trait de ressemblance de plus avec Lafontaine : il possédait, au moins à un certain degré, le sentiment de la nature, que mécon-

[1] Et que qu'audrié qu'ieu fouess Ronsard ou Théophile
Per fa la descriptieu de nostre belle ville.
(*Descript. de la ville et du vallon de Nant*, dans la *Revue des lang. rom.*, 1re s., VII, p. 84.)

[2] Les deux vers qui terminent la fable *del Roynal et del Courpotas :*

Lou paure courpotas s'en onet tout counfus
Et juret que jomay non contorié pas pus
(*Rev. des lang. rom.*, 1re série, t. VI, 143),

prouvent toutefois qu'il connaissait le fabuliste de Château-Thierry, son contemporain.

naissaient les savants confrères de Dom Guérin, qualifiant d'affreux les sites les plus pittoresques des couvents de leur ordre, et, disons-le aussi, la plupart de nos grands écrivains d'alors, incapables de découvrir la beauté ailleurs que dans une nature artificielle et factice. Notre poëte n'a pas compris, il est vrai, lui qui peut-être n'avait jamais quitté la chaîne des Cévennes, la grandeur sévère de cette couronne de montagnes qui sépare presque Nant du reste du monde. Son esprit n'a pas été frappé par ces masses de roches calcaires et basaltiques, dont les hautes cimes se perdent quelquefois dans les nuages. Mais, s'il n'a pas su admirer la nature âpre et sauvage, il a du moins aimé la nature vivante; il a senti et chanté la beauté des prairies et des jardins, ces eaux fraîches et limpides, ces mille petits ruisseaux argentés qui serpentent en méandres dans la plaine, ces arbres à végétation luxuriante, couverts de leurs feuilles et de leurs fruits comme d'une magnifique parure ; ces oiseaux qui animent et égayent le paysage par leurs gazouillements joyeux, et sa description de la ville et du vallon de Nant en est un exemple sans réplique.

Quelquefois il a des comparaisons gracieuses et charmantes, par exemple celle de l'arc-en-ciel ou du ver luisant, qui lui sert à montrer que l'éclat des grandeurs est bien fragile[1].

Toutefois Dom Guérin ne fréquente pas souvent le domaine des grâces ; il aime mieux rire et faire rire. Son sel est mordant et peu attique ; ses plaisanteries sont vives, sans être toujours délicates ; son patois dans les mots brave çà et là l'honnêteté. Cependant ce qui lui manque le plus, c'est ce qui fait défaut à une partie des poëtes du moyen âge, trouvères et troubadours : je veux dire la mesure.

Nous rencontrons en lui un talent sincère, mais inculte et sans art. L'auteur, dont la veine est extraordinairement facile, rime parce qu'il sent le besoin de rimer, comme l'oiseau chante, comme le ruisseau coule, et il ne se met nullement en peine de s'arrêter à temps. Ainsi en est-il surtout dans la *Description du vallon de Nant,* la plus faible sans contredit de toutes ses pièces.

Son style manque généralement d'élévation, mais non pas de malice. Il a souvent le trait dans le *Testament de Couchard*, et on peut dire en toute vérité que, si le *Dialogue de l'Ombre de Monseigneur de Nant avec son valet Antoine* a bien des défauts, comme le personnage qu'il vise, ce n'en est pas moins une épigramme qui va droit au but désigné.

On raconte que notre satirique avait eu à se plaindre personnellement de l'abbé commandataire, Messire Jean-Jacques de Febvre, mort

[1] Fable de l'Ane (*Revue des lang. rom.*, 1re série, t. VII, p. 146.)

en 1658 aux environs de Montpellier, où il faisait sa résidence habituelle. L'humeur caustique du moine-poëte était connue, et chacun s'étonnait de son silence à l'endroit des injustices seigneuriales. Ce silence prit fin à la nouvelle de la mort du prélat, et, sur le bruit de l'arrivée prochaine de ses avides neveux à Nant: *Eh be ! aro vau parla,* aurait-il dit à ceux qui l'avaient maintes fois interpellé inutilement. Et, peu de temps après, il fit connaître toute sa pensée dans le célèbre Dialogue.

Les noëls qui terminent le manuscrit de ses poésies sont-ils bien réellement de lui? L'état de mutilation où ils sont et leur air de parenté avec nombre de compositions similaires nous imposent à ce sujet beaucoup de réserve[1].

Dom Guérin paraît avoir prolongé sa carrière jusqu'à un âge fort avancé. Des témoignages, peu sûrs à la vérité, placent sa mort vers 1694. Il avait cédé ou résigné le prieuré de Revens, avec les revenus qui y étaient attachés, à un de ses neveux. Trois, si ce n'est quatre titulaires du nom de Guérin, se sont succédé, d'oncle à neveu, dans ce bénéfice, jusqu'aux approches de la révolution de 1789. Quelques années avant cette époque, la succession du prieuré fut dévolue à l'abbé Bruguière, beau-frère et cousin de la dame Bruguière, née Lescure, nièce et héritière par sa mère du dernier des Guérin. Ce nom est donc éteint depuis longtemps à Nant.

III

Le langage de Nant est une des formes adoucies du pur rouergat, l'intermédiaire en quelque sorte de celui-ci et de l'idiome des hautes Cévennes, qui est lui-même assez étroitement apparenté avec le parler languedocien.

Mais le dialecte rouergat, à son tour, ne doit être considéré que comme une variété, très-caractérisée à vrai dire, du langage usité en Languedoc jusqu'aux environs de Toulouse. Il en est l'expression la

[1] Ce vieux document (consulter à son sujet la *Revue des lang. rom.*, 1re série, t. V, p. 377, et 3e série, t. IX, p. 222) m'est arrivé par les soins de M. l'abbé Vigouroux, actuellement directeur au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il était accompagné de notes précieuses sur l'œuvre et le caractère de Dom Guérin ; celles-ci ont naturellement trouvé leur place dans les lignes précédentes.

plus accentuée, pour ne pas dire la plus rude, en harmonie, ce semble, avec la région montagneuse où il a cours, et du sein de laquelle s'échappent les nombreuses rivières qui vont apporter leurs eaux avec leurs noms aux plaines basses de l'Aveyron, du Lot, du Tarn, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et Garonne.

A l'instar des divers dialectes languedociens, j'ajouterai même comme tous les dialectes méridionaux, à l'exception du provençal[1], le rouergat termine la plupart des substantifs et adjectifs par des consonnes sonores et forme leur pluriel ainsi que le pluriel de l'article masculin et féminin en *s* : *oustal, oustals ; copel, copels ; poulit, poulits ; boussut, boussuts ; lous omes, las femnos ; aquels, aqueles*, etc.

En même temps, il emploie les finales sonores *al, el, ol*, aux lieu et place de *au, eu, òu*, préférées sur les deux rives du Rhône, en Provence et dans une partie du bas Languedoc : *animal* pour *animau ; cald* pour *caud ; sourel* pour *souleu ; Cevenol* pour *Cevenòu*, etc.

Les consonnes *b* et *d* prennent souvent le son dur du *p* et du *t* : *afable* se dit *afaple*, et *rette* pour *redde*.

Enfin le *b*, d'une émission plus facile ou en tous cas plus courante, se substitue toujours au *v*, prédominant dans nombre d'autres idiomes : *bossieu, besiat, bisita*, pour *vassieu, vesiat, visita*....

Mais le trait distinctif du vrai rouergat se tire :

1° De la fréquence excessive du son et de la lettre *o* au lieu de l'*a* ou de l'*e* muet, employés par les autres dialectes. Exemples : *lou po, lou copelò, lo lono, sons porouli, sios ton gron, St Jon*, etc., pour *lou pan, lou capelan, la lano, sans paraulì, sies tant grand, St Jan*, etc.

2° Cet abus de l'*o* se retrouve dans les diphthongues : *oi* pour *ai ; ou* pour *au ; io* pour *iè ; ion* pour *ian*. Exemples : *oima, moinat*, au lieu de *aima, mainat ; oasì, òubrou*, au lieu de *ausì, aubrou ; contoriò, blomoriò*, pour *cantariè, blamariè ; voulion, sobion, bendrion*, pour *voulian, sabian, vendrian*, etc. ; *fontosiò, obodiò*, pour *fantasiè, abadiè*, etc.

3° Quand l'*o* porte l'accent tonique, comme dans les mots *ort, porc, noro* et dans bien d'autres encore, le rouergat prononce *ouo* = *ouort, pouorc, nouoro, ouome, couop*, etc. [2].

[1] Le caractère général du sous-dialecte provençal est l'absence de l'*s* final au pluriel. L'article seul sert à distinguer les nombres : *lou rèi, li rèi ; la flour, li flour ; li* ou *lei papiboto ; di* ou *dei parent ; i* ou *ei farandoulo*, etc. Et, lorsque le pluriel est suivi d'un mot commençant par une voyelle, on écrit et on prononce l'*s* par euphonie : *lis uiau ; dis estello ; is* ou *eis Arlaten*, etc.

[2] Cette même diphthongue *ouo* existe dans le sous-dialecte provençal parlé à Nice et Menton (à Marseille, on dit *oue* dans les mêmes cas) : *mouort, pouorta, bouou*, pour *mort, porta, ban*. (*Rev. des lang. rom.*, t. Ier, p. 45.)

4° Quelquefois, principalement dans les monosyllabes, l'*o* devient sourd et se dit *ou*. Exemples : *mot, promt, long*, dites *mout, proumt, loung*, etc.

5° Citons enfin la prosthèse de l'*o*, toujours le son bien venu, dans les mots *tori, otori; rouïna, orrouïna; tobé, otobé*, etc.

Telle est la physionomie de cet idiome, sonore et âpre jusqu'à la rudesse, en usage surtout au centre du département, à Rodez et à Millau, des bords du Lot, au nord, à ceux du Tarn, au midi[1].

Vers les confins de la région, nous assistons à une dégradation progressive du pur rouergat ; et, en effet, celui-ci, au contact des populations limitrophes, va se rapprochant un peu du langage employé par ces dernières.

Il en est ainsi dans la partie méridionale du département adossée à la chaîne des Cévennes, dont elle forme tantôt la crête, et plus ordinairement le flanc occidental, et qui s'étend depuis Saint-Jean-du-Bruel à l'est, jusqu'à Saint-Sernin et Coupiac, au delà de Saint-Affrique à l'ouest.

La langue populaire de cette contrée, sans variantes bien sensibles d'une localité à l'autre, offre plus d'un rapport avec les idiomes voisins du Gard et de l'Hérault.

Tel est le sous-dialecte dont Nant doit être, à bon droit, considéré comme le centre véritable : ce qu'on peut expliquer autant par la position géographique de cette petite ville que par la grande importance de son abbaye au moyen âge. Les relations créées par celle-ci avec les divers centres de population qui forment actuellement les cantons de Nant et de Cornus (Aveyron), ceux de Trèves et d'Alzon (Gard) et la partie haute de l'arrondissement de Lodève (Hérault), se sont maintenus jusqu'à nos jours [2]. Leur phonétique a beaucoup de points de contact[3].

[1] Consulter le travail sur « le dialecte rouergat », inséré par l'abbé Vaissier dans le t. III de la *Revue des langues romanes* (janvier, juillet et octobre 1872).

[2] Lors de l'érection de Nant en abbaye par le pape Innocent II, en 1135, un grand nombre d'églises ou villages furent réunis à la mense abbatiale, savoir : Saint-Jean-du-Bruel, les Cungs, Cantobre, Saint-Martin-du-Vican, dans la vallée ; Saint-Sauveur, la Liquisse, Sauclières, la Couvertoirade, sur le plateau du Larzac ; Luc et Campestre, sur le Causse de ce nom, entre la Vis et la Virenque ; Revens, Trèves, Lanuéjols, Dourbies, Roquefeuil, sur le Causse-Noir et dans les Cévennes, etc.

[3] Dans les localités qui font actuellement partie du Gard avoisinant la Lozère, on dit : *mi, ti, si*, pour *me, te, se; digo-mi, taiso-ti, si plai pas*, etc. A Nant, à Saint-Jean-du-Bruel, à Millau, on appelle des *parlo-mi* les habitants des cantons d'Alzon, Meyrueis et en partie de Trèves et de Peyreleau, sur le plateau du Causse-Noir.

Ce parler retient du rouergat, qu'on pourrait, à juste titre, dénommer le dialecte en *o* : 1° les finales en *s* au pluriel des articles masculin et féminin, des substantifs et des adjectifs : *lous debasses traucats ; lous jouines imperits ; los filhos ardidos ; de comels cargats ; de mobles crassats*, etc ; 2° les terminaisons en *al, el, ol,* pour *au, èu, òu ;* exemples : *gal, pel, miol,* pour *gau, pèu, miòu ;* 3° généralement l'emploi des consonnes *b* pour *v, p* pour *b, t* pour *d ;* 4° la prosthèse de l'*o* dans quelques mots, peu nombreux du reste : *otori, otobé, otrouca,* etc. ; 5° enfin l'emploi de l'*o* final, plus ou moins accentué, dans l'article et dans les substantifs et adjectifs féminins : *lo femno poulido ; de plaços fortos ; uno grand bilo ; lo terro couberto de nèu*, etc. (l'*o*, dans ces cas-là, est assez souvent sourd, adouci et il peut être suppléé par la finale *e* muet ou l'*a* affaibli).

Mais il se distingue du rouergat du centre, en ce qu'il emploie souvent les sons *a* ou *é* au lieu de *o*, soit au commencement, soit au milieu ou à la fin des mots, et notamment dans les terminaisons en *iè* des substantifs, en *iè* et en *ian* des conditionnels des verbes et dans les diphthongues *au, ai*. Exemples : *anjo gardien ; costagno blanqueto ; l'an que ben ; mountagno pla nauto ; mestiè, fouliè, molautiè ; blomoriè ; finirian, trouborian, beirian ; aucel, aubre, Saube ; boilo-lou, paisan,* etc.

Il est vrai que la lettre *a*, mise ici pour l'*o* du rouergat, prend quelquefois le son voilé de cette dernière ; mais en général l'*o* est peu accentué, et, en tous cas, c'est là un vice de prononciation qui ne paraît pas remonter au delà du XVIIe siècle, si l'on en juge par les manuscrits anciens, et qui tend à disparaître de nos jours sous l'influence de l'instruction primaire et par suite des rapports, de jour en jour plus fréquents, avec les populations du bas Languedoc. On s'applique à dire : *a pòu, al diable, pairì, campagno,* et non *o pòu, ol diable, poirì, compagno,* etc.

Remarquons encore que notre sous-dialecte, qui écrit et prononce, nous venons de le voir, au conditionnel : *finirian* pour *finirion, veirian* pour *veirion,* à la première personne du pluriel, dit à la troisième personne, et de même pour l'imparfait de l'indicatif et le futur : *finiriòu, prendriòu, aviòu, fasiòu, aimaròu mai, vendròu pas pus*, et se rapproche ainsi tour à tour des deux formes de langage usitées sur les deux versants des Cévennes[1].

[1] Consulter à ce sujet et comparer les *Notes sur le sous-dialecte de Montpellier et sur celui de Carcassonne*, etc. (*Revue des lang. rom.*, t. I, p. 119 et 312) ; les *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Aspiran* (*id.*, t. IV, p. 600) ; *Jeux et Sornettes du bas Languedoc* (*id.*, t. V, p. 125) ; *Proverbes et Dictons populaires recueillis à Cologuac*, et *Note sur le sous-dialecte de*

Un autre signe distinctif de cette variété dialectale se tire de l'absence de la diphthongue *ou* devant l'o accentué. Ainsi nous disons *ome* et non pas *ouome*, *porto* et non *pouorto*, *borno* et non *bouorno*, etc.

Enfin le son sourd de l'*o* est à peu près inconnu, et on prononce très-généralement comme on écrit : *front*, *long*, *pont*, *mot*, etc.

Pour ce qui est des consonnes *d*, *l*, *r*, elles ont chacune, comme en français, un son particulier et distinct et ne se suppléent pas les unes les autres, ainsi qu'il arrive dans nombre de localités où l'*r* remplace *l*, ou bien est remplacée par *d*, où *l* à son tour est suppléée par l'*n*.

Le *g* devant un *e* ou un *i*, et le *j* qui, suivant les dialectes, varient du son *dz* le plus doux au son *tch* le plus rude, ont à leur tour une prononciation distincte comme en français dans le mot *jamais*. Exemples : *girouflado*, *gendre*, *jurat*, *jaune*, etc.

Le *ch* enfin, qui n'est qu'un *g* plus dur, sujet à des variations analogues, sonne comme *tch* dans *agacho*, *chabal*, *cloucheto*, *juchomen*, etc.

Le double *l* du manuscrit est toujours mouillé.

La nasale *n* disparaît couramment. Exemples : *be*, *mati*, *poutou*, pour *ben*, *matin*, *poutoun*, etc.

Mais est-ce bien là la langue que parlaient nos pères au XVIe et XVIIe siècles et dont s'est servi Dom Guérin ? Si nous nous en rapportons au manuscrit original, qui de l'avis de savants paléographes est bien de la seconde moitié du XVII siècle, rédigé par un contemporain et peut-être un confrère de l'auteur ; si nous comparons ce curieux document avec quelques écrits de la même époque, nous serons obligés de convenir que de grandes et fâcheuses modifications ont été opérées depuis dans le langage de Nant et dans l'ensemble du dialecte rouergat.

Évidemment ce dialecte était moins dur, je dirai même moins grossier que de nos jours, et il gardait encore à cette date l'empreinte, au moins scriptuaire, de la phonétique des XIVe, XVe et XVIe siècles[1].

la Salle (*ibid.*, t. VI, p. 103, et t. XI, p. 530) ; *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez* (*ibid.*, 3e série, t. III, IV, V, VI et suiv.); et, d'autre part, le *Dialecte rouergat* (*Revue des lang. rom.*, t. III, p. 80); le *Dictionnaire rouergat* de l'abbé Vaissier ; les œuvres de Claude Peyrot, prieur de Pradinas, et les *Notes de philologie rouergate* (*Revue des lang. rom.*, 3e série, t. VII, p. 63, et t. VIII, p. 20 et suiv.).

[1] Voir *Annales du Rouergue*, par le baron de Gaujal, t. I, p. 364, et t. II, p. 67, 86, 201, et *Passim*. Consulter aussi l'*Hist. de la cathédrale de Rodez*, par Bion de Marlavagne, pièces justificatives.

Et pourtant on ne saurait mettre en doute que la langue des troubadours

L'emploi de l'*a* au commencement et au milieu des mots, celui de l'*e* à la fin, étaient plus fréquents que celui de l'*o*. L'*o* lui-même semblait prendre un son obscur qui devait le rapprocher tantôt de l'*ou*, tantôt de l'*e* muet ou de l'*a* affaibli. C'est ainsi qu'on écrivait *ana* pour *ona*, *al memes* pour *ol memes*, *paysan* pour *poysan*, *dame*, *fenestre*, *ficira*, *prunella*, pour *domo*, *fenestro*, *ficiro*, *prunello*, et quelquefois indistinctement *valon*, *valoun* ; *glorie* et *glorio*, *plaghes* et *plaghos*, *ribieire* et *ribieira*; *terro*, *terre*, *terra* ; *secretamen* et *secretomen*, *atrapa* et *ottropa*, *ai found* et *ol found*, *cantarié*, *risié*, *savien*, *battien* et *cantario*, *risio*, *saviau*, *batiau* etc ; ce qui prouverait au moins que la prononciation était plus adoucie que de nos jours, et tenait un milieu indécis entre l'*e*, l'*a* muet et l'*o* plus ou moins ouvert.

Enfin il semblerait que le *v* occupait aussi une large place que le *b* a usurpée entièrement depuis. Je laisse de côté certaines formes particulières de langage aujourd'hui en train de disparaître et que Dom Guérin a souvent reproduites. Exemples :

Tout say vous ou peris, *tout say* vous orrouino...
Cal diable *on* fugirió d'ausi tout aquel bruch,
Atabé quauques cops *on* ay pas pial essuch...
Lou rey faguet *fa crido*
D'oun se querella pas sus peno de la vido.

Voilà ce qu'il est permis d'inférer de la lecture attentive du manuscrit de notre poëte.

Il ne faudrait pas néanmoins attribuer à l'orthographe qui figure dans sa rédaction plus de valeur qu'elle n'en comporte au fond.

n'ait été, en grande partie, conventionnelle. Un dialecte particulier aura prédominé dans sa formation. Plus tard, le nombre croissant des poëtes et des copistes, intervenant chacun avec la langue qu'il a parlée dès le berceau, aura introduit en elle les variantes dont témoignent les textes littéraires du moyen âge. Il faut donc recourir de toute nécessité aux textes originaux, aux chartes authentiques et aux manuscrits de date certaine, lorsqu'on veut aborder la delicate question de la langue littéraire du moyen âge.

Celle-ci a pris fin, comme poésie de cour, avec les grandes familles féodales du Midi (1254-1315), et comme poésie du peuple, avec la vie politique, jusque-là entretenue par les anciennes institutions et définitivement supprimée ou laissée par la domination française (1515). On peut consulter avec profit, sur l'orthographe et la phonétique romanes, ce qu'en a écrit M. J.-P. Durand (de Gros) dans le t. XI de la 3e série de la *Revue des langues romanes*, p. 86 et suiv.

Notre scribe, par exemple, s'est laissé aller à des contradictions qui ne laissent pas que de nous embarrasser aujourd'hui. En général, son orthographe a fort peu de fixité; et comment en serait-il autrement, puisque celle-ci n'a point de règles définies pour les dialectes méridionaux ? Ne voyons-nous pas aujourd'hui, comme il y a trois cents ans, le même mot reparaître à chaque instant sous la même plume, dans le même ouvrage, avec des caractères différents ? Ainsi de *cami, camin, comi,* chemin ; *lach, lat, lac, la,* lait ; *nuech* et *nioch, nio, niu, neyt,* nuit; *attrapa, ottropa, tropa,* attraper ; *domage, domaige, dopmage, dopmatge, doumatche,* dommage, etc.

C'est que, pour les personnes dont le patois est la langue maternelle, les différences de formes dans le même dialecte et entre les dialectes voisins ont peu d'importance. A quoi bon la rédaction première, celle-ci fût-elle la seule vraie ? Le copiste, le conteur, et disons-le aussi, l'imprimeur typographe, voulant faire connaître à leurs contemporains les productions littéraires des poëtes et prosateurs anciens ou modernes, les traduisent naturellement, librement, dans l'idiome du pays où ils sont nés et qu'ils habitent.

De là mille difficultés pour celui qui veut restituer à telle variété dialectale sa physionomie véritable, à plus forte raison s'il veut remonter à quelques cents ans en arrière. De là encore la nécessité d'adopter désormais une forme précise et arrêtée d'orthographe à l'usage de ceux qui s'occupent, à notre époque, de l'étude des dialectes méridionaux.

Pour ce qui a trait plus particulièrement au sous-dialecte nantais, j'estime qu'en rendant à l'*a* protonique l'importance et la place occupées par l'*o*, surtout depuis le dernier siècle; en permettant au *v* de se produire comme autrefois à côté du *b*, actuellement prédominant [1], et en réservant l'une des deux muettes, *a* ou *o*, à la fin des mots féminins, nous aurons enlevé à cet idiome l'excès de sa rudesse, et en même temps nous aurons contribué à ramener de plus en plus le rapprochement, toujours désirable, entre les diverses formes du dialecte rouergat et celles des contrées avoisinantes.

[1] Il conviendrait de conserver le *v* toutes les fois que l'étymologie et l'usage général des autres dialectes l'exigent. En Espagne, le *v* et le *b* se confondent dans la prononciation, quoiqu'il ne soit pas permis de les confondre dans l'orthographe.

Quant à la finale féminine *a* (je ne parle pas de celle en *e* qui très rare), peut-être ferait-on bien de la distinguer par un signe particulier, toutes les fois que le parler rouergat la traduit par le son plus ou moins sourd de l'*o*. C'est l'opinion de plusieurs romanisants, et entre autres du docte secrétaire de la *Société des langues romanes*.

Voyez plutôt :

Jan de l'Ort es un coumpaire
Nascut pe rla bouno umour,
Car. jusqu'à que se va jaire,
De soun er un pauc trufaire,
Ris tout lou clame del jour.

Se sa femno repoutego,
Coumo arribo pla souvent ;
Se fougno, crido, renego,
Jan li dis tout en riguent:
« — Calo, ou sabe, sios pas bego... »
(Imité de l'*Armagna cevenòu,* 1874, p. 50.)

En se rappelant que le son de l'*a* dans *nascut, jusqu'à, se va, la, sa,* etc., se rapproche sensiblement de l'*o,* ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, on aura sous les yeux un exemple parfait du sous-dialecte nantais [1].

En voici deux autres spécimens où je ne corrige rien des défectuosités et des gallicismes du langage :

Lou parla qu'as aprés sus ginouls de ta mero
Tout naturelement,
Sans grand rebaladìs de peno e de misero,
Sans estudio al libret, sans laiçous de grammero,
Coumo fòu al couvent,

Lou parla del païs, la lengo maternelo,
Podes pas l'oublida :
Lengo des prumiès ans, es touto naturelo.
L'agnelou vengut bel, de sa maire bourelo
Fo toujour lou biala.
X...

Toni 's toumbat *al* sort, descampo : lou *v*au querre,
Li bardou lou d*a*vant d'uno placo de ferre.
« — Que me cargas *a*qui ? Qu'es *a*queste *a*tiral ?
— *A*cò's, respond l'*a*rchè, l*a* gardo del peitral.
Se s*a*biòs qu'es utile *a*quel moble en b*a*talho,
Quand lou brutal brounzino e que plòu de mitralho.
— Per que cal r*a*v*a*l*a*, dis Toni, *a*quel f*a*tras,
Sente que fugirai, metès-lou-me detras. »
(Claude Peyrot.)

E. Mazel.

[1] J'ai cru retrouver ce même parler, sans dissemblances excessives, à Revel (Haute-Garonne), à Pezenas (Hérault), à Langogne (Lozère), à Joyeuse et Aubenas (Ardèche), etc., lié, ce semble, à la longue chaîne des Cévennes.

VARIÉTÉS

LE VIN DU PURGATOIRE

CONTE INÉDIT

EN VERS LANGUEDOCIENS

« Li gènt d'autri-tèms, dit l'*Armana prouvençau* de 1877, se gatihavon pèr rire, e meme li curat se permetien la galejado. Mai, de fes, en galejant, atroubavon sabato à soun pèd.

Un jour un parrouquian dóu curat de Bezouço[1], estènt vengu en clastro, diguè au capelan :

« — Bonjour, Curat ! veniéu vous adurre dès escut pèr faire dire un trentenàri à moun paure paire.

« — Acò's un brave drole, respoundeguè lou prèire. Mete l'argènt sus la chaminèio, e vène béure un cop. »

E Moussu lou Curat destapo uno vièio fiolo, n'en vuejo un travès dè det dins un parèu de got, n'en porge un au parrouquian, e pièi, aguènt touca, li dous bevèire ausson lou couide.

« — Santa-Dei, Moussu lou Curat, cridè lou Bezoucié en se lipant li brego, acò 's pas de pissagno de gàrri ! Mai que vin es acò ? Es de vin de Tavèu ? — Noun. — De Langlado ? — Pesqui pas ! — De Chusclan ? — Ah ! pas mai. — De Castèu-nòu-dóu-Papo ? — Encaro plus pau. — Ma fe de Diéu ! Curat, ai proun manja de favo..... — Bèn ! vos que te lou digue ? — Digas, Moussu lou Priéu ! — Es lou vin dóu Purgatòri. »

Ma fisto, sus lou cop lou parrouquian se viro, mando la man sus la chaminèio, e remet dins sa pòchi li dès escut dóu trentenàri.

« — Mai que fas, moun ami ? » cridè lou capelan.

« — Emporte l'argènt di messo.

« — Mai coume, escumerga ! voudriés leissa toun paire au founs dóu Purgatòri ?

« — Ah ! m'engardariéu bèn, repliquè lou Bezoucié, de lou tira d'aqui ! Un rode mounte i'a de tant bon vin ! Ah ! gusas ! me dirié

[1] Bezouce, village du département du Gard. *Lou Medecì de Besouça, que destapa lou malaute per lou faire susà*, est un exemple populaire assez ancien et très-connu des deux côtés du Rhône.

moun paire, que noun me ie leissaves dins lou sant Purgatòri, que bevian de vin de Diéu[1] ! »

Comme le *Garçou que vai demanda 'no fillo en maridage,* de M. le docteur Vincent[2], comme *Fau prendre paciènci* de l'*Armana prouvençau* de 1855, le conte que l'on vient de lire appartient à cette catégorie de récits que l'on pourrait qualifier d'anecdotes ou de reparties populaires, car on les connaît sur presque tous les points du Midi[3].

La version rimée que l'on trouvera plus loin a été recueillie, à la fin de l'année 1882, de la bouche de M. Auguste Brunel, jardinier au Jardin des plantes de Montpellier, par M. le docteur Louis Planchon, qui voulut bien, quelques mois après, mettre sa copie à ma disposition et en autoriser, tout incomplète qu'elle était, l'insertion dans la *Revue des langues romanes*. Le champ de la littérature montpelliéraine est encore trop limité pour qu'il fût difficile de reconnaître dans *lou Vi dau Purgatouera* une pièce inédite et, ce qui vaut mieux, une pièce dont le mérite littéraire est loin d'être méprisable.

M. Brunel tenait de son oncle, M. Revel, cette poésie, qui serait l'œuvre d'un Montpelliérain absolument ignoré de tous ceux qui se sont occupés de littérature languedocienne : Théodore Hipert, commis drapier, premier conseiller municipal de la ville de Montpellier, ayant rempli comme tel les fonctions de maire (4-29 août 1848), puis, l'espace d'une semaine environ, celles d'adjoint, à la suite d'un décret du chef du pouvoir exécutif daté du 24 août. M. Revel eut d'abord connaissance de cette poésie par Hipert, et il ne lui souvient point que celui-ci s'en soit déclaré l'auteur. Il la copia plus tard sur un cahier que lui avait prêté feu Douzières[4], sous-bibliothécaire de la ville de Montpellier, lequel en avait eu communication par Hipert

[1] *Armana prouvençau* de 1877. Avignon, Roumanille, 1876, p. 57 de la première édition. On doit à M. Jean Laurès, le populaire auteur du *Campestre,* un *Bi del Percatori* en vers biterrois, encore inédit.

[2] *Revue des lang. rom.,* 3e série, XI, 261.

[3] Des indications détaillées sur ce point seraient étrangères à l'objet de la présente étude. Je me bornerai à remarquer qu'on trouve deux versions, au fond identiques, du conte de M. Vincent, la première, à la page 23 de l'*Armana prouvençau* pour l'année 1864, sous le titre de *Jan-Janet* ; la seconde, à la page 73 de la même publication pour 1871, sous celui du *Coumpaire.*

Fau prendre paciènci, se lit page 29 de l'*Arm. prouv.* de 1855. M. l'abbé Joseph Roux a tiré du thème de cette anecdote une fort agréable fable en vers limousins. Elle a été imprimée à la suite du *Compte rendu du Concours philologique et littéraire de l'année* 1875, Montpellier, au bureau des publications de la Société des langues romanes, 1875; in-8°, p. 162.

[4] Douzières aimait à copier, d'une manière très-distraite, il est vrai, les

lui-même, à la condition expresse qu'on ne la ferait connaître à personne. Les railleries, au fond assez banales, des vers 31-34 et 120-122 auraient-elles éveillé des scrupules dans son esprit? Aurait-il craint qu'on ne fît l'application personnelle de son œuvre à un ecclésiastique encore vivant? Ou bien, s'il est permis d'ainsi parler, ne serait-il que l'héritier bénéficiaire d'une composition anonyme ou d'une copie que le hasard aurait mise à sa disposition? Le dernier de ces points d'interrogation est d'autant plus naturel qu'on s'explique difficilement l'origine des lacunes du conte et le motif pour lequel Hipert ne l'aurait pas communiqué en entier à Douzières.

Je dois même avouer que la facilité relative du vers et la bonne humeur de la narration me firent supposer un moment, — cette conviction fut partagée par M. Louis Roumieux, bon juge, s'il en fut, en matière d'esprit,— que le *Vi dau Purgatouera* n'était autre qu'une des nombreuses pièces languedociennes laissées par l'abbé Favre dans le presbytère de Celleneuve, et plus tard vendues à l'épicier par la cupidité de la veuve de Brunier.

Cette attribution s'appuyait, en outre, sur les particularités suivantes :

I. Mention du village de Cournon.— Favre fut nommé, le 13 novembre 1773, curé et vicaire perpétuel de Cournonterral, par Raymond de Dufort, alors évêque de Montpellier. Il résida dans cette localité jusqu'au 8 octobre 1780, date de sa nomination au prieuré de Celleneuve.

Or, coïncidence assez bizarre, la narration du *Vi dau Purgatouera* débute par les vers suivants, qui relatent une résidence assez longue à Cournon:

> Dins lou vilage de Cournou,
> Coumuna que counouissen prou (vers 5-6).

Quoique rien n'indique s'il s'agisse ici de Cournonterral ou de Cournonsec, il est probable qu'un poëte autre que Favre n'aurait pas omis de mentionner le populaire prieur, peut-être même de lui attribuer

poésies montpelliéraines de ses contemporains et de ses amis. La bibliothèque de la ville de Montpellier (fonds de Vallat) possède un *Cahier de diverses poésies patoises,* — c'est ainsi qu'il est inexactement intitulé,— contenant un assez grand nombre de productions languedociennes et françaises de J.-B. Gaussinel, Auguste Guiraud, Molière, etc. M. Léon Gaudin en possède un second. Le *Vi dau Purgatouera* ne figure dans aucun de ces deux recueils.

Quel que soit le véritable auteur du *Vi dau Purgatouera,* on ne saurait mettre en doute l'intérêt qu'Hipert attachait à la poésie languedocienne et le fait qu'il ait, à ses moments perdus, rimé quelquefois des vers montpelliérains.

une histoire qui se serait passée à l'époque où il exerçait des fonctions curiales dans un des deux villages qui portent le nom de Cournon.

D'un autre côté, quelle raison le prieur de Celleneuve aurait-il eue pour attribuer à un prêtre, je dirai plus, à un confrère de Cournonsec ou de Cournonterral, l'aventure du *Vi dau Purgatouera ?* A cette question je ne vois actuellement d'autre réponse que la citation suivante du premier chant de l'*Eneïda de Cela-nora*, dans laquelle un *segoundari de Cournou* est assez plaisamment *allusionné* :

Quand ageroun levat las taulas,
Manquet pas, certa! de paraulas.
Se tratet d'afaires d'estat;
Dau tems present, dau tems passat,
Espuiseroun la poulitica.
Quinte malur que, dins la clica,
Lou segoundari de Cournou [1]
Sourtiguesse pas d'un cantou!
Aurien vist aquelas masetas,
Qu'entre que s'agis de gasetas,
Lou galhard las devigna au fum,
E las legìs de nioch sans lum ;
Mais n'era pas d'aquela banda [2].

II. Mention de l'année 1751. — On lit dans la copie de M. Plan-

[1] Favre mentionne, et non pas sans malice, le village de Cournonsec, dès le début du troisième chant de l'*Eneïda :*

Après la perta de l'Asìa,
C'et-à-dire de la Frigìa,
Car touta la França es à sec
Quand i'a pas d'aiga à Cournoun-sec ;
E touta l'Europa es negada,
Quand lou Lez croca una bugada...

[2] *Obras patouèzas de M. Favre, priou-curat dé Cèlanova.* Mounpéyè, Virenque, 1839, IV, p. 20. J'ai ramené l'orthographe de cette citation et des autres citations de l'*Eneïda* à l'orthographe de l'édition de la *Société des langues romanes* (Montpellier, C. Coulet, éditeur), qui n'en est pas encore au dernier travestissement de Favre.

Les railleries que l'on vient de lire sont loin de dépasser celles que les habitudes littéraires du XVIIIe siècle autorisaient entre ecclésiastiques, et surtout entre les membres du clergé séculier et ceux du clergé régulier. Les sarcasmes du *Siege de Cadarousse* à l'endroit des moines avignonnais, l'exemple du Père Cléric dans les *Freros quistous*, ceux de l'abbé Brugié dans *Bounogorjo et Gulo-fresco*, de Jean Coste dans l'*Épitro à un amic*, et de Marc-Antoine Martin dans *la Partido de mar*, ne laissent pas de doutes sur ce point.

chon, à propos de la bouteille que le curé de Cournon envoie chercher pour régaler le villageois qui sollicite ses prières :

Nous fau de bon jus de la trelha.
N'en troubaràs una boutelha
Qu'encara n'as pas remarcat.
La meteguere de coustat.
Sus l'etiqueta i'a soun age.
Aco's lou pus viel dau vilage.
Poudràs ie legì, 'mbé lou lum,
Mila set cents cinquanta-un.

(Vers 98-104.)

En supposant qu'une période trentenaire fût le maximum de la vieillesse d'un vin de village languedocien au XVIII$_e$ siècle, j'avais, par une déduction peut-être un peu subtile, fixé à 1780-1781 la composition du *Vi dau Purgatouera*. Cette date est celle du commencement de l'*Eneïda de Cela-nora*, et ce dernier travestissement, plus abondant d'allure et de narration que l'*Odissea* et le *Siege de Cadaroussa*, n'est pas sans quelque analogie avec la rédaction très-détaillée du conte qui nous occupe.

Afin de ne rien oublier du pour et du contre en pareille matière, il est à remarquer que la copie donnée par M. Revel à son neveu n'a pas la date de 1751, et qu'elle offre des variantes d'un caractère littéraire assez douteux :

Nous fau de bon jus de la trelha.
N'en troubaràs una boutelha
Que n'en metere de coustat,
Qu'encara n'as pas remarcat.
Sus l'etiqueta i'a soun age.
Poudras ie legi, an lou lum,
Mila set cents nonanta-un.

L'omission du vers « *Aco's lou pus viel dau vilage* » m'a fait adopter la leçon de M. Planchon.

III. Réminiscences littéraires. — Si les derniers vers de l'auteur :

Pierre, en ie parlant de la sorta,
Reprend tout e passet la porta,
E quitet lou curat counfus,
Que, segu, ie tournet pas pus ;

(Vers 241-244.)

si ces vers, dis-je, rappellent involontairement la conclusion bien connue du deuxième apologue de Lafontaine :

Le renard, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus,

la mention que fait le premier chant de l'*Eneïda* du Vice-Légat d'Avignon :

Ome à faire man-bassa à taula
Sus vint capous de Rocamaula[1] ;

celle, plus ancienne, du quinzième chant de l'*Odissea :*

Nestor aviè laissat à taula
Un gros capou de Rocamaula,
E, sus acò, mous chivaliès
S'acoussoun couma dous lebriès...,

ne sont pas sans avoir exercé quelque influence sur deux passages du *Vi dau Purgatouera* où il est question de cette volaille, alors très-prisée des gourmets :

Intret e lou troubet à taula
Pres d'un capou de Rocamaula.
(Vers 41-42.)

L'abat diguet au païsan,
Tout en i'endicant de la man
Lous restas, qu'eroun sus la taula:
« — D'aquel poulet de Rocamaula,
N'acetarés-ti pas un floc ?... »
(Vers 123-126.)

En parlant du Cadet de son *Tresor de Sustancioun,* Favre dit, dans l'épître dédicatoire de ce vaudeville :

De soun caquet rejouis Janetoun,
E toutes dous cantoun lou mema toun.
Sans art, sans vice, enstruits per la natura,
Tout bonament aimoun la creatura.
Mais que voulès ? S'acò facha quaucus,
L'on lous marida, e li tornoun pas pus[2].

[1] *Obras patouèzas de M. Favre,* IV, p. 1. Roquemaure est le village du département du Gard où M. Placide Cappeau a placé l'action de son étrange poème du *Siège de Roquemaure*.

[2] *Œuvres complètes, languedociennes et françaises, de l'abbé Favre,* I, p. 154.

Ces deux derniers vers ont une sorte de parenté avec la conclusion des vers suivants du *Vi dau Purgatouera :*

Vesitava souvent sa cava,
E chaca jour s'enchijourlava.
De que voulès ? S'es un abus,
Aco fai pas tort à degus
E s'escrieu pas dedins l'istouera.
(Vers 225-229.)

Le trait final a même ici un air de famille avec le dernier vers du passage suivant du *Siege de Cadaroussa :*

« Anen, enfants, viva la glouera !
Un jour s'escrieurà dins l'istouera
Que Cadaroussa a tapinat
Las troupas d'un vice-legat ! »
Tout repetet : « Viva la glouera !
Anen nous fichà dins l'istouera[1] ! »

Le *Siege de Cadaroussa* a été probablement composé à Cournonterral, et sa verve, aussi facile que plaisante, sans rancune et sans fiel véritable, peut être comparée sur certains points avec le ton général du *Vi dau Purgatouera.*

On sait l'abus que Favre a fait des rimes *jouine* et *mouine*, qui reviennent beaucoup trop souvent dans ses vers :

E pioi Cadet es un garçoun fort *jouine,*
Ben fach, galhard, que vòu pas estre *mouine*[2]...

La reina, que me vesiè *jouine,*
Fres, galhard, flourat couma un *mouine*[3]...

On lit (vers 168-170) de notre conte :

Se m'avien nourrit d'aquel lach,
Seriei, me sembla, toujour jouine,
Amai belèu tant gras qu'un mouine.

Enfin le *Sermoun de Moussu Sistre,* si tant est que sa rédaction actuelle appartienne à Favre, semble être pour quelque chose dans les vers 200-202 du *Vi dau Purgatouera :*

[1] *Obras patouèzas de M. Favre*, I, 19.
[2] *Œuvres complètes de Favre,* I, 154.
[3] *Œuvres complètes de Favre,* etc., t. II.

S'es mort, elàs ! dins lou pecat,
Segu, la justiça divina
Dejà ie fai roustì l'esquina.

Le *Sermoun* précité dit, en effet, dans son idiome bigarré de languedocien et de français :

Déjà cet horrible demoun
Prépare fagots et charboun
Per vous faire roustì lou rable.

IV. Particularités linguistiques. — Les pièces qui se transmettent par voie orale, et même par écrit, perdent facilement leurs caractères dialectaux, lorsque ceux-ci ne se différencient que très-peu de l'idiome propre à la personne « qui retient par cœur », ou qui copie les vers dont l'audition l'a frappée.

L'absence des règles orthographiques et, à plus forte raison, la diversité de ces règles, contribuent largement aussi à l'affaiblissement des caractères dialectaux d'une pièce déterminée.

Sous la réserve de ces observations, rien dans le langage du *Vi dau Purgatouera* ne serait contraire à l'attribution de cette pièce au prieur de Celleneuve.

Voici l'énumération de quelques particularités qui pourraient même la fortifier :

Finale en A *des verbes.* — Le montpelliérain des deux derniers siècles et le langage d'une partie des environs de Montpellier terminent en *a* certains temps de verbes que le montpelliérain actuel, d'accord en cela avec le provençal, termine au contraire en *e*[1]. Favre avait l'habitude à peu près constante de la première voyelle, qui, il y a cinquante ans, était déjà périmée à Montpellier. Aussi ses éditeurs, Brunier en tête, ne se sont pas fait faute de la changer en *e* dans les œuvres en prose et à l'intérieur des vers. L'*a* n'a été maintenu par eux qu'à la rime, c'est-à-dire sur les points où il était impossible de le modifier.

Telle est l'explication des passages suivants, extraits de l'*Eneïda de Cela-nova*, publiée pour la première fois par Martin en 1839 :

Sichea en sang, palle, salop,
Que vous li mostra à sa bedena
Lous traus qu'aviè dins la coudena ;
L'autel ounte, per trahisoun,
L'aviè dagat Pigmalioun ;
L'argent qu'aviè causat l'entriga,

[1] Auguste Guiraud, mort en 1849, est le dernier qui ait suivi la notation en *a*.

E li dis que vite *fugiga* (pour *fugigue*[1]).

N'es pas segu que quauqua fes
Noun li piquesse sus lous dets,
Ni que toujour l'on *enduressa* (pour *enduresse*)
Las insoulenças de la Greça[2].

Vous, de drech, s'era qu'ou *vouguessa* (pour *vouguesse*)
Vous adressariàs à l'abessa[3].

Lou Vi dau Purgatouera contient (vers 49-51) un exemple semblable :

Counouissiè trop la poulitessa,
Nostre curat, per que *manquessa* (pour *manquesse*)
De ie dire un bèu gramecìs.

Formes verbales en EGUERE. — Ces formes allongées, exclusivement appliquées aux verbes qui se terminent par les groupes *dre* (*rescondre, foundre, reboundre,* etc.), *pre* (*roumpre, couroumpre,* etc.) et *tre* (*batre, metre, coumbatre,* etc.), existent en certaines portions du bas languedocien et du provençal. *Rescoundeguere, foundeguere, bateguere,* etc., furent employées par Favre en même temps que les formes foncièrement montpelliéraines, et plus généralement courantes en Languedoc, de *rescoundere, foundere, batere,* etc.

On lit dans son imitation de la neuvième satire d'Horace :

« Douçament, ie *respoundeguere,*
Dedins aquel oustau, tout vai ben autrament[4];...

Dans la huitième, qui doit être, comme la précédente, l'œuvre de sa jeunesse :

La luna venguet rouja e se *rescoundeguet*[5].

Dans *lou Siege de Cadaroussa,* probablement écrit, — je l'ai dit plus haut, — à Cournonterral :

« — Eh be ! li dis el, que voulès ? »
« — Que relachés lous prisouniès
E que *roumpegués* l'astinença[6]...»

Dans l'*Eneïda de Cela-nova,* la distraction des dernières années de la vie du populaire prieur :

[1-2-3] *Obras patouèzas de M. Favre,* IV, 33, 112, 191.
[4-5] *Œuvres complètes de Favre,* I, 73 et 67.
[6] *Obras patouèzas de M. Favre,* I, 71.

Ai ! grands Dieus, quinta raretat
Meteguet moun cor tout en flama !
Era lou pourtret d'una dama
Jouina, pus bela que lou jour
E pus toucanta que l'Amour [1].

Lou Vi dau Purgatouera a deux formes semblables :

N'en troubaràs una boutelha
Qu'encara n'as pas remarcat ;
La *meteguere* de coustat.
(Vers 98-100.)

Pierre *respoundeguet :* — « Per moia !
Aprene emb una granda joia
Qu'au Purgatouera, couma aicì,
Se ie begue de tant bon vi.
(Vers 185-188.)

Cependant, sur ces deux points encore, la copie de M. Revel diffère de la version dictée à M. Planchon :

N'en troubaràs una boutelha
Que n'en metere de coustat,
Qu' encara n'as pas remarcat...

Pierre respoundet: « — Per moia !
Aprene emb una granda joia... »

L'irrégularité de ces deux passages et l'insuffisance métrique du vers : *Pierre respoundet :* « *Per moia!...* » m'ont de nouveau déterminé à suivre ici la version de M. Planchon.

Mots et verbes particuliers.— La langue du *Vi dau Purgatouera* est celle de Montpellier, sauf le mot *carelha,* lampe (vers 105); les verbes *dòure,* souffrir (vers 64), et *lampà,* boire à longs traits (v. 232), lesquels s'ils sont compris de tous les Montpelliérains, ne sont pas employés par eux, au moins depuis le commencement du siècle.

Couvit, invitation (vers 129), n'est usité que dans le proverbe :

Couvit de Mount-peliè,
Couvit de l'escaliè.

Ces quatre formes font partie de la langue courante de Favre.

On voit, par cette énumération, l'insuffisance des preuves qui pourraient, au défaut d'Hipert, militer en faveur de l'attribution à Favre du *Vi dau Purgatouera.* On sera donc, jusqu'à nouvelles informations,

[1]. *Obras patouèzas de M. Favre,* IV, 327.

plus prudent et plus près de la vérité, en voyant dans le conte qui nous occupe l'œuvre d'un contemporain du curé de Celleneuve, qui aura connu ses œuvres et qui s'en sera inspiré, parfois avec trop d'abondance, souvent avec malice, mais toujours avec une certaine facilité.

Ce nous est donc un nouveau motif de remercier M. Louis Planchon de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu nous communiquer son manuscrit et en autoriser la publication dans la *Revue*.

Alph. Roque-Ferrier.

Lou* Vi dau Purgatouera[1]

—

Prenguen pas lou prouchen[2] per sot.
L'esperiença certifia
Que tal[3] crei de guilhà Guilhot,
Es el souvent que Guilhot guilha[4].

5 Dins lou vilage de Cournou,

*Observations préliminaires.—Le texte du *Vi dau Purgatouera* a été établi : 1° sur la copie donnée par M. Revel à M. Brunel ; 2° sur la communication de dix-huit vers (119-122 et 199-212) que le premier avait tout d'abord élagué de sa version, et 3° sur la copie de M. Planchon que j'ai suivie, vers 64, 98-104, 137, 156, 179 et 185-188.

Malgré les additions 119-122 et 199-212, le conte n'en reste pas moins incomplet. La découverte du manuscrit de l'auteur, quel qu'il fût, améliorerait certainement notre texte et ferait disparaître une partie des répétitions qui le déparent.

[1] Au point de vue de la pureté de la langue, *Purgatori*, qui est encore communément usité à Montpellier, et à plus forte raison aux alentours de cette ville, vaudrait mieux. Beaucoup de personnes disent *Percatori*. Le gallicisme *Purgatouera* reparaît vers 182, 187 et 214.

[2] *Prouchen* est également un gallicisme, mais avec cette différence que sa forme régulière (*prouchan*) n'existe plus dans le langage du peuple.

[3] Au lieu de *tau*, que je n'ai entendu qu'une seule fois en ma vie sortir d'une bouche montpelliéraine. Le proverbe *tau me deu que me demanda*, rappelé par une vieille femme âgée de soixante-cinq ans en 1874, me valut cette constatation linguistique.

Favre emploie *tau* et plus souvent *tel*. Le féminin *tela* se lit au vers 210.

[4] Proverbe populaire.

Coumuna que counouissen prou,
Mouriguet un noumat Gregouera [1],
E deven [2], per estre sencera,
Declarà que lou paure mort,
10 Quoueque [3] laissesse fossa d'or
A sa familha desoulada,
. . . . . [4]
. . . . . .
. . . . . .
15 Pichots e grands, tout s'escanava.
. . . . . [5]
Mais disoun que dau fil ainat,
Ome d'argent e fort rusat,
L'aflicioun era pas trop granda,
20 Que sous plours eroun de coumanda
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . [6]
25 Mais on sap que lous eritiès
Plouroun davans, risoun darriès.
S'es vist toujour, dins touta classa,
Qu'es d'aquel biai qu'aco se passa.
Deven dounc pas n'estre estounats,
30 Qu'autant n'en penja à nostre nas.

[1] Gallicisme pour *Gregori,* devenu bien rare.

[2] C'est là un verbe qui revient trop fréquemment sous la plume de notre auteur. Conférez :

Vers 29 Deven dounc pas n'estre estounats.
— 65 Devès avedre secaressa.
— 85 Que per fes devès veire double.
— 90 Vous devès tene un pau dau pera.
— 146 Deuriès estre pus prevenenta.
— 235 E que deve pas desirà.

[3] *Quoueque* est un emprunt au français. La bonne forme serait *amai.*

[4-5] Peut-être la lacune du texte est-elle ici plus considérable.

[6] Cette lacune est peut-être aussi plus considérable. Elle semble se justifier par les habitudes d'abondante narration de l'auteur et par les répétitions. Vers 17 : *mais disoun,* et 25 : *mais se sap* ; vers 20 : *que sous plours,* et 26 : *plouroun davans,* qui ne sont tolérables qu'en supposant un écartement de quatre vers au moins.

Nostre paisan, seloun l'usage
Que lous curats troboun fort sage, —
Se voulès saupre per de que
Es que i' aumenta[1] soun dequé —

35 ....
.....
.....
.....[2]
Prend tout ça qu'aviè preparat,
40 E vai ches[3] moussu lou Curat.
Intret e lou trapet[4] à taula
Pres[5] d'un capou de Rocamaula,
Pastìs de lebre, *et cetera.*
Noste paisan ie dis : « — Holà !
45 Parei qu'aicì tout marcha en ordre,
Que se ie troba de que mordre,
E qu'embé lou bonjour sufìs
De vous souetà bon apetìs. »
Counouissiè trop la poulitessa,
50 Nostre curat, per que manquessa
De ie dire un bèu gramecis :
« — Assetàs-vous, de que s'agis ?
Avès-ti besoun d'un service ?
De vous lou rendre trefoulisse.
55 — Moussu, vous porte quauques iòus,
Dous pouls emé sieis escuts[6] nòus,
Lou tout de la pus bela mena,
Per que digués una nuvena[7]

[1] La copie donne : *i'atroboun.* J'ai cru devoir substituer le verbe *aumentà*, car *troubà* se lisait encore vers 41 et 46.

[2] Lacune peut-être plus considérable ; l'auteur devait nommer ici le paysan, dont le nom (*Pierre*) arrive sans préparation au vers 131. Il est probable qu'on détaillait ensuite les cadeaux destinés au curé.

[3] On se sert encore assez couramment de *en co de.* J'ai entendu même quelques vieillards dire *à co de. En co de,* de même que *à co de,* signifie : *en maison de, en case de...*

[4] La copie porte *troubet.* Je lis *trapet,* qui est son doublet en *a,* afin d'éviter une répétition avec le même verbe, vers 46.

[5] Forme gallicisée qui n'a pu supplanter encore *ras.* Le peuple dirait *davans un capou,* plutôt que *ras* ou *pres d'un capou.*

[6] La copie donne *e sieis escuts nòus.*

[7] Gallicisme. Il faudrait *novena.* Voyez encore *nuvena,* vers 205 et 238.

A moun paure paire qu'es mort.
60 — O moun amic ! de tout moun cor,
Tout se farà, sus ma paraula.....
Mais aprouchàs-vous[1] de la taula.
Pausàs d'abord vostre paniè,
Que vostre bras lèu vous dòuriè[2].
65 Per vous ai un founs de tendressa.
Devès avedre secaressa.....
Aqueste tems es assoumant[3];
Crese que susarai lou sang.
Elàs[4] ! qu'esprovoun de magagna
70 Las pauras gens de la campagna !
Sans façoun metès-vous aquì.
Acetarés be 'n det de vi ?
Sabès que vostre paure pera[5],
Dau tems qu'era dessus la terra,
75 D'après ce que m'a dich mai d'un,
Jamai lou metiè pas au lum.
Toutes contoun[6] dins lou vilage
Que n'en fasiè 'n milhoun usage.
Es pas un mau....*Bonum vinum*
80 *Lætificat cor hominum.*
Tant pla[7] rejouïs las femelas
[E] las lourdas couma las belas,
Las vielhas, las jouinas; enfin,
Laissant de coustat lou latin,
85 Vous dirai, sans qu'aco vous trouble,
Que per fes devès veire double,
Car aicì, couma en tout païs,
Saique lous cats fan pas de chis.
Qu'aiço siegue dich sans coulera,

[1] Le peuple eût dit : *mais sarràs-vous de la taula.*

[2] Ms. *Que lou bras avans pau vous dòuriè,* qui donne un vers de neuf pieds. J'ai suivi la version de M. Planchon.

[3] On eût préféré dire, surtout aux commencements de ce siècle : *aqueste tems es assucant.*

[4] *Ai las* est encore usité.

[5] *Pera* est un gallicisme qui n'a pas encore supplanté la forme régulière de *paire,* que l'on a déjà vue vers 57 et qui est assurée par la rime, vers 221.

[6] *Saboun* dans la copie, mais ce verbe figure déjà vers 73.

[7] *Pla* pour *ben* est une forme lodévoise dont on ne s'explique pas la présence unique dans le texte.

90 Vous devès tene un pau dau pera.
Mais feniguen aqui dessus ;
Vous farai[1] tastà de bon jus. »
Lou curat sounet Margarida,
Chambrieira frescassa e poulida,
95 Ie dis : « — Vai vite[2] nous cercà
De que nous faire refrescà.
Nous fau de bon jus de la trelha ;
N'en troubaràs una boutelha
Qu'encara n'as pas remarcat.
100 La meteguere de coustat.
Sus l'etiqueta i'a soun age ;
Aco's lou pus viel dau vilage.
Poudràs ie legì, 'mbé lou lum,
Mila set cents cinquanta-un[3]. »
105 La filha aluma[4] la carelha
E s'en vai cercà la boutelha.
La pourtet embé precaucioun,
En cas que i' agesse de founs[5].
Lou curat vite la destapa.
110 Nostre paisan risiè jout capa,
Per ce que clarament vesiè
Que s'anava ounchà lou gousiè[6]
D'una façoun particulieira.
Alor avanset sa cadieira[7],
115 Mes la vergougna de coustat
E se placet pres[8] dau curat,
Qu'era dins lou founs fort aimable

[1] Le lecteur remarquera sans peine que les verbes *dire* et *faire* reviennent fréquemment dans les vers 75 à 96.

C'est là, d'ailleurs, une licence que Favre et les poëtes de son temps ne se sont pas fait faute de pratiquer.

[2] On dirait plus régulièrement et presque aussi couramment *vai lèu.*

[3] Voir sur les vers 98-104 les remarques du préambule.

[4] *Alucà* existe encore aux environs de Montpellier.

[5] On aimerait mieux dire dans le peuple : *De pòu que i'agesse de founs.*

[6] C'est la rime précédente qui, sans doute, a obligé l'auteur à employer le mot *gousié* au lieu de *gargatet.*

Gousié se lit encore vers 160.

[7] Beaucoup de personnes prononcent *cahieira,* par l'effet d'une chute du *d* intérieur qui commence à devenir assez générale dans le langage des gens de Cette.

[8] *Ras* serait ici de rigueur. Voir l'observation relative au vers 42.

E, couma se dis, un bon diable.
Lous michants disoun soulament
120 Qu'aimava un pauquet trop l'argent ;
Mais on sap [prou] qu'aquel usage
Es estacat à l'abilhage.
L'abat diguet au païsan,
Tout en i'endicant de la man
125 Lous restas, qu'eroun sus la taula :
« — D'aquel poulet de Rocamaula,
N'acetarés-ti pas un floc ?
Vous assure[1] que, per lou cop,
S'à moun couvit voulès vous rendre,
130 Lèu vous apercevrés qu'es tendre. »
Pierre ie respond : — « Gramecis,
Per ara, n'ai pas apetìs[2],
Car, poudès creire à ma paraula,
Veniei de me levà de taula.
135 — Au mens, acetàs[3] un biscuit[4]
Ou, s'aimàs mai de pan benit,
Zou, Margarida, una briocha[5] !
N'en metrés un floc à la pocha,
Aco serà per lous enfants.
140 Lous vostres, lous trobe charmants ;
Ai toujour plesì[6] de lous veire.....
Mais, diga, porta un autre veire[7].
Tout autra que tus pensariè
Que se beu pas dins lou souliè.
145 T'ou ai dich vint cops amai trenta,
Deuriès estre pus prevenenta. »
A la fin lou veire arrivet

[1] *Assegure* serait plus languedocien.

[2] *Talent* serait plus languedocien et même plus commun qu'*apetìs*.

[3] Le verbe *acetà*, dans ce cas (voyez également vers 72), décèle plutôt les habitudes littéraires que la langue du peuple. Ce dernier dit encore très-couramment *prenès aco*, pour *acceptez cela*.

[4] *Biscuit*, de même que *briocha* (v. 137), est emprunté au français.

[5] Le ms. de M. Revel donne : *Margarida, porta una briocha*, qui, à la rigueur, serait acceptable.

[6] *Plisè* est plus régulier, mais il n'y a guère que les personnes appartenant au dialecte lodevois qui l'emploient aujourd'hui à Montpellier. Voyez encore *plesì*, vers 180.

[7] *Goubelet*, aussi courant que *veire*, vaudrait mieux.

E Moussu lou Curat verset[1]
De la boutelha desirada,
150 Dins chaca veire, una rasada.
Pioi, après avedre trincat,
Lou tout seguet lèu envalat.
Mangeroun mai, tournà begueroun.
Pioi en trouasiema[2] ie tourneroun,
155 E trouberoun tant bon lou moust
Que, ma fouè[3], ie prengueroun goust.
... .
.....
Pierre, en siblant de vi tant bon,
160 Auriè souetat un gousiè long,
Dise pas d'una bona touesa,
Mais de Paris jusqu'à Pountouesa.
Ie dis : « — Moussu, fau counvenì
Qu'avès aquì de famous vi.
165 Aco n'es pas una babiola,
Picariè lèu sus la boussola.
De m'en dounà, qu'avès ben fach!
Se m'avien nourrit d'aquel lach,
Seriei, me sembla, toujour jouine
170 Amai belèu tant gras qu'un mouine,
E pode ben vous proutestà
Qu'auriei pena à m'en destetà.
Couma de n'achetà[4] desire,
Moussu, voudriàs-ti ben me dire
175 De quinte endrech[5] l'avès tirat
E lou pris que vous a coustat ? »
Lou curat, qu'aimava de rire,
S'empresset[6] vite de ie dire :

[1] *Vouget* est plus usuel dans le peuple que le gallicisme *verset.*

[2] Gallicisme pour *tresième,* qui a disparu de Montpellier. Il existe encore en certaines localités des environs de cette ville.

[3] Gallicisme pour *fe,* qui se maintient encore, surtout dans *par ma foi* (per ma fe).

Je suis la leçon de M. Planchon.

Le ms. de M. Revel contient un vers irrégulier : *Que toutes dous ie prengueroun goust.*

[4] *Croumpà* serait plus populaire et en même temps plus languedocien.

[5] Les vieillards substitueraient *ròdou* au substantif *endrech.*

[6] *S'entanchet* vaudrait mieux ; *vite* est un pléonasme dans les deux cas.

« — Couma sabe qu'aco's lou vi[1]
180 Qu'à taula fai lou mai plesì,
D'avedre dau bon me fau glouera[2] :
Aco's de vi dau Purgatouera.
Pioi vous dirai que, quant au pris,
Me costa pas qu'un gramecìs. »
185 Pierre respoundeguet : « — Per moia[3] !
Aprene emb una granda joia
Qu'au Purgatouera couma aicì,
Se ie begue de tant bon vi.
De n'en beure donc es pa 'n crime ?
190 Vessa-m'en[4] mai e que lou chime !
Mais, digàs, Moussu lou Curat,
Se fu[5] moun paire es trespassat
Dins un parfet[6] estat de graça,
Segu[7], a pres de Dieu sa plaça
195 E soun bonur dedins lou ciel
Serà tant grand couma eternel.

. . . . . .

. . . . . .

Pioi dise d'un autre coustat :
200 'S'es mort, elàs ! dins lou pecat,
Segu, la justiça divina
Dejà ie fai roustì l'esquina ;
I'a pas d'*Avès* ni de *Paters*
Que lou tiressoun das enfers ;
205 Lous vus[8], lous junes, las nuvenas,

[1] Leçon du ms. de M. Planchon. Le ms. de M. Revel donne : *Couma ieu sabe...*

[2] Gallicisme pour *gloria*, qui se maintient, surtout dans les phrases toutes faites : *Es pas per gloria, ou fai pas per gloria, travalha pas per la gloria.*

Glouera se lit encore vers 213.

[3] Leçon du ms. de M. Planchon. Voyez les observations du préambule.

[4] Voyez l'observation du vers 148.

[5] C'est le *feu* français, maladroitement transplanté en languedocien.

[6] Gallicisme d'origine à demi ecclésiastique, à demi française. Cf. *fet* (fait, histoire, action), *tout à fet* (tout à fait) et l'infinitif *fera*, dans une phrase manifestement française d'origine (*vai te fera f...*), mais très-généralement usitée dans le langage des gens grossiers ou illettrés.

[7] *Soulide* serait d'un usage plus commun.

[8] Gallicisme qui s'est substitué à *vot*. Le verbe *vouà* est un demi-gallicisme,

Finirien pas jamai sas penas.
De que servissoun tant d'esforts,
Quand on pot pas sauvà sous morts
De la damnacioun eternela ?
210 Tela aupinioun n'es pas nouvela.
Aco's dins cent libres escrich
E nous ou avès toujour dich.
Ou, s'avans dintrà dins la glouera
Es retengut au Purgatouera,
215 Es afrous, fau n'en counvenì.
Pas que l'ideia fai fremì
D'esprouvà[1] de penas cruelas
Per de pichotas bagatelas[2] !
Aussì[3] es bon, souer[4] e matì,
220 De pregà Dieu d'ou fa feni.
Mais, Moussu, counouissiàs moun paire,
Era un ben brave ome, pecaire !
Soun bonur era de pintà,
Degus ou pot pas countestà,
225 Vesitava souvent sa cava
E chaca jour s'enchichourlava.
De que voulès ? S'es un abus,
Aco fai pas tort à degus
E s'escrieu pas dedins l'istouera;
230 E se moun paire au Purgatouera
Es abeurat dau mema vi
Que vous e ieu lampan aicì,
Jurariei, sus vostra calota,
Que chaca jour se ie culota,
235 E que deve pas desirà
Que d'aquì l'anessoun tirà.
Per lor, trouvarés bon, ieu pense,
Que de nuvenas vous dispense,

comme le démontrent les formes *roudà*, et *avoudà* qui existent encore dans le département de l'Hérault et dans celui de l'Aveyron.

[1] *Endurà* serait plus populaire.

[2] *Sinsirimbalhas*, en véritable languedocien.

[3] Gallicisme pour *tabé* et *atabé*, qui persistent encore, mais faiblement.

[4] Nouveau gallicisme. *Sera* s'est maintenu dans la formule de salutation : *Bona sera* (prononcez *seda*, par suite de la transformation en *d* de l'*r* simple entre deux voyelles).

Qu'emporte tournamai mous iòus,
240 Mous pouls e mous sieis escuts nòus. »
Pierre, en ie parlant de la sorta,
Reprend[1] tout e passet la porta,
E quitet lou curat counfus[2],
244 Que, segu[3], ie tournet pas pus[4].

[1] Le peuple aimerait mieux *prend mai*. Il semble préférer l'adjonction de *mai* à l'emploi des verbes qui possèdent la forme reduplicative.

[2] On dirait plus couramment *mouquet*.

[3] *Soulide* serait encore ici plus populaire que *segu*.

[4] En relevant dans ces notes quelques-unes des formes défectueuses du *Vi dau Purgatouera*, il n'est pas inutile d'ajouter qu'elles sont aussi fréquentes dans Favre et dans les auteurs du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe.

P. S. — Au moment où je remettais à l'imprimeur les dernières épreuves de ce travail, M. Revel m'a fait connaître que deux personnes de sa famille ont profité de la célébration du premier Centenaire de la mort de Favre (22-25 mai 1884) pour réciter publiquement à Celleneuve *lou Vi dau Purgatouera*, et, ce qui est plus caractéristique, pour en attribuer la composition à l'abbé Favre. Aucun des auditeurs n'a songé à protester contre cette affirmation, loin de là. Voilà donc une attribution populaire créée aux environs de Montpellier, avant même que je songeasse à formuler dans la *Revue* une hypothèse semblable. Il m'a paru nécessaire de la signaler au lecteur, afin de le prémunir contre les présomptions que l'on en pourrait tirer.

PÉRIODIQUES

Giornale storico della letteratura italiana, diretto e redatto da Arturo Graf, Francesco Novati, Rodolfo Renier. Roma, Torino, Firenze. — Tel est le titre complet de l'intéressante et utile publication dont nous commençons un peu tard le compte rendu. Les noms des directeurs du *Giornale* étaient, à eux seuls, une promesse et une garantie. Dans le programme placé en tête du premier fascicule, MM. Graf, Novati et Renier, ont défini leur but et leur méthode : par l'étude complète et scientifique des documents, par la consultation des bibliothèques et des archives, par l'examen de toutes les questions historiques, philologiques, bibliographiques, préparer les matériaux, sans lesquels il est impossible d'écrire une bonne histoire générale de la littérature italienne. — N° 1 (t. I, 1883). P. 1-3. programme signé de MM. A. Graf, F. Novati, R. Renier. — P. 5-32. Tommaso Casini. *Coltura bolognese dei secoli XII e XIII.* A côté des légistes, si justement célèbres, de l'école de Bologne, il faut rappeler les maîtres ou grammairiens qui maintenaient le goût des études littéraires, tels que Gauffrey de Vinesauf, Boncompagno (de Florence), Bene (de Florence). Le courant français se fait sentir, non-seulement par la diffusion en Italie des œuvres épiques et lyriques de la France, mais aussi par l'affluence des étudiants français à Bologne ; ils y sont distingués par provinces : Normands, Gascons, Picards, etc..... Le troubadour Rambertino Buvalelli naquit à Bologne en 1170. Il fut l'ami d'Aimeric de Peguilhan et de Peire Ramons de Toulouse. L'auteur renvoie à sa monographie : *la Vita e le Poesie di Rambertino Buvalelli;* Bologna, 1880. L'article se termine par un développement sur la poésie populaire à Bologne au XIIIe siècle. — P. 33-59. G. Mazzatinti. *Inventario dei codici della biblioteca Visconteo-Sforzesca, redatto da Ser Fabriano nel* 1459 *e* 1469. Le texte de l'inventaire est précédé des renseignements les plus précis et les plus complets sur l'histoire de cette bibliothèque. Créée dans la première moitié du XIVe siècle, la plupart des mss. dont elle était composée furent transportés en France par Louis XII. Le ms. d'après lequel M. M. publie cet inventaire est le n° 11400 de la bibliothèque nationale de Paris (fonds latin). M. L. Delisle, dans le cabinet des mss., n'avait reproduit que la partie intitulée : « textes français : *libri in galico.* » — Variétés. P. 60-61. *Le Tradizioni giudaiche nella novellistica italiana.* Après avoir

signalé le caractère légendaire du Midras Rabboth, sorte de commentaire des cinq premiers livres de Moïse et de quelques autres parties de la Bible, dont le docteur A. Wünsche publie la traduction. M. Marco Landau cite deux passages qu'il compare à des passages analogues des *Cento Novelle antiche* et du Décaméron. — P. 62-74. *Tre Lettere giocose di Cecco d'Ascoli*. Ces lettres sont en latin. La première est adressée aux *deniers* et *florins*, dont Cecco fait un grand éloge et auxquels il demande de remplir sa bourse. La seconde est une réponse des *deniers* et des *florins*, qui se vantent de leur domination sur l'univers. La troisième est adressée à une religieuse dont l'auteur est épris. M. Francesco Novati croit que le ton de ces lettres permet, à la rigueur, de les attribuer au Stabili. Elles doivent, d'ailleurs, figurer dans la liste des parodies sous forme épistolaire, dont l'A. cite des exemples curieux. — P. 75-86. *Commedia dell' Arte*. On sait que ce genre dramatique n'offrait aux acteurs qu'un canevas qu'ils devaient développer. Le titre du « Médecin volant », *il Medico volante*, se trouve dans la collection de *Scenari inediti della Commedia dell' Arte*, publiés par M. Bartoli. M. Achille Neri a trouvé une édition d'une comédie complète sur le même sujet (Milan, 1673). Les noms des personnages seuls diffèrent, et l'action est identique. Les extraits donnés par l'A. permettent d'apprécier le naturel et la facilité du dialogue. M. Neri croirait volontiers que cette comédie a été connue de Molière. Il passe ainsi du « Médecin volant » au « Tartufe » dont il retrouve le type dans un *scenario* de Scala, *il Pedante*. — P. 87-90. M. Giuseppe Biadego publie une lettre inédite de Monti. — Comptes rendus. P. 91-101. A. D'Ancona e Comparetti. *Le Antiche Rime volgari secondo la lezione del codice Vaticano* 3793. Vol. II ; Bologna, C. Romagnoli, 1881 (8°, pp. 425). M. Tommaso Casini, tout en rendant justice à la valeur de cette publication, attendue pendant six ans, se montre en désaccord sur beaucoup de détails avec les éditeurs. Il propose des corrections nombreuses, renvoie à des travaux sur la matière et fait, en réalité, un vrai commentaire qu'il conviendra de consulter. A la page 96 nous apprenons que M. Giulio Salvadori prépare une édition critique des poésies de *fra Guittone*. — P. 101-107. Alessandro Gherardi. *Gli Statuti della Università e Studio fiorentino dell' anno* MCCCLXXXVII, *seguiti da una Appendice di documenti dal* MCCCXX *al* MCCCLXXII, *con un discorso del prof. Carlo Morelli*. Firenze, G. Vieusseux, 1881 (in-folio, pp. LVI-582). La collection des documents relatifs à l'histoire de l'Université de Florence est très-intéressante : pourquoi M. Gherardi n'a-t-il pas cru devoir les utiliser lui-même, au lieu de se borner à imprimer le discours insuffisant de feu le professeur Morelli ? (F. Novati). — P. 107-109. F. Scaduto. *Stato e Chiesa negli scritti politici, dalla fine della lotta per le investiture sino alla morte di*

Ludovico il Bavaro (1122-1347). Publicazione del R. Istituto di Studi superiori in Firenze. Firenze, succ. Le Monnier, 1882 (in 4°, pp. IV-148). Travail consciencieux. Néanmoins, l'auteur eût mieux fait de suivre l'ordre chronologique et de ne pas se borner aux œuvres des théoriciens, mais de faire aussi une part aux vues politiques des hommes d'État (Luigi Chiappelli). — P. 109-111. B. Labanca. *Marsilio da Padova riformatore politico e religioso del secolo* XIV. Padova, Salmin, 1882 (8°, pp. 235). Compte rendu favorable (Luigi Chiappelli). — P. 112-120. Pasquale Villari. *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi, illustrati con nuovi documenti,* vol. III ed ultimo. Firenze, success. Le Monnier, 1882 (8°, pp. 499). Ce volume contient l'examen des *Opere minori* et l'histoire de la dernière période de la vie de Machiavel. Sans partager toujours l'indulgence de l'auteur pour les contradictions et les défaillances de son héros, on ne peut que professer la plus haute estime pour le talent avec lequel il a profité de toutes les sources pour donner à son ouvrage une autorité durable (L. A. Ferrai). — P. 120-126. *Le Odi dell' Abate Giuseppe Parini, riscontrate su manoscritti e stampe, con prefazione e note di Filippo Salveraglio.* Bologna. N. Zanichelli, 1882 (16°, pp. LXIX-284). La biographie de Parini fera disparaître plus d'une légende accréditée : on n'attribuera plus désormais au poète une austérité supérieure à celle de ses contemporains dont, en somme, et malgré quelques moments de gêne, il n'eut pas à se plaindre. L'auteur aurait dû ne point placer au nombre des odes deux *canzonette,* les *Nozze* et le *Brindisi.* Il aurait pu faire remarquer que la seconde est une imitation d'une pièce anacréontique : Λέγουσιν αἱ γυναῖκες (F. Novati). — P. 126-130. Giuseppe Finzi. *Lezioni di storia della letteratura italiana compilate ad uso dei licei.* Torino, E. Lœscher, vol. I, 1880 (12°, pp. VII-228) ; vol. II, 1883 (in 12, pp. VII-486). Défavorable à tous les points de vue (R.). — P. 131-151. Bulletin bibliographique. — P. 152-184. Dépouillement des périodiques. — P. 185-118. Chronique.

N° 2. P. 189-229. Michele Faloci Pulignani, *le Arti e le Lettere alla corte dei Trinci di Foligno* (premier article). Même dans son état actuel, l'ancien palais des Trinci témoigne en faveur des goûts artistiques de cette famille ; l'oratoire est un des chefs-d'œuvre du peintre Nelli de Gubbio. Le bienheureux Tommasuccio mourut évêque de Foligno en 1377. Ses poésies ou prophéties se composent de 847 vers et roulent sur les événements contemporains. Ce personnage a été l'objet d'une étude de M. Mazzatinti : *Un profeta umbro.* Pierangelo Bucciolini appartient à la première moitié du XVe siècle. Il a rimé en 185 octaves la vie de saint Félicien. — P. 230. Michele Scherillo, *la Prima Commedia musicale a Venezia.* Venise est la première ville qui ait possédé des théâtres lyriques permanents. Le premier opéra qui y

ait été représenté fut l'*Andromeda,* paroles de Benedetto Ferrari et musique de Francesco Mamelli de Tivoli, dans l'hiver de 1637, au théâtre de San-Cassiano. L'opéra bouffe est né à Naples assez longtemps après, en 1709; et en 1711, au théâtre de Sant' Angelo, fut représenté à Venise, pour la première fois, un opéra-comique, l'*Elisa*, paroles de Dominico Lalli et musique de Giovan-Maria Ruggeri. Ce Lalli, dont le vrai nom était Biancardi, avait dû quitter Naples pour échapper à des poursuites judiciaires. Rimeur infatigable, il a écrit trente six livrets dont M. Scherillo donne les titres complets. L'*Elisa* est une imitation, assez voisine du plagiat, de la *Gostanza*, de Niccolò Amenta, qui fut représentée à Naples en 1699. Cette pièce elle-même est un remaniement des *Inganni* (1547), de Niccolò Secchi. — P. 260-281. G. A. Scartazzini. *Gli Studi danteschi del professore Scheffer-Boichorst.* M. S. est en désaccord avec le professeur allemand sur plusieurs points. Il croit que Dante s'est établi à Ravenne pour quelques années, à partir de 1316 et non de 1313 ; que Dante n'eut point à se plaindre de sa femme, Gemma Donati ; que du témoignage de Dante lui-même (*Convivio amoroso*), il résulte que ses mœurs étaient pures et austères ; que l'on ne peut assigner une date certaine à la composition du *de Monarchia ;* que la lettre à Messer Guido da Polenta n'est pas authentique ; que Boccace n'est pas l'auteur de la seconde biographie de Dante qui lui est attribuée, et que d'ailleurs son témoignage n'a qu'une faible valeur historique ; que la lettre du Frate Ilario n'est pas authentique. M. S. se résume ainsi : « Il y a donc peu d'opinions de l'illustre auteur que nous puissions accepter. » Il remarque que M. S.-B. aurait pu « éviter certains défauts, avec un peu plus d'humilité et une moindre confiance dans son propre jugement et sa propre infaillibilité »; puis il termine par des compliments destinés à atténuer l'impression que son article laissera dans l'esprit des lecteurs et de M. S.-B. lui-même.— Variétés.— P. 283-300. Arturo Graf. *Il Zibaldone attribuito ad Antonio Pucci.* M. d'Ancona a fait, le premier, connaître ce recueil (*Propugnatore,* II, 2, p. 397-411; III, 1, p. 35-53). M. G. en donne la description complète, indique les raisons qu'a eues M. d'Ancona de l'attribuer à Pucci, le compare au *Cantare dei Cantari* publié par M. Rajna (*Zeitschrift für romanische Philologie*, v. II, p. 220-54, 419-37), et reproduit la version de la légende relative à la fondation de Fiesole, à la conjuration de Catilina et aux origines de Florence. — P. 301-305. Rodolfo Renier. *Un Codice malnoto dell' Acerba.* En attendant l'édition que M. Bariola prépare du poëme de Cecco d'Ascoli, M. R. donne la description d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi à Turin, qui lui paraît pouvoir être consulté avec profit.

— P. 306-309. Antonio Medin. *La Bibliografia della Mandragola.*

Contrairement à l'opinion de M. Borgognoni, M. M. maintient que la célèbre comédie a été composée après 1512, et essaye d'établir qu'elle a été composée après mars 1513 et publiée dans le courant de cette même année. — P. 310-311. Cesari Paoli. *Un Sonetto al duca d'Atene.* Ce sonnet de Piero d'Anselmo s'ajoute à plusieurs poésies déjà connues, qui ont rapport au pouvoir éphémère qu'exerça Gautier VI de Brienne à Florence (1342-1343). — Comptes rendus. P. 312-323. U. A. Canello. *La Vita e le Opere del trovatore Arnaldo Daniello ;* edizione critica. Halle, Max Niemeyer, 1883 (in-8°, pp. VI-283). M. R. Renier rend pleine justice au mérite du livre excellent du regretté Canello et s'applaudit de ce qu'il soit l'œuvre d'un Italien et qu'il ait vu le jour en Italie. Cette satisfaction est légitime, bien que l'édition ait paru à Halle, loin des pays *dove il bel sì suona.* La *Revue des langues romanes* s'associe d'autant plus volontiers à ces éloges, que le travail de M. Canello avait été l'objet d'une des principales récompenses décernées par la *Société pour l'étude des langues romanes* dans son dernier concours de philologie. M. Renier, après avoir examiné les principes qui, d'après M. C., doivent présider à la critique des textes, aborde à nouveau la discussion des passages où Dante, le Tasse et Pulci, ont parlé du troubadour. — P. 323-330. Emmanuele Celesia. *Storia della letteratura in Italia nei secoli barbari.* Genova, tip. del R. Istituto sordo-muti, 1882-83 (2 vol. in-8°, pp. 430 e 427). Très-défavorable (G.). — 330-337. Giorgio Sinigaglia. *Saggio di uno studio su Pietro Aretino (con scritti e documenti inediti).* Roma, tip. di Roma, 1882 (in-8°, pp. 358). Très-défavorable (A. Luzio). — Eugène Plon, Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur, etc. Paris, imp. Plon, 1882 (in-4°, fig., pp. 414). Très-favorable (G. Campori). — P. 340-343 Francesco Ruspoli. *Poesie commentate da Stefano Rosselli, con altre edite ed inedite,* per cura di C. Arlia. Livorno, F. Vigo, 1882 (in-16°, pp. LXXVI-204). F. Ruspoli (1579-1625) a laissé des sonnets où il attaque avec un esprit mordant les vices de ses contemporains (Ettore Toci). — P. 343-345. *Ein brief Gœthe's an A. Poerio und Aufzeichnungen des letzteren über seinen persönlichen Verkehr mit Gœthe,* mitgetheilt von Reinhold Kœhler. — Estratto dall' *Archiv für Litteraturgeschichte,* t. XI, 1882 (8°, pp. 10). Opuscule intéressant, qui montre avec quelle attention Gœthe suivait le mouvement littéraire en Italie au commencement de ce siècle (F. Novati). — P. 346-357. Bulletin bibliographique. — P. 358-374. Périodiques. — P. 375-379. Chronique.

No 3. — P. 381-423. F. Novati. *La Cronaca di Salimbene.* M. Novati, mécontent de la manière dont le sujet a été traité par M. Clédat dans sa thèse latine sur Salimbene, s'applique à déterminer, d'après l'examen du ms. (Bibl. vaticane, n° 7260), quelles sont les parties en-

core inédites de la chronique et dans quel esprit fut exécutée la copie dont s'est servi l'éditeur de ce texte. Quant à l'opinion avancée par M. Clédat, que le ms. est autographe, M. N. ne saurait l'accepter, et elle semble en effet peu fondée. M. N. a reconnu, contrairement à l'assertion de M. Cl., que le *Liber de prelato* fait partie du texte de la Chronique et que Salimbene profite de l'occasion qui lui est donnée par *frate Elia* pour se livrer à cette digression, que l'éditeur aurait dû laisser à l'endroit où elle était. Salimbene introduit volontiers dans son récit des compositions, soit de lui, soit d'autrui; ainsi les petits traités *de Corpore Domini, de Contemptu mundi*. Le copiste a supprimé au hasard plusieurs de ces morceaux. Il a tantôt mutilé jusqu'à les rendre inintelligibles, tantôt laissé de côté les anecdotes qui lui paraissaient pouvoir nuire à la considération du clergé. M. N. reproduit le texte de trois de ces anecdotes. Il donne en appendice trois autres morceaux, et l'*Epistola Luciferi, princeps Ecclesiæ, ad Prelatos eiusdem*, à laquelle il croit qu'il est fait allusion dans un passage de la Chronique. En somme, grâce aux recherches de MM. Clédat et Novati, nous pouvons espérer que nous ne tarderons pas à posséder une bonne édition de Salimbene.—Variétés. P. 424-439. C. Cipolla. *Laudes Iacoponi Layci in un manoscritto Torinese*. Variantes puisées dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, à Turin. — P. 440-445. R. Renier. *Cinque Sonetti di Jacopo da Montepulciano*. M. Renier a déjà publié un poëme allégorique de ce personnage peu connu, qui vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle. — P. 446-449. V. Crescini, *Notizia d'una ignota biografia di Arnaldo Daniello*. Cette biographie, composée par Marco Antonio Nicoletti au XVI siècle, d'après ses lectures, n'est d'aucun intérêt. — P. 450-451. G. Biadego. *Due Lettere di Carlo Tedaldi-Fores*. Ces deux lettres sont adressées à Ippolito Pindemonte. — Comptes rendus. P. 452-466. Oreste Tommasini. *La Vita e gli Scritti di N. Machiavelli nella loro relazione col machiavellismo. Storia ed esame critico;* vol. I. Torino, E. Lœscher, 1883 (in-8°, pp. XXVII-750). Le nom de Machiavel est demeuré attaché à une doctrine dont, malgré les efforts de M. T., l'auteur du *Prince* restera toujours responsable à quel que degré. Cet ouvrage, inférieur pour le style à celui de M. Villari et conçu dans un autre esprit, a des qualités qu'on ne saurait méconnaître : une finesse qui parfois dégénère en subtilité, une information très-complète, un art réel d'exposition. Il s'arrête à l'année 1512. L'auteur du compte rendu n'accepte pas sans réserve toutes les opinions de M. T. Tenons-nous-en au jugement de Balbo, qui estimait Machiavel « moins dépravé que son siècle et plutôt égaré que dépravé. » (F.-C. Pellegrini. — P. 466-477. Rodolfo Renier. *Liriche edite ed inedite di Fazio degli Uberti*, testo critico, preceduto da una introduzione sulla famiglia e sulla vita dell' autore. Firenze,

G.-C. Sansoni, 1883 (in-8°, pp. CCCLXI-260). L'introduction est une étude instructive sur la famille, la personne et les œuvres de Fazio degli Uberti. Le texte des poésies lyriques est reproduit pour chacune d'après le meilleur manuscrit. M. R. eût mieux fait de conserver, au lieu de les corriger, certaines formes qui étaient usitées et légitimes au XIVe siècle ; ainsi *propio, merzè, bocie,* etc. (T. Casini.) — P. 477-485. Raffaello Fornaciari. *Studi su Dante editi ed inediti.* Milano, E. Trevisini, 1883 (in-16, pp. VI-189). Cinq essais, dont le dernier (la Trilogia dantesca) est intéressant par la clarté et la compétence avec laquelle l'A. présente une solution nouvelle d'une question difficile. L'auteur du compte rendu oppose à M. F. des objections nombreuses (R. Renier). — P. 485-491. *Le Poesie di Ugo Foscolo.* Edizione completa, a cura di Guido Biagi. Firenze, G.-C. Sansoni, 1883 (in-64, pp. 494). — *Dei Sepolcri, carme di Ugo Foscolo,* con discorso critico e commento del prof. Francesco Trevisan. Seconda edizione ; Verona, Münster 1883 (in-16, pp. 224). M. Biagi a amélioré le texte de quelques-unes des *Poesie postume.* Le discours que M. Trevisan a placé en tête des *Sepolcri* est une œuvre sérieuse ; mais les éditeurs de Foscolo abusent du commentaire. Pourquoi nous apprendre que les *Manes* sont en général les âmes des morts et que l'*Elysée* n'est autre chose que le *Paradis des païens ?* (F. Novati.) — P. 491-496. Domenico Bortolan. *Giambattista Maganza seniore* (Magagnò). Bassano, tip. A. Roberti, 1883 (in-8°, p. 20). Giambattista Maganza, ou le Magagnò, mourut à Vicence en 1586, âgé de soixante-treize ou de soixante-dix-sept ans. Élève du Titien et peintre de mérite, il a composé dans le dialecte de Padoue des vers qui lui valurent la protection du Trissin (Bernardo Morsolin). — P. 497-507. Bulletin bibliographique. A la page 500, dans un article sur l'ouvrage de M. Luigi Morandi : *Voltaire contro Shakespeare, Baretti contro Voltaire,* je ne puis m'empêcher de relever le passage suivant : « A noi sembrò sempre il Voltaire un prodigio di spirito, ma un intelletto assai limitato. Egli avea in se ingranditi tutti i difetti, che sono tanti ! dell' indole francese, la leggerezza, la *blague,* la prepotenza, la petulanza, l'intolleranza. Oltracciò era molto ignorante e moralmente poco meno che abbietto. » Voilà les Français et Voltaire traités comme ils le méritent ! L'auteur me permettra-t-il de lui donner un conseil ? Qu'il lise la correspondance de Voltaire, il y apprendra plus qu'il ne suppose. Il y a telle lettre *A un journaliste, sur la Philosophie, l'Histoire....., les Mélanges de littérature,* etc., où l'on trouve bien des choses qui sont toujours vraies, ainsi : « Surtout en exposant des opinions, en les appuyant, en les combattant, évitez les paroles injurieuses qui irritent un auteur, et souvent toute une nation, sans éclairer personne »..... « Si Bayle, qui savait beaucoup, a beaucoup douté, songez qu'il n'a jamais douté de la né-

cessité d'être honnête homme. Soyez-le donc avec lui, et n'imitez point ces petits esprits qui outragent par d'indignes injures un illustre mort qu'ils n'auraient osé attaquer pendant sa vie. » — P. 508-520. Périodiques. — P. 521-524. Chronique.

N° 4-5. (T. II, 1884). — P. 1-27. F. d'Ovidio. *Che il Donato provenzale sia stato scritto in Italia e nella seconda metà del sec. XIII.* M. d'Ovidio s'attache à démontrer : 1° que le Donat provençal a été composé en Italie ; 2° qu'il a été composé dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'origine italienne du Donat était déjà acceptée, mais M. d'O. reprend et complète l'ensemble des preuves qui justifient l'opinion commune. En comparant d'une part le Donat et d'autre part la grammaire provençale (*las Rasos de trobar*) attribuée à Raimond Vidal de Bezaudun, et les *Leys d'amors* de Molinier, il fait ressortir que le premier ouvrage n'a pu être rédigé qu'en Italie. Reste à identifier le Hugo, dont le nom est donné par le plus ancien ms., et à déterminer la date du Donat. Sur ces deux points, malgré l'habileté de l'exposition de M. d'O., on hésitera peut-être à prendre parti, comme il le fait, sans raisons bien décisives. En réalité, il n'apporte guère que des conjectures, dont la lecture est d'ailleurs aussi instructive qu'intéressante. — P. 29-58. M. Faloci Pulignani. *Le Arti e le Lettere alla corte dei Trinci di Foligno* (continuation et fin). Le meilleur des poëtes protégés par les Trinci a été Federico Frezzi, qui, dans son *Quadriregio*, a imité Dante avec un talent réel. — P. 59-78. Marco Landau. *La Novella di Messer Torello (Decam., X, 9) e le sue attinenze mitiche e leggendarie.* Après M. Rajna (*Romania*, VI, 359) l'A. fait la revue des sources de cette nouvelle et la compare aux récits analogues qu'il a rencontrés dans les littératures orientales. — P. 79-112. L.-A. Ferrai. *La Giovinezza di Lorenzino de' Medici.* L'article de M. F. m'a fait relire le *Lorenzaccio* de notre Alfred de Musset (1834). La poésie est parfois le meilleur commentaire de l'histoire, et le drame ici donne aux personnages et aux mœurs une vie et un relief qu'une simple narration ne saurait égaler. C'est surtout la famille de Lorenzo que nous connaissons par les faits que M. F. a rassemblés. L'enfance du meurtrier du duc Alexandre n'offre en elle-même rien de bien digne d'attention. C'est donc dans la période suivante, par le conflit entre les aspirations élevées du lettré et sa corruption morale, que se prépare l'acte auquel Lorenzo dut un moment de célébrité. — Variétés. P. 113-114. *A proposito di una leggenda neroniana* (A. Graf.). — P. 115-128. *Alcune Osservazioni alle cantilene e ballate pubblicate da G. Carducci.* M. Berthold Wiese a comparé l'édition de M. C. et le ms. original, et a cru pouvoir donner des leçons meilleures et même des textes négligés par M. Carducci. La direction du *Giornale* remarque en note que certains de ces textes avaient déjà été édités, et, dans un article (p. 339, n° 1)

dont nous rendons compte plus loin. M. Casini a relevé d'autres erreurs de M. Wiese. Parmi les morceaux donnés comme inédits figure un passage de Dante (*Paradis*, c. XXVI, 103-123). — P. 129. *Gli Scolari romani ne' secoli XIV e XV* (F. Novati). — P. 141. *Gli studenti in Roma nel secolo XVI.* (A. Bertolotti.) Ces deux articles sont une peinture peu flattée, avec documents à l'appui, des mœurs de la jeunesse qui fréquentait les cours de l'Université de Rome durant ces trois siècles de la Renaissance italienne. — P. 150. *Poesie popolari tratte da un ms. della Biblioteca nazionale di Parigi* (Antonio Ive). Le ms. italien n° 1069 de la Bibl. nationale contient une série de poésies populaires d'un caractère religieux dont l'A. a extrait trois morceaux formant environ 120 vers. — P. 156. *Di una Vita inedita di Leon Battista Alberti* (G. Scipioni). Sommaire d'une biographie inédite d'Alberti (1407 ou 1416 à 1472) par Mehus, érudit du siècle dernier. — P. 162. *Isabelle d'Este e l'Orlando innamorato* (A. Luzio). Lettres échangées entre Boiardo et la jeune princesse à laquelle Berni, à son tour, dédie son *Rifacimento;* date exacte de la publication du poëme de Berni: octobre 1541, à Venise, par les héritiers de Lucantonio Giunta. — P. 168. *Una lettera di Carlo Witte ad Adolfo Bartoli* (R. Renier). Elle est datée du 18 juin 1876 et contient la liste des principaux travaux relatifs à Dante qui ont paru en Allemagne pendant ce siècle. — P. 170. Comptes rendus. — Die Intelligenza. *Ein altitalienisches Gedicht*.....herausgegeben von Dr. Paul Gellrich. Breslau, 1883 (in-8°, pp. XIV-218). M. Graf estime que la plupart des corrections introduites par l'auteur de cette nouvelle édition ne sont pas justifiées, et que l'introduction et les notes pourraient être plus instructives.

P. 175. N. Machiavelli. *Le Lettere familiari,* publicate per cura di Edoardo Alvisi. Firenze, G. Sansoni, 1883 (in-64°, pp. 530). Publication très-intéressante; mais pourquoi l'éditeur a-t-il exigé que ces lettres fussent mutilées et expurgées? (A. Medin.) — P. 181. Merlin Cocai. *Le Opere maccheroniche,* curate da A. Portioli, 2 vol. Mantova, tip. Mondovi, 1882 (in-8°, gr., pp. CXVI-306-291. Très-belle édition. L'introduction contient plusieurs inexactitudes. (B. Morsolin.) — P. 185. L. Delisle. *Les Manuscrits du comte d'Ashburnam.* Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique (Bibl. de l'École des chartes, XLIV). — Notice sur les Manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle (*Extrait des Notices et Extraits des mss.*, XXXI, 1). M. C. Paoli rend justice au talent et au zèle infatigable avec lesquels M. L. Delisle a reconnu et établi que nombre des mss. de la collection Ashburnam avaient été dérobés à des bibliothèques françaises. Il exprime le désir que le gouvernement italien essaye de se faire céder la partie italienne de la collection.

P. 188. G. A. Scartazzini. *Dante in Germania. Storia litteraria e bibliografia dantesca alemanna.* Milano, Napoli, Pisa. Ulrico Hœpli, 1881 e 1883 (deux vol. in-4o, I, p. 312 ; II, p. 360). Ouvrage utile à consulter, mais qui pourrait être réduit en un volume. D'une manière générale, la forme laisse à désirer, et l'auteur croit trop que le lecteur trouvera quelque intérêt aux discussions dont il est préoccupé (Fabio). — P. 193. Francesco Torraca. *Studi di storia litteraria napoletana.* Livorno, Fr Vigo, 1884 (in-8°, p. 470). Compte rendu favorable (A. Graf). — P. 197. G. Biadego. *Da Libri e Manoscritti.* Verona, Stab. Civelli, 1883 (in-8°, p. 302). Intéressant pour l'histoire de la littérature italienne aux XVIIIe et XIXe siècles (Morsolin). — Naborre Campanini. *Note storiche e letterarie.* Reggio-Emilia, L. Bondavalli, 1883 (in-16, p. 228). Huit essais sans grande importance. Le *fecondo Jaco* auquel Arioste fait allusion dans la satire V n'est pas le dieu Bacchus, comme les commentateurs l'avaient cru, mais le *Monte Jaco,* propriété appartenant aux Malaguzzi (F. Novati). — P. 203. K M. Sauer. *Geschichte der italienischen Literatur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit.* Leipzig, verlag von Wilhelm Friedrich, 1883 (in-8°, pp. VI-629). Mauvaise compilation, remplie d'erreurs de toute espèce. (R. Renier.) — P. 208. Achille Neri. *Costumanze e sollazzi.* Genova, tip. del R. Istituto sordo-muti, 1883 (in-8°, p. 216). Quatre essais, dont le dernier, qui occupe plus de la moitié du volume, a pour titre *i Cicisbei a Genova,* les Sigisbées à Gênes. Le sigisbéisme est un chapitre de l'histoire des mœurs en Italie, et l'excellent essai de M. Neri fait désirer qu'il donne à la question tous les développements nécessaires dans un ouvrage spécial sur la matière. (F. Novati.) — P. 212. Bulletin bibliographique. — P. 250. Périodiques. — P. 268. Chronique.

N° 6. P. 275. Giuseppe Rondoni. *Laudi drammatiche dei disciplinati di Siena.* Cette découverte dans un ms. de la bibl. communale de Sienne de *laudi,* ou chants religieux en forme de drame, montre que la Toscane s'était associée, dès les premières années du XIVe siècle au plus tard, au mouvement qui propageait le drame sacré de l'Ombrie dans les autres régions de l'Italie, et comble en partie une lacune signalée par M. d'Ancona dans son livre sur les origines du théâtre en Italie. Les *laudi* de la confrérie des *Disciplinati* de Sienne sont un dialogue entre la Madone, Jésus, la foule, la croix, Madeleine, les Maries et saint Jean. Les extraits donnés par M. R. sont très-étendus et permettent d'apprécier le caractère de ces poésies populaires. — P. 303. Vincenzo Crescini. *Lettere di Jacopo Corbinelli contributo alla storia degli studi romanzi.* C'est dans la correspondance de Pinelli que M. C. a trouvé un bon nombre de lettres de Corbinelli et d'autres de Fauchet et de Dupuy, qui ont pour objet les langues que nous appelons *romanes.* Corbinelli tenait à établir l'étroite

parenté du français et de l'italien, et avait eu la pensée, pour la mieux faire ressortir, de traduire Villehardouin en italien ancien.—Variétés. P. 335. *Di una poesia attribuita a Dante* (T. Casini). M. C. publie, en donnant les raisons qui lui paraissent en justifier l'authenticité, deux morceaux, un sonnet double et une stance de *canzone,* qu'il a trouvés dans un ms. appartenant à M. Bologna de Florence (et non à un particulier de Bologne, comme il est dit dans la *Romania,* t. XIII, p. 470). — P. 314. *Salimbene e il vin buono* (F. Novati). La *Revue des langues romanes* (t. VIII, 3e série, p. 99) avait publié un article de M. Clédat, intitulé « Sur un dicton auxerrois du XIIIe siècle », où il s'agit de trois vers français cités incorrectement par Salimbene dans sa Chronique, et dont M. C. donne un texte intelligible. Quelques remarques de MM. Boucherie et Chabaneau étaient jointes à cet article, que M. Novati ne connaissait pas quand, dans son étude sur Salimbene (*Giornale*, t. I, p. 411-412, note), il a rencontré les trois vers en question et les a corrigés, lui aussi, en s'en référant comme M. Clédat au manuscrit mieux lu. Aujourd'hui il consacre un article à la matière et défend sa lecture, qui, en somme, diffère peu de celle de M. Clédat. Voici les deux textes :

Leçon de M. Cl. :

Et bons et bels et blans
Forz et fiers, fins et frans
Froiz, fres et fremiians.

Leçon de M. N. :

El vin bons et bels et blance
Fort e fer et fin et franche,
Freitz et fras et formiiant.

D'ailleurs, M. N. accepte les corrections de M. Cl., sauf pour les deux premiers mots, où il faut : *li vin* bons, et le dernier (cf. la note de Boucherie à l'article de M. Cl.). Enfin, M. P. Meyer (*Romania*, XIII, p. 470) nous apprend qu'il a prié M. Langlois, élève de l'École de Rome, de vérifier le passage sur le ms. du Vatican. M. Langlois croit lire le texte à peu près comme M. Clédat, bien que la lecture en soit très-difficile, l'écriture ayant été soumise à l'action d'un réactif chimique. Le mot *vin* ne se trouverait pas dans le ms. Faudra-t-il faire photographier le passage ?

Ferdinand CASTETS.

(A suivre.)

CHRONIQUE

—

Livres donnés a la Bibliothèque de la Société. — Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1885, adouba e publica de la man di felibre ; joio, soulas e passo-tèms de tout lou pople dóu Miejour. An trento-unen dóu Felibrige. En Avignoun, Roumanille, 1884; in-12, 112 pages (don de M. Roumanille);

Revue du Midi, journal mensuel publié à Montpellier [prospectus]. Montpellier, Boehm et Cie [1842]; in-8°, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Alecsandri (V.): Fontâna Blanduziei, piesă în 3 acturi și în versurĭ. Varia. Vol. X al Operelor complete, vol. V al Teatrului. Bucurescĭ, Socecu, 1884; in-12, 220 pages ;

Bonnet (P.): Rapport d'un congrès scientifique en vers patois, en réponse à un fragment d'une séance scientifique, tenue dans le chef-lieu d'un département du Midi...contre le patois. Beaucaire, Massis, S. D.; in-8°, 48 pages (don de M. Clair Gleizes);

Clément (Marius): la Peço de cinq franc voou plus que trento soou, satiro sus leis intrigants doou siecle de lumiero. Marseille, Arnaud et Ce, 1855; in-8°, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Descosse (l'abbé): Cantique des marins et des passagers à Notre-Dame-d'Afrique (imité du cantique provençal de M. Emery, chanoine-curé à Aix). Alger, Bastide, S. D.; in-16, 4 pages (don de M. Clair Gleizes);

Gagnaud (A. de : Sonnet : l'Aubo, Dos Deviso, I Latin de la Roumanìo, I Latin d'Americo. Aix, Illy et Brun, S. D.; in-8o, 4 pages ;

Monaci (Ernesto): Sui primordj della scuola poetica siciliana da Bologna a Palermo. Roma, Botta, 1884; in-8°, 20 pages ;

Rieu (Charles): la Territorialo à-z-Ais, cansouneto prouvençalo. Aix, Pust, 1879; in-4°, 2 pages (don de M. Clair Gleizes);

Viscardi (Guglielmo): Una romanza portoghese (Dom Beltrão) Ginevra, Remigio Schira, 1884; in-12, 16 pages ;

Savine (Albert): Théodore Aubanel et le nouveau théâtre provençal. Paris, Giraud, 1884; in-12, 32 pages ;

Douze journaux contenant des textes et des indications utiles à la Société, donnés par MM. Arnavielle (1), de Berluc-Pérussis (2), Firmin Boissin (2), Henry (2), Roque-Ferrier (3) et le Comte de Toulouse-Lautrec (2).

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin

DIALECTES ANCIENS

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

(*Suite*)

XXXI. — *De l'escut del Hostal de Foix et de Bearn, par Arnaud de Labat.*

Catel possédait de cet ouvrage, qui ne nous est connu que par son témoignage, un ms. dont il parle ainsi, p. 699 de ses *Mémoires de l'histoire de Languedoc* (1633):

« J'ay chez moy un ancien livre gascon escrit à la main en parchemin, composé par frère Arnaud de Labat, maistre en théologie de l'ordre de saint François, qui est intitulé *De l'escut de l'Hostal de Foix et de Bearn*, c'est-à-dire des armoiries de Foix et de Bearn ; lequel il dédie au dit sieur vicomte [1], et luy donne ces titres, *Al noble e poderous seignour mossen Joan, comte de Foix, vescomte de Bearn, de Marsa et de Gabarda, et de Castelbon :* au commencement duquel il dit qu'il a eu le soin de l'ame, et manié la conscience de son père Archambaud, comte de Foix, et qu'à présent il manie celle de sa mère Madame Isabeau. Ceste epistre est datée de Morlas au couvent des frères mineurs, en l'an mille quatre cens dix-huict.»

XXXII. — *Roman de Gerard de Nevers*

On connaît le *Roman de la Violette* ou *de Gerard de Nevers*, composé au XIIIe siècle en vers français, par Gibert de Montreuil, et que M. Francisque Michel a publié en 1834. Il dut

[1] Jean Ier (1412-1436).

être fait de ce roman une version provençale, dont un ms. au moins existait encore au milieu du XVe siècle. C'est ce qui résulte, ce me semble, avec évidence de l'extrait suivant du ms. 24378 du fonds fr. de la B. N., lequel renferme une version en prose française du même roman, faite du vivant de Philippe le Bon, duc de Bourgogne († 1467), par Guiot d'Augerant, qui la dédia à Charles, comte de Nevers et de Rethel, « son maistre » :

[F° 3 r°] «.....Je à ceste cause me suis ingéré et avancié de moy traveillier et appliquier mon petit sens et entendement à mettre et rediger par escript ce petit livret lequel par avant estoit en lengaige provençal et moult difficile à entendre. »

On a supposé[1] que Guyot d'Augerant avait feint d'avoir traduit son roman du provençal pour se donner plus de mérite aux yeux du lecteur, et que le livre mis par lui en prose française n'était autre, par conséquent, que le poëme original. Sans insister sur l'invraisemblance d'une pareille hypothèse, il suffira de faire remarquer que ce n'est pas le seul exemple d'une œuvre française qui, traduite dans une autre langue, ait été ensuite de cette nouvelle forme, considérée comme originale, remise en français. A propos « de Giglan, fils de Gauvain.....nouvellement translaté du langage espagnol en françois » (Lyon, chez Claude Nouri, in-4°, sans date), l'auteur de l'extrait de cet ouvrage, donné dans la *Bibliothèque des romans*, octobre 1777, 1er volume, p. 59, fait l'observation suivante, dont la découverte et la publication de l'original, par M. Hippeau, a démontré la justesse :

« L'on voit que ce roman a été traduit de l'espagnol en françois : mais il y a apparence qu'il a été composé en françois avant que d'être mis en espagnol. C'est ainsi que *Floris et Blancheflour*, *Claremonde*, et même les *Amadis*[2], n'ont été imprimés dans notre langue qu'après des livres ou mss. espa-

[1] M. Francisque Michel, dans la préface de son édition du poëme de Gibert de Montreuil, p. xxvij.

[2] A propos d'*Amadis*, rappelons que M. Milá y Fontanals a remarqué que le nom de *Bel Tenebros*, dans ce roman si célèbre, est tout provençal. (*Trovad. en España*, p. 507)

gnols, mais qui originairement avoient été eux-mêmes traduits du françois. »

Guiot d'Augerant ne nous apprend pas si le livret provençal qu'il a traduit était en prose ou en vers. Il devait, dans tous les cas, se tenir très-près de l'original, comme il est facile de s'en convaincre par la comparaison du texte de Guiot[1] avec celui de Gibert de Montreuil[2]. On remarque seulement dans la *translation* du XVe siècle un épisode qui manque complétement dans l'original : c'est celui de la « damoiselle de la fontaine » (2e partie, chap. VIII-X). Cet épisode est-il une interpolation de l'auteur de la version provençale, qui l'aurait emprunté à un autre roman, ou se trouvait-il déjà dans le ms. de l'œuvre originale suivi par lui ? Cette dernière hypothèse paraîtra sans doute la plus vraisemblable.

Retrouvera-t-on jamais le roman provençal de *Gerard de Nevers?* Je le souhaite vivement, sans l'espérer beaucoup. Dans tous les cas, le témoignage de Guiot d'Augerant est à recueillir par l'historien de la littérature provençale, avec ceux qui me restent à citer, et qui attestent l'existence au XVe siècle d'autres versions provençales de romans français.

XXXIII. — *Roman de Paris et Vienne*

C'est aussi par le témoignage de l'auteur de la version française de ce joli roman, l'un de ceux qui eurent au XVe siècle le plus de succès, car il fut traduit dans presque toutes les langues européennes[3], que nous apprenons qu'il en a existé aussi une version provençale, et que c'est du provençal qu'il

[1] Publié par Gueulette en 1727 (*Histoire de tres noble et chevaleureux prince Gerard, comte de Nevers et de Rethel, et de la tres vertueuse et sage princesse Euriant de Savoye, sa mye.*)

[2] Dans l'édition précitée de M. Francisque Michel.

[3] Voy. Brunet, IV, 371, et Graesse, V, 134-135. — Parmi les versions italiennes, il y en a une, celle de Carlo del Nero, en vers et en « terza rima. » Voyez Crescimbeni, *Commentari*, I, 406, et Melzi, p. 209. Carlo del Nero, comme il résulte de l'*explicit* d'un ms. de Florence (renseignement que je dois à l'obligeance de M. Emilio Teza), était à Montpellier en 1471, et c'est là et à cette date qu'il traduisit, aussi en *terza rima*, la *Dame sans merci* d'Alain Chartier. (Cf. Crescimbeni, *ibid.*) Peut-être est-ce là également qu'il composa, en 1476, son *Parigi e Vienna*.

a passé en français ; mais la version provençale dérivait elle-même d'une version catalane. Je dis version à dessein, parce que je suis fortement porté à croire que l'original était français. Quoi qu'il en soit, le point essentiel à établir ici, c'est qu'il existait encore, dans la première moitié du XVe siècle, un roman écrit en provençal, dont le roman français de *Paris et Vienne* est une traduction peut-être abrégée; et cela résulte avec certitude du prologue du traducteur, qui, Provençal lui-même, comme on va le voir, ne pouvait se méprendre sur la langue de son texte. Je donne ici ce prologue *in extenso,* d'après un fragment conservé à la bibliothèque de Carpentras, parmi les papiers de Peiresc (n° 23, t. II, f° 286), en le complétant et le corrigeant par places, à l'aide du ms. 1464 de la Bibliothèque nationale, dont M. Hermann Suchier a bien voulu transcrire pour moi les passages qui m'étaient nécessaires, et à l'aide de l'édition de 1835, dont je dois également à l'obligeance de M. Suchier d'avoir pu prendre connaissance.

«Alain qui mot fut saige a escript au livre dez doutrines une autorité que l'en dit en latin : « Hoc crede quod verum esse videtur ; » et vault autant à dire ceste autorité extraicte du latin en françoys : « Tu croyras les chouses qui te resembleront estre veritables. » Et pourtant je prenz cest teme en ceste part pour ce que j'ay tout mon temps prins plaisir à lire romans et croniques des ystoyres ansiennes, ainsi come de la vie de Lancelot, de Tristan, de Florimont et de Guy de Varwik; qui moult firent de beaux faitz en leur vie celon que j'ay trouvé escript. Et plusieurs chouses j'ai trouvé qui mout sont enposiblez à croyre. Plussieurs autres libres ay je veu, mes entre les aultres j'ay tenu ung libre escript en langue provensale, qui fut strait d'un aultre libre escript en langue catalane, houquel libre ce contenoit la vie d'un baron qui s'apeloit messire Godefroy de Lansson, qui estoit dauphin de Viene et heult une fillhe que l'on appelloit Viana, laquelle estoit nonpareille de beauté, et conneut ung chevalier qui s'apeloit Pariz, fils d'un baron que l'on nommoit messire Jacques ; fu amouruz de ladite Viana, si que, pour l'amour d'elle, il fist en sa vie maints beaux faicts, comme vous povoiz oyr sa avant ; et pourtant que la matiere me semble estre bien raysonnable et acez creable, et aussi que l'istoire est assez plaisant, car

belle chouse est ouyr toutz les beaux faitz que ancien firent jadis, si ay entrepris de vous strayre l'ystoire de langue provensalle en françois. Si vueil requerir et suplier ceux qui le libre liront que ce ilz y trouvent escript auchune chouse qui ne fust bien ceant qu'il veuillent mes deffaulx pardonner et les reparer cellon bon antendement, car mon sens n'est pas sofizant a telz besoignes bien trayter, et ausi que je ne suis pas françoys, ainz fuz né et noury en la cité de Marselhe. Et [s'il v]ous plaist savoir qui je suis, de Saint Pierre ; j'ay prins le nom de la Cypede pour sournon[1]; et fut encomancé a escripre cest libre l'an de grace mil [cccc] XXXII, le tierz jour del moys de septembre[2]; et pour moy, Inart Beyssan, tranlatié, M [cccc] XXXVIII, a XVII du moys de Febvrier[3].»

XXXIV. — *Autres versions provençales de divers romans français.*

L'heureuse découverte faite dernièrement par M. l'abbé Guillaume dans les archives de la commune de l'Épine (Basses-Alpes)[4] a fourni la preuve matérielle de l'existence d'une version provençale du roman de Merlin en prose. On peut conjecturer que le ms. qui renfermait ce roman, et dont un feuillet seulement nous a été conservé, en contenait plusieurs autres. Un passage des *Leys d'amors* que je rapporte ci-des-

[1] Edit. de 1835 : « Et si vous plaise savoir que je suis de Sainct Pierre, dont j'ay pris le nom, et le surnom de la Sippede.»

[2] Le ms. 1464 ne donne pas la date de la composition de l'ouvrage et ne nomme pas l'auteur. Le prologue s'y termine ainsi : « ....Car mon sens n'est pas suffisant a telz besoignes bien traicter. Et aussi que je ne suis point françoys de nature (*sic* édit. de 1835), ains fuz né et nourry en la cité de Marseille. Et s'il vous plaist savoir en quel temps fut escript cestuy livre *, l'an de grace mil cccc xliij, le vje jour de decembre, ou chastel d'Orgon.»

[3] Le copiste du ms. reproduit par l'édit. de 1835 est plus explicite et plus clair : «..... et fut cest livre au commencement escript en l'an mil iiijc xxxij, le tiers jour du moys de septembre, à savoir l'exemple duquel cest livre cy prins est, lequel commence par la main de Guillaume le Moign le xvje jour du moys de janvier mil iiijc lix. »

[4] Voy. la *Revue des langues romanes*, t. XXII, p. 105.

* Il faut entendre : fut exécutée cette copie.

sous[1] nous apprend qu'il a existé un *Saint Graal* provençal en prose et « beaucoup d'autres » romans, probablement du même cycle, et pareillement en prose. J'ai cité[2] dernièrement un fragment d'inventaire où il est question d'un *Lancelot*, probablement aussi provençal, et d'un « romans de Florimont » qui l'était peut-être également[3]. Un autre inventaire dressé à Arles le 16 février 1468, par le notaire Guilhaume Raymundi, nous révèle l'existence, à cette date, parmi les livres laissés par Jean Quiqueran de Beaujeu, d'un *Roman de la Rose* et peut-être d'un *Tristan* en provençal. Voici, du reste, tel qu'il a été publié dans le *Musée d'Arles* (1880, p. 80) par M. Émile Fassin, et accompagné de quelques notes, l'extrait de cet inventaire qui nous intéresse. On y trouvera la mention d'autres mss. provençaux perdus.

. . . . . .

« Une partie de la Bible, *in romanico*[4];

[1] « Trobars es far noel dictat en romans fi be compassat. Doux li romans prozaygamen pauzat, coma del *Sant Grazal* e gran re d'autres, car no teno compas ni mezura de sillabas ni d'accordansas, no son d'aquesta segonda sciensa de rethorica. » (*Leys d'amors*, ms. inédit, f° 71 r°; cf. les *Leys* imprimées, I, 12). Je ne crois pas que l'on puisse raisonnablement objecter que l'auteur des *Leys* fait ici allusion à des romans en français, non plus que dans ces autres passages, où il est question de romans en vers du cycle de Charlemagne ou de celui d'Artus et d'un roman d'*Alexandre :*

« Mot tornat, bordo tornat e rim tornat.....no prendo escuzacio, sino en los grans romans de las antiguas gestas. » (Ms. inédit, f° 69 r°). — « En los grans romans dels Reys e dels Emperadors, e del Breviari d'Amor, procezens per acordansas, per la gran longueza que han, no pot hom gardar totas aquestas sollempnitatz. » (*Las Flors del Gay saber*, III, 104). — « Et aquo meteysh podetz vezer en la recitatio de las gestas dels reys e dels grans princeps que son passat. » (*Ibid.*, p. 356.) — « Et d'aquesta color o d'aquesta figura uzec aquel que fe e versifiec lo libre d'Alexandre, can tractet de la pen chura del vas de la molher de Dari. » (*Ibid.*, p. 138.)

[2] *Revue des langues romanes*, XXII, 106.

[3] Il paraît aussi avoir existé une version provençale du roman de *Melusine*. Voy. la préface de *Fierabras*, par MM. Krœber et Servois, p. xxij : « *Item* ung libre en romans dit *Mellusina*. » (Inventaire de la bibliothèque du château de Montbeton (Tarn-et-Garonne, canton de Montech), en 1507.)

[4] Sans doute en *roman-provençal*. Peut-être s'agit-il de la Bible vaudoise qui est aujourd'hui à Carpentras. — Je citerai à cette occasion un témoignage plus ancien concernant un autre ms. d'une version provençale d'une partie de la Bible :

Un livre provençal dit *de la Rosa*[1], *cum Boetio de Consolatione*[2], en parchemin ;

Un livre en provençal du *Petit Art*[3], en parchemin ;

Un autre[4] de *Tristan;*

Un autre de *Regimine principum*[5]*;*

« Ostenderunt mihi quemdam librum valde pulcrum et cum obtima littera bononiensi et perobtime illuminatum de adhurio et minione ubierant evangelia in romancio et epistole beati Pauli... Et ego dixi eis quod non placebat michi quia erat in romancio, quia prædiligerem quod legeret in latino.» (Registre de l'inquisiteur Geoffroi d'Ablis (B. N., ms. lat. 4269, f° 51 r°). Cf. Molinier, l'*Inquisition dans le midi de la France,* p. 142.

[1] Crescimbeni (*Istoria della volgar poesia, Comm.* I, 407) mentionne, parmi les mss. de la bibliothèque du cardinal Ottoboni qu'il avait consultés, un *Romanzo della Rosa in lingua provenzale.* Comme cet auteur confond continuellement dans son livre le vieux français avec le provençal (cf., par exemple, *ibid.*, p. 282), son témoignage est naturellement sans valeur; mais celui du notaire d'Arles ne peut donner lieu à aucun doute, et on peut tenir maintenant pour assuré que le *Roman de la Rose* fut en effet traduit en provençal.

[2] Le texte latin de Boëce ? ou une version provençale de la traduction française de Jean de Meun? — Dans un autre inventaire, dressé pareillement à Arles, en 1465, celui des livres du médecin Jean Textoris, et publié comme le précédent dans le *Musée d'Arles* (V, 106), on voit figurer sous le n° 2 un « Liber Boetii de Consolatione, moitié latin, moitié roman, commençant par ces mots : *Molt exvelent.....* et finissant par *benedicatur*. Papier et parchemin. » C'était peut-être un exemplaire de la version catalane de frare Anthoni Genebrade, que M. Aguiló a publiée dans sa *Biblioteca catalana.* — Parmi es autres livres du même Textoris, je signalerai encore les quatre suivants, qui étaient peut-être aussi, en partie du moins, comme le précédent, en provençal:

Un livre en parchemin dit *Herbolayre,* commençant par ces mots: *Cum ego Manfridus ;*

Un livre dit l'*Erbolayre* (sans doute un autre exemplaire du précédent);

Un livre de médecine dit *de Bornamira ;*

Un almanach, en parchemin, traitant des signes et des planètes.

— Dans un autre inventaire, publié aussi dans le *Musée d'Arles,* celui des livres d'un archiprêtre d'Arles (1472), figure, sans autre indication, *unum romancium, in papiro.*

[3] Etait-ce une traduction de l'*Ars minor* de Donat, ou une grammaire provençale rédigée d'après cet ouvrage, et différente du *Donat provençal* de Hugue Faidit ?

[4] Aussi en provençal ? Il est certain, tout au moins, qu'il y a eu une version catalane de *Tristan,* comme de *Lancelot.* Voy. la *Revue des lang. rom.*, X, 237.

[5] Le livre bien connu d'Egidio Colonna. Une version « en romans » de cet ouvrage se trouvait dans la bibliothèque du roi d'Aragon, Martin Ier. Voy. Mila y Fontanals, *Trovadores en España,* p. 488, n° 21.

Un autre dit de *Galeas*[1] ;
Un autre *Regis Inglie*[2], en papier.»

XXXV. — *Sirventes (ou enseignement ?) de Giraut de Cavaillon*

Giraut de Cavaillon est un nom nouveau dans l'histoire de la littérature provençale. Voici ce que nous apprend de lui Suarez, évêque de Vaison (1633-1666), dans une note que M. Thomas a publiée, p. 101 de son important ouvrage : *Francesco da Barberino et la litterature provençale en Italie au moyen âge*, et dont l'original se trouve à Rome, dans la bibliothèque Barberini. Malheureusement M. Thomas, qui a découvert cette note, n'a pu retrouver l'ouvrage qu'elle mentionne.

« Maistre Giraut de Cavaillon rythmicos versus scripsit vernaculo Provencialium sermone instar pareneseos ad episcopos, abbates, etc., quos carpit, anno 1282, die 12 septembris; eruti sunt a me ex chartis abbatiæ S. Andreæ secus Avenionem et Cosmo de Bardis, prolegato Avenionensi, tunc traditi ut illustrissimo cardinali Barberino, legato, transmitteret. »

XXXVI.— *Poésies de [Bernard ?] Rascas et autres textes avignonnais*

C'est encore à M. Thomas que nous sommes redevables des nouveaux renseignements que je consigne ici, et c'est également d'une note de Suarez qu'il les a tirés. Voici cette note, telle que M. Thomas la donne. Elle se rapporte au ms., qu'on possède encore, du Mystère de sainte Agnès, et il semble en résulter que les textes mentionnés à la suite du Mystère faisaient alors partie de ce ms.

« Tragœdia de S. Agnetis martyrio, versiculis rithmicis conscripta, prisca lingua Avenionensi, cum notis musicis quæ tunc erant in usu ; principium et finis desiderantur. Eadem

1 Sans doute le même roman que Muntaner mentionne sous le titre de *Galees* (Galehot, d'après M. Mila, *Trovadores*, p. 473). Il s'agirait alors de la première branche du *Lancelot* en prose. Mais peut-être est-ce plutôt *Galaad* qu'il faut entendre. Ce serait toujours un roman du cycle d'Artus.

2 Sans doute « du roi d'Angleterre. » Mais lequel?

lingua conscripta sunt statuta metropolitana ecclesiæ Avenionensis, confratriæ Fusteriæ, versus Rascasii, historia S. Benedicti, inscriptio turris in mœnibus. Incertus est auctor ; puto fuisse aliquem ex poetis provincialibus de quibus Nostradamus uterque... »

Nous ignorons si les statuts de l'église métropolitaine, ceux de la confrérie des charpentiers, l'inscription de la tour, se sont conservés dans d'autres copies. C'est ce que sans doute sauraient nous dire nos savants confrères d'Avignon. L'« Historia S. Benedicti » n'est peut-être pas différente du texte publié par M. l'abbé Albanés sous le titre de Vie de S. Benezet. Quant aux « Versus Rascasii », ainsi mentionnés et sans doute transcrits au milieu de documents tout avignonnais, il est difficile de ne pas reconnaître dans leur auteur Bernard Rascas, fondateur de l'hôpital de la Trinité à Avignon ; et Jean de Nostredame serait ainsi justifié, sinon d'avoir attribué à ce personnage les vers qu'il met sous son nom, et qui ne sauraient être aucunement d'un poëte du XIVe siècle, du moins de lui avoir donné place, dans son livre, parmi les poëtes provençaux.

XXXVII. — *Divers mss. provençaux de l'ancienne bibl. du Louvre et de celle du duc de Berry* (1402-1416), *mentionnés dans des inventaires de* 1373 *à* 1424.

Extraits du *Cabinet des mss. de la Bibl. nationale par Leopold Delisle,* t. III, pp. 134-194.

« LIBRAIRIE DU LOUVRE

. . . . . .

377 bis. Un petit livre de dévotion escript en provençal et en latin. *Invidia.* — Manquait déjà en 1420.

378. Un excessivement grand livre où sont plusieurs choses de devocion ou langaige d'oc, et breviaire en latin environ le milieu dudit livre. *Cazet filhis tot lo humal lignaige.*

996. Le commencement des gestes de France rimé en partie, escript en gascoing très viel. *A la fin de la vie.*

1068. Un roman en gascoing, rimé, très vieil. *Tos sos afars.*

1107. Foulques Faucon, Girard le conte rimé en gascoing. *E Carles*[1].

LIBRAIRIE DU DUC DE BERRY

296. Un petit livre en papier escript de lettre gascongne[2].

C. C.

(A suivre.)

LES NEUF FILLES DU DIABLE[3]

Diverses estatz de gens trobam en aquest mon. E si en aquestz de que havem parlat hom troba fautas, atertantas e mays en los autres. E per so legem quel demonis esposet Iniquitat. De laqual hac .IX. filhas : Symonia, Ypocrizia, Rapina, Uzura, Decepcio, Erguelh, Fals Servezi, Sacrilegi, Luxuria. E quar a son avis no poc trobar mas .VIII. manieras d'omes, non maridec mas .VIII.

Symonia donec a clercz,
Ypocrizia als religiozes,
Rapina als cavaliers et als homes de paratge,
Uzura als ricz cobes et avars,
Decepcio als baratayres e falces mercadiers,
Erguelh als senhorejans,
Fals Servezi als obriers,
Sacrilegi als lauradors.
Luxuria remas communa a totz.

C. C.

(Extrait d'un ms. inédit du XIVe siècle.)

[1] Cf. Paul Meyer, *Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois*, p. clxxvj.

[2] Je suppose qu'on a voulu dire écrit en gascon, mot qui, d'ailleurs, ici comme plus haut, est employé probablement dans la signification générale de provençal ou de langue d'oc. Peut-être ce « petit livre », dont le contenu n'est pas indiqué, existe-t-il encore.

[3] Cf. Paul Meyer, dans les *Archives des Missions scientifiques*, 1866, p. 310, et Hauréau, les *Neuf Filles du Diable*, dans le *Journal des savants*, année 1884, p. 225-228.

DIALECTES MODERNES

LE GARÇON QUE VAI DEMANDA[1] UNE FIE EN MARIDAGE[2]

La version suivante du conte publié dans la *Revue des langues romanes,* 3e série, XI, 262, est en dialecte marchois (du nord), de la commune de Maisonfegne, laquelle est située à égale distance de Dun et de la frontière de l'ancien Berry, à environ cinq kilomètres de l'un et de l'autre.

En la comparant à la version précitée, on se rendra facilement compte de la différence qui existe entre l'idiome du nord et celui du midi de la Creuse.

F. V.

Le conte que je vais vous dire, pour y être pas vieux comme Vieilles-Rodes, n'est cependant pas nouviàu[3]. I remonte, en effet, au timps déjà bien éluigna que la cornemuse enfiade[4] de Mareix ou bien de Jabrillas, en lançà[5] dans la campagne sos airéis bien condjudéis[6], a fait courdju[6] sur son passage las fiéis et los garçons. La jeunesse de tchô[6] timps, moins fière que quelle tchi[6] d'aneu et m'est d'avis pùs raisounable, évitove las salléis[7] de bal pienéis[7] de monde et de fumade[8] de tabac où i dans*ent* à la jaugne[9] d'aneu[10], au son du violon et de la clarinette, le quadrille, la polka, la mazurka et bien d'autéis danséis foléis[7] qui ne sont seulement pas françaises. Tout comme àuréi[11], an a aima à pilà[1] las rabéis[7]; mais, animée d'un esprit pùs patriotique, c'étaient las[12] danséis dô pays, comme la bourrée, la montagnarde et la vergnate, qu'alle dansait en pie[4] *n'*air, à l'ombre dô vieux tillol, sur le pelon dô coudert ou bien la piace[4] de l'église, et tourjoù au son de la vieille charmelle à la grosse panse et au long bordo que l'arrejouissait tant los[12] paysans. Ce chéti Paris nous avait pas

encore douna las coûtuméis, las musiquéis[7] et las danséis dos bourgeois.

Pour en revenir à mon conte, un biàu[3] jour de Trénité, à la fête de Garet, Rabillat jouait de la cornemuse sous los abréis de la grande piace. Jean Bois, de la Rebouérolle[13], dansove avec dos camaradéis[7] en dounâ son sou à chaque tournade[8], lorsqu'il va vaire une brave[14] jeune fie (ou fille) qui i a douna dans l'œil dô promié cop. Il l'a invita à dansâ[1] et i a demanda son nom et son endré : alle s'appeule Jeannette Cayaude, de Villepetout, pays das[12] bounéis pouméis et das bounéis cériséis. Qu'ère une belle blonde[14] reviade[8] comme cinq sous, à une mine lutine, aux yeux bieux et amoureux, à las (*j*) uchéis arronde comme la lune nouvelle, à las jautéis couleur de rose, au nas[15] finement tailla au coutiàu[3] parâ[1], à la petite bouche marveille garnide[8] das dins bianchéis comme dô lhiet, au menton à l'avenant creusa d'une petite coche au mitan, et, pardessus toute co, une taille fine et dégageade[8] que faisait ressortir divinement une jolie paire de tétéis[7].

C'en était plus qu'en fallait pour troubiâ la cervelle de nôtre pauvre drôle. Aussi, à partir de teho moment, ô z'aie pas sa tête à lhu et ô fasie tout de travers: tant qu'ô labourove[17], sas rejéis étaient torsudéis ; si ou batove[17] à la grange, i tapove sur le fiàu de son vis-à-vis et y fasait bousinâ los déis ; tant qu'ô lhiave sas vachéis, i metove l'avant-darrière à la piace de l'avant-première ; une fois même, i s'en vasie las lhiâ dô coûta de la queue, quand une vouésine[13] ia fait remarquâ, en risant, qu'ô se trompove. La neu o i revove et pus d'un vé, le monde de la moueson[13] l'intendove chantâ tout endourmi cette petite chanson bien condjude (ou connedjude) dans le pays :

Chatigne grillade (*ou* griade)
Pinte de vin blanc
La Jeannette alle est tant brâve
Jean Bois la vô tant.

Ça dura pus de sié mois comme co sans que rien y ait fait oblidâ quelle-tchi que dans son cœur o z'[18] appelove sa mie ; qu'ère pus fort que lhu. A la fin arriva le carnaval, la saison dos maridagéis et, un matin, en se levint, o z'[18] a dit: « Qu'ei

foutu ! e tenrai pas ;» et i va trouvâ Pierre Combaud, son camarade, par[19] le priâ de le seugue (ou se gue) à Villepetout, chez François Cayaud, par faire sa demande de maridage.

« Anin ! » i dit Pierre ; et los vouéci[13] partis.

En chemagne[9], i l'ant fait ce compiot[4] : « Le pere Cayaud vai m'espionâ, dit Jean Bois à Pierre, par[19] connaitre ma fortune. A las questions qu' i me fera i dounerai un chiffre ; tin, atche tourjoû l'attention de le doubià. — Saïe tranquille, répondet Pierre, i mettrai plutôt de pus que de moigne[9]. » Après avé bedju[6] pûs d'une vé en route, ils arriva enfin au terme dô voyage sur nô *t'*houréis dô sair.

« Que le bon Dieu saïe etchi et vous eude tous ! Bon soir tout le monde et la compagnie ! » ant dit nos deux amis, en ôvrin la porte.

« Bon soir, môs garçons ; siez los bien vendjus ». dit le maître de la mouéson. « Passaz-vous chauffâ, car co ne fait pas chaud tchette[6] neu, et un air de feu vaut mieux qu'un air de violon. »

I s'ant pas fait dire douas vés, et Jean Bois a dju[6] la précaution de se mettre au long de la Jeannette pour pouvoir ramassâ son fusiàu tant qu'ô tombove et li le faire dégageâ moyennant une bijade.

Los veilleus, de pô de genâ se sont retirats pus de boun' houre que d'habitude ; la Jeannette et los autéis de la mouéson, qui se doutove de ce que retournove, los a segu dihor et i ant n'a finir[20] lour veïade chez le voisagne[9] Etienne Chataignon. I ant pus restat à l'entour dô fouger[21] que nos doux drôléis et le père de la jeune fille (ou fiie) auquel Jean Bois a fait condju le sujet de sa visite. Cette conversation s'établit dans tcho timps entre las tréis persounéis :

Le Père. — Vous me paraissez un brâve jeune homme ; vous me convenez bien et vous poréiz bien convenir[20] à ma fille (ou fiie). Mais co fait pas tout ; on vit pas d'amour ni d'iaigue freiche, et un peu de fourtune eude bien dans le cours de la vie, surtout tant qu'an arrive à avé autour dos cottillons tréis ou quatre gamagnes[9] qui demand*ent* dô pan[9]. Ma Jeannette alle aura cauque chose et co saïe juste qu'alle prendjesse suivant elle. — Commien vaut votre fortune ?

Jean Bois. — Alle vaut bien djiet[4] mille francs.

PIERRE. — Alle en vaut bien vagne[9] (vingt) mille.

LE PÈRE. — Commien tenez-vous de vachéis dans vot' bien?

JEAN BOIS. — J'en tins quatre et une taure.

PIERRE. — T'en tins bien hut, une taure un et petit tauragne[9].

LE PÈRE. — Commien (combien) tenez-vous das ouéilléis?

JEAN BOIS. — Vagne, vingt-douéis, vingt-cinq; co dépend.

PIERRE. — T'en tins bien cinquante et un agniàu.

LE PÈRE. — Commien ensumencez-vous de boisseladéis par an?

JEAN BOIS. — Cinq à sié.

PIERRE. — T'en ensemence bien douze.

LE PÈRE. — Commien fasez-vous de gerbéis angne[9] commune?

JEAN BOIS. — Cinq cents environ.

PIERRE. — Mais, tabiaud! tu y es pus; l'amour te fait perdre la tête. Tchette angne t'en as bien fait mille et passant.

LE PÈRE. — Commien las gerbéis faut-u de sas (sacs) las cent?

JEAN BOIS. — Quatre à l'angne une dans l'autre.

PIERRE. — Las n'en fant bien hut.

LE PÈRE. — Commien cueilliez-vous de benatéis de pouméis et d'autre frut?

JEAN BOIS. — Environ une douzène.

PIERRE. — T'en cueille bien douéis douzenéis.

LE PÈRE. — Co n'é pas trop; an en ramasse pus que co etchi. Qu'é vrai que, sous cô rapport, la Rebouérolle et Villepetout fant doux e qu' i a pas de comparaison à établir entre los doux villagéis.

LE PÈRE. — Las pouléis poundent-i bien à la Rebouérolle?

JEAN BOIS. — Oh! oui, ma foué[13] et ma loué[13]! Que j'en jure. Chaque poule pond son œu tous les jours que le bon Dieu donne dans l'angne.

PIERRE. — Alles en pondent bien doux, ongne de jour et l'autre de neu.

LE PÈRE. — Alles fant pus que les nôtéis que i pondant que le jour. Aussi je cré bien que nôte fenne, pour en avé de l'espèce, vous demandera dos œus, por faire couâ quand co vinre la saison. — Somme toute, vous êtes un parti avantageux et si vous plaisez autant à ma fie qu'a min[22], qué 'n' affaire faite et i vous la doune de bien bon cœur.

JEAN BOIS, auquel que le bonheur a fait oblidâ la prudence. — I ara peut-être bien cauque chose de petit que vous contrayera ; mais je veux i être franc avec vous et ne vous rien cachâ. Dô reste c'est si peu de chôse que mérite pas la peine de dire et que co peut pas rien dérangeâ. — I ai un peu de mau à une jambe.

PIERRE. — T'en as bien biâuco[5] à toutéis las douéis:

Le père Cayaud, en intindint avouâ co, dit d'abord en lui-même : « Cô jeun' homme convint qu'ô z'[18] a dô mau; son ami ô dit qu'il en a bien douas véis autant qu'il en a avoué ; pour min, je cré, sé même sûr qu'il est tout pourri.» Et ensuite tout haut : « Tout est rompu, mon gendre ; pisque c'est comme co vous aurez pas ma fie (fille). Ma Jeannette alle est partout propre comme un œu ; alle a de cicatrice nune part ; vot' mau peut être de mauvais mau, et je veux pas que vous ié dounez.

Si nôtre pauvre Jean Bois z'aie tindju sa lingue dans tchô moument, i a parla autrement. I s'en retourna chez lhu bien désola comme vous pensez bien, en jurint, comme la graule de la fable, qu'on y prendra pus ; mais qu'ère trop tard.

Fies (filles) et garçons que voulez vous maridâ, faut seugue son exemple qu'à moitchié[6]: comme lhu. faites valé vôtéis qualitas et faites-vous vantâ tant que vous peurez. Faites même croire que las pouléis pondant la neu si ça peut vous eudâ. Qu'é vot' droit comme qué vôtéis intérets, car une persoune bien vantade est à moitchié maridade[8]. Mais cachez toujours bien tous vôtéis défauts, car si vous en laissez[4] veire un grand comme l'on(ghe) ie, vos amis y ferint long comme le doigt et los auteis long et gros comme le bras. Alors vous serez une persoune perdude et persoune vous vore.

NOTES PHILOLOGIQUES

A. — *Phonétique.* — Dans cette partie du département de la Creuse, comme on le voit par le texte, les deux tiers des mots au moins sont français, l'autre tiers peut être rapporté aux dialectes du Midi ; la prononciation est française à peu d'exceptions près. Ainsi :

a. — Les diphthongues méridionales *ai, òu, éu,* disparaissent à peu près complètement ; et *àu, éi* ne se montrent plus guère que dans quelques cas peu nombreux, dont quelques-uns seront indiqués plus loin.

b. — Les syllabes nasales *an, en, in,* se prononcent comme en français; *ïn* méridional a complétement disparu.

c. — *Ch, ge, j,* se prononcent comme en français.

d. — L'*e* muet remplace partout dans les terminaisons, et bien souvent dans le corps des mots, l'*o* muet des mots patois du midi et de l'est de la Creuse.

e. — La transformation d'un son simple en une autre, comme, par exemple, *ou* à la place de *o*, lorsque le mot passe du français en patois, est beaucoup moins fréquente que dans les dialectes méridionaux.

Cette partie de notre dialecte du nord, qui s'étend d'une manière générale à la moitié septentrionale de cette région dialectale, doit donc être rangée dans la classe des patois de langue d'oïl plutôt que dans celle des patois de langue d'oc.

B. — *Observations diverses.* — 1. *Demandâ, pilâ,* etc. Cette terminaison en *â* de l'infinitif des verbes de la première conjugaison est la même que dans les patois du Midi. M. de Tourtoulon en fait un des principaux caractères dont il faut tenir compte, lorsqu'il s'agit de délimiter la langue d'oc et la langue d'oïl.

2. *Maridage,* souvent remplacé par le mot français *mariage*.

3. *Nouviàu, coutiàu, biàu,* et par suite *biauco*, etc. La triphthongue finale *iàu,* accentuée comme dans la longue d'oc, est déjà la diphthongue *iau* (sans accent) des patois de langue d'oïl. Dans l'un et l'autre cas, elle représente le son français final *eau* des mots nouv*eau*, cou*teau*, b*eau*, etc. — C'est un des cas rares où se retrouve, dans ce patois, la diphthongue méridionale *àu*.

4. *Enfiade* (enilée), *piace* (place), *biònde* (blonde), *reviade* (reveillée), *compiot* (complot), *laisses* (laissez), etc. — Dans le patois du midi de la Creuse, la lettre *l* n'est généralement mouillée que lorsqu'elle présente ce caractère dans le mot français correspondant ; dans le patois de l'est, elle est mouillée le plus souvent ; ici le mouillement

s'accentue au point que *l* finit par se dissoudre, autrement dit par disparaître, commeen italien.

5. *Lançâ, dounâ,* etc., participe présent de la première conjugaison.

6. *Djiet, condjudéis, courredju, bedju,* etc.— Les syllabes du patois du midi *di, du,* = *gui, gu,* dans le patois de l'est ; et les syllabes *gui, gu,* des patois creusois du midi et de l'est,= *dji, dju,* dans les patois du nord. Ce caractère est propre, d'une manière générale, à ce dernier dialecte, dans la plus grande partie de son étendue et à son prolongement dans la Haute-Vienne du côté de Dorat, ainsi que l'a constaté M. de Tourtoulon.

Tchi, tcho, tchette, moitchié, etc. — Les syllabes du patois du midi *ti, tu,* = P. E. *qui, quu,* = *tchi, tchu, tch,* dans le patois du nord en général, mais avec des exceptions assez nombreuses, comme du reste dans le cas précédent.

7. *Salléis, danséis, folléis, douéis, homéis, tetéis,* etc. — La diphthongue *éis,* qui appartient aux patois du midi, est ici la terminaison du pluriel des deux genres des mots (substantifs, adjectifs et participes passés) terminés par un *e* muet au singulier. Dans *homméis,* ou mieux *homéis,* elle me semble être une contraction de la terminaison latine *ines* de *homines ;* et dans *fennéis,* la représentation de la terminaison *æ* de *feminæ.*

8. *Fumade, tournade, garnide, maridade,* etc. — Mots du midi de la France avec la prononciation française.

9. *Jaugne* (journée), *augne* (année), *ogne* (une), *moigne* (moins), *chemagne* (chemin), *gamagne* (gamin), *lapagne* (lapin), *tauragne* (taureau), *voisagne* (voisin); et dans le nord du canton de Chateins : *pagne* (pain), *magne* (main), etc. Dans ces deux derniers mots et dans *angne, ogne* (pour *agne*). Cette terminaison, assez bizarre, me semble venir du mouillement de *n* (= *gn*) dans les mots latins *panis, manus, annus, unus : jaugne* pour *jourgne* avec *n* = *gn ;* et, dans les autres du mouillement aussi de la même lettre dans les mots PLUS OU MOINS latins *minus, caminus, gaminus, lapinus, taurinus, vicinus.*

10. *Aneu* (aujourd'hui , en patois de l'est et du midi *huneu, hiuneu* ou *iuneu,* signifie à proprement parler *cette nuit.* Chez les Gaulois, on comptait par nuits.

11. *Auréi,* ou mieux *Hàuréis* (maintenant), en patois de l'est et du midi *hòuro.* C'est un des rares mots où se trouvent, dans ce patois, les diphthongues méridionales *àu* et *éi.* Il me semble le pluriel de *hòuro* (*hora*).

12. Formes de l'article : *le, la, los* (masc. pl.), *las* (fém. pl.), *dô* (du), *dos* (*des*, masc. pl.), *das* (de *las*).

13. *Rebouerole, vouésine, mouéson, loué* (Rèbeyrolle, voisine, maison, loi). — La diphthongue berrichonne *oué* remplace ici le son français *oi*.

14. *Brave* ou *brâve*, a ici, comme dans tous nos patois, le sens de *beau, joli*.

15. *Nas* (nez) vient de *nasus*, comme dans nos autres dialectes.

16. Moment, exemple du retour de *ou* patois à *o* français.

17. *Labourove, battove, tapove*, etc., troisième personne du singulier de l'imparfait.

18. *Z* euphonique, comme dans le patois de l'est.

19. *Par* s'emploie indifféremment pour *par* et *pour*.

20-21. *Finir, convenir, fouger*, mots patois *finî, convenî, fougî*, francisés.

22. *Min* (moi), *tin* (toi), pronoms personnels.

Le Dr F. Vincent (de Guéret).

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(Suite)

XII

Dans mes *Études de philologie et de linguistique aveyronnaises*, j'ai donné un essai sur le mot *bróa* (avec *o* fermé), qui dans notre rouergat signifie bord et pas autre chose. J'ai rattaché ce mot au radical br de *bruc, broca, bruelh*, etc., dont l'idée première paraît être celle de pousse, bourgeon, d'où j'ai inféré que *bróa* avait eu d'abord la signification de haie, qui, comme je l'ai fait remarquer, est très-voisine de celle du dérivé *broal*, désignant le bord d'un champ ou d'un pré, quand ce bord est en contre-haut sur le terrain limitrophe et *est garni*, soit d'*arbres*, soit de *broussailles* ou de *ronces*.

Notre vocabulaire possède en même temps *randa*, s. f., qui n'a chez nous d'autre acception que celle de haie vive. Or, dans un travail paru dans la *Revue des langues romanes* de 1879, livraison 7-8, il est dit que ce mot, qui se rencontre aussi dans le catalan, y a le sens de bord, bordure, ce qui

m'a fait penser au mot *rand* des langes germaniques, dont le sens est le même. Je me suis alors demandé si la signification rouergate de *randa* ne serait pas l'acception originelle, et si celle de bord, appartenant au *randa* catalan et au *rand* tudesque ne serait pas consécutive. . . .? L'*American Dictionary of the english language* de Noah Webster exprime à ce sujet une opinion que je crois intéressant de citer, tout en regrettant que le très-savant auteur se soit dispensé d'en donner les motifs. Au mot RAND, il donne d'abord cette définition : «. . . . a border, edge, margin, brink.» Puis il ajoute, comme explication étymologique : «. . . . . from *shooting out,* extending.» L'idée de pousse, de bourgeonnement, serait ainsi à la racine de *rand* et de *randa* (car c'est tout un), comme elle est très-probablement à la racine de *broa,* ainsi que je crois l'avoir établi.

Si le provençal *randa* provient du germanique *rand,* comme cela paraît tout d'abord naturel, et si en même temps par sa signification il est plus rapproché de la commune origine, il faut admettre que la forme originelle, en passant des anciens dialectes du germanique, qui nous communiquèrent le mot, dans ses dialectes modernes, l'allemand, le danois, le hollandais, l'anglais, où on le retrouve, a perdu sa signification première, tandis que sa copie romane l'aurait conservée. La Bible d'Ulphilas, les lois des Barbares, qui contiennent tant de vieux mots germains latinisés, les chartes saxonnes et autres documents des vieux idiomes tudesques, pourraient peut-être nous fournir la confirmation de cette conjecture, en nous apprenant que *rand* y est employé dans le sens de haie.

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

DOIS CONTOS POPULARES PORTUGUEZES

I

Era ua vez ua criada de servir, que era cosinheira e tinha a fonte longe da cosinha, a ponto de um dia, que ia toda arrenegada para a fonte, topar um home que lhe dixe:

— Vós que tendes, que ides tão arrenegada?

— E' porque ando farta de dar auga.

— Quanto daes vós, menina, a quem vos leva a auga a casa? Daes a-i-alma?

— Dou.

— Pois pola manhã, já tendes auga na cosinha p'ra fazê-lo jantar.

Bêu p'ra casa a menina e dix e á-i-ama:

— Nunca mais hei-de tornar á fonte.

A-i-ama deu-le ua risada, e dixe:

— Polo quê?

— Porque topei ahi alem um home que dixe, se le eu désse a minha-i-alma, que me trazia a-i-auga a casa.

Diz [a-ama]:

— Stás bem servida. Esse home probable [i. é: *provavelmente*] era o Diabo.

Foi a-i-ama que faz (a menina a inda tinha padrinho e madrinha), como se temesse que era o Diabo, como era, deu parte ão abbade:

— A minha creada fez ua aposta c' um home assim, assim, (contando-le o que a creada dixera).

Depois o abbade foi e benzeu ua laranja e foi p'ra por cima da fonte; da meia-noute pâr'diente já ouviu trabalhar os pedreiros no cano para encanar a-i-auga p'ra a cosinha, e, consante elles io trabalhando, por debaixo da terra, assim o abbade ia andando por cima p'ra tolher que elles chegassem á cosinha.

Os pedreiros ouvio cantar o *gallo branco* e dezio:

« Trabalhe o manco. »

D'ahi passado tempo ouvio cantá-lo *gallo negro*.

« Pico quêdo[1]. »

E o abbade dixe ao padrinho e á madrinha da menina:

— Atirem co'a laranja.

[1] Ha uma assonancia entre *manco* e *branco*, e entre *quêdo* e *negro*. — Um dos nomes populares do Diabo é o *Manquito* (demin. de *manco*). Vid. as minhas *Tradições populares de Portugal*, § 381 *a*. — Em algumas lendas que conheço do Diabo entra egualmente o *gallo branco* e o *gallo preto*.

E a-i-auga num chigou a antrar á cosinha.

[*Contado em* 1882 *por uma mulher da freguezia de S. Cypriano, concelho de Résende.*]

II

Era ua vez um home que justou o casamento c'ua menina, e ella poz-lhe de condição que o num q'ria, só se lh' elle désse um ramo de todas as flores e ua fita de dez pontas; e elle nunca pôde arranjar nada d' isso, a ponto de andar polo mundo fazendo pregunta: « Que seria um ramo de todas as flores e uma fita de dez pontas. » Topou um menino que stava comendo nuns [feijões] e sp'rando que viessem outros á fervura para os poder tamém comer com a colhér, e chigou o home e dixe:

— O' menino, vós que staes a fazer?

Diz:

— Eu stou comendo nuns e sp'rando que venhão nos outros.

— E p'ra onde stá o teu pae?

Diz:

— O meu pae foi dar uma pousa a quem lhe num dá outra (porque tinha ido ajudar a levar un defuncto).

— E que stá a fazê' la tua mãe?

— Stá a chorar a alegria do anno passado.

— O' menino, vós que sáis tão sperto, nu-me sab'reis dezer o que é um ramo de todas as flores e ua fita de dez pontas?

A ponto que chigou o home a dizer ao menino porque queria saber isso. O menino respondeu:

— Vós que sáis tão tolo, não sabeis que é ua fita de dez pontas e um ramo de todas as flores; ora vae p'ra casa e arranja um favo de mel, e entreguelh'o e diga-lhe: « Aqui tem, menina, o ramo de todas as flores »; e, ao dar do ramo, enganche os dedos uns nos outros, e ahi tens a fita das dez pontas[1].

[*Contado pela mesma mulher, que o ouviu a um velho.*]

[1] Neste periodo o rapaz dá ão homem tres tractamentos: o da 2ª pess. pl. e sing. e o da 3ª pess. sing. Estes factos são vulgares na nossa litteratura popular.

Os dois contos precedentes fôrão por mim proprio recolhidos da bôca da narradora, e por isso apresentão todas as particularidades da linguagem d'ella. Estas particularidades reduzem-se a pouco, como se vê do seguinte pequeno.

Glossario

A-I-ALMA. — Quando uma palavra acaba em *a* tonico ou atono, ou *e* tonico, e a seguinte começa por *a* ou *e* ou *i* tonicos, interca-la-se na prononcia do N. sempre um *i*.

AUGA por *agua* é corrente no paiz ; em Lisboa, porém (como en gallego), dir-se *augua*, fórma que apparece frequentemente num escriptor do sec. XV (Gomes Eannes de Azurára).

BÊU (*veu*) por *vieu*. — Esta fórma, que existe em gall., é corrente no povo; apparece tambem nos antigos escriptores.

CHIGAR por *chegar*.

CO' A por *com a*.— Vulgar tambem na poesia erudita.

CONSANTE por *consoante* (i. é, *conforme*).

DEZER por *dizer*. — Vulgar em ant. doc.

DIENTE por *deante*. — O *Elucidario* de Viterbo traz *adente*.

DIXE por *disse*. — Existe em gall., e é vulgar.

HOME por *homem*. — É vulgar o emprêgo de termos sem nasal, coma *virge*, *romaige*, etc.

FAZÊ-LA por *fazer a*, i. é, por **fazer la* (assimil. do *r* ao *l*.

IO por *ião*, i. é, *iom*. — Nesta parte da Beira-Alta, como tambem no Minho et Douro, as fórmas verbáes como *fôrão*, *ouvião*, etc., pronuneião-se *fôro*, *ouvio* geralmente. Já Viterbo diz : « *chamáro* : terceira pessôa do pret. do plural do verbo *chamar*. E assim dizião *chamáro*, *foro*, etc., par *chanárão*, *forão*, etc.» (*Elucidario*, s. v.)

LE por *lhe*. — Tanto neste caso, como noutros, o povo emprega concorrentemente mais de uma fórma.

NUM por *náo*.

NU-ME por *não me*, isto é *num me*.

P'RA por *para*.

POLA por *por a* (i. é, **por la*).

SÁIS por *sois.* — Fórma por analogia.

STÁS por *estás;* e assim *s'prar,* etc.

TÁMEM por *tambem;* como *amos de dois* por *ambos de dois,* etc. (assimil.)

UA[1] por *uma.* — Fórma archaica.

J. LEITE DE VASCONCELLOS.

Porto.

UNE TRADUCTION INÉDITE DE L'ÉNÉIDE

EN VERS LANGUEDOCIENS

M. Charles Cavallier, notaire honoraire, a bien voulu autoriser la *Revue des langues romanes* à éditer la traduction suivante du premier chant de l'*Énéide* de Virgile, dont il fit l'acquisition au mois de novembre 1875, lors de la vente de la bibliothèque de M. Bory. L'ancien maire de la ville de Marseille comptait ce manuscrit parmi les raretés de ses collections bibliographiques.

Les dates résultant des pièces françaises et latines du même manuscrit permettent de supposer qu'il a été copié en Provence entre l'année 1730 et l'année 1740.

Rien n'indique l'auteur de ce premier chant ; rien ne fait connaître non plus s'il a travesti, à leur tour, les autres chants du poëme de Virgile. Son idiome est un bas-languedocien fortement teinté de provençal.

La finale féminine est tantôt notée en *e* et tantôt en *o*.

Sauf la transformation de l'*u* en *v* (*leua, uite, ualats, fauou.* pour *leva, vite, valats* et *favou*), l'introduction de quelques apostrophes et l'emploi de rares accents, la *Revue des langues romanes* reproduit rigoureusement l'orthographe du manuscrit et les notes explicatives de certains mots.

Les leçons rejetées ont été placées au bas du texte et les vers ont été numérotés. Les lettres ou les mots restitués sont imprimés entre deux crochets.

---

[1] Ce mot, qui apparait dix fois dans le texte des deux contes que l'on vient de lire, aurait dû être imprimé au moyen d'un *u* tildé. L'absence de cette lettre, aujourd'hui inusitée, dans les sortes spéciales de l'Imprimerie centrale du Midi, nous oblige à adopter la notation *ua.* (*Note de la Rédaction.*)

L'ÉNÉIDE DE VIRGILE

TRADUITE EN VERS BURLESQUES LANGUEDOCIENS

—

LIVRE PREMIER

Aprés Scarron, aprés Virgile,
Que soun à pau prés croux et pile,
Que pourrai you dire de nöau,
Que vaugué lou leva dau söau,
D'Enée, de son pere Anchise,
Fenne, enfans, toutes en camise,
Coustrens de sourti de l'houstau,
Sens[1] candele ni sens[1] fanau,
De gagna vite la campagne,
Grimpa dessus une montagne,
Sauta valats, razes et recs,
Per se leou garanti das Grecs,
Qu'à la favou d'une nioch brune,
Lou ciel sens estelle et sens lune,
Venien, comme de loup garoux,
Das Troyens faire de carbous?
Fremisse, quand me mette en teste
Que desempioy la fin funeste
De Troye, jusqu'as [as] Latins,
D'onté soun venguts lous Albins,
Li aurié de que faire un gros libre,
Per, d'au Simoïs jusqu'au Tibre,
Raconta tout ce qu'a souffrit
Enée d'au mechant esprit
Et de la malice endiablade
De Junon, contre el courroussade.

—

Quitte un pau lou sacrat valloun,
Ren-me favourable Apoullon,

[1] L'auteur avait écrit d'abord *sans*.

Savente neimphe d'au Parnasse;
30 Aqueste travail m'embarrasse ;
Sens tu, you non soui bouen à ren,
Un pau d'ajude fa grand ben ;
Inspire-me l'art de ben dire
Ce que Junon a fach de pire
35 Contre Enée, aquel paure enfan
Qu'ero souple et doux coume un gan.
Lou diable que la cacarbelle
Gardave-t'y din sa cerbelle
Toûjours quauque ressentimen
40 De ce que, din soun jugeamen,
Paris troubet Venus plus belle,
Coume ero effectivamen telle ?
Ou que Jupiter enlebet
Ganimede que l'i agradet
45 Beleou mai qu'elle, car que Diable
N'a pas pâtit lou miserable ?
M'estoune qu'oun sié vengut bau
(Lous Dious atabé volou mau ?)...
Une ville ancienne et famouze,
50 Grande à poau prés comme Toulouze,
Que, proche das Algeriens,
Avien foundat lous Tyriens,
Gens boüens au peou [e] à la ploumo
Autant coume aquéles de Roumo,
55 Et qu'aurien buleou mai vaugut,
Sé lou sort ou agués vougut.
Se trobe donc qu'aquelo ville,
Comme nous ou apren Virgile
Et doun Carthage ero lou nom,
60 Plasié tallamen à Junon
Que l'entouret d'une muraille
De fort bonne peire de taille,
Car l'igradave cent fes mai
Que de Samos son grand palai.
65 Enfin, elle avié din Carthage
Caleche, carrosse, equipage
Et ce que cau de provisiou

Per un houstau comme lou siou,
Car tout ce que l'on demandavo
70 Dins aquel païs abondavo.
Lous Tyriens erou de gens
Vigoureuses et diligents ;
Semblablou nascuts per la guerre ;
Aurien conquis toute la terre
75 Doun beleau sarien souverains,
Comme fougueroun lous Romains,
Mais lous destins ou la fortuno,
Qu'es un pau sujette à la luno,
Avien predich que lous Troyens
80 Rouinarien lous Tyriens,
Et qu'un jour vendrien din Carthage
Per mettre la ville au pillage.
Junon, qu'avié l'esprit tant flac [1]
Que cresié jusqu'à l'almanach,
85 Que lou pus souvent repapiabe [2],
Que, d'ailleurs, din son cor gardabe
Sa coulero contre Paris
De li abé préferat Cypris,
Qu'enfin lou jouine Ganimede,
90 Auprés d'auquau se cresié leyde,
L'y donnabe de pessamen
A touto houro et à tout moumen,
Tout aquo la dévariabo ;
Lou pus souvent extravagabo.
95 Sabié pas ce que se fasié.
La coulero et la jalousié
Li destimbourlerou la teste,
Et faguet pire que la peste
Per desespera lous Troyens.
100 Negliget pas gés de mouyens
Que creseguet estre capables
De perdre aquelles miserables,
Qu'un jour dins lou pays latin,
A ce qu'avié dich lou destin,

[1] Foible (ms.). — [2] Radotoit (ms.).

105 Debien basti de citadelles
Et de villes grandes et belles,
Qu'enfin debien fa lous Romains
De l'univers lous souverains.
Enée, aprés lou fioc de joyo
110 Que lous Grecs fagueroun de Troyo,
Equipet, autant noaus que viels,
Une vingtaine de vaissels,
La plupart sens donna careno [1],
Car lou paure diable à grand peno
115 Aguet lou tems de s'espoufa.
Lou fun lou penset estoufa.
Partiguet donc embé sa troupo
Hurousament lou vent en poupo ;
N'avié pas ni trop ni trop pau.
120 Avien mes esparo [2] et poignau
Embé la gabie entre dos penos ;
Nadavoun coumo de sauquenos [3],
Et s'aquel tems avié durat,
Segu, n'aurien pas endurat
125 Toutes las pennes qu'endurerou
Pendânt sept ans que naviguerou,
Tout bourdegeant [4] de port en port,
Et pertout rencontran la mort.
A son depart de la Candie,
130 Per s'en ana din l'Italie,
Avien rencontrat un bel tems :
Pas ges de mar, pas mai de vent
Que n'en cau per rempli la vele,
Enfin un temps de doumaisele [5] ;
135 Mais, per malheur, Junon, dau ciel
Sus la mer [6] gittet un cop d'iel
Et lous viguet sus la Sicile.
Aquo ly soulebet la bile,
D'une façon que, de despiech,

[1] Peut-être faut-il lire *Caveno*. — [2] Façon d'orienter les voiles avec le vent en poupe (ms.). — [3] Poisson fort léger et fort vif (ms.). - [4] Louvoyant (ms.). — [5] Ms. *doumaseile*. — [6] *Sic*.

140 Restet tout aquel jour au liech,
En jaspinant comme une agace[1]
Contre Enée et toute sa race :
— « Coussi ! disié, you pourray pas
Faire autan comme a fa[2] Pallas !
145 Elle a pougut, d'un cop de foudre,
Mettre Ajax et lous Grecs en poudre.
You, fenne et sœur de Jupiter,
Que d'au ciel jusqu'[as] à l'infer
A l'air, à l'aigue et à la terre,
150 Pot, quand voau, declara la guerre,
Veiray Enée embé sas gens
Segondat de la mar, das vents,
Se rendre un jour mestre de Roume,
Comme sa maire de la poume ?
155 Oh ! fau qu[e]you vegue une fin.
Aro meme d'aquel couquin. »
Aprés aquo, comme une fole,
S'adresse au rey das vents Eole
(Rey dont lous sujets insoulents
160 Souvent donnou de pessaments.
Es per aquo que lous garrotte
Et que lous ten dins une crotte,
D'ounte sourtissoun pas jamai
Que per soun ordre, et quand li plai;
165 Car, quand per malheur se destaquou,
Malheur an aquales[3] qu'attaquou);
Junon donc, per coupa pus cour,
Ly tenguet aquesté discour :
— « Tu que dessus l'humide plane
170 Commandes à la tramontane,
Au grec, au levant, au mistrau,
Au labech et au miech-journau,
Que buffes une citadelle
Comme un mortel une candele,
175 Soufriras qu'un maudit Troyen,
Un fat, un belitre, un vaurien,

[1] Une pie (ms.). — [2] Ms. *Autant qu'a fa.* — [3] *Sic.*

Me regarde comme une paille ?
Et qu'une troupe de canaille
Escapats dau fioc d'Ilium,
180 Anon basti Lavinium;
Que, cargats et d'argent et de hardes [1],
Armats de fusils, d'halebardes,
Embé sous dious din sous vaissels,
Anon renversa mous autels,
185 Et que li anou lou vent en poupe,
Que n'i ague pas un de la troupe
Que non se truffe de Junon
Et que non mesprise son nom !
Diou me preservo qu'aquo dure,
190 Car you te prouteste et te jure
Que l'y aurié pus ges de mourtel
Que per you brulesse un gabel !
Se vos me rendre un bon servici
Et se vos castiga lou vici,
195 N'as qu'à faire changea lou tem
Et d'a pro li manda lou ven.
Mai mande-n'in, se me vos creire,
Tant qu'age lou plazé de veire
Engruna [2] tou[te]s lous vaissels
200 D'aquellous insoulents mourtels.
Ay quatorze ou quinze piouzelos
Las pus genties et las pus belos
Que persoune agué jamais vis,
T'en donnarai uno per prix
205 D'au servici que me vas faire
Qu'es precisemen toun affaire,
Es Dejopée, lou moucel
Lou pus digne d'un immortel.
Se la vesiés comme es flourado,
210 Fresque, alerte, escarrabillado,
Segu, n'en sariés amouroux ! »
— « Madamo, you soui trop huroux,

[1] L'auteur devait sans doute prononcer *d'ardes*.
[2] Mettre en pièces (ms.).

Respond d'abord lou diou buffaire.
Per vous, you soui prest à tout faire
215 Et per Jupiter, qu'es lou diou
A quau ay mai d'obligaciou.
Jamai[1] li demande une grace
Que sur lou champ non me la fasse ;
Din son palai pode lougea,
220 A sa taulo beoure et mangea.
Mon devé donc m'oblige d'estre
Tout à la fenno de mon mestre.
Vau fa sourti de sas prisous
Mous sugets, vostre[s] sarvitous. »
225 Pioy, d'un cop de son halebarde,
Qu'à la porte das vents el darde,
A la caverne fai un trauc,
Grand à pau prés comme un dedau.
Diou sap se vite sourtiguerou
230 Et se per aquel trau bufferou !
Aurien fach ana, m'es d'avis,
Une vingtaine de moulis.
Fuguerou pas pus leou defore
Que, d'onte se leve l'aürore
235 Jusqu'on se couche lou solel,
Jamai tapage comme aquel !
En l'air, sus la mar, sus la terre,
Per tout allumerou la guerre.
Aquel jour lous quatre elements
240 Semblablou dependre das vents.
Lou blond Phebus, dins un nuage
Escondet son luzent visage,
A ce que dis Moussu Scarron ;
Disou meme que lou poultron
245 Pisset et caguet dins las brayes.
Sabe pas s'aquo soun de bayes,
Mai sabé qu'aiguo, grelle[2] et troncs,
Pudissien pire que d'estrons.
Jugeas s'Enée, embé sa flotte,

[1] Ms. *car jamai.* — [2] Ms. *greles.*

250 Avié fouert netto sa culotte
Et se, pendent tout aquel jour,
Tremblavo de poau à son tour
De veire sous vaissels sans veles
Montas jusques à las esteles,
255 Pioy davalas jusqu'as enfers ;
De veire cent gouffres ouverts
Qu'aurien bé fa perdre courage
A d'autres qu'Enée lou sage,
Que plourabe comme un vedel
260 Et levabo las mans au cel,
En cridan :— « Oh ! cent fes hurouses
Aquelles ames vertuouses
Qu'an laissat sous corps entarrats
Ou din Troye ou din sous foussats.
265 Et qu'an paugut versa, pecaire,
Tout soun sang davant paire et maire !
O Diomede[1], as un grand tort
De m'auvedre[2] pas mes à mort.
M'aurié restat au mens la joye
270 De combattre et mouri per Troye
Et de fini mon triste sort
Prés de Sarpedon ou d'Hector,
Au lioc que cau peri dins l'aigue,
Que crebo pu leou qu'oun embriague
275 Et que buleou devendrai hioy
Lou soupa de quauque baudroy ! »
Din lou tems qu'ainsi lamentabo,
Que se plaignissié, que plourabo,
Un cop de mar intre et lou prend
280 En miech de cuberte[3] et l'estend
Et l'embrouille dins une corde.
— « Terre de Diou !... misericorde ! »
Se mettet à crida d'abord.
Toutes les matelots dau bord
285 Incare pus fort qu'el criderou :
— « Aquo es fach, sen perduts, diguerou,

[1] Capitaine grec. Il étoit roy d'Italie. Il se trouva au siége de Troye (ms.). — [2] *Sic.* — [3] Le pont (ms.).

Que maudespiech sié lou bastard
Que nous a fach ana à la mar
Et quitta las terres de Troye,
290 Per estre das peisses la proye ! »
Lou cop de mar enfin passet
Mai sur le[1] bord res non laisset,
Ni mat, ni courdage, ni vele,
Pas lou mendre moucel de tele.
295 Tres de sous pus braves vaissels
Echouerou devant sous eils.
Sus de roques que rencontrerou,
Tres din la sable s'encalerou ;
Mais lou das paures Lyciens,
300 Qu'en tout valien bé lous Troyens,
D'un cop de mar de tramontane,
S'ouvriguet comme une miougrane.
Tout lou monde l'y periguet,
Lou brave Oronte se neguet.
305 En van quauqueis-uns que naderou,
Contre de planches s'arraperou,
Mai tout aquo noun duret pas :
A la fin fouguet coula bas.
Quinte spectacle espouventable
310 Per Enée, aquel miserable.
Menassat dau meme destin
Et de faire la meme fin !
Lou bastimen d'Ilionée
Floutabo coume lou d'Enée;
315 Aquel d'au fidel Achatés,
D'Abas et d'au viel Aletés,
Fasien ce que poudien, vougabou;
Mai lei[2] forces que li mancabou,
Ly faguerou quitta lous rens
320 Et segui la furou das vents.
Neptune, au brut de la tempeste,
Fore la mar sourtis la teste,
En soun bras arma dau triden,
Et vei la mar enfle de vent.

(A suivre.)

1-2 *Sic.*

LA LEGÈNDO DE L'ALAUVETO

I

Desempièi li vièi tèms que li sèuvo superbo
Eron auto pas mai que de pichòtis erbo ;
Que, di Carapat fièr, li capelut gigant,
Coume de fourniguié noun èron pas mai grand ;
Que li valèngo, largo e flourido e prefoundo,
Retrasien à l'estang que fai rire soun oundo ;

Desempièi que li loup gardavon li móutoun ;
Que li troupèu de biòu se menavon au soun
Di galoubet dis ourse, au mounde noun s'es visto
Uno chato mai douço, avenènto e requisto,
Que la bello Lia, la vierge emperairis.

Virado dóu cousta de l'Ourièint que ris,
Èro nascudo à l'aubo ; e tóuti lis estello,
De la vèire, an jita si lusour li mai bello,

LA LÉGENDE DE L'ALOUETTE

I

Depuis les temps antiques où les superbes forêts — n'étaient pas plus hautes que des brins d'herbe, — où les crêtes gigantesques des fiers Carpathes — n'étaient pas plus élevées que des fourmilières, — où les vallées, larges et fleuries et profondes, — ressemblaient au lac qui ride ses eaux;

Depuis que les loups gardaient les moutons, — que les ours menaient les troupeaux de bœufs au son — du chalumeau, on n'a pas vu au monde — de jeune fille plus douce, avenante et recherchée, —que la belle Lia, la vierge impériale.

La face tournée vers l'Orient joyeux, — elle naquit à l'aurore, et, à sa vue, toutes les étoiles — ont jeté leurs lueurs les plus belles, —

Urouso de pousqué de si rai argenta,
De si darrié raioun estregne sa bèuta;
E, caressado ansin pèr la lus celestialo,
Estènt nascudo coume uno flour vermeialo,
Coume uno jouino fiho, elo pièi flouriguè,
E soun perfum divin pertout s'espandiguè.

Aro, Lia dóu mounde es l'ourguei, se pòu dire;
Es l'esbalauvimen de l'esprit, lou delire,
Lou treboulun di cor, l'encantamen dis iue:
Tout ome que la vèi a plus som dins la niue,
Se sènte lèu renaisse uno vido nouvello,
E soun cor agrandi navego à pleno velo;
Ie sèmblo qu'a passa de l'ivèr au printèms,
E, de-longo, deforo e dedins éu, entènd
Milo auceloun canta de cansoun amourouso.

Autant que lou muguet, sa caro es blanco e blouso,
Sis iue divin soun blu coume la bluio flour
Dóu cicòri sauvage; e soun péu, esplendour
De soun front jouine e fres, en treno d'or retoumbo
Enjusquo à si taloun; e, dins la verdo coumbo,
Quand passo, la dirias seguido d'un calèu,

heureuses de pouvoir de leurs rayons argentés, — de leurs derniers rayons embrasser sa beauté; — et, caressée ainsi par la lumière céleste, — surgissant comme une fleur vermeille, — elle fleurit ensuite comme une jeune fille, — et son parfum divin partout se répandit.

Maintenant Lia est l'orgueil du monde, on peut dire; — elle est l'éblouissement de l'esprit, le délire, — le trouble des cœurs, l'enchantement des yeux; — tout homme qui la voit n'a plus sommeil la nuit: — il se sent renaître à une vie nouvelle, — et son cœur agrandi navigue à pleine voile; — il lui semble qu'il a passé de l'hiver au printemps, — et continuellement, en dehors et en dedans de lui, il entend — mille petits oiseaux chanter des chansons amoureuses.

Autant que le muguet, sa ravissante figure est blanche; — ses yeux divins sont bleus comme la fleur bleue — de la chicorée sauvage, et sa chevelure, splendeur — de son front jeune et frais, tombe en torsades d'or — jusqu'à ses talons; et, dans la verte vallée, — quand

Vo de flot lumenous que toumbon dóu soulèu.

Lou viésti que l'abiho es en dentello fino,
Claro coume dirias de fiéu de taraïno,
E se vèi, au travès, palpita douçamen
De formo blanco, coume en sounge soulamen,
En sounge de bonur, la niue, n'en poudès vèire;
Tremoulànti lusour qu'au bon Diéu vous fan crèire
E que la douço luno escampo sus li flour.

Li regard de la niue brihon à soun entour ;
Aflamado, la niue tóuti si bais ie douno,
E ié cencho lou front d'uno vivo courouno
De rai que, sus lou blanc paradis de soun sen,
Se lèisson resquiha vouluptuousamen.

Lou cèu meme, amourous d'aquelo meraviho,
De l'aubo au calabrun, tant que lou soulèu viho,
S'estènde en dessus d'elo e ie fai un arc-vòut,
Un tèmple ounte la tèn e l'escound e la vòu;
Éu dis à Lia :« —Vè ! tant grando es ta bellesso
Que lou cèu, se clinant, te courouno divesso.»

elle passe, on la dirait suivie d'une lampe — ou de flocons lumineux qui tombent du soleil.

Le vêtement qui l'habille est en fines dentelles, — si claires que vous diriez des fils d'araignée,— et l'on voit, au travers, palpiter doucement — des lueurs de formes blanches comme seulement en songe, — en songe de bonheur, la nuit, vous pouvez en voir; — lueurs tremblantes qui vous font croire à Dieu — et que la douce lune répand sur les fleurs.

Les regards de la nuit scintillent autour d'elle: — la nuit enflammée lui donne tous ses baisers, — et lui ceint le front d'une vive couronne — de rayons qui, sur le blanc paradis de son sein,— voluptueusement se laissent glisser.

Le ciel même, amoureux de cette merveille,— de l'aube au crépuscule, tant que le soleil veille, — s'étend au-dessus d'elle sous la forme d'une voûte, — et lui fait un temple où il la tient et la cache et la veut. — Le ciel dit à Lia : « Regarde ! si grande est ta beauté, —que le ciel, s'inclinant, te couronne déesse.»

II

Adounc la Renoumado, un jour, a publica
Que la plus bello fiho es la bello Lia ;
Que Lia ravissié lis iue, qu'envertouiavo
Lou cor e l'esperit de quau la regardavo.
E li gruio, alignado en triangle, que van,
En travessant l'espàci, au bout dóu mounde, l'an
Pourtado sus sis alo i luénchis encountrado,
E la nouvello ansin pertout s'es escampado ;
E lou vènt, qu'es tant lèst, que dins chasque endré vai,
A tout lou mounde a di que s'es visto jamai
Autro chato tant bello e digno d'èstre amado.

Cent chivalié, subran, an fa soun arribado :
N'en es vengu d'avau, n'en es vengu d'amount,
De-dela di nòu mar e de tóuti li mount,
Tóuti nebout de rèi vo bèn fiéu d'emperaire,
Vesti de sedo e d'or, li plus valènt fringaire
Qu'uno chatouno encaro aguèsse pivela,
Aguèsse amouroussi, tenguèsse ensourcela.

II

Alors la Renommée, un jour, a publié—que la plus belle fille est la belle Lia ; — que Lia ravissait les yeux, qu'elle enroulait [d'amour] — le cœur et l'esprit de qui la regardait. — Et les grues, alignées en triangle, qui vont, — en traversant l'espace, au bout du monde, l'ont — portée sur leurs ailes aux contrées les plus lointaines, — et la nouvelle ainsi partout s'est répandue ; — et le vent, qui est si agile, qui va dans chaque pays, — a dit à tout le monde qu'il ne s'est jamais vu — une autre jeune fille si belle et si digne d'être aimée.

Cent chevaliers, soudain, ont fait leur arrivée : — il en est venu d'amont et d'aval, — de par-delà les neuf mers et de tous les monts, — tous neveux de rois ou fils d'empereurs, — vêtus d'or et de soie, les plus valeureux amants — qu'une jeune fille encore eût attirés, — eût amourachés, tînt ensorcelés.

Lou rèi Rouge es vengu di regioun auto e frejo ;
E lou rèi Blanc que sus vint paradis mestrejo ;
E Peneche, emperaire, un guerrié que se tèn
Sus Vinteche, un chivau que vai coume lou vènt...
E tant d'autre, noumbrous coume is aubre li fueio,
Preste à se marida.

Mai Lia lis acueio
Em' uno grand frejour, e, desdegnousamen,
A pas un d'éli douno un regard soulamen,
E se n'enchau pas mai que la roso superbo
S'enchau qu'à soun cousta greie uno marrido erbo.

Mai la bello inchaiènto espincho lou Soulèu;
Urouso, lou countèmplo e lou fisso e lou bèu,
E s'óupilo bèn tant que souvènt soun sen cremo,
E que si bèus iue blu s'emplisson de lagremo
E plouron. Quau dirié l'encauso de soun mau ?
Vèn-ti dóu lum ardènt dóu fougau celestiau?
Soun cor estoufo-ti de tèndri plagnitudo ?
A-ti quauque secrèt, quauco peno escoundudo ?

Ah! sou n secrèt, degun encaro lou counêi :

Le roi Rouge est venu des régions hautes et froides ; — et le roi Blanc qui règne sur vingt paradis ; — et l'empereur Peneche, un guerrier qui monte — Vintèche[1], un cheval qui va comme le vent...— et bien d'autres, nombreux comme les feuilles des arbres, — prêts à se marier.

Mais Lia les accueille — avec une grande froideur, et, dédaigneuse, — à aucun d'eux ne donne pas seulement un regard, — et elle ne se soucie pas plus d'eux que la superbe rose — ne se soucie qu'à son côté pousse une mauvaise herbe.

Mais la belle dédaigneuse épie le Soleil ; — heureuse, elle le contemple et le fixe et le boit ; — et elle s'obstine tant que souvent son sein brûle — et que ses beaux yeux bleus s'emplissent de larmes — et pleurent. Qui pourrait dire la cause de son mal? — Vient-il de la lumière ardente du foyer céleste? — Son cœur étouffe-t-il de tendres plaintes? — A-t-elle quelque secret, quelque peine cachée?

Ah! son secret, nul ne le connaît encore : — ni la fée qui l'aime et

[1] Synonyme de vent.

Ni la fado que l'amo e qu'à touto ouro vèi,
Ni de soun pichot lié la testiero flourido,
Ni lou riéu que retrai sa caro enfrescoulido,
Ni sa tèsto nimai, ni lou cèu que l'entènd;
Soulo, soun oumbro pòu n'en dire quaucarèn.

De-fes en plen miejour, quand lou Soulèu raiouno
Espouscant si rai d'or, la poulido chatouno
Touto enfioucado d'éu, lou bèlo en ie disènt :
« — Tu, rèi de l'univers, Soulèu resplendissènt,
O tresor infini d'amour emai de vido!
Regardo-me, pèr tu siéu touto trefoulido :
Mi gauto soun cremanto, ai lou cor embrasa;
Ve, siéu folo de tu ! Moun bèu e dous fiança,
Te vole ! e pèr t'agué, d'amour apassiounado,
Sus toun camin ardènt prendrai moun abrivado ;
Moun endré, moun oustau, ma fado quitarai,
E sènso m'arresta vèrs tu m'envoularai ;
T'ajougnirai amount dins li planuro blouso,
E coume un bèu frut d'or te culirai, jalouso !
E saras tout à iéu, à iéu soulo, o moun bèu,
Moun astre esbrihaudant, moun trelusènt Soulèu !
Ansin plourarai plus, car ai l'amo estrassado,

qu'elle voit à toute heure, — ni l'oreiller fleuri de son petit lit,— ni le ruisseau qui reflète son frais visage, — ni sa tête non plus, ni le ciel qui l'écoute ; — seule, son ombre peut en dire quelque chose.

Parfois en plein midi, quand le Soleil brille — éclaboussant ses rayons d'or; la charmante jeune fille, — toute enflammée de lui, le contemple en lui disant : « — Toi, roi de l'univers, resplendissant Soleil, — ô trésor infini d'amour et de vie ! — regarde-moi, de toi je suis affolée : — mes joues sont brûlantes, j'ai le cœur embrasé : — vois, je suis folle de toi! Mon doux et beau fiancé, — je te veux! et pour t'avoir, passionnée d'amour,— sur ton chemin ardent je prendrai mon élan ; — je quitterai mon pays, ma maison, ma fée, — et sans m'arrêter je m'envolerai vers toi : — je t'atteindrai là-haut dans les plaines lumineuses, — et comme un beau fruit d'or je te cueillerai, jalouse.— et tu seras tout à moi, à moi seule, ô mon beau,— mon astre éblouissant, mon très-brillant Soleil ! — Ainsi je ne pleurerai plus, car j'ai l'âme déchirée — quand je vois que les fleurs sont caressées par toi,

Quand vese que li flour pèr tu soun caressado,
E t'abourrisse alor, devourissènt mi plour,
E me sènte mouri de passioun e d'amour !.... »

Alor, en ausissènt la bello chato bloundo,
Lou Soulèu amourous de si raioun l'inoundo.

Darriero elo pamens soun oumbro a tremoula,
Soun oumbro que se lagno en l'entendènt parla,
Soun oumbro que souspiro atupido : — « Ah ! mestresso,
Te preserve lou cèu de coumpli ta proumesso,
De faire ço qu'as di, car malur à-n-aquéu
Qu'imprudènt vòu segui li piado dóu Soulèu !
Dins uno draio longo, esperdudo, se lanço :
Aperamount la fin toco l'acoumençanço,
Amoundaut lis esprit soun pres pèr li varai.
Ah ! Lia, penso-ie ; lou Soulèu, es verai,
Que coungreio la vido, empacho pas que douno
Souvènti-fes la mort ; cremo autant que poutouno,
Es dous emai amar ; pèr lou mounde alargant,
l'escampo amour, jouinesso e la joio e li cant ;
I flour, i planto, i nis, éu, à tout mando uno amo,
Mai aquéu rai de vido es pièi un rai de flamo

— et alors je te hais en dévorant mes pleurs, — je me sens mourir de passion et d'amour ! . . . »

Alors, en entendant la belle vierge blonde, — le Soleil amoureux l'inonde de ses rayons.

Derrière elle cependant son ombre a tremblé, — son ombre qui se chagrine en l'entendant ; — son ombre qui, tapie, soupire : « Ah ! maîtresse, — te préserve le ciel d'accomplir ta promesse, — de faire ce que tu as dit, car malheur à celui — qui veut suivre, imprudent, les traces du Soleil ! — Dans une voie longue, perdue, il se lance : — là-haut le commencement et la fin se confondent, — là-haut les esprits sont pris de vertige. — Ah ! Lia, penses-y, le Soleil, c'est vrai, — engendre la vie, mais cela n'empêche pas qu'il donne bien des fois la mort : il brûle autant qu'il caresse, — il est doux et amer : généreux pour le monde, — il répand l'amour, la jeunesse et la joie et le chant : — aux fleurs, aux plantes, aux nids, à tout il donne une âme ; — mais ce rayon vivifiant est ensuite un rayon de feu — qui dessèche les torrents et

Qu'esbéu l'oundo di gaudre e rimacho li flour,
Qu'ensuco lis aucèu ; e, quand marco miejour,
L'oumbro memo, pèr éu, l'oumbro es touto assourbido ! »

« — Ah ! ço qu'arribara, me n'enchau ! » Lia crido,
Enaurado à noun plus. « Ah ! d'aqueste moumen
Deguèsse, ma passioun, m'adurre que tourmen ;
Deguèsse pèr camin, emé l'amo treboulo,
Jougne ensèmble sèt niue pèr n'en faire uno soulo,
Vole parti ! Deguèsse, abrasado d'amour,
Jougne ensemble sèt jour pèr faire un soulet jour,
M'enanarai bèn luen, bèn luen, ardido e lèsto :
Courre, voula, fusa, pèr iéu la bello fèsto !
E, quand sarai alin, me gandirai lèu, lèu,
Dins la draio que joun la terro emé lou cèu,
Ounte semblon, li mount, de nèblo clarinello,
Aqui mounte li flour resounon lis estello ;
Anarai, anarai lou cor abrasama
Enjusquo à la pèr-fin qu'aurai moun bèn-ama;
E, pèr gari moun mau, ma fam, vole la gràci,
Lou bonur de pousqué lou vèire fàci à fàci ;
Vole jougne ma bouco à la siéu, m'enchuscla
Emé soun parauli mai dous que lou bon la !

brûle les fleurs, — qui foudroie les oiseaux ; — et, quand vient midi, — l'ombre même, par lui, l'ombre est tout absorbée. »

« Ah ! peu importe ce qu'il en adviendra », crie Lia — exaltée au plus haut point. « Ah ! de ce moment, — dût ma passion ne m'apporter que souffrance ; — dussé-je sur ma route, l'âme troublée, — joindre ensemble sept nuits pour en faire une seule, — je veux partir ; dussé-je, enflammée d'amour, joindre ensemble sept jours pour faire un seul jour, — je m'en irai bien loin, bien loin, hardie et d'un élan rapide : — courir, voler, filer, pour moi la belle fête ! — Et, quand je serai dans ces régions lointaines, vite, vite, je me hâterai — dans le sentier qui joint la terre avec le ciel ; — là où les monts apparaissent semblables à des nuées diaphanes, — là où les fleurs devisent avec les étoiles : — je m'en irai, j'irai, le cœur enflammé, — jusqu'à ce que mon bien-aimé soit en ma possession : — et, pour guérir mon mal, ma faim, je veux la grâce, — le bonheur de pouvoir le voir face à face ; — je veux joindre ma bouche à la sienne, m'enivrer — de son langage plus doux que le bon lait. »

« — Malur à tu, Lia, malur ! soun oumbro crido ;
Mai siegue ! ounte anaras, iéu anarai, poulido ! »

III

A la primo aubo, quand lou cèu tout risoulet
De la niue dourmihouso estrasso lou velet;
Quand dins l'ort e lou prat, dins lou riéu e l'aubriho,
Naisson pau à cha pau murmur emai babiho ;
Que la lus griso e tèndro escampo la frescour,
La bello Lia part, mountado sus Graour,
Soun courrèire alasan, qu'atrobo pèr soun courre
La terro trop estrecho, e, sènso escumo au mourre,
Sènso lassige, lando e volo coume vòu,
Tant vite que lou vènt, la pensado, la pòu,
La desirançò memo, e fuso e revouluno,
Quouro sout lou Soulèu e quouro sout la Luno ;
La niue, coume lou jour, l'esperd e lou revèi ;
Dins un uiau, lèu ! lèu ! fugis e disparèi,
Ansin que s'esvalis uno bono nouvello ;
Passo souto lou niéu, passo souto l'estello,

« — Malheur à toi, Lia, malheur ! crie son ombre ; — mais, soit ! j'irai, charmante, partout où tu iras ! »

III

Au point du jour, quand le ciel tout rieur — de la nuit somnolente déchire le voile ; — lorsque, dans le jardin et la prairie, dans le ruisseau et dans les arbres, — naissent peu à peu et murmures et chuchottements, — alors que la lumière grise et tendre répand la fraîcheur, — la belle Lia part, montée sur Graour, — son coursier alezan, qui trouve pour sa course — la terre trop étroite et qui, sans écume au museau — et sans fatigue, court et vole à son aise — aussi vite que le vent, la pensée, la peur, — le désir même ; il part et tourbillonne, — tantôt sous le Soleil et tantôt sous la Lune ; — la nuit, de même que le jour, elle le perd de vue et puis elle le voit encore. — Dans un éclair, vite, vite, il fuit et disparaît — comme disparaît une bonne nouvelle ; — il passe sous le nuage, il passe sous l'étoile, — aussi

Autant lèst, autant proumt que permèi li mourtau
L'assabé d'un malur ;

E Graour, lou chivau,
Fuso sout de grand roure ounte un dragoun inmounde
Se bat em' un grifoun nascu dins l'autre mounde ;
Travèsso lis endré mounte i'a de serpènt
Que tremudon si bavo en luseto d'argènt ;
Mounte, pèr i' embarra li rèino li pu bello,
Bastisson, li Zmeïs, palais emé tourello ;
De rode ounte vesès de limbèrt bigarra
Que se courron après sus de bouissoun daura ;
D'auceloun bresihant dins si bressolo caudo,
Qu'an li bè de roubis e lis uie d'esmeraudo...
Aqui, vèngue lou vèspre, à travès lou velous
Di fueio, un ventoulet resquiho peresous,
A peno toucant l'oumbro emé sis alo fino ;
E sounant si poutoun, la tepo mistoulino
Oundejo amourousido e, sarrado, retrai
A-n-un estang verdau que ris au mes de Mai.

Graour franquis de flume ounte plan-plan regoulo
L'aigo lindo, pariero i jour seren que coulo

agile, aussi prompt que parmi les mortels — une nouvelle néfaste ;

Et le cheval Graour — chemine sous de grands chênes où un dragon immonde — lutte avec un griffon né dans l'autre monde ; — il traverse des lieux où les serpents — changent leurs baves en brillants argentés ;—où, pour y cacher les plus belles reines,—les Zmeïs[1] bâtissent des palais ayant tourelles, — des lieux où l'on voit des lézards émaillés — qui se poursuivent sur des buissons dorés ; —où de petits oiseaux, chantant dans leurs nids tièdes,—ont des becs de rubis et des yeux d'émeraude ; — là, vienne le soir, à travers le velours — des feuilles une douce brise glisse mollement, — touchant à peine l'ombre de ses fines ailes ; — appelant ses baisers, — le gazon ondoie amoureusement et serré, ressemble — à une nappe d'eau verte qui rit au mois de mai.

Graour franchit des fleuves où s'écoule doucement — l'eau limpide

[1] Êtres fantastiques des contes populaires roumains.

L'ome urous; e l'eigueto, entre vèire Lia,
La couvido en soun sen d'un pau se miraia,
De s'asseta 'n moumen sus si ribo flourido,
Pèr ie coumunica sa pas afrescoulido.

Mai Lia noun s'arrèsto, e, toujour en avans,
Filo que filaras ! emé lou meme envanc
Trepasso, coume aquéu qu'arribo d'un long viage
E que vèi lou clouquié de soun paure vilage.
Pendènt tres fes tres jour, pendènt tres fes tres niue,
L'amourouso a lampa sènso plega lis iue;
E toujour ! zóu, toujour ! de mai en mai seguro,
Laisso flouta lou vènt dins sa cabeladuro;
Parèis e s'esvalis, pourtado sus Graour,
Coume un revoulun d'or, coume un bonur trop court.

Mai, après proun de peno e d'ardour, elo arribo
Emé lou calabrun sus uno verdo ribo,
Dins un valoun courous, embauma, que se joun
A la mar que bluiejo au founs de l'óurizoun,
A la mar que lusis, e qu'espousco, e que boundo,
La grando mar qu'alongo e barrulo sis oundo.

semblable aux jours sereins que coule — l'homme heureux ; et l'eau claire, en voyant Lia,— l'invite à se mirer dans son sein,—à s'asseoir un moment sur ses rives fleuries, — pour lui communiquer sa paix et sa fraîcheur.

Mais Lia ne s'arrête point, et, toujours en avant,— elle court, elle court avec le même élan : — elle passe comme celui qui, arrivant d'un long voyage, — aperçoit le clocher de son humble village.— Pendant trois fois trois jours, pendant trois fois trois nuits, — l'amoureuse a trotté sans plier les paupières, — et toujours, toujours, de plus en plus assurée, — elle laisse flotter le vent dans sa chevelure; — elle paraît, et disparaît emportée sur Graour,— comme un tourbillon d'or, comme un trop court bonheur.

Mais après beaucoup d'ardeur et de peine, elle arrive — avec le crépuscule sur un vert rivage, — dans une vallée claire et embaumée qui se joint—à la mer bleuissante au fond de l'horizon,—à la mer qui brille et qui éclate—et qui bondit, la grande mer qui allonge et roule ses ondes.

Si pèd, pèr estrepa, trouvant plus ges de sòu,
Graour, l'ardènt Graour, aplanto aqui soun vòu.
Lia de soun chivau tant lèu es descendudo,
E vai au bord de l'aigo e s'assèto esmóugudo,
E dins uno isclo, alor, destriho emé bonur
Lou palais dóu Soulèu que briho en plen azur.

« — O ma caro mestresso ! ounte vai ta pensado ? »
Ie demando la voues de l'oumbro fatigado.
« — O sorre bèn amado ! espincho aperabas,
Lia respond; entre aigo e cèu veses dounc pas,
Aqui sus un cresten aquéu palais qu'esbriho,
Aquéu nis d'esplendour, aquelo meraviho ?...
A de fenèstro en perlo e de porto en roubis,
Un palais coume aquéu, l'aviéu pancaro vist.
Es aqui que demoro e moun rèi e moun mèstre
E que vai ma pensado ; aqui que voudriéu èstre ;
Mai coume faire, ai ! las ! Graour noun a lou doun
De travessa la mar coume passo li mount.

» — Rèino ! respond Graour, ço que noun pode faire,
Moun fraire lou fara pèr fin de nous coumplaire,
Éu, qu'es nascu dins l'oundo e ie viéu. »

Ses pieds, pour piétiner, ne trouvant plus de sol,—Graour, l'ardent Graour, arrête-là sa course.—Lia est aussitôt descendue de son cheval, — et elle va au bord de l'eau et s'assied émue, —et dans une île, elle découvre alors avec bonheur — le palais du Soleil qui brille en plein azur.

« O ma chère maîtresse ! où vole ta pensée ? » — lui demande la voix de l'ombre fatiguée. — « O sœur bien-aimée, regarde dans le lointain,— Lia répond ; entre ciel et eau ne vois-tu pas, — là sur une hauteur, ce palais qui brille, — ce nid de splendeurs, cette merveille ? —Il y a des fenêtres en perles et des portes en rubis;—un palais semblable, je ne l'avais pas encore vu ! — C'est là que demeure et mon roi et mon maître — et que va ma pensée ; — c'est là que je voudrais vivre. —Mais comment faire, hélas ! Graour n'a pas le don — de traverser la mer comme il passe les montagnes.

» Reine ! répond Graour, ce que je ne puis faire, — mon frère le fera pour nous complaire, — lui qui est né et vit dans l'onde. »

Coume a di,
Graour idoulo tant que la mar a clanti.
Autant-lèu, de la mar escumouso e prefoundo,
S'aubouro un revoulun adusènt dins soun oundo
Un fièr, un magnifique, un nervihous chivau :
En chascun de si crin pènjo un flo de courau
Emé d'augo trena ; soun esquino s'acato
D'escaumo trelusènto, e porto en chasco bato
De paumo pèr pousqué sus l'aigo se teni.

Touto urouso, Lia lou regardo veni ;
A ié mounta dessus, risènto se preparo....
Mai, de quita Graour soun paure cor se sarro,
E sus sis iue tant bon pauso quàuqui poutoun,
Ie caresso lou còu, l'apello pèr soun noum,
Lou flato tendramen e vejaqui que plouro
De la pòu de lou perdre ; e pièi arribo l'ouro
De tourna-mai parti. Lèu sus lou bord de mar
L'amourouso descènd; noun es encaro tard,
E 'n pensant au Soulèu, sauto, lóugiero e forto,
Sus lou nouvèu chivau que fieramen l'emporto.

E l'oumbro de Lia demoro à l'abandoun,
E Graour s'esvalis au founs de l'óurizoun.

Comme il a dit, — Graour hennit si fort que la mer en a retenti ; — aussitôt, de la mer écumante et profonde, — s'élève un tourbillon apportant avec lui—un fier, un superbe, un vigoureux cheval,—la crinière entrelacée de coraux — et d'herbes marines ; — son dos se couvre d'écailles luisantes et ses sabots sont armés — de palmes pour pouvoir se tenir sur l'eau.

Tout heureuse, Lia le regarde venir ; — elle se prépare, souriante, à s'élancer sur lui ;—mais, au moment de quitter Graour, son pauvre cœur se serre, — et elle dépose des baisers sur ses yeux si bons ; — elle lui caresse le cou, elle l'appelle par son nom, — et voilà qu'elle pleure — à l'idée de le perdre ; et puis l'heure arrive — de partir derechef. Vite sur le bord de la mer, — l'amoureuse descend ; il n'est point tard encore, — et, pensant au Soleil, elle s'élance, légère et robuste — sur le nouveau cheval qui l'emporte fièrement.

Et l'ombre de Lia reste abandonnée, — et Graour disparaît au fond de l'horizon.

IV

A travès la grand mar qu'à soun entour s'amaiso,
E ie canto sis èr e douçamen la baiso,
Lia sauto dins l'isclo, e remarco autant lèu
Que l'erbage es enta de raioun de Soulèu.

Sout lou viésti d'un fiéu d'emperaire, s'avanço,
Inoundado de lus. Oh! mai, dins sa prestanço,
Dins soun brinde angeli, dins son biais, se vèi proun
Qu'es uno bello chato e noun pas un garçoun.

Intro dins lou palais que lou cor ié rampello;
Aro qu'es arribado, es crentouso e trampello,
Lou desiro, em'acò quand vai lou rescountra
Tremolo...d'enca 'n pau s'anarié retira.
Mai es ensourcelado e l'amour la gouverno;
Subran, davans sis iue vèi uno sèmpiterno,
Uno vièio escrancado e qu'elo counèis lèu
Pèr èstre, de segur, la maire dóu Soulèu;
S'avanço en tastejant e sa visto es barrado.

IV

A travers la grande mer qui se calme autour d'elle,— et lui chante ses chansons et doucement la baise, — Lia saute dans l'île et remarque aussitôt — que l'herbe est greffée de rayons de Soleil.

Sous les habits d'un fils d'empereur, elle s'avance,—inondée de lumière. Oh! dans son allure,— dans sa grâce angélique, dans ses manières, on reconnaît bien — qu'elle est, non un garçon, mais une belle jeune fille.

Elle entre dans le palais et son cœur palpite; — maintenant qu'elle est arrivée, elle est craintive et hésitante; — elle le désire, et quand elle va le rencontrer,— elle tremble; un peu plus elle se retirerait; — mais elle est ensorcelée et l'amour la maîtrise.—Soudain, devant ses yeux apparaît une vieille femme — toute courbée, que Lia reconnaît vite — pour être assurément la mère du Soleil; — elle s'avance en tremblotant et ses yeux sont fermés;

Dins li tèms que lou cèu e la terro e li fado
Eron panca crea, lou caos retenié
La calour e lou lum, ilustre presounié.
La maire dóu Soulèu li contemplant souleto,
Tant de lume à la fes avuglè la paureto,
E desempièi, pecaire ! en l'embrassant, vèi plus
De soun fiéu adoura li superbe trelus ;
Mai dins lou libre d'or di gràndi destinado,
Es escri que la visto ié sara mai dounado
Lou jour qu'un grand dangié menaçara soun fiéu.
D'aqui vèn que l'avuglo a tant de làgui d'éu.

Pauro maire ! en ausènt li pas de la chatouno,
Brando soun front plissa, tresano, s'acantouno
E demando : « —Quet ome, o queto fado vèn?
Quet sauvage s'avasto ici dins moun devèn,
Mounte gènt viéu jamai s'asardo ni s'esgaro ?
Quau sies, digo ? auceloun mervihous ? bèsti raro ?»

La chatouno s'avanço e dis crentousamen :
« —Siéu. . . un ome vengu 'mé de bon sentimen.
» — Se sies un ome, fai la maire soucitouso,
Que ta draio, de flour, siegue touto óudourouso !

Dans les temps où les cieux et la terre et les fées — n'existaient point encore, le chaos gardait — la chaleur et la lumière, illustres prisonniers. — La mère du Soleil les contemplant seule, — tant de lumière à la fois aveugla la pauvrette ; — et depuis, hélas ! en l'embrassant, elle ne voit plus — de son fils adoré le superbe éclat ; — mais au livre d'or des grandes destinées, — il est écrit qu'elle regagnera la vue — le jour où un grand danger menacera son fils.— Cela explique le grand souci de l'aveugle.

Pauvre mère ! en entendant les pas de la jeune fille, — elle secoue son front ridé, tressaille, se rencogne — et demande : « Quel homme ou quelle fée vient ici ? — Quel sauvage ose s'aventurer dans mon défens, — où jamais être vivant ne se hasarde ni ne s'égare. — Qui es-tu, dis? oiseau merveilleux ? bête rare? »

La jeune fille s'avance et dit toute craintive : — « Je suis. . . . . un homme venu avec de bonnes pensées. »— « Si tu es un homme, répond la mère inquiète, — que ta route soit couverte de fleurs odorantes ;—

Que flourigon ti pas! Siegues bèn vist pèrtout!
Siegue, ta bello-maire, avenènto dins tout!
Que toun espouso siegue e douço e bello e gènto!
Mai, se sies uno chato, e me n'en dounes crènto,
A juja pèr ta voues, entourno-te bèn lèu
De mounte sies vengudo, e qu'eici lou Soulèu,
Moun enfant, iste vierge e pur; que ges de fiho
Venguèsse desavia moun fiéu, ma meraviho! »

La chatouno espaurido acampo sis esfors,
Lucho emé soun desir; mai vaqui que soun cor
L'empacho de fugi. Quand tout d'un tems s'ausisson
Li chivau dóu Soulèu qu'arribon e fresisson;
D'idoulamen galoi resclantis tout l'oustau;
Vejaqui que dirias que de milo fanau
Lou palais d'or subran s'embraso, s'embarlugo,
E diamant e roubis espouscon en belugo:
Es lou Soulèu que vèn e davalo plan-plan;
De soun càrri descènd, dins lou cèu clar leissant
Pouncheja lis estello e l'oumbro e lou mistèri;
Arribo fièr e bèu e tout jouine, e tant lèri,
E tant esbrihaudant qu'à sa visto, lis iue
N'en gardon li brihaudo e ié semblo qu'es niue.

que tes traces soient fleuries! — Puisses-tu être considéré partout; — que ta belle-mère soit avenante en toute chose; — que ton épouse soit douce et gentille! — Mais, si tu es une jeune fille, et tu me le donnes à craindre, — à en juger par ta voix, retourne bien vite — d'où tu es venue, et qu'ici le Soleil, — mon fils, demeure vierge et pur; que nulle jeune fille ne vienne — en ces lieux mettre hors de sa voie mon enfant, ma merveille!

La jeune fille effrayée, de toutes ses forces — lutte avec son désir; mais voilà que son cœur — l'empêche de fuir. Quand tout à coup on entend — le bruit des chevaux du Soleil qui arrivent et frémissent; — de hennissements joyeux toute la maison retentit; — voilà que vous diriez que de mille lampes — le palais d'or soudain s'embrase, s'éblouit, — et diamants et rubis rejaillissent en étincelles; — c'est le Soleil qui vient et descend doucement; — il descend de son char, laissant dans le ciel clair — pointiller les étoiles et l'ombre et le mystère; — il arrive fier et beau et tout jeune, et si joyeux, — si éblouissant, qu'à sa vue les yeux — en gardent la berlue et il leur semble qu'il est nuit.

« — Siegues lou bènvengu, bèu cepoun de ma vido,
En embrassant soun fiéu, dis la maire atendrido ;
Siegues countènt ! Veici de la terro vengu,
Un oste amistadous enca tout esmougu. »
Lou Soulèu de si rai tout à soun entour dardo
E vèi la bello enfant que peréu lou regardo,
E, souto lou cop d'iue tèndre e paradisen
De Lia que souspiro, un treboulun lou pren
E lèu-lèu envahis soun amo vierginello;
Pièi, prenènt pèr la man la chato rouginello :

« —Quau que siegues, ie fai, que jamai lou malur,
Coumpagnoun dis uman, passigue toun front pur !
Que toun segren s'esvane, e que ta noblo caro
Se pause sus li flour que la primo preparo !
Siegue douço ta vido, emai douço ta mort ! »

La jouino fiho escouto e sènt batre soun cor ;
Es touto dins l'estàsi, e ris e plourinejo
Coume quand, dins l'estiéu, souleio e blasinejo.
« —Soulèu resplendissènt, la jouino fiho dis,
Ai quita moun oustau, ai quita moun païs
I premié jour de Mai, emé la desiranço

« Sois le bienvenu, beau soutien de mon existence, — en embrassant son fils, dit la mère attendrie, —sois content ! Voici arrivé de la terre — un hôte amical encore tout ému. »

Le Soleil darde ses rayons tout autour de lui — et voit la belle enfant qui le regarde aussi, — et, sous le tendre et céleste regard — de Lia soupirante, il est pris d'un trouble — qui envahit aussitôt son âme virginale ; — puis, prenant par la main la jeune fille rougissante :

« Qui que tu sois, dit-il, que jamais le malheur, — compagnon des humains, ne ternisse ton front pur ! — Que tes chagrins soient courts et que ton noble visage — se pose sur les fleurs que le printemps prépare ! — Que ta vie soit douce, et douce aussi ta mort !

La jeune fille écoute et sent battre son cœur ; — elle est tout en extase et elle rit et pleure, — comme lorsque, dans l'eté, il soleille et bruine. — « Soleil resplendissant, la jeune vierge dit, — j'ai quitté ma maison, j'ai quitté mon pays — aux premiers jours de mai, avec le dé-

De veni t'amira dedins ta demouranço ;
Ai parla, dins moun viage, emé tóuti li flour,
Emé li quatre vènt, lis astre, li vautour;
Emé li niéu, li riéu, li vèrdi damisello;
Emé li parpaioun, li tigre, li gazello ;
Dins li rode ermassi, dins li camin batu,
'Mé tout ço que poudié m'entreteni de tu.
Aro que t'ai bèn vist, te countèmple, e m'agrado
De te dire, o soulèu ! mereviho adourado,
Moun simple parauli pousquèsse t'agrada,
Moun cor me porto sèmpre à viéure à toun cousta ! »

E sis amo, d'amour se sentènt embrasado,
Lou Soulèu e Lia se fan uno brassado ;
Se parlon tóuti dous emé countentamen ;
Se rison e pièi mai s'embrasson tendramen.
La vièio, que lis auso e que noun li pòu vèire,
La pauro vièio dis : « —Toutaro m'es de crèire
Que me siéu enganado, e qu'aquel estrangié,
En plaço d'èstre un ome, es un bèu messourguié :
A lou parla trop dous, trop dous emai trop tèndre,
E saup de moun enfant trop bèn se faire entèndre ! »

sir de venir t'admirer dans ta demeure ;—j'ai parlé, sur ma route, avec toutes les fleurs, — avec les quatre vents, les astres, les vautours ;— avec les nuages, les ruisseaux, les vertes demoiselles ; — avec les papillons, les tigres, les gazelles ; — dans les lieux déserts, dans les chemins battus, — avec toute chose qui pouvait m'entretenir de toi. — Maintenant que je t'ai bien vu, je te contemple, et il m'agrée— de te dire : « O Soleil ! merveille adorée ! — mon simple langage puisse-t-il te plaire, — mon cœur me porte à vivre éternellement auprès de toi ! »

Et leurs âmes, d'amour se sentant consumées, — le Soleil et Lia s'embrassent ; — ils se parlent avec bonheur, — se souriant l'un l'autre, et puis encore ils s'embrassent tendrement. -- La vieille, qui les entend et qui ne peut les voir, — la pauvre vieille dit : « Tout à l'heure il m'est donné de croire — que je me suis trompée, et que cet étranger, — au lieu d'être homme, — est un beau menteur : — il a la voix trop douce, trop douce et trop tendre, — et sait trop bien se faire entendre de mon fils. »

Pièi s'escrido : « — Malur à-n-aquéu que lis iue
Noun podon trepana li velet de la niue,
Alor que, dins soun cor pressènt quauco traitesso !
Ah ! que soun devengu lis iue de ma jouinesso ?
Dins un doute parié pode plus demoura ;
S'es fiho o s'es garçoun, vau m'en assegura.
Jitarai dins soun lié de flour flame-culido :
S'es un garçoun, li flour saran vite passido ;
S'es uno jouino fiho, atrouvarai li flour
Encaro tóuti fresco i premié rai dóu jour. »

E, tastejant lou sòu de soun bastoun, pecaire !
Emé soun grèu soucit s'envai la paure maire.

Alor l'urous Soulèu s'assèto, e, d'assetoun,
Pren Lia dins si bras e ie fai un poutoun ;
N'i'en fai dous emai tres, e pièi, dins si caresso,
Ié dis : « —O ma fiançado ! O ma caro mestresso !
Sus la terro, eilavau, ères emperairis ;
Regardo ! dins lou cèu adeja tout te ris.
Aro nous quitan plus, e, raso e sèmpre lèsto,
Avèn pèr nosto sed la coupo d'or celèsto.

Puis elle s'écrie : « Malheur à celui dont le regard — ne peut percer le voile de la nuit — alors qu'il pressent quelque trahison. — Hélas ! que sont devenus les yeux de ma jeunesse ? — Dans un pareil doute je ne peux plus demeurer ; — je vais m'assurer s'il est fille ou garçon. — Je jetterai dans son lit des fleurs nouvellement cueillies : — si c'est un garçon, les fleurs seront vite fanées ; — si c'est une jeune fille, je trouverai les fleurs — encore toutes fraîches aux premiers rayons du jour. »

Et, tâtant le sol de son bâton, hélas ! — de son grave souci la pauvre mère s'éloigne.

Alors l'heureux Soleil s'assied, et, mollement assis, — prend Lia dans ses bras et lui donne un baiser ; — il lui en donne deux et même trois, et puis, dans ses caresses, — il lui dit : « O ma fiancée ! O ma chère bien-aimée ! — là-bas sur la terre tu fus impératrice ; — regarde, dans le ciel déjà tout te sourit. — Désormais nous ne nous quittons plus, et, débordante et toujours à notre portée, — nous avons pour no-

De cènt mounde divers, siéu l'unique Soulèu ;
Pèr que ie fague lume, uiaras moun calèu !....»

La bello jouino fiho, esmóugudo e ravoio,
Se sènt foundre lou cor de bonur e de joio :
Li rai d'un jour d'estiéu se foundon en plourun,
Quand la frescour arribo emé lou calabrun.

Ansin lou bèu parèu esbléugissènt caligno ;
E, quand l'aubo aparèis e que l'oumbro s'esbigno,
Res di dous amourous que vogue acoumença
De roumpre lou poutoun que li tèn enliassa.

V

L'endeman de matin, quand pantai e sourniero
S'esvalisson davans l'aubeto matiniero,
La vièio e bono maire, emé soun soucit grèu,
S'aubouro, e, pressentènt quaucarèn de nouvèu,
Vai au lié de Lia, quand vèi (causo requisto,
Es soun amour meirau que i'a rendu la visto),

tre soif la coupe d'or céleste.—De cent mondes divers je suis l'unique Soleil :—pour que je leur fasse lumière, toi, tu mettras de l'huile dans ma lampe ! »

La belle jeune fille, émue et heureuse, — se sent fondre le cœur de bonheur et de joie : — les rayons d'un jour d'été se fondent en pleurs, — quand la fraîcheur arrive avec le crépuscule.

Ainsi le beau couple éblouissant se livre à l'amour ; — et, quand l'aurore apparaît et que l'ombre s'enfuit, — aucun des deux amoureux ne veut commencer — à rompre la chaîne de baisers qui les lie.

V

Le lendemain matin, quand rêves et ténèbres — disparaissent devant l'aurore matinale, — la bonne et vieille mère se lève avec son grave souci,— et, pressentant du nouveau, court au lit de Lia, quand elle voit (chose rare, — l'amour maternel lui a rendu la vue), — elle

Vei lou lié plen de flour blanco coume un nevié :
« —Ah ! s'escrido lagnado, ansin l'oste estrangié
Es uno jouino fiho ! » E tout soun cor tresano.
Arregardo lou cèu ; dins la celèsto plano,
Lou Soulèu empourpra lusis mai que jamai ;
Sa calour, si raioun an quaucarèn de mai ;
E soun càrri, atala de nòu cavalo blouso,
Abrivo mai que mai sa cousso espetaclouso ;
Patusclon dins l'espàci e dins l'inmensita,
E de gaudre de fiò gisclon de tout cousta :
Li cavalo, trop libro, estrapejon, idoulon ;
E li reno, óublidado, en plen azur pendoulon.

E pamens lou Soulèu lusènt e caressant,
Inchaiènt de soun obro, aparèis en bressánt
Lia sus si geinoun ; e, cregnènt un desastre,
L'univers espanta dins lou cèu vèi dous astre,
Dous Soulèu amoundaut dardaiant à la fes.

« — Maladicioun à tu, raubarello que sies !
En li vesènt ensèn la vièio maire crido,
Tu qu'en raubant moun fiéu, raubes peréu ma vido. »
E la maire, à noun plus, toumbo morto !... Amoundaut,

voit le lit plein de fleurs blanches comme un amas de neige. —« Ah ! s'écrie-t-elle peinée, ainsi l'hôte étranger — est une jeune fille ! Et tout son être tressaille. — Eelle regarde le ciel ; dans la plaine céleste, —le Soleil empourpré brille plus que jamais ;—sa chaleur, ses rayons, ont quelque chose de plus,—et son char, attelé de neuf cavales rayonnantes, — plus que jamais précipite sa course prodigieuse. — Elles courent dans l'espace et dans l'immensité,—et de tous côtés jaillissent des torrents de feu ; les cavales, trop libres, trépignent, hennissent ;— et les rênes, oubliées, pendent en plein azur.

Et cependant le Soleil luisant et caressant, — oublieux de son œuvre, apparaît berçant — Lia sur ses genoux ; et, dans la crainte d'un désastre, — l'univers épouvanté voit deux astres dans le ciel, — deux Soleils rayonnants à la fois là-haut.

« Malédiction à toi, ravisseuse que tu es ! » — en les voyant ensemble, s'écrie la vieille mère, — « à toi qui, en ravissant mon fils, me ravis aussi le jour. » — Et la mère exaltée tombe morte ! Là-haut — dans le

Es mounta lou blasfème espaventable e rau.
Dins li bras dóu Soulèu, Lia se sènt blassado,
E d'amount, dins la mar, subran es debaussado.

Bèn grand fuguè soun raive, e soun bonur bèn court !
La mort prenguè Lia dins li bras de l'amour.
D'uno tant douço fin lou cèu gardo memòri
E l'inmourtalita la courouno de glòri ;
Mai soun amo, fidèlo à l'amour dóu Soulèu,
S'es messo dins lou cors menudet d'un aucèu,
D'uno vivo alauveto ; e vers l'astre de vido
S'envai chasque matin, alerto e rejouvido,
Ie pourta coume antan, dins sa folo passioun,
Si cansoun, soun amour e soun adouracioun[1].

Anfos TAVAN.

Marsiho, lou 25 de mai de 1883.

ciel est monté le blasphème épouvantable et rauque. — Dans les bras du Soleil, Lia se sent blessée,—et de là-haut, soudain, elle est précipitée dans la mer.

Bien grand fut son rêve, et bien court son bonheur ! — La mort prit Lia dans les bras de l'amour. — D'une si douce fin le ciel garde mémoire — et l'immortalité la couronne de gloire ; — mais son âme, fidèle à l'amour du Soleil, — est allée dans le corps d'un petit oiseau, — d'une vive alouette, qui vers l'astre de la vie —s'en va chaque matin, réjouie et alerte, — porter comme jadis, dans sa folle passion, — ses chansons, son amour et son adoration.

Alphonse TAVAN.

[1] Retra d'Alecsandri e vira dóu rouman de Roumanìo en parladuro d'Avignoun e di ribo de Rose. Grafio di felibre d'en Avignoun.

A L'OUCITANIO

—

Sus tei mountagno, la sapino
Dins lou maubre a tanca racino.
As de cièri tout fa de nèu.
Lou glas, quand ven l'estiéu, coumo un mirau dardaio :
Mai trespiro à degout, e dins lei vau s'endraio
Un flume proumte e roussinèu.

Dins tei plano, terro fecoundo,
Tout grèu trachis, tout gran aboundo.
Toun vin regounflo dei veissèu.
As de blat tout coucha que brunisson lei rego ;
E tei prat redoulènt, sout lou dai que lei sego,
Embaimon la capo dóu cèu.

Teis enfant an renoum de glòri :
Soudart, counouisson que vitòri ;
Troubaire, an poulìdei cansoun.
Dins lei flour dóu jardin qu'a planta toun Isauro,
Lei cantaire an nisa ; tre lou matin s'enauro
Soun ramàgi dins lei bouissoun.

A L'OCCITANIE

—

Sur tes montagnes, le sapin—dans le marbre a enfoncé ses racines. — Tu as des cirques bâtis avec de la neige. — La glace, quand vient l'été, brille comme un miroir ; —mais elle fond goutte à goutte, et dans les vallées descend — un fleuve rapide et jaunâtre.

Dans tes plaines, terre féconde, — toute tige pousse, tout grain abonde. — Ton vin déborde des tonneaux.— Tu as des blés, tout versés, qui brunissent les sillons ; — tes prés embaumés, sous la faulx qui les coupe, — parfument la voûte du ciel.

Tes enfants sont glorieux : — soldats, ils ne connaissent que victoires ; — poëtes, ils n'ont que gracieuses chansons.—Parmi les fleurs du jardin qu'a planté ton Isaure, — les troubadours ont fait leur nid ; dès le matin s'élève—leur ramage dans les buissons.

Bello que siès, lei calignaire
T'an pas manca : galant fringaire,
L'Arabe es vengu dóu trelus ;
Lou Scite ti voulié, mai lou Franc t'a gagnado.
Aro dins son palai, reino, sies assetado ;
Anen, digo, que ti fau plus ?

Ambiciouso, as uno espèro :
Se Dieu jamai venié sus terro
Emé seis àngi vouladis,
Voudriès que dins tei champ prenguesse retirado ;
E tant bèu soun tei jour, tant lindo tei vesprado,
Oublidesse lou Paradis [1] !

G. du Caire.

Belle comme tu es, les prétendants — ne t'ont pas manqué : vert galant, — l'Arabe est venu de l'Orient ; — le Goth te voulait, mais le Franc t'a obtenue. — Maintenant, ô reine, tu es assise dans son palais ; — parle, que veux-tu de plus ?

Présomptueuse, tu as une ambition : — si Dieu jamais venait sur terre — avec ses anges au vol rapide, — tu voudrais que dans tes campagnes il prît retraite ; — et que, si beaux sont tes jours, si pures tes soirées, — il oubliât son Paradis !

G. du Caire.

[1] Provençal (Aix et ses environs). Orthographe des félibres d'Avignon.
Imité, à l'occasion du premier centenaire de la mort de l'abbé Favre, d'un fragment inédit de Fortuné Pin.

LA CANSOUN DE JAN-D'AMOUR

A moun ami Teodor Aubanel

—

Anen, vène eici, ma poulido :
L'amour vòu faire sa culido.
Serenado (L. Roumieux.)

I

Jan-d'Amour, quand tèn proun d'age,
Languis soulet à l'oustau ;
Bon matin se met en viage,
Tre qu'entènd canta lou gau.
Sus soun maset e sa prado
D'amount viho lou lugar...
— Bon rescontre, cambarado !
Mai demores pas trop tard.

L'Eigagno, que badinavo
Emé l'Aubo au saut dóu lié,

LA CHANSON DE JEAN-D'AMOUR

A mon ami Théodore Aubanel

—

Allons, viens ici, ma jolie ;
L'amour veut faire sa cueillette.
Sérénade (L. Roumieux.)

I

Jean-d'Amour, quand il a l'âge, — languit tout seul à sa maison ; — bon matin il se met en voyage, — dès qu'il entend chanter le coq. — Sur son petit *mas* et sa prairie, — veille de là-haut l'étoile du berger... — Bonnes rencontres, camarade ! — Mais ne reste pas trop tard.

La Rosée qui badinait — avec l'Aurore sortant de son lit, — semait

Si perleto samenavo
Sus la nèu dis amelié.
Li bouscarlo matiniero,
Li roussignòu, li quinsoun,
Cantavon à la fresquiero
Sis amour dins li bouissoun.

Tout caminant sus l'erbeto,
Pantaisavo Jan-d'Amour,
Iue brulant, ròsi bouqueto,
Cambo fino facho au tour,
Raisso de cabeladuro
Davalant jusqu'i petoun,
Sen blanc ounte s'amaduro
La vendemio di poutoun.

Souto l'arcèu d'uno andano
Que l'éurre e lou jaussemin
Teisson dintre li platano,
S'aloungavo lou camin.
Avau, sus la tepo umido,
Veguè subran en plen jour
Uno chatouno endourmido,
E Jan s'aplantè tout court.

Soun cor dins soun pitre danso ;

ses perles fines — sur la neige des amandiers. — Les fauvettes matinales. — les rossignols, les pinsons, — chantaient à la fraîcheur du matin — leurs amours dans les buissons.

Tout en marchant sur l'herbe, — Jean-d'Amour rêvait — yeux brûlants, lèvres roses,— jambes fines faites au tour,— avalanches de chevelure— ruisselant jusqu'aux pieds, — seins blancs où se mûrit — la vendange des baisers.

Sous l'arceau d'une allée — que le lierre et le jasmin — tissent parmi les platanes, — le chemin s'allongeait.— Là-bas, sur le gazon humide, — il aperçut soudain en plein jour —une jeune fille endormie, — et Jean s'arrêta tout court.

Son cœur danse dans sa poitrine ;— mais il ne s'arrête qu'un moment,

Mai s'arrèsto qu'un moumen,
Un moumenet ; pièi s'avanço,
S'avanço doucetamen.
La chatouno à soun coursage
Avié 'no flour de muguet ;
Li jouvènt soun gaire sage :
Jan-d'Amour ié la prenguè.

Pièi ie baio uno poutouno :
« — Tè ! vaqui moun pagamen. »
Durbènt lis iue, la chatouno,
Ie dis : « — Ounte anas, jouvènt ?
Assetas-vous sus la mousso ;
L'aubo ris dins la liuenchour ;
Lou cèu es clar, l'auro es douço
E lou tèms vous sara court. »

« — Vous vèire tant bravouneto
E vous quita, pièi, es dur ;
Mai de courre, es ma planeto.
Diéu vous garde de malur ! »
E, trepejant pèr li mato,
Partiguè sènso remord ;
Mai i'avié garda, la chato,
Uno brigo de soun cor.

— un petit moment ; puis il s'avance,—il s'avance tout doucement.— La jeune fille à son corsage — avait une fleur de muguet : — les jeunes gens ne sont guère sages, — et Jean-d'Amour la lui prit.

Puis il lui donne un baiser.— « Tiens, voilà mon payement. » — La jeune fille ouvrant les yeux :—« Où allez-vous, dit-elle, jeune homme ? — Asseyez-vous sur la mousse.— L'aube sourit au lointain,— le ciel est clair, lo brise est douce — et le temps vous sera court. »

« Vous voir si gentille — et puis vous quitter, c'est bien dur.— Mais mon étoile est de courir.— Que Dieu vous garde de malheur ! » — Et, trottinant à travers les touffes de gazon — qui embarrassent sa marche, — il s'éloigna sans remords ; — mais elle lui avait gardé, la jeune fille, — une miette de son cœur.

II

Pèr la voto, sus lis iero,
Zóu ! tambourin e viouloun !
Fai d'uiau dins la lumiero
La sedo di coutihoun.
Li péu sus li jougne souple
Sauton, fouita pèr lou vènt ;
Enliassa, danson à couple
Li fiho emé li jouvènt.

Pèr asard, Jan que landavo
Dins aquéu rode venguè ;
Tereso, uno bloundo siavo,
Tout dansant ie sourriguè.
Jan-d'Amour coupè la danso :
« — Voulès que faguen un tour? »
« — Vole bèn ». Sus la crèdanço
L'ourquèsto anavo toujour.

Li viouloun vounvounejavon;
Fasien ràbi lis auboi ;
Li tambourin rampelavon,
Qu'aurien fa sauta li goi.
Dins l'estàsi trefoulido,

II

Pour la fête votive, sur l'aire, — en avant, tambourins et violons ! —Elle jette des éclairs dans la lumière, — la soie des jupes. — Les cheveux sur les tailles souples — sautent, fouettés par le vent ; — enlacés, ils dansent par couples, — les filles et les garçons.

Par hasard, Jean qui marchait — vint à cet endroit. — Thérèse, une blonde douce, — tout en dansant lui sourit. — Jean-d'Amour *coupa* la danse.— « Voulez-vous que nous fassions un tour ? »—« Je le veux bien. » Sur la crédence — l'orchestre allait toujours.

Les violons bourdonnaient, — les hautbois faisaient rage, — les tambourins battaient le rappel — à faire sauter les boiteux.— Dans

Li dous jouvènt enliassa
Sus lis iero estrementido
Viravon entre-laça.

La musico enfin se taiso ;
La pousso semblo de fum,
Mai s'esvalis e s'amaiso
Tout lou brut dóu revoulun.
Au bos, liuen de l'iue di maire,
Pèr s'assousta dóu soulèu,
Li jouvènto e si fringaire
Bras à bras van pèr paréu.

Jan s'enfounso emé Tereso
Souto lou bouscas ramut ;
Dins l'amourouso pereso
Ennega, restavon mut.
Jan-d'Amour subran s'aplanto
Au pèd d'un amarounié,
E de sa bouco cremanto
Baiso li det que tenié.

« — Taisas-vous ; veici Leleto ! »
Fai Tereso. — Coume un lamp,
Uno chatouno mourreto
Lando vers éli : « — Vejan,

l'extase frémissante, — pressés l'un contre l'autre, — sur l'aire ébranlée, — ils tournaient entrelacés.

La musique se tait enfin ; — la poussière est comme une fumée, — mais elle se dissipe, et s'apaise — le bruit de tout le remue-ménage. — Au bois, loin du regard des mères, — pour se garantir du soleil, — les jeunes filles et leurs cavaliers, — bras à bras, vont par couples.

Jean s'enfonce avec Thérèse — sous le bois ombragé ; — dans l'amoureuse paresse noyés, — ils restaient muets. — Jean-d'Amour soudain s'arrête — au pied d'un marronnier, — et de sa bouche brûlante — baise les doigts qu'il tenait.

« Taisez-vous, voici Lélette », fait Thérèse. — Comme un éclair, — une jeune brunette — accourt vers eux : « Voyons, — fit-elle, le bal

Ie fai, lou bal recoumençò,
L'auboi repren ; escoutas!
Quand passara la jouvènço,
Sara proun tèms d'estre las.

» Venès que n'en faren uno,
Jouvènt. » Jan virè lis iue
Vers Teresoun : es la luno
Mens panlo au found de la niue...
Mai Jan contro éu vei Leleto,
Si grands iue, si long frisoun,
E ie semblo, sus l'eireto,
Que lou sounon li viòuloun.

E, bras dessus, bras dessouto,
Li vaqui que, tout cantant,
Soun parti ; long de la routo.
Leleto anavo sautant;
Mai Jan, dóu tems que camino,
Cantavo pas sènso esfor ;
Sentié qu'alin, dins l'oumbrino,
Leissavo un tros de soun cor.

recommence ; — le hautbois reprend ; écoutez, — quand passera la jeunesse, — il sera temps d'être fatigué.

» Venez, nous danserons ensemble, — jeune homme ! » Jean tourna les yeux — vers Thérèse : la lune est —moins pâle au fond de la nuit.— Mais tout près de lui, Jean voit Lélette,—ses grands yeux, ses longues boucles, — et il lui semble que sur l'aire — les violons l'appellent.

Et bras dessus, bras dessous, — les voilà qui, tout en chantant,— sont partis. Le long de la route, — Lélette allait sautant ; — mais Jean, du temps qu'il chemine, — ne chantait pas sans effort ; — il sentait que là-bas sous l'ombrage,— il laissait une parcelle de son cœur.

III

E Jan danso emé Leleto,
E pièi danso emé Françoun,
Emé Roso, emé Janeto,
Emé Fino, emé Goutoun.
En tóuti viro la tèsto ;
Li caligno tour à tour...
Quatre jour duré la fèsto,
E Jan dansé quatre jour.

Èro lou béu tèms di voto.
Dins vint rode dóu païs,
Jan emé li mai faroto
Danso... e passo que t'ai vist.
Ah ! n'en diguè de tendresso,
Dins lou bal de rescoundoun !
Ah ! n'en faguè de caresso !
Ah ! n'en raubè de poutoun !

Coume la menè, la vido !
Coume sa jouvènço en flour
Di cor faguè la culido !
Coume s'embriaguè d'amour !
Mai dins li tèndri poutouno

III

Et Jean dansa avec Lélette, — et puis il dansa avec Françoise. — avec Rose, avec Jeanne, — avec Joséphine, avec Marguerite. — A toutes il tourna la tête ; — il les courtise tour à tour... — Quatre jours dura la fête, — et Jean dansa quatre jours.

C'était le beau temps des fêtes votives ; — dans vingt endroits du pays, — Jean, avec les plus élégantes, — dansa et disparut sans qu'on le revît. — Ah ! il en dit des tendresses, — dans le bal en cachette ! — Ah ! il en fit des caresses ! — Ah ! il en déroba des baisers !

Comme il la mena, la vie ! — Comme sa jeunesse en pleine floraison — fit la cueillette des cœurs ! — Comme il s'enivra d'amour ! — Mais

Tout es pas melico e gau :
Chascun di bais que Jan douno
Dins soun cor cavavo un trau.

IV

Di bal e dis asemprado
Lou fàsti enfin ie venguè.
Pèr sa bastido e sa prado
Jan un bèu jour partiguè...
Souto la verdo ramado,
Li roussignòu, li quinsoun,
Cantavon à la vesprado
Sis amour dins li bouissoun.

En caminant sus l'erbeto
Pantaisavo, Jan-d'Amour,
Di galàntis amoureto
Qu'avien pas dura qu'un jour.
S'èro amoussado la flamo
Qu'atubavon li poutoun
E sentissié dins son amo
Coume un toumple sènso found.

dans les tendres baisers, — tout n'est pas miel et plaisir ; — chacun des baisers que Jean donne — dans son cœur creusait un trou.

IV

Des bals et des réunions — la lassitude lui vint enfin. — Pour sa ferme et sa prairie, — un beau jour Jean partit...—Sous la verte ramée, — les rossignols, les pinsons, — chantaient à la vesprée — leurs amours dans les buissons.

En cheminant sur l'herbe,—Jean-d'Amour rêvait - - aux charmantes amourettes — qui n'avaient duré qu'un jour. — Elle était éteinte, la flamme — qu'allumaient les baisers, — et il sentait dans son âme — comme un abîme sans fond.

La vesprado èro superbo
Coume i bèlli niue de Mai;
Di ribo beisant lis erbo
Risié lou riéu mai que mai.
Adaut l'astre dis arcano,
Lou soulèu di chot alu,
Dóu blanc rebat de si bano,
Argentavo lou cèu blu.

La niue, lindo coume uno aubo,
Venié. Dins la negro vau
Brihavo uno blanco raubo
Coume uno estello eilavau.
Lèu Jan lando vers l'estello;
Mai, dins la lusour, a vist
Uno femo jouino e bello
Que l'arregardo e sourris.

I'es vengu contro : o suspresso !. .
Es la chato en quau lou jour
Que partè fòu de jouinesso,
Èu avié rauba 'no flour.
Quant i'a d'acò ? De mesado ;
E Jan es tout espanta
De la vèire tremudado
En biais, en gràci, en bèuta.

C'était une soirée superbe — comme aux belles nuits de mai.— De ses bords baisant le gazon, — le ruisseau riait tant et plus.— Là-haut l'astre des mystères, — le soleil des hiboux aux grandes ailes, — du blanc reflet de son croissant, — argentait le ciel bleu.

La nuit, limpide comme une aurore, — venait. Dans le noir vallon — luisait une blanche robe — comme une étoile là-bas. — Vite Jean se dirige vers l'étoile ; — mais, dans la lueur, il a vu — une femme jeune et belle — qui le regarde et sourit.

Il est venu tout près : ô surprise !. . . — c'est la jeune fille à qui, le jour — qu'il partit, fou de jeunesse, — il avait dérobé la fleur.— Combien y a-t-il de cela ? Quelques mois ; — et Jean est stupéfait— de la voir ainsi changée — en tournure, en grâce et en beauté.

Sis iue gris soun dos perleto;
Sa bouco, un fru cremesin ;
E si gauto frescouleto
An dóu maubre lou gran fin.
Lou velout de soun sourrire,
Quouro tendre, quouro gai,
Mesclant li plour e lou rire,
Remembro un blasin de mai.

Dóu cop, au founs de soun èstre,
Jan-d'Amour trefouliguè.
Tout, vau, colo, cèu, campèstre,
A sis iue s'esvaliguè.
Tre vèire sa bèuta fièro,
Ie semblè, dins lou moumen,
Que, dins la naturo entièro,
Franc d'elo, i'avié plus rèn.

« Ah ! ie crido, encantarello!
Coume m'avès enfada!
N'ai fa que vous vèire, o bello !
E moun sort es decida.
Soun esta qu'un marrit sounge,
Mis amour passa. Pèr Diéu,
Jure deman d'èstre mounge,
Se iuei voulès pas de iéu.

Ses yeux gris sont deux perles ; — sa bouche, un fruit pourpre ;— et ses joues, fraîches et jolies, — ont le grain fin du marbre.—Le velours de son sourire,— tantôt tendre, tantôt gai, — mêlant les larmes et le rire, — rappelle une bruine de printemps.

Du coup, au fond de son être, — Jean-d'Amour tressaillit. — Ciel, champs, collines, vallée, — tout à ses yeux s'évanouit. — Dès qu'il eut aperçu sa beauté fière, — il lui sembla, au même moment,— que, dans la nature entière, — hors d'elle il n'y avait plus rien.

« Ah ! crie-t-il, enchanteresse, — comme vous m'avez ensorcelé ! —Je n'ai fait que vous entrevoir, ô belle!— et mon destin est décidé. — Ils n'ont été qu'un mauvais rêve,—mes amours passées. Par Dieu, — je jure demain de me faire moine, — si aujourd'hui vous ne voulez pas de moi.

» Digo-me de-que fau faire,
Chato, pèr gagna toun cor?
Vos-ti qu'ane, coume un laire,
I Turc rauba si tresor?
Vos-ti que, de la mar bloundo
Trevant l'orre caravèn,
T'aduse dóu founs de l'oundo
Milo perlo i rai d'argènt?

» Dins la pas o dins la guerro,
Pèr li camp, pèr li ciéuta,
Vos-ti qu'empligue la terro
Dóu renoum de ta bèuta?
Voudriès-ti lou diademe
D'un rèi o soun scètre d'or?
— Noun, vole res que vous-memo.
Me fau rèn que voste cor.

— Lou vaqui, bèuta divino!
Tè! pren-lou! » Plen de foulié,
Jan bousco dins sa peitrino
Aquéu cor qu'elo voulié.
Mai, di bais que dins sa vido
Avié douna tant de fes,
L'obro à founs èro coumplido:
De cor, Jan n'avié plus ges!...

Pèire di MARELLO.

» Dis-moi ce qu'il faut faire, — ô jeune fille, pour gagner ton cœur? — Veux-tu que j'aille, comme un larron, — voler aux Turcs leurs trésors? — Veux-tu que, de la blonde mer parcourant — l'horrible gouffre, — je t'apporte du fonds de l'onde — mille perles aux rayons d'argent?

» Dans la paix comme dans la guerre, — à travers les champs et les cités, — veux-tu que je remplisse la terre — du renom de ta beauté? — Voudrais-tu le diadème — d'un roi ou son sceptre d'or?» — « Non, je ne veux rien que vous-même. — Il ne me faut que votre cœur. »

« — Le voilà, divine beauté! — Tiens, prends-le! » Et plein de folie, — Jean cherche dans sa poitrine — ce cœur qu'elle voulait. — Mais, des baisers que dans sa vie — il avait donnés si souvent, — l'œuvre était pleinement accomplie: — de cœur Jean n'en avait plus!

Pierre DES MARELLES.

LE CAMPANAL DE LAS PRIMTANIEROS

A MOUN AMIC E PARIEU DE NOUM JAN-ELI FOURÈS

—

Las iroundos fan la naveto
Dins le cel blous, ount la lauseto
Va semena soun cant tindent
Joubs les tremouls, ples de canilhos,
E qu'an, sul trounc, de noums de filhos
Escrieuts dambe un coutel prudent ;
Per la vermo erbudo qu'estelo,
Astre menut, la pimparelo,
A la cimo de lhour penet,
Dins lhour capso verdo e frounzido,
A belos sieis, fan sa brandido,
Las primtanieros d'or claret.

« Ce qu'es encaro renascudo,
La tant poulido reboundudo,
Que dempuei junh i ero pas mai.
Ven d'estira cambos e brasses,

LE CARILLON DES PRIMEVÈRES

A MON HOMONYME ET AMI JEAN-ÉLIE FOURÈS

—

Les hirondelles vont et viennent comme la navette — dans le ciel pur, où l'alouette — va semer son chant tintant — sous les peupliers-trembles, criblés de bourgeons floraux, — et qui ont, sur le tronc, des noms de jeunes filles — écrits avec [la pointe d'] un couteau coupant bien ;— sur la berge herbue qu'étoile, petit astre, la pâquerette, — au sommet de leur tige, — dans leur capsule verte et froncée, — par six, elles se secouent, — les primevères d'or clair.

« C'est qu'elle est encore née de nouveau, — la si jolie enterrée, — qui depuis le mois de juin n'était plus là. — Elle vient d'étirer bras et jambes, — un peu lasse du long repos, — et elle se lève sans dire un

Del loung repaus un boussi lasses,
E se levo sens dire un *ai!*
Es pla nous aus, las primtanieros,
Que balin-balejam, premieros,
Per soun frount pur, soun pel sedous,
Per sa vous tendro e musicairo,
E per soun alé qu'a la flairo
Tant bouno del mamois audous.»

E las campanetos couralos
T'an un bruch de finos cimbalos.
Sounoun de la jouve sasou
Las maitinos que regaudissoun :
« De peds! Les jouns frechis finissoun !
Braves goujats, levats-vous, zou !
Aicì 'l tems de la belo primo !
Am, felibre, casso la rimo!
O coucuts, lèu-lèu cantarets !
Drollos jaurelos e mainados,
Qu'abets tant pòu d'esse panados,
S'avets pas aimat, aimarets. »

Après uno pauso, reprenoun :
« Que lenh s'en anguen les que renoun,
Toutis les maissants descarats !

aïe ! — C'est bien nous, les primevères, — qui carillonnons les premières, — pour son front pur, ses cheveux soyeux, — pour sa voix tendre et musicale, — et pour son haleine qui a l'odeur — si bonne de la violette parfumée.»

Et les clochettes cordiales — ont un bruit de cymbales délicates.— Elles sonnent de la jeune saison — les matines qui réjouissent : — « Debout! Les jours froids s'en vont ! — Bons jeunes gens, levez-vous, à l'œuvre !— Voici le temps de la belle saison printanière !— Allons, félibre, poursuis la rime ! — O coucous, bientôt vous chanterez! — Jeunes filles chatouilleuses et fillettes, — qui avez si peur d'être volées, — si vous n'avez pas aimé, vous aimerez.»

Après une pause, elles reprennent. — « Que loin s'en aillent ceux qui murmurent,— tous les méchants à mauvais visage ! — Emperlées

Emperlejados per l'albeto
De ros, espertam dins l'erbeto
Les parpalhols blus e daurats. »
Le campanal flourit baralho,
Lenh del voulam ou de la dalho
Que va sego tout sens pietat ;
Mentre que le soulelh poutouno
La primo qu'a roufles nous douno
Gauch, amour e mai libertat[1].

A. Fourès.

5 d'abrilh 1883.

LES PLATANIÈS

Naut, dins l'aire tebés, loung de las passejados,
Les plataniès, que fan rusco novo en creissent,
Daissoun s'entre-mescla sas brancos estajados,
Ambé las bolos-flous e 'l fuelhage naissent.

par l'aube — de rosée, nous éveillons dans l'herbe — les papillons bleus et dorés. » — Le carillon fleuri brimbale, — loin de la faucille ou de la faux — qui coupe tout sans pitié ; — tandis que le soleil baise — la jeune saison qui, en veux-tu ? en voilà ! nous donne — joie, amour et liberté.

A. Fourès.

5 avril 1883.

LES PLATANES

Haut, dans l'air tiède, le long des promenades, — les platanes, qui font écorce neuve en croissant, — laissent s'entremêler leurs branches étagées, — avec leurs fleurs réunies en têtes globuleuses et leur feuillage qui naît.

[1] Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

Qunis gigants ! D'aicì las serros, enroujados
Joubs le soulelh d'abrilh que se vei mourissent,
Per lhour capelh ardit, — d'un pam sembloun passados
S'estiroun douçoment al vespre assoupissent.

Tenoun la majestat, la vertut, l'elegançio,
Aqués albres presats del miechjoun de la Françio
E qu'aimeroun aujols les Grecs mai les Roumans.

Superbis, le trounc lis coumo un bust de divesso,
I atrìo d'espandì tourna lhour ramo espesso
Que vudo, en messidor, de frescuro as umans[1].

A. Fourès.

8 d'abrilh 1883.

Quels géants ! D'ici les sierras, teintes de rouge — sous le soleil d'avril que l'on voit mourant, — par leur faîte hardi, d'un empan semblent dépassées. — Ils s'étirent doucement à la vêprée assoupissante.

Ils ont la majesté, la vigueur, l'élégance, — ces arbres prisés du midi de la France, — et qu'aimèrent nos aïeux les Grecs et les Romains.

Superbes, le tronc lisse comme un buste de déesse, — il leur tarde d'épanouir de nouveau leur épaisse ramure,— qui verse, en messidor, de la fraîcheur aux humains.

A. Fourès.

8 avril 1883.

[1] Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

RABELAIS

A 'N JAN DE BEUSSOUNAT.

Letro galejarelo

Salut, pla dote e vertuous
Qu'aimi, ieu, certos, e reveri ;
O mestre davant qui mai d'un foutral d'arleri,
Coumentaire de lei, se troubet vergougnous ;

O tu qu'apareres Clamenço,
Valentoment, mais pas soulet.
— Te venguet ajuda, mestre Esteve Doulet.
Pr' anaira 's Jocs flourals e la Gaio Scienço,

RABELAIS

A JEAN DE BOYSSONÉ

Lettre humouristique

Salut, bien docte et vertueux[1] — que j'aime, moi, certes, et que je révère ;— ô maître devant qui plus d'un extravagant, — commentateur de lois, se trouva honteux ;

O toi qui défendis Clémence [Isaure],—vaillamment, mais non pas seul. — (Maître Etienne Dolet[2] vint t'aider — pour placer haut les Jeux floraux et la Gaie Science,)

[1] « . . . . très-docte très-vertueux Boissoné. » *Pantagruel,* l. III, ch. XXIX.— « Jean de Boyssoné, docteur-régent de l'Université de Toulouse, fut le premier professeur qui ait dépouillé l'étude du droit de cette rouille de barbarie qu'y avaient imprimée les commentateurs. Boyssone entretenait une correspondance suivie avec les hommes de lettres les plus célèbres de son temps. André Alciat, Etienne Dolet, Ferrerius, J. Voulté, Mathieu Pac, Richer, Hugues Salel, Jean-Philippe Melanchthon, Clément Marot, étaient de ses amis... » (*Biographie toulousaine,* t. 1, p. 73.)

[2] « Etienne Dolet.... en 1527, lut une hymne à Clémence Isaure, lors de l'ouverture des Jeux....Boyssoné célébra les bienfaits d'Isaure, en 1530... » (*Biogr. toul.,* t. I, p. 322-323.)

Salut ! Fau pas res que passa.
Un pauc pressat, à la boubouso,
È dit : « Après Bourdèus, me cal vese Toulouso,
Ount le boun escoulier aprend à pla dansa,

« Sustout à jouga de l'espaso
Que se ten ambé las dos mas. »
Le vesi maneja Touledo ou be Damas,
Agit dins soun courset sens margos, e tout bras o.

Visque 'l goujat! Fa doublida
Aqués garrabiès bourdeleses,
Qu'à las luetos fan, sus la gravo, à lhours leses
Ou quand, lenh del travalh, soun lasses de bada.

Aici, demourarè pas gaire.
Vous i brulloun vieus les regents.
Mourì parivoment, coumo s'erem d'arencs!
È toutjoun pla prou set, sens me calfa, pecaire !

Salut ! Je ne fais que passer.— Un peu pressé, à l'étourdie, — j'ai dit: « Après Bordeaux, il me faut voir Toulouse[4], — où le bon écolier apprend à bien danser,

Surtout à jouer de l'épée — qui se tient avec les deux mains. » — Je le vois manier lame de Tolède ou de Damas, — bien à l'aise dans son corset sans manches, et tout braise.

Vive le garçon! — Il faut oublier ces gabarriers bordelais, — qui font aux luettes, sur le sable, à leurs loisirs — ou quand, loin du travail, ils sont las de bayer [aux corneilles].

Ici, je ne resterai guère.— On y brûle vifs les régents. — Mourir pareillement, comme si nous étions des harengs saurs ! — J'ai toujours bien assez soif, sans me chauffer, pauvre !

[4] «...Se mist sur mer et vint à Bourdeaulx, auquel lieu ne trouva grand exercice, sinon des gabarriers jouant aux luettes sur la grave. De là vint à Toulouse où apprint fort bien à danser et à jouer de l'épée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de ladicte Université ; mais il n'y demoura gaires, quand il vit qu'ils faisoient brusler leurs regents touts vifs comme harans sorets, disant : Ia Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez altéré sans me chauffer davantage. » *Pant.*, livre II, ch. V.

Digo-me ! N'es pas acusat
De tene encountro le Sant-Paire ?
Te ! ven l'enquisitou seguit del grand cremaire !
Se t'en tiros, segnou, saras un fi rusat.

A l'oli ! Calhi. L'uelh que trauco,
Bruneto, à la bouco un mamois,
Uno Moundino cour pas brico de guingois,
Dambé les peds patuts de la reino Pedauco.

Va cap à Garouno, emai ieu.
I veirè 'l moulì del Bazacle,
Que fosso viajous an pourtat al pinacle.
Ausissi sous traquets. Qun tapage, bou Dieus !

Mais, soun pas à moun aise brico.
On diriò qu'è d'or toulousan,
Mourtal e pernicious coumo 'l chaval Sejan.
Un pessoment parieu me balho la coulico.

Dis-moi ! N'es-tu pas accusé — de tenir contre le Saint-Père ? — Tiens ! l'inquisiteur vient, suivi du grand brûleur[1].— Si tu t'en tires, seigneur, tu seras un fin matois.

A l'huile ! Je me tais. Le regard qui troue, — brunette, [ayant] à la bouche une violette,— une Toulousaine marche pas du tout de travers,— avec les grands pieds de la reine Pédauque[2].

Elle va droit à la Garonne, et moi aussi. — J'y verrai le moulin du Basacle[3],— que de nombreux voyageurs ont mis au pinacle. —J'entends ses cliquets. Quel tapage, bon Dieu !

Mais, je ne suis pas du tout à mon aise.—On dirait que j'ai de l'or toulousain, — mortel et pernicieux comme le cheval Sejan[4]. — Un ennui pareil me donne la colique.

[1] « Il fut accusé d'avoir embrassé les opinions de Luther, et l'inquisiteur de la foi le fit arrêter. » (*Biogr. toul.*, t. I, p. 73.)

[2] «...Et estoient largement pattés, comme sont oies, et comme jadis à Tholose les portoit la reine Pedauque....» *Pant.*, livr. IV, chap. XLI.

[3] «....Bazacle à Toulouse...» *Pant.*, livr. II, ch. XXII. «... traquets de moulins du Bazacle lés Tholoze. » *Pant.*, livr. IV, ch. XXXI.

[4] «... plus estoit aux chicanous et records pestilent, mortel et pernicieux,

Adessiats, Jan de Beussounat !
Arri, bourriguet ! Vite as barris !
Aicì l'ouficial e les grandis vicaris !
Ohi ! doutou-regent, vas esse coundamnat.

Pauras ! Al diables de Biterno !
Le legnè flambo, cal partì.
È prou fait le badec. Hèu ! Nou voli roustì
Pas mai sus toun endreit que dins la braso eterno [1].

A. Fourès.

14 de mars 1883.

Adieu, Jean de Boysonné !—Marche, bourriquet ! Vite aux faubourgs ! —Voici l'official et les grands vicaires !— Aïe ! docteur-régent, tu vas être condamné.

Pauvre [ami] ! Au diable de Biterne [2] ! — Le bûcher flambe, il faut partir.— J'ai assez fait le badaud. Holà ! Je ne veux rôtir — pas plus sur ton endroit que dans la braise éternelle.

A. Fourès.

14 mars 1883.

[1] Languedocien (Castelnaudary et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

que n'estoit jadis l'or de Tholose et le cheval Sejan..... » *Pant.*, livr. IV, ch. XVI.

[2] « Au diable de biterne ! » Juron de Toulouse. *Pant.*, livr. II, ch. XXVI.

LOU NIS DE CARDOUNILHA

A ma cousineta Tresa

QU'ES L'AINADA DE TRES MANITS QU'AN PERDUT SA MAIRE

Sus una branca d'amelliè,
I'aviè 'n niset de cardounilha
Ben amagat jout la ramilha,
Ounte una couvada jasiè.

Entre que l'auba era espetada,
Paire é maire, en aletejant,
Anavoun, venien de l'escamp,
Pourtant becada sus becada.

E pioi, quand era nioch falit,
Un sus la branqueta gueitava ;
L'autra, lous nistouns acatava
Jout soun cors d'amour trefoulit.

Passa de cregnessa e de gaubi :
D'aquì que siegoun abarits,
Que de martels, que de soucits,
Donoun l'agassa e lou renaubi !

LE NID DE CHARDONNERET

A ma petite cousine Thérèse

QUI EST L'AÎNÉE DE TROIS ENFANTS QUI ONT PERDU LEUR MÈRE

Sur une branche d'amandier, — il y avait un petit nid de chardonneret — bien caché sous la feuillée, — où gisait une petite nichée.

Dès que l'aube était éclose, — père et mère, à tire-d'aile, — allaient, venaient par les champs, — portant chaque fois la nourriture.

Et puis, à la nuit close, — l'un sur la branche faisait le guet; — l'autre recouvrait les petits — de son corps palpitant d'amour.

Période de crainte et de joie : — jusqu'à ce qu'ils soient élevés, — que de transes, que de soucis — donnent la pie et la pie grièche !

Saran abarits, de segur:
Lou caga-nis bourra e canouna,
E l'ainadeta, vesiadouna,
Fai sas ploumetas. O bounur!

Ai! quante sort! la paura maire
Tomba un jour d'enenqueliment.
La mort çai ven, la mort la prend.
Paures nistouns! Malurous paire!

Adounc l'ainada dau bresset
Sort, e, sautant de branca en branca,
Au paire, que lou dòu escranca,
Fai, en soun aire beluguet :

« Ai l'ala forta ;
Per camp, per orta,
Te seguirai,
E, de la sorta,
La paura morta
Remplaçarai. »

De l'oura en lai, dins la familha,
Tout vieu, tout se mòu, tout bresilha.
E, ioi, lous nistouns espoumpits,
Voulastrejoun fora dau nis[1].

A. Langlade.

Ils seront sauvés, assurément : — le dernier éclos a le duvet, les tuyaux poussent, — et l'aînée, la chérie, — met ses plumes. O bonheur!

Oh! quel malheur! la pauvre mère—tombe un jour d'épuisement.— La mort arrive, la mort la prend.— Pauvres petits! Malheureux père!

Alors l'aînée sort de son berceau,— et, sautant de branche en branche, — au père, que la douleur écrase, — elle dit, de son air éveillé :

— « J'ai l'aile forte ;—à travers champs — je te suivrai, — et, de la sorte, — je remplacerai — la pauvre morte. »

Depuis ce jour, dans la famille, — tout vit, tout s'agite, tout gazouille.— Et maintenant les petits, robustes et forts, — voltigent au-dessus du nid.

A. Langlade.

[1] Languedocien (Lansargues et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

VARIÉTÉS

UNE POÉSIE BITERROISE DE L'AN 1735

ET LA GRELLO DEL PREMIER JOUR DE JUN 1727, DU PÈRE MARTIN

M. Léon Gaudin, bibliothécaire de la ville de Montpellier, a bien voulu me communiquer un *Ordo*[1] biterrois rédigé par l'abbé Jean Caillé, prêtre de l'église cathédrale de Béziers, et imprimé en 1735 par

[1] *Ordo officii divini recitandi missæque celebrandæ juxta ritum Breviarii et missalis Romani in ecclesia cathedrali et Diœcesi Biterrensi. Pro anno Domini M.DCC.XXXV. Jussu Illustrissi. ac reverendissi. D.D. Caroli des Alris de Rousset, episcopi et Domini Biterrensis editus. Dirigebat Joannes Caillé, presbiter præbend. in Eccl. cath. Biterrensi.* Biterris, ex typis Stephani Barbut. Illustrissi. dicti. D. Episc. Typogr., 1735; in-8°, 60 pages et 8 qui n'ont pas été numérotées (68 sans compter les quatre pages blanches qui précèdent le titre).

Le possesseur de cet *Ordo* a placé en regard de quelques-unes des dates diverses mentions qui ne sont pas sans intérêt :

7 février 1735. — Cloture des Estats après l'establissement du Dixieme Royal et la capitation doublée.

28 février. — Pluye abondante, depuis l'heure de midy jusques vers la minuit suivante. Le tonerre gronde pendant 3 heures. Le tout après une grande secheresse et le ver devorant deja les semences.

1er mars. — Mort de noble Joseph de Le Noir, dit Joseph de Ribaute, decedé presque subitement.

9 mars. — Mort du sr Denuys, fameux maitre de musique, agé d'environ 75 ans.

13 mars. — Pluye abondante depuis les 6 heures du soir jusqu'à minuit.

23 avril. — Demission de la cure de la Magdelaine par le P. Cloud, doctrinaire.

11 mai. — Pluye abondante depuis les 6 heures du matin jusques à l'heure de midy du lendemain par le vent du midy.

12 mai. — Vent du nord. Inondation des rivieres d'Orb et de Libron; la dite inondation ensable les foins et pastures de la plaine. Mort de la dame de Clapier, epouse du Sr de St Julien, agée de 63 ans.

13 mai. — Pluye et tonerres.

14 mai. — La pluye continue, malgré le vent du nord.

19 mai (jour de l'Ascension). — Pluye pendant tout le jour.

11 juillet. — Le marquis d'Aubais passe à Beziers en poste, allant à Tou-

Étienne Barbut, l'éditeur ordinaire des *Bouquets* du Père Martin. On a collé sur la première des deux pages blanches qui précèdent le titre de cet annuaire religieux une feuille volante ainsi intitulée: *Étrenne pour l'année* 1735. Au-dessous viennent, en caractères italiques, huit alexandrins français, puis, après un long tiret, seize vers biterrois, en caractères ordinaires, sans aucune indication d'auteur, de ville, ni d'imprimeur. Le mot *fin* se lit au bas de cette étrenne bilingue que je reproduis ici, en respectant son orthographe et ses nombreuses majuscules:

Étrenne pour l'année 1735

Le Ciel par ses éclairs, par le feu du Tonnerre,
De nos crimes lassé, nous déclare la Guerre.
De Fruits et de Moissons il dépouille nos Champs.
Il fait gémir nos Murs sous la fureur des Vents.
E des épais Brouillards il dissout les Nuages,
Il nous menace encor, de plus affreux Orages.
D'un Dieu Juste et Vengeur redoutons le courroux,
Hâtons-nous, par nos pleurs, de suspendre ses coups.

Bey, boun mati levat, sabi pas que te dire,
Per te playre, per te fa rire.

louse y poursuivre son procès contre Lombard et autres, de la ville de Nismes.

20 juillet.— Mort de la belle dame de Larive, Antoinette de Manse, fille de noble.....* de Manse.....** de galeres et de.....* de Caylus, decedée à Beziers.

10 août. — Le marquis d'Aubais passe à Beziers à son retour de Toulouse et part le lendemain sur les trois heures après midy pour aller coucher à Montpellier.

13 août.—Mort de noble Joseph de Boyer, dit le baron de Sorgues, decedé à Beziers, par une hydropisie de poitrine, sur les.....* heures du soir, dans la letargie et après une longue agonie.

30 septembre. — Mort de N. André de Ferroüil, conducher de l'Eglise St Just de Narbonne, dit l'abbé de Laurens ou de Fouzillon, decedé dans son chateau de Laurens, sur l'heure de midy, par une inflammation d'entrailles, estant soudiacre et ayné de sa famille, agé de 37 ans.

* Mots laissés en blanc dans l'*Ordo*.

** Un mot abrégé, que je n'ai pu déchiffrer.

Vesi que noun sen pas al tens,
De fayre de cansous, de raillos[1], de présens.
N'ay pas un soou, patac, ni maïllo,
Tout moun Gro s'es foundut en Païllo.
De la Grello lous fiers calliaux
Oou tarit, an mous Bis, la joyo et lou repaux.
Ay pla poou, qu'aqueste an, la Villo et la Campaïgno
Assugaroou fosso magaïgno.
Cresi pas que lou Carnaval,
S'ay nous mene Festins ni Bal.
Hurouses! se tout sec, lou Panet sans Pitanço,
Nous fournis d'alimen, per remausa la Panço.
Huroux! lou qu'a sarrat lou liquide trésor
Que sousten l'Estoumach et rejouïs lou Cor.

FIN

Le papier, le format, ainsi que les caractères italiques et ordinaires de l'*Étrenne*, sont semblables à ceux de l'*Ordo*. Tout indiquerait donc que la pièce qui nous occupe est sortie des presses de Barbut. M. Gaudin pense, en outre, qu'il faut l'attribuer au Père Martin, et cette supposition n'est démentie ni par la langue, ni par l'orthographe des vers biterrois.

Depuis plus de douze ans, Martin avait fait de son *Bouquet de cauquos flourettos* une façon d'almanach littéraire à l'usage de ses concitoyens ; il jouissait de l'estime de l'évêque diocésain, Charles des Alris de Rousset, et lui avait dédié des vers à plusieurs reprises. Il n'est donc pas invraisemblable de supposer que Caillé aura demandé une « fleurette » à l'ingénieux jésuite, afin de l'intercaler dans les premières pages de l'almanach religieux que l'évêché de Béziers l'avait chargé de rédiger.

La Grello del premier jour de jun 1727, qui n'est pas sans avoir çà et là un vague air de famille avec les vers : *Bey, boun mati levat,* peut fortifier dans une certaine mesure l'attribution que propose M. Gaudin. Cette pièce n'étant connue aujourd'hui que par l'indication bibliographique de l'*Histoire des patois* de M. le docteur Noulet (p. 172), on me permettra de la publier en entier, d'après le texte du cahier manuscrit des poésies de Martin acquis par le savant directeur

[1] *Raillo* raillerie), joli mot, rarement employé dans la poésie languedocienne.

du musée d'histoire naturelle de Toulouse, après la mort de M. Boudard[1]. Les mentions de Cérès, de Bacchus, des Naïades, de Pomone et de Pan (vers 39-54), ne paraîtront pas déplacées, si l'on veut bien se rappeler que la mythologie gréco-romaine était, au XVIIe et au XVIIIe siècles, la religion poétique des lettrés, des architectes et des peintres. Aucune comparaison, du reste, ne peut être établie entre la *Grello* qui aspire à être le tableau d'ensemble de la journée du 1er juin 1727, et les vers de l'*Étrenne*, où il ne faut chercher qu'une courte et rapide esquisse des mécomptes ruraux de l'année 1734. Mais, tandis que la poésie de 1727 se termine par des conclusions riantes et pleines d'espérances, l'*Étrenne* est, au contraire, affectée d'une conclusion presque entièrement découragée. Martin se serait-il fait l'écho pur et simple des impressions de ses concitoyens? Aurait-il voulu varier ses effets littéraires par un contraste entre la première et la seconde de ses conclusions? Aurait il ressenti, enfin, de 1727 à 1735, l'influence de l'âge et des infirmités qui en sont presque toujours inséparables?

Une période d'environ dix ans n'étant jamais sans effet sur les dispositions confiantes ou pessimistes, mais toujours très-mobiles, des poëtes, je préférerais accueillir la dernière de ces alternatives, sans cependant dénier à de mieux informés que moi le droit de justifier la première ou la seconde.

Alph. Roque-Ferrier.

La Grello del premier jour de jun 1727[2]

—

Joust l'oumbro d'un ciprés, canti lou fier ourage
Dount lou païs lountens sentira[3] lou daumaje.
Sus toun lut pietadous, dins moun triste sejour,
Euterpo, ditto-me l'istoiro d'aquel jour.

[1] C'est aux pages 60-63 que se lit *la Grello*. Je dois remercier mon excellent collègue et ami M. le docteur Noulet, qui a bien voulu me communiquer son recueil et m'autoriser à en extraire cette pièce.

[2] L'orthographe du manuscrit ne reproduit que très-faiblement celle de Martin. Elle oscille entre l'étymologie latine et la prononciation, mais plutôt à l'avantage de la seconde que de la première. Le copiste écrit souvent un mot d'une manière et ensuite d'une autre. Exemple *premier* dans le titre et *premie* au vers 5.

La bizarrerie de l'orthographe et la rareté de quelques-unes des expressions m'ont paru légitimer la traduction de tous les mots qui s'éloignaient du français.

Les mots restitués sont placés entre crochets.

[3] *Sertira* dans le ms., forme qui, à l'extrême rigueur, serait acceptable.

5 Lou bel premié de jun, sul tantos d'uno festo,
Lous bens descadenax[1] alumo[u] la tempesto:
Lou Cers[2], an lou Mari[3], toutes dous embrouncax[4],
Se librou, dins lous airs, milo rudes coumbax.
Las nibouls, de councert, an soun umido trougno,
10 Per secouri lou Cers, salissou[5] de Gascougno.
Dins soun bentre fourmax, lous iglaus[6] et lous trous[7]
Foou belcop mai de brux que lous cops de canous.
Del tumulte surprés, tout lou ciel, en derrouto,
Cren de beire lous dious entarrax joust sa bouto.
15 Cepandan, dins lou xoc[8] atissat[9] bibomen,
An sous bastes bufex[10], lou Mari se defen.
Finalomen, suttat[11] per la troupo mutino,
Las alos dessul col, mostro bite l'esquino.
L'enemic l'acoutis[12] et lou Cers, trop amar,
20 Lou fa, malgré sas dens, cabussa[13] dins la mar.
Alaro l'auragan[14], que la furou transporto,
De l'escluzo del Nord desbarroulio[15] la porto ;
Tout d'un cop lou soulel d'un grespe[16] se coubris,
L'aire dins soun climat de petards ressoundis.
25 Un cadun esfrayat, dins de soumbros cambretos,
Ausis boula sul cap de boulex, de carretos[17].
Lasso de trigoussa soun ourrible fardel,
La niboul, de despiex, se fend al miex del ciel.

[1] Déchaînés.

[2] Le Cers, vent du nord-ouest. — [3] Marin, vent de mer, vent du sud-sud-est. — [4] Tous les deux bronchant ensemble.

Sortent. Cette forme du verbe *sali*, aujourd'hui trop délaissée dans les villes, se lit encore, vers 82:

Lou gro, sans semena, sal dejoust la rouïno.
(Le grain, sans être semé, sort de dessous les ruines.)

[6] Eclairs. — [7] Tonnerre. La forme gallicisée (*tounerro*) se lit à la rime, vers 77.

[8] Il s'agit du français *choc*. Dans ce texte, comme dans beaucoup d'autres du sous-dialecte biterrois, l'*x* équivaut au *ch*, au *g* doux au *j* et au *ts* de l'ensemble des textes méridionaux.— [9] Excité.

[10] Soufflets. — [11] Presse. — [12] Le poursuit. — [13] Plonger. — [14] Ouragan.

[15] Ote le verrou. — [16] Crêpe.

[17] C'est la première fois, à ma connaissance du moins, que les roulements du tonnerre sont comparés au bruit des charrettes qui courent sur les routes et des boulets.

Un tourren de caliaux[1] de bizarro figuro,
30 En toumban de fort naut, estounou la naturo[2].
Cardinos[3], passerax[4], ceuils[5] et roussignols,
Sou brizax en cent flox[6] dins lou cours de sous bols.
Lous lapins, lous lebraus, las lebros, las moustelos[7],
Estendux sus tourals[8], fermou las dos prunelos ;
35 Lous loups et lous raynards, arribax à boun port,
En moustran lous talous, se saubou de la mort.
Las carpos, lous barbeous[9], acaliaudax dins l'oundo,
Cerquou l'amagatal[10] d'uno groto proufoundo.
Las Nayados tabé, jalouzos de soun froun,
40 De poou de cauque truc[11], s'aclatoun[12] dins sa foun.
De bossos erissat, Pan ambé lou Satiro,
Dins un bosc espallat[13], se plan, gemis, soupiro.
Al pé d'un miouranié[14], lous dous brasses crouzax,
Paumouno bei sous fruix, sous aubres esquinsax[15].
45 Dins sous ors[16] flouquejax, Floro debariado[17],
Plouro lous jaussemis, rosos e girouflado[18].
En agaxan[19] des blax lou gro[20] foro[21] del nis,

[1] Caillou, au figuré éclat de grêle. Ce mot se trouve dans l'*Étrenne*, et il revient encore au vers 37 sous sa forme verbale d'*acaliauda*.

[2] Peut-être y a-t-il ici une allusion au proverbe :

Ça que tomba d'en naut
Fai pòu au bestiau.

[3] Chardonnerets.— [4] Moineaux.— [5] Serins.— [6] Morceaux, fragments.
[7] Fouines. — [8] Tertres. — [9] Barbeaux. — [10] Abri, retraite, cachette.
[11] Coup. — [12] S'accroupissent — [13] L'épaule disloquée. — [14] Grenadier.
[15] Déchirés, fracassés. — [16] Jardins. — [17] Désolée, hors d'elle même.
[18] Giroflée.
[19] Regardant.— [20] Grain. Ce mot se trouve dans l'*Étrenne*. — [21] Hors. On lit dans les vers adressés en 1632 par Bonnet, de Béziers, aux juges et aux mainteneurs des Jeux floraux de Toulouse, en remerciement du souci qui lui avait été attribué en 1627 :

Cérès qu'ero pauro, pécayre!
Pregabo Baccus, lou boun payre,
De la mena dedins un chay.

Aquello ninfo en son pel blondé,
Reyno de tout le blat del moundé,
Pensec moury fauto de pa.
La terro s'av fourec ta ch'cho, .

Soun tendre cor barrat, Cerés s'estabanis.
A la cimo d'un pex, Minerbo embalauzido[1],
50 De milo sept cent noou eren uno rementido[2].
Lous oulious[3], ixarpax[4] per lous Esprix foulex[5],
Oou perdut lous ramels à forso de soullex.
En bizitant d'areou[6] las soucos dins las planos,
Bacchus es pus matat qu'un foundur de campanos[7].
55 Tout es dins la doulou, tout es dins l'aflixiou,
A cadun aquel fleou cauzo la counbulciou.
Maltratat per lou sort que rudomen lou meno,

Que mesmos ello qu'ero richo
S'anabo dourmi sans soupa.

Ces vers se trouvent dans le rarissime recueil des *Poesios diversos del sieur Bonnet, de Beziers, ambe le remerciomen à Messieurs les Jutges et Mainteneurs des Joes Fleuraux. Toulouso, per la flou del soucy que l'y fourec dounado en l'an* 1628. A Pesenas, l'an 1655, in-8°. On verra, par la citation suivante, que Martin connaissait et imitait à l'occasion les vers de Bonnet.

[1] Éblouie, étonnée. Deux ans plus tard, Martin devait dire dans les premiers vers des *Merveillos de Beziés :*

A la cimo d'un pech famous per las bataillos (*Poés. biter.*, 134).

Les *Merveillos* font partie du *Bouquet* de 1729.

[2] *Rementido,* que le *Dictionnaire* de M. G. Azaïs mentionne avec la signification de *remords, repentir,* semble signifier ici *retour, renouvellement.*

C'est une allusion au fameux hiver de 1709, qui fut particulièrement désastreux en Languedoc.

Voyez la poésie saint-ponaise de Guiraud dit Saquet, publiée par M. Melchior Barthès, *Revue des langues romanes,* 3e série, VIII, 71-75.

[3] Oliviers. — [4] Déchirés, griffés. — [5] Les esprits follets.

[6] D'une manière continue, sans rien laisser en arrière.

[7] Comparaison populaire déjà notée au XVIIe siècle par la *Bugado provençalo.*

En la rapprochant de la comparaison *Magres coumo de pics* (vers 59), il est bien difficile de douter que Martin n'ait imité le passage suivant du remerciement de Bonnet aux juges et aux mainteneurs des Jeux floraux :

Baccus, en las mans dins las pochos,
Triste comm' un foundur de clochos,
Ero vengut melancolic,
Et, sans le bon bi que l'engraysso,
Al loc d'abe tant grosso maysso,
L'auriats vist magré comm' un pic.

(*Poésios diversos del sieur Bonnet, de Beziers.*)

Lou lauraire se plan d'abé pres tant de peno[1].
Magres couuno de pies[2], lous agnels, lous moutous,
60 Al paure majaural[3] foou bira lous cantous.
A Boujan[4], mai que mai, batux de la trumado[5],
Lous massous, des oustals, reparou la teoulado.
De bercos affamax, lous pus lestes bitriés
Carrejou dessul col de carreous à miliés.
65 Per l'ordre del bourgés, munichs de bouns emplastres,
Lous fraters[6] prenou soin des piliars[7] et des pastres.
Lou poble, que se dol[8] de l'afrous auragan,
Encaro dins l'esfrai, cren de mouri de fan.
Per ieu, m'alarmi pas, sabi que lou grand mestre
70 Beliara, se ly plai, sus las gens del campestre.
El abilio miliou lous liris[9] dins lous prax
Que noun sou, dins sa cour, lous princes courounax[10]
Lous habitans de l'air, sans abé de recolto,
Per paisse[11] sous pixous, n'oou pas besoun de molto[12].
75 Coussi dounc l'animal capablo de rasou
Mancara-ti de pa dins la rudo sasou[13] ?
Aco noun se pot pas : la grello, lou tounerro,
A las tourres d'Alger portou deja la guerro.
Aici la pax renais, tout repren un air gai ;
80 Me parés tout de bon que sen al mes de Mai.
Engrunat[14] per lou ben dins uno coundamino[15],
Lou gro, sans semena, sal dejoust la rouïno.
Las soucos del rebrout[16], reduitos à noun plus,
Mirgaliados[17] de vert, proumetou de boun jus.

[1] Ce vers a été peut-être le germe de la pièce *Bey, boun mati levat,* qui est, en réalité, la plainte du villageois au début de l'année.

[2] Pic, pivert. — [3] Maître berger.

[4] Boujan, petit village du canton de Béziers. — [5] Orage, tempête.

[6] Fraters, ancien nom des chirurgiens-barbiers. — [7] Berger en second.

[8] Se plaint. — [9] Lys.

[10] Imitation du passage bien connu de l'*Évangile selon saint Matthieu* (VI, 28-29) sur les lys des champs, qui ne travaillent ni ne filent, et qui sont cependant plus beaux que Salomon dans toute sa gloire.

[11] Nourrir, repaître. — [12] Mouture.

[13] Seconde imitation de l'*Évangile selon saint Matthieu* (VI, 26).

[14] Brisé, réduit en *grun,* en petits grumeaux. — [15] « Champ principal d'un domaine contigu à l'habitation du maître, autrefois champ du seigneur. — Ety. lat. *Campus domini* » (Dictionnaire de M. Gabriel Azaïs).

[16] Rejetons, nouvelles tiges. — [17] Diaprées.

85 Lous aubres, loun de l'Orb[1], per soun noubel ramage,
Des aussels encantats[2] abibou[3] lou ramagge;
La dous[s]ou de l'estiou rapelo lou printens.
L'autouno, per sous fruits, ba nous randre countens.
En hiber, pres del fioc, cadun ambe sa clico,
90 Oubrira lou biel se d'uno bielio barrico,
Et lou beire à la ma, ple de vi d'Espagnac[4],
92 Lous laguis[5] laissara negax dins l'estoumac.

A. R.-F.

L'ARTICLE ARCHAIQUE
A LUNEL-VIEL ET A LANSARGUES

Lorsque je publiai, en 1879, le mémoire sur l'*Article archaïque* et, en 1880, la note concernant les diverses formes de cet article à Lansargues, à Nimes et dans les Alpes, il me fut impossible de citer plus de deux exemples bas-languedociens (Lunel-Viel et Lansargues) : *au* (le) et *as* (les), à l'appui des recherches que j'avais entreprises. Encore appartenaient-ils aux manuscrits du *Mera de vilage* et des *Guindouns*, qui m'avaient été obligeamment communiqués par MM. Ant. Roux et Langlade.

La lecture du poëme de *Magalouna*[6], que M. Roux composa en 1881, et où les Jeux floraux de la Maintenance de Languedoc reconnurent, deux ans après, une heureuse imitation du roman de Bernard de Tréviers ; celle d'une chanson du même poëte : *Per la festa das amics*[7], et enfin le *Souvenir de moun amic Refoussat*[8], élégie publiée par M. Langlade en 1874, me permettent d'ajouter une suite relativement considérable aux deux exemples signalés en 1879.

[1] L'Orb, rivière qui longe la ville de Béziers.

[2] *Sic*, pour *encantax* : c'est le seul exemple de la notation en *ts*. Partout ailleurs le copiste écrit *x*. — [3] Avivent.

[4] Vin renommé. — [5] Soucis.

[6] Manuscrit in-4° de 165 pages numérotées, appartenant aux archives de la Maintenance languedocienne du Félibrige.

[7] Manuscrit donné par M. Roux à l'auteur de ces lignes.

[8] *Souvenir de moun amic Refoussat, pèr Langlada*. Lunel, C. Cros, 1874; in-8°, 16 pages.

1° POEME DE MAGALOUNA

End *as* troubaires que cantavoun,
Venien de jouglars que dansavoun ;
E la dansa au castel era un grand passa-tems... (p. 7).

De que serviriè ma sciença
E ma bravoura e ma valença,
Se restave dins la Prouvença
End *as* brasses en crous, sans agandi pus naut ? (p. 24).

Es d'aquel reng qu'ai pres naissença ;
Nebout dau comte de Prouvença,
Siei l'enfant d'aquel prince aimable e generous.
En Prouvenca ai vist moun enfança
S'avali*t*[1]. End *au* rei de França,
Ma familha es en aliança... (p. 64).

Lous poulitiques s'en geinavoun,
Lous courtisaires l'envejavoun
E las donas lou louanjavoun,
En disent qu'era Arcula end *au* biai d'Adounîs (p. 71).

Per el de festas se douneroun,
Mais lous autres se retireroun
Lion de la cour dau rei end *au* front vergougnous (p. 73).

Aco 's un tour abouminable!...
Fau qu'ague fach pache end *au* Diable,
Per avedre vencit tant d'omes de renoum!...(p. 81).

[1] C'est là un nouvel et curieux exemple de la transformation ou de la substitution du *t* à l'*r* des infinitifs. J'ai signalé le fait en 1878 dans mon mémoire sur l'*R des infinitifs en langue d'oc*. *Magalouna* en contient, p. 94, un second témoignage :

Malur per quau la lei sacrada
De Mahoumet era viaulada!
Pierre l'aguent pas embrassada,
Poudiè pas agandi*t* à ges de dignitat.

La page 30 du même poëme nous montre la forme très-rare de *ped-gourdou* de pied ferme):

Caprera *ped-gourdou* ten bon; es à l'arrest,
Espera drech sus sa mountura.

Le *Dictionnaire* de M. Mistral ne mentionne que *ped-bourdoun*.

Amai que Pierre de Prouvença
Aguesse pas mema cresença
End *au* sultan, aqueste ou prenguet pas en mau (p. 93).

L'er santadous d'aquel terraire
E lous souens de la bona maire,
A noste chivaliè douneroun la santat.
End *as* malauts que l'entouravoun,
Dejà d'amistat se ligavoun... (p. 114)

Ie fai dire que la demanda.
Melìa sus lou cop ie manda
Que n'es pa' 'ncara tems, mais que lèu se veiran ;
Que de soun viage es alassada,
E que, quand se serà pausada,
Vendrà lou veire à la vesprada,
E qu'end *au* chivaliè toutes dous souparan (p. 123).

« Sabès couma m'ere endourmida!
Seguere touta estabourdida
De pas vous atroubà velhant à moun entour.
End *as* iols per tout vous cerquere,
Pioi esfralhada vous sounere:
— « Ounte sias ? Ounte sias ? » cridere,
E soulets lous aucels bresilhavoun d'amour (p. 129).

Quitet lou nis de sa jouvença
E s'en anet dor Napla end *au* cor encantat (p. 139).

2° PER LA FESTA DAS AMICS

« Cambrinus, aco 's trop viel »,
Faguet lou cantaire,
E subran, d'un cant nouvel,
Ressountiguet l'aire :
« Tres enfants dedins las flous,
Mesclats end *as* aucelous,
Eroun en disfeta
Per una peteta. »
(Strophe XIX.)

Vesiei se sarrà moun tour
E disiei : « Pecaire!

Paure drolle, quante four
Moun gousiè vai faire ! »
Ieu qu'end *as* ers siei broulhat,
Qu'ai lou gousiè rouvilhat
Couma una sarralha,
Diguere *Jarjalha*[1].
(Strophe XXI.)

3 SOUVENI DE MOUN AMIC REFOUSSAT

Mès atabé saviè que lou bonur sus terra
Vai à parel emb *as* devés,
E que lou gousta-soul e lou que fai lanlèra,
S'an de bonur qauques pauqués,
Lou remord mai d'un cop ie boundina à l'ausida (p. 7).

(Mais il savait aussi que le bonheur sur terre — va de compagnie avec les devoirs, — et que l'égoïste et celui qui agit insouciamment, — s'ils ont quelques parcelles de bonheur,— le remords bien souvent murmure à leur oreille.)

Il résulte des exemples qui précèdent, que l'article archaïque existe à Lunel-Viel comme à Lansargues, sous la forme de *au* au singulier et de *as* au pluriel ; mais il ne paraît employé jusqu'ici que tout autant qu'il s'appuie sur la préposition *em, emb,* ou *end* (*avec* et *par*).

Alph. ROQUE-FERRIER.

LA DEVISE DES CASTELLANE

Mai d'ounour
Que d'ounour.

Telle est la devise des Castellane, devenue proverbiale, et dont le sens a été complétement méconnu par tous ceux qui en ont parlé, sans en excepter M. Eugène Garcin, l'auteur du livre *les Français du Nord et du Midi*.

Nous trouvons dans ce travail, à la note 22, pièces justificatives, et

[1] Poëme héroï-comique de Louis Roumieux.

à propos de l'abandon de l'*s* des pluriels par les félibres avignonnais, la remarque suivante :

« Cependant l'abandon de l'*s* pour les pluriels peut devenir regrettable parfois. Exemple : s'agit-il de la devise des Castellane, les félibres l'écrivent : *Mai d'ounour que d'ounour,* c'est-à-dire *Plus d'honneur que d'honneur,* ce qui ne signifie rien, ou demeure tout au moins fort obscur ; mais tout de suite la pensée s'éclaire, si l'on écrit : *Plus d'honneur que d'honneurs, Mai d'ounour que d'ounours!* »

M. Garcin n'aurait pas écrit ces lignes s'il avait cherché dans l'âme, c'est-à-dire dans les mots de cette devise, un sens peut-être oblitéré par le temps.

Il est évident que les seigneurs de Castellane avaient à la fois de l'*honneur* et des *honneurs,* quand ils inscrivaient sur leur écu: *Mai d'ounour que d'ounour*[1]; mais « *Honor* » s'entend ici de la portion de terre féodale, grande ou petite tenue en fief ou possédée à raison d'une concession reconnue et de conditions de service déterminé.

Exemples :

Honor Forcas (devise des vicomtes de Béarn) (XIe et XIIIe siècles)[2];

Honor dotal no s pot alienar (Fief dotal ne se peut aliéner) (*Statuts de Montpellier,* 1205).

Et la formule qu'on rencontre si souvent dans les serments féodaux : *Ieu non t'enganarai dins ta honor ni ton aver*[3].

Ces quelques citations suffisent pour placer sous son véritable jour la devise des Castellane et autoriser, non pas pour les spécialistes, mais pour la généralité des lecteurs, la traduction suivante :

Plus d'honneur
Que de terres.

Jean BRUNET.

[1] Le château de M. Destremx, ancien député de l'Ardèche, sis dans la vallée d'Arène, à Saint-Christol, près Alais, porte sur une de ses tourelles la même devise : *Mai d'ounou que d'ounous.* (L. ROUMIEUX.)

[2] Selon M. de Barthelemy (*Manuel de numismatique*), *forcas, forquia, forcia, fourcissa,* seraient les synonymes de *palatrium* ou *castellum.*

M. G.-B. de Lagrèze ajoute que le château qu'habitaient les seigneurs de Béarn, et où se trouvait leur atelier monétaire, portait le nom de château de la *Hourquie* ; qu'aujourd'hui encore, la grande place où se tiennent les foires de Morlas conserve le nom de *Hourquié.* Quelques marchés de diverses villes du pays de Béarn se nomment aussi la *hourquié.*

[3] On rencontre souvent le mot *honor* pris dans le sens de fief. — Ducange: *Honores vero pro feudis passim occurrunt.*

Le mot *honor,* selon M. de Lagrèze, qui a étudié les monnaies de Béarn,

UNE INSCRIPTION INÉDITE DE MISTRAL

On sait que les félibres alpins tiennent, chaque année, une session rurale, en quelque lieu marqué par un souvenir historique. Leur félibrée de 1879 se déroula au château de Saint-Clément, près Volx, et fut l'une des plus importantes de la Provence. MM. Roumanille, Mistral, Gaut, de Villeneuve-Esclapon et d'autres encore, s'y trouvèrent réunis. M. Ch. de Gantelmi d'Ille, secrétaire de l'Ecole des Alpes, a consigné dans une plaquette charmante les souvenirs de cette fête, dont il fut l'amphitryon et dont Mme d'Ille fit les honneurs avec son exquise bonne grâce. Une nouvelle séance, aussi attrayante quoique plus intime, a été tenue chez notre confrère le 24 novembre. Il s'agissait de l'inauguration d'une statue de saint Clément. Une inscription provençale a été gravée sur le socle du monument, et Mistral, qui en est l'auteur, veut bien nous autoriser à en donner la primeur aux lecteurs de la *Revue :*

Bèu Sant Clamènt,
Gardas lei gènt,
L'avé, lou bèn
E ièu tambèn.

Mgr de Digne a accordé une indulgence de quarante jours à ceux qui réciteront cette invocation du *Capoulié.* C'est là, croyons-nous, la première consécration liturgique de la langue d'oc.

A. DE GAGNAUD.

a eu les acceptions suivantes dans les titres cités par cet auteur : *seigneurie, domaine, territoire, terre patrimoniale.*

Raynouard cite, à l'appui des significations de terre, domaine, patrimoine (*Lexique roman,* III, 535) :

Demandatz al rey tot l'onramen
De lai d'Urgelh, que soliatz tener.
(Bertrand de Born, *Un sirventés farai.*)

(Demandez au roi tout le domaine — au delà d'Urgel, que vous aviez coutume de tenir.)

Le dictionnaire de Littré :

Sens || 18. Terme de féodalité, mode de propriété libre auquel étaient attachés des droits seigneuriaux.

« En douce France dont les honors (fiefs), tenez. »

BIBLIOGRAPHIE

Li Ballado d'Aram, par Valère Bernard, traduction française en regard : Pourtissoun.— I Jouvènt.— L'Espaso.— Ballada d'un Albigesc.— I Latin. —Vesioun.— Paris, Richard et Ce, 1883; in-4o, 24 pages.

> Le seul bien qui me reste au monde
> Est d'avoir quelquefois pleuré,

a dit Alfred de Musset en des vers où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la limpidité de la langue ou de la profondeur du sentiment. Les six pièces que vient de publier M. Valère Bernard, avec un luxe que peu de publications provençales pourraient égaler, n'ont rien de commun avec le dernier état d'esprit de l'auteur de *Rolla*.

> Au tron la preiero e li Sant!
> Au tron li plour di Madeleno !
> Vivo li valerous versant
> Tout l'estrambord que lis aleno !

est-il dit dans la préface poétique des *Ballado d'Aram;* et, si ces vers attestent beaucoup de verdeur et de fougue, ils donnent en même temps la caractéristique des impressions présentes de l'auteur et de l'influence que l'*Histoire des Albigeois*, de M. Peyrat, et les essais de M. Louis-Xavier de Ricard, ont exercée sur son esprit.

On connaît mal les doctrines religieuses et sociales des Cathares ; il est même difficile d'apprécier exactement l'action qu'elles exercèrent sur le territoire des comtes de Toulouse et le concours que leurs adhérents donnèrent à Raymond VI contre Simon de Montfort ; on ne saurait cependant contester que ces sectaires n'aient été, depuis quelques années, l'objet d'un essai de revanche littéraire dans les vers de quelques poëtes méridionaux, et nommément dans la *Toloza* de M. Félix Gras. Revanche douteuse, d'ailleurs, car ceux qui s'en sont faits les artisans n'ont pas même songé à utiliser les indications que l'*Histoire de la secte des Cathares*[1], de Schmidt, aurait mises entre leurs mains. M. Gras s'est borné à de vagues allusions aux *libri creire* (aux libres croyances) (?) des Albigeois et à un ou deux jure-

[1] *Histoire et Doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, par C. Schmidt. Paris, Cherbuliez, 1849; 2 v. in-8o.

ments par le *double Diéu;* en sorte que la tentative dont il s'agit a, de prime abord, dévié du but qu'elle s'était assigné. Des imprécations contre Simon de Montfort et les hommes du Nord, inexactement traités de barbares, alors que leur poésie comme leur culture intellectuelle et artistique étaient, sinon égales, peut-être supérieures à celles du Midi ; la peinture parfois heureuse des péripéties guerrières du XIIIe siècle : tel a été, en somme, l'unique résultat de cette levée de boucliers littéraire.

Les *Ballado d'Aram* témoignent à la fois de la seconde de ces préoccupations [1] et d'une imitation souvent trop directe des poëtes qui ont précédé l'auteur. Le géant de la *Vesioun* est le fils du *Grand Lauraire* [2] de M. Fourès. L'*Espaso* a été inspirée par les vers magnifiques du même poëte à *Uno espaso del sècle treteen* [3]. Enfin, M. Victor Lieutaud pourrait revendiquer la paternité du refrain de la pièce *I Latin :*

Es l'aurige latin que roulo
Ferouge coume lou Mistrau [4] !

car il n'est pas difficile d'en trouver le prototype dans le refrain de son beau chant sur *Marius :*

Es la Barbarié que passo
Davans lou mounde rouman !

Cinq pièces de M. V. B. ont été composées dans le dialecte des félibres d'Avignon et des bords du Rhône. La *Ballado d'un Albigès* est écrite dans la langue des troubadours, mais les zélateurs de l'idiome classique y relèveraient peut-être quelques irrégularités. En général, l'auteur des *Ballado d'Aram* cherche à donner à ses vers une couleur médiévale et un certain archaïsme de sentiment qui ne sont pas sans attrait. Des *tornades* ou *mandadis* les terminent invariablement.

Alph. Roque-Ferrier.

1 Ahisse l'oumbrun alassant
Dóu Nord tristas que nous embreno (*Pourtissoun*)

2-3 Dans *la Lauseto, armanac dal patrioto lengodoucian,* 1877. Toulouse, Charles Brun; in-12, p. 184 et 83.

4 L'auteur s'est trompé en comptant *idèio* et *uiaussado* pour deux et trois pieds :

Es l'idèio latino, sadoulo,
Feroujo coume lou mistrau.

Es l'uiaussado latino, soulo,
Feroujo coume lou mistrau.

Peut-être *uiaussado* se prononce-t-il *iaussado* dans le dialecte de l'auteur. *Idèio,* dans tous les cas, est un mot invariablement trisyllabique.

L'ÉRECTION DU MONUMENT COMMÉMORATIF

DE LA BATAILLE DE MURET

(12 octobre 1884)

La ville de Muret vient d'élever un monument sur le terrain où fut livrée la bataille de Muret, le 12 septembre 1213. L'initiative de cette solennité a été prise par la Maintenance d'Aquitaine, dans la personne de son président, M. le comte de Toulouse-Lautrec. Un comité local, qui avait à sa tête M. Henry, avait préparé le succès de la journée et assuré tous les détails d'organisation.

On connaît l'importance historique de la bataille qui a clos la première période de la guerre des Albigeois, en mettant fin à la prépondérance aragonaise parmi nous. L'année 1213 vit en quelque sorte la ligne des Pyrénées devenir la frontière de la France. Illustrer ce double et patriotique souvenir était assurément une belle pensée. Mais nos lecteurs devinent que c'est à un autre titre qu'elle peut intéresser une Revue philologique.

L'un des principaux buts que poursuit le Félibrige d'Aquitaine est le maintien du roman du haut Languedoc, de la Gascogne et du Comminges, à l'état de langue vivante et littéraire. Les encouragements qu'il accorde aux productions littéraires écrites dans l'idiome de ces régions ont obtenu depuis six ans de précieux résultats.

En s'associant, par l'érection d'un pareil monument, aux souvenirs que rappelle la bataille de Muret, la Maintenance d'Aquitaine a rajeuni dans l'esprit populaire l'éclat de l'idiome et du passé méridional. Par là, elle a fait faire à ses efforts en faveur de la philologie un pas important, dont il faut lui savoir gré.

Nul ne peut contester que la restauration d'une langue ne soit secondée puissamment lorqu'on en retrouve des vestiges à l'état de dialecte vulgaire. Quand nos émules des différents pays septentrionaux s'efforcent de retrouver les particularités phonétiques des idiomes romans du midi de la France, leurs flexions caractéristiques, leur sonorité particulière, ils peuvent rencontrer des difficultés semblables à celles qu'éprouve un Européen en essayant de restaurer une langue morte des pays orientaux. Notre association montpelliéraine peut, au contraire, prendre à tout instant, sur le vif, ses modèles de prononciation ou de syntaxe, car ils vibrent encore autour d'elle, grâce aux efforts des félibres provençaux, languedociens et gascons. Disons donc

un mot de la manière dont cet intérêt scientifique vient d'être soutenu à Muret.

M. le comte de Toulouse-Lautrec, dernier rejeton de la grande maison de Toulouse, qui incarna le génie roman dans sa dynastie, est à la fois l'un des plus éminents représentants de l'aristocratie méridionale et l'un des plus brillants lettrés de l'*Académie des Jeux floraux*. Penseur autant qu'artiste, doué d'une élocution noble et forte, M. de Toulouse est orateur, comme l'on est poëte, par l'intensité de l'émotion autant que par la pureté du goût. Désireux d'associer la langue d'oc et la langue d'oïl dans une même pensée, il a prononcé, à l'occasion de la solennité de Muret, un véritable éloge du génie gascon en langue française.

Ce n'est pas sans émotion qu'on l'a entendu dire, en désignant le champ de bataille de Muret : « Dans ces lieux tragiques et célèbres, nous autres hommes du Midi, nous sentons notre cœur partagé entre le culte juste et pieux de nos pères, qui luttèrent pendant plus de vingt ans pour leur indépendance, et notre soumission à la volonté providentielle qui devait, avec les siècles, faire de nos vainqueurs nos frères. Nous sommes saisis et émus, à Muret, en présence de la tombe de notre nationalité passée et du berceau de notre nationalité future. Ce qu'elles sont devenues, les deux sœurs étroitement unies à travers les siècles, sous l'autorité de nos rois, je n'ai pas à le dire ; un seul nom, le nom de Français, a réuni leurs enfants et les réunira toujours dans une même pensée d'amour et de paix.

» L'œuvre commune dans les arts, les sciences, les lettres, les armes a été immense ; elle est immortelle. Elle a honoré et grandi l'humanité. La part du Midi dans cette gloire unique a été large ; ai-je besoin de la rappeller ici, lorsque je vois se balancer là-bas les cyprès à l'ombre desquels repose endormi, dans sa tombe guerrière, un des glorieux fils de Muret, le héros de Solferino et de Bomarsund, le maréchal Niel?..... Dieu a bien fait, pour l'honneur et la gloire de la patrie communes, en unissant étroitement les descendants des deux races héroïques qui combattirent en face l'une de l'autre à Muret, et qui depuis combattent côte à côte et à jamais ! »

M. le Président Henry a ensuite complété le sens de cette solennité, en prononçant un discours bien fait pour prouver que la vieille langue méridionale a le droit de vivre. Avec la verve héréditaire de ses compatriotes, l'orateur a accepté le français comme *sa langue des dimenches* ; mais il a revendiqué pour l'ouvrier le libre usage de sa langue des jours ouvriers, par l'excellente raison qu'*on peut pas esta cada jour endimenchats.*

Il serait, en effet, dommage que M. Henry ne parlât pas le gascon. On en jugera par la richesse linguistique du passage suivant :

« Oui, aquet lengatge sera eternel, car es le hil de la naturo que nous entouro ; de noste ceu tant limpide et tant brillant ; de nosto terro assourcillado.....Es la lenguo sobretout de l'homme dou sol, dou paisan. Le boué, en touquan sous biòus de l'aguillado ; le bignairoun, la *herreto* à la man ; le *palejaire*, en enfounçan l'*andisat ;* le pastre, en gardan sa troupo et s'accoumpagnan de sa flahuto; les segaires, en abatten en cadenço las recoltos ambe le *boulant ;* les daillaires, en rasan les prats ambé la daillo ; les *bregnaires,* principalomont, en coupan les rasins d'un cop de piqueto : toutes les oubriés de la terro, en un mot, per se douna cor, canton sas bieillos cansous ; et mes canton, mes s'ahanon de trabailla.

» Et que sion las noços, les *hillauts*, las hestos loucalos, las dansos, las beillados, sense noste parla franc et pietadous, rude et amistous, noble et simple, que rix et plouro, canto et gemis, badino et coulerego, gazouillo, brounzino et retrounis, et sort dou houns dou cor à pleno gorjo, coumo le bin noubel que coulo à grand rajol, petillent de mousso roujo per la canero de la tino ? »

Voilà, certes, une poignée de mots dont les philologues, et les poëtes surtout, feront bien d'enrichir leur lexique. Mais c'est aussi de la belle et bonne éloquence, aussi riche d'émotion qu'abondante de rythme. Et M. Henry a eu raison de conclure par ces paroles : « *Boulen agi en Franceses et parla en Gascous.* »

Les applaudissements qui ont couvert la voix de l'orateur émanaient d'un auditoire compétent ; on a pu y remarquer M. le Vice-Consul d'Espagne, les représentants de la Société franco-hispano-portugaise de Toulouse, de la Société archéologique de Béziers, des Sociétés littéraires et scientifiques de Montauban et de Cahors et de la Société des langues romanes. De nombreux félibres, parmi lesquels nous remarquons MM. Gabriel Azaïs, de Berluc-Perussis, de Carbonnières, Noguier, Plauchud, le baron de Rivières, Hippolyte Guillibert, l'abbé Darasse, Paul Mariéton, Daguilhon-Pujol, H. Lacombe, Sarlat et Rouquet, ont témoigné, les uns par leur présence à Muret le 12 octobre, les autres par l'envoi de poésies et de brindes, qu'ils s'associaient cordialement à l'initiative de MM. de Toulouse-Lautrec et Henry.

Après avoir communiqué un télégramme de félicitations de M. Victor Balaguer, député aux Cortès, M. le Vice-Consul d'Espagne a exprimé en termes très-courtois les sympathies de sa nation pour les travaux littéraires et scientifiques accomplis des deux côtés des Pyrénées, en faveur de l'idiome que parlèrent Pierre d'Aragon et les milices de Toulouse et de Muret.

Nous réitérons nos compliments au Felibrige d'Aquitaine, à M. le comte de Toulouse, à M. Henry, à tous les organisateurs de cette

fête commémorative. Par des moyens différents des nôtres, ils travaillent au même résultat : le progrès de la science et de la vérité [1].

H. Delpech.

CHRONIQUE

Communications faites en séance de la Société. — 5 mars. — Notes de philologie rouergate (*suite*), par M. Durand (de Gros ;

Blanca-flou, romance populaire catalane traduite en vers montpelliérains, par M. Albert Arnavielle.

19 mars.— *Lou Lez mount-pelièirene,* poëme en langage de Bessan (Hérault), par M. H. Bousquet ;

Li Sèt Poutoun, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel.

2 avril. — Les Murs et les Chemins sarrasins dans la tradition populaire du midi de la France, par M. Alph. Roque-Ferrier ;

Le Pianò tampat, poésie languedocienne (Castelnaudary et ses environs), par M. Auguste Fourès.

4 Juin. — *L'Amur et Mourdt, desperattiun daly Cunt Otharo,* drame rumonsche du XVIIe siècle, par M. Gaspard Decurtins ;

La Cabreta blanca de Cabrairet, légende écrite en vers et en langage quercinois du XIVe siècle, par M. Forestié.

18 juin. — L'Article *Sou* dans l'arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes), par M. Louis Funel ;

Santo Mario del Soulel, poésie languedocienne (Béziers et ses environs), par M. Frédéric Donnadieu.

2 juillet. — Les Noëls rouergats et français copiés à la suite des poésies de Dom Guérin de Nant, par M. le docteur Mazel.

16 juillet.— Dom Guérin de Nant et le langage de cette ville, par M. le docteur E. Mazel.

19 novembre. — Vers léonins attribués au Diable, dans le manuscrit n° 4 de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, par M. Ferdinand Castets.

3 décembre. — Les Couvertures et les Gardes de manuscrits dans le Trièves, par M. Charles Revillout ;

Soulèu tremount, poésie provençale (Avignon et les bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel.

17 décembre. — Le Texte de la Chanson de geste de Renaut de Montauban, d'après le manuscrit de Montpellier, par M. Ferdinand Castets ;

Lou Tigre, l'Ours e lou Liòun, fable languedocienne (Béziers et ses environs), par M. Gabriel Azaïs ;

[1] M. Léon Delpech, archiviste de la ville de Muret et en même temps auteur de publications fort appréciées sur l'histoire du Comminges, a pris une part très-honorablement active à tous les détails de la solennité du 12 octobre. C'est à lui qu'il faut reporter le mérite de la fondation de la chorale de Muret, qui a exécuté divers morceaux en langue d'oc,—un de M. Félix Gras, entre autres, — pendant la cérémonie et le banquet.

La Serp e l'Agasso, fable languedocienne (idiome du département du Tarn), par Mme de Larambergue.

*
* *

A partir de l'année 1885, la Société tiendra ses séances ordinaires et administratives, rue Ancien-Courrier, n° 18, dans la maison même où l'un de ses membres, M. le vicomte Charles de Vallat, avait réuni la collection la plus complète de travaux philologiques sur les langues romanes et de livres catalans, languedociens et provençaux, qui ait été formée jusqu'ici.

Les archives de la Société, ses livres et ses manuscrits, les périodiques avec lesquels elle est en correspondance d'échange, sont déjà classés dans une des salles de ce local.

*
* *

MM. Louis Roumieux, le poëte de la *Rampelado* et de *la Bisco,* et Clair Gleizes, à qui la bibliothèque de la *Société des langues romanes* doit de si nombreux dons de livres et d'opuscules provençaux, ont été nommés membres correspondants de la Société.

MM. Paul Chassary, professeur à l'Ecole normale, et Reynaud, professeur au lycée de Montpellier, ont été nommés membres directeurs.

*
* *

M. Edouard Marsal a bien voulu offrir à la Société le portrait de Cambouliü, son président-fondateur, né le 9 août 1820, à Palalda (Pyrénées-Orientales), et mort le 29 octobre 1869, à Montpellier.

La Société ne pouvait accepter qu'avec une profonde reconnaissance le don de M. Marsal, et décider qu'il serait placé dans la salle de ses séances, au-dessus du buste de Boucherie.

*
* *

En outre des journaux spéciaux (roumains, catalans, provençaux, rumonsches, etc.) qu'elle reçoit, la Société entreprit de former, en 1874, une collection dans laquelle entrerait chronologiquement tous les numéros isolés qui, par leurs indications philologiques, littéraires ou bibliograqhiques, étaient de nature à intéresser les diverses branches de ses études.

Cette collection, largement augmentée par des dons de MM. Aubanel, de Berluc-Perussis, Eustache Fricon, Mistral, Roumanille et Roumieux, compte aujourd'hui vingt-quatre volumes in-folio, qui représentent, pour ainsi dire au jour le jour, l'histoire de la Société, celle des publications de ses membres et des manifestations littéraires du midi de la France depuis l'année 1840. Les Concours de 1875, 1878, 1879 et 1883; les Fêtes latines, les Centenaires de Pétrarque et de l'abbé Favre, de Jacques le Conquérant et de Saboly; l'apparition de *Mireille,* de *Calendal* et de *Nerte,* celle des principaux recueils de la littérature contemporaine, y occupent une très-large place. Le titre de l'article est inscrit au-dessus du titre du journal, avec l'indication de la page et de la colonne où il faut le chercher. Le nom du donateur est toujours indiqué, et des onglets en blanc sont prêts à recevoir les journaux qui seraient donnés après l'établissement d'un volume particulier.

La Société prie les personnes qui s'intéressent à cette collection de vouloir bien lui adresser surtout les numéros afférents aux années 1840-1870. Ces feuilles n'ont généralement qu'une valeur insignifiante pour celui qui les possède, mais il n'en est plus de même lorsqu'elles peuvent entrer dans une classification d'ensemble.

*
* *

Buste de Boucherie. — Le total atteint par les cinq listes de souscription du Comité Boucherie (voir le numéro de janvier 1884) démontrerait à lui seul l'accueil sympathique fait en France et au dehors de la France à l'idée que M. le docteur Obédénare mit en avant, le lendemain de la mort du savant professeur de philologie romane à la Faculté des lettres de Montpellier.

Le Comité qui avait mission de réaliser cette idée a terminé ses travaux, et l'inauguration du buste, qu'il doit à M. Léopold Savine, aura lieu prochainement sous la présidence de M. Ferdinand Castets.

L'image du regretté professeur a été coulée en bronze florentin ; elle repose sur un piédestal en marbre rouge, portant l'inscription suivante : *A la Société des langues romanes les amis de Boucherie.* On lit au-dessous, en caractères gothiques, la devise romane : *S'es esconductz, mas non es mortz,* devenue ainsi une touchante allusion à la *survivance* de l'esprit si fin et si délicat, enlevé le 3 avril 1883, à la ville de Montpellier.

*
* *

La Société fera prochainement distribuer, en un volume in-8°, d'environ quatre cents pages, six textes montpelliérains ou français (XIe-XVe siècles), que M. Achille Montel emprunta aux archives municipales de Montpellier et qu'il publia ensuite dans la *Revue :*

I. Le Livre des priviléges de la Commune Clôture.
II. L'Inventaire des archives du Consulat.
III. L'Inventaire des archives de la Commune Clôture.
IV. Le Catalogue des Chapellenies.
V. Le Mémorial des Nobles (partie romane).
VI. Le Cérémonial des Consuls.

L'état de maladie de M. Montel ne nous permet pas de joindre à cette publication les éclaircissements et les appendices annoncés par lui lors de la publication des deux derniers textes.

*
* *

Le *Félibrige* a perdu, le 21 août 1883, un poëte que recommandaient les plus attachantes qualités de l'homme privé, M. Victor Rettner, de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), dont la *Revue* publia, la même année, une sextine languedocienne intitulée *Ma Vïolo.*

Quoiqu'il n'appartînt à la *Société des langues romanes* que par de vives sympathies, Rettner a bien voulu charger son ami M. Louis Roumieux de déposer à la bibliothèque de la Société les manuscrits autographes de ses vers.

Rettner, qui avait été le premier à restituer à la littérature contemporaine le genre si difficile de la sextine, laisse deux volumes in-8° de poésies languedociennes, provençales et françaises.

*
* *

Le Comité du premier centenaire de l'abbé Favre a décidé que le buste du poëte, œuvre du sculpteur Varenne, serait placé à Castelnau-le-Lez, près Montpellier, et que la maquette de ce buste serait offerte à la Société.

« Il a voulu ainsi, pour employer les termes mêmes de la lettre du Président du Centenaire, témoigner de la reconnaissance qu'il doit à la Société des langues romanes, qui, par son action philologique et littéraire, par les travaux de ses membres, avait su si bien remettre en honneur le dialecte languedocien, et par cela même rendre possible la fête de l'auteur du *Siège de Cadaroussa* et du *Trésor de Sustancioun*. »

Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que la partie poétique de l'inscription commémorative du séjour de Favre à Castelnau a pour titre *las Set Vertuts de la joia*, et qu'elle est due à M. Antonin Glaize, ancien président de la Société.

*
* *

Au moment où ces lignes passeront sous les yeux de nos lecteurs, MM. Théodore Aubanel et Gabriel Azaïs feront distribuer les premiers exemplaires de deux recueils de poésie, qui étaient, l'un et l'autre, attendus avec une légitime impatience.

Les tables des *Fiho d'Avignoun* (Montpellier, Hamelin frères, 1885; in-12, 372 pages) et du *Reprin* (Gap, J.-C. Richard, 1884; in-12, XII-284 pages) sont en partie formées de pièces qui ont pour la première fois paru dans nos fascicules.

Les admirateurs des deux poëtes les retrouveront augmentées de pièces nouvelles, et éditées avec une correction et un soin artistique que nous sommes heureux de signaler.

Des comptes rendus seront consacrés, dans la *Revue des langues romanes*, aux *Fiho d'Avignoun* et au *Reprin*.

*
* *

Livres donnés a la bibliothèque de la Société. — Almanach du Petit Provençal, 1884. Marseille, Bureaux du « Petit Provençal », 1883 ; in-16, 32 pages (contient, p. 5, une poésie provençale *Eis litours doou* « l'ichoun Prouvençaou », par Simoun Pitaluguo) (don de M. Clair Gleizes);

Documente privitore la Istoria românilor, culese de Eudoxiu de Hurmuzaki, publicate sub auspiciile Academieĭ Române şi ale Ministeriuluĭ Cultelor şi al Instrucţiuneĭ publice. Volumul IV. Partea II., 1600-1650, cu portretul lui Vasilie-Vodă-Lupul. Bucureseĭ, 1884; in-4° XL-688 pages (don de l'Académie roumaine);

Le Mystère de Sant Anthoni de Viennès, publié d'après une copie de l'an 1503 et sous les auspices de la Société d'études des Hautes-Alpes, par l'abbé Paul Guillaume, secrétaire de la Société d'études de ce département, membre de la Société pour l'étude des langues romanes, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Paris, Maisonneuve, 1884; in-8°, CXX-224 pages;

Société de médecine vétérinaire de l'Hérault. Séance du 25 mai 1884. Présidence de M. Lafon (contient, pages 4-6, une poésie languedocienne de M. Ant. Roux: *Pèça lejida au banquet de la Souciéta vétéri-*

naria de l'Eraut, lou 25 de mai 1884). Lyon, Schneider frères [1884]; in-8°, 8 pages (don de M. Ant. Roux);

Table décennale du Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts, du département de la Lozère, 1870-1879. Mende, Privat, 1884; in-8°, 88 pages;

Arabia y Solanas (Ramon): De Ripoll á Girona. Barcelona, Tasso y Serra, 1884; in-8°, 166 pages, fig.;

Arabia y Solanas (Ramon): lo Toch de mal temps y los Conjurs contra 'ls temporals en lo Tirol, per J.-C. Maurer. [Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1884]; in-8°, 8 pages (don du traducteur, M. Arabia y Solanas);

Azaïs (Gabriel): lou Reprin (le Regain), contes, fablos, brindes e sounets, per l'autou de « las Vesprados de Clairac » (traduction française en regard). Avignoun, Roumanille, 1884; in-12, XVI-284 pages;

Clédat (Léon): Grammaire élémentaire de la vieille langue française. Paris, Garnier, 1885; VIII-352 pages;

Dujarric-Descombes (A.): Société historique et archéologique du Périgord. Table analytique des matières contenues dans les bulletins de 1874 à 1883. Périgueux, Laporte, 1884; in-8°, 108 pages;

Funel (Louvis): li Masajan (les Habitants des Mas), rouman prouvençau. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 40 p.;

Guillibert (Chapòli): Parlamen tengu davans la Court d'amour de Mount-pelié, lou XIV de mai MDCCLXXXIII, em' uno versioun francèso. Mount-pelié, Imprimarié centralo dóu Mièjour, 1884; in-8°, 20 pages;

Guillibert (Hipp.): Les Cours d'amour du Félibrige et Sa Majesté la reine Elisabeth de Roumanie. Aix-en-Provence, Illy et Brun, 1884; in-8°, 32 pages;

Guiraldein (*sic*) (D.): la Gloriousa, padaoulas di (*sic*) D. Guiraldein, musica di (*sic*) Ed. Servel. Montpellier, Léon Moitessier, [1884]; in-4°, 6 pages (don de M. Barthélemy Martin);

Haillant (Nicolas): Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges; contribution à l'examen de l'une des questions du Congrès de la Sorbonne en 1883, ainsi conçue: *Quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France?* Epinal, Collot, 1883; in-8°, 36 pages;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Première partie. Phonétique, inventaire, origine et notation des sons. Epinal, Collot, 1882; 44 pages;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Première partie. Phonétique (*suite*). Deuxième section. Traitement des lettres originaires (latin, romain, bas-latin, germanique). Epinal, Collot, 1883; in-8°, 56 pages;

Haillant (Nicolas): Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Troisième section. Grammaire. I. Grammaire proprement dite. II. Formation des mots (dérivation, composition). III. Syntaxe, IV. Petit programme de recherches sur les patois vosgiens. Paris, Maisonneuve, 1884; in-8°, 108 pages;

Langlade (Al.): l'Agnelou banudet, pouèmo. Lioun, Pitrat, 1884; in-8°, 16 pages (don de M. Paul Mariéton);

Marienescu (Dr At.-M.): Cultulŭ păgânŭ şi creştinŭ. Tomulŭ I. Sĕrbătorile şi datinele romane vechie. Bucureşci, Tipografia Academiei române, 1884; in-4°, XII-448 pages (don de l'Académie roumaine);

Mazel (le docteur E.): Poésies de Dom Guérin (de Nant), deuxième et dernière partie, précédée d'une notice biographique et dialectologique par le docteur E. Mazel. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884 ; in-8°, 90 pages ;

Noulet (le docteur J.-B.): Notice sur « le Passotens moundi » (le Passe-temps toulousain). Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 16 pages ;

Richier (Amable): n° 5. Lou Franc Républicain, recuei de cansoun e déclamacien républicaino. Manosque, Demontoy, S. D.; in-12, 8 pages (don de M. Clair Gleizes);

Roque-Ferrier (Alphonse): Une poésie du Père Martin, de Béziers, en langage de Montpellier. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1884; in-8°, 20 pages ;

Seelman (Emil): Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen grundsätzen. Heilbronn, Henninger, 1885; in-8°, XVI-400 p. (don de M. Henninger);

Teza (E.): Rainardo e Lesengrino (Cod. Bodl. Canon. ital. n. XLVIII) per cura di E. Teza. Pisa, Nistri, 1869; in-8°, 80 pages ;

Vidal (F.): Etude sur les analogies linguistiques du roumain et du provençal, Aix-en-Provence, Illy et Brun, 1885; in-8°, 32 pages ;

Vingt-cinq journaux contenant des textes ou des indications utiles à la Société, donnés par MM. Albert Arnavielle (1), Eustache Fricon (9), Roque-Ferrier (14) et Roumanille (1).

Errata du tome douzième

MONOGRAPHIE DU SOUS-DIALECTE LANGUEDOCIEN DU CANTON DE LA SALLE. — P. 60, l. 18, miluvtulus, *lisez* milvutulus; —65, 23, rotador, *lisez* rotator;—65, 33, sagous, *lisez* sayous ;—67, 19, rc, *lisez* ric.— 69, 25, taupe, grillon, *lisez* taupe-grillon.

DOM GUÉRIN ET LE LANGAGE DE NANT. — P. 163, l. 9, aiço, *lisez* aiso ;—10, vau al Lengadoc, *lisez* van al Lenguadoc ; — 11, s'on cridon, *lisez* s'on cridou.

P. 166, l. 10, Per que, *lisez* piey que. — 11, vole, *lisez* volle ; recounouissenço, *lisez* recounouicence. — 12, crayouna, *lisez* craiouna ; traits, *lisez* trais; beutat, *lisez* bautat ; — 20, Leur establissemen, *lisez* [car] leur establimen.

P. 167, l. 1 de la note 1 : qu'audrié qu'ieu fouess, *lisez* quaudrié q'ieu fous ; — l. 2. descriptieu, *lisez* descritieu.

P. 175, l. 31, contribué à ramener, *lisez* contribué à amener.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

TABLE DES MATIÈRES

DU DOUZIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (*suite*) (C. CHABANEAU). 105
Cantique périgourdin en l'honneur de saint Jean-Baptiste (C. CHABANEAU). 157
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (*suite*) (C. CHABANEAU). 209
Les Neuf Filles du Diable (C. CHABANEAU). 218

DIALECTES MODERNES

Étude de mœurs provençales par les proverbes et les dictons. L'Average (Jean BRUNET). 5
Monographie du sous-dialecte languedocien du canton de la Salle-Saint-Pierre (Gard) (*fin*) (le pasteur FESQUET). 53
Notice sur « le Passo-tens moundi » (le docteur NOULET). 134
Dom Guérin et le Langage de Nant (le docteur MAZEL). 164
Le Garçon que vai demanda une fie en maridage (le docteur VINCENT). 219
Notes de philologie rouergate (*suite*) (DURAND DE GROS). 226
Dois Contos populares portuguezes (LEITE DE VASCONCELLOS). 227
Une traduction inédite de l'Énéide en vers languedociens (manuscrit communiqué par M. Charles CAVALLIER). 231
Santo Mario del Soulel, poésie languedocienne (F. DONNADIEU). 77
A Gabriel Azaïs, l'endeman dòu Centenàri de Favre, poésie provençale (A. de GAGNAUD). 143
A la Felibresso d'Areno, sonnet provençal (Louis ROUMIEUX). 144
La Legèndo de l'Alauveto, poésie provençale (A. TAVAN). 241
A l'Oucitanio, poésie provençale (G. du CAIRE). 263
La Cansoun de Jan-d'Amour, poésie provençale (Pierre des Marelles). 265
Le Campanal de las Primtanieros.— Les Plataniès.— Rabelais à 'n Jan de Beussounat, poésies languedociennes (Auguste FOURÈS). 276
Lou Nis de cardounilha, poésie languedocienne (A. LANGLADE). 284

VARIÉTÉS

Une quatrième forme provençale du verbe « tuer » (Alph. Michel). 49
L'Origine des Vilains et celle des Gavots (Alph. Roque-Ferrier). 82
Une poésie du Père Martin, de Béziers (XVIIIe siècle), écrite en langage de Montpellier (Alph. Roque-Ferrier). 84-150
Quelques Cas d'emprunt religieux à la poésie profane et à la poésie populaire, à propos d'une imitation montpelliéraine de la romance languedocienne de Florian (Alph. Roque-Ferrier). 97
Deux Traditions languedociennes sur saint Guilhem de Gellone (Alph. Roque-Ferrier). 145
Le Vin du Purgatoire, conte inédit en vers languedociens (Alph. Roque-Ferrier). 177
Une poésie biterroise de l'an 1735 et « la Grello del premier jour de jun 1727 » du Père Martin (Alph. Roque-Ferrier). 286
L'Article archaïque à Lunel-Viel et à Lansargues (Alph. Roque-Ferrier). 294
La Devise des Castellane (Jean Brunet). 297
Une inscription inédite de Mistral (A. de Gagnaud). 299

BIBLIOGRAPHIE

Bestiolo e Rimeto, par M. W.-C. Bonaparte-Wyse (Alph. Roque-Ferrier). 50
Chrestomathie de l'ancien français, par L. Constans (E. Rigal). 151
Li Ballado d'Aram, par Valère Bernard (Alph. Roque-Ferrier). 300

PÉRIODIQUES

Giornale storico della letteratura italiana (F. Castets). 197
L'Erection du monument commémoratif de la bataille de Muret (Henri Delpech). 302
Chronique. 52-103-155-208-305
Errata. 309
Table des matières. 311

PC
2
R4
t.25-26

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY